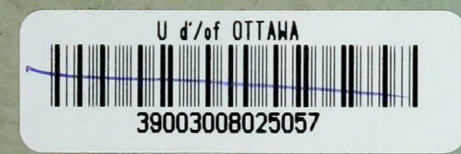
VINGT-CINQ ANNES D'EPISCOPAT
LE CARDINAL LAVIGERIE



VINGT-CINQ ANNÉES D'ÉPISCOPAT

EN FRANCE ET EN AFRIQUE

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

SUR

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LAVIGERIE

ARCHEVÊQUE DE CARTHAGE ET D'ALGER
PRIMAT D'AFRIQUE

A L'OCCASION DE SON JUBILÉ ÉPISCOPAL

PAR

MGR A. C. GRUSSENMEYER

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE
CHANOINE TITULAIRE D'ALGER

Colligite..... ne pereant.
(JOAN., VI, 12.)

« J'ai seulement fait icy un amas
» de fleurs estrangères, n'y ayant
» fourni du mien que le mince filet
» à les lier. »
(MONTAIGNE.)

TOME PREMIER

ALGER
LIBRAIRIE ADOLPHE JOURDAN
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ
4, Place du Gouvernement, 4

1888

VINGT-CINQ ANNÉES D'ÉPISCOPAT

EN FRANCE ET EN AFRIQUE

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

SUR

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LAVIGERIE

VINGT-CINQ ANNÉES D'ÉPISCOPAT

EN FRANCE ET EN AFRIQUE

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

SUR

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LAVIGERIE

ARCHEVÊQUE DE CARTHAGE ET D'ALGER
PRIMAT D'AFRIQUE

A L'OCCASION DE SON JUBILÉ ÉPISCOPAL

PAR

MGR A. C. GRUSSENMEYER

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

CHANOINE TITULAIRE D'ALGER

Colligite..... ne pereant.
(JOAN., VI, 12.)

« J'ai seulement fait icy un amas
» de fleurs estrangères, n'y ayant
» fourni du mien que le mince filet
» à les lier. »
(MONTAIGNE.)

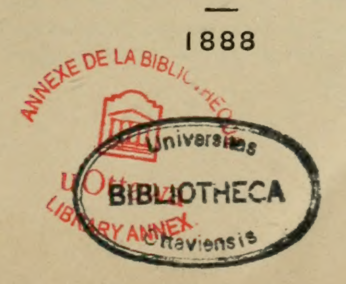
ALGER

LIBRAIRIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ

4, Place du Gouvernement, 4

1888



OCCASION ET CARACTÈRE DE CETTE PUBLICATION

Cette étude n'est pas une biographie.

Ce sont simplement des notes et des documents officiels, recueillis dans des publications diverses, sur Son Éminence le Cardinal Lavigerie, Archevêque de Carthage et d'Alger, Primat d'Afrique.

Nous en avons déjà publié une partie, à l'époque où Mgr l'Archevêque d'Alger fut nommé, par N. S. P. le Pape Léon XIII, Administrateur Apostolique de la Tunisie (1). Nous les complétons aujourd'hui, et nous les conduisons jusqu'en 1888, à l'occasion du Jubilé Épiscopal de Son Éminence, pour répondre, d'une part, aux demandes du public, et, de l'autre, pour permettre au Clergé algérien de conserver un souvenir d'une circonstance aussi intéressante.

Comme nous l'avons dit dans notre première édition, nous avons obtenu de l'Éminentissime Cardinal la permission de réunir et de publier ces documents. Son Éminence y a mis, il est vrai, une condition qui est dure, c'est que nous n'y ajouterions ni appréciations personnelles, ni louanges. On ne s'étonnera pas, en conséquence, de ne trouver ici ni les unes ni les autres, mais seulement des dates, des faits et des documents déjà publics et officiels.

---

(1) Brochure in-8° de 98 pages, intitulée : *Monseigneur Lavigerie, archevêque d'Alger, Administrateur Apostolique de la Tunisie*. (Paris, aux bureaux de l'Œuvre des Écoles d'Orient, 12, rue du Regard, 1881.)

A la vérité, notre travail n'aura pas ainsi l'intérêt que donne à un récit biographique la peinture de la vie intérieure et privée, ou l'appréciation personnelle des évènements. Mais si nous sommes privé de dire ce que nous pensons, nous pourrons répéter, du moins, avec la Sainte-Écriture : « La seule vraie louange de l'homme, ce sont ses œuvres (1). »

(1) Prov., XXXI, 31.

VINGT-CINQ ANNÉES D'ÉPISCOPAT
EN FRANCE ET EN AFRIQUE

DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

SUR

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL LAVIGERIE

LIVRE PREMIER

DE LA NAISSANCE A L'ÉPISCOPAT

CHAPITRE UNIQUE

SOMMAIRE. — *Naissance. — Première éducation. — Lettre de Son Éminence, relative à son entrée au Petit-Séminaire de Bayonne. — Études jusqu'au sacerdoce. — Le Petit-Séminaire de Saint-Nicolas à Paris. Autre fragment de Lettre. — Doctorat ès lettres et en théologie. — Professeur à l'École des Hautes-Études. — Reçu premier à un concours général du clergé de France, comme chapelain de Sainte-Geneviève. — Professeur d'Histoire ecclésiastique à la Sorbonne. — Ses cours. — Son apostolat auprès de la jeunesse des Écoles, au Cercle catholique des Étudiants et à la Conférence Ozanam. — Fondation de l'Œuvre des Écoles d'Orient. — L'abbé Lavigerie premier directeur de l'Œuvre. — Appel à la France et mission en Syrie. — Détails horribles sur les massacres du Liban. — Doctorat en droit civil et en droit canonique. — L'auditorat de Rote. — L'Œuvre des Écoles d'Orient à Rome. — Nomination à l'Évêché de Nancy. — Sa première Lettre pastorale.*

Son Éminence le cardinal CHARLES-MARTIAL ALLEMAND-LAVIGERIE est né à Bayonne (Basses-Pyrénées), le 31 octobre 1825, d'une honorable et chrétienne famille de bourgeoisie (1). Son père, qui occupait un emploi supérieur dans l'administration des Douanes, était originaire d'Angoulême; sa mère, Laure-Louise Latrilhe, était fille du directeur de la Monnaie royale de Bayonne.

(1) Ces premiers détails biographiques sont consignés dans une étude publiée, en 1865, sur Mgr Lavigerie, alors évêque de Nancy, dans la *Galerie des Contemporains.*

Dès ses premières années, il manifesta une vocation prononcée pour l'état ecclésiastique ; ses camarades d'enfance se rappellent encore qu'il n'aimait que l'église et les cérémonies religieuses qu'il représentait jusque dans ses jeux. Sa famille, quoiqu'elle eût eu d'autres vues sur lui, parce qu'il était l'aîné de ses frères, ne s'opposa point, cependant, à sa vocation. Elle le plaça de bonne heure, d'abord dans une institution de sa ville natale, aujourd'hui connue sous le nom d'Institution ecclésiastique de Saint-Louis-de-Gonzague et dirigée par la Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram, et ensuite au Petit-Séminaire diocésain de Larressore, où il resta jusqu'à l'âge de quinze ans.

Nous avons, sur cette période de la vie du vénéré Cardinal, un intéressant aperçu qui nous a été donné par lui-même, dans une lettre adressée à la *Semaine religieuse de Bayonne,* à l'occasion de la mort de Mgr Lacroix, évêque de cette ville. Nous voulons la citer presque tout entière :

« J'apprends, bien tard, par votre *Écho,* la mort de Mgr Lacroix.

» Elle me touche doublement, car ce Prélat vénérable n'était pas seulement, pour moi, le doyen des évêques de France et l'évêque de mon diocèse d'origine, il avait eu une place dans les actions les plus décisives de ma vie.

» C'est de ses mains, d'abord, que j'avais reçu le sacrement de Confirmation. J'avais treize ans. Il venait d'être sacré. Je le vois encore, des yeux de l'esprit, entrant, ce jour-là, dans notre cathédrale, avec sa tête déjà blanche. Je vois la place que j'occupais, dans la nef, tout en face de la chaire. J'entends son discours. Je pourrais le répéter encore, tant les sentiments qu'il m'inspirait sont restés dans mon cœur.

» Mais ce n'est pas tout. L'année suivante, sur la déclaration que j'avais faite, de ma vocation naissante, mon père me présentait à lui. L'image de cette scène toute simple, mais qui devait tenir une si grande place dans mon existence, n'est pas moins fidèlement présente à ma pensée. Je vois toujours le salon de l'évêché, qui me semblait immense, son meuble de velours jaune, le canapé sur lequel le bon évêque était assis, et sa soutane violette dont j'approchais pour la première fois.

Mon cœur battait bien fort. Mais Monseigneur Lacroix m'eut bientôt rassuré.

» — Vous avez donc la vocation d'être prêtre », me dit-il en m'attirant à lui et me caressant de ses mains vénérables.

» — Oui, Monseigneur », lui répondis-je, enhardi par sa bonté, et avec, peut-être, un peu plus de résolution que de défiance de moi-même.

» — Et pourquoi voulez-vous être prêtre, mon enfant ? »

» — Pour être curé de campagne ! »

» Mon père me regardait, étonné, surpris, sans doute, de ces goûts champêtres qu'il ne me connaissait pas. Mais l'évêque sourit et dit : « Vous irez d'abord au Séminaire de Larressore, et puis vous serez ce que Dieu voudra. »

» Il avait vu bien plus clair que moi dans ma destinée. Je suis allé au Séminaire de Larressore ; mais, après, où n'ai-je pas porté mes pas ? Ma cure de campagne est restée le rêve de mon enfance, et aussi, quelquefois, le regret de mon âge mûr, au milieu des agitations et des fatigues de ma vie. Dieu m'a mené où Il a voulu, comme me le prédisait Mgr Lacroix. Et voilà comment il se fait que je vous écris, aujourd'hui, sur les ruines de Carthage, et non dans un presbytère du Béarn.

» Chose étrange, cet évêque qui me semblait si vieux, déjà, lorsqu'il m'ouvrait, il y a plus de quarante ans, les portes du Séminaire, m'a paru rajeunir, à mesure que moi-même j'ai avancé dans la vie, et que ma tête a blanchi sous les ardeurs de tous les soleils. Un jour est venu, où je me suis trouvé aussi vieux que lui.

» Je le lui ai dit, dans mon dernier voyage au sol natal, il y a quelques années. Je l'avais rencontré, se promenant au bord de la mer, près de l'embouchure de notre Adour, avec son fidèle vicaire général, M. Franchisteguy, et son fidèle Ernest, et son vieux carrosse, tous légendaires dans le diocèse. Or, si l'évêque m'avait confirmé, c'était M. Franchisteguy qui m'avait préparé à la première communion et qui avait vraiment décidé, lui, de ma vocation sacerdotale. Me trouvant au milieu d'eux, ces souvenirs me revinrent. Je les leur rappelai. Ils en furent touchés, comme moi.

» Avouez, ajoutai-je, qu'il a dû se rencontrer rarement qu'un » archevêque à barbe blanche, et ancien déjà comme je le

» suis, se soit trouvé entre le prêtre qui lui a fait faire sa » première communion, et l'évêque qui l'a confirmé. Et ce » qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est qu'il a l'air le » plus vieux des trois. »

» Monseigneur Lacroix se récria : « J'ai plus de quatre-vingts » ans, et vous n'en avez pas beaucoup plus de cinquante. »

» — Il est vrai, Monseigneur, répondis-je en riant ; mais Votre Grandeur ignore, sans doute, les manières diverses de supputer notre course en ce monde. On peut compter par années, et on peut aussi compter par kilomètres. Les kilomètres, quand on les multiplie, usent autant que les années. Or, si vous avez trente ans de plus que moi, j'ai à coup sûr cent mille kilomètres de plus que vous, et cela rétablit la balance (1). »

En 1840, M. Lavigerie confia son fils aux soins de M. l'abbé Dupanloup, depuis évêque d'Orléans, et alors supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas à Paris. C'est là qu'il fit ses humanités, ayant pour condisciples et pour émules plusieurs de nos Prélats futurs : S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, Mgr de la Tour d'Auvergne, mort prématurément archevêque de Bourges, Mgr Foulon, archevêque de Lyon, Mgr Soubiranne, ancien évêque de Belley, aujourd'hui archevêque titulaire de Néocésarée, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, Mgr de Cuttoli, mort évêque d'Ajaccio, Mgr Coullié, évêque d'Orléans, Mgr Lamarche, récemment nommé évêque de Quimper.

Ici encore, écoutons l'Éminent Prince de l'Église nous racontant lui-même, à près de cinquante ans de distance, les impressions que produisirent sur lui le Petit-Séminaire de Paris et son vénérable Supérieur. « L'année dernière, écrivait-il, en 1883, à M. l'abbé Lagrange, auteur de l'*Histoire de Mgr Dupanloup*, me trouvant en France, je voulus visiter le Séminaire de Saint-Nicolas, dont il (Mgr Dupanloup) était le supérieur. Ce fut pour moi la vraie révélation de son génie. Cette maison vieille et sombre, ces corridors sans lumière, cette cour en-

(1) *Écho religieux des Basses-Pyrénées et des Landes ; Courrier de Bayonne*, mercredi, 31 octobre 1882.

foncée, où l'air n'entre que du haut des murs comme dans une prison, ce quartier Saint-Victor avec ses souillures, tout y donne l'impression de la tristesse et du dégoût. Et cependant j'avais vu, dans ces mêmes lieux, la jeunesse la plus vivante, la plus brillante, la plus heureuse. Lorsque j'y vins, dans mon enfance, je quittais les montagnes, le ciel de mon pays natal, et le Petit-Séminaire de Laressore, qui s'élève au-dessus des vallées de la Nive, sur les premiers contreforts des Pyrénées : tout ce que la nature peut offrir de plus enchanteur et de plus suave. C'était au mois d'octobre. Les brouillards de l'hiver obscurcissaient déjà ce triste séjour. Quel contraste ! J'en faillis mourir. Mais peu à peu, dans ces ombres, je vis se lever un autre soleil qui échauffa mon âme, qui l'éveilla de l'engourdissement où elle s'était ignorée jusqu'alors, qui bientôt inonda tout de sa lumière. C'était lui, mon cher chanoine, lui, dans toute l'ardeur de son esprit, de son cœur ouvert à tous les saints enthousiasmes, qui transfigurait ainsi tout ce qui nous environnait, qui nous transportait tous, maîtres et élèves, sur les sommets les plus purs des choses divines et humaines. Son port, sa démarche, son regard, sa parole, la foi qui révélaient des accents si pénétrants et si nouveaux, tout nous subjuguait dans un mélange d'admiration, de crainte et de respect, que je n'ai plus retrouvé nulle part au même degré. Il s'en servait pour nous entraîner, à la manière d'un ouragan de lumière et de feu, courbant et absorbant tout, comme c'est la loi des personnalités puissantes, égoïstes en apparence pour ceux qui ne voient que le dehors, mais, en réalité, chez lui, tout le contraire ; car s'il voulait tout prendre, c'était pour tout donner à Jésus-Christ, selon le plan divin tracé par saint Paul : « *Omnia vestra sunt, vos autem Christi* (1). »

Du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas, Charles Lavigerie passa, en 1843, au Séminaire de Saint-Sulpice, d'abord dans la maison d'Issy, où il fit sa philosophie, et ensuite dans celle de Paris, dont M. de Courson était alors le supérieur.

(1) Lettre de S. Ém. le cardinal Lavigerie à M. l'Abbé F. Lagrange, sur les deux premiers volumes de l'*Histoire de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans*. (Tunis, Borrel, 1883. In-8° de 12 p.)

En 1846, comme il terminait sa première année de théologie, Mgr Affre, qui venait de fonder l'établissement des Carmes pour en faire l'École normale des Petits-Séminaires et Collèges ecclésiastiques de la France, proposa à l'abbé Lavigerie, sur lequel son attention avait été appelée par ses maîtres, de venir s'y préparer aux grades académiques. Une telle offre était un ordre auquel le séminariste ne pouvait qu'obéir. Il entra à l'École des Carmes, au mois d'octobre. Dans l'espace de moins d'une année, il prit le grade de bachelier et de licencié ès-lettres. Ce dernier lui fut conféré en 1847.

Après sa licence, l'abbé Lavigerie dut reprendre l'étude de la théologie, qu'il avait ainsi interrompue. Il fut ordonné sous-diacre, par Mgr Affre, en décembre 1846, diacre, par Mgr Sibour, en décembre 1848, et, après un court séjour au Petit-Séminaire, prêtre, par le même Prélat, en vertu d'une dispense du Saint-Siège, le 2 juin 1849. Il n'avait pas encore vingt-quatre ans.

Immédiatement après, à la rentrée des classes, il revint à la maison des Carmes, sur la demande de M. l'abbé Cruice, alors supérieur de cette maison et depuis évêque de Marseille, pour se préparer aux examens du doctorat. La préparation fut aussi rapide que l'avait été celle de la licence. Le 12 juillet 1850, il présentait deux thèses à la Faculté des lettres de Paris. L'une, en français, a pour titre *Essai sur l'École chrétienne d'Édesse* (1); elle est dédiée à Mgr Sibour, archevêque de Paris. L'autre, en latin, a pour titre *De Hegesippo* (2); elle est dédiée à M. Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres. Les examinateurs étaient, avec le doyen, MM. Villemain, Cousin, Ozanam, Saint-Marc Girardin, Wallon. Ils reçurent, à l'unanimité, le jeune candidat.

Au mois d'octobre suivant, M. l'abbé Lavigerie devint professeur de littérature latine à la même École des Carmes. Mais comme la maison n'était pas alors assez riche pour faire à ses professeurs une situation suffisante, il fut nommé, en même temps, second aumônier des Dames Bénédictines du Très-Saint-Sacrement, dites du Temple, et des Dames de l'In-

---

(1) Un vol. in-8°. Paris, Périsse frères, 1850.

(2) *Idem.*

térieur de Marie, au Grand Montrouge. Pendant les trois années où il demeura dans cette situation, il prit les grades en théologie, comme il avait pris ceux des lettres, et fut reçu docteur en Sorbonne.

Au mois de décembre 1853, il concourut, sur l'invitation de Mgr Sibour, pour une chapellenie du Chapitre de Sainte-Geneviève. Ce Prélat avait voulu, en rétablissant les concours pour ce Chapitre, donner aux jeunes ecclésiastiques de France, qui se distinguaient par leurs talents, un encouragement et une récompense. Il désirait voir les jeunes prêtres de son Diocèse participer à ces luttes pacifiques. M. l'abbé Lavigerie se soumit à ce désir. *L'Ami de la Religion* (1) rapporte comme il suit, dans son numéro du 27 décembre 1853, le résultat de ce concours :

« Les épreuves du concours pour les chapellenies de Sainte-Geneviève, commencées mardi dernier et continuées jeudi, se sont terminées vendredi à 4 heures. Immédiatement après, le jury, composé de M. Sibour, vicaire général, président, et de MM. Bautain, vicaire général, Lecourtier, curé de Notre-Dame, Deguerry, curé de la Madeleine, Hamon, curé de Saint-Sulpice, Duquesnay, doyen de Sainte-Geneviève, et du R. P. Souaillard, des Frères-Prêcheurs, est entré en délibération pour fixer d'une manière définitive l'admission et le rang des divers candidats. M. l'abbé Lavigerie, du diocèse de Paris, docteur ès-lettres, a obtenu la première place; M. l'abbé Maricourt, du diocèse d'Amiens, la seconde; et M. l'abbé de l'Escaille, professeur au Petit-Séminaire de Paris, la troisième. »

Mais le nouveau chapelain de Sainte-Geneviève n'occupa point la place qu'il avait conquise. Sur le rapport qui lui fut fait, par M. l'abbé Sibour, président du jury d'examen, des résultats du concours, et sur la demande de M. l'abbé Maret, doyen de la Faculté de théologie, depuis évêque de Sura, puis archevêque de Lépante et primicier de Saint-Denis, Mgr l'archevêque de Paris le présenta, dans le courant de la même semaine, au ministre de l'instruction publique pour la sup-

(1) Tome CLXII, p. 778.

pléance de la chaire d'histoire ecclésiastique, en Sorbonne. M. l'abbé Lavigerie fut nommé et commença son cours dans les premiers mois de l'année 1854.

Ce cours dura près de sept années. M. Lavigerie devint, dès la troisième année, professeur titulaire. Il eut, durant ce temps, pour collègues, outre Mgr Maret, doyen de la Faculté, M. l'abbé Bautain, vicaire général de Paris, le R. P. Gratry, de l'Oratoire, M. Duquesnay, mort archevêque de Cambrai, M. Hugonin, aujourd'hui évêque de Bayeux, et, bientôt après, M. Freppel, aujourd'hui évêque d'Angers.

Il n'entre pas dans notre cadre de faire l'analyse des cours du jeune professeur. Plusieurs ont été imprimés. Nous citerons, entre autres, une *Étude sur Luther* et des Leçons *sur le Jansénisme*, qui ont été réunies en volume (1). Ces Leçons *sur le Jansénisme* sont néanmoins précédées d'une préface curieuse, qui montre que les vieilles passions, suscitées, dans les deux siècles précédents, par les partisans de Jansénius et de Quesnel, n'étaient pas encore alors complètement éteintes. Elles montrent aussi comment M. Lavigerie défendait, malgré les outrages et les menaces de ses adversaires, la pure doctrine et les droits du Saint-Siège :

« A peine avais-je fait ma première leçon, dit-il, que le journal janséniste l'*Observateur* (2), qui, comme on l'a fort bien dit, n'a de catholique que le nom, déclara que les yeux du parti étaient ouverts et que mon cours serait exactement suivi.

« Nous n'avons pas l'habitude, disait-il dans son numéro du 1er janvier 1857, d'assister au cours de M. l'abbé Lavigerie ; ce n'est pas certes que nous ne l'estimions tout autant qu'un autre ; mais, à vrai dire, nous aimons peu les cours publics, parce qu'on y passe beaucoup de temps et que l'on y apprend fort peu de chose. Cependant, pour cette année, nous avons l'intention de suivre les leçons de M. le professeur d'histoire ecclésiastique, à cause du sujet qu'il a choisi. »

---

(1) Un vol. in-8°, Paris, E. Belin, 1860.

(2) L'*Observateur catholique* était dirigé par un prêtre apostat, l'abbé Guettée, qui, à un moment, soutenait le jansénisme et, depuis, est mort pope russe.

» J'étais averti, et, de la part de ces messieurs, je devais m'attendre à une vive opposition.

» Les jansénistes eurent bientôt, en effet, organisé contre moi une petite guerre, peu dangereuse, grâce à Dieu, quoique rien ne fût négligé par mes belliqueux adversaires.

» Les lettres anonymes commencèrent à m'arriver : les unes menaçantes et indignées, les autres doucereuses et presque suppliantes. En même temps, l'*Observateur* faisait tirer à part ses prétendues observations sur mon cours, et les distribuait, en petites feuilles, en face même de la Sorbonne. Les personnes qui les ont lues, savent que j'y étais traité d'une manière peu flatteuse....

» L'*Observateur* prit le parti le plus court et le plus sûr de faire cesser ce scandale, celui de demander ma destitution à Mgr l'archevêque de Paris.

» Voici son texte; je serais désolé d'en priver le lecteur :

« Si M. Lavigerie, disait-il, n'était que professeur à l'Université de France, nous ne pourrions trouver mauvais qu'il enseignât ce qu'il croit vrai; mais il est prêtre, il reçoit sa mission d'enseigner de Mgr l'archevêque de Paris, il a pour mission d'enseigner la vérité catholique, et il prétend parler au nom de l'Église.

» Par ces raisons, nous devons dénoncer publiquement son enseignement hérétique et rationaliste à Mgr l'archevêque de Paris, qui est le surveillant de la doctrine dans son diocèse et qui ne peut autoriser un enseignement aussi pernicieux.

» Pour remplacer les vieux dogmes catholiques, M. Lavigerie en a proclamé plusieurs nouveaux, entre autres l'infaillibilité du Pape. »

» S. Ém. le cardinal archevêque de Paris ne fit pas attendre sa réponse. J'étais simple chargé de cours, il me nomma professeur titulaire pour l'année suivante.

» Quoi qu'il en soit, devant ces accusations, je pris, ne voulant pas faire l'honneur à l'*Observateur* de lui répondre un seul mot, le moyen qui me semblait à la fois le plus convenable et le plus utile, celui de faire imprimer mes leçons doctrinales. »

C'est pendant qu'il était professeur en Sorbonne, que M. l'abbé Lavigerie, pour compléter son apostolat auprès de la

jeunesse studieuse, prit une part active à la fondation du Cercle catholique des Étudiants, créé, à cette époque, par M. Eugène Beluze, de sainte mémoire. « Je n'ai pas oublié, écrivait-il récemment à ce dernier (1), les années déjà bien lointaines où, dans votre Cercle catholique de la rue de Mézières et de la rue Cassette, vous m'aviez associé à votre apostolat auprès de la jeunesse des Écoles. Heureux temps où vous préludiez, avec tant de zèle et de succès déjà, à la grande œuvre de la rue du Luxembourg, et où j'entrais moi-même dans l'Œuvre des Écoles d'Orient ! »

Le professeur de Sorbonne ne tarda pas à devenir le président de la Conférence littéraire, instituée au Cercle des Étudiants et bientôt célèbre sous le nom de *Conférence Ozanam*. Plus tard, ce Cercle, pour consacrer ces anciennes relations, a voulu mettre l'Archevêque d'Alger au nombre de ses présidents d'honneur, titre qu'il conserve encore aujourd'hui.

Mais quelque éclat qu'eut le professorat de M. l'abbé Lavigerie, nous osons dire, comme il l'a dit, depuis, lui-même, que ce n'était pas là sa vocation véritable. Il se sentait appelé à des travaux différents.

Il était né missionnaire.

En 1855, plusieurs catholiques éminents formèrent une association dont le but devait être de promouvoir, en Orient, par le moyen des écoles, l'influence catholique et l'influence française. Dans une lettre qu'il a récemment adressée à M. E. Beluze, pour servir de préface à la *Vie de Mgr Dauphin* (2), troisième directeur général de l'Œuvre des Écoles d'Orient, S. Ém. le Cardinal Lavigerie a rapporté, lui-même, la manière dont il est entré dans cette Œuvre :

« Les premières réunions, dit-il, eurent lieu dans le salon d'un membre de l'Académie des sciences, savant illustre autant que chrétien, le baron Cauchy. Un membre de l'Académie des inscriptions était l'âme de ces réunions. Nature ardente et

---

(1) *Vie de Mgr Dauphin*, par M. E. Beluze. (Paris, Gervais, 1886. In-12 de 468 pages).

(2) *Ibid.*

généreuse dont le souvenir est attaché à toutes les œuvres françaises et catholiques de son temps, comme il est resté cher à la Grèce pour laquelle il avait combattu, en simple volontaire, dans la guerre de l'indépendance. J'ai nommé Charles Lenormant. — Auprès d'eux, sous l'habit pauvre et sans recherche aucune d'un jésuite, un prince russe, ancien secrétaire d'ambassade, qui avait sacrifié le plus bel avenir pour embrasser courageusement la vérité, et qui n'avait donné qu'un seul but à sa vie : celui de faire rentrer, comme lui-même, dans le sein de l'Église-mère, ses frères de l'Église d'Orient : le P. Gagarin.....

» On vit bientôt se grouper autour d'eux une foule de noms illustres.

» A leur tête, celui du maréchal Bosquet dont l'épée venait, sous les murs de Sébastopol, de fixer la victoire sous nos drapeaux. Et, à côté de lui, M. le contre-amiral Mathieu, membre du Bureau des longitudes ; MM. de Montalembert, de Falloux, de Broglie, de l'Académie française ; Wallon, de Saulcy, vicomte de Rougé, baron Séguier, de Wailly, Tulasne, de Vitte, Garcin de Tassy, Flandrin, membres de l'Institut ; Melchior de Vogué et de Gabriac, anciens ou futurs ambassadeurs; Faugère, directeur au ministère des affaires étrangères ; le comte Charles de Bourmont, fils du vainqueur d'Alger ; de Parieu, Le Serrurier, Auguste Nicolas, Benoist d'Azy, de Mas Latrie, comte de Bertou ; les comtes de Cotte et de Goyon, aides-de-camp de l'Empereur, et enfin le saint, le grand Ozanam.

» C'est avec ce noble état-major qu'en 1855 et 1856 l'association fit ses premières armes.

» De même que la femme avait tenu un rang d'honneur en Orient, dans la guerre récente, de même elle le tint à Paris, et ce furent les noms les plus illustres qui se groupèrent pour la vente de charité par laquelle l'Œuvre des Écoles d'Orient sollicita ses premières ressources.

» L'année suivante, M. Wallon, acclamé secrétaire général de l'Association naissante, rendait compte, avec sa plume élégante et fine, de ce premier essai. Il constatait avec tristesse que, malgré le zèle de tous, les fonds recueillis étaient sans proportion aucune avec le but proposé et les ressources

que ce but rendait nécessaires. En une année, en réunissant tant d'efforts, on n'avait recueilli que seize mille francs!

» Jusque-là, ajoutait Son Éminence, je n'avais eu moi-même aucune part aux travaux actifs de la Société. Voici qu'il me faut maintement parler de ce *moi* haïssable partout, en littérature et en histoire comme en tout le reste, car on ne sait comment l'y servir. Mais je me souviens heureusement que c'est le *barbare* qui parle, et je brave les règles convenues.

» J'étais donc, comme vous le savez, professeur à la Sorbonne. Je racontais même, cette année-là, il m'en souvient, à mes vingt-cinq auditeurs, l'histoire du Jansénisme. Rien ne me faisait prévoir que je dusse quitter la vie paisible du professorat, où j'étouffais pourtant, pour une vocation si différente.

» C'est ce qui arriva néanmoins tout d'un coup.

» Voici comment :

» J'avais, pour confesseur, le saint et illustre Père de Ravignan, dont je suis heureux de retrouver ici le nom vénéré pour le saluer avec un tendre respect. J'étais attiré vers lui par sa vertu, par son grand caractère, et aussi par les souvenirs de la patrie commune, car il était originaire de Bayonne, et mon enfance s'était passée, à vingt-cinq ans de distance, presque tout entière à l'ombre de la même vieille cathédrale, dans une maison de la rue où s'était passée la sienne.

» Ce grand religieux, maître consommé dans la conduite des âmes, ne me disait jamais rien, directement, contre la vie d'études et de professorat où l'obéissance m'avait engagé, mais souvent, et sans s'expliquer davantage, il me répétait qu'il voyait un autre horizon pour moi.

» Un jour, il me raconta que le R. P. Gagarin était venu le trouver, la veille, pour lui exposer que les membres de l'Association naissante des Écoles d'Orient, voyant la difficulté, pour des laïques, d'organiser et de répandre une œuvre qui a besoin du concours constant des fidèles, étaient résolus d'en confier la direction à un ecclésiastique, et, à brûle-pourpoint, il me dit en souriant : « Tous ces messieurs de l'Institut ont naturellement pensé à un professeur de Sorbonne, et ils vous désirent. Ils m'ont chargé de vous demander. »

» Je ne fus ni surpris ni troublé d'une telle ouverture.

— « Si vous croyez, mon Père, que ce soit la volonté de Dieu, répondis-je, je suis prêt. »

— « Je le crois », me dit le Père simplement.

» En ces trois mots, tout fut conclu. Où ne m'ont-ils pas pourtant conduit, ces trois mots, depuis bientôt trente années, en France, en Asie, à Rome, en Afrique?

» L'essentiel est que ce long voyage, maintenant près de finir, se termine bien et me mène au port.

» Le lendemain, le Père Gagarin venait me prendre dans le petit appartement que j'occupais au second étage d'une maison de la rue du Regard, celle qui porte le numéro 12, et où se trouve, depuis ce temps-là, le siège de l'Œuvre des Écoles d'Orient. Il me conduisit comme un triomphateur mène son captif, mais, pour moi, captif volontaire, rue de l'Université, au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine, où le Conseil laïque se trouvait réuni sous la présidence de l'excellent amiral Mathieu, frère du cardinal-archevêque de Besançon. Le Père ne me laissa pas le temps de parler. Il expliqua que c'était chose faite, et je n'eus qu'à recevoir les remercîments du Conseil. Ces remercîments furent suivis bientôt de la remise de tous les registres et de la caisse, trop facile à porter, car on venait de tout distribuer aux établissements orientaux, avec le regret, renouvelé depuis, chaque année, de n'avoir pas distribué dix fois davantage.

» C'était la fin de l'année 1856.

» En sortant, le Père Gagarin me regarda avec un franc rire : « Vous voilà à l'eau, mon cher abbé, me dit-il ; maintenant il faut nager ! (1). »

C'est à dater du moment de son acceptation que commença véritablement, pour M. Lavigerie, sa carrière apostolique qui dure, aujourd'hui, depuis plus de trente ans. Il le disait lui-même, dans un mandement publié au sujet de l'Encyclique de N. S.-P. le Pape Léon XIII, qui recommande les Œuvres d'apostolat au monde catholique :

« J'ai eu l'honneur de présider, le premier, à la direction de l'Œuvre des Écoles d'Orient, d'obtenir pour elle les premières

(1) *Vie de Mgr Dauphin*, par M. E. Beluze. (Paris, Gervais, 1885.)

approbations de l'Épiscopat et du Saint-Siège, de lui consacrer ma jeunesse, et je lui dois d'être au milieu de vous. C'est comme directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient, que je me suis trouvé, pour la première fois, en contact avec le monde infidèle. C'est en son nom que je suis allé, il y a près d'un quart de siècle, porter les secours de la charité catholique aux chrétiens de la Syrie, opprimés par les Druses ; que j'ai visité leurs villes, leurs villages, couverts de sang et de ruines ; que j'ai vu pour la première fois et aimé leur soleil qui est le soleil de notre Afrique ; QUE J'AI, ENFIN, CONNU MA VOCATION VÉRITABLE. Aussi, lorsque, déjà évêque de l'un des diocèses les meilleurs de la France, je suis venu au milieu de vous, je suivais l'attrait impérieux de ma jeunesse, et je répondais à l'appel de Dieu.

» J'accomplis donc un devoir qui m'est doux, en reportant à *l'Œuvre des Écoles d'Orient* ma reconnaissance pour le peu de bien qu'il m'a été donné de faire sur cette terre nouvelle (1). »

Les premiers soins, et ce ne furent pas les moins pénibles, de la direction de l'Œuvre, furent ceux de son organisation.

« La première condition pour la réussite de l'Œuvre, ajoutait Son Éminence dans la lettre que nous avons citée plus haut (2), était de la faire connaître et, pour la faire connaître, de la prêcher.

» C'est donc par là que je commençai, à Paris d'abord, après avoir imploré la protection de Dieu et obtenu l'autorisation et la bénédiction de mon vénérable archevêque, le pieux, bon et sage cardinal Morlot.

» Mais de Paris, autant que me le permettaient mes cours de Sorbonne, je rayonnai bientôt, chaque semaine, sur les villes voisines : Versailles, qui nous a toujours été hospitalier, Chartres, Caen, Orléans, Angers, Nantes, Soissons, et puis, sur des villes plus éloignées ; Besançon, Lyon, Clermont, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Pau, Bayonne eurent les pré-

---

(1) *Lettre pastorale de Mgr l'archevêque d'Alger sur les Œuvres d'apostolat.* (Alger, Jourdan, 1881. In-4° de 30 pages.)

(2) *Vie de Mgr Dauphin,* par M. Beluze. (Paris, Gervais, 1886.)

mices de cet apostolat de *frère-quêteur*, car je devais former des Comités après mes sermons, et quêter non-seulement dans les églises, mais à domicile.

» Oh ! quels souvenirs ! et combien, depuis ce temps, je prends pitié des quêteurs !

» Que d'autres les accueillent mal. Lorsque quelqu'un d'eux se présente à moi, la parole de saint Augustin sur ceux qui s'égarent me revient à la pensée : « Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ne savent pas avec quel labeur on trouve la vérité ; pour moi qui n'ai pu qu'après avoir été longtemps et cruellement ballotté par l'erreur, contempler enfin la vraie lumière, il m'est impossible de vous traiter durement. »

» Le plus souvent, néanmoins, je fus accueilli avec sympathie. NN. SS. les évêques favorisaient de tout leur pouvoir une œuvre destinée à réaliser une union qui est restée dans les aspirations les plus chères de l'Église. Les fidèles remplissaient les temples où je venais les entretenir de tant de malheurs et de tant d'espérances.

» Que de traits touchants de générosité, de foi, j'aurais à vous raconter, si je pouvais entrer dans le détail !

» Mais il fallait des épines à ces roses, et elles ne manquèrent pas non plus.....

» J'ai donc été quelquefois éconduit dans des termes qui n'étaient flatteurs ni pour ma mission, ni pour ma personne. On ne connaissait, disait-on, ni les Écoles d'Orient, ni la Sorbonne, ni l'abbé Lavigerie. Si j'insistais, on me faisait entendre que je pourrais bien être « *l'escroc* » qui s'était présenté depuis peu, dans les villes voisines, sous l'habit ecclésiastique, et que la gendarmerie recherchait partout.

» D'autres fois, le procédé était différent. On me couvrait de fleurs, mais pour m'étouffer. Je me rappelle un grand diocèse où l'Évêque, que j'ai bien aimé et pleuré depuis, mais qui ne me connaissait pas alors, n'avait pu me refuser, pour des raisons spéciales, d'autoriser un sermon dans sa cathédrale. Il faisait bâtir cependant une grande église et il craignait pour les ressources qui lui étaient indispensables. Il chercha donc à tout concilier et s'absenta, lorsqu'il apprit ma venue prochaine, laissant à son Grand-Vicaire la mission de me décourager et, en tous cas, d'arrêter tout élan des fidèles. Je dois dire

que le Grand-Vicaire s'acquitta en conscience de sa mission.

» Ah ! mon pauvre abbé, me disait-il à tout instant, vous aurez bien des maux !... On a déjà prêché et quêté dans notre cathédrale, plusieurs fois, depuis quelques semaines. Et puis, dans ce pays, on est de glace pour toutes les œuvres et on ne se laisse pas facilement émouvoir par les étrangers. Croyez-moi, renoncez à prêcher, votre insuccès est certain. »

» Autant de douches glacées sur ma tête, mais en pure perte. A l'âge où j'étais, la tête est chaude, et puis je suis basque, et, à ce titre, entêté, lorsqu'il le faut. « Pour le sermon, répondais-je, je suis à bonne école. A la Sorbonne, les auditeurs ne sont pas nombreux. Comme saint François de Sales, je me contente de trois personnes. »

» Quand il fut question des visites que je faisais, partout, aux habitants les plus recommandables, ce fut une autre tactique. Jamais il ne voulut consentir, sous prétexte qu' « il connaissait trop ses devoirs », à me laisser mettre seul le pied chez une personne de la ville, et, à peine entré, il commençait son discours : « J'ai l'honneur de vous présenter un des professeurs les plus distingués de la Sorbonne, M. l'abbé Lavigerie, directeur d'une Œuvre..... l'Œuvre des Écoles d'Orient. Il vient pour la prêcher. Mais Monseigneur lui a bien fait observer qu'il était impossible d'établir, dans ce pays, une œuvre nouvelle. Nous sommes accablés par les œuvres locales, et vous savez combien on est froid pour tout ce qui vient du dehors. »

» Ce commencement, tout de miel, et cette fin, toute de vinaigre, allaient fort peu à un quêteur ; aussi, dès la troisième visite, coupai-je brusquement la parole à mon introducteur. « Je vous avertis, disais-je, dès les premiers mots, que M. le Vicaire général se propose de calomnier Mgr l'Évêque auprès de vous, et de vous calomnier vous-mêmes. Il prétend que votre ville est inaccessible à tout entraînement de générosité et opposée à toute œuvre qui n'est pas locale. Mais je vous avertis aussi que je n'en crois rien et que je sais, d'après une réputation bien ancienne, que, si vous êtes fermes dans vos entreprises, vous êtes ardents pour le bien. »

» Hélas ! soupirait le Grand-Vicaire, vous verrez bientôt par votre expérience, Monsieur l'abbé. »

» Je le vis, en effet, le dimanche suivant. Je montai en chaire, poussé à bout par tout ce que j'avais entendu, et comme toute quête m'était interdite dans l'église, j'invitai, après mon sermon où j'usai de toutes mes armes, ceux qui voudraient s'associer à notre Œuvre, à me suivre dans la sacristie. Une grande partie de l'auditoire m'y suivit, en effet, et y souscrivit, sur l'heure, 162 dizaines, ce qui faisait seize cent vingt francs de revenu annuel pour nos Écoles d'Orient.

» Le Grand-Vicaire était là, décontenancé et songeant, sans doute, à ce qui l'attendait sur le succès de sa diplomatie. Je ne pus m'empêcher de l'entreprendre un peu à mon tour : « Eh bien ! Monsieur le Vicaire-général, lui dis-je, voyez si vous avez calomnié Monseigneur et votre bon diocèse. Nulle part je n'ai encore eu un succès semblable ! »

» Ce fut bien pis, un moment après ; car m'étant rendu chez le Grand-Vicaire pour y prendre le dîner qu'il m'avait gracieusement offert, à défaut de quête, nous vîmes arriver, tout empressé, un des curés de la ville, qui, ayant appris ce qui s'était passé, le matin, venait me supplier de prêcher, le soir, dans son église. Pour le coup, le Grand-Vicaire éclata. Il prit le curé par les épaules et le poussa dehors, en lui disant : « Monseigneur s'y oppose absolument. »

— « Mais, Monsieur le Vicaire-général, lui dis-je, Monseigneur ne peut s'y opposer, puisqu'il ignore la démarche que M. le curé fait en ce moment. »

— » Je sais bien qu'il l'ignore, et s'il savait ce qui s'est fait ici aujourd'hui, jamais il ne vous aurait permis d'y venir ! »

» Mais, je me hâte de le dire, une telle réception était un cas rare. Je ne me rappelle qu'un accueil de même force, ou pire encore, c'est celui d'un curé de cathédrale qui m'a mis à la porte sans rire et pour tout de bon. Il est vrai que j'ai été sur le point d'en avoir, et sans la chercher, une singulière revanche. L'évêque de ce diocèse étant mort peu d'années après, lorsque j'étais moi-même auditeur de Rote, il fut question de me donner son siège, et je ne pus m'empêcher de sourire en moi-même, en pensant à la figure qu'aurait faite le pauvre curé, obligé de faire entrer solennellement dans son église celui qu'il en avait si peu cérémonieusement éconduit.

Mais j'ai perdu l'occasion de lui rappeler, selon l'usage, que les rois de France ne vengent pas les injures des ducs d'Orléans, car je fus nommé évêque de Nancy.

» Il ne suffisait pas d'obtenir le concours des fidèles. Il fallait, puisque l'Œuvre commençait à montrer sa vie, avoir l'approbation de Celui sans lequel tout ce qui se fait dans l'Église reste sans fécondité.

» Le Conseil des Écoles d'Orient, qui n'avait d'abord été, comme vous l'avez vu, composé que de laïques, s'était adjoint, peu à peu, des ecclésiastiques en nombre égal.

» Le cardinal Morlot accepta d'être protecteur de l'Œuvre. Ce fut ce vénérable Prince de l'Église, qui, sur la demande du Conseil, sollicita l'approbation du Saint-Siège. Elle fut obtenue sans peine. Par deux Brefs, en date du 13 décembre 1857 et du 29 janvier 1858, Pie IX, de sainte et douce mémoire, accorda ses encouragements et des indulgences nombreuses aux prêtres directeurs et aux associés de l'Œuvre.

» Celle-ci entrait ainsi dans le courant de la vie catholique. Il ne lui manquait plus d'autre recommandation que celle des services rendus (1). »

L'occasion s'en présenta bientôt.

A la fin de l'année 1859 et au commencement de 1860, des troubles graves éclatèrent dans le Liban. Les Druses et les Métualis, populations féroces de la Syrie, s'unirent aux Musulmans pour se précipiter sur les Chrétiens. Les villes, les villages furent livrés à l'incendie, au pillage, au massacre; plus de cinquante mille Chrétiens perdirent la vie. Des misères sans nombre, des orphelins, des veuves sollicitèrent la charité du monde catholique. La France, alliée et protectrice de ces populations chrétiennes, ressentit une émotion profonde. Une expédition militaire fut résolue, pour sauver ce qui restait des populations du Liban. Mais il fallait chercher en même temps à réparer de si grands désastres.

L'Œuvre des Écoles d'Orient comprit que ce devoir lui était plus spécialement imposé. Dans un appel au clergé

---

(1) *Vie de Mgr Dauphin*, par M. Beluze. (Paris, Gervais, 1886. In-12 de 468 pages.)

de France, son directeur, M. l'abbé Lavigerie, s'exprimait ainsi :

« Votre cœur aura été douloureusement ému par des cris de détresse qui nous arrivent de l'Orient.

» Des milliers de Chrétiens, nos frères, impitoyablement massacrés par des hordes fanatiques; des femmes odieusement outragées; des prêtres, des religieux, des religieuses, mis à mort dans les supplices et abandonnés sans sépulture; partout le pillage, l'incendie, la violence : tel est le résumé des tristes nouvelles que chaque jour nous apporte de la Syrie. Depuis près de deux mois, des troupes fugitives de Maronites errent dans les montagnes, chassées de leurs demeures et partagées entre les tortures de la faim et la crainte du sabre qu'un chef de ces barbares a juré de ne remettre au fourreau *que lorsqu'il aurait tranché la tête du dernier homme qui fait le signe de la croix!* Des multitudes de blessés, de femmes, d'enfants, échappés au meurtre et aux flammes, se réfugient dans les villes que cette troupe sanglante a respectées et assiègent, pour éviter le déshonneur ou la mort, les maisons de nos prêtres et de nos sœurs.

» Dans leur détresse, ces infortunés se sont souvenus de la France; c'est vers elle que s'élèvent les plaintes de ces martyrs, de ces confesseurs de notre foi.

» Mais que de désastres à réparer, que de malheurs à soulager! C'est en leur faveur que le Conseil de l'Œuvre des Écoles d'Orient a voulu élever la voix, persuadé que les catholiques de France n'ont pas oublié les antiques liens qui les rattachent à cette nation maronite que l'on a si justement nommée la *France de l'Orient.*

» Je m'adresse donc à vous avec confiance; je viens vous demander, pour cette Œuvre de charité et de foi, le concours de votre zèle (1). »

Cet appel, bientôt renouvelé par la presque unanimité des évêques de France, fut, malgré d'autres préoccupations dou-

---

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient et Exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861, p. 7.)

loureuses, le signal d'un des plus admirables élans de charité, dont l'histoire de l'Église fasse mention.

Les évêques de Belgique, d'Irlande, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, sollicitèrent également, à la demande de M. l'abbé Lavigerie, la charité de leurs fidèles.

Le 6 mars 1861, il disposait d'une somme de 2,136,191 francs, sans compter les aumônes en nature, telles que vêtements, ornements sacrés, instruments de toute sorte.

Mais il ne suffisait pas de solliciter et de recueillir les offrandes de la charité, il fallait encore et surtout les distribuer de la manière la plus utile. Le directeur de l'Œuvre s'offrit pour aller, lui-même, présider à cette distribution.

Le 27 septembre, il quitta Paris, accompagné de M. le docteur Jaulerry. Il arriva, dès les premiers jours d'octobre, à Beyrouth où, de concert avec les évêques orientaux, les représentants de la France, et les chefs de notre armée, il organisa les secours sur une vaste échelle. Des comités furent établis pour leur distribution. Un orphelinat pour quatre cents filles maronites fut fondé, à Beyrouth, par l'abbé Lavigerie, sous le nom d'orphelinat de Saint-Charles, et confié aux Sœurs de la Charité. Un second orphelinat pour les garçons fut fondé près de Zahleh, dans l'anti-Liban, et confié aux soins des PP. Jésuites.

Mais Beyrouth n'était qu'une ville de refuge, et il fallait aller sur les lieux mêmes, pour établir avec plus d'efficacité le centre de l'action réparatrice, là même où l'action du mal s'était fait surtout sentir.

M. l'abbé Lavigerie partit donc bientôt pour la montagne, afin d'y organiser ses différentes Commissions et d'assigner à chacune d'elles la part qui lui serait faite dans les ressources dont il disposait.

Ce fut Deir-el-Kamar qui reçut, la première, sa visite.

« Je viens, écrivait-il de cette ville, de traverser une foule de villages de la montagne, et j'ai assisté à un spectacle aussi inattendu qu'émouvant, à l'occasion de l'entrée du consul de France dans quelques-unes des localités ruinées. Vous ne vous figurerez pas le tableau saisissant qu'offraient ces pauvres paysans presque en haillons ou revêtus des habits que nous

leur avions donnés, venant décharger leurs armes en signe de joie et entonnant leurs chants de guerre en l'honneur de la France. Au milieu de tout cela, le clergé arrivant avec des lambeaux d'ornements soustraits au pillage, et les femmes faisant fumer l'encens sur des assiettes de terre. Ce spectacle de tristesse et de joie, ce deuil peint partout à côté des chants de triomphe, me rappelaient, malgré moi, au milieu de ces actes de la charité chrétienne, ce sourire, à travers les larmes, de la femme d'Hector, dont parle le vieil Homère.

» Ce contraste n'a pas marqué notre entrée à Deir-el-Kamar. Ici tout est sombre et lugubre; tout porte l'empreinte du désespoir et de la mort.

» Je sors du sérail, où le pacha avait reçu six cents Chrétiens, en leur promettant la vie sauve, s'ils déposaient les armes. Le pavé des chambres, des terrasses, des cours, tout porte la trace de longs ruisseaux de sang, affreux témoignage de la perfidie et de la cruauté des Turcs. Tous les Chrétiens réfugiés dans ce palais ont été massacrés, sauf un seul, qui s'était caché sous un escalier d'où il entendait tout, et qui nous conduisait lui-même dans cette triste visite. Il nous a montré la terrasse d'où le plus grand nombre de ces infortunées victimes étaient précipitées par les soldats turcs, pour être reçues sur la pointe des poignards des Druses et massacrées ensuite. Ils sont là encore, au nombre de plusieurs centaines, ces malheureux, à peine recouverts d'un peu de terre et de chaux qu'ils doivent à la pitié de nos soldats : leurs bourreaux les avaient laissés absolument sans sépulture.

» Près de cette terrasse, il s'en trouve une autre dont la vue est plus atroce encore. On y voit, pratiqué dans un mur, un trou rond par lequel ces furieux forçaient leurs victimes à passer le bras ; celles-ci étaient enfermées dans un appartement contigu auquel le mur servait de clôture. Ils pariaient alors à qui d'entre eux abattrait le mieux, d'un seul coup de sabre, le bras du patient. J'ai vu des flots de sang qui ont découlé de cet endroit horrible sur les murailles du palais, et les Turcs, qui l'occupent encore, n'ont pas même eu la pudeur d'effacer ces vestiges de leur cruauté !

» Quelle preuve plus accablante de la complicité des pachas, que tout ce triste spectacle !

» En sortant du sérail, nous avons visité la maison qu'occupaient autrefois les sœurs Mariamettes. Là aussi on avait entassé, dans les chambres voûtées, des centaines de cadavres, et quoique nos soldats les eussent retirés depuis un mois, l'odeur était tellement insupportable que nous avons dû nous retirer à la hâte, ne pouvant y tenir. Un officier français nous a raconté que, le jour de l'entrée de nos troupes à Deir-el-Kamar, plusieurs centaines d'habitants des villages les suivaient, cherchant dans les décombres les restes de ceux qu'ils avaient aimés. Arrivée devant la maison des sœurs, une pauvre femme, éperdue de douleur, se précipite sur ces cadavres en putréfaction, qui étaient là depuis trois mois. Elle venait de reconnaître les vêtements de son mari. Elle embrasse avec fureur ces tristes restes, et s'emparant, par un mouvement plus prompt que la pensée, de l'un des bras du cadavre, elle court toutes les rues de la ville, en criant vengeance contre les Druses !...

» A quelques jours de là, une femme, la même, peut-être, qui avait vu toute sa famille massacrée sous ses yeux, reconnaît à Deir-el-Kamar la femme d'un Druse, l'un des assassins de son mari. Elle s'arme d'une épée, poursuit la femme druse, se précipite sur elle, la terrasse avec toute la force que donne le désespoir ; quand elle tient son ennemie, elle fait le signe de la croix et lève la tête au ciel, en demandant à Dieu la force de venger les siens ; puis, d'un seul coup de sabre, elle détache la tête de la femme druse. Nos soldats, nos officiers étaient présents ; pas un seul n'a eu le temps de s'opposer à cet acte de vengeance sauvage. « Je n'ai rien vu de plus sublime que la pose et la prière de cette femme », me disait un de nos officiers. « Hélas ! je n'ai jamais rien entendu qui ait plus désolé mon âme ; jugez quelles douleurs il faut à des Chrétiens pour préparer et pour exécuter des actes semblables ! »

» L'église maronite a été aussi visitée par nous.....

» J'ai dit la messe à cette pauvre église, écrivait-il encore le lendemain, 1er novembre ; je ne crois pas en avoir jamais célébré de plus émouvante. Les habitants de Deir-el-Kamar avaient été avertis de notre intention. M. le consul de France m'avait prévenu qu'il désirait assister officiellement au saint sacrifice, et le commandant militaire avait mis un piquet à

notre disposition. M. Najean, prêtre de la Mission et aumônier des troupes expéditionnaires, m'avait envoyé, du château de Bet-Eddin, où les troupes sont cantonnées, les ornements nécessaires. A huit heures et demie, tout était prêt. Tout ce qu'il y avait de chrétiens à Deir-el-Kamar s'était rendu dans l'église. Je suis allé recevoir à la porte, d'une manière solennelle, le consul et les officiers. Lorsqu'ils sont parvenus jusqu'au fond du sanctuaire, les fronts des pauvres habitants se sont relevés pour la première fois. Ils semblaient voir, dans la réparation de leur culte, le gage le plus sûr de la réparation de leurs malheurs. La messe s'est dite en silence. Quand, au moment de la consécration, la voix de l'officier français qui commandait la troupe, a fait entendre le cri : Genou terre ! et qu'ensuite nos tambours ont résonné sous ces vieilles voûtes à demi détruites et témoins de tant de crimes, l'émotion de tous a été profonde; cette pauvre population était prosternée, le front contre terre; elle pleurait à la fois de joie et de tristesse, et ceux qui étaient là, prêtres et assistants, avaient aussi, je vous l'assure, les larmes aux yeux (1)... »

Le voyage ne fut pas sans dangers. En traversant l'un des chemins abruptes du Liban, le cheval que montait M. Lavigerie s'abattit d'une manière si malheureuse que celui-ci se rompit le bras, et, sans les secours immédiats du médecin qui l'accompagnait, il en aurait pu résulter des conséquences graves. Mais laissons-le nous raconter lui-même cet accident :

« Le lendemain, de grand matin, nous partions pour Hamana, où le général de Beaufort avait envoyé des troupes, dès la veille, afin d'y aider aussi l'action de la charité. Dans ce trajet, qui est d'environ six ou huit lieues, il m'arriva un de ces accidents, si communs dans ces montagnes, et qui retarda nos travaux pendant quelques jours. Au moment où nous apercevions le village de Hamana, détruit complètement, ainsi que tous ceux qui l'environnaient, mon cheval, fort mauvais, du reste, soit dit pour l'excuse de la pauvre bête et pour la mienne, ne pouvant se tenir debout dans un de ces chemins étroits, pleins de cailloux roulants, si fréquents dans la Syrie,

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient et exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861.)

s'abattit tout à coup, et me précipita en avant sur des rochers. La chute fut si malheureuse que mon épaule se trouva déboîtée, le coude rompu.

» La douleur fut vive, et je perdis, un instant, connaissance. Revenu à moi, on fut obligé de me traîner, à travers les sentiers, jusqu'à l'une des filatures de M. Palluat, où M. Bertrand, représentant de cette honorable maison, m'accueillit avec bonté, la bonté que je pouvais attendre d'un compatriote. Je vois encore les figures désolées des Maronites qui remplissaient les tristes ruines du village et les abords de l'usine. « Nous sommes voués au malheur, disaient-ils, et tous ceux qui veulent nous faire du bien deviennent malheureux comme nous. Hélas! nous sommes perdus, nous sommes perdus, maintenant; c'est chez nous qu'il s'est brisé le bras. Il ne voudra plus rien faire pour Hamana. Notre village sera maudit à ses yeux. » Ils ne savaient pas que le plus doux souvenir que je dusse rapporter de ce voyage, était celui de leur montagne, où il m'avait été donné de souffrir pour l'amour d'eux.

» Cependant le docteur Jaulerry, que la Providence plaçait à côté de moi dans ce moment douloureux, s'était empressé de visiter et de remettre en place mon bras malade, de concert avec mon fidèle drogman, Michel Rose. La douleur s'était peu à peu calmée, et, quoique le bras demeurât enflé pendant de longs jours encore, je repris immédiatement mon œuvre. Ma plus vive, ma seule peine, eût été, comme je l'écrivais alors, que mon accident eût retardé, d'une seule minute, le soulagement d'un malheureux (1). »

M. l'abbé Lavigerie visita aussi Saïda et les environs, où, au témoignage du R. P. de Damas, « quarante villages furent brûlés; les églises et les couvents renversés, plus de cent cinquante mille pièces de bétail enlevées. Les hommes, les femmes et les enfants, dont la fatigue retardait la fuite, furent égorgés, les femmes enceintes éventrées, et plusieurs Religieuses chassées nues dans les montagnes, après les plus effroyables outrages (2). »

---

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient et exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861.)

(2) *Ibid.*

A Zahleh, il reçut l'hospitalité dans une pauvre chambre du faubourg de Maalakah, alors occupée par les Pères Jésuites, et seul reste de l'habitation d'une communauté indigène de femmes, qui se trouvait transportée à Ghazir. « Cette communauté, écrivait-il plus tard, a pour fondateur l'un des missionnaires les plus éminents de la Compagnie de Jésus, le P. Riccadonna. Agé de plus de soixante ans, dont trente se sont écoulés en Syrie, le P. Riccadonna conserve dans sa verte vieillesse toute l'ardeur d'une âme jeune. Le zèle ardent qui le dévore, sa connaissance intime de la langue et des mœurs du pays, lui ont fait mener à bonne fin les entreprises les plus périlleuses et les plus délicates en apparence. Il fut, avec le P. Ryllo et, plus tard, le P. Estève et le P. Canuti, le fondateur de la mission actuelle des Jésuites dans le Liban. Il a vu croître successivement, sous ses yeux, cette grande œuvre, commencée par de si habiles ouvriers. L'activité infatigable des Pères a ouvert, en Syrie, quatre missions et un collège. Leur esprit de dévouement, de zèle ardent, les rend admirablement propres à ces travaux de l'apostolat. Aussi ont-ils obtenu partout de merveilleux succès. Il ne leur manquait que la consécration du sang. Ils viennent de l'obtenir dans le dernier massacre, et à Zahleh même (1). »

En se rendant à Damas, où les chrétiens n'étaient pas alors en sûreté, un nouveau danger menaça le Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient et son compagnon. Ils avaient dû prendre le costume du pays, et s'étaient mis en route, escortés de quatre soldats turcs que Fuad-Pacha leur avait donnés. Un violent orage les surprit. La nuit était venue, les ânes qu'ils montaient refusaient de marcher, les éclairs seuls dirigeaient leur course à travers les précipices. Après avoir marché plusieurs heures par une pluie battante, après être tombés vingt fois et avoir roulé dans vingt fondrières, après avoir traversé une rivière, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, ils arrivèrent, vers minuit, à Damas.

« Il était onze heures du soir, écrivait plus tard M. l'abbé Lavigerie, lorsque nous aperçûmes, de loin, les premières

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient et exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861.)

lumières de Damas. Une heure nous en séparait encore, et quelle heure, mon Dieu! et quel chemin pour descendre de la montagne! et quel inextricable dédale que celui des rues de Sahlhié, l'un des faubourgs de Damas, pendant la nuit, sans lumière, au milieu de crevasses pleines d'eau! Nos soldats turcs marchaient stupidement devant nous, sans se retourner une seule fois pour savoir si nous pouvions les suivre. J'étais tenté de frapper à une maison, comme j'avais été tenté de le faire aussi, en traversant deux villages musulmans de la montagne. Mais l'incertitude de l'accueil qui nous serait fait dans un pareil moment, lorsqu'on reconnaîtrait en nous des chrétiens, me retenait toujours. Enfin, après une demi-heure de ces tristes ruelles, nous étions à l'une des portes de Damas.

» Ce fut peut-être pour nous le moment le plus périlleux. Il fallut, pour entrer, un quart d'heure de pourparlers avec l'officier turc qui gardait la porte et qui, du haut d'une croisée prudemment placée au troisième étage, nous fit subir un long interrogatoire. Pendant ce temps, nos vêtements, trempés par la pluie, par la sueur, se refroidirent sur nous, et nous grelottions, lorsque nous nous remîmes en marche pour arriver à l'unique hôtel de Damas. Nous n'étions pas au bout de nos tribulations. Il fallut s'arrêter à dix corps de garde, la ville étant en état de siège. Il fallut faire ouvrir dix portes de bazars, et, à chacune d'elles, stationner jusqu'à ce que le portier se fût réveillé aux coups redoublés de notre guide et à ses cris assourdissants de : *Ephta! Ephta!*.....

» Dès que nous pûmes sortir, notre premier soin fut de nous rendre, conduits par l'un de MM. les drogmans du consulat de France, dans le quartier autrefois habité par les chrétiens. Je n'ai vu nulle part un pareil spectacle. La ville chrétienne, on peut la nommer ainsi, car elle formait un quartier absolument distinct, comptait environ trente mille habitants et deux mille maisons; des églises, des monastères, entre autres ceux des Lazaristes, des Sœurs de la Charité, et des Franciscains.

» Sur ces trente mille chrétiens, huit mille environ avaient péri, massacrés dans la ville même, ou égorgés dans leur fuite. Des maisons où ils demeuraient, pas une seule n'était

demeurée debout. Elles étaient toutes détruites, rasées, de telle sorte qu'il n'en restait plus un seul débris habitable ; et, de ces débris mêmes, tout ce qui pouvait être d'une valeur quelconque avait été enlevé. Le bois, le fer des cloisons, des portes, des fenêtres mêmes, avaient été arrachés. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce vandalisme, lorsqu'on sait que le pillage a duré *vingt-deux jours,* sans répression. Les habitants de Damas ont commencé, en pillant tous les objets précieux. Ceux des faubourgs sont venus ensuite, puis ceux des villages environnants, et, enfin, les Bédouins mêmes, accourus du désert pour prendre part à cette immense curée.

» Nous voulûmes monter au sommet d'un minaret bâti, suivant l'usage, dans le quartier chrétien, et que les Turcs avaient religieusement épargné. Nous pouvions embrasser ainsi d'un seul coup d'œil cet ensemble de désolation. On eût dit qu'un immense tremblement de terre avait arraché violemment toutes ces maisons de leurs fondements, et les avait lancées les unes contre les autres. Il ne restait nulle part trace de construction régulière. Les rues avaient disparu, presque partout sous les décombres. Un seul édifice restait debout, comme un vivant reproche à l'ingratitude et au fanatisme des musulmans : c'était celui des Filles de la Charité, où ils étaient venus tant de fois recevoir des secours, faire soigner leurs plaies, et qu'ils avaient pillé comme les autres. Ils ne l'avaient point renversé, mais les traces de flammes au-dessus de toutes les embrasures montraient qu'ils n'avaient point même su respecter la demeure de leurs bienfaitrices.

» Le récit des massacres de Damas, des atrocités sans nom, des infamies commises sur des femmes, des vieillards, des enfants sans défense, a rempli nos feuilles publiques ; ce n'est pas ici le lieu de le recommencer. Nous avons appris, cependant, de la bouche des témoins, des victimes de ces excès, des détails pleins d'horreur. Nous avons vu, de nos yeux, des cadavres à demi dévorés par les chiens, restant sans sépulture sous les décombres des maisons renversées. Nous avons su qu'à l'heure même où nous étions là, près de cinq mois après les massacres, cinq ou six cents femmes chrétiennes, enlevées par la violence, étaient encore enfermées dans les harems

ou perdues au milieu des Bédouins du désert, sans que l'on pût en retrouver les traces (1)!... »

C'est dans le cours de ce voyage que M. l'abbé Lavigerie eut, avec Abd-el-Kader, qui avait mis avec tant d'humanité son influence au service de nos frères d'Orient, une entrevue dont il nous a lui-même laissé le récit.

« Avant de quitter Damas, où j'avais passé huit jours, écrivait-il après son retour en France, je crus avoir à remplir, au nom de ceux qui m'envoyaient, un devoir auquel je me sentais, du reste, disposé par mon cœur. Je venais, en effet, secourir nos malheureux frères, et si j'en trouvais encore à Damas, qui pussent profiter de ces secours, je le devais à la protection d'un homme qui s'est fait un nom dans nos guerres d'Afrique, mais qui a encore grandi dans l'opinion, en défendant, durant des jours funèbres, nos coreligionnaires d'Orient. J'ai raconté déjà ma visite à Abd-el-Kader. Je ne puis que reproduire ici le récit que j'en ai fait ailleurs :

» Je n'oublierai pas aisément, disais-je, l'entrevue que j'eus alors avec l'émir. Sa figure calme, douce et modeste, sa parole grave, l'esprit de justice et de fermeté, qui paraissait dans ses discours, répondaient à l'idée que, d'avance, je m'étais faite de lui. J'étais le premier prêtre français qui l'approchât, le premier même qui fût entré à Damas depuis les massacres. Un de nos plus illustres Prélats (2) m'avait chargé, en partant, de lui rappeler des souvenirs de son voyage en France, et de lui dire que sa conduite si noble ne l'avait point surpris, car il n'avait jamais connu d'homme qui pratiquât mieux la justice naturelle. Je m'acquittai de ce message et d'autres encore exprimant la même pensée ; et l'émir, se frappant la poitrine à la manière arabe, me répondit :

« J'ai fait mon devoir et je ne mérite pas d'éloges pour cela.
» Je suis seulement heureux qu'en France on soit content de
» ce que j'ai fait, car j'aime la France, et je me souviens de
» tout ce que j'en ai reçu. »

---

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient et exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861.)

(2) Mgr Antoine-Adolphe Dupuch, premier évêque d'Alger, de pieuse et sainte mémoire.

» Je lui demandai alors s'il ne préférait pas le séjour de la Syrie à notre ciel brumeux et à notre froide température.

« Ah ! me dit-il, le ciel d'Amboise est beau, mais pas aussi » beau que celui de la Syrie ; mais le ciel de Pau me rappelait le » mien. J'en ai gardé un bien doux souvenir. Je me rappelle » combien on a été bon pour moi dans votre pays.... »

» La conversation changea ensuite et porta sur les évènements de Syrie et sur la part que lui-même y avait prise. Je l'écoutais, avec admiration et avec bonheur, parler, lui, musulman, un langage que le christianisme n'eût pas désavoué. Lorsque je me levai pour sortir, il s'avança vers moi et me tendit la main. Je me souvins que c'était la main qui avait protégé contre la mort nos frères malheureux, et je voulus la porter à mes lèvres, en signe de reconnaissance et de respect ; mais il ne le voulut pas souffrir de moi, quoiqu'il acceptât cet hommage de tous les autres, parce qu'il voyait en ma personne un ministre de Dieu (1). »

Peu de temps après cette entrevue, M. l'abbé Lavigerie quitta l'Orient, où il avait passé six mois, et rentra en France où il fut suivi des bénédictions des populations musulmanes qu'il avait ainsi soulagées, et reçu avec les démonstrations les plus honorables par le Gouvernement français lui-même.

Nous avons sous les yeux, parmi les témoignages de reconnaissance qui lui furent alors donnés et que publièrent tous les journaux du temps, trois pièces que nous ne pouvons passer sous silence.

La première est une adresse de tous les évêques catholiques de l'Orient AU SOUVERAIN PONTIFE PIE IX. Voici ce qu'il y est dit de M. l'abbé Lavigerie :

« Toutes ces œuvres de charité ont été accomplies sous nos yeux, avec autant de zèle que de sagesse, par M. l'abbé Lavigerie, directeur général de la Société des Écoles d'Orient, et digne représentant du clergé de sa nation. C'est au péril de sa propre vie, qu'il a exposée plus d'une fois, que le respectable prêtre a rempli la tâche admirable qu'il avait acceptée. Il

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient et exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861.)

retourne maintenant dans sa patrie, après avoir distribué lui-même plus d'un million, et assuré, par le moyen de plusieurs comités, la distribution de nouveaux secours, pendant la saison d'hiver. Nous savons qu'il se rend auprès de Votre Sainteté pour lui rendre compte de ce qu'il a fait ; mais nous tenons nous-mêmes, Très-Saint Père, à rendre à Votre Sainteté un témoignage solennel des bienfaits que nous avons reçus des catholiques de France et de leur digne représentant.

Les Maronites : † PIERRE-PAUL, patriarche d'Antioche et de l'Orient ; † YOUSSEF BEZCH, évêque de Couroche ; † TOBIE AWN, évêque de Beyrouth ; † JOSEPH MARIDH, vicaire du Patriarche ; † BOTROS BESTANI, évêque de Saint-Jean-d'Acre ; † BOTROS MASSAD, évêque de Hama.

Grecs-unis : † CLÉMENT, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie et Jérusalem ; † IGNACE, archevêque de Bosra et du Hauran ; † GRÉGOIRE, évêque de Saint-Jean-d'Acre et de ses environs ; † BASILE, évêque de Zahleh et de Bekaa ; † MELETIOS, évêque de Balbeck et de ses environs ; † AMBROISE, évêque du Cénacle de Jérusalem.

Arméniens : † GRÉGOIRE, patriarche de Cilicie et de Syrie ; † STÉPHAN, évêque d'Adana, vicaire du Patriarche ; † JEAN, évêque de Césaréa ; † MICHEL, évêque de Jérusalem.

Syriens : † JACOB, évêque de Damas ; † MATTHIEU, évêque d'Emès et Hama (1). »

La seconde pièce est une Adresse des Évêques grecs-catholiques à l'ÉPISCOPAT, AU CLERGÉ ET AU PEUPLE FRANÇAIS. Ils ne s'expriment pas, sur M. l'abbé Lavigerie, en termes moins honorables :

« Le soin et le zèle pastoral que vous avez mis, vénérables Frères, à appeler le peuple français, si charitable et si dévoué, au secours de ses malheureux frères de Syrie, tombés dans l'abîme de la plus profonde misère, a conservé la vie à des milliers de malheureux qui n'avaient échappé au sabre que

---

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient, et Exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin 1861.)

pour succomber à la faim, à la nudité, à la privation de tout abri, et aux fatigues qui ont suivi ces affreux évènements. Que d'hommes, de femmes et d'enfants ont été vêtus, et ont assouvi leur cruelle faim par vos aumônes! Combien et combien de veuves qui n'auraient pas osé mendier, et qui vous doivent la vie! Que d'orphelins qui ont été placés dans les écoles, et dont le présent et l'avenir sont assurés par les dons de ce peuple généreux!

» Quand M. l'abbé Lavigerie, l'ambassadeur de votre charité, est venu de France en Syrie, et a vu de ses propres yeux la grande misère et les grandes nécessités de notre situation, il a distribué avec une grande intelligence les aumônes qui lui étaient confiées. Il a établi, dans les centres des pays incendiés, des comités de secours, composés d'hommes qui ont une profonde connaissance des localités, afin de secourir, sans distinction de personnes, tous les besoins connus. Son tact, sa capacité et sa douceur lui ont attiré l'estime universelle.

» Beyrouth, le 15 décembre 1860.

» *Le patriarche des Grecs catholiques d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient,*

Signé † Clément Bahus (L. S.).

† Athanase Sabbag, archevêque de Tyr et dépendances.
† Ignace Accavi, archevêque de Besra et Hauran.
† Grégoire, évêque de St-Jean-d'Acre.
} Visiteurs apostoliques du couvent de Saint-Sauveur.

† Basile, évêque de Zahleh et Békaa.
† Mélétios Fendi, évêque de Balbec.
† Ambroise Abdo, évêque de Jérusalem (1). »

La troisième, enfin, est un rapport officiel que le ministre des cultes, M. Rouland, adressait à l'empereur Napoléon III, pour lui demander de donner à M. l'abbé Lavigerie la décoration de la Légion d'honneur. Voici ce rapport, publié au *Moniteur universel* du 12 février 1861 :

(1) L'abbé Lavigerie, *Voyage en Orient, et Exposé de l'état actuel des Chrétiens du Liban.* (Paris, Belin, 1861.)

« Sire,

» Lorsque la nouvelle des massacres de Syrie vint attrister l'Europe et émouvoir si profondément la France, l'Œuvre des Écoles d'Orient, organisée depuis quelque temps pour propager la civilisation chrétienne, s'empressa d'offrir son expérience, ses ressources et son dévouement. M. l'abbé Lavigerie, directeur de cette Œuvre, se consacra avec autant de zèle que de succès à provoquer et à recueillir tous les secours que réclamaient instamment tant de nécessités et d'infortunes. Dans le but d'assurer le meilleur emploi des sommes importantes ainsi rassemblées et de compléter sa mission de charité, il a voulu visiter lui-même les contrées désolées du Liban et étudier, non sans fatigues et sans périls, la situation toujours précaire et menacée des populations catholiques. Votre Majesté, Sire, qui se préoccupe si vivement du sort de ces populations et qui leur a accordé si généreusement la protection de ses armes, a appris avec bonheur, par le rapport de M. le Ministre des affaires étrangères, combien la conduite de M. l'abbé Lavigerie avait été digne d'éloges et honorable pour notre pays. J'ai la confiance de répondre à la pensée de l'Empereur, en le priant de conférer à cet ecclésiastique, comme témoignage de sa haute satisfaction, la croix de chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

» Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

» *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,*

» Rouland. »

Des manifestations aussi éclatantes avaient appelé sur le Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient l'attention du Saint-Siège et celle du Gouvernement français. La charge d'Auditeur de Rote pour la France étant devenue vacante, au moment même de son retour d'Orient, par la nomination de Mgr de la Tour d'Auvergne à la coadjutorerie de Bourges, le ministre des affaires étrangères, de qui dépend la présentation à ce titre et qui venait de recevoir de ses agents en Orient le rapport détaillé dont parle le ministre des cultes dans la pièce citée plus haut, proposa pour ces hautes fonctions M. l'abbé Lavigerie.

Peu de temps auparavant, en passant à Rome, il avait pris, à l'Université Romaine, les grades de docteur en droit civil et de docteur en droit canonique, ou, comme on disait autrefois, de docteur *in utroque*.

Le Saint-Siège agréa la proposition du Gouvernement français, et le Souverain Pontife fit connaître sa décision au nouveau Prélat par un Bref ainsi conçu :

« CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

» La lettre que vous Nous avez adressée, le 7 des calendes de septembre, Nous a été très-agréable; elle répond, en effet, à l'opinion excellente que Nous avions depuis longtemps de votre dévouement à Notre personne et à ce Siège de Pierre. Nous avons donc pleine et heureuse confiance que vous vous acquitterez avec zèle et distinction, auprès de Nous, de la charge importante pour laquelle vous avez été désigné. Comme gage de l'affection particulière que Nous vous portons dans le Seigneur, Nous vous accordons, cher Fils, Notre bénédiction Apostolique, et Nous y joignons le vœu d'un véritable et parfait bonheur.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 septembre 1861, de Notre Pontificat la seizième année.

» PIE IX, Pape. »

Il n'y avait qu'à s'incliner devant une décision de ce genre. Mgr Lavigerie, devenu Prélat de la Maison de Sa Sainteté et membre du premier tribunal de la Cour romaine, partit pour la Ville éternelle, au mois d'octobre 1861. Mais en acceptant cette dignité, il avait mis, pour condition expresse, de garder la direction de l'Œuvre des Écoles d'Orient et d'en fonder un Conseil à Rome, de sorte que cette Œuvre aurait eu désormais deux centres, l'un à Paris, l'autre dans la capitale du monde chrétien, comme la Propagation de la Foi a ses deux Conseils de Paris et de Lyon.

Le Conseil de Rome fut donc établi. Il avait, pour président, le cardinal de Reisach; il comptait, pour membres, les plus illustres prélats de la Cour romaine, et parmi eux Mgr Siméoni et Mgr Jacobini, qui devaient être plus tard secrétaires d'État, l'un de Pie IX, l'autre de Sa Sainteté Léon XIII.

L'action de ce Conseil ne fut pas sans éclat. On se souvient encore qu'aux fêtes de la canonisation des martyrs du Japon, qui attirèrent à Rome, en 1862, un nombre considérable d'évèques et de fidèles catholiques, Mgr Dupanloup fut chargé, par lui, de prêcher, en faveur des Écoles d'Orient, un discours, à Saint-André-della-Valle, où l'illustre évêque d'Orléans parut se surpasser; car, malgré la sainteté du lieu, il y fut, à plusieurs reprises, couvert d'applaudissements.

Peu de temps auparavant, Mgr Lavigerie avait prêché, lui-même, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, un sermon dans le même but.

« Depuis dix années, avait-il dit, je plaide la cause des Chrétiens de l'Orient.

» J'ai parcouru la France, recueillant pour eux l'aumône des fidèles de notre patrie. Avec saint Paul je leur ai dit : « Ces contrées d'où vous sont venues la foi qui vous guide, l'espérance qui vous soutient, la charité qui vous élève, sont, comme au temps de Paul, en proie à la faim du corps et à celle de l'âme. La vérité qu'elles vous ont envoyée, elles ne la possèdent plus. Leur foi est persécutée, outragée, opprimée, et c'est à vous, Chrétiens, de rendre à tant de peuples assis dans la mort la vérité qu'ils ont perdue. »

» Mon appel n'a pas été vain, et, dans des circonstances récentes, après les cruels malheurs qui ont ensanglanté la Syrie, j'ai eu la joie d'aller, au nom de l'Europe catholique, distribuer aux victimes d'une oppression barbare, les trésors que leur envoyaient leurs frères.

» Aujourd'hui je viens, continuant mon apostolat, m'adresser, comme Paul, aux fidèles de Rome ; je viens, sous les yeux du Père commun des fidèles, oubliant, un moment, ses angoisses et les nôtres, vous parler des douleurs de vos frères d'Orient.

» Ils sauront qu'après leur avoir donné, il y a quelques jours à peine, un témoignage nouveau de sa sollicitude, Pie IX (1) a daigné me permettre de faire, ici même, un appel

---

(1) Pie IX venait de créer la Congrégation spéciale de la Propagande pour les Rites Orientaux.

à la générosité de ses fils, dans la langue de la France, leur protectrice après Dieu.

» Ils le sauront et ils en seront consolés....

« Vous savez que, depuis l'invasion musulmane, on ne connaît, en Europe, l'existence des Chrétiens de l'Orient que par les cris de douleur qu'ils font arriver jusqu'à nous. Vous savez aussi (et cet exemple, je le cite, parce qu'il nous oblige) comment nos pères ont répondu à cet appel.

» Un sombre voile s'est étendu sur ces régions infortunées, et ce voile ne se déchire, par intervalles, que pour nous laisser apercevoir de nouvelles blessures et de nouvelles douleurs. La persécution des infidèles, les divisions intestines, les hérésies, les schismes désolent à la fois ces soixante millions de Chrétiens, la plupart séparés de nous par leurs croyances, mais tous cependant chers à nos cœurs.....

» A côté de ces lugubres scènes, l'Orient nous offre aussi, mes Frères, des motifs d'espérance.

» Les troubles profonds qui l'agitent, amènent le réveil des pensées religieuses, si intimement unies, dans ces contrées, aux pensées politiques. L'empire turc que le glaive a rendu longtemps redoutable, n'est plus redoutable aujourd'hui que par sa faiblesse et par la difficulté de partager ses ruines.

» Dans cet état de choses, les restes des nations autrefois conquises s'agitent sourdement pour retrouver leur place au soleil de la liberté. D'Alexandrie à Jérusalem, de Jérusalem au Liban, du Liban à Constantinople et aux rives du Danube, tout annonce des changements profonds.

» Or, en Orient, nationalité et religion sont synonymes. C'est leur foi qui a conservé, partout, les nationalités distinctes des Arméniens, des Syriens, des Maronites, des Grecs, des Bulgares, et leur réveil national est en même temps un réveil religieux.

» Ces espérances ont porté le Vicaire de Jésus-Christ à ouvrir ses bras et son cœur, plus larges encore, à tant de peuples infortunés.

» Mais nous, comment devons-nous unir nos efforts à ceux du Pontife suprême ? C'est ce que je vais chercher à vous dire en quelques mots.

» La misère des Chrétiens orientaux est d'une double na-

ture. Ils sont pauvres des biens du corps, ils le sont davantage peut-être encore des biens de l'âme. Il faut, pour favoriser les progrès de la piété parmi eux, pourvoir à ce double besoin.

» Le plus grand nombre de ces Chrétiens appartient au schisme, vous le savez. Nos Catholiques eux-mêmes gémissent, pour la plupart, dans une ignorance lamentable. On doit donc donner aux premiers les secours nécessaires pour amener graduellement l'affaiblissement des préjugés qui les séparent de l'Église, aux seconds l'instruction qui leur manque. C'est ainsi que chacun d'entre nous peut contribuer à rendre plus prompt ce retour, au bercail commun, des brebis perdues, objet, depuis tant de siècles, des larmes de la Sainte Église....

» Nous recevons, presque chaque semaine, des lettres annonçant des conversions nouvelles : prêtres, diacres, simples fidèles, viennent inscrire leurs noms dans l'Église.

» Une seule chose arrête ce mouvement et l'empêche de produire ses fruits, c'est le manque d'apôtres et le manque de moyens matériels. Nous n'avons pas de pain à donner aux prêtres qui reviennent à nous, pas d'églises, pas d'écoles pour les fidèles.

» Le clergé grec schismatique est en possession des églises, des revenus. Il donne l'abondance à ceux qui sont avec lui. Mais, lorsque les Bulgares l'abandonnent, ils se trouvent privés de tout; il leur faut alors vivre de misère et d'aumônes....

» Une autre œuvre non moins nécessaire pour la consolidation de la foi dans l'Orient, c'est la formation de prêtres instruits. Ils y manquent encore. Les seuls ministres du sanctuaire, qui puissent y exercer les fonctions sacrées, sont ou des prêtres hérétiques récemment revenus à l'Église et apportant avec eux leur ignorance souvent profonde, ou des missionnaires latins qui ne peuvent longtemps suffire. Il faut des prêtres indigènes pour préparer l'avenir; il faut faire, pour le clergé oriental, ce que nous faisons pour notre clergé : prendre des enfants choisis, les former, les élever suivant leur rite et leurs usages, et, enfin, leur conférer la mission sacerdotale. C'est un moyen long, sans doute, mais c'est le seul de procéder sûrement et avec fruit.

» Déjà cette œuvre est commencée. Pie IX a appelé près de Lui quelques-uns de ces néophytes. De pieuses chrétiennes ont entrepris d'étendre ces premiers essais. Elles veulent adopter, faire élever de jeunes enfants de ce pays, qui, plus tard, deviendront des prêtres.

» C'est l'œuvre la meilleure que l'on puisse faire pour l'Orient. La formation d'un clergé nouveau, les écoles, le spectacle de la charité de nos prêtres, de nos Frères, de nos Sœurs, voilà le vrai moyen de régénérer, peu à peu, ces malheureuses et chères contrées.

» Déjà nous en avons fait l'expérience; nous entretenons, nous secourons des séminaires, des écoles, dans toutes les parties de l'Orient. Partout, chez les Lazaristes, chez les Jésuites, chez les Frères, on voit des schismatiques, des musulmans, assis à côté de nos enfants catholiques et recevant la même instruction qu'eux. C'est ainsi que les préjugés se dissiperont enfin.

» Et ce qui les dissipera plus doucement encore, c'est le spectacle de la charité, ce sont nos Sœurs, nos admirables Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Joseph, du Bon-Pasteur, de Nazareth, de Sainte-Claire, du Sacré-Cœur de Zahleh, qui n'ont pas craint de tout quitter pour aller, avec leur noble courage, s'immoler près des petits enfants, des pauvres, des malades qui se pressent, chaque jour, autour d'elles.

» Je les ai vues à l'œuvre, mes Frères; j'ai vu des milliers d'hommes, d'enfants mahométans ou chrétiens, réunis autour de ces femmes, leur demandant un secours pour leur pauvreté, un remède pour leurs maux. Je les ai vus baiser avec respect les vêtements de nos Sœurs. J'ai entendu l'une d'elles me raconter qu'un jour, passant au milieu des Musulmans d'une ville d'Asie, elle fut arrêtée par un homme du peuple, qui lui dit, avec une curiosité mêlée de respect : « Ma Sœur, est-ce que, quand vous descendez du ciel, vous autres Religieuses, vous êtes habillées comme vous voilà? (1)..... »

Vers la même époque, Mgr Lavigerie, qui venait d'être ap-

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le Cardinal Lavigerie.* T. II, p. 245. (Paris, Poussielgue, 1884.)

pelé, comme consulteur, dans la nouvelle Congrégation de la Propagande pour les Rites Orientaux, que Pie IX se préparait à établir, installait à Civitâ-Vecchia un Comité pour les Bulgares. En un mot, il continuait son apostolat, malgré ses fonctions d'Auditeur de Rote, comme il l'avait commencé, à Paris, au milieu de ses travaux de la Sorbonne.

Sa vocation l'entraînait malgré lui.

C'est ce qui l'enleva, moins de deux ans après, à la Cour romaine. Le Gouvernement, d'accord avec le Saint-Siége, pensa qu'un évèché lui conviendrait mieux que les fonctions de la diplomatie ou d'une judicature sédentaire. En 1863, M. Rouland, ministre des cultes, lui proposa l'évèché de Nancy. Le Souverain-Pontife, consulté, donna son adhésion à ce projet. Nommé, à Paris, le 5 mars, Mgr Lavigerie fut préconisé, le 16, et sacré, à Rome, le 22 du même mois. Pie IX avait d'abord témoigné au nouvel évèque la pensée de le sacrer lui-même. Mais, sa santé ayant subi, à cette époque, de rudes atteintes de la cruelle maladie dont il souffrait, il désigna, pour le remplacer, le cardinal Villecourt, qu'il fit assister de son aumônier qui était alors Mgr de Hohenlohe, aujourd'hui cardinal, et par son évèque-sacriste, Mgr Marinelli, évèque de Porphyre.

Les journaux romains de l'époque rendent compte du sacre qui eut lieu, avec une grande pompe, dans l'église nationale de Saint-Louis-des Français, en présence de l'ambassadeur de France, prince de la Tour d'Auvergne, accompagné de tout le personnel de l'ambassade, du Tribunal de la Rote, de la plupart des prélats et des princes romains, et d'une foule considérable.

Peu de jours après son sacre, Mgr Lavigerie quittait Rome et arrivait à Nancy où il prenait possession de son siège, le 15 mai. Sa lettre de prise de possession, écrite de Rome même, le jour de Pâques, 5 avril 1863, nous dit les sentiments qui remplissaient alors son cœur (1) :

« Voici que s'approchent, mes très chers Frères, les jours de ma venue au milieu de vous.

---

(1) *Lettre pastorale et Ordonnance de Mgr l'évêque de Nancy et Toul, pour la prise de possession de son diocèse.* (Rome, Salviucci, 1863, in-8° de 12 pages.)

» Je vais quitter cette terre doublement sacrée, où, durant deux années, j'ai trouvé, dans les souvenirs, dans les restes vénérables de tant de saints et de martyrs, les exemples éloquents des vertus les plus chères à Dieu : la foi vive, l'héroïque charité, la résignation, la patience, le détachement de tout, même de sa propre vie, pour ne suivre que le devoir et la justice.

» Je m'éloigne de ce trône auguste sur lequel Dieu a placé, par une merveilleuse disposition de sa sagesse, le plus doux, le plus clément des Pontifes, un Pontife dont la vertu égale les malheurs.

» Admis dans sa maison et sur les degrés mêmes de son trône, comblé des marques publiques et particulières de sa bonté, j'emporte, en m'éloignant de lui, une reconnaissance que rien n'effacera dans mon âme, et le souvenir d'exemples que je demande à Dieu la force d'imiter toujours.

» Je m'éloigne de ces Princes de l'Église, plus éminents encore par leurs vertus que par la majesté de leur pourpre. Je me sépare des membres de ce vénérable tribunal, le plus ancien qui soit au monde, type véritable des institutions de l'esprit catholique, où, depuis huit siècles, les nations chrétiennes sont toutes représentées, près du Père commun des fidèles, et oublient leurs divisions, dans la cordiale intimité de leurs représentants.

» J'abandonne, enfin, tant de prélats distingués, tant d'hommes éminents par leur rang, par leur naissance, par leur mérite, qui, avec une autorité et des missions diverses, entourent le Saint-Siège du même dévouement et de la même fidélité. Je les quitte, profondément touché des témoignages de confiance et de sympathie, que je n'ai cessé d'en recevoir.

» Je vous tromperais, mes très chers Frères, si je ne vous disais que cette séparation m'est profondément douloureuse. Comment en pourrait-il être autrement pour un évêque ? Mais je ne vous dirai pas non plus la vérité, si je n'ajoutais que je me retrouverai avec bonheur dans notre grande, glorieuse et généreuse patrie...

» Comme évêque, je ne dois apporter et je n'apporte au milieu de vous qu'un seul drapeau, celui de Jésus-Christ et de son Église. Je resterai, avec la grâce de Dieu, toujours étranger

aux passions, aux intérêts, aux divisions d'ici-bas. Placé en dehors et au-dessus du monde, je ne veux qu'une seule chose, le salut de vos âmes; et vos âmes, je les aime toutes également, de quelque point de l'horizon qu'elles puissent venir à moi.

» C'est là le sentiment qui remplit mon cœur au moment où je vais prendre place dans cette grande famille dont je suis le Père.

» Vos regards n'ont pas encore rencontré les miens, mes très chers Frères; votre voix n'a pas frappé mon oreille; je n'ai pu faire du bien à aucun d'entre vous. Et cependant je vous aime de cette charité dont la religion seule a le secret, et qui ne connaît ni le temps ni la distance, parce qu'elle a son centre en Dieu qui est toujours et partout.

» Pauvres, mes Fils bien-aimés, parce que vous êtes les préférés de Jésus-Christ, je viens partager avec vous tout ce qu'il plaira à Dieu de me donner, et je regarderai comme mes jours les meilleurs ceux où je pourrai sécher une de vos larmes, guérir une de vos blessures.

» Riches, privilégiés de l'intelligence ou de la fortune, je vous porte la parole de vie qui relève et qui sanctifie la richesse et l'intelligence; la parole qui console les tristesses et les douleurs de l'âme, plus amères encore que celles du corps.

» Vous tous, qui que vous soyez, grands ou petits, pères ou enfants, heureux ou malheureux, j'ai reçu la mission de vous enseigner les trois choses les plus grandes, les plus saintes, les plus nécessaires qui soient ici-bas, à savoir : la foi qui soutient et dirige la vie, l'espérance qui la console, la charité qui la rend heureuse et féconde (1)... »

Cette Lettre Pastorale se termine par une page non moins digne d'être rapportée :

« J'avais écrit ces paroles et je voulais arrêter là ce premier épanchement de mon âme. Mais je viens d'assister au plus

(1) *Lettre Pastorale et Ordonnance de Mgr l'Évêque de Nancy pour la prise de possession de son diocèse.* (Rome, imprimerie Salviucci, 1863.)

magnifique des spectacles, et je veux vous le redire, parce que je vous y ai associés étroitement par la pensée.

» Je viens de voir réunis, sous le ciel de Rome et devant le temple le plus magnifique qui fût jamais, les représentants de tous les peuples du monde. Ces hommes, rassemblés des quatre extrémités de l'univers, attendaient, frémissants d'impatience et d'enthousiasme, l'apparition d'un homme dans lequel, selon l'expression touchante de la tradition chrétienne, ils étaient venus voir Pierre lui-même. Au milieu de cet océan de têtes humaines, agitées comme par la tempête, s'élevait, immobile sur l'obélisque mystérieux de l'Égypte, la croix triomphante de Sixte V. Et à ses pieds, toutes les langues de la terre se croisaient dans les airs, étonnées de se trouver réunies dans l'expression d'un même sentiment et d'un commun hommage.

» Tout d'un coup, les murmures cessent, les têtes se courbent, les yeux se remplissent de larmes : au-dessus du portique de Saint-Pierre avait apparu, entre le ciel et la terre, la grande et noble figure de Pie IX, avec la quadruple majesté de son sacerdoce, de sa royauté, de ses malheurs et de sa vieillesse.

» Au milieu de ce silence universel, une langue seule s'est fait entendre : celle de notre France, ordonnant à nos soldats de ployer le genou. Et pendant que, de cette voix sonore qui prend sensiblement, en ces occasions, un accent surnaturel, Pie IX, les bras élevés vers le ciel, bénissait la ville et le monde, nos aigles s'inclinaient lentement sous la main du Vicaire de Jésus-Christ...

» J'avais le bonheur d'être aux côtés du Saint-Père; mon regard planait, au loin, sur la multitude, et, plus loin encore, sur le ciel; et, en entendant tomber les paroles de la bénédiction, en voyant la France représentée si noblement sous mes yeux, je pensais à notre patrie, et il me semblait que, une fois encore, le cœur de Pie IX redisait cette belle prière qu'il adressait à Dieu, il y a quelques mois : « Je vous bénis, vous,
» Français, ici présents, disait-il aux représentants de notre
» armée. Je bénis vos parents et ceux qui vous sont chers. Je
» bénis la France et son armée, partout où elle se trouve. Je
» bénis la famille impériale et, en particulier, le prince impé-

» rial qui m'est uni par des liens spirituels. Je bénis l'admi-
» rable épiscopat de la France et son digne clergé. Je bénis
» tous ces millions de catholiques répandus sur toute la sur-
» face de ce grand pays, qui, en mille manières, ont cherché
» et cherchent encore à aider et à fortifier le Saint-Siège et le
» Père commun de tous les fidèles. »

« Et moi, votre évêque, chargé désormais de vos âmes, je pensais à vous, M. T. C. F., à votre chère Lorraine, à ces bons habitants de mon diocèse futur, et, unissant ma prière à celle du Pontife suprême, je disais à Dieu :

» Seigneur, répandez sur mes Fils les bénédictions de votre main miséricordieuse!

» Donnez à leurs moissons la rosée qui féconde et le soleil qui vivifie!

» Donnez à ceux qui sèment, le courage, à ceux qui recueillent, la charité!

» Donnez la fécondité à leurs campagnes, la prospérité à leurs industries!

» Donnez à leurs bras le travail, à leur âme la justice!

» Donnez la douceur à leurs filles, l'honneur et le courage à leurs fils, la paix et la vertu à leur foyer domestique!

» Donnez surtout, Seigneur, donnez à tous le bonheur ineffable de Vous connaître, de Vous aimer, car sans cela tout le reste n'est rien qu'un songe qui passe! (1) »

---

(1) *Lettre Pastorale et Ordonnance de Mgr l'Évêque de Nancy pour la prise de possession de son diocèse.* (Rome, imprimerie Salviucci, 1863.)

LIVRE DEUXIÈME

ÉPISCOPAT A NANCY

CHAPITRE UNIQUE

Sommaire. — *Situation du diocèse de Nancy à l'arrivée de Mgr Lavigerie. — Hommage rendu par lui à ses prédécesseurs. — Principales œuvres qu'il entreprend dans ce diocèse. — Fondation d'une Caisse de retraite pour les prêtres âgés et infirmes. — Création d'une Officialité diocésaine. — Œuvres relatives à l'éducation de la jeunesse. — Fondation d'une Maison de Hautes-Études pour la formation des professeurs. — Prébendes pour les anciens professeurs. — Maison des Étudiants en droit. — Développement de la Malgrange. — Institution du B. Pierre Fourier de Lunéville. — Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson. — Création d'un Séminaire spécial pour la philosophie. — Sollicitudes pour le Séminaire de théologie, pour les vocations ecclésiastiques. — Maisons religieuses pour l'éducation des jeunes filles. — Règlements généraux. — Examens des Sœurs institutrices et brevet délivré par l'Évêque. — Oppositions au dehors. — Approbation du Saint-Père. — Règles nouvelles données à plusieurs Communautés. — Sœurs du Saint-Cœur de Marie. — Sœurs de la Sainte-Enfance. — Érection de l'abbaye de Flavigny. — Administration temporelle. — Lettres pastorales sur le Syllabus; sur saint Martin ; à l'occasion de l'anniversaire séculaire de la réunion de la Lorraine à la France. — Translation à l'archevêché d'Alger. — Lettre d'adieux au diocèse de Nancy. — Mgr Foulon. Son opinion sur son prédécesseur.*

Le dimanche 10 mai, fête du Saint Cœur de Marie, Mgr Lavigerie fit son entrée solennelle dans son église cathédrale de Nancy. En choisissant cette fête pour son intronisation, le nouvel Évêque « voulut, comme MM. Gérard et Jambois, ses vicaires généraux, l'écrivirent aux ecclésiastiques du diocèse, placer, d'une manière toute spéciale, sous la protection de la Reine des Anges, sa personne, son clergé et tout son diocèse ».

L'Évêque de Nancy ne put, comme il le disait plus tard au Souverain Pontife, s'empêcher de constater, dès l'abord,

l'état florissant de la religion dans le plus grand nombre des paroisses et de rendre un hommage public à ses prédécesseurs (1).

« Sans doute, disait-il, il y a ici, comme partout ailleurs, et surtout dans les villes, des misères de plus d'une sorte ; mais le fond de la population est excellent, et, avec la fermeté et la force de caractère qui est le propre de cette province, il a conservé des habitudes vraiment chrétiennes et morales.

» Une des preuves les plus évidentes que l'on puisse donner de cet heureux état de choses, est le grand nombre des vocations ecclésiastiques et religieuses. Proportion gardée de la population, le diocèse de Nancy est, peut-être, celui de toute la France, sans exception, qui compte le plus grand nombre de ces vocations. Ainsi, pour quatre cent vingt-huit mille âmes, il a actuellement au moins mille prêtres vivants, soit au dedans, soit au dehors du diocèse, et ses Séminaires reçoivent, chaque année, de très nombreux jeunes gens qui se destinent au sacerdoce. De même, l'évêque de Nancy compte, dans les communautés soumises à sa juridiction, près de six mille Religieuses.

» Toutes les œuvres de foi sont également établies et fleurissent dans cette Église : le Denier de Saint-Pierre, la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, l'Œuvre des Écoles d'Orient,

---

(1) Nous avons sous les yeux, pour nous guider dans le résumé que nous allons faire de la vie épiscopale de Mgr Lavigerie à Nancy, un document précieux : c'est le compte-rendu sommaire, ou plutôt l'exposé de son administration diocésaine, que le vénérable Prélat adressa, conformément aux Saints Canons, au Souverain Pontife, au moment où il allait quitter Nancy. Ce document, auquel la Sacrée Congrégation du Concile décerna de grands éloges, a été imprimé et communiqué au clergé du diocèse, par une Lettre dans laquelle Mgr Lavigerie disait à ses prêtres :

« Ce mémoire vous appartient ; c'est vous qui en avez été, à proprement parler, le sujet et les auteurs, puisque le plus grand nombre des œuvres dont il y est traité ont été accomplies par vous ou avec votre concours. Recevez-le donc comme un dernier témoignage de mon estime, de ma confiance et de mon affection paternelles, comme une sorte de testament spirituel où vous pourrez quelquefois retrouver le souvenir de ce que j'ai, sinon accompli, du moins désiré d'accomplir, avec la grâce de Dieu, pour votre sanctification, pour votre honneur et pour le bien de ce diocèse. »

l'Œuvre des Campagnes, l'Œuvre de l'Adoration Perpétuelle, l'Œuvre des Églises pauvres, et une infinité d'autres Œuvres locales qu'il serait trop long d'énumérer.

» L'éducation de la jeunesse y est soignée. Les catéchismes se font par messieurs les curés avec une grande régularité. Il y a des Religieuses pour l'éducation des filles, dans le plus grand nombre des paroisses, des Frères dans quelques-unes ; et, en 1863, l'Administration épiscopale comptait sous sa direction immédiate cinq établissements diocésains, savoir : le Grand-Séminaire, à Nancy, le Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, celui de Fénétrange, le Collège ecclésiastique de la Malgrange et l'École Saint-Léopold (1). »

Et il terminait, en disant avec modestie :

« Toutes ces choses, et beaucoup d'autres encore que je passe sous silence, parce qu'il en a déjà été rendu compte à Votre Sainteté, Très Saint-Père, étaient l'œuvre de la foi active du clergé de ce diocèse et de la pieuse direction de mes vénérables prédécesseurs, dont je trace, ici, les noms avec respect et reconnaissance : NN. SS. d'Osmond, de Forbin-Janson, Donnet, Menjaud et Darboy.

» Ils avaient travaillé, Très Saint-Père, ils avaient porté le poids du jour et de la chaleur; et moi je venais, le dernier, à tous égards, dans leur héritage : *Alii laboraverunt, et nos in labores eorum introivimus* (2). »

Mgr Lavigerie voulut commencer son administration par un acte de charité et de justice. A peine entré dans son diocèse, il se préoccupa du sort des membres de son clergé, qui, accablés par les années ou les infirmités, étaient obligés de renoncer à l'exercice du saint ministère. « Nous sommes pauvres, Messieurs et chers coopérateurs, écrivait-il à ses prêtres, dès le 6 septembre 1863, nous sommes pauvres, à tous

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages.)

(2) *Ibid.*

les degrés de la hiérarchie; car si quelques-uns ont davantage, leurs charges sont aussi plus lourdes, et, à la fin de l'année, évèque et prêtres, nous nous trouvons toujours, avec la grâce de Dieu, dépouillés de tout, soit que nous n'ayons eu que le strict nécessaire pour notre pain de chaque jour, soit que (ainsi que cela est de notre devoir) nous ayons donné aux pauvres ce qui pouvait paraître du superflu.

» Dieu soit loué, Messieurs, de cette situation de notre Église de France. Elle lui doit ses prêtres vertueux et zélés, ses missionnaires intrépides, ce clergé, en un mot, qui, par son abnégation, son courage, sa foi profonde, ses œuvres de toutes sortes, est l'exemple du monde et la gloire de notre patrie.

» Mais cependant il arrive un jour où cette pauvreté, qui se suffit à force de sacrifices, devient le dénuement absolu; où, après avoir porté, durant de longues années, le poids du jour et de la chaleur, le prêtre, frappé par des infirmités précoces, fruit de son dévouement, ou arrêté par le poids des années, est privé du modique honoraire attaché aux laborieuses fonctions qu'il ne peut plus remplir.

» Que faire alors, Messieurs, et n'est-ce pas pour lui le cas de cette détresse extrême dont parle l'Évangile : Je ne puis travailler, nous dit-il : *Fodere non valeo;* mendier, les lois, l'habit que je porte, l'honneur même du sacerdoce me l'interdisent : *mendicare erubesco.*

» Dans cette douloureuse perplexité, j'ai dû songer à doter, sans retard, le diocèse de Nancy d'une institution à laquelle avaient pensé mes vénérables prédécesseurs : je veux parler d'une Caisse de Retraite ou de Prévoyance.

» Je vous transmets donc aujourd'hui les Statuts de cette Œuvre nouvelle. Ils vous donneront une idée complète du but que nous nous proposons.....

» Tout a été prévu pour assurer la libre gestion de cette Caisse. Son conseil d'administration est composé de onze membres, et la majorité en est élue par le clergé diocésain, c'est-à-dire par les intéressés, et renouvelée de même, tous les cinq ans. Un compte-rendu des opérations est, de plus, publié, chaque année, et envoyé à tous les souscripteurs.

» Ce sont là les plus solides garanties de durée et de bonne gestion (1). »

Le clergé entra dans les vues généreuses de son Évêque, et, dès le mois de décembre suivant, celui-ci pouvait écrire à ses prêtres :

« Je n'ai qu'à remercier les prêtres du diocèse de leur empressement filial à répondre à mes vues, puisque, en deux mois environ, il a été versé à la caisse près de douze mille francs. Que tous ceux d'entre eux qui ont voulu accompagner leur adhésion des témoignages de leur confiance et de leur respect, reçoivent, ici, l'expression de ma reconnaissance, et qu'ils soient persuadés que, à mon tour, je serai toujours heureux de leur donner des preuves de mon dévouement sans bornes (2). »

Le 8 décembre 1865, dans un premier compte-rendu de son administration diocésaine, depuis le 10 mai 1863 jusqu'au mois de septembre 1865, l'Évêque de Nancy disait :

« Nous avons, depuis deux ans, donné aux prêtres du diocèse, infirmes ou pauvres, la somme considérable de 94,968 francs. Il est vrai que l'État nous en a fourni une partie; mais nous avons dû, néanmoins, en prendre la part la plus considérable sur les ressources diocésaines ou sur nos propres revenus (3). »

Enfin, le 29 mars 1867, au moment de quitter Nancy, il constatait, de nouveau, dans le dernier compte-rendu de son administration, la situation florissante de cette institution :

« Cette caisse, disait-il au Saint-Père, après trois années

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul au Clergé séculier de son diocèse, et Ordonnance portant institution d'une Caisse de retraite pour les prêtres âgés et infirmes.* (Nancy, Ve Raybois, 1863. In-4° de 8 pages.)

(2) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, ordonnant une quête pour le denier de saint Pierre.* (Nancy, Ve Raybois, 1863. In-4° de 4 pages).

(3) *Aperçu sur l'administration diocésaine de Nancy, depuis le 10 mai 1863 jusqu'au mois de septembre 1865.* (Nancy, Ve Raybois, 1865. In-4° de 35 pages).

d'exercice, et en suffisant aux charges qui lui étaient imposées, possède déjà un capital de plus de soixante-dix mille francs, qui s'augmentera rapidement et mettra tous nos vieux prêtres à l'abri du besoin (1). »

Le même sentiment qui avait inspiré au vénérable Prélat, comme première œuvre de son épiscopat, la création d'une Caisse de retraite, pour soustraire les derniers jours de ses prêtres aux étreintes de la misère, le porta aussi, sans retard, à les mettre, par des garanties canoniques, appropriées aux temps présents, à l'abri des tracasseries et des accusations injustes auxquelles est exposé, trop souvent, le ministère des pasteurs. C'est dans ce but qu'il prépara la création d'une officialité diocésaine, la première qui ait été établie, en France, sur des bases vraiment régulières, car ses règlements furent soumis à l'approbation du Saint-Siège et hautement loués par lui, en même temps que par l'Administration des cultes, au nom du Gouvernement français.

Cette institution mérite donc que nous nous y arrêtions quelques instants, pour faire connaître les vues du vénérable Prélat.

Mgr Lavigerie a exprimé ses pensées, à cet égard, dans le préambule de son Règlement. Nous ne résistons pas au désir de citer une partie de ce préambule, à cause de l'importance que l'on semble attacher, aujourd'hui, à ces questions :

« Dans la situation actuelle de la discipline ecclésiastique, en France, dit-il, l'évêque prononce seul, d'ordinaire, sur les accusations portées contre les clercs de son diocèse. Il base son jugement sur les faits qui lui sont connus, et qu'il apprécie exclusivement selon sa conscience. C'est ce que le droit appelle jugement *ex informata conscientia.*

» Ce mode de jugement, d'exceptionnel qu'il était, selon les règles de l'ancien droit canonique, est devenu général, en raison de la situation même qui a été faite au clergé par le concordat de 1802. Les évêques n'ont plus, en effet, aujourd'hui,

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages).

aucun pouvoir coercitif. Ils ne peuvent forcer les témoins à comparaître et à déposer devant leur tribunal, ni même exiger des accusateurs qu'ils y portent leurs dénonciations. Dans un tel état de choses, et pour protéger, dans la mesure du possible, la religion et la foi des fidèles contre les dangers que leur ferait courir l'impunité des prêtres coupables, ils sont souvent contraints de passer par-dessus les formes du droit et de prononcer, seuls et selon leur conscience, des condamnations nécessaires.

» Mais cette nécessité, il faut le reconnaître, est toujours fâcheuse pour l'autorité épiscopale qui se trouve dans l'impossibilité de justifier juridiquement ses sentences, et qui, dès lors, peut être en butte à des soupçons de partialité ou d'injustice. D'autre part, des innocents peuvent, malgré l'esprit d'équité et de bienveillance qui anime les évêques, succomber sous le coup d'imputations calomnieuses dont ils ne peuvent établir la fausseté.....

» Du reste, en matière aussi grave, Nous n'avons pas pensé pouvoir Nous en tenir à Notre propre jugement, et Nous avons respectueusement déféré ces délicates questions à l'examen du Saint-Siège Apostolique.

» Or, Notre Saint-Père le Pape Pie IX, à l'autorité duquel Nous avions soumis Nos règlements, ayant daigné en confier l'examen à la Sacrée Congrégation du Concile, celle-ci les a hautement loués, et a reconnu que les dérogations, faites par Nous à l'ancien droit, étaient nécessitées et justifiées par notre situation actuelle.

» Voici les termes dont se servit, à cet égard, le Consulteur chargé par la Sacrée Congrégation de formuler son vote :

« *Atque in primis laude haud modica dignum censeo Episcopum, qui primus post intermissum, per plurium annorum cursum, judiciorum ecclesiasticorum ordinem, regulas quasdam seu normas ad eum restaurandum tradidit, quæ, si haud omnino juri consonæ censeantur,* PRÆSENTI TAMEN ECCLESIÆ GALLIARUM CONDITIONI ACCOMMODATÆ VIDENTUR. *Quo quidem consilium sperandum fore ut connationales Antistites libenti animo amplexuri sint, atque ita quod in bonorum omnium votis est adimpleatur, et osoribus auc-*

» *toritatis ecclesiasticæ ansa detrahendi ac malignandi*
» *auferatur.* »

» Il ne saurait y avoir de place au doute sur la légitimité et l'utilité des dispositions adoptées par Nous, après un tel jugement, et c'est, en conséquence, avec une pleine confiance que Nous promulguons aujourd'hui, pour Notre clergé, le Règlement qui va suivre.

» Nous n'ajouterons qu'un seul mot.

» Les juges et les autres membres de Notre Officialité ne peuvent, sous aucun prétexte, s'écarter de ce Règlement, sous peine même de nullité de leurs décisions, si les dispositions violées par eux étaient essentielles; mais s'ils trouvaient, dans un coupable, des marques sincères de repentir ou des conditions spéciales qui le recommanderaient à Notre bienveillance, ils pourraient, après l'avoir condamné pour satisfaire à la justice, solliciter de Nous une modération de peine, et Nous Nous empresserions d'examiner la cause avec tout le désir de pouvoir accueillir leurs prières.

» Le droit de faire grâce, toutes les fois que la religion et le clergé ne doivent en souffrir aucun dommage, est le seul auquel Nous ne renoncerons jamais; car si Nous voulons cesser d'exercer Notre office de juge, c'est surtout pour rester père (1). »

Les membres du tribunal diocésain de Nancy, dont la majorité devait, d'après le Règlement, être toujours pourvue de charges inamovibles, furent choisis, par l'Évêque, dans tous les rangs de la hiérarchie. On y comptait un vicaire-général, cinq chanoines titulaires, un chanoine prébendé, cinq curés inamovibles, un curé amovible, cinq autres prètres, supérieurs, directeurs ou aumôniers de communautés.

Cette institution eut pour résultat de resserrer les liens de la discipline ecclésiastique; mais elle a laissé, dans le clergé du diocèse, une impression inattendue, celle du regret de l'ancienne juridiction personnelle de l'Évêque. Le Tribunal a toujours été plus sévère que le Prélat ne l'aurait été.

Dans un diocèse où les habitudes de la foi ont conservé leur

---

(1) Brochure in-8° de 46 pages. (Paris, E. Belin.)

empire, mais où les mauvais exemples et les doctrines antichrétiennes ont cependant, comme partout, fait sentir leur influence et menacent particulièrement la jeunesse, le nouvel Évêque de Nancy devait se préoccuper des établissements d'éducation.

« Je les ai considérés, écrivait-il plus tard, et je les considère encore comme l'appui le plus solide des travaux apostoliques des prêtres de nos paroisses, comme la base la plus ferme du bien que je voyais à réaliser, au double point de vue religieux et social, et c'est de ce côté que j'ai cru devoir, en conséquence, diriger une grande partie de mes travaux et de mes soins (1). »

Sa sollicitude se porta d'abord sur la formation du corps professoral, d'où devait dépendre tout le reste.

Mgr Lavigerie prit publiquement, dès l'origine, vis-à-vis du clergé du diocèse et vis-à-vis des familles qui plaçaient leurs enfants dans ses établissements diocésains, l'engagement d'adopter des mesures efficaces pour la meilleure formation possible des ecclésiastiques destinés au professorat. Dans le principe, il ne put pourvoir à cette formation qu'en envoyant à l'École des Carmes de Paris, fondée, dans ce but, par l'illustre Mgr Affre, et où lui-même avait été élève et professeur, les jeunes clercs qui se vouaient à cette carrière. Mais ce mode de formation était essentiellement incertain, tant à cause de l'impossibilité de trouver, dans une maison qui ne dépendait pas de l'évêque, le nombre de places nécessaires, qu'à cause du chiffre variable de dépenses qu'occasionnait ce système. Dès lors, le Prélat, considérant, comme il le dit lui-même, qu'il serait beaucoup plus avantageux, pour l'évêque de Nancy, d'avoir sous ses yeux mêmes et à sa portée, afin de leur donner une direction de tous les instants, les ecclésiastiques qu'il destinait à la haute mission du professorat, se décida à créer, pour son diocèse, une institution semblable. Il le fit par une Ordonnance dont nous citerons les dispositions suivantes :

« Il est établi à Nancy, sous le nom d'École ecclésiastique

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale adressée à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Vᵉ Raybois, 1867. In-4° de 23 pages).

des Hautes-Études, une école destinée à la formation des professeurs des établissements diocésains, et, en particulier, à la préparation des grades dans les Facultés des sciences et des lettres, et, exceptionnellement, de théologie.

» L'École des Hautes-Études est placée sous la direction spéciale d'un directeur nommé par l'Évêque.

» Le directeur de l'École des Hautes-Études, tout en conservant la direction indépendante de son établissement, continue à compter parmi les directeurs du Grand-Séminaire, et il en conserve tous les privilèges.

» Le nombre des élèves de l'École se destinant au professorat et préparant leurs grades est provisoirement fixé à sept; mais ce nombre peut être augmenté, au prorata des besoins et des ressources du diocèse, ou des demandes, s'il s'en présente, des diocèses étrangers.

» Pour le doctorat et l'agrégation, les licenciés qui voudront s'y préparer continueront à être envoyés à Paris, où ils trouveront plus de secours pour des études spéciales (1). »

Un règlement, approuvé par l'Évêque et annexé à l'Ordonnance, déterminait l'ordre des exercices et des études de la maison.

Cette création produisit d'heureux résultats. Voici en quels termes Mgr Lavigerie en rend compte, plus tard, au Souverain-Pontife :

« En France, il est admis, sans difficulté, que les maisons d'éducation dirigées par le clergé l'emportent sur celles que tiennent les laïques, par le côté religieux et moral. Le dévouement des maîtres chargés de la surveillance des enfants, les garanties qu'ils présentent, sont considérés comme supérieurs dans les maisons ecclésiastiques. Il en est, malheureusement, il faut bien le dire, à de rares exceptions près, tout autrement de leur réputation scientifique. On considère leurs professeurs comme étant au-dessous des professeurs de l'Université. Cela tient, surtout, à ce que les professeurs de l'Université se préparent dans des écoles spéciales et prennent leurs grades de licenciés, de docteurs, d'agrégés, devant les jurys de l'instruc-

(1) *Ordonnance de Mgr l'Évêque de Nancy, portant institution d'une École ecclésiastique des Hautes-Études.* (Nancy, Ve Raybois, 1866. In-4° de 12 pages.)

tion publique. Les ecclésiastiques ne le font pas et, dès lors, ils n'offrent pas les mêmes garanties extérieures. C'est peut-être un tort et c'est certainement un malheur, parce que cela empèche un certain nombre de familles chrétiennes de leur confier leurs enfants.

» J'ai voulu réagir contre cet état de choses, et, dès la première année de mon épiscopat, j'ai choisi, parmi les jeunes ecclésiastiques de mon diocèse, ceux qui à l'aptitude et au goût de l'enseignement joignaient une plus grande capacité, et je les ai envoyés à Paris, dans la Maison des Carmes, pour se préparer aux grades des diverses Facultés.

» La semence a déjà porté ses fruits. Quinze d'entre eux sont licenciés, et dès que j'ai eu entre les mains des éléments suffisants, j'ai renoncé à les envoyer à Paris et j'ai établi, à Nancy même, une École des Hautes-Études pour la formation des professeurs futurs. Elle existe, elle fonctionne et elle donnera certainement d'excellents résultats, si, comme je l'espère, Dieu lui continue sa bénédiction (1). »

Ajoutons que ces prévisions n'ont pas été trompées. Le diocèse de Nancy est, peut-être, aujourd'hui, grâce à cette institution, celui de France où les prêtres, pourvus des grades universitaires les plus élevés, sont les plus nombreux, et où les établissements d'éducation ecclésiastique sont le plus justement estimés et florissants.

En même temps que le Prélat veillait à l'instruction littéraire et scientifique des professeurs et directeurs de ses établissements d'éducation, il tenait à leur donner une direction spirituelle, sérieuse et uniforme. « Je les ai réunis, écrivait-il encore au Pape, au nombre de quatre-vingts, dans des retraites prêchées, exclusivement pour eux, par de savants Religieux, et j'ai résumé, dans une Lettre Pastorale qui leur était spécialement adressée, tous les conseils, tous les règlements pratiques que je leur avais tracés, de vive voix, pour leur sanctification personnelle, pour l'instruction chré-

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4o de 25 pages.)

tienne de leurs élèves, pour le bon gouvernement de leurs Maisons (1). »

Toujours dans le but de favoriser cette grande œuvre de l'éducation chrétienne de la jeunesse, le vénérable Prélat fit, dès 1864, dans sa ville épiscopale, l'essai d'une maison nouvelle, alors unique en France, et connue sous le nom de *Maison des Étudiants.*

Voici ce qu'il en dit dans une circulaire adressée, le 12 octobre 1864, à ses vénérables Collègues de France :

« Monseigneur, la ville de Nancy a obtenu, comme Votre Grandeur le sait sans doute, la création d'une Faculté de droit, qui doit s'ouvrir au mois de novembre prochain.

» Cette faculté est, pour le traitement des professeurs et pour les autres frais, à la charge complète de l'autorité municipale, et celle-ci est, dès lors, intéressée à voir se multiplier le nombre de ses élèves.

» Cette circonstance a fait que les diverses autorités de cette ville ont vu avec plaisir et ont même encouragé le projet de fonder, à Nancy, une maison pour les étudiants en droit, placée sous l'autorité directe de l'évêque. J'ai cru que je pouvais et que je devais tenter cette expérience, dont je ne me dissimule néanmoins nullement toutes les difficultés.

» Mon but principal et la pensée qui me dirige dans cette affaire sont de donner un esprit chrétien à la Faculté de droit, qui va commencer dans ma ville épiscopale. Votre Grandeur sait qu'à cet égard, il est plus facile d'établir à nouveau que de réformer.

» En donnant cet esprit général et ces tendances chrétiennes à la Faculté de Nancy, dont mes jeunes gens formeront certainement une grande partie, je les maintiendrai eux-mêmes dans le respect et dans la pratique de la foi chrétienne, et j'essaierai de les sauver de la plupart des dangers auxquels ils se trouvent ailleurs livrés sans défense.

» Votre Grandeur trouvera, dans le prospectus ci-joint, un

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du Compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages.)

aperçu de la règle de la maison, et des efforts que nous avons faits pour concilier la surveillance et l'autorité nécessaires avec le besoin de liberté qu'il faut absolument satisfaire pour conserver de jeunes étudiants dans une maison comme la nôtre.

» Trois ecclésiastiques expérimentés, dont l'un, âgé aujourd'hui de cinquante-cinq ans, a été autrefois lui-même étudiant à Paris, et les deux autres se sont occupés activement de l'éducation de la jeunesse, seront placés par moi à la tête de l'établissement (1). »

Cet essai parut béni de Dieu. En 1867, au moment de quitter son diocèse, Mgr Lavigerie le constatait dans les termes suivants :

« Il existe, à Nancy, des écoles publiques pour les jeunes gens qui étudient le droit, la médecine et les sciences. Ces jeunes gens, comme dans toutes les écoles semblables, sont livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire à tous les entraînements de leur jeunesse, de leurs passions et des exemples mauvais qui les entourent. Il en résulte qu'ils font presque tous un triste naufrage. Touché et en même temps effrayé de ce spectacle, j'ai cherché le moyen d'y porter remède, et je l'ai trouvé, en partie, dans l'institution d'une Maison spéciale, où ces jeunes gens vivent librement sous la conduite de trois prêtres excellents et expérimentés de mon diocèse, qui ont bien voulu, sur ma demande, se dévouer à cette grande œuvre. On leur donne, moyennant une modique pension, le vivre, le couvert, une bibliothèque, des salles de lecture et de jeux. Ils sont déjà au nombre de trente-cinq, et vingt-cinq environ se joignent à eux, comme externes, dans un Cercle qui fait partie de la Maison. Ces jeunes gens vivent en bons chrétiens, évitent les folies où ils seraient tombés, et les familles qui nous les envoient des points les plus éloignés de la France, rendent grâces à cette institution nouvelle qu'il serait bien désirable de voir s'établir dans toutes les villes où se trouvent des académies universitaires. (2) »

(1) Lettre du 12 octobre 1864, à NN. SS. les Évêques de France.

(2) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages.)

Un objet de préoccupation non moins constant de l'Évêque de Nancy fut la direction des établissements d'instruction secondaire, placés sous son autorité et sa conduite immédiate.

Dès 1864, il avait dit à son clergé :

« J'estime, Messieurs, que l'enseignement chrétien de la jeunesse est l'un des plus grands services que nous puissions rendre à la société. Il est donc très désirable que tous nos établissements diocésains se maintiennent dans un état de prospérité constante, et, pour cela, qu'ils continuent à donner une éducation excellente, au point de vue multiple de la science, d'une direction vigoureuse, de l'intelligence et du besoin des temps, comme à celui d'une religion ferme et éclairée.

» J'ai, Messieurs, pour vous et pour moi, l'ambition de placer les établissements du diocèse au niveau des plus utiles et des plus justement célèbres, et, avec les excellents éléments que ces établissements possèdent, avec ceux qui se préparent, cette ambition, je suis certain, d'avance, de la réaliser (1). »

« Ces établissements sont destinés, écrivait-il encore, le 8 septembre 1865, à donner une éducation chrétienne à des jeunes gens appartenant aux classes aisées, et devant, par conséquent, exercer, plus tard, une influence plus appréciable sur la société dans laquelle ils vivront.

» Les élever pour leur temps et pour leur pays, leur donner, avec les connaissances humaines, le sentiment profond du devoir et l'attachement sincère à leurs croyances religieuses, en faire des citoyens dévoués à leur patrie de la terre et à leur patrie du ciel : tel est le but que nous nous proposons. Il n'en est ni de plus grand ni de plus noble. Nous avons donc cherché, et nous chercherons toujours à fortifier ces établissements, à y améliorer les études et à les rendre dignes de la confiance des familles (2). »

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul au Clergé de son diocèse, sur les vocations ecclésiastiques et les secours accordés aux élèves des Séminaires.* (Nancy, Ve Raybois, 1864. In-4° de 8 pages).

(2) *Aperçu sur l'Administration diocésaine de Nancy, depuis le 10 mai 1863 jusqu'au mois de septembre 1865.* (Nancy, Ve Raybois, 1865. In-4° de 34 pages.)

En arrivant dans le diocèse de Nancy, il trouva deux maisons de ce genre, c'est-à-dire destinées à l'éducation des jeunes gens du monde : le Collège de la Malgrange et l'École Saint-Léopold.

« J'en ai adopté ou transformé trois autres, ajoute-t-il plus tard, savoir : le collège de Vic, le collège de Blâmont (1), et le collège du B. P. Fourier, à Lunéville, ce dernier fondé par M. l'abbé Trouillet. Je me suis attaché à donner à ces divers établissements des marques publiques de ma protection et de ma bienveillance. J'ai fait de très fréquentes visites à ceux qui étaient à ma portée. J'ai invité à ma table, comme récompense et comme marque d'honneur, les enfants qui se faisaient le plus distinguer par leurs succès. J'ai engagé MM. les ecclésiastiques du diocèse à les favoriser de tout leur pouvoir, leur faisant comprendre que l'éducation chrétienne qu'y recevaient les enfants de leurs paroisses serait le complément et le soutien le plus efficace de leur propre ministère (2). »

Afin d'assurer l'avenir de ces établissements diocésains, qui étaient au nombre, peut-être un peu considérable, de douze et qu'il voulait encore porter à quatorze, par la création, à Nancy, d'un pensionnat primaire dirigé par des Frères diocésains de Saint-Charles, au compte du diocèse, et à Toul, d'un petit collège semblable à ceux de Blâmont, de Vic et de Lunéville, Mgr Lavigerie établit entre eux une sorte de solidarité. Tous leurs économats furent placés, par une Ordonnance épiscopale, sous la direction d'un Vicaire-Général *ad hoc*, et ils mirent, dans une caisse commune, le dixième de leurs revenus. Cette caisse était destinée à venir en aide à ceux des établissements qui pouvaient se trouver momentanément gênés, et à payer une partie des frais de la formation des maîtres futurs.

---

(1) Ces deux collèges, qui appartenaient aux communes, ont été laïcisés depuis.

(2) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages).

Elle devait servir aussi à assurer le sort des vieux professeurs et à constituer, pour ceux qui avaient vingt-cinq ans d'exercice depuis leur sacerdoce, des traitements de chanoines prébendés dans l'église cathédrale. « En songeant à l'avenir, avait écrit, le 8 septembre 1865, Mgr Lavigerie à son clergé, Nous ne pouvions oublier les professeurs actuellement en exercice et auxquels nous devons la prospérité déjà si grande de notre enseignement public. Il ne Nous a pas semblé juste qu'après avoir épuisé leur vie dans les travaux et dans l'abnégation du professorat, ils fussent contraints, dans leurs vieux jours, d'accepter, pour suffire à leurs besoins, une situation d'autant plus pénible pour eux qu'elle serait plus nouvelle, et de recommencer une carrière à l'âge où se fait sentir le besoin de repos. En conséquence, Nous avons réglé que, après vingt-cinq ans passés dans l'enseignement depuis leur prêtrise, les professeurs de Nos établissements jouiront d'une prébende dans Notre église cathédrale (1). »

Mais si Mgr Lavigerie attachait une si grande importance à ce que les jeunes gens laïques de son diocèse fussent élevés chrétiennement, il estimait que ceux d'entre eux qui se destinaient au sacerdoce et qui étaient appelés à devenir, plus tard, les maîtres et les guides de leurs frères, méritaient une attention spéciale et des soins particuliers.

Au Grand-Séminaire, il recommanda « que l'on s'attachât, par les moyens les plus énergiques, à former les jeunes séminaristes à l'obéissance et à l'humilité, sans lesquelles il n'y a point de vertu sacerdotale. Moi-même, ajoute-t-il, je suis allé souvent leur parler fortement sur ce point. A d'autres jours aussi, et plusieurs fois chaque année, je me suis rendu au Séminaire, dans mon appartement particulier, et là je voyais successivement chacun des élèves, afin de les interroger, de les reprendre, s'il en était besoin, de m'assurer de leurs inclinations et de chercher à les mieux connaître et à les mieux diriger pour le présent et pour l'avenir.

» J'ai fait également insister et j'ai insisté sur la nécessité

(1) *Aperçu sur l'administration diocésaine de Nancy, depuis le 10 mai 1863 jusqu'au mois de septembre 1865.* (Nancy, Ve Raybois, 1865. In-4° de 34 pages.)

de la vie intérieure, de l'esprit d'oraison, et, à l'exemple de saint Charles, j'avais, durant les deux dernières années, adopté pour règle de n'ordonner aucun sous-diacre qu'il ne fît la promesse de continuer à faire, pendant toute sa vie, au moins vingt minutes d'oraison mentale, chaque jour.

» Pour les études, je les ai poussées d'une façon plus vigoureuse, supprimant quelques exercices qui, sous le nom de conférences, prenaient un temps précieux, et les remplaçant par plusieurs cours nouveaux, entre autres par un cours de droit canonique, qui n'existait pas auparavant et que la négligence de plus en plus grande du clergé, en ces matières, me paraissait rendre plus opportun. J'ai également créé deux chaires de plus, l'une, des éléments du dogme, l'autre, de ceux de la morale, afin que les séminaristes pussent voir aisément tout le cours de théologie dans l'ordre logique des traités.

» Quant à l'esprit de l'enseignement, j'ai réglé, à plusieurs reprises, qu'il devait conserver la liberté dans les matières librement controversées par l'École, liberté sans laquelle toute science est impossible, mais qu'il fallait aussi, avant tout, en bannir toute opinion condamnée ou réprouvée par l'Église et par le Saint-Siège, et s'en tenir, sur ce point, aux règles de la plus stricte obéissance.

» La réforme la plus capitale que j'aie faite, dans la discipline intérieure du Grand-Séminaire, a été la séparation des élèves de philosophie d'avec les élèves de théologie, par la création d'un Séminaire de philosophie.

» Les élèves de philosophie étaient confondus, dans le même établissement, avec ceux de théologie. Cet usage paraissait offrir plusieurs inconvénients. Il plaçait ensemble, dans une même maison, un trop grand nombre de jeunes gens. Dans ces dernières années, ce nombre atteignait et même dépassait cent quatre-vingt. Il était difficile à sept directeurs seulement de les bien connaître, de les surveiller exactement, et de pouvoir les appeler aux saints Ordres avec une sécurité suffisante.

» Ces considérations me déterminèrent donc à créer une Maison spéciale, et comme une sorte de noviciat presque religieux, où seraient reçus les philosophes et où l'on s'attacherait surtout à étudier leur vocation, à former en eux l'homme

intérieur et à poser les bases des vertus solides de leur état (1). »

C'est au mois d'octobre 1866 que cette Maison nouvelle fut ouverte. En 1867, au moment de quitter Nancy, Mgr Lavigerie avait la consolation de pouvoir dire au Souverain Pontife qu'elle avait déjà produit d'heureux résultats et répondu à son attente.

Du reste, pour le Séminaire de théologie comme pour celui de philosophie, l'Évêque voulut donner, lui-même, autant qu'il le put dans la situation que lui faisaient ses nombreuses occupations, aux Supérieurs et professeurs une direction complète. Il leur retraça, dans ce but, leurs devoirs, tant sous le rapport de la formation intérieure de leurs élèves, que sous le rapport de leur formation intellectuelle, dans deux Lettres étendues, où il passa en revue, avec détail, tout ce qui concerne la bonne direction d'un Séminaire et les réformes à faire dans celui de Nancy, en particulier. L'une de ces Lettres fut adressée à M. le Supérieur du Séminaire de théologie, l'autre à M. le Directeur du nouveau Séminaire de philosophie.

Mais le Grand-Séminaire dépend, en grande partie, des Petits-Séminaires où se commence l'éducation cléricale.

Le diocèse de Nancy en comptait deux : celui de Pont-à-Mousson et celui de Fénétrange. Ce dernier appartient, aujourd'hui, à l'Allemagne et au diocèse de Metz.

Dans une Lettre de 1865 à son clergé, où il expose la situation du Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, au point de vue matériel, en indiquant ce qu'il a fait pour en revendiquer la propriété et y faire les réparations nécessaires, il ajoute :

« Au point de vue de la direction générale, la pensée que Nous suivons, pour le Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, est surtout de lui conserver son caractère propre de Petit-Séminaire. Nous en avons exclu l'élément purement séculier, c'est-à-dire les enfants qui ne se destineraient pas

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale adressée à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages).

au sacerdoce, à moins qu'ils n'appartiennent aux classes les plus élémentaires et que, par leur sagesse et leur piété, ils ne soient un sujet véritable d'édification pour leurs condisciples. Quant aux élèves des classes supérieures, ils ne seront conservés que s'ils se destinent à entrer au Grand-Séminaire. Cette mesure Nous a paru essentielle pour la bonne formation des jeunes clercs.

» Nous ne disons rien des études du Petit-Séminaire. Elles sont, comme elles l'ont toujours été, conformes au programme classique adopté dans l'Université, sauf toutefois que l'élément chrétien y est fortement introduit dans un certain nombre de textes d'auteurs et dans la direction. Nous avons également recommandé de former, au Petit-Sémimaire, par des études scientifiques et littéraires très solides, les jeunes gens qui, après leur philosophie, doivent subir les épreuves du baccalauréat (1). »

Mais en même temps qu'il s'occupait, avec ce soin vigilant, du matériel et des études de ses Séminaires, l'Évêque n'oubliait pas ce qu'il devait au développement de la piété. Il tenait, en particulier, pour cela, aux grandes cérémonies du culte.

Nous trouvons, dans la *Semaine Religieuse de la Lorraine*, le récit de plusieurs solennités religieuses qui eurent lieu, au Séminaire de Pont-à-Mousson. Nous citerons, en particulier, celle qui se fit à l'occasion de la translation du corps d'un saint martyr, qui avait été donné par Pie IX à Mgr Lavigerie. Nous voulons en reproduire, du moins, une partie :

« Un train, parti de Nancy, dit la *Semaine*, et mis, par la Compagnie du chemin de fer de l'Est, à la disposition des Prélats et des personnes en très grand nombre qui devaient se rendre au Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, arrivait dans cette ville à neuf heures un quart du matin. L'une des salles de la gare avait été spécialement ornée pour recevoir, dès les premières heures du jour, le corps du jeune martyr, saint Pius. Une autre salle avait été disposée pour recevoir

(1) *Aperçu sur l'administration diocésaine de Nancy depuis le 10 mai 1863 jusqu'au mois de septembre 1865.* (Nancy, Ve Raybois, 1865. In-4° de 31 pages).

Son Éminence le cardinal Donnet, qui présidait la cérémonie, et NN. SS. les évêques de Nancy, de Sura et de Châlons, qui l'honoraient de leur présence.

» Une procession, composée des élèves du Petit-Séminaire, du clergé des paroisses et de près de deux cents ecclésiastiques accourus des divers points du diocèse pour prendre part à la cérémonie, attendait devant la gare, dont les abords étaient ornés de feuillage et de fleurs. Une troupe angélique de cinquante enfants de chœur, vêtus de rouge, et de vingt enfants vêtus en enfants romains du troisième siècle, époque où vivait saint Pius, et portant à la main les palmes du triomphe, se disposaient à entourer la châsse qui sortit de la gare, portée par huit diacres revêtus de dalmatiques rouges.

» A ce moment, la procession se mit en marche. Un piquet de cavalerie marchait en tête, suivi de l'excellente musique du régiment de hussards, en garnison à Pont-à-Mousson ; puis venait, sous la croix de la paroisse Saint-Laurent, les enfants de chœur de cette paroisse, les élèves du Petit-Séminaire, les ecclésiastiques en habit de chœur, la troupe angélique, les enfants portant les symboles du martyre, et la châsse qui contenait le corps du saint martyr, sur le passage de laquelle la foule faisait entendre des exclamations de joie, de piété et d'admiration.

» Rien de plus gracieux, en effet, que le spectacle de l'effigie du jeune martyr. Les restes étaient renfermés, comme d'usage, dans un corps de cire, de grandeur naturelle, représentant le saint enfant au moment où il vient de tomber frappé à mort par la lance du bourreau. Sa figure, cependant, n'exprime pas la douleur, mais une joie céleste, la joie du sacrifice accompli et de la récompense qui se prépare. Le corps saint était revêtu d'habits magnifiques, d'argent brodé d'or, et couché sur un lit de parade, revêtu de velours brodé en même métal. La châsse était couverte de blanches couronnes déposées par la piété des élèves du Petit-Séminaire. Au sommet était sculpté l'anagramme du Christ ; au bas était gravée l'inscription suivante : *Corpus S. Pii adolescentis martyris.* Derrière la châsse marchaient, l'un après l'autre, dans l'ordre de leur dignité, Nos Seigneurs les évêques de Châlons, de Sura, de Nancy, revêtus de chapes rouges brodées d'or, ceints de

la mitre, et portant la croix; puis venait Son Éminence le cardinal Donnet, revêtu de la *cappa* cardinalice. Un piquet d'honneur marchait à côté des Prélats, et une brigade de gendarmerie terminait la procession.

» On ne peut se faire une idée de la foule qui encombrait les rues et les places de la ville. Pendant le trajet d'une demi-heure qui séparait la gare du Petit-Séminaire, le peuple se serrait en rangs si pressés, sur le passage de la procession, s'agenouillant respectueusement devant les saintes reliques et sous la bénédiction des Prélats, que c'est à peine si le cortège sacré pouvait s'ouvrir un passage.

» Il était impossible de ne point être attendri en voyant l'attitude religieuse et le recueillement de cette foule immense, en entendant leurs exclamations, en voyant couler des larmes de bien des yeux.

» Mais ce qui passe toute description et, nous devons le dire, toute imagination, c'est la manifestation faite par les habitants de Pont-à-Mousson eux-mêmes, au prix de travaux et de sacrifices vraiment merveilleux. Pas une seule maison qui ne fût revêtue de feuillage, ornée de guirlandes et de fleurs, pavoisée de drapeaux, d'oriflammes; pas un seul pied de terre qui ne fût couvert de verdure; les maisons étaient reliées l'une à l'autre par des guirlandes de mousse; huit arcs de triomphe, élevés sur les divers points de la ville par les habitants des divers quartiers, interrompaient heureusement ce luxe de fleurs et de verdure, qui s'élevait jusque sous les toits : chacun de ces arcs de triomphe portait des inscriptions et des armes différentes. Le premier était dédié à Son Éminence le cardinal Donnet et à Mgr l'Évêque de Nancy; ceux qui suivaient portaient les armes de la ville de Pont-à-Mousson, de l'ancienne Université, de l'évêque de Sura, de l'évêque de Châlons; enfin, près du Petit-Séminaire, un dernier arc, plus magnifique encore que les autres, portait à la fois les armes de la France, celles du Saint-Père et celles des quatre éminents Prélats qui présidaient la cérémonie. A l'entrée de la ville, la châsse avait été reçue par M. l'abbé Harmand, curé de Saint-Laurent, entouré de son clergé, qui avait amené les saintes reliques. Il les conduisit, marchant d'un pas égal, devant le corps saint, avec M. l'abbé Gombervaux, supérieur du Petit-Séminaire de Pont-

à-Mousson, jusqu'aux limites de sa paroisse. Arrivé au milieu du pont, sous l'arc de triomphe élevé à l'entrée de la paroisse Saint-Martin, M. l'abbé Breton, curé-doyen de cette paroisse, avança à son tour et encensa les reliques qu'il accompagna jusqu'à la porte de l'église du Séminaire. Là, M. l'abbé Gombervaux, après avoir de nouveau encensé le saint, présenta l'eau bénite à Son Éminence et aux trois évêques qui allèrent processionnellement se placer sur les quatre trônes préparés pour eux dans le sanctuaire. L'église était décorée avec autant de goût que de magnificence : une estrade revêtue de velours cramoisi était préparée au centre du transept, pour recevoir les reliques du saint martyr qui y furent déposées.

» Enfin, Son Éminence le cardinal Donnet célébra pontificalement la messe chantée par les élèves du Séminaire.

» Après l'Évangile, Son Éminence le cardinal Donnet prit la parole, et dans une de ces allocutions dont il a le secret, il rappela, avec autant de cœur que d'à-propos, les anciens souvenirs de sa vie d'Évêque-coadjuteur de Nancy, souvenirs dont l'attitude de la population, pendant toute cette journée, prouva éloquemment la vivacité dans les esprits et dans les cœurs.....

» Après la messe, Mgr l'Évêque de Nancy s'avança, à son tour, devant l'estrade sur laquelle reposaient les reliques de saint Pius, et dans une allocution émue et éloquente, il témoigna sa reconnaissance à l'Éminent Cardinal qui avait bien voulu, se rendant à sa prière, présider cette grande manifestation religieuse de son ancien Diocèse, aux deux Prélats distingués qui joignaient l'éclat de leur présence et la sainteté de leurs bénédictions à cette cérémonie, aux habitants de Pont-à-Mousson, qui avaient si hautement manifesté leur foi, leur attachement à la religion dans cette circonstance solennelle.

» Puis s'adressant aux élèves du Séminaire, Sa Grandeur s'attacha à faire ressortir l'enseignement qu'ils devaient trouver dans cette fête religieuse. Elle leur dit qu'en leur apportant de Rome cet enfant martyr qui avait tout sacrifié pour sa foi, Elle avait surtout voulu leur rappeler que le dévouement à Dieu, à son Église, jusqu'à la mort même, l'esprit d'abnégation et de sacrifice sont les vertus indispensables des ministres du

sanctuaire ; et s'emparant de la parole de Tertullien, en l'appropriant à son sujet : *Sanguis martyrum, semen christianorum,* Monseigneur exprima éloquemment l'espoir que le sang de ce martyr, envoyé par Pie IX à son Séminaire, susciterait dans ces jeunes âmes tous les dévouements et toutes les vertus du sacerdoce catholique : *Sanguis martyris, semen sacerdotis.*

» Ensuite, Sa Grandeur termina la cérémonie, en donnant la bénédiction papale que Sa Sainteté l'avait autorisé à donner dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, après son retour de Rome (1). »

Les deux Petits-Séminaires de Pont-à-Mousson et de Fénétrange avaient un nombre suffisant d'élèves pour alimenter le clergé du diocèse. Ce nombre eût été plus grand encore, s'ils avaient pu recevoir gratuitement des enfants pauvres qui ne pouvaient étudier, faute de ressources.

« Pour parer en partie à ce dernier inconvénient, écrivait Mgr Lavigerie, j'ai créé, à Nancy, auprès de l'église cathédrale, une maîtrise où l'on fait, sous la conduite d'ecclésiastiques choisis, des études de latin, et qui est, pour les premières classes, une sorte de Petit-Séminaire externe. Les cours de la maîtrise sont gratuits, et les élèves font, en retour, le service d'enfants de chœur de l'église cathédrale (2). »

Il ne négligeait aucune occasion de rappeler à ses prêtres la nécessité de cultiver avec soin, dès le premier âge, les vocations ecclésiastiques. Après les avoir entretenus, durant la retraite, de cette question vitale, il leur adressa, le 3 septembre 1864, une Lettre circulaire où il leur disait :

« Il n'est pas nécessaire, Messieurs et très chers Coopérateurs, de vous exposer longuement combien il est utile et combien il est méritoire de préparer, de loin, les enfants qui montrent une vocation réelle, à la science et aux vertus que réclame l'état ecclésiastique.

---

(1) *Semaine Religieuse de la Lorraine*, n° du 9 juillet 1865.

(2) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages.)

» Vous comprenez ces deux choses et, ce qui vaut encore mieux, vous les pratiquez admirablement.

» Je ne crois pas qu'il y ait, en France, de diocèse où le clergé s'attache, avec plus de soin et de succès, à ce ministère si fécond de la formation des jeunes clercs. Je ne puis, non plus, vous engager trop fortement à y persévérer.

» Non seulement ce travail que vous vous imposez est un service très important rendu à l'Église, au diocèse, aux enfants que vous élevez; il est encore d'une grande utilité pour ceux d'entre vous qui sont chargés du ministère de petites paroisses où l'inaction est, trop souvent, pendant une partie de la semaine, le supplice forcé du pasteur.

» Voilà, Messieurs et chers Coopérateurs, une admirable manière d'exercer et d'utiliser votre zèle.

» Vous n'avez pas assez d'âmes à convertir, de malades à visiter, de malheureux à consoler. Ce petit enfant que vous élevez sera prêtre, un jour. Les âmes qu'il convertira, le bien qu'il fera, c'est vous réellement qui l'aurez préparé, et Dieu vous en tiendra compte (1). »

Mais en s'occupant avec un soin si constant de l'éducation donnée dans les collèges ecclésiastiques et les séminaires, l'Évêque de Nancy ne se préoccupa pas avec moins de sollicitude des congrégations enseignantes de femmes, établies dans son diocèse.

Le 19 mai 1864, il écrivait au Supérieur de l'une de ces Congrégations : « Il importe que l'enseignement donné à la jeunesse par des personnes consacrées à Dieu ait une supériorité incontestable, sous tous les rapports, et, en particulier, sous le rapport de l'instruction. Nous le devons à la religion, que ces personnes représentent plus spécialement dans l'enseignement public. Nous le devons également à la confiance générale qui leur est accordée et qui repose sur un dévouement et des vertus que nul ne saurait méconnaître (2). »

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul au Clergé de son diocèse sur les vocations ecclésiastiques et les secours accordés aux élèves des Séminaires.* (Nancy, Ve Raybois, 1864. In-4° de 8 pages.)

(2) *Lettre de Mgr l'Évêque de Nancy à M. le Supérieur de la Doctrine Chrétienne*, publiée dans les *Annales* de cette Congrégation. (Nancy, Vagner, 1864).

L'enseignement des filles, en effet, était, aux yeux de Mgr Lavigerie, aussi important que celui des hommes. « Ce sont les femmes, écrivait-il au Souverain Pontife, qui, comme mères de famille, sont appelées à donner l'instruction et les habitudes religieuses. Si elles n'ont point des sentiments profonds de foi et de piété, tout s'en ressent autour d'elles. J'ai donc attaché un prix considérable à ce que les jeunes filles de mon diocèse soient élevées chrétiennement, et j'ai vu avec joie, en y arrivant, que, grâce au zèle de mes vénérables prédécesseurs, le département de la Meurthe est le plus favorisé, en France, sous le rapport de l'éducation des filles ; on y compte, à peine, cinq écoles communales qui ne soient placées sous la direction d'une de nos congrégations diocésaines.

» Mais il ne faut point se faire d'illusion ; il se prépare, en France, dans l'esprit d'un certain public, un mouvement très marqué contre les privilèges accordés aux communautés religieuses pour l'enseignement des filles. Les journaux antichrétiens et une partie de l'opinion ne cessent de nous menacer d'enlever aux institutrices congréganistes les écoles qu'elles dirigent. Cet esprit a trouvé de l'écho jusqu'au milieu de nous, et le Conseil général de la Meurthe a même émis un vœu public tendant à favoriser ces prétentions. Il faut avouer que, malheureusement, les institutrices congréganistes appartenant à des congrégations du diocèse que je ne désignerai pas autrement, avaient donné, dans le passé, quelques légitimes sujets de regrets et de plaintes. Leur instruction avait été trop négligée, et elles se trouvaient, à leur tour, incapables d'instruire les autres. C'était le plus fort argument de leurs adversaires et celui auquel il importait le plus de répondre par des faits, si nous voulions éviter, dans la pratique, des conséquences funestes.

» C'est pour faire disparaître ces inconvénients que j'ai, par une Ordonnance du mois d'août 1864, exigé que toutes les novices de nos congrégations religieuses diocésaines enseignantes subissent, avant d'entrer dans l'enseignement, et devant une Commission épiscopale composée d'ecclésiastiques, les épreuves d'un examen égal en sévérité à celui que passent les institutrices laïques. A la suite de ces

examens, leur sont délivrés des diplômes épiscopaux, sans lesquels il leur est interdit, par mon Ordonnance, de diriger, dans ce diocèse, même la plus humble école.

» Quoique ce ne fût pas là, du reste, une mesure absolument nouvelle, et qu'elle ait été adoptée déjà par quelques-uns de mes vénérables collègues de France; quoique les évêques de Belgique, nos voisins, eussent été plus loin encore, en faisant passer les examens légaux aux Religieuses enseignantes de leurs diocèses, j'ai cru, en présence d'oppositions inattendues, comme le sait Votre Sainteté, devoir soumettre cette mesure à l'examen du Saint-Siège (1). »

« J'ai voulu, écrivait-il encore, le 12 avril 1865, aux Religieuses enseignantes de son diocèse, soumettre moi-même à Notre Saint-Père le Pape ces dispositions adoptées, pour le fond, dans plusieurs autres diocèses, et Lui demander, pour leur succès, ses bénédictions et ses prières. Il y a quelques mois, Sa Sainteté avait daigné me faire écrire, par l'un des membres les plus éminents du Sacré-Collège, qui avait bien voulu se charger de Lui remettre mon Ordonnance et la lettre que j'adressais à vos Supérieurs, qu'Elle bénissait ce que j'avais fait pour vous. J'ai profité de mon séjour à Rome pour obtenir une bénédiction nouvelle et plus explicite encore, et Notre Saint-Père le Pape a daigné encourager et bénir, de nouveau, ce que j'ai dit pour vous défendre, et ce que j'ai fait et ordonné, conformément à l'esprit et aux traditions de l'Église, pour vous maintenir au niveau de votre vocation de Religieuses enseignantes, et, par conséquent, au-dessus des critiques et des attaques de la malveillance (2).

» Les résultats déjà obtenus ne font, du reste, que confirmer ces espérances, et les jurys d'examen, choisis parmi les prêtres les plus instruits et les plus consciencieux du diocèse, n'ont pas eu assez d'éloges à me faire du résultat de

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois. In-4° de 25 pages).

(2) *Lettre circulaire de Mgr l'évêque de Nancy aux Religieuses des communautés diocésaines enseignantes, à l'occasion de son retour de Rome.* (Nancy, Ve Raybois. In-4° de 4 pages).

leurs travaux, en sorte que l'orage qui se formait dans ce diocèse contre nos Sœurs d'écoles paraît aujourd'hui conjuré (1). »

Nous ajouterons volontiers, avec l'éminent Mgr Baunard, qu'« un sens divinatoire des besoins du présent et des périls de l'avenir a inspiré ces œuvres dont l'initiative, si elle eût été prise universellement, eût élevé partout des paratonnerres à l'encontre de la foudre qui, aujourd'hui, frappe partout l'école congréganiste (2). »

La situation du clergé diocésain attira également, à divers points de vue, l'attention et la sollicitude de l'évêque de Nancy.

Il favorisa les études, en maintenant les conférences ecclésiastiques instituées par ses prédécesseurs, et en y ajoutant une sanction pratique, par la création d'un Conseil central.

Il donna aussi une sanction aux examens que les jeunes prêtres doivent passer durant les six premières années de leur sacerdoce, en réglant que les noms de ceux d'entre eux qui auraient subi cette épreuve avec le plus de distinction, seraient inscrits, chaque année, à un rang d'honneur, dans l'*Ordo* du diocèse.

Il obtint du Saint-Siège le pouvoir de conférer les grades canoniques du baccalauréat et de la licence en théologie à tous les clercs de son diocèse, et il eut la satisfaction de voir un certain nombre de ses prêtres profiter de ce privilège.

Une autre de ses préoccupations fut de relever, dans le clergé, l'amour et le zèle pour les cérémonies religieuses. Il adopta, d'après les principes posés par ses prédécesseurs, le Cérémonial Romain, en obtenant du Saint-Siège le maintien de certaines coutumes locales qui étaient chères, par leur antiquité, au clergé et aux fidèles des campagnes. Il imposa aussi un Cérémonial unique pour tout le diocèse, afin d'établir l'uniformité qui n'existait pas.

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages).

(2) L'abbé Baunard, *Le Cardinal Lavigerie et ses OEuvres d'Afrique.* (Lille, Desclée et Cie, 1883. In-8° de 16 pages.)

« Mais, écrivait encore le zélé Prélat, c'est, en particulier, dans l'église cathédrale que j'ai cherché à donner à tout le diocèse, et surtout aux élèves du Grand-Séminaire, comme l'exemple et le modèle de ce que l'on devait faire ailleurs, avec de justes proportions. Après avoir fait faire des réparations convenables dans cette église, je l'ai, dans ces derniers jours, solennellement consacrée. Mais auparavant j'en avais augmenté le clergé, en y créant, avec le consentement du Chapitre, des prébendes canoniales, au nombre de quatre, en élevant le nombre des chanoines honoraires, en instituant quatre vicaires de chœur, en y introduisant des religieux, au nombre de six, pour le service des sacristies et celui du chant, enfin en établissant la maîtrise dont j'ai déjà parlé et dont les élèves, au nombre de trente, assistent, en habits de petits clercs, à tous les offices pontificaux et capitulaires. De plus, des ornements convenables pour l'Évêque et pour le Chapitre, des tentures de la couleur des diverses fêtes pour le trône pontifical et pour le sanctuaire, des parements magnifiques pour l'autel, des tapis pour le sanctuaire, des sièges selon les prescriptions liturgiques pour l'évêque et pour les chanoines, des lustres pour l'éclairage ont été faits et inaugurés, durant ces trois années, et lorsque l'évêque officie, suivant toutes les prescriptions du Cérémonial Romain, assisté de vingt-cinq chanoines parés et d'un grand nombre de clercs, il est difficile de trouver quelque chose de plus complet et de plus convenable, et je ne crois pas me tromper en disant que la cathédrale de Nancy ne le cède plus, sur ce point, à aucune autre cathédrale de France. L'effet produit par ces réformes a été, du reste, excellent. Le peuple est venu, en plus grand nombre, à ces offices, et les jeunes clercs y trouvent des modèles accomplis pour les cérémonies, pour l'ornementation, pour le chant ecclésiastique, qu'ils pourront imiter, dans la mesure des ressources locales, lorsqu'ils seront devenus, à leur tour, pasteurs des paroisses du diocèse.

» Le Cérémonial, ajoutait le vénérable Prélat, quelle que soit son importance, en a moins encore cependant que les règlements disciplinaires du clergé. J'ai cherché à donner, dans le détail, aux prêtres soumis à ma juridiction, en particulier dans les Retraites annuelles, les avis qui me paraissaient

nécessaires; et voyant qu'une des grandes causes de certains relâchements ou de certains abus était l'absence d'un code bien précis de lois diocésaines, j'en ai fait faire une exacte recherche, et, après les avoir soigneusement vérifiées et examinées, je les ai de nouveau approuvées et promulguées dans un volume qui est intitulé : RECUEIL DES ORDONNANCES ÉPISCOPALES, STATUTS ET RÈGLEMENTS DU DIOCÈSE DE NANCY (1). »

Les Communautés religieuses, très nombreuses dans le diocèse de Nancy, puisque, à cette époque, il ne comptait pas moins de trente Ordres différents, dont sept d'hommes et vingt-trois de femmes, appelèrent aussi la sollicitude de l'Évêque.

Il ne cessa de les protéger avec un dévouement paternel, et d'empêcher qu'elles ne fussent troublées dans l'accomplissement de leurs œuvres.

Parmi les communautés d'hommes, il s'en trouvait une, simplement diocésaine, dont la Maison-Mère se trouvait située fort loin de Nancy, hors de la portée de la surveillance de l'Évêque, et dont les constitutions n'étaient ni approuvées, ni même rédigées. C'était la Congrégation des Frères de Saint-Charles de Nancy ou de la Doctrine chrétienne, qui est aussi connue sous le nom de Frères de Saxon-Sion, et de Frères de Vézelise.

Le noviciat de cette congrégation fut, par les soins de l'Évêque, transporté, avec le scolasticat et la maison-mère, aux portes mêmes de Nancy. Des constitutions furent rédigées et canoniquement approuvées, et, sur la demande du vénérable Prélat, un Religieux de la Compagnie de Jésus fut chargé de diriger et de former les novices, durant quelques années.

Parmi les vingt-trois congrégations de femmes existant dans le diocèse, et dont dix y ont leur maison-mère, il s'occupa surtout de celles d'entre elles qui, plus récemment établies, avaient encore besoin de recevoir une forme plus complète et plus religieuse.

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 25 pages.)

Voici ce qu'il écrivait, à cette occasion, en 1867, au Souverain Pontife :

« Les Sœurs de la Sainte-Enfance de Marie, fondées, il y a trente ans environ, pour soigner les enfants et les pauvres de la campagne, et qui sont actuellement au nombre de deux cents, ont été transférées, par moi, des extrémités du diocèse, où elles manquaient des secours spirituels nécessaires, tout près de Nancy, dans une propriété du Grand-Séminaire, qui leur a été cédée. Je leur ai donné des constitutions, très sagement composées par le R. P. Cottel, de la Compagnie de Jésus ; j'ai réformé le noviciat, et elles sont, aujourd'hui, en voie de progrès sensible.

» Les Sœurs du Saint-Cœur de Marie, au nombre d'environ cent cinquante, qui tiennent des ouvroirs pour les jeunes filles de la classe pauvre, ont aussi reçu des constitutions, composées, exprès pour elles, par le saint Religieux dont je viens de parler.

» Enfin, les Sœurs de la Providence, de Saint-Jean-de-Bassel, dont la fondation est déjà ancienne et le nombre beaucoup plus considérable, puisqu'il atteint huit cents Religieuses, mais qui, pour des raisons diverses, avaient toujours aussi été un peu négligées, viennent de recevoir des constitutions définitives (1). »

Toutes ces constitutions, appelées à donner une vie nouvelle à ces congrégations, furent rédigées dans un esprit absolument conforme à celui des décisions récentes de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, relativement aux instituts de Religieuses à vœux simples.

Un autre encouragement que Mgr l'Évêque de Nancy donna aux Communautés religieuses, fut l'érection en abbaye de l'ancien monastère des Bénédictines de Flavigny. Ce monastère avait été illustré par la présence de dom Calmet ; et dom Ceillier, qui y avait vécu, est enterré dans le chœur de son église. Il est habité aujourd'hui par l'ancienne Communauté des Dames Bénédictines de Vergaville.

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4o de 25 pages.)

Le vénérable Prélat crut faire une chose utile et honorable pour les communautés et pour le clergé de son diocèse, en demandant au Pape Pie IX de vouloir bien ériger en abbaye cet illustre monastère. Sa Sainteté daigna accueillir favorablement cette prière, et, par des Lettres Apostoliques du mois de mai de l'année 1865, Elle donna, à perpétuité, aux évêques de Nancy le droit de confirmer et de bénir l'abbesse qui doit toujours demeurer, du reste, sous la juridiction de l'Ordinaire.

Conformément à ces dispositions, Mgr Lavigerie conféra, par une Ordonnance épiscopale, le titre d'Abbesse à Madame Marie-Marguerite Thiéry, élue par la Communauté, et c'est le 10 juillet 1865 que la bénédiction solennelle lui fut donnée par Son Éminence le cardinal Donnet.

Voici ce que nous lisons, sur cette cérémonie, dans la *Semaine Religieuse de Lorraine :*

« Comme à Pont-à-Mousson, Son Éminence le cardinal Donnet a été reçu à Flavigny avec les plus grandes démonstrations de respect et de joie. Les maisons et la route toute entière, qui s'étend du pont au monastère, étaient ornées de feuillages et d'oriflammes aux brillantes couleurs, d'arcs de triomphe rustiques. Une procession composée de jeunes filles vêtues de blanc, et de soixante prêtres venus des paroisses environnantes, reçut, à la descente de sa voiture, Son Éminence le Cardinal qu'accompagnait Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Nancy.

» La procession conduisit solennellement les deux Prélats jusque dans l'antique église de l'abbaye, qui était magnifiquement ornée pour la circonstance.

» La cérémonie commença immédiatement : le cardinal Donnet, revêtu de ses habits pontificaux, s'avança au pied de l'autel, accompagné de Mgr l'Évêque de Nancy, et les deux Prélats récitèrent les premières prières de la messe qui fut ensuite chantée solennellement par le Chœur.

» A l'*Alleluia* qui précède l'Évangile, l'Abbesse s'approcha du trône de Mgr l'Évêque et lut à haute voix le serment suivant, qu'elle déposa ensuite, signé par elle, entre les mains du premier Pasteur du diocèse :

» Moi, Marie-Marguerite Thiéry, en religion sœur Sainte-

» Marie, au moment d'être consacrée Abbesse, je promets,
» devant Dieu, devant la cour céleste, et en présence de toutes
» mes sœurs, fidélité, soumission, obéissance et respect à ma
» mère la Sainte Église de Nancy, à vous, Monseigneur, qui en
» êtes évêque, et à tous vos successeurs : suivant les Saints
» Canons et les prescriptions des Souverains Pontifes.

» Que Dieu me soit en aide, et ces saints Évangiles. »

» Immédiatement après, la nouvelle Abbesse se prosterna sur le pavé du temple, pendant que le chœur chantait les Litanies des Saints. Les Litanies terminées, le cardinal Donnet entonna la préface solennelle de l'imposition des mains, demandant à Dieu de répandre sur la nouvelle Supérieure un esprit de grâce, de douceur, de force, de piété. Puis il lui mit en main la Règle de saint Benoît, et la crosse pastorale qui avait été préalablement bénite par Monseigneur Lavigerie.

» A la fin de la messe, et après une éloquente et pieuse instruction, le cardinal Donnet, encore revêtu de ses habits pontificaux, conduisit l'Abbesse à la stalle abbatiale préparée au fond du chœur, et lui remit l'anneau et la croix pectorale ; puis il entonna le *Te Deum*, pendant lequel toutes les Religieuses vinrent, l'une après l'autre, recevoir le baiser de paix de leur Mère supérieure, et lui faire acte d'obéissance (1). »

Mais tout en réformant ou en favorisant les communautés déjà existantes, Mgr Lavigerie n'hésita pas à fonder ou à appeler, dans son diocèse, des Congrégations nouvelles. Du nombre de ces dernières furent les Sœurs de la Retraite. Ces Religieuses, dont la maison-mère est à Paris, établirent une Maison à Nancy, pour les personnes de leur sexe qui désirent faire les exercices spirituels, soit en commun, soit en particulier. Dès 1865, Mgr Lavigerie pouvait constater le bien qu'elles faisaient. « Il n'y a pas encore un an que ces Dames sont établies, écrivait-il, et déjà, outre les personnes qui sont allées y faire des retraites particulières, leur Maison est devenue le centre de trois œuvres générales, dont Nous

(1) *Semaine Religieuse de la Lorraine*, n° du 16 juillet 1865.

espérons les plus heureux résultats pour le développement de la piété dans Notre ville épiscopale (1). »

Nous ne parlerons pas de toutes les autres manifestations religieuses qui ont marqué, à Nancy, le court épiscopat de Mgr Lavigerie. Nous avons déjà rapporté les belles fètes qui eurent lieu à Pont-à-Mousson, pour la translation des Reliques de saint Pius. Celles du couronnement de la statue vénérée de Notre-Dame-de-Bon-Secours ne furent pas moins brillantes.

La *Semaine Religieuse de la Lorraine* nous a également conservé la description de cette cérémonie :

« Dimanche dernier, écrivait son pieux rédacteur, a eu lieu la grande cérémonie du couronnement de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Elle a été faite avec un éclat extraordinaire et plus grand encore que celui auquel on pouvait s'attendre. Son Éminence le cardinal-archevêque de Besançon a officié à la grand'messe de l'église cathédrale où se célébrait la fète de la Nativité de la Très-Sainte Vierge. Le sanctuaire avait été gracieusement décoré de tentures, de fleurs et d'oriflammes. Son Éminence occupait le trône épiscopal, assistée, d'après les prescriptions du Cérémonial Romain suivi rigoureusement, comme on sait, dans l'église cathédrale de Nancy, de tous les chanoines titulaires et honoraires, parés des ornements de leur ordre. En face du trône épiscopal était dressée une estrade, élevée de trois marches, sur laquelle se trouvaient placés Mgr l'Évèque de Nancy et Mgr l'Évèque de Metz à qui notre premier Pasteur avait voulu céder, tant à la cathédrale que dans le reste de la cérémonie, la première place, contrairement, il est vrai, aux règles sur la préséance, mais par un sentiment de déférence que tout le monde appréciait.

» Le soir, à Vêpres, qui étaient encore chantées par Mgr le Cardinal, Son Éminence a bien voulu prendre la parole, et, dans une allocution pieuse et touchante, raconter les gloires de Marie. Son Éminence a rendu, à la fin de son discours, un juste hommage à la piété et à la charité des habitants de Nancy et

(1) *Aperçu sur l'Administration diocésaine de Nancy, depuis le 10 mai 1863 jusqu'au mois de septembre 1865.* (Nancy, Ve Raybois, 1865. In-4o de 34 pages.)

les a félicités de tout ce qu'ils faisaient de bon, sous la conduite d'un Prélat tout dévoué à leurs intérêts « et qui, a-t-il dit, a le cœur vraiment paternel, parce que ce cœur est vraiment pastoral. »

» Après les Vêpres, la foule a pris le chemin du faubourg Saint-Pierre, où devait s'accomplir véritablement la cérémonie du jour. Dans une lettre adressée à M. le curé de Saint-Pierre, et qui avait été lue en chaire le dimanche précédent, Monseigneur avait demandé aux fidèles de cette paroisse de vouloir bien, dans cette mémorable circonstance, témoigner publiquement de leurs sentiments de foi chrétienne. Sa Grandeur avait adressé la même prière aux diverses communautés religieuses de Nancy.

» On peut dire, sans crainte, que ses vœux ont été pleinement exaucés et que, comme nous le disions au commencement, l'attente de tous a été surpassée.

» M. le curé de Bon-Secours, de son côté, qui voyait couronner, en ce jour, de longues années de dévouement et de zèle, avait su transformer son pieux sanctuaire et enrichir ses abords d'ornements précieux.

» Dix arcs de triomphe s'élevaient avec grâce et majesté. Pas une maison qui ne fût décorée de verdure, tendue de draperies, ou pavoisée de drapeaux et de banderolles.

» La procession proprement dite était composée des congrégations et du clergé de toutes les paroisses. A leur suite marchait une foule nombreuse d'ecclésiastiques venus des différents points du diocèse et de la Lorraine. A voir la douce joie peinte sur le visage de ces prêtres vénérables, à entendre l'accent de leur voix dans le chant du *Magnificat*, du *Salve, Regina* et du *Sub tuum*, on devinait aisément qu'à eux, enfants dévoués et privilégiés de la Vierge dont ils prêchent la bonté maternelle, étaient réservés un bonheur plus intime et, si j'osais me servir de ce mot, une plus filiale fierté.

» Mais, parmi tous les fronts, nul ne laissait voir un aussi doux ravissement que celui de notre vénéré Évêque ! Il avait attendu beaucoup, sans doute, de la piété de ses enfants ; mais son attente était dépassée. Aussi, en bénissant la foule avec une effusion toute paternelle, Monseigneur semblait déjà la remercier de son zèle à répondre à son appel et à surpasser

ses espérances. Un père est si heureux de se voir compris par ses enfants, lorsqu'il prépare à leur mère une aimable et glorieuse surprise !

» Après Mgr l'évêque de Nancy marchait Mgr l'évêque de Metz, ce saint Prélat qui semble vivre dans le ciel et y voir déjà ces fêtes dont les nôtres ne sont qu'une pâle ombre.

» Enfin paraissait Son Éminence le cardinal de Besançon, métropolitain, venant ajouter à toute cette pompe l'éclat qui environne un Prince de l'Église. Il me semblait voir planer sur nous l'ombre auguste de Pie IX. C'était Lui qui, à la demande d'un Fils particulièrement cher à son cœur, avait accordé l'honneur de couronner Notre-Dame-de-Bon-Secours ; c'était Lui qui avait envoyé la couronne; c'était Lui qui avait délégué Son Éminence! Et puis un cardinal de l'Église romaine touche de si près à la personne du Saint-Père, qu'il en porte toujours avec lui quelques reflets.

» Le cortège arriva lentement, mais sans obstacles, devant l'église, gracieusement décorée au dehors et au dedans. Les sociétés chorales de Saint-Pierre et de Saint-Léon étaient là à nous attendre. On y remarquait aussi les hussards de l'escorte de Son Excellence le maréchal Forey. Les gendarmes avaient demandé d'ouvrir la marche; la musique des pompiers nous avait précédés sur tout le parcours, et faisait face à celle du 79e de ligne. Lorsque le clergé fut entré, Mgr l'Évêque de Nancy plaça sur le maître-autel la couronne, exposée dans l'avant-chœur; après quoi Son Éminence Mgr le cardinal, avant de couronner la statue, alla adresser à la foule, du haut de la chaire élevée sur le seuil de l'église, de pieuses paroles que le bruit a malheureusement empêché d'entendre.

» Après le couronnement, qui se fit au chant des litanies, NN. SS. les Évêques sortirent de nouveau, et c'est alors que Mgr Lavigerie laissa déborder les sentiments de son cœur et, d'une voix émue et vibrante, exprima sa reconnaissance et la nôtre à Son Éminence et à Mgr Dupont des Loges. Il rappela ensuite que les Lorrains, nos pères, s'étaient plusieurs fois placés, d'une manière spéciale, sous la protection de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Il invita leurs enfants à faire comme eux : « malades du corps et malades de l'âme, justes et pé-

cheurs, pauvres et riches, vous tous qui avez besoin d'une aide, venez, c'est ici Notre-Dame-de-Bon-Secours. »

» Puis les trois Prélats se levèrent; ils unirent leurs voix, et, du haut de la tribune, bénirent ensemble la foule!... En de semblables moments, on sent ses yeux pleins de larmes, le cœur bondit, on sait prier, mais on ne sait rien autre. Ce fut un grand et solennel instant!... Notre-Dame-de-Bon-Secours entendit sans doute bien des vœux, et je crois que tous seront exaucés (1). »

A côté de ces manifestations religieuses, il faut citer les encouragements donnés aux Œuvres catholiques.

A leur tête, s'est constamment placée, dans les préoccupations de Mgr Lavigerie, l'Œuvre du Denier de saint Pierre. Son premier acte, en entrant dans le diocèse, avait été de la recommander (2), et depuis, il n'a cessé, deux fois chaque année, de la rappeler, soit par des Lettres Pastorales, soit par des avis placés dans l'*Ordo* du diocèse, à la piété et à la générosité du clergé et des fidèles. Par une Circulaire spéciale, datée du 19 février 1866, le Prélat chercha même à provoquer l'établissement de cette Œuvre par dizaines, sur le modèle de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et cette organisation eut d'heureux résultats. En trois ans et demi, l'Œuvre put faire déposer aux pieds du Saint-Père plus de cent soixante mille francs, sans compter cent mille francs de souscriptions faites, par le clergé seul, au second emprunt pontifical.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi, celle de la Sainte-Enfance, et celle des Écoles d'Orient furent développées;

L'Œuvre des Mères Chrétiennes, celle des Enfants de Marie, celle des Institutrices Chrétiennes, celle, enfin, de la Bibliothèque Catholique furent créées, pour maintenir ou ranimer l'esprit chrétien.

L'administration temporelle ne produisit pas des résultats moins appréciables:

Une maison nouvelle fut achetée et meublée, au prix de

---

(1) *Semaine Religieuse de la Lorraine*, nº du 9 septembre 1865.

(2) *Lettre circulaire du 17 mai 1863, rappelant la quête qui doit avoir lieu dans le diocèse, en faveur de N. S.-P. le Pape, le dimanche de la Pentecôte.* (Nancy, Vᵉ Raybois, 1863. In-4º de 4 pages.)

plus de deux cent mille francs, pour recevoir la Maison des Étudiants.

Au Grand-Séminaire, les constructions, entreprises par Mgr Darboy, prédécesseur de Mgr Lavigerie, furent terminées et payées. Elles coûtèrent cent soixante-trois mille francs.

Au collège de la Malgrange et de Saint-Léopold, il fut fait des constructions et des réparations pour cent dix mille francs; au Petit-Séminaire de Pont-à-Mousson, pour quarante-cinq mille francs environ.

La cathédrale de Nancy fut remise à neuf et enrichie de calorifères, de lustres, de tentures et d'ornements nouveaux. Les dépenses s'élevèrent à cent vingt mille francs.

A l'évêché, il fut dépensé, par l'État, en réparations et achat de mobilier, quatre-vingt mille francs.

Il a, en outre, été distribué, en secours et pensions, à près de soixante ecclésiastiques infirmes, durant les quatre années de l'épiscopat de Mgr Lavigerie, environ cent quatre-vingt mille francs.

D'autre part, le Grand et les Petits-Séminaires ont dû faire aux séminaristes pauvres, durant ces mêmes quatre années, des remises pour la somme de deux cent quarante mille francs.

Enfin, les secours et aumônes distribués aux pauvres, sur les ressources du diocèse, dépassèrent, durant ce même temps, soixante mille francs. Ce qui, réuni tout ensemble, donne, pour les établissements dont l'Évêque avait l'administration, ou pour son administration elle-même, une dépense totale d'environ douze cent mille francs.

« Mais, disait l'Évêque de Nancy dans son compte-rendu au Pape, avec l'aide et la grâce de Dieu, Saint-Père, avec le concours généreux du Gouvernement qui a payé une grande partie de cette dépense, avec celui de quelques prêtres du diocèse, pleins de modestie et d'abnégation, il m'a été possible de faire face à ces charges considérables et de laisser à mon successeur une situation plus prospère encore que je ne l'avais trouvée (1). »

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque de Nancy, portant communication au Clergé de son diocèse du compte-rendu de son administration épiscopale, adressé à N. S.-P. le Pape Pie IX.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4o de 26 pages).

Ainsi que nous venons de le voir, la vie épiscopale de Mgr Lavigerie à Nancy a été surtout, comme sa vie entière, une vie d'action. Il n'en était pas moins, en sa qualité de docteur en théologie et professeur d'histoire ecclésiastique en Sorbonne, compétent dans les questions de doctrine et d'érudition historique.

La plus grave des questions doctrinales qui se produisirent sous son épiscopat, fut celle du *Syllabus*.

Elle résumait, comme on sait, toutes les questions qui concernent le naturalisme et le libéralisme, sur lesquelles de si âpres luttes venaient de se livrer parmi les catholiques. Il eut alors à se prononcer comme juge de la foi, et il le fit dans un mandement qu'il publia, en février 1865. « Après avoir pris respectueusement connaissance, disait-il, des actes récents du Saint-Siège, me souvenant que je suis « Pasteur à votre égard, et brebis à l'égard de Pierre, » je m'unis au Vicaire de Jésus-Christ, pour condamner les erreurs qu'Il a condamnées. Ces erreurs, je les condamne, non pas dans le sens odieux et faux qui leur a été donné par une partie de la presse, mais dans le sens où l'Encyclique *Quanta cura*, du 8 décembre, qui est dans toutes les mains, les proscrit elle-même, c'est-à-dire en tant qu'elles ressuscitent ou favorisent le matérialisme, le panthéisme, l'athéisme, l'indifférentisme, le naturalisme et les autres systèmes anti-chrétiens dans leurs applications sociales (1). »

Après avoir formulé ainsi, nettement, son adhésion aux condamnations prononcées par le Saint-Siège contre les erreurs contemporaines, l'Évêque de Nancy annonça que son intention était d'exposer ces erreurs, une à une, et de montrer combien elles sont justement condamnées. Il commence immédiatement, dans ce Mandement, l'exécution de ce dessein, par une magistrale réfutation du matérialisme.

Pie IX ne tarda pas à féliciter Mgr Lavigerie de cette attitude. Le 16 février 1865, il lui adressait un Bref où on lit :

« Votre lettre du 2 de ce mois Nous apprend que vous avez reçu avec un profond respect et avec une véritable conso-

---

(1) *Instruction pastorale et Mandement de Mgr l'Évêque de Nancy pour le Carême de l'an de grâce 1863.* (Nancy, Ve Raybois, 1865. In-4o de 40 pages.)

lation les Lettres Encycliques que Nous avons adressées, le 8 décembre de l'année dernière, à Nos vénérables Frères les évêques catholiques. Vous déclarez rejeter de cœur et condamner toutes et chacune des erreurs pernicieuses, ainsi que des doctrines perverses proscrites et condamnées par Nous et par ce Saint-Siège.... Vous déclarez que rien ne vous est plus à cœur que de veiller, par tous les moyens, à ce que les fidèles confiés à vos soins réprouvent ces nombreuses erreurs qui sont en opposition avec la doctrine de l'Église catholique. Ces sentiments, tout à fait dignes d'un évêque catholique, ont été pour Nous un sujet de très grande consolation..... Nous profitons volontiers de cette occasion pour vous témoigner de nouveau et vous confirmer Notre bienveillance toute spéciale à votre égard, et Nous voulons que vous en ayez pour gage la bénédiction apostolique que Nous vous accordons, avec toute effusion de Notre cœur, à vous, vénérable Frère, à tout votre clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 16 février 1865, de Notre Pontificat la dix-neuvième année.

» PIE IX, PAPE. »

De temps en temps, l'ancien Professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne montra aussi qu'il se souvenait de ses études antérieures. Ainsi, à l'occasion d'une quête que l'archevêque de Tours, qui était alors Mgr Guibert, avait sollicitée de ses vénérables Collègues de France pour la reconstruction, dans sa ville archiépiscopale, de la Basilique de Saint-Martin, l'Évêque de Nancy publia une étude complète sur la vie, le caractère, l'influence et le culte de saint Martin. « C'est vraiment digne d'un évêque de France ! écrivait, après l'avoir lue, à son Collègue l'un des doyens de l'épiscopat français. » Il serait facile de justifier ce jugement, en multipliant les citations. Écoutons, en quels termes Mgr Lavigerie décrit l'action de l'Église dans le monde, au moment de l'invasion des barbares :

« Ce fut l'Église qui, dans ce grand cataclysme, devint l'instrument des desseins providentiels et des miséricordes de Dieu.

» Seule, en effet, l'Église resta debout. Seule, au milieu de la terreur et du désespoir des vaincus, au milieu des populations éperdues, abandonnées de leurs chefs, elle prit en mains, avec le courage surnaturel que lui donnait sa mission divine, la défense des opprimés, la cause des faibles et des pauvres. Seule, se plaçant en face de la barbarie triomphante, elle entreprit de la dompter par une force supérieure à l'unique force que connussent encore ces rudes vainqueurs, par la force de la vérité, de la justice, de la vertu. Elle l'entreprit, et elle réussit dans son entreprise. Elle réunit ces débris sanglants, elle leur rendit la vie, et le monde moderne sortit de ce laborieux et glorieux travail, avec les principes d'ordre et de stabilité, avec le respect du droit, de la liberté, de la justice, avec la douceur des mœurs, la charité généreuse qu'il doit au christianisme.

» Mais si c'est là l'histoire de la formation des nations modernes, c'est plus spécialement encore celle de l'une d'entre elles que j'ai déjà nommée, et qui vint, avant toutes les autres, infuser à cette société, mourant de corruption et de décrépitude, son sang barbare sans doute, mais jeune et généreux. Poussée par l'instinct des combats, de la conquête et du pillage, la nation des Francs ne cherchait dans les Gaules que sa part de butin et de gloire. Elle y trouva la merveilleuse destinée qui en fit, dans le monde nouveau, le plus ardent missionnaire de la justice, de la lumière, du progrès dont l'Évangile est la source et la loi. Elle y trouva la religion du Christ, déjà partout établie, honorée, puissante. Elle courba devant elle sa tête frémissante des ardeurs de la victoire, et, parmi toutes les nations du monde, elle eut, la première, la gloire de voir l'Église lui donner le baiser de paix et la nommer sa fille.

» C'est cette grande œuvre que préparèrent les évêques du quatrième siècle. C'est, en particulier, l'œuvre que prépara saint Martin. Placé entre l'ère des persécutions, qui ne permit aux premiers apôtres que d'ouvrir les voies, et l'ère des invasions, qui menaçait de tout détruire, il eut pour mission de faire triompher la foi, d'établir victorieusement l'autorité de l'Église, dans ce grand pays qui est le nôtre.

» Comment accomplit-il son œuvre? Que fut cet homme

auquel nos pères durent le triomphe du christianisme, auquel la France dut, surtout, et seule entre les autres nations occidentales, à côté de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Italie si longtemps désolées, de ne point sombrer dans le désordre universel qui suivit l'invasion des barbares?

» C'est ce qu'il nous faut exposer. »

Plus loin, il montre les secrètes sympathies qui existaient entre l'âme de saint Martin et le génie de la France :

« Si la France catholique a retracé, partout, cette histoire de saint Martin ; si elle l'a sculptée dans le marbre de ses monuments, représentée sur les verrières de ses basiliques, sur les tableaux de ses peintres ; si elle l'a chantée dans les vers de ses poètes, célébrée dans les discours de ses orateurs ; si elle n'en a point de plus populaire ; si vous-mêmes, M. T. C. F., n'avez pu l'entendre sans émotion, une fois encore ; si ma main tressaillait en l'écrivant pour vous, c'est qu'il y a là un noble sentiment qui répond au côté le plus généreux de notre caractère national. C'est que, dans ce récit et dans ce symbole, la France peut, à bon droit, se reconnaître elle-même. Pour retracer la plupart des grandes pages de son histoire, pour redire cette ardeur chevaleresque, qui est, tant de fois, dans le cours des siècles, venue en aide à la faiblesse contre la force, à la justice opprimée contre la tyrannie, je ne voudrais pas d'autre image que celle de Martin et du pauvre qui le supplie. Je représenterais, dans ces jours d'immortel honneur pour elle, ma patrie, seule debout, comme ce soldat chrétien qui devait être son apôtre, auprès des déshérités de la vie sociale, et, — tandis que plongés dans un étroit égoïsme, les cœurs des autres peuples restent trop souvent insensibles, — partageant avec ceux qui l'implorent, le manteau de force et d'honneur que la Providence a placé sur ses épaules ! « Oh ! puisse, à cet égard, le passé répondre de l'avenir, et la France ne jamais dégénérer de ses pères ! »

Ailleurs il expose, dans les termes suivants, les œuvres de l'apostolat :

« Martin sort, suivi de ses frères, de son monastère de

Ligugé, comme plus tard, il les entraînera à sa suite, de sa retraite de Marmoutiers, pour aller avec eux prêcher la foi à ceux qui l'ignorent. Les moines instruisent les peuples, ils les baptisent avec lui. Et ce qu'ils font, leurs successeurs le feront durant des siècles, tant qu'il restera, dans les forêts profondes de la Bretagne et de la Germanie, sur les rivages reculés de l'Océan, des infidèles à convertir.

» Et leur apostolat ne sera pas seulement celui de la parole, ce sera encore, et surtout, l'apostolat de l'exemple. Ils enseigneront au monde la charité fraternelle, en partageant avec le pauvre leur vêtement, leur pain de chaque jour, en se prosternant, comme Sulpice Sévère le rapporte de saint Martin et de ses disciples, aux pieds du voyageur, lorsqu'il arrivait, le soir, au monastère, pour laver ses pieds couverts de la poudre du chemin. Ils lui enseigneront la résignation dans la pauvreté et dans la souffrance, en choisissant volontairement la souffrance et la pauvreté, en abandonnant leurs riches villes ou leurs somptueux palais, pour porter le vêtement du pauvre, ceindre leurs reins d'une corde, coucher sur la terre nue et vivre du pain amer de leurs sueurs ou du pain plus amer encore de l'aumône. Ils feront voir, pour la première fois, « un homme noble, un homme éloquent, un homme riche » (ce sont les paroles de saint Jérôme) « qui abandonne la société » des grands et des puissants, pour se mêler aux petits, ne » plus vivre qu'avec les pauvres, et, de prince, devenir » peuple. » Et ce spectacle honorera, relèvera à leurs propres yeux tous les infortunés qui, dans ces tristes siècles, sont tentés de maudire la Providence. Il fera plus pour consoler, pour plier les cœurs à la patience, que les plus éloquents discours : il leur enseignera la plus difficile des vertus pour celui qui souffre, la résignation chrétienne.

» Mais cette vertu n'est pas la seule dont ils donneront l'exemple. Le monde du cinquième et du sixième siècle, abîmé dans la corruption et écrasé par la barbarie, trouvera, dans la vie des moines, le type vivant de toutes les vertus qui, s'étendant, peu à peu, dans la société régénérée, doivent faire la force et la gloire des États chrétiens.

» Le monde romain expirait dans l'effroyable corruption et dans les convulsions cruelles d'une orgie ; ses fils les plus

illustres, devenus moines, lui donneront le spectacle de la chasteté austère et miséricordieuse. Il ne vivait que d'orgueil et de faste; ces pieuses légions pratiqueront, sous ses yeux, l'humilité volontaire. Il se gorgeait des richesses de l'univers; elles lui enseigneront l'amour de la pauvreté. Il fallait à ses maîtres, pour servir leurs voluptés ou leurs caprices, des millions d'esclaves; elles lui enseigneront l'égalité et la fraternelle liberté des âmes, sous le joug de Jésus-Christ, volontairement porté. Il ne vivait plus que d'insurrection et de despotisme, partagé entre les insolences de la révolte et les vils abaissements de la flatterie; les moines lui apprendront la dignité de l'obéissance qui se respecte elle-même, et la règle du pouvoir qui respecte le droit d'autrui. Il voyait arriver, avec la barbarie triomphante, ses fureurs sauvages, son amour du sang, son horreur des travaux de l'esprit; les moines conserveront l'amour de la paix, de la douceur, du pardon, le culte des lettres.

» En un mot, de cette grande institution dont Martin fut le fondateur et la lumière, de ces solitudes de Ligugé, de Marmoutiers, sortira, dans la suite des temps, sous la tutelle de ces armées pacifiques, la civilisation chrétienne.

» Voilà l'œuvre dont Martin a posé les bases, et n'eût-il pas fait autre chose, il mériterait ce titre de grand que nos pères reconnaissants ont toujours joint à son nom. »

Parmi les louanges que notre vieille liturgie décerne à saint Martin, nous trouvons celle qu' « *il n'a pas craint les puissants du siècle.* » Mgr Lavigerie commente ainsi ces paroles :

« Il manquerait un dernier trait au caractère de ce grand évêque, si je ne disais, du moins, un mot de ce qu'il fut vis-à-vis des puissances qui gouvernaient alors le monde.

» Mêlé, par la force des choses, au mouvement qui entraînait l'empire; devenu, dans les fréquentes convulsions politiques qui se produisaient, dans ce siècle, à chaque changement de maître, le protecteur, le défenseur des proscrits, des persécutés, Martin fut obligé, par cette glorieuse prérogative, comme plusieurs des évêques de ce temps, de traiter avec les

pouvoirs publics, d'approcher même, à plusieurs reprises, du trône des empereurs.

» Il le fit toujours en évêque, c'est-à-dire en pasteur des âmes, chargé, pour sa part, de gouverner et de défendre l'Église, et ne mêlant à sa cause sacrée aucune passion humaine; en homme de Dieu, obligé de donner l'exemple de l'obéissance et du respect, mais restant étranger à toutes les craintes et à tous les calculs d'ici-bas.

» Également éloigné du servilisme qui se prostitue et de l'orgueil qui se révolte, soumis et intrépide, doux et fort tout ensemble, il n'approcha ceux qui dirigeaient le monde que pour remplir sa sainte mission, sachant toujours faire entendre, sans rechercher d'autre éclat que celui du devoir accompli, le langage désintéressé, respectueux et digne de la charité, de la vérité et de la justice.

» Les troubles politiques créaient, sans cesse, des occasions nouvelles d'exactions et de supplices, en permettant aux vainqueurs du jour ou à leurs lieutenants de remplir leurs trésors épuisés, avec les dépouilles des riches citoyens qui avaient soutenu le parti contraire et qu'ils vouaient à la mort.

» Un jour, dit Sulpice Sévère, Avitianus entra dans la ville, suivi d'un long cortége de ces malheureux, déjà chargés de chaînes et destinés au supplice. L'effroi et la pitié remplissaient tous les cœurs. Martin, instruit, durant la nuit, de la situation de tant d'infortunés, se rend, sans perdre un moment, au palais du comte. Les portes en étaient fermées; mais l'évêque, résolu à tout souffrir pour sauver ces innocentes victimes, se prosterne sur le sol, attendant le jour et demandant à Dieu de toucher le cœur du tyran. Celui-ci dormait, mais de ce sommeil des consciences inquiètes qui ne donne pas le repos. Miraculeusement averti de la présence du saint, il accourt, lui-même, jusqu'aux portes de sa demeure. Il y trouve l'homme de Dieu. Martin, agenouillé sur la terre nue, garde le silence. Il ne lui adresse point de reproche, pas même de prière. Mais cette seule vue et l'autorité du grand évêque troublent le féroce proconsul jusqu'au fond de l'âme. Il tremble devant ce vieillard désarmé, qui ne parle que par sa présence, par sa vertu, et, de bourreau devenu suppliant, à son tour : « Relève-toi, de grâce, lui dit-il, de peur que Dieu

» ne venge sur moi ton offense. Je sais ce que tu veux me » demander, et je t'accorde tout. » Et aussitôt il donna l'ordre de délivrer les prisonniers. »

Enfin, un dernier trait sur la destruction du culte de saint Martin à Tours, à la fin du dernier siècle, et sur le jugement qu'en a porté Napoléon, après ses victoires :

« A la fin du dernier siècle, le culte du saint évèque subit la fortune de toutes les grandes institutions chrétiennes de la France. Des mains sacrilèges violèrent sa tombe et chassèrent de leur temple séculaire ceux des restes du grand thaumaturge, que les protestants avaient épargnés. La vieille basilique elle-même n'échappa point à la proscription. Vendue comme bien national, elle fut profanée, détruite, et il n'en reste plus aujourd'hui qu'une tour isolée qui porte, comme un dernier et mélancolique vestige de toutes ces gloires, le grand nom de Charlemagne.

» Quelques années à peine après la consommation de ce vandalisme sauvage, sur cette même place où Clovis avait demandé à saint Martin la consécration de la royauté française, où Charlemagne avait reçu, à genoux, pour étendard des combats et pour symbole des victoires de la France, le voile de saint Martin, où Louis XIV avait accepté, comme un honneur, la garde des privilèges que couvrait le grand nom de l'Apôtre des Gaules, où tous les peuples chrétiens s'étaient, durant de longs siècles, rencontrés dans l'expression de la même foi, de la même vénération, des mêmes douleurs, des mêmes espérances, un homme s'arrêta, cherchant, d'un regard profond, le vieux temple qui résumait tous ces grands souvenirs de l'histoire de la patrie et de celle de l'Église.

» C'était l'héritier de la gloire de Clovis, de Charlemagne, de Louis XIV. Comme Clovis, il avait consacré l'alliance solennelle de l'Église et de la France, en relevant, de ses mains triomphantes, les autels du Dieu crucifié; comme Charlemagne et Louis XIV, il avait promené, à travers l'Europe, ses légions victorieuses et rempli la terre du bruit de son nom. Dans la majesté d'une puissance dont rien n'avait encore terni l'éclat, il revenait d'une de ces grandes guerres dont le récit, écrit

d'hier, semble emprunté aux légendes héroïques de quelque peuple de géants. Et il cherchait la place où la France des siècles passés avait écrit tant de pages immortelles, et où avaient apparu ces rivaux évanouis de son génie et de sa gloire. Il cherchait en vain. Les fils de saint Martin avaient, dans des jours de deuil, renié le culte de leurs pères et détruit le sanctuaire, témoin muet de tant de grandeurs. Et devant ce triste témoignage de l'ingratitude et de l'oubli des hommes, Napoléon fit entendre des paroles sévères, restées vivantes dans les mémoires où elles retentissent encore, comme l'éloquente protestation du patriotisme et de la foi chrétienne également outragés (1). »

Dans une autre occasion, l'Évêque de Nancy, ayant à inviter le Clergé de son diocèse à célébrer l'anniversaire séculaire de la réunion de la Lorraine à la France, fait vibrer la même fibre patriotique et montre les mêmes qualités de l'historien. Voici comment il s'exprime :

« Il ne peut entrer dans ma pensée d'évoquer ici, un à un, les souvenirs des grandeurs du passé de notre Lorraine; mais il serait injuste qu'une voix désintéressée ne vous rappelât pas, du moins, comme un lointain et pieux écho, ce que furent, avec la grâce de Dieu, les fortes générations d'où vous êtes issus.

» Elles se montrent à nous, dès l'origine, comme le plus ferme rempart de l'indépendance nationale et de l'honneur viril de la Gaule. C'est en elles que César trouve ses plus rudes adversaires, et la patrie, ses plus courageux défenseurs.

» Lorsque le christianisme prend possession du monde, il leur envoie ses premiers apôtres et établit au milieu d'elles ces grandes Églises de Toul, de Metz, de Verdun, dont l'histoire devait avoir tant de pages illustres et saintes. Et, circonstance mémorable, qui montre dans nos ancêtres la générosité unie à la force, l'Église de Lorraine est la seule, peut-être, qui n'ait point été arrosée du sang de ses fondateurs. Vos pères, ceux qui ne crurent point, respectèrent la faiblesse

(1) *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Nancy et de Toul sur saint Martin — son époque, son caractère, son influence — à l'occasion de la reconstruction de l'église Saint-Martin de Tours.* (Nancy, vᵉ Raybois, 1866. In-4° de 52 pages.)

et la sainteté des envoyés de Dieu, et comprirent que la vérité ne s'étouffe pas dans le sang de ses apôtres ! »

Plus loin, l'Évêque de Nancy évoque le souvenir de Jeanne d'Arc :

« Mais parmi ces grands souvenirs et ces grandes figures, brille, entourée de la triple auréole de sa foi virginale, de son héroïsme et de son martyre, la fille de Domremy, Jeanne, *la bonne Lorraine*, comme la nomment les chroniqueurs; Jeanne, l'heureux et doux mélange de ces qualités généreuses qui font encore l'honneur des populations de notre province, je veux dire la foi du chrétien, le cœur du soldat, et l'amour de la patrie, qui, à un jour donné, fait les héros. C'est dans le temple du saint Patron de la Lorraine qu'elle vient recommander au ciel le succès de sa cause, et quelle cause, grand Dieu ! la cause de ce peuple entouré déjà de l'amour et de la crainte des nations, la cause de la France ! C'est à Nancy que la noble héroïne reçoit, dans le palais et de la main de nos Ducs, les armes et la haquenée qui porteront l'effroi dans les rangs ennemis et feront reculer le léopard triomphant de l'Angleterre. Union glorieuse et déjà prophétique de ces deux nations sœurs, qui mêlaient leur sang sur les champs de bataille, avant d'unir, dans l'histoire, leurs noms et leurs destinées. »

Un peu plus bas, il ajoute :

« Que dire maintenant du génie national et des vertus de ce peuple, qui, durant des siècles, souvent au prix des plus durs sacrifices, avait su maintenir sa vie propre, son nom et son indépendance? Vous connaissez les mâles qualités qui distinguaient vos pères : une foi qui ne subit ni défaillance ni défaite, un dévouement sans bornes à leurs princes et à leur sol natal, la pureté des mœurs, l'amour du travail, la sobriété, la constance, le courage, l'amour du droit et de la liberté, tout cela, sans chercher le bruit, mais avec une ardeur d'autant plus persévérante que rien de leur flamme intérieure ne s'échappait au-dehors. Au-dessus du peuple, des princes presque toujours excellents, quelquefois héroïques, et qui,

avec des ressources médiocres, entretenaient à la cour de Nancy un éclat, une majesté, un goût du beau, qui ont fait dire avec raison qu' « auprès des princes de Lorraine, les autres » princes paraissaient peuple. »

Enfin, il termine par un hymne de reconnaissance :

« Que le passé et l'avenir servent également de motifs à votre reconnaissance! Rendez grâces à Dieu de vous avoir fait naître de ce sang généreux d'où sortirent les Sigisbert, les Arnould, les Pépin, les Charlemagne, les Jeanne d'Arc, les René, les Léopold, et, dans une région plus sereine encore, les Léon IX, les Gérard, les Pierre Fourier. Rendons-Lui grâces de nous faire vivre sur cette terre de Lorraine, si longtemps libre, indépendante, souveraine, toujours noble et généreuse. Remercions-Le d'avoir uni notre sort à celui de la France, et ne conservons ni regrets stériles, ni souvenir jaloux du changement de nos destinées. Sans rien oublier des gloires du passé, sachons estimer à leur juste valeur les gloires, la puissance et les bienfaits du présent. Ainsi les fleuves qui traversent notre province, après avoir, sur leur parcours, fécondé les rivages qui portaient leur nom, vont-ils verser leurs eaux dans l'Océan et y trouver, sous un nom nouveau, une majesté et une puissance inconnues; ainsi les astres brillants des nuits, après nous avoir charmés de leur pur et doux éclat, mêlent-ils, sans regret, leur lumière aux splendeurs vivifiantes du soleil.

» Et maintenant, messieurs, demandons à Dieu, pour cette patrie qui nous est doublement chère, pour la France et pour la Lorraine, les vertus qui assurent la vie des nations. Demandons-Lui de nous conserver les fortes croyances qui font les peuples grands, le respect de l'autorité qui leur donne le repos, les fruits d'une liberté sage et chrétienne qui les rend heureux et honorés. Prions-Le de veiller sur nous, et, au milieu des périls qui menacent la vieille Europe, de garder à la France la paix et l'honneur, et de donner à son Église battue par la tempête le triomphe pacifique qu'elle implore.

» Tels seront, Messieurs et chers coopérateurs, les vœux que nous ferons monter de nos cœurs vers le ciel, au jour

où nous célébrerons l'anniversaire solennel qui se prépare pour nous. Que de chacune de nos églises, que de nos cités comme de nos plus humbles villages, une même prière s'élève!

» Et dans notre antique capitale, dans le temple construit par nos anciens Ducs, disons à Dieu : « Seigneur, protégez ce peuple qui est le vôtre. Conservez-lui, parmi les nations, ce rang privilégié de gloire et de grandeur, auquel votre bonté et votre sagesse l'ont élevé par le travail du passé et par les œuvres du présent! A ces dons de la terre, ajoutez surtout les dons du ciel, et que les fils de la Lorraine, unis à ceux de la France, restent toujours les fils aînés de votre Église (1)! »

Mais ces liens entre la Lorraine et son Évêque qui célébrait ainsi ses victoires, allaient bientôt être rompus.

Mgr Pavy, évêque d'Alger, était mort, le 16 novembre 1866. Le 18 du même mois, Mgr Lavigerie recevait du maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie, qui l'avait connu à Nancy et qui avait toujours eu, depuis, avec lui les meilleures relations, la lettre suivante :

« Compiègne, le 17 novembre 1866.

» Monseigneur, je reçois, à l'instant, la nouvelle de la mort de Mgr Pavy, évêque d'Alger. Dans cette circonstance douloureuse, j'ai dû prévoir le cas où Sa Majesté voudrait bien me consulter sur le choix de son successeur. En y réfléchissant bien, j'ai pensé que je ne pouvais lui proposer un candidat présentant des conditions meilleures, pour remplir le poste d'archevêque d'Alger, que l'évêque actuel de Nancy. C'est ma conviction intime. Mais je n'ai pu la faire connaître avant d'avoir connu vos intentions. Je viens donc vous prier de me mander si vous voulez bien accepter cette position. Elle est, selon moi, une des plus importantes qui puisse être confiée au clergé de France; elle présente, il est vrai, des difficultés

(1) *Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Nancy et de Toul au Clergé de son diocèse, à l'occasion de l'anniversaire séculaire de la réunion de la Lorraine à la France.* (Nancy, Ve Raybois, 1866. In-4° de 12 pages.)

grandes ; mais je connais votre zèle pour la religion, et je suis persuadé que ce ne seront pas ces difficultés qui pourront arrêter un homme de votre caractère. Veuillez être assez bon pour me répondre le plus tôt qu'il vous sera possible, etc.

» *Signé :* Maréchal DE MAC-MAHON. »

Les journaux ont reproduit la réponse de l'Évêque :

« Nancy, le 19 novembre 1866.

» Monsieur le Maréchal, après avoir réfléchi mûrement et prié Dieu de m'éclairer sur ce que je devais répondre à Votre Excellence au sujet de la demande si imprévue qu'elle m'adresse, en date d'avant-hier, je viens vous dire ma pensée avec toute franchise.

» Jamais je n'aurais songé, de moi-même, à quitter un diocèse que j'aime profondément et où j'ai commencé des œuvres nombreuses, et si Votre Excellence me proposait un siège plus considérable que celui de Nancy, ma réponse serait certainement négative. Mais je n'ai accepté l'épiscopat que comme une œuvre de dévouement et de sacrifice. Vous me proposez une mission pénible, laborieuse, un siège épiscopal de tous points inférieur au mien, et qui entraîne avec lui l'exil, l'abandon de tout ce qui m'est cher ; vous pensez que j'y puis faire plus de bien qu'un autre. Un évêque catholique, Monsieur le Maréchal, ne peut répondre qu'une seule chose à une semblable proposition : J'accepte le douloureux sacrifice qui m'est offert, et si l'Empereur fait appel à mon dévouement, je n'hésiterai pas, quoi qu'il m'en coûte. J'autorise volontiers Votre Excellence à faire connaître ma réponse à Sa Majesté.

» Veuillez, etc.

» *Signé :* † CHARLES, *Évêque de Nancy et de Toul.* »

Nous n'ajouterons rien à ces paroles. Nous ferons seulement remarquer ici à quelles injustes préventions obéissaient ceux qui ont osé, alors, représenter comme un acte d'ambition la translation de Mgr Lavigerie du siège épiscopal de Nancy au siège archiépiscopal d'Alger. Humainement parlant, c'était une

folie; mais cette folie était celle de l'apostolat, dont parle saint Paul. Il en a dit, lui-même, plus tard :

« Lorsque, déjà évêque de l'un des diocèses les meilleurs de la France, je suis venu au milieu de vous, je suivais l'attrait impérieux de ma jeunesse, et je répondais à l'appel de Dieu (1). »

Mais avant d'écouter l'apôtre, écoutons le père. Nous verrons ce qu'il lui en coûte d'abandonner ses premiers fils.

Le 27 mars 1867, Mgr Lavigerie adressait la Lettre Pastorale suivante au clergé et aux fidèles du diocèse de Nancy, à l'occasion de sa translation à l'archevêché d'Alger :

« Lorsque le père de famille voit approcher le moment de se séparer des siens pour toujours, d'ordinaire il les appelle autour de lui, leur adresse les derniers conseils que lui dicte sa tendresse, et, étendant sur eux ses mains tremblantes, il demande à Dieu de continuer à les protéger et à les bénir.

» C'est ce devoir sacré que je viens remplir, aujourd'hui, auprès de vous, mes Fils bien-aimés, pieux fidèles de ce grand diocèse, enfants de cette antique et noble Lorraine à laquelle Dieu m'avait donné pour Père et pour Pasteur.

» Encore quelques jours, en effet, et mon ministère épiscopal cessera de s'exercer pour vous, et déjà la voix du Pontife qui m'avait confié vos âmes, il y a quatre années, vient de m'assigner une mission nouvelle, plus laborieuse et plus difficile.

» Avant que de me séparer de vous pour toujours, j'aurais voulu, M. T. C. F., pouvoir vous réunir tous autour de moi, comme ce père dont je vous parlais tout à l'heure, afin de vous bénir une fois encore, et de vous adresser quelques-unes de ces paroles que Dieu m'avait donné la mission de vous dire, pour le bien de vos âmes.

» Ce vœu ne sera point réalisé. Je partirai sans vous revoir et sans vous entendre, pour la plupart, du moins, pieux fidèles que j'ai tant de fois bénis, pour qui je priais, chaque jour, enfants que j'ai confirmés, prêtres que j'ai consacrés au

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger sur les Œuvres d'apostolat recommandées par la récente Encyclique de N. S.-P. le Pape Léon XIII.* (Alger, Jourdan, 1881. In-4° de 30 pages.)

Seigneur. Mais je veux, du moins, vous parler une dernière fois, et je confie à ces pages inanimées le soin de vous transmettre mes derniers conseils, mes derniers vœux, mes suprêmes bénédictions....

» Mes chers enfants, vous dirai-je avec l'apôtre même de la charité, aimez-vous, sans distinction, les uns les autres.

» Vous aimer, qu'est-ce à dire! M. T. C. F.?

» Vous aimer, c'est-à-dire vous entr'aider dans vos besoins, vous consoler mutuellement dans vos peines, vous pardonner vos torts, vous souvenir, en un mot, que vous êtes les enfants du même père, les hôtes de la même vallée.....

» Je vous bénis, chrétiens zélés, qui, non contents de servir Dieu pour vous-mêmes, voulez encore devenir les apôtres de vos frères, par la charité et par la parole, membres de nos conférences, de nos comités de secours ou de patronage, et vous tous qui avez conservé avec la foi la pratique des vertus qu'elle ordonne.

» Je vous bénis encore, vous qui ne croyez plus peut-être, ou, du moins, qui agissez comme si la foi n'était plus dans votre cœur, afin qu'instruits par l'expérience de la vie et par ce vide immense que laissent dans les âmes le doute sur les mystères de l'avenir, le défaut de toute espérance certaine, vous reveniez, un jour, à la sécurité du chrétien, au calme de cette innocence que donne le repentir.

» Vous qui sentez déjà le poids des années courber votre vie vers la terre, je vous bénis, pour que vos derniers jours soient entourés de paix et d'honneur. Pères et mères, je vous bénis pour que vos travaux, vos peines, vos inquiétudes portent leurs fruits, même dès ce monde, et que vous ayez la joie de voir vos fils grandir, sous votre regard et sous celui de Dieu, dans l'amour de tout ce qui est bien. Je vous bénis, jeunes gens, pour que vos âmes sachent triompher d'elles-mêmes et de tout ce qui les pourrait enivrer des joies folles et trompeuses de la vie. Et vous, petits enfants, que Jésus aimait et qu'à son exemple j'aimais à laisser venir librement vers moi dans mon église, je vous bénis, une fois encore, pour que la sagesse, l'obéissance et la piété soient votre partage.

» Je vous bénis, enfin, vous tous dont j'ai reçu le généreux concours ; et vous qui me l'avez refusé, peut-être, ou qui avez

repoussé le ministère divin que je venais remplir au milieu de vous, je vous pardonne et je vous bénis encore.

» Et maintenant, M. T. C. F., il ne me reste plus qu'à vous demander de penser à moi, de temps en temps, devant Dieu, afin que j'accomplisse, selon les desseins de sa sagesse et de sa bonté, la mission nouvelle qu'Il me confie.

» Je vous quitte, et c'est là, parmi les sacrifices qui me sont imposés, le plus pénible de tous ; mais je ne vous quitte que parce que ma conscience a dû faire taire mon cœur. Je vous quitte pour porter, si je le puis, mon concours à la grande œuvre de civilisation chrétienne qui doit faire surgir, des désordres et des ténèbres d'une antique barbarie, une France nouvelle ! Daigne, M. T. C. F., la bonté de Dieu soutenir mon courage, donner à mes lèvres la prudence, à mes mains le zèle actif, à mon cœur la charité nécessaires pour une telle œuvre !...

» Vous le Lui demanderez pour moi, mes Frères ; et moi, de mon côté, je ne cesserai de porter votre souvenir à ses pieds, dans mes prières. Je le prierai, en particulier, de rendre fructueux pour vos âmes, heureux et paisible pour tous le ministère du vénérable successeur qu'Il me donne dans le gouvernement de ce diocèse ! Vous le connaîtrez bientôt, et vous pourrez apprécier, comme je l'ai fait moi-même, durant trente années, l'élévation d'esprit et de cœur, la piété, la ferme et calme sagesse de votre nouvel évêque. Vous vous attacherez à lui, M. T. C. F., vous l'aimerez, vous suivrez docilement sa voix, comme vous avez suivi la mienne, et ce sera pour moi la plus douce consolation que d'apprendre le succès de son apostolat au milieu de vous (1). »

Nous venons d'entendre en quels termes l'Archevêque élu d'Alger parlait à ses anciens diocésains de son vénérable Successeur. Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer ce chapitre qu'en citant ce que Mgr Foulon, aujourd'hui archevêque de Lyon et primat des Gaules, disait, au même temps, de son Prédécesseur, dans sa Lettre de prise de possession

(1) *Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Évêque de Nancy et Toul, à l'occasion de sa translation à l'archevêché d'Alger.* (Nancy, Ve Raybois, 1867. In-4° de 8 pages.)

du diocèse de Nancy. C'est, d'ailleurs, le résumé le plus juste et le plus autorisé de ce qui précède dans ce volume.

« Il nous permettra, disait-il, un respectueux et tendre souvenir, l'éminent Prélat qui vient de vous quitter et qui remet entre nos mains son glorieux héritage. Nous avions vécu avec lui, depuis trente ans, dans les rapports intimes et charmants qu'établissent la communauté des études, la ressemblance des goûts et l'égalité des âges. Nous connaissions avant vous cette vive intelligence, cette activité peu commune, cette aptitude surprenante qui démêle dans les affaires humaines le point précis qu'il faut atteindre, et trace les limites de l'action, de manière à tenir, entre la précipitation et les conseils timides, le milieu dont la prudence chrétienne fait un devoir surtout à ceux dont le rare courage semble, comme le sien, ne pas connaître d'obstacle.

» Ces qualités, toutes considérables qu'elles soient, seraient cependant peu de chose, s'il n'y joignait ce grand esprit de foi qui anime toutes ses pensées, et cette charité inépuisable qui était la devise de son épiscopat et restera le résumé de sa vie parmi vous. Vous en avez fait l'épreuve, Nos très chers Frères, et il vous en laissait un dernier témoignage, lorsque, son cœur s'ouvrant tout entier à vous, avant de vous quitter, et vous révélant dans leur plénitude les trésors de sentiments élevés qu'il renferme, il vous faisait de si touchants adieux et répondait par ses larmes aux regrets que vous lui exprimiez, en le voyant se séparer de vous.

» Au moment de se dévouer « à la grande œuvre de civilisa-
» tion chrétienne qui doit faire surgir, des désordres d'une an-
» tique barbarie, une France nouvelle », il vous léguait son cœur. Ce cœur ardent et généreux avait soif de sacrifices. C'était peu d'avoir, pendant son épiscopat si fécond, fait parmi vous tant de bien et accompli, dans le court espace de quatre années, des œuvres qui semblent demander une vie tout entière; il s'arrachait à la France qui voulait le retenir, sans autre ambition que de voler à de nouveaux travaux, et d'affermir et d'étendre l'empire de la croix sur ces plages où la France a promené si glorieusement son drapeau. Et déjà il avait parcouru en missionnaire ces contrées qu'il va évangéliser avec le sur-

croît d'autorité qui lui vient de la plénitude du sacerdoce. L'Orient se souvient de lui : l'Afrique aura bientôt à le bénir (1). »

Une Bulle de Pie IX, datée du huit des calendes d'août (25 juillet) 1866, et dont la publication en France fut autorisée par décret du 9 janvier 1867, venait d'ériger l'évêché d'Alger en archevêché, en lui donnant, pour suffragants, les évêchés, nouvellement créés, de Constantine et d'Oran.

Mgr Lavigerie fut nommé premier archevêque d'Alger, par décret du 12 janvier, et préconisé le 27 mars suivant.

Nous allons le suivre sur ce nouveau théâtre où son zèle apostolique trouvera enfin des horizons vraiment dignes d'un Évêque, et d'un tel Évêque.

---

(1) *Œuvres pastorales de Mgr Foulon, Archevêque de Besançon, ancien Évêque de Nancy et de Toul.* (Nancy, librairie Notre-Dame, 1882. 2 vol. in-8°.)

LIVRE TROISIÈME

ADMINISTRATION ARCHIÉPISCOPALE D'ALGER
(1867-1874)

DEPUIS LA PRISE DE POSSESSION
JUSQU'APRÈS LE CONCILE PROVINCIAL D'ALGER

CHAPITRE PREMIER

Prise de possession. — Œuvres d'apostolat.

Sommaire. — *But que se proposait l'Archevêque d'Alger en venant en Afrique. — Il consulte ses amis de l'épiscopat. — Approbation qui lui est donnée. — Par qui? — Première Lettre pastorale. — Organisation de l'administration diocésaine. — Voyage à Rome pour le centenaire de saint Pierre. —* Periculum in mari. — *Les prières pour les marins à Notre-Dame d'Afrique. — Situation générale du diocèse. — La famine en Algérie. — Appel de l'Archevêque. — Les orphelins arabes. — Projets d'avenir. — Les villages arabes-chrétiens. — L'assimilation des Indigènes. — Écoles de Kabylie. — L'archevêque ne se propose qu'un exemple. — Impossible de réaliser toute cette pensée sans les ressources de l'État. — Le royaume arabe. — Opposition sourde de ses partisans aux pensées de l'Archevêque; elle devient éclatante. — Le maréchal de Mac-Mahon; ses nobles qualités. — Il n'est pas le vrai auteur de la lutte. — La Colonie soutient l'Archevêque. — Adresses des municipalités. — L'opinion en France. — Les Évêques, le Pape, l'Empereur. — Lettres de l'Archevêque. — Fin du conflit. — Progrès des œuvres. — Hostilité du parti de l'impiété, de la presse athée. — Opposition à ce que l'État soutienne les œuvres d'apostolat. — Prétextes divers. — Lettre de Mgr Lavigerie à M. Warnier, député. — Menaces infâmes. — Conclusion de ce second conflit. — Règles de sagesse suivies dans le prosélytisme. — Lettre circulaire relative au baptême des infidèles.*

Nous venons de voir que Mgr Lavigerie accepta, sans hésitation apparente, la proposition qui lui était faite, par l'intermédiaire de M. le maréchal de Mac-Mahon, de quitter son premier siège épiscopal pour accepter l'archevêché d'Alger. Mais il faut ajouter qu'une telle détermination, de la part de l'ancien Auditeur de Rote, désigné, dès lors, par la voix

publique, pour les premières charges de l'Église, causa une surprise universelle.

Le futur Cardinal crut devoir expliquer les motifs de son acceptation, dans une sorte de consultation qu'il adressa, alors, à quelques-uns de ses amis dans l'épiscopat. Elle est courte. Nous la donnons en entier. Elle nous permettra de mieux connaître, dès l'abord, le plan de l'Éminent Prélat, et d'en suivre ensuite la réalisation, dans la mesure où les événements l'ont permise jusqu'ici.

« Puisque vous partagez l'étonnement de nos amis sur ma résolution de quitter Nancy pour accepter Alger, écrivait donc Mgr Lavigerie, permettez-moi, Monseigneur, avant que vous ne me jugiez d'une manière définitive, de vous expliquer, en deux mots, les raisons d'une décision humainement, paraît-il, si inexplicable. J'ose espérer que vous ne les trouverez indignes ni de la raison, ni de la foi, ni du patriotisme, qui doivent inspirer un évêque.

» Depuis que, comme Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient, j'ai étudié, de près, en Égypte et en Syrie, ce qu'il est possible de faire au milieu des populations musulmanes, je ne puis comprendre comment, depuis plus de trente ans, nous donnons, en Afrique, un si triste spectacle d'aveuglement et d'impuissance ; ou plutôt je ne le comprends que par l'absence calculée de toute pensée chrétienne dans l'administration de l'Algérie.

» Notre mission n'est cependant pas d'y transporter la population de la mère patrie. C'est à peine si celle-ci est, elle-même, assez nombreuse. Notre mission est de nous *assimiler,* en les ramenant à notre civilisation, qui était celle de leurs pères, ces populations berbères. Or, au lieu de cela, on les a parquées, jusqu'ici, par la crainte d'un fanatisme en grande partie imaginaire, dans leur barbarie et dans leur Coran, qui les tiennent séparées de nous par un infranchissable abîme. C'est le système du *Royaume arabe,* qui vient de recevoir, par la voix même de l'Empereur, comme une consécration officielle.

» Je pense qu'il est nécessaire de réagir, enfin, par une parole virile et par l'exemple, contre des préjugés aussi

néfastes. C'est à un évêque de le tenter. Or, je m'en sens le courage, avec la grâce de Dieu.

» Non certes que je veuille employer, pour ramener à nous les indigènes, des moyens que n'approuverait pas la prudence. Sans croire, en effet, comme je viens de le dire, au fanatisme bien profond des Berbères, je comprends que nous devons nous interdire tout ce qui pourrait ressembler à des provocations et fournir des prétextes de troubles aux tribus mal soumises. Mais je crois aussi que deux moyens d'assimilation, très praticables et efficaces, sont possibles, dès maintenant : les œuvres de charité pour tous, et les écoles françaises pour les enfants.

» L'œuvre de transformation, ainsi entreprise, sera longue, sans doute, mais enfin elle sera commencée ; tandis que, avec le système actuel, on ne sera pas, dans dix siècles, plus avancé qu'aujourd'hui. Il n'y aura pas, après ce temps, dans l'Afrique du Nord, un seul indigène qui ne soit encore musulman, *ni un seul musulman qui ne soit encore, au fond, ennemi de la France.*

» Vous me demanderez comment, à moi seul, je puis espérer obtenir un résultat.

» D'abord je ne serai pas seul, puisque j'aurai avec moi mon clergé et mes communautés religieuses. Et ensuite, tout ce qui importe et tout ce que je veux faire, c'est rompre la glace, donner l'exemple, et prouver la possibilité du succès. C'est à l'État, qui seul possède les ressources nécessaires, d'adopter, de favoriser, de faire triompher, après expérience ainsi faite, cette pensée d'assimilation, dans l'intérêt évident du pays.

» Voilà la première partie de la tâche d'un archevêque d'Alger, telle que je la vois.

» Mais ce n'est pas tout.

» L'Algérie n'est qu'une porte ouverte, par la Providence, sur un continent barbare de deux cents millions d'âmes. C'est là, surtout, qu'il faut porter l'œuvre de l'apostolat catholique. On n'a à y craindre ni la politique des Bureaux Arabes, ni l'opposition violente de la libre-pensée. Tout dépend de la grâce de Dieu et du zèle des missionnaires.

» C'est ce que je crois le clergé d'Algérie appelé à tenter,

un jour, et ce qu'il peut tenter dès demain, s'il le veut, au péril de sa vie.

» Voilà, Monseigneur, la grande perspective qui m'attire. Trouvez-vous, en France, une œuvre plus digne de tenter le cœur d'un évêque? En trouvez-vous une semblable?

» Mais s'il faut que quelqu'un se dévoue, personne ne se présente. Or, à moi, sans que je le recherche, on le propose directement. Quel motif (je ne parle pas des prétextes, ils seraient faciles à trouver) puis-je avoir, devant Dieu, pour me refuser à un tel appel? J'ai la jeunesse, l'habitude de la parole, celle de grouper les volontés et les ressources. Pour parler, enfin, comme *quelques-uns*, si c'est une *victime* qu'on cherche, je suis *la victime désignée.*

» Voilà pourquoi, malgré un grand brisement de cœur, j'ai répondu *oui*, et je me prépare à partir.

» Je sais à quoi je renonce; je sais aussi que je puis trouver de grands obstacles et m'y briser absolument. Mais je crois ne pouvoir me soustraire à ce que la Providence semble demander de moi.

» Et maintenant, vous m'avez entendu. Me désapprouvez-vous encore? Je suis sûr, à l'avance, de votre réponse, parce que je connais votre cœur, votre foi, et que vous n'êtes pas homme à mettre l'archevêché de....., si beau qu'il soit, au-dessus de l'accomplissement d'un tel devoir. Cher Monseigneur, il est bien probable qu'il ferait plus doux vivre à.....; mais il fera certainement moins dur mourir à Alger, même et surtout s'il y a, comme on me l'assure, beaucoup à y souffrir. »

Ajoutons, sans manquer à aucun secret, que, des divers évêques auxquels Mgr Lavigerie s'était adressé, un seul, comme il l'a souvent raconté depuis, un seul qui avait été l'ami et le protecteur de sa jeunesse, Prélat d'une piété et d'une foi généreuses, quelquefois jusqu'à l'illusion, mais pas ici, à coup sûr, fut affirmatif dans sa réponse : « Allez, lui ré-
» pondit-il, c'est Dieu qui vous a choisi. Je connais tout notre
» épiscopat français. Vous seul pouvez tenter cette œuvre
» avec chance de succès. »

Ce Prélat était Mgr Maret, alors évêque de Sura, depuis archevêque de Lépante et primicier de Saint-Denis, qui, hu-

mainement parlant, avait commencé la carrière de Mgr Lavigerie, lorsqu'il le fit nommer, à peine âgé de vingt-huit ans, professeur à la Sorbonne. Aussi, malgré des divergences d'appréciations et de vues, dans certaines circonstances et particulièrement au Concile du Vatican, le vénéré Cardinal n'a-t-il jamais cessé d'entourer, jusqu'à la fin, son vieux maître, des marques touchantes de son affection et de son respect. Nous l'avons vu, en Tunisie, pleurer à la nouvelle de sa mort, en pensant qu'il n'avait pu lui fermer les yeux ni lui rendre les derniers devoirs : « Mon premier bienfaiteur, disait-il, et mon ami depuis quarante ans ! » Nous demandons pardon de ces détails, mais nous n'aurions pas cru pouvoir les omettre, et nous avons pensé que leur place était ici.

Peu après, l'Évêque de Nancy recevait une approbation plus élevée encore que celle de ses Frères. Nous avons vu plus haut que, par une Bulle du 27 mars, Pie IX l'avait préconisé archevêque d'Alger. Mais déjà plus de deux mois auparavant, le Souverain Pontife l'avait formellement encouragé à accepter les ouvertures du Gouvernement français. Le 14 janvier, en effet, il lui avait adressé le Bref suivant :

« Pie IX, Pape

» *A Notre vénérable Frère Charles, évêque de Nancy et de Toul.*

» Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous avons reçu votre lettre, datée du 3 de ce mois, dans laquelle vous Nous apprenez, pour l'avoir su du sérénissime et très puissant Empereur des Français, qu'il vous désignera prochainement pour le siège archiépiscopal d'Alger, récemment érigé par Nous. Vous Nous déclarez encore que les diocèses (de Nancy et de Toul), gouvernés par vous en ce moment, vous sont, pour bien des motifs, très chers, et que vous éprouvez une grande peine à vous en éloigner, parce que vous y jouissez de l'affection du clergé et du peuple fidèle. Mais comme vous voyez que, dans le diocèse d'Alger, un champ bien plus vaste vous sera ouvert pour procurer la gloire de Dieu et travailler au salut des âmes,..... vous Nous priez de

daigner vous manifester, à cet égard, Notre volonté dont vous déclarez vouloir dépendre humblement. C'est pourquoi Nous voulons que vous sachiez, dès maintenant, que, dans le futur consistoire, vous serez proclamé par Nous archevêque d'Alger, et délié du lien qui vous attache, en ce moment, à vos Églises..... Nous saisissons volontiers cette occasion pour vous témoigner de nouveau et vous confirmer Notre paternelle affection à votre égard. Nous voulons que vous en ayez pour gage la bénédiction apostolique que Nous accordons, avec toute l'affection de Notre cœur, à vous, vénérable Frère, à votre clergé et aux fidèles confiés à vos soins.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 14 janvier de l'année 1867, de Notre pontificat la vingt et unième.

» PIE IX, PAPE. »

Le 16 mai 1867, le nouvel archevêque arriva donc à Alger, accompagné de M. l'abbé Bourret, son ancien ami, aujourd'hui évêque de Rodez. Il prit possession de son siège, avec les cérémonies d'usage, relevées par toutes les splendeurs du ciel d'Afrique et l'aspect original de ses populations. Il adressa, à cette occasion, au clergé et aux fidèles, sa première Lettre Pastorale. C'est le cri de guerre, à l'entrée du champ de bataille. Rien ne peut donner une plus juste idée des sentiments dont nous avons parlé et qui attiraient le Prélat en Afrique, et du caractère qu'il allait donner à son action épiscopale. On ne connaitrait pas l'âme de Mgr Lavigerie, si on ne lisait cette première Lettre. Aussi en citerons-nous les principaux passages.

« Je viens à vous, disait-il, à une heure solennelle pour l'Afrique chrétienne, à l'heure où la hiérarchie catholique ressuscite dans sa plénitude sur ce sol abreuvé du sang des martyrs. L'Église et la France se sont unies pour relever ces gloires du passé, et elles m'envoient vers vous, comme le messager de la vérité, de la charité et de la paix.

» Je vous tromperais, mes très chers Frères, si je ne vous disais pas qu'une charge si laborieuse a d'abord effrayé ma faiblesse, et que les prévisions d'une séparation cruelle ont profondément troublé mon âme. Mais, aujourd'hui, le sacrifice

est consommé, les liens sont rompus : je n'appartiens plus qu'à vous, et je n'aspire qu'à une seule joie, celle de vous porter les dons du ciel et de vous les voir accepter.

» Certes, une mission semblable est faite pour effrayer, mais aussi pour tenter le cœur d'un évêque ; et soit que je regarde le passé, soit que j'interroge l'avenir, soit que j'examine les conditions de la situation qui m'est faite, je ne vois pas d'œuvres, parmi celles qui s'accomplissent dans le monde chrétien, à l'heure présente, qui lui puissent être préférées (1). »

Le vénérable Prélat trace ici, à grands traits, et d'une manière saisissante, l'histoire de l'Afrique du Nord.

« Interrogez, dit-il ensuite, ces ruines qui couvrent votre sol. Vous y trouverez les traces superposées de trois grandes races historiques, les débris des civilisations les plus hautes et les plus diverses ; vous y découvrirez les tombes, les monuments, la mémoire des hommes les plus illustres, les restes épars de cités fameuses. Quels noms que ceux de Carthage, d'Hippone, d'Utique, de Cirta ; que ceux de Scipion, d'Annibal, de Marius, de Caton, de Jugurtha, de César !

» Mais pour nous, chrétiens, que de souvenirs, encore plus sacrés, des héros de notre foi, de leur courage, de leur sainteté, de leur génie !

» Qu'elle était grande, cette Église africaine, avec ses sept cents évêques, ses temples innombrables, ses monastères, ses docteurs ! Son sol fumait du sang des martyrs ; ses conciles, où la sagesse et la fermeté de ses évêques étaient l'exemple du monde chrétien, devenaient la règle de la sainte discipline ; l'Église entière se glorifiait de recevoir l'exposition et l'intelligence de ses dogmes de la bouche des Cyprien et des Augustin ; ses vierges surpassaient en courage, devant les bourreaux, les hommes les plus intrépides ; les grottes de ses montagnes et les oasis de ses déserts étaient embaumées par les vertus de ses solitaires, et tout entière elle offrait au monde un objet d'admiration et de sainte envie.

---

(1) *Lettre Pastorale et mandement de Mgr l'archevêque d'Alger pour la prise de possession de son diocèse.* (Paris, A. Le Clère et Cie, 1867. In-4° de 20 p.)

» Mais ces siècles de gloire allaient être suivis de siècles de deuil, et l'Afrique chrétienne devait être aussi fameuse par ses malheurs qu'elle l'avait été par le génie et le courage de ses fils.

» Comment es-tu tombée, ô grande Église? Comment les pierres de tes sanctuaires se sont-elles dispersées? Comment es-tu devenue l'objet de la colère et de la vengeance divines, celui de la pitié du monde chrétien?

» Ah! vous ne savez que trop cette triste histoire, mes très chers Frères, et vous en trouvez, chaque jour, autour de vous, les traces lamentables. Vous savez qu'après avoir promené dans l'Europe la dévastation et la mort, les Barbares, ivres de colère et de sang, se précipitèrent à la curée de ces villes opulentes, de ces plaines fertiles dont les habitants déshonoraient trop souvent par leurs vices la foi qu'ils professaient. Vous savez les ruines qu'ils semèrent partout sur leur passage: leurs rapines, leurs cruautés, les longs cris de deuil, les persécutions, l'exil des malheureuses populations catholiques. Vous connaissez la triste et touchante histoire de ces quatre cents évêques arrachés violemment de leurs sièges, le même jour, et chassés en exil, comme un vil troupeau, par les Vandales. Et en rappelant ce souvenir, je ne puis m'empêcher de me sentir ému: car parmi ces pontifes exilés pour la foi se trouvait Victor, le dernier évêque connu d'Icosium, de ce siège qui, après quatorze siècles, reçoit aujourd'hui, sous le nom d'Alger, une consécration et des honneurs nouveaux, et sur lequel je vais, à mon tour, prendre place, pour y prêcher la même foi, victorieuse de tous les efforts des tyrans, de tous les complots de l'hérésie.

» Mais ce n'était pas assez d'une seule tempête, si violente qu'elle fût, pour abattre cette illustre Église.

» Délivrés du joug odieux qui est resté dans la langue de tous les peuples comme le synonyme de la barbarie féroce et stupide, les chrétiens de l'Afrique formaient de nouveau, depuis près d'un siècle, sous le sceptre des empereurs, une nation heureuse et paisible. Ils étaient rentrés dans la libre possession de leurs champs, de leurs cités, de leur culte, lorsque, pleins d'un farouche fanatisme, apparurent, du côté de l'Arabie, les sectateurs de Mahomet. Apôtres armés d'une reli-

gion sensuelle, et ne laissant aux peuples vaincus que le choix entre l'apostasie et la mort, les disciples du Coran commençaient ces invasions redoutables qui menacèrent si longtemps l'Europe elle-même et que devaient seuls arrêter enfin les Francs de Charles Martel. Les chrétiens de l'Afrique du Nord furent leurs premières victimes. Leurs troupes éperdues, abandonnées au moment du péril par leurs faibles maîtres de Byzance, essayèrent cependant une résistances désespérée. Les massacres accomplis en masse, l'exil de populations entières transportées par les vainqueurs au fond de l'Arabie, les efforts de plusieurs siècles éteignirent enfin toute résistance. Le sang cessa de couler, les cris de douleur ou de vengeance de se faire entendre ; et il n'y eut plus, pour protester, dans les cités désertes, contre la violence sacrilège faite à tout un peuple, que les cendres des saints au fond de leurs tombes outragées.

» Tout n'était pas dit, cependant ; il restait à ce peuple presque anéanti le sanctuaire inaccessible où s'enferment les races vaincues pour y maudire leurs bourreaux : celui de la conscience.

» Réfugiés sur les sommets ou dans les gorges des montagnes, les solitudes du désert, les anciens maîtres de la Mauritanie et de la Numidie conservèrent longtemps les traditions de leurs pères. Quatorze fois, au témoignage des historiens arabes, on les contraignit à l'apostasie, et quatorze fois ils reprirent leur ancien culte. Ils avaient encore, au XIIe siècle, des évêques catholiques. Mais peu à peu le sacerdoce disparut; l'ignorance, les exemples corrupteurs, une persécution incessante, effacèrent graduellement la foi chrétienne de l'esprit et de la vie de ce peuple infortuné. Il n'y a guère néanmoins que quatre ou cinq siècles que l'œuvre de mort est achevée, et les traces du passé sont encore sous nos yeux. La haine invétérée de l'Arabe conquérant, le souvenir et l'image de la croix, le mariage chrétien, le code ou, comme ils disent, le canon de leurs lois civiles, tout cela est la preuve indélébile d'une tradition dont ils n'ont plus l'intelligence, mais que l'observateur découvre encore sous ses ruines; de même qu'en fouillant les débris amoncelés sous les cités modernes de l'Afrique, au-dessous des temples de l'islamisme, on re-

trouve encore souvent les restes sacrés des vieilles basiliques, témoignages muets de l'antique foi.

» Je ne vous ferai pas, mes très chers Frères, l'affligeant tableau des misères et des douleurs dont le sol que vous habitez a été le témoin dans ces derniers siècles. Ceux d'entre vous qui l'occupent depuis l'origine de notre conquête ont vu de leurs yeux les cachots où gémissaient tant de milliers d'esclaves chrétiens, les places où ils souffraient la mort plutôt que de trahir leur foi; et, tous, il y a quelques années à peine, à la suite de votre illustre évêque, vous êtes allés contempler, avec un mélange d'étonnement et de respect, dans ce mur qui avait étouffé le corps d'un martyr, la preuve vivante, pour ainsi dire, de la cruauté de ses bourreaux.

» Vous savez ce que les plus grands monarques de l'Europe chrétienne tentèrent vainement, hélas! pour détruire ce repaire de la piraterie barbaresque et rendre à l'Afrique la liberté de son ancienne foi. Saint Louis, Charles-Quint, le grand cardinal Ximénès, Jean de Portugal, Louis XIV virent échouer devant ces rivages leur puissance et le courage de leurs soldats. Nous ne trouvons, pour le nom chrétien, d'autre consolation et d'autre honneur, dans la série de ces tristes siècles, que les vertus et le dévouement des prêtres intrépides qui abordent ces plages inhospitalières. Et parmi eux brillent, comme partout, du pur éclat de leur charité, le nom de Vincent de Paul et celui de ses fils.

» Mais est-ce que la mort de ce peuple doit durer sans retour? Est-ce qu'un souffle de vie ne passera pas sur ces ossements arides pour les réveiller au fond du tombeau?

» On a vu déjà, mes très chers Frères, des peuples disparaître ainsi de l'histoire du monde. L'Europe le voit encore, à l'heure présente, dans cette nation infortunée, étendue sanglante, presque inanimée, sous les serres de l'aigle moscovite. Selon toute apparence humaine, elle perdra, peu à peu, son nom, sa langue, sa foi, tout ce qui constitue la vie d'un peuple.

» Mieux que nul autre, cet illustre et douloureux exemple vous fera comprendre ma pensée et l'œuvre providentielle que nous avons accomplie dans notre conquête algérienne.

» Si, après de longs siècles de martyre et de mort, il était

donné à ce peuple, ce peuple de la France du Nord, comme on l'a nommé, de renaître à la vie; si une nation sœur, ayant la même foi, les mêmes ardeurs généreuses, revenait lui dire : « O Pologne, lève-toi et reprends le nom et la gloire de tes pères! » est-ce que les ossements de ces martyrs qui, depuis un siècle, ont inondé le sol de leur patrie d'un sang magnanime, ne tressailliraient pas à cet appel? Est-ce que leurs descendants, réveillés peu à peu de l'engourdissement de la servitude, ne pousseraient pas bientôt des cris d'allégresse? Est-ce que, rouvrant le livre depuis longtemps fermé de leur histoire, ils ne seraient pas fiers d'en reprendre la trame généreuse et de faire revivre les vertus de leurs ancêtres?

» Eh bien, ô Afrique chrétienne, ô patrie de ce peuple illustre qui eut pour docteurs et pour pères les Tertullien, les Cyprien, les Augustin, les Optat, les Fulgence, c'est là ce qui a été fait pour toi. C'est le cri qu'a jeté d'abord à tes rivages, et que depuis a répété à tous les échos de tes monts et de tes vallées la France libératrice. Par la voix de ses plus illustres enfants, de ses généraux, de ses princes, par la voix de ses évêques et de ses prêtres, elle est venue à toi, et elle te dit depuis trente années : « Lazare, sors du tombeau! réunis tes débris » épars sur tes montagnes et dans tes déserts, reprends ta » place au soleil des nations, tes sœurs dans la civilisation et » dans la foi; que tes enfants, apprenant de nouveau leur » histoire, sachent que nous ne venons à eux que pour leur » rendre la lumière, la grandeur, l'honneur du passé, et que » tes anciens vainqueurs eux-mêmes comprennent que nous » ne voulons te venger que par des bienfaits. »

Mgr Lavigerie décrit ensuite, tel qu'il le voit, alors déjà, avec une invincible espérance, l'avenir de l'Afrique ressuscitée :

« Faire de la terre algérienne le berceau d'une nation grande, généreuse, chrétienne, d'une autre France, en un mot, fille et sœur de la nôtre, et heureuse de marcher dans les voies de la justice et de l'honneur, à côté de la mère patrie ; répandre autour de nous, avec cette ardente initiative qui est le don de notre race et de notre foi, les vraies lumières d'une

civilisation dont l'Évangile est la source et la loi ; les porter au delà du désert, avec les flottes terrestres qui le traversent et que vous guiderez, un jour, jusqu'au centre de ce continent encore plongé dans la barbarie ; relier ainsi l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale à la vie des peuples chrétiens, telle est, je le répète, dans les desseins de Dieu, dans les espérances de la patrie, dans celles de l'Église, votre destinée providentielle. En pouvez-vous concevoir de plus haute, de plus digne de vous et de votre patrie ?

» Oui, généraux et soldats de ces armées d'Afrique dont les luttes ont fait, depuis un quart de siècle, l'honneur de la France, un jour viendra où ces tribus guerrières, dont la fierté et le fanatisme ne se sont pliés qu'avec peine sous votre joug, vous proclameront, par la voix de leurs fils, les artisans de leur grandeur et les bienfaiteurs de leur race. Et vous, ouvriers de la première heure, colons que rien n'a pu vaincre ni décourager, et qui avez engagé avec le sol de cette terre nouvelle, au milieu de difficultés, de périls, de labeurs de tout genre, une lutte où vous obtenez déjà la victoire, vous aussi, ce peuple qui sortira de vous bénira, exaltera votre mémoire, comme celle des fondateurs de sa nouvelle patrie.

» Voilà le but, et maintenant quels sont les moyens pour l'atteindre.

» Je ne vous parle que comme évêque, mes très chers Frères, et je dois laisser à ceux qui en ont reçu la mission et l'autorité, le soin de veiller au développement de vos intérêts matériels et politiques. Mais ce que je puis et dois vous dire, c'est que la charité, la douceur, le dévouement, la justice impartiale, le zèle éclairé et prudent, toutes ces vertus que nous impose la foi chrétienne, achèveront seules l'œuvre commencée par les armes ; c'est que l'Église me charge d'apporter à vos travaux, à vos efforts, par ses bénédictions, par ses prières, par ses enseignements, par ses œuvres diverses, le concours qu'elle n'a cessé de prêter, depuis dix-huit siècles, à la formation des nations chrétiennes : ajoutant au travail de l'homme la force qui vient de Dieu, proposant à leur foi une doctrine qui seule donne la vraie liberté, la résignation, le courage, à leur imitation les exemples d'abnégation, de dévouement généreux qu'elle inspire à ses saints.

» Je n'ai pas besoin de vous le rappeler, mes très chers Frères, le travail, même le plus opiniâtre, le courage, même le plus indomptable, l'intelligence, même la plus ardente et la plus vive, ne suffisent point pour former un peuple. Tout cela peut créer des intérêts, des richesses, et réaliser même, pour un temps, la prospérité matérielle ; mais, pour se développer et pour vivre, les peuples ont besoin d'autre chose que de richesses et de prospérité. Ils vivent surtout de leurs vertus, de leurs croyances, de leurs idées, de leurs principes. Ils auront beau remuer la terre et la couvrir de moissons, creuser les mines et en retirer de l'or : s'ils n'élèvent pas plus haut leurs pensées, ils n'aboutiront qu'à une hâtive décrépitude ; s'ils n'ont, pour diriger, pour élever, pour fortifier les âmes, des principes vrais, généreux et justes, leur civilisation, quelles qu'en soient d'ailleurs les apparences, ne sera qu'éphémère. Au-dessous se trouvera la corruption la plus détestable, et, au bout, le plus effroyable abus de la force au profit des passions de quelque Sardanapale ou de quelque Néron.

» Et ces principes nécessaires, qui les donnera à vos enfants, qui les rappellera à votre mémoire, au milieu des préoccupations qui les absorbent? Qui les fera pénétrer parmi ces peuples déchus que vous devez vous assimiler un jour?

» Pour répondre à une question semblable, je ne puis que vous dire une chose : votre légitime ambition est de faire, de l'autre côté de la Méditerranée, une France nouvelle. Eh bien, demandez à la mère-patrie quelle est l'influence qui l'a faite ce qu'elle est, quelles sont les mains qui ont pétri son âme, et quel est le signe sacré que porte son front?

» Et remarquez-le, mes très chers Frères, le rapprochement est ici manifeste. Rien ne ressemble plus à vos origines actuelles que les origines de la France chrétienne.

» Au moment où, avec ses premiers rois, elle va prendre place parmi les nations, son sol est couvert par les barbares accourus des extrémités de l'Orient, ses cités sont en ruines, ses campagnes dévastées, ses habitants massacrés ou réduits en servitude, et en face du fanatisme sauvage de ces conquérants farouches, il n'y a rien, pour résister au flot qui monte sans cesse, rien qu'une croix, et, au pied de cette croix, un groupe de chrétiens, dépositaires à la fois des traditions du

monde romain, des lumières et des vertus de l'Évangile : des chrétiens, des prêtres, des évêques pleins de sainteté, de charité, de courage, qui, au milieu d'un peuple éperdu, conçoivent et réalisent l'audacieux dessein de conquérir à leur foi leurs sauvages vainqueurs.

» Cela suffit, mes très chers Frères, pour faire la France.

» C'est de la croix que descendit la force qui devait dompter enfin les fureurs de ces races barbares ; de la croix que vint la lumière qui éclaira ces esprits aveuglés par l'ignorance et par les passions ; de la croix que sortirent, avec les exemples admirables des solitaires, l'amour du travail, la résignation dans la pauvreté et dans la souffrance, la charité, la générosité ardente, le dévouement chevaleresque, la justice dans la puissance et dans le courage, qui sont restés le caractère propre de notre nation. Si je pouvais descendre dans les détails, je vous montrerais l'action du christianisme, de l'Église, des institutions catholiques, conspirant à faire la France « ainsi que les abeilles font une ruche », pour me servir de la parole d'un écrivain protestant de l'Angleterre. Les solitudes furent peuplées, les champs où couvaient la maladie et la mort furent assainis, les forêts impénétrables dont nos montagnes étaient couvertes, furent défrichées par des légions d'hommes dont la religion seule inspirait le dévouement, par des moines, par des prêtres, par des évêques même, quelquefois, qui ne craignaient pas d'appliquer leurs mains à ce dur travail, afin de donner à tous un salutaire exemple. Bientôt, autour des monastères, asiles du travail, de la prière et de la charité, les populations se groupèrent ; les bourgades, les cités se formèrent, ces bourgades et ces cités où vous avez reçu le jour et dont les noms et les souvenirs reviennent souvent sur vos lèvres et dans vos cœurs.

» Oui, mes très chers Frères, voilà ce qui a fait la France, ce qui lui a donné son génie, sa gloire, ce qui lui conserve encore son influence dans le monde ; ce sont les principes, les vertus, les inspirations, les exemples de l'Évangile. Elle a été, elle est encore, malgré des apparences trop souvent contraires, une nation chrétienne, la nation chrétienne par excellence, *Christianissimum Regnum.*

» Ce qui a fait la grandeur de la France fera aussi et peut

seul faire la vôtre, je veux dire les principes, les inspirations, les vertus que donne l'Évangile, les enseignements et les exemples de l'Église, et voilà la pensée que notre Gouvernement a consacrée, en demandant au Vicaire de Jésus-Christ de relever pour vous la hiérarchie catholique, afin d'entourer, comme il l'a dit lui-même, d'un éclat plus grand notre mission sainte.

» Grand Dieu ! et ce sont mes faibles mains que vous avez choisies pour travailler à cette œuvre ; ce sont mes paroles, mes exemples qui doivent incliner les âmes de mes frères à croire, à respecter, à aimer les enseignements et les pratiques d'une religion divine ! Et je dois, comme ces grands évêques dont les noms brillent à l'origine de notre histoire, me faire tout à tous, ne reculer ni devant le travail ni devant la souffrance, pour préparer la complète résurrection d'une contrée assise encore aux ombres de la mort !

» Oui, mes Frères, c'est là, autant que le permettra ma faiblesse, ce que je dois faire avec le secours de Dieu.

» Mais vous, de votre côté, souffrez que je vous le dise : vos devoirs ne sont pas moindres. La race qui sortira de vous sera ce que vous l'aurez faite. Si donc vous voulez qu'elle soit grande, noble, généreuse, chrétienne en un mot, il faut que vous soyez tout cela vous-mêmes, il faut que vous lui transmettiez en héritage l'exemple de la foi et des sentiments qu'elle inspire. Il faut que le sang qui viendra de vous soit vivifié par vos vertus, que vous imprimiez à son âme l'empreinte de la justice, et que, par conséquent, cette empreinte soit déjà sur votre vie (1). »

L'Archevêque d'Alger rend hommage aux travaux des deux éminents Prélats, ses prédécesseurs, Mgr Dupuch et Mgr Pavy, qui avaient arrosé de leurs sueurs le champ que lui-même s'apprête à cultiver :

« L'un (2), tout brûlant d'une charité que Dieu seul donne au cœur de ses saints, d'une charité que rien n'effraye et que

(1) *Lettre Pastorale et mandement de Mgr l'Archevêque d'Alger pour la prise de possession de son diocèse.* (Paris, A. Le Clère et Cie, 1867. In-4° de 20 p.)

(2) Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, démissionnaire en 1846.

rien n'arrête, et dont les excès, s'ils peuvent être critiqués par la sagesse humaine, trouvent leur excuse et leur gloire dans le dévouement même qui les inspira ; cœur d'apôtre, à qui rien n'a manqué de ce qui devait vous le rendre cher et vénérable, ni les ardeurs du zèle, ni les œuvres saintes, « ni, pour parler avec Bossuet, ce quelque chose d'achevé que le malheur donne à la vertu ».

» L'autre (1), dont vous pleurerez longtemps la perte, héritant d'une situation difficile, faite pour effrayer un moins ferme courage, mais triomphant des obstacles semés sous ses pas, par l'énergie de son caractère, par les dons d'un esprit éminent, par ce zèle dévorant qui ne connut, durant vingt années, ni trêve, ni repos. Également remarquable par la science du docteur, par l'éloquence de l'orateur et de l'écrivain, par l'habileté de l'administrateur, par l'infatigable activité du missionnaire, il nous laisse, mes très chers Frères, une mémoire illustre qui sera pour l'Église d'Afrique un héritage d'honneur (2). »

Le pieux Prélat exprime les sentiments qui remplissent son âme, au moment où il vient reprendre la houlette tombée de ces mains prématurément glacées par la mort :

« Au moment où je la prends pour la première fois, je lève mes mains suppliantes vers le Dieu bon, *de qui toute paternité descend*, de qui vient, en particulier, la paternité des âmes, et je Lui demande de me rendre digne de guider dans ses voies ces nouveaux fils que sa tendresse me confie, à la place de ceux que j'ai perdus.

» O Église africaine, autrefois l'honneur de la chrétienté, la mère des docteurs et des saints, puissé-je contribuer à te rendre une partie de ta gloire perdue ! Ta destinée a été de naître, de grandir et de mourir dans le sang de tes fils. Persécutée par les proconsuls, égorgée par les Vandales, écrasée sous tes ruines par les sectateurs du Coran, tu n'as compté

---

(1) Mgr Pavy, deuxième évêque d'Alger, mort en 1866.

(2) *Lettre Pastorale et mandement de Mgr l'Archevêque d'Alger pour la prise de possession de son diocèse.* (Paris, A. Le Clère et Cie, 1867. In-4° de 20 p.)

tes siècles que par tes malheurs! Lorsque Dieu t'a rappelée du tombeau, c'est dans le sang des soldats de la France que tu as retrouvé la vie, et aujourd'hui c'est la main d'un Pontife abreuvé de toutes les amertumes qui te rend ton antique hiérarchie. Puissé-je mêler mes sueurs, mes larmes, mon sang, s'il le faut, aux douleurs de ton long martyre, car il est écrit : « *Bienheureux ceux qui souffrent* »; et c'est un de tes docteurs qui a dit, le premier, cette fière et noble parole : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

Il fait un appel, plein de chaleur et d'éloquence, aux prières du Souverain Pontife, des évêques de France, du clergé et des fidèles de son diocèse :

« Vous me soutiendrez, de loin, dans cette œuvre difficile et laborieuse, par vos bénédictions et par vos prières, ô Père de la grande famille catholique, dont l'autorité m'envoie vers ces lointains rivages, et vous contribuerez ainsi à féconder un ministère qui n'a qu'un but, celui de conserver ou de ramener les âmes à l'Église dont vous êtes le Chef, à la vérité dans laquelle il vous est donné de confirmer les pasteurs et les brebis.

» Vous me soutiendrez de vos sympathies, mes pères et mes frères dans l'épiscopat, dont je m'éloigne aujourd'hui, sans que la distance puisse jamais me séparer de vous dans le dévouement à l'Église et dans l'amour de la France.....

» Et vous, mes fils dans le sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quel que soit votre rang dans la sainte hiérarchie, membres du Chapitre métropolitain, pasteurs et prêtres des paroisses, aumôniers et professeurs de nos établissements diocésains; et vous, pieux auxiliaires du ministère paroissial, religieux des divers Ordres, frères de nos communautés enseignantes; et vous encore, membres de nos congrégations de femmes, qui prodiguez vos secours et vos soins à l'enfance, à la vieillesse, à la pauvreté, à la maladie, je vous regarde comme le plus ferme appui et la meilleure espérance de ma mission sacrée. J'ai la confiance que la paix, l'union, la charité règneront toujours dans vos rangs, et que, par le travail, la prière, les saints exemples, vous continuerez à être la lumière de ce peuple, le sel de cette terre que nous devons évangéliser.

» Et moi, mes très chers Frères, s'il m'est permis de parler ici de moi-même, à défaut des qualités éminentes qui ont illustré vos premiers évêques, je vous porte du moins le désir, la volonté sincère de me dévouer à vous sans réserve. J'appartiens désormais tout entier aux intérêts de vos âmes, et l'Église, qui me les confie, me fait un devoir de n'avoir plus un sentiment, un désir qui ne tende à leur bien véritable. Aussi ne vous étonnerez-vous pas de me voir m'occuper uniquement de mes fonctions et de mes devoirs d'évêque, vivre, dans toutes les circonstances où mon ministère ne m'appellera pas au dehors, dans la retraite de ma maison épiscopale, et ne donner à la vie du monde que ce que m'en imposeront les lois de la bienséance ou de la charité. Mais si je parais sacrifier ainsi des relations plus multipliées qui, sous tant de rapports, me seraient précieuses, ce ne sera qu'afin de pouvoir plus souvent parler à Dieu de vous dans la prière, et m'occuper plus sérieusement, par l'administration de ce diocèse, de vos intérêts les plus chers. C'est la loi que je m'étais imposée dans la première Église que j'ai gouvernée, et qui seule m'a permis de réaliser les desseins que Dieu m'inspirait pour sa gloire; c'est celle que vous me laisserez suivre encore au milieu de vous (1). »

Le Pontife termine, en répandant ses bénédictions sur les âmes qui lui sont désormais confiées :

« Il ne me reste qu'à demander à Dieu de vous bénir, selon l'obligation de mon ministère et l'inclination de mon cœur.

» Je le prie donc de vous bénir, représentants et fils de la France, qui êtes venus défendre ou entourer son drapeau sur ces lointains rivages.

» Je le prie de vous bénir, vous tous habitants chrétiens de ce diocèse, issus de tant de nations diverses, mais devenus nos frères, depuis que vos pieds se sont reposés sur le sol d'une seconde France, enfants de Malte ou de l'Italie, de la catholique Espagne ou des îles Baléares, de l'Allemagne ou de la Suisse.

---

(1) *Lettre Pastorale et mandement de Mgr l'Archevêque d'Alger pour la prise de possession de son diocèse.* (Paris, A. Le Clère et C[ie], 1867. In-4° de 20 p.)

» Je vous bénis, enfin, vous, anciens habitants de l'Algérie, que tant de préjugés séparent encore de nous et qui maudissez peut-être nos victoires. Je réclame de vous un privilège, celui de vous aimer comme mes fils, alors même que vous ne me reconnaîtriez pas pour père. Et ce privilège, c'est ma foi qui me le confère, parce qu'elle me montre en vous des âmes sorties des mains du même Dieu, rachetées du même sang, destinées, si vous le voulez, aux mêmes récompenses que celles des fidèles confiés à ma sollicitude pastorale. Mais, en attendant cette heure désirée où il n'y aura plus ici qu'un seul peuple, un seul pasteur, un seul troupeau, et où nous prêcherons à tous la même foi, il est deux choses, du moins, que nous ne cesserons de faire et qui ne peuvent ni vous inquiéter, ni vous détourner de nous : la première, c'est de vous aimer et de vous le prouver, si nous le pouvons, en vous faisant du bien ; la seconde, c'est de prier pour vous le Dieu maître et père de toutes les créatures, afin qu'Il vous accorde pleinement la lumière, la miséricorde et la paix (1). »

Avant de commencer son œuvre, l'Archevêque d'Alger voulut d'abord se rendre compte de la situation du diocèse qui lui était confié. Voici comment il a résumé, plus tard, lui-même, dans une Lettre au Pape, cette situation et exprimé les sentiments qu'elle lui fit éprouver :

« Quatre-vingt-trois paroisses étaient établies dans le diocèse d'Alger ; cent quatre prêtres séculiers ou réguliers y travaillaient au salut des âmes ; quatre communautés religieuses d'hommes : les Lazaristes, les Jésuites, les Trappistes, appelés par Mgr Dupuch, les Frères des écoles chrétiennes, appelés par Mgr Pavy, y avaient des établissements. Six communautés religieuses de femmes : les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, du Sacré-Cœur, de la Doctrine chrétienne, du Bon-Pasteur, toutes quatre appelées par Mgr Dupuch, celles de la Trinité de Valence, du Bon-Secours de Troyes, appelées par Mgr Pavy, y remplissaient leur ministère de charité ou d'éducation.

(1) *Lettre Pastorale et mandement de Mgr l'Archevêque d'Alger pour la prise de possession de son diocèse.* (Paris, A. Le Clère et C[ie], 1867. In-4° de 20 p.)

» Un grand et un petit Séminaires, l'un à Kouba, et l'autre à Saint-Eugène, donnaient l'éducation aux jeunes clercs des trois diocèses récemment formés.

» Des sociétés diverses de zèle et de miséricorde, Conférences de Saint-Vincent de Paul, Sociétés de Dames de charité, Œuvre de la Propagation de la foi, Œuvre du Denier de Saint-Pierre, groupaient les âmes les plus ferventes. Enfin, quatre-vingt mille catholiques composaient le diocèse. Il comptait, en outre, environ un million de musulmans auprès desquels toute tentative d'apostolat avait jusqu'alors été interdite.

» Tel était, en résumé, Très Saint-Père, l'état du diocèse d'Alger au moment où j'en ai pris possession.

» Ce n'est pas, je l'avoue, sans un grand serrement de cœur que je me trouvai en présence d'une terre où tant de choses restaient à faire, au point de vue de la foi, malgré ce qu'y avaient fait mes dignes prédécesseurs. Je quittais l'un des diocèses les plus chrétiens de la France, avec ses Œuvres sans nombre, ses établissements antiques, pour recevoir, à leur place, des œuvres nées de la veille, des églises dont la plupart ne pouvaient même mériter ce nom, et surtout des contradictions, des tribulations, des épreuves de tout genre, qui ne devaient que trop tôt m'assaillir. Mais je venais au nom de Dieu et avec la mission du Saint-Siège Apostolique, et je me rappelais la parole de l'Apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum* (1). »

Le nouvel Archevêque s'occupa ensuite de régler tout ce qui concernait le personnel de l'administration proprement dite de son diocèse. Des divisions pénibles s'étaient, à la mort de Mgr Pavy, introduites dans le Chapitre et dans le clergé. Il voulut y mettre fin sans tarder. Dans une Lettre circulaire du 31 mai, il annonça discrètement à son clergé que, « dans une pensée de justice, de conciliation et de paix », il avait choisi, pour ses vicaires-généraux titulaires, MM. Suchet, ancien vicaire-général de Mgr Dupuch, Compte-Calix, ancien vicaire-général de Mgr Pavy, et Girard, supérieur du Grand-Sémi-

(1) *Compte-rendu de l'administration diocésaine d'Alger, présenté à N. S. P. le Pape Léon XIII, par l'Archevêque d'Alger.* (Paris, Ve Belin, mai 1878. In-4° de 44 p.)

naire, ancien vicaire capitulaire. MM. G'stalter, ancien vicaire capitulaire, doyen du Chapitre, et Postel, chanoine titulaire de la Métropole, amené de France par l'Archevêque, étaient appelés à faire partie du Conseil archiépiscopal, en qualité de vicaires-généraux honoraires. Le secrétariat général était, de nouveau, confié à M. le chanoine Ancelin, ancien secrétaire-général, éloigné par l'Administration capitulaire.

Du reste, le Prélat annonçait nettement la volonté de gouverner par lui-même.

Dans cette même circulaire, il disait, en effet, à son clergé :

« La première parole que je vous adresserai est une parole de remerciement et de reconnaissance pour l'accueil filial que j'ai reçu de vous. J'en ai été particulièrement touché, et les assurances de dévouement, de soumission, de respect que vous avez données à mon autorité épiscopale, sont pour moi le gage précieux d'un avenir heureux pour ce Diocèse. Sans l'ordre, en effet, et l'ordre n'existe point lorsque la subordination hiérarchique n'est pas observée, il est impossible que le bien se fasse, et l'armée la plus vaillante ne peut que marcher à sa défaite, lorsque, au lieu de se ranger autour de son chef, de le soutenir et de le défendre, elle veut agir en dehors de lui et avoir autant de généraux que de soldats.

» Vous me pardonnerez, Messieurs et chers Coopérateurs, de vous rappeler, dès le début, ces vérités nécessaires. Il a toujours été bon de les dire, il est aujourd'hui indispensable de les affirmer, à cause du souffle d'indépendance et d'indiscipline qui se fait sentir partout et qui pénètre quelquefois, hélas, jusque dans le sanctuaire. L'Église, en Nous donnant le droit de vous gouverner, Nous impose le devoir de faire respecter l'autorité qu'elle Nous confie et de conserver, parmi vous, les liens de la sainte discipline. Nous ne faillirons pas à cette obligation que vos vertus et votre obéissance Nous rendront douce et facile, comme Nous aurons toujours à cœur de vous soutenir, de vous aider, de vous consoler, de vous encourager dans les difficultés et dans les peines inséparables de votre saint ministère (1). »

---

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 8 pages.)

Pour ceux qui connaissent les principes d'administration, suivis, pendant les vingt-cinq ans de son épiscopat, par S. Em. le cardinal Lavigerie, la fermeté de ces paroles n'a rien de surprenant. Ils savent qu'à une tendresse maternelle, Son Éminence a toujours uni l'indomptable vigueur de la volonté, et, par suite, celle de la discipline. Il n'est pas besoin, pour en faire comprendre les raisons dans des diocèses où tout est encore en voie de formation, comme ceux de l'Algérie, de recourir, comme on l'a fait, à des légendes ridicules où des esprits aigris, sans doute, ont mis plus d'invention que de vérité et de convenance (1).

Les encouragements que Mgr Lavigerie promettait à ses prêtres, pour les soutenir dans les difficultés et les peines inséparables de leur ministère, il voulut aller, tout d'abord, les demander, lui-même, à « Celui qui est le Chef des pasteurs, comme les pasteurs sont eux-mêmes les chefs du troupeau. »

« Nous avions eu, écrivait-il à son Clergé, dès les premiers temps de son arrivée, la pensée et le désir d'aller recevoir, avant de venir au milieu de vous, la bénédiction du Souverain Pontife; mais Nous avons cru plus convenable de venir auparavant prendre possession de Notre siège archiépiscopal, de régler tout ce qui concerne Notre administration, et d'aller ensuite seulement présenter Nos vœux et les vôtres au Vicaire de Jésus-Christ. Nous nous trouverons réuni, dans la seconde moitié du mois prochain, à tous les évêques catholiques, au pied du trône de Pie IX, heureux de consoler ses douleurs et de lui porter l'expression de notre dévouement à sa cause sacrée. Nous lui parlerons de vous, Messieurs et chers Coopé-

(1) C'est ce que nous avons vu, en particulier, dans une biographie récente, publiée par un écrivain catholique, M. Rondeau, et où l'auteur n'a pas reculé devant les imaginations les plus étranges, sous prétexte de montrer comment l'Évêque de Nancy ne reculait devant rien pour punir les prêtres qui oubliaient leur devoir. Informations très exactement prises, il n'y a pas une seule syllabe de vraie dans ce récit prétendu, où tout est l'œuvre d'une légèreté ou d'une malice incroyable dans un écrivain qui se respecte. On en peut dire autant, dans un moindre degré, d'une légende, également fausse, éditée par un écrivain dont on l'aurait encore moins attendue, et précisément au sujet de l'arrivée de Mgr Lavigerie à Alger et de sa première entrevue avec son clergé.

rateurs, de ce que vous avez fait déjà, de ce que vous avez souffert, de ce que vous espérez pour l'avenir. Nous lui présenterons aussi l'obole de notre pauvreté, recueillie, en grande partie, par Notre vénérable prédécesseur. Nous lui demanderons de vous bénir, de loin, afin que vos travaux servent à la gloire de Dieu et à l'extension de son Église. Nous connaissons le grand cœur de Pie IX ; Nous avons pu y lire de près, Nous avons reçu les plus touchantes marques de sa bonté et de sa confiance, et Nous savons, d'avance, comment il accueillera l'expression de vos sentiments et par quels vœux paternels il y répondra.

» Notre séjour à Rome se prolongera, ainsi que celui de la plupart des évêques, jusqu'au mois de juillet. Nous irons ensuite en France, afin d'exposer au Gouvernement les besoins de ce diocèse, qu'une première vue nous permet déjà d'apercevoir (1). »

Mgr Lavigerie quitta, en effet, Alger, le 11 juin, et il arriva, dans le même mois, à Rome où il célébra les fêtes du centenaire de l'apôtre saint Pierre.

De Rome, il se rendit à Paris, et ce ne fut qu'après un voyage de trois mois qu'il rentra dans sa ville archiépiscopale.

C'est dans ce voyage qu'il se trouva exposé à un péril grave, le « péril de la mer », *periculum in mari*, mis par saint Paul au nombre des dangers que doivent affronter les apôtres. Prenons ce récit dans la *Notice sur le Pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique, à Alger* (2) :

« Le Prélat, y est-il dit, s'était embarqué, le 22 septembre, à Marseille, pour Alger, accompagné d'un certain nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels se trouvait le T. R. P. Abbé de la Trappe de Staouéli, et de plusieurs Religieuses du Sacré-Cœur ou de diverses communautés du diocèse. Le reste des passagers atteignait le chiffre de sept cents, la plupart militaires, et le chargement des marchandises était considérable. Dès le soir même du départ, une tempête affreuse

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au Clergé de son diocèce.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 8 pages.)

(2) Alger, Jourdan, 1885. (Un vol. in-18.)

s'éleva. On était en plein équinoxe, c'est-à-dire à l'époque des tempêtes, et les marins de Marseille et d'Alger disaient ensuite que, depuis longtemps, dans ces deux ports, on n'en avait pas vu de pareille. Le navire monté par le prélat était l'un des plus petits de la Compagnie des Messageries, qui était alors chargée du service des dépêches entre l'Algérie et la France. Il se nommait l'*Hermus*. Chargé comme il l'était, il ne tarda pas à se trouver en péril. Le capitaine avait voulu traverser directement le golfe du Lion. S'apercevant du danger, il chercha à se rapprocher des côtes de Cette; mais il était trop tard. La violence du vent qui venait du nord-ouest, était telle que le navire ne pouvait avancer. Il reprit alors sa route, ballotté par les flots. Quelques heures après, un coup de mer plus dur rompit la barre du gouvernail qui était en fer, et, dès lors, l'*Hermus* se trouva *en perdition,* comme disent les gens de mer, c'est-à-dire qu'à chaque moment, officiers, matelots et passagers s'attendirent à le voir sombrer sous l'effort des lames. Les feux des machines furent éteints par l'eau qui gagna peu à peu la cale. Les passagers étaient tous frappés de terreur.

Il faut avoir été témoin de semblables scènes pour se rendre compte de ce qu'elles peuvent être. Les uns semblaient frappés d'hébétement et comme d'ivresse ; les autres se livraient au désespoir. Le second du navire arma son pistolet en disant tout haut : « Voilà de quoi me faire sauter la cervelle, au moment où nous sombrerons. » Ce dernier acte acheva de jeter l'épouvante parmi ceux qui en furent témoins. Les femmes poussaient des cris d'effroi ; mais, avec la terreur, la foi de tous se ranimait. Mgr Lavigerie exhortait hautement tout le monde au repentir et à la confiance. A un moment, il donna l'absolution générale, après l'avoir reçue lui-même d'un prêtre qui l'accompagnait, et, en même temps, il encourageait les passagers à faire le vœu de monter à Notre-Dame d'Afrique, s'ils se sauvaient de ce péril.

Le vœu fut fait par un grand nombre. Pendant ce temps, le T. R. P. Abbé de la Trappe était étendu dans sa cellule. L'Archevêque vint le trouver. « Eh bien ! cher Père Abbé, lui dit le Prélat, voilà le vœu que nous venons de faire ; et vous, que faites-vous ici ?

— Moi, dit le Père Abbé avec la simplicité de la foi, je me recommande aussi à notre Bonne Mère, et je dis à Notre-Dame d'Afrique : Voilà un évènement qui ne vous fera guère d'honneur. Mgr l'Archevêque est ici, avec beaucoup de prêtres, de religieux et de religieuses. Tout le monde pensera que nous Vous avons invoquée, et si Vous nous laissez périr, on n'aura plus guère de confiance en votre nouveau Pèlerinage. »

Le Prélat sourit de cette liberté filiale ; et, en même temps, lui-même, il faisait un vœu au fond de son cœur. C'était celui d'instituer, à Notre-Dame d'Afrique, des prières solennelles pour les marins vivants et défunts : pour les premiers, afin que Marie les préservât des terribles périls auxquels ils sont exposés, chaque jour ; pour les seconds, qui n'ont point eu de tombe, afin qu'ils aient, au moins, les prières que l'Église fait partout pour les défunts.

Arrivé à Alger, le sixième jour seulement après le départ de Marseille, grâce à un gouvernail provisoire qui put être installé, lorsque la tempête fut à peu près apaisée, il accomplit sa promesse en adressant, à la date du 28 octobre 1867, c'est-à-dire un mois, jour pour jour, après son débarquement, la Lettre Pastorale suivante à son diocèse :

« Mes Très Chers Frères,

» Au-dessus des écueils qui bordent nos côtes, s'élève aujourd'hui le sanctuaire que mon vénéré Prédécesseur a consacré à celle que l'Église nomme : *L'Étoile de la mer*.

» C'est ce sanctuaire que désormais, en laissant nos rivages, les matelots, pleins de confiance dans la protection de Marie, salueront comme un dernier souvenir ; c'est lui qu'ils apercevront, le premier, quand ils reviendront vers nous.

» Aussi Notre-Dame d'Afrique m'a-t-elle paru destinée à devenir comme un centre de prières pour le salut des marins et de tous ceux qui naviguent sur les mers.

» Un évêque illustre, Mgr de Belzunce, avait eu, à Marseille, au siècle dernier, une pensée semblable. Je veux la compléter, aujourd'hui, en faisant répondre la prière qui s'élèvera de ce côté de la Méditerranée à celles qu'adresse encore pieusement, pour les marins, à Dieu et à Notre-Dame-de-la-Garde, l'Église de Marseille.

» J'ai toujours eu, je l'avoue, mes très chers Frères, une sympathie profonde pour les hommes de mer.

» Né moi-même non loin des bords de l'Océan, bercé au bruit de ses tempêtes, j'ai pu apprécier la trempe indomptable de caractère et d'énergique courage, l'esprit d'initiative que développe une vie dont chacun des instants est une lutte contre la mort.

» Mais si la marine est une des gloires de notre patrie, il est triste de dire qu'à certains points de vue nous ne la payons que d'ingratitude et d'oubli.

» Je ne veux parler ici que du côté religieux, le seul qui me préoccupe en ce moment.

» Sous ce rapport essentiel, le marin est presque déshérité de tout secours ; il n'a près de lui ni temple, ni autel, ni prières publiques, et s'il reste religieux, c'est que Dieu place sans cesse sous ses yeux, dans les flots qui le portent, l'image sublime de sa puissance et de son immensité. Mais si la mort le surprend au milieu des mers, il n'a de prêtre auprès de lui, excepté dans quelques-uns des vaisseaux de l'État, ni pour l'absoudre, ni pour donner à sa dépouille mortelle une bénédiction dernière.

» C'est à cet abandon que j'ai voulu pourvoir.

» J'ai voulu qu'on allât prier, chaque semaine, sur cette tombe immense qui recouvre, comme d'un drap mortuaire, les ossements de tant de chrétiens. J'ai voulu que, sur tous les points du globe, où elles se trouvent inquiètes, désolées, les mères, les sœurs, les épouses, les filles de nos marins sussent qu'il est, ici, près des flots, un sanctuaire vénéré, où tous les jours on demande à Dieu et à Notre-Dame d'Afrique de leur ramener sains et saufs ceux qui leur sont chers, ou de leur accorder pardon et miséricorde, s'ils ne sont plus.

» *Voilà ce que j'ai promis à Dieu, dans les moments où je voyais de plus près encore les dangers que courent, mais aussi le ferme courage que conservent, l'intelligence et les vertus que déploient nos intrépides marins.*

» Je compte inaugurer, moi-même, le samedi, 9 novembre, jour de l'Octave des Morts, ces prières solennelles, par la célébration du Saint-Sacrifice. J'invite à cette cérémonie le clergé et les congrégations religieuses de ma ville archiépis-

copale. J'y invite aussi les fidèles des paroisses d'Alger et des environs, et, en particulier, les familles de nos marins et de nos pêcheurs. J'engage tous mes diocésains à s'unir à nous, ce jour-là, par la pensée, et si ma faible voix peut traverser les mers, j'adresse la même prière à tous les cœurs vraiment catholiques.

» A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Art. 1er. — Il est institué, dans la chapelle du pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique, une association solennelle de prières pour tous les marins vivants et décédés.

» Art. 2. — Chaque jour, après la première messe, un *Ave Maria* sera dit pour les marins vivants.

» Art. 3. — Tous les dimanches, après les vêpres, le clergé et les fidèles présents sortiront processionnellement de la chapelle, et, s'étant rendus au point de la colline qui domine la mer, chanteront les prières de l'absoute, le *Libera* et le *De profundis*, après lesquels le célébrant récitera l'oraison pour les marins décédés.

» Art. 4. — Nous accordons une indulgence de cent jours à toutes les personnes qui assisteront à la cérémonie qui se fera, tous les dimanches, à Notre-Dame d'Afrique, pour les marins défunts.

» Les étrangers qui viennent visiter, le dimanche, à l'heure où finissent les vêpres de la Basilique, le coteau sur lequel Notre-Dame d'Afrique est bâtie, voient sortir de l'église une longue procession, composée des missionnaires d'Alger et des élèves de leur École apostolique. Le prêtre est revêtu d'une chape noire, comme s'il allait célébrer les funérailles solennelles. Devant lui quatre enfants de chœur tiennent un drap mortuaire. Deux autres portent l'eau bénite et l'encens ; une croix les précède. La croix se dresse sur le bord même de la colline dont les pieds plongent dans la mer. Le drap mortuaire est soulevé comme pour l'étendre entre le ministre de la miséricorde et ce linceul d'azur qui recouvre tant de victimes. Les enfants, de leurs voix argentines, et les prêtres, de leurs voix graves, commencent le « *Libera* » et le chantent jusqu'à

la fin, comme au jour des Morts, dans un cimetière. Quand il est terminé, le prêtre entonne le Notre-Père, demandant à Dieu de se souvenir de tant de créatures humaines sorties de ses mains, et dont Il a permis que les flots devinssent la tombe. Il prend de l'eau bénite et la jette pieusement vers la mer; puis l'encensoir lui est donné, et il l'élève trois fois, à l'orient, à l'occident et au nord, comme pour rendre ce dernier honneur, au nom de leurs frères chrétiens, à ceux qui reposent dans la mer immense qui s'étend sous ses yeux. Puis il récite la prière accoutumée pour les défunts, en ajoutant seulement qu'il prie pour les trépassés qui reposent au fond des mers.

» Tous ceux qui ont été, sans s'y attendre, les témoins de ce spectacle, en sont demeurés profondément émus et touchés. La plupart se demandent ce qu'il signifie.

» C'est l'accomplissement du vœu fait à Notre-Dame d'Afrique par Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, pour les marins décédés (1). »

Ajoutons que, depuis la date de ce récit, la pensée du vénérable Prélat s'est précisée plus encore. Un monument funèbre a été élevé au lieu où se fait l'absoute, à l'extrémité même de la colline. Il porte les trois inscriptions suivantes :

A
la mémoire
de ceux
qui ont péri sur la mer
et ont été ensevelis
dans ses flots

N. S.-P. le Pape Léon XIII
a daigné accorder
une indulgence plénière applicable aux défunts
à tous ceux qui participeront
dans les conditions requises
aux prières solennelles qui se font ici chaque dimanche
pour les âmes de ceux qui sont morts sur la mer
et y ont été ensevelis

---

(1) *Notice sur le Pèlerinage de N.-D. d'Afrique*, page 247 et suiv.

S. Ém. le Cardinal Charles-Martial Allemand-Lavigerie
Archevêque d'Alger et de Carthage, Primat d'Afrique,
a daigné accorder à perpétuité
une indulgence de cent jours
à tous ceux qui réciteront ici
un *Pater* et un *Ave*
pour les marins qui ont péri sur la mer
ou ceux qui s'y trouvent en péril de mort

N. S.-P. le Pape Léon XIII a voulu, comme on vient de le voir, s'unir à la fondation pieuse de S. Ém. le Cardinal Lavigerie. Voici, en effet, la traduction du Bref donné par lui, à cette occasion :

« LÉON XIII, PAPE

» A tous les Fidèles chrétiens qui verront les présentes Lettres, Salut et Bénédiction Apostolique.

» Il existe, dans le Diocèse d'Alger et non loin de cette ville, une colline élevée et d'accès difficile, qui domine au loin la mer, et sur le sommet de laquelle s'élève, sous le vocable du Pèlerinage de Notre-Dame-d'Afrique, une Basilique, célèbre par les bienfaits de la grande Mère de Dieu.

» Ayant appris récemment de Notre Cher Fils Charles-Martial Allemand-Lavigerie, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine, et, par dispense Apostolique, Archevêque d'Alger, que, chaque dimanche, des Fidèles de l'un et de l'autre sexe se rendent dans ce temple, afin d'y faire, en procession solennelle, des prières pour les âmes de ceux qui ont péri sur la mer, de quelque manière que ce soit; voulant augmenter la piété des Fidèles et procurer le salut des âmes, en ouvrant les trésors célestes de l'Église par un sentiment de pieuse charité, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur, à tous les Fidèles qui, réellement contrits, s'étant confessés et ayant reçu la Sainte Communion, accompagneront la procession d'usage, prieront sur le rivage pour les Fidèles morts sur la mer et visiteront ladite église, en offrant à Dieu pieusement leurs prières pour la concorde des Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre Sainte Mère

l'Église, et cela chaque dimanche où ils le feront, une Indulgence plénière de tous leurs péchés, applicable, par mode de suffrage, aux âmes de tous les Fidèles qui auront quitté ce monde, unis à Dieu par la charité.

» Donné à Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le seizième jour de juillet de l'année 1885, de Notre Pontificat la huitième.

(L. S.) « *Signé :* Cardinal M. LEDOCHOWSKI. »

Pendant que l'Archevêque d'Alger se trouvait en France, un fléau terrible, le choléra, s'était abattu sur l'Algérie. Le Prélat était alors lui-même gravement malade et il dut attendre, pour partir, d'être rétabli. « J'aurais voulu, écrivait-il à son clergé, en rentrant dans sa ville archiépiscopale, être au milieu de vous, dès la première menace, pour vous aider, si cela devenait nécessaire, de mes encouragements, de mes prières, de mes faibles ressources ; et, cependant, le mal était là qui me retenait et m'empêchait de me mouvoir.

» Mais, enfin, grâces à Dieu, cette longue et douloureuse indisposition a eu son terme, et, le jour où j'apprenais avec certitude que le choléra commençait à faire des victimes, heureusement bien rares encore, parmi les colons chrétiens de mon diocèse, je pouvais moi-même reprendre la route de l'Algérie.

» Me voici donc, Messieurs et chers coopérateurs, me voici pour vous féliciter de ce que vous faites, pour vous exhorter à le continuer, pour joindre mes prières aux vôtres, pour donner à celles de vos paroisses qui ont été ou qui sont encore atteintes par le fléau, les consolations et les espérances de la foi, les secours de la charité. Je sais, Messieurs et chers coopérateurs, comment vous remplissez vous-mêmes ces devoirs. Je sais ce que Messieurs les curés et vicaires des paroisses éprouvées, ce que Messieurs les aumôniers des hospices et ambulances, ce que les Sœurs destinées aux soins des malades ont déployé et déploient encore de zèle intrépide et généreux, d'abnégation de dévouement. Je sais tout cela et je ne l'oublierai point. Je voudrais pouvoir signaler ici bien des actes que je ne craindrai pas d'appeler héroïques ; mais

nous travaillons pour un Maître qui nous recommande de laisser ignorer à notre main droite ce que fait notre main gauche, et qui récompense plus magnifiquement que les hommes tout ce qui se fait pour l'amour de Lui....

» Grâces à Dieu, Messieurs et chers coopérateurs, la saison dans laquelle nous venons d'entrer, les soins et les précautions infatigables pris, sous la direction du Gouvernement de l'Algérie, par les autorités militaires et administratives, qui, elles aussi, ont fait preuve de tant de dévouement et d'abnégation, le calme et le courage des populations, tout nous fait légitimement espérer que l'épidémie cholérique ne prendra plus, parmi nos colons, de développement considérable. Mais, après ces épreuves, quelque rapides qu'elles soient, il reste encore, d'ordinaire, bien des plaies à cicatriser, bien des misères à soulager. C'est encore à nous à donner, à cet égard, des exemples et une direction à la charité des fidèles. Rappelons-nous que la veuve, que les orphelins ont un droit spécial à notre appui. Pour ces derniers, en particulier, je ne doute pas que l'administration supérieure ne prenne, s'il y a lieu, comme elle l'a déjà fait souvent, toutes les mesures nécessaires ; mais je serai moi-même disposé à faciliter à ces pauvres enfants l'entrée des établissements charitables, où ils pourraient être placés avec plus de sécurité et d'avantages, et, s'il le fallait, à leur ouvrir ma pauvre maison épiscopale. Ne craignez point de m'importuner à cet égard ; j'ai confiance que la charité des fidèles ne me ferait pas défaut, si j'avais recours à elle, après avoir donné moi-même tout ce que je posséderais.

» Enfin, Messieurs et chers coopérateurs, je terminerai par une dernière recommandation. Prions, prions du fond du cœur, pour cette terre qui est devenue la nôtre. Élevons, sans cesse, vers le ciel, des mains suppliantes. Demandons à Dieu de pardonner à son peuple et de ne se souvenir que de ses bontés pour nous.

» J'ai la confiance que nos prières seront entendues, et cette confiance s'augmente encore, lorsque je pense que j'ai reçu pour vous, à Rome, et que je vous porte, en ce moment, les bénédictions du saint et immortel Pontife qui occupe, au milieu de tant de tribulations et de douleurs, la chaire de

saint Pierre, mais qui, au milieu de ses peines, sait compatir à celles de ses enfants (1). »

Ainsi commençait, par de premières épreuves, l'épiscopat de Mgr Lavigerie. Il ne voyait pas bien encore, néanmoins, comment il pourrait entreprendre l'œuvre qu'il s'était proposée, lorsqu'une catastrophe imprévue, rompant toutes les digues et brisant toutes les résistances, vint lui ouvrir les voies qu'il cherchait.

Six mois après sa prise de possession, une famine affreuse, résultat de deux années de sécheresse et, il faut bien le dire, de la mauvaise organisation économique et administrative des indigènes de l'Algérie, éclata parmi eux. Les chiffres, aujourd'hui officiels, établissent que cinq cent mille Arabes périrent dans cette catastrophe douloureuse. Mais, à ce moment, on tenait, par crainte de l'opinion qui se dessinait de plus en plus fortement contre le système des Bureaux Arabes, à ce que le silence fût gardé sur le double fléau de la faim et de la peste du typhus, qui ravageaient notre Colonie. On repoussait donc les indigènes loin des villes et des villages, afin qu'ils ne frappassent pas la vue des Européens. Après des efforts inutiles pour faire renoncer à un semblable système et obtenir que l'on fît connaître, dans un sentiment d'humanité, une telle situation, l'Archevêque d'Alger rompit enfin le silence, et, le 1er janvier 1868, sept mois à peine après son arrivée, il adressait aux journaux catholiques de France un appel où il faisait connaître, dans toute son horreur, la situation des Musulmans. Voici cet appel, resté justement fameux dans les annales de l'Algérie, parce qu'il fut le point de départ d'une politique nouvelle :

« Paris, le 1er janvier 1868.

» Monsieur le Rédacteur,

» Veuillez me permettre d'emprunter la voie de votre journal pour adresser un appel à la charité catholique en faveur des indigènes de l'Algérie.

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, à l'occasion de son retour dans sa ville archiépiscopale.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 8 pages.)

» J'ai hésité à prendre cette initiative, surtout en présence des besoins si nombreux du Saint-Siège et de l'Église ; mais le mal s'étend, chaque jour, et prend des proportions plus douloureuses.

» Je ne crois pas qu'il me soit permis de me taire plus longtemps.

» C'est, en effet, la *famine*, avec toutes ses horreurs, qui décime la population indigène, déjà si éprouvée par les ravages du choléra.

» Deux années de sécheresse, l'invasion des sauterelles ont épuisé toutes ses ressources. Depuis plusieurs mois, un grand nombre d'Arabes ne vivent plus que de l'herbe des champs ou des feuilles des arbres qu'ils broutent comme les animaux; et maintenant, avec un hiver plus rigoureux que de coutume, leurs corps épuisés ne résistent plus, ils meurent littéralement de faim. On les voit, presque nus, à peine couverts de haillons, errer par troupes sur les routes, dans le voisinage des villes, d'où l'on a été obligé de les éconduire pour éviter des désordres de toute espèce. On les voit attendant les tombereaux qui enlèvent les immondices, pour se les disputer et les dévorer.

» Rien ne les rebute. Ils vont jusqu'à déterrer, pour les manger, les animaux morts de maladie. Ils enlèvent ceux de nos colons qui sont obligés de garder leurs fermes, le fusil à la main. Chose affreuse à dire, plus affreuse encore à voir, on les trouve, chaque matin, sur les routes, dans les champs, étendus morts d'inanition ; on en trouve jusqu'à six, huit, dix et douze ensemble, à côté les uns des autres. Nos journaux d'Algérie sont pleins de ces lugubres récits.

» Ces pauvres gens, dénués de tout, montrent encore un courage, une résignation farouche, qui seraient vraiment admirables, s'ils ne naissaient pas de leur triste fatalisme musulman, qui est la première cause de leurs maux, parce qu'il empêche de leur part toute prévoyance. Lorsqu'ils sentent venir la mort, cette mort lente et affreuse qu'amène la faim, ils ne se plaignent pas, ils ne se révoltent pas ; ils s'étendent sur la terre, au bord de quelque chemin, s'enveloppent de leurs haillons, se couvrent la face, et attendent leur dernière heure en murmurant le nom d'*Allah*.

» C'est ainsi qu'ils sont morts du choléra, durant tout cet été ; c'est ainsi qu'ils meurent maintenant de faim, littéralement fauchés par ces fléaux, comme la moisson par la main du moissonneur.

» Des calculs qui ne sont pas exagérés font monter jusqu'à plus de cent mille le nombre des victimes, dans ces derniers mois ! Jugez par là, Monsieur, du nombre des veuves, des orphelins, des vieillards restés sans ressources.

» Ces malheureux se présentent en longues troupes, dans les cours des fermes, aux portes des cités ; on recueille les petits enfants sur les chemins, quelquefois suspendus encore au cou de leurs mères mortes, quelquefois aussi eux-mêmes expirants.

» Dans ces tristes circonstances, le Gouvernement de l'Algérie remplit son devoir. Du travail est proposé à tous les hommes valides, et il y en aura pour tous. Un secours extraordinaire pour les veuves et les orphelins est aussi demandé au Corps législatif, et il sera, sans doute, accordé.

» Mais ce secours sera certainement insuffisant pour les orphelins qu'il s'agit surtout d'adopter, d'élever. C'est donc pour eux, pour ces pauvres enfants, que je sollicite la charité des âmes chrétiennes et généreuses. Il faudrait pouvoir tous les recueillir. Nos bonnes Sœurs se chargeraient volontiers de cette œuvre de miséricorde. Mais ce sont les ressources qui leur manquent, et qui me manquent absolument à moi-même. Avant de solliciter la charité des autres, j'ai donné tout ce que j'avais ; maintenant je recevrai avec reconnaissance ce que la charité m'enverra à Alger, où je vais rentrer demain.

» Ce n'est pas sans une certaine timidité que j'adresse cet appel aux chrétiens de France ; mais s'ils ne peuvent nous secourir, ils comprendront, du moins, le sentiment qui dicte ma démarche.

» Je suis évêque, c'est-à-dire père, et quoique ceux pour lesquels je plaide aujourd'hui ne me donnent pas ce titre, je les aime comme mes fils, et je cherche à le leur prouver : heureux, si je ne puis leur communiquer ma foi, d'exercer, du moins, la charité envers ces pauvres créatures de Dieu (1) ! »

---

(1) *Œuvres choisies de S. Em. le cardinal Lavigerie.* T. I, p. 147. (Paris, Poussielgue, 1884. 2 vol. in-8°.)

Le 20 février 1868, l'Archevêque adressait, sur le même sujet, un autre appel, rempli de navrants détails, à ses vénérables Collègues les évêques de France, d'abord, et, bientôt après, aux évêques de Belgique, d'Espagne et d'Angleterre.

La charité catholique répondit à ce cri de détresse. De tous côtés, des comités s'organisèrent, des quêtes furent faites, pour procurer aux malheureux affamés les secours nécessaires.

Ces secours de la charité catholique, les prêtres du diocèse d'Alger étaient allés, aussi, les solliciter, eux-mêmes, avec quelles fatigues et avec quel dévouement? leur Archevêque l'a dit, lui-même, dans des termes qui les honoreront à jamais :

« Je viens de trouver, écrivait-il à M. le Directeur général de l'Œuvre des Écoles d'Orient, dans le clergé aussi courageux que dévoué de mon pauvre diocèse, un concours vraiment admirable que je veux vous faire connaître, pour son honneur et celui de l'Église, qui seule donne de pareils spectacles.

» Lors donc que ces prêtres excellents ont vu les charges énormes qui pesaient sur moi, lorsqu'ils ont vu diminuer, puis se tarir presque complètement les aumônes qui m'arrivaient d'abord abondantes, et leur évêque contraint ou d'abandonner l'œuvre qu'il avait entreprise, ou de voir un abîme s'ouvrir sous ses pas, ils sont venus vers moi et ils m'ont dit : « Non, Monseigneur, vous ne serez pas forcé de renvoyer ces pauvres enfants, de renoncer à l'espérance d'un avenir meilleur que cette œuvre nous prépare et nous annonce. Non, vous ne serez pas non plus, comme notre premier évêque, obligé de sacrifier la paix de votre vie épiscopale. Vous êtes notre père, c'est à nous de suivre l'exemple que vous nous avez donné, et d'aller dans le monde entier, s'il le faut, solliciter, pour vos enfants adoptifs qui deviendront les nôtres, la charité de nos frères. »

» Et ce qu'ils ont dit, ils l'ont fait, ils le font en ce moment. Des prêtres de tout âge et jusqu'à des vieillards de soixante-dix ans ne craignent pas de traverser les mers, d'aller en Amérique, aux États-Unis, aux Antilles, au Canada, en Angleterre, pour cette croisade de charité. Ils viennent, avant de partir, me demander de bénir leur pèlerinage, avec la simpli-

cité d'un héroïsme qui s'ignore lui-même. Je ne connais rien de plus touchant ni de plus honorable. J'espère que mes envoyés trouveront, dans les pays vers lesquels ils dirigent leurs pas, un cordial accueil, et si ces paroles publiées par la presse française tombent sous les yeux de nos frères des autres nations catholiques, j'ose leur demander d'entourer de leur bienveillance et de leur respect ces représentants de ma pauvreté (1). »

En quelques mois, les souscriptions et les aumônes atteignirent une somme considérable.

Cette somme fut mise à la disposition de l'Archevêque d'Alger et de ses collègues d'Oran et de Constantine.

Mgr Lavigerie organisa, pour la distribution des secours aux infortunés de son diocèse, un comité local, composé de laïques et d'ecclésiastiques.

Pour les adultes, des secours temporaires suffisaient ; car, avec le travail que leur procurait la sollicitude du Gouvernement, ils retrouvaient bientôt des moyens d'existence. Mais il y avait, près d'eux, des enfants, des orphelins, qui semblaient la proie assurée de la mort. A ceux-là, il fallait un père. Dieu inspira à l'Archevêque la pensée de le devenir.

« J'en accueillis un d'abord, écrivit-il plus tard, puis dix, puis enfin tous ceux qui se présentèrent ou que mes prêtres, chargés par moi de ce soin, recueillirent sur les grands chemins de mon diocèse, et, un jour, j'en eus près de deux mille.

» J'ai été blâmé, je le sais, et raillé même quelquefois de ce qu'on appelait mon imprudence ; mais, malgré toutes les peines et les difficultés du passé, toutes les inquiétudes d'un avenir qui, par moments, me paraît sombre, je ne puis me repentir de ce que j'ai fait.

» Tout, sans exception, et les soucis, et les fatigues, et ce que l'on appelle des espérances humaines évanouies, est compensé par la douceur de cette pensée : il ne s'est pas présenté à moi, dans ces jours de deuil de l'Algérie, une seule infortune que j'aie repoussée ; il n'est pas venu un seul de ces

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 162. (Paris, Poussielgue, 1884. 2 vol. in-8°.)

pauvres enfants frapper à ma porte ou à celle d'un prêtre chrétien, sans que je lui aie dit : « Mon enfant, je serai ton père ! »

» Je les vois encore, ces pauvres petits, nous arrivant couverts de leurs haillons et de leur vermine, décharnés, horribles, avec leurs grands yeux brillant, au fond de leurs orbites, de la fièvre sinistre de la faim. Je me rappelle leurs premiers discours et comme ils me remuaient jusqu'au fond de l'âme ; et il m'est impossible, je le répète, de regretter ce que j'ai fait.

» Ce fut au mois de novembre 1867 que le premier d'entre eux m'arriva, un petit garçon de dix ans, à la mine intelligente. Il était exténué.

» — D'où viens-tu, mon enfant ? lui dis-je.

» — De la montagne, loin... loin.

» — Et tes parents, où sont-ils ?

» — Mon père est mort. Ma mère est dans son *gourbi* (1).

» — Et pourquoi l'as-tu quittée ?

» — Elle m'a dit : « Il n'y a plus de pain ici, va-t'en dans les villages des chrétiens » ; et je suis venu.

» — Qu'as-tu fait pendant la route ?

» — J'ai mangé de l'herbe, le jour, dans les champs, et, la
» nuit, je me cachais dans les trous pour que les Arabes ne
» me vissent pas, parce qu'on avait dit qu'ils tuaient les
» enfants pour les manger.

» — Et maintenant, où vas-tu ?

» — Je ne sais pas.

» — Veux-tu aller chez un marabout arabe ?

» — Oh ! non. Quand je suis allé chez eux, ils m'ont chassé,
» et si je ne partais pas assez vite, ils appelaient les chiens
» pour me mordre.

» — Veux-tu rester avec moi ?

» — Oh ! oui, je le veux.

» — Eh bien, viens dans la maison de mes enfants, je te traiterai comme eux, et tu t'appelleras comme moi, Charles !

» Je le mis, en effet, le jour même, à Saint-Eugène, au Petit Séminaire. Il est devenu un charmant enfant, plein d'intelli-

---

(1) Cabane de branchages où logent les Arabes.

gence, de bonté. C'est lui qui m'a fait, un jour, cette réponse digne de la finesse et du cœur arabes, que j'ai déjà rapportée quelque part, je crois :

» Veux-tu aller retrouver ta mère ? lui demandai-je après la famine.

» — Oh ! non, non, je ne veux pas.

» — Et pourquoi ?

» — Parce que j'ai trouvé un père qui est meilleur que ma mère ! »

» Cette histoire est, au fond, à peu près celle de tous les autres. Ils étaient dans le même dénuement, le même abandon, et bien souvent ils racontaient des choses qui nous faisaient autrement frémir.

» Un très grand nombre étaient déjà, par malheur, si profondément atteints, qu'ils ne purent résister à ces cruelles épreuves. Le typhus, la peste de la faim, comme on l'a nommé, se mit parmi eux, et, malgré tous nos soins, malgré le dévouement des Sœurs, dont plusieurs succombèrent, nous en vîmes mourir, durant plus de deux mois, dix, douze, et jusqu'à vingt par jour (1). »

Les Œuvres principales qui furent fondées, à ce moment, et celles qui absorbèrent aussi le plus de ressources étaient de vastes orphelinats, l'un de garçons, l'autre de filles, établis, le premier d'abord à Ben-Aknoun et ensuite à la Maison-Carrée près d'Alger, le second à Kouba, et une maison de retraite pour les veuves, au Bon-Pasteur.

Le nombre des enfants recueillis par les deux orphelinats, depuis le mois de novembre 1867 jusqu'au mois de juin 1868, époque où la famine cessa avec la récolte nouvelle, atteignit le chiffre de dix-huit cents. Sur ce nombre, près de cinq cents moururent. D'autres, en moins grand nombre, furent réclamés par leurs familles, dès que les distributions de secours eurent fait cesser les tourments de la faim. Il en resta encore mille environ qui furent élevés par l'Archevêque d'Alger, grâce aux secours de la charité catholique.

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie.* T. I, p. 207. (Paris, Poussielgue, 1884. 2 vol. in-8°.)

Telle fut l'origine de l'Œuvre des orphelinats arabes. Il est intéressant d'en connaître les premiers résultats. Écoutons comment Mgr Lavigerie les raconte lui-même :

« Sauver à nos enfants la vie du corps, écrivait le charitable Archevêque, un an environ après avoir recueilli tous ces enfants, c'était bien, sans doute ; mais développer en eux, par les leçons et par l'exemple, la vie morale et religieuse, leur donner, avec l'amour et l'habitude du travail, le moyen de se suffire, plus tard, honorablement à eux-mêmes, éclairer leurs esprits de la vraie lumière, rapprocher leurs cœurs de nous et de la France, c'était, évidemment, mieux encore.

» On devait le demander à l'Église, l'attendre d'elle. C'est aussi ce que nous avons tenté....

» C'est à la vie des champs que nous avons exclusivement destiné nos enfants, garçons et filles. C'est au travail agricole et aux arts qui s'y rapportent que nous voulons les former.

» Partout l'agriculture me semble préférable pour les enfants du peuple, pour les enfants abandonnés surtout, qui ne trouvent trop souvent, dans le travail des villes, que les occasions du mal. La vie des champs, qui est vraiment celle de la nature, a le double privilège de donner à l'homme la santé du corps et celle de l'âme.

» Mais si, dans nos vieux pays d'Europe, on commet une impardonnable faute en enlevant tant d'âmes robustes à la vie agricole pour les pousser vers une démoralisation fatale, il est bien plus clair que, pour l'Algérie, où la terre est encore et sera longtemps la seule vraie richesse, pour un peuple enfant comme l'Arabe, les travaux des champs sont ceux qu'il faut préférer.

» C'est la conviction qui m'a guidé. Tous mes orphelins, garçons et filles, sont appliqués à ces travaux, dans les établissements distincts que nous avons fondés pour eux dans la province d'Alger.

» Là, sous la direction des Frères, des Sœurs, chargés de leur éducation, ils transforment en vignes, en pâturages, en champs de blé, autant que le permettent leurs forces, les terres incultes où nous les avons placés.

» C'était, je dois le dire, aux yeux de quelques-uns, une

entreprise au-dessus des forces humaines, que d'appliquer au travail des enfants habitués jusque-là au vagabondage de la vie arabe.

« Vous n'en garderez pas un seul, me disait-on ; ils se sau-
» veront tous dans leurs tribus. »

» Mais j'avais une foi trop ferme dans la puissance de la charité pour me laisser ébranler par ces discours, et l'événement m'a donné raison.

» Quoique nous les ayons toujours laissés libres, en plein champ, sans murs, sans barrières, sans portes même, souvent, à leurs demeures, c'est le petit nombre qui nous a quittés. Les autres sont restés librement, et se sont formés au travail.

« Je m'étonne, m'écrivait M. Girard, le vénérable Supérieur
» de mon Grand Séminaire, je m'étonne qu'en si peu de temps
» vos Établissements aient pu prendre une forme régulière.
» Ce qui paraît surtout admirable, c'est que tous ces enfants,
» garçons et filles, se soient disciplinés, se soient façonnés
» au travail. »

» Et dans une autre lettre il ajoutait : « Toutes les fois que je
» visite garçons et filles, je suis étonné de leur activité, de
» leur savoir-faire, et de l'air gai avec lequel ils font les tra-
» vaux les plus durs. Les passants s'arrêtent pour admirer la
» dextérité avec laquelle les petites filles manient la pio-
» che (1). »

« Nous avons obtenu souvent, dit plus loin Mgr Lavigerie, ce à quoi nous nous attendions naturellement le moins, la reconnaissance. Voici un exemple récent, et il m'a remué jusqu'au fond de l'âme. Vous le trouverez peut-être bien simple pour être raconté ; mais vous vous souviendrez que je suis *grand-père :*

» Hier donc, j'ai reçu la visite de l'un de mes enfants établis à Alger. Il se nomme Charles, comme beaucoup d'entre eux, qui ont voulu ajouter mon nom à celui que leur donnaient leurs parrains de France. Ce pauvre enfant est estropié, et

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 210 et suiv. (Paris, Poussielgue, 1884. 2 vol. in-8°.)

nous avons pu lui faire apprendre un état compatible avec son infirmité: il est cordonnier.

» Il a commencé tout modestement par être ouvrier, il y aura bientôt trois ans, en sortant de l'orphelinat. Sur ses premiers gages lentement économisés, il a acheté des formes, des outils, un peu de cuir, et le voilà établi à Alger dans une pauvre petite chambre du quartier arabe.

» Grosses déceptions en commençant. Dans son inexpérience des choses, il a travaillé pour des clients qui ne l'ont point payé. Il ne s'est pas découragé, a repris son œuvre, a trouvé de meilleurs clients parmi ses anciens camarades et ses anciens Pères de l'orphelinat, et, depuis deux ou trois mois, il a un ouvrier pour l'aider dans son industrie. Il est venu me raconter tout cela, avec un certain mélange de modestie et d'assurance; et surtout il m'a parlé de sa conduite chrétienne, de sa fidélité à se rendre à l'église, de ses controverses avec les Français et les Arabes, où j'ai admiré la ferveur de sa foi et la pureté de sa vie; et enfin, se mettant à genoux devant moi, il m'a dit qu'il avait une grâce à me demander.

« — Mes camarades de l'orphelinat seraient bien contents, » et moi encore plus qu'eux, si vous vouliez accepter que je » vous fasse une paire de souliers ?

» — Comment, une paire de souliers !

« — Oui, que je vous fasse, moi, pour vos étrennes, une » paire de souliers, mais de beaux souliers, des souliers » vernis ! »

» Vous me croirez facilement, j'ai été plus heureux de cette offre si naïvement faite par mon pauvre enfant, que de tout ce que l'on eût pu m'offrir de plus riche. Il a pris mon pied, sans attendre ma réponse qui ne venait pas, parce que je sentais l'émotion qui arrêtait ma voix et que je ne voulais pas paraître attendri ; puis, la mesure bien prise, il s'est relevé triomphant : « Oh ! comme ils vont être tous contents, m'a-t-il dit, quand » ils sauront que Monseigneur veut bien une paire de mes » souliers ! »

» Je les attends et suis sûr qu'ils ne tarderont pas. Blesseront-ils un peu mes pieds ? Je l'ignore ; mais ils ont déjà blessé doucement mon cœur.

» Voilà mon histoire paternelle! Que ceux qui n'ont point de fils rient de moi, s'ils le veulent; bien des pères et des mères m'envieront mon enfant barbare avec ses pauvres souliers (1). »

Enfin, ils montrent tous, et quelques-uns d'une manière presque miraculeuse, une aptitude très grande à comprendre et à goûter les vérités et les pratiques religieuses.

« Au mois de mai dernier, écrivait encore Mgr Lavigerie, un de nos orphelins de Ben-Aknoun, âgé d'une douzaine d'années, qui s'était toujours distingué par sa précoce intelligence, tomba gravement malade. On le mit au lit, et bientôt son pauvre petit corps ne fut plus qu'une plaie.

» Les Sœurs de Saint-Joseph, qui le soignaient, admiraient sa douceur; et, un jour que j'allais, suivant ma coutume, visiter nos malades, elles me le firent remarquer.

» Je m'approchai de son lit. Il me prit le bras pour m'attirer et me faire baisser vers lui, car sa voix était déjà bien faible.

« Père, me dit-il, en mettant sa main sur sa poitrine, je suis » tout noir là-dedans. »

» — Que veux-tu dire par là, mon enfant?

« — C'est que mon cœur est noir, parce que je ne suis pas » l'enfant de Dieu. Je veux que tu me donnes l'*eau.* »

» — De quelle *eau* parles-tu?

« — Du baptême qui fait l'âme blanche devant Dieu, et... » on va au ciel. »

» Et, en disant cela, il fixait sur moi ses yeux suppliants, et il portait ma main à ses lèvres.

» Puisque tu le veux, lui dis-je, je vais t'envoyer le Père qui » t'instruira mieux encore et qui ensuite te baptisera.

» Il reçut, en effet, le baptême, avec les sentiments d'un prédestiné.

» Lorsque je retournai, le surlendemain, et que je lui demandai :

» Eh bien, tu es baptisé?

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 214. (Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°, 1884.)

« — Oui, Père, me répondit-il ; mais, à présent, je voudrais » le *pain de Dieu*. »

» — C'est la sainte communion, me dit la Sœur. Le Père lui » en a parlé, et il la demande à chaque instant. »

» — Qu'est-ce que c'est que le *pain de Dieu ?* dis-je à l'enfant.

« — Père, c'est Sidna-Issa (le Seigneur Jésus). »

» Je consentis sans peine, comme on le pense, à satisfaire son pieux désir.

» Quelques jours après, comme il s'affaissait de plus en plus, le Père qui l'avait baptisé lui porta la Sainte Eucharistie. Il se passa alors, dans cet enfant, quelque chose de si extraordinaire que ceux qui en furent les témoins n'en parlent encore qu'avec étonnement. A la vue de la sainte hostie, le visage de ce petit Arabe, encore presque sauvage et mourant de la plus affreuse des maladies, rayonna des clartés de la foi et de l'amour. C'était comme une lumière qui venait de l'âme et qui transfigurait ses traits. Il tendit ses petits bras amaigris hors de son lit vers l'hôte divin qui le visitait, et lorsque celui-ci fut descendu sur ses lèvres, il demeura comme en extase, fixant le ciel.

» Tout le monde autour de lui, sœurs, prêtres, enfants infidèles, regardaient avec respect, au milieu de leurs larmes, ce spectacle sublime dans sa simplicité.

» J'arrivai quelques moments après. Du plus loin qu'ils me virent, tous les enfants de l'infirmerie s'élancèrent à ma rencontre.

« Oh ! me dirent-ils en m'entourant, nous voulons tous le baptême, comme Géronymo. »

» C'était le nom qu'avait pris, par un touchant souvenir du premier martyr arabe, notre petit néophyte.

» Sa mort devenait un apostolat.

» Je m'approchais de son lit. En effet, sa figure était vraiment transfigurée.

« Je vais au ciel voir Jésus, » me dit-il.

» Peu après, il expira (1). »

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 215. (Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°, 1884.)

« J'ai promis, ajoutait Mgr Lavigerie, de parler de l'avenir de notre Œuvre.

» Ici, je suis réduit à parler d'intentions et de projets ; mais, comme on va le voir sans peine, nos projets sont simples et pratiques, et ils se lient à des faits déjà certains qui semblent assurer leur réussite.

» Je crois donc très important de ne pas jeter les enfants indigènes élevés par nous, sans parents, sans appui, soit au milieu des Européens, soit au milieu des Arabes. Parmi les premiers, ils se trouveraient dans un état d'infériorité forcée, créé par leur isolement et par leur différence de race. Parmi les seconds, il seraient placés en face d'une routine aveugle et d'une rancune de race, qui les regarderait comme des apostats.

» J'ai pris, en conséquence, des mesures pour les établir, un jour, si j'ai pour cela les ressources nécessaires, les uns près des autres, de façon à ce qu'ils se prêtent un mutuel appui, à ce qu'ils conservent le genre de vie auquel leur éducation les initie. J'ai acheté, près du Chéliff, plusieurs milliers d'hectares de terre, afin d'y créer, plus tard, des villages d'Arabes chrétiens, absolument comme l'on crée, chaque jour, des villages nouveaux de Français, d'Espagnols, de Suisses, d'Italiens.

» Nous formerons des familles, en unissant ensemble nos orphelins et nos orphelines ; nous donnerons à chacune d'elles la quantité de terres qui lui sera nécessaire pour vivre et pour nourrir ses enfants ; et de chaque groupe de vingt, trente, quarante de ces jeunes ménages, établis sur les mêmes terres, nous ferons un village, auquel nous serons heureux de continuer, dans la mesure de nos ressources, notre appui paternel. L'État lui-même, nous l'espérons, accordera sa bienveillance à ces créations nouvelles. Il est tout aussi intéressé que nous à leur réussite, car c'est là le moyen certain et facile de former, en Algérie, un peuple unique, et de nous assimiler des races que nous avons la douleur de voir s'anéantir rapidement, sous nos yeux, dans leur misère.

» Sans doute, les adultes échappent complètement à notre action, et ils y resteront rebelles ; mais si, depuis quarante années, il avait été possible de faire ce que nous faisons, seulement pour les enfants abandonnés qui errent sur nos rou-

tes, demandant l'aumône, quels résultats ne seraient pas déjà obtenus pour un grand nombre !

» Nous aurions, en comptant l'accroissement produit par les naissances, une population coloniale bien plus nombreuse que celle que nous avons aujourd'hui, et un ferment tel serait jeté dans la masse indigène, dont les origines sont en grande partie chrétiennes (1), que sa transformation rapide serait assurée.

» Quoi qu'il en soit, cette pensée de fusion complète, qui n'a pas été suivie, qui a même, jusqu'ici, toujours été combattue par l'Administration algérienne, pour des raisons que connaissent mes lecteurs, avait bien réellement présidé à notre conquête (2)....

» Voilà, dans leur simplicité, mes projets d'avenir.

» Lorsque je les médite, le soir, dans ma solitude de Saint-Eugène, et que, les yeux fixés sur les profondeurs transparentes du ciel de l'Afrique, je demande à Dieu le temps et la grâce d'achever l'œuvre commencée, je songe doucement que ma tombe serait bien placée dans un de ces villages où vivront mes enfants. Il me semble que je dormirai mieux le dernier sommeil, au milieu de ceux qui sont vraiment mes fils par la reconnaissance et par la tendresse. Il me semble que ces âmes auxquelles j'aurai tout sacrifié et que mon minis-

---

(1) Les cinq sixièmes de la population indigène de l'Algérie appartiennent à la race kabyle ou berbère, dont les ancêtres étaient presque tous chrétiens.

(2) Le gouvernement de la branche aînée des Bourbons, s'inspirant des traditions catholiques de la France, avait compris parfaitement ce côté de la question algérienne. Dans son rapport au roi Charles X, pour décider l'expédition d'Alger, le Ministre de la Guerre, M. de Clermont-Tonnerre, exprimait le dessein d'arriver peu à peu à christianiser l'Algérie : « Peut-être même, avec le temps, disait-il, aurons-nous le bonheur, en civilisant les Arabes, de les rendre chrétiens; et si cette considération ne peut pas être présentée comme un motif pour entreprendre une guerre, du moins est-ce une raison, quand la guerre est commencée, pour marcher avec plus de confiance à une gloire que la Providence semble nous avoir réservée. » Les indigènes s'y attendaient eux-mêmes; car, chez eux, l'absurde idée de séparer la religion de la conduite des choses humaines n'est pas encore entrée dans les esprits, et, le jour même de la prise d'Alger, la population terrifiée demandait à grands cris si on lui laisserait la vie sauve, à la condition qu'elle embrasserait la religion des Français.

tère aura régénérées, demanderont mieux miséricorde pour les péchés de ma vie (1) ».

Quelques années après, ces projets de villages arabes chrétiens reçurent leur exécution. Le premier fut fondé dans la vallée du Chéliff. Il reçut le nom de Saint-Cyprien, en souvenir du grand Évêque martyr de Carthage. Mgr Lavigerie en parle, en ces termes, dans une Lettre adressée à M. le Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient :

« Dans une des vallées de l'Algérie, entre deux chaînes de montagnes, dont les unes, s'étendant vers la mer, forment la petite Kabylie de Cherchell, et les autres, montant en amphithéâtre, portent les hauts plateaux du Tell et du Sahara, on aperçoit, depuis quelques mois, du chemin de fer d'Oran à Alger, un village posé sur les premiers contreforts de collines inhabitées. Un fleuve, le Chéliff, coule à ses pieds. Une petite rivière le borne à sa droite. Sur son emplacement existait, autrefois, une colonie romaine, chrétienne très certainement, car, en fouillant ses ruines, on a retrouvé le chapiteau d'une église. Il semble même que le christianisme se soit établi plus tôt dans cette région que dans le reste de l'Afrique; car, à six lieues de là, se trouvent encore, sur l'emplacement d'*Oppidum Tingitii*, les restes, parfaitement conservés, de l'église catholique la plus ancienne, authentiquement datée, qui soit dans le monde. Elle porte, en effet, inscrite sur la mosaïque qui lui servait de pavé, la date de sa construction ; c'est la 285e année de la Province Mauritanienne, ou la 325e de l'ère chrétienne, quelques années à peine après que Constantin eût rendu la paix à l'Église, et, chose intéressante, elle paraît avoir été dédiée aux apôtres saint Pierre et saint Paul.

» Mais, depuis, la barbarie a passé, et elle a fait, dans cette vallée, aussi peuplée en ce temps-là que le sont aujourd'hui les plus riches vallées de France, ce qu'elle fait partout, la stérilité et la mort. La première fois que je l'ai traversée, il y a six ans, le chemin de fer n'existait pas encore. Je fus frappé du silence de ces solitudes. Pas un bruit humain ne venait à

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 219 et suiv. (Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°, 1884.)

nos oreilles. La nuit seulement, on entendait, dans les broussailles qui s'étendaient, au loin, comme une mer sans rivage, le cri aigu du chacal ou celui de la hyène.

» Aujourd'hui, on y voit un village qui forme comme une oasis au milieu de ce désert.

» Les maisons, séparées les unes des autres et disposées en rues régulières, en sont modestes ; mais elles brillent par leur propreté, ce signe aimable de la civilisation. Des jeunes plantations d'*eucalyptus* montrent déjà leur verdure entre les blanches murailles. Une église, humble et blanche comme les demeures qu'elle domine, élève vers le ciel, en signe de conquête pacifique, la croix qui vient rendre la vie à ces contrées courbées, depuis plus de dix siècles, sous le joug de la mort. Cette croix a la forme d'une croix primatiale, en souvenir de saint Cyprien, le premier martyr de Carthage, auquel l'église est dédiée. Devant le village, un jardin, avec ses cultures. Derrière un vaste parc, entouré de murs en terre, où l'on enferme, le soir, les bœufs destinés au labour, les vaches et les chèvres qui fournissent le lait. Tout à l'entour, les buissons stériles, les palmiers nains, disparaissent pour faire place aux champs de blé. Partout le spectacle du travail, de l'action et de la vie.

» Si vous demandiez à un Européen le nom de ce nouveau village, il vous dirait : C'est Saint-Cyprien-des-Atafs. Mais si vous alliez dans quelqu'une des tribus arabes ou kabyles campées sur la cime des montagnes voisines, et si vous le leur montriez, de loin, dans la plaine, en leur faisant la même question, ils vous répondraient : « C'est le village des fils du marabout (les Oulad M'rabout). »

» Le marabout, c'est moi-même : ils donnent ce nom, dans leur langue, en Algérie, aussi bien aux prêtres catholiques qu'aux ministres de leurs superstitions. Les fils du marabout, ce sont nos orphelins. Les Arabes me regardent comme le père de ces enfants que j'ai sauvés de la mort, et c'est leur usage de donner aux tribus le nom de celui qui les a fondées.

» Dans ce village bâti par nous, nous avons, en effet, commencé l'établissement de ceux de nos enfants qui sont parvenus à l'âge d'homme. A la vérité, ceux-là sont les aînés, et, nous étant venus à un âge plus avancé, ils offrent les conditions les moins favorables, à cause des habitudes déjà prises

et du peu de temps qu'ils ont passé avec nous. Mais nous n'avons pas trouvé, comme vous le savez, de moyen plus efficace de tenir nos promesses et d'assurer leur avenir, que de les établir à part, en les soustrayant également, dans la mesure du possible, aux dangers du séjour des villes et à celui du contact des Arabes.

» J'ai présidé, au mois d'octobre, à l'installation des douze derniers ménages.....

» Le soir venu, un feu de joie s'allumait, la poudre parlait, trois moutons pris dans le troupeau faisaient, avec le couscous, les frais du festin des noces, et, tous ensemble, nous allions remercier Dieu.

» Quelques Arabes des tribus de la montagne étaient venus assister à ce spectacle et prendre part au festin. L'un d'eux, âgé déjà, restait pensif et silencieux après la cérémonie.

» A quoi penses-tu, Ben-Kheïra », lui demanda un de nos Pères ?

« — Je pense, dit-il avec son flegme arabe, que, depuis que
» le monde existe, on n'a jamais vu que Dieu et ce marabout
» chrétien donner ainsi, pour rien, à des enfants abandonnés,
» les terres, les maisons et les bœufs. — El Hadj Abd-el-Kader,
» ajouta-t-il après une pause, avait bien voulu recueillir les
» enfants des Arabes morts, près de lui, durant sa guerre avec
» les Français, mais il n'a pas pu ; il est parti, et les enfants
» se sont dispersés... C'était la volonté de Dieu. »

» Tel est, en général, le sentiment des indigènes des tribus voisines. Ils savent, il est vrai, que ces jeunes gens ont, pour la plupart, abandonné l'islamisme pour embrasser la foi chrétienne ; mais ils savent aussi que nous les avons laissés entièrement libres, que ceux qui l'ont voulu ont pu nous quitter, et ils ne parlent point en mal de la création de notre village.

« C'est le droit du marabout de leur enseigner sa loi, disent-
» ils pour la plupart. Leur vie est à lui, puisque c'est lui qui
» la leur a conservée. »

« C'était écrit », se contentent de répondre les autres.

» Mais ce bienfait matériel qui frappe même les yeux prévenus n'est pas le côté le plus considérable de notre Œuvre. Un village de plus ou de moins, en Algérie, est, au fond, peu de chose. Ce que nous voulons est surtout donner un exemple.

Nous voulons montrer, en effet, en créant, même dans des conditions défavorables, un village arabe à l'ombre de la croix, ce qu'il est possible d'espérer, un jour, de cette race africaine si profondément déchue.

» C'est au fond, comme nous l'avons déjà dit souvent, une question de religion qui se dresse devant nous, dans la conquête définitive de l'Algérie. Il est prouvé aujourd'hui, par les faits, que la colonisation européenne y sera très lente. Après quarante ans de possession, on n'y trouve pas encore, à l'heure présente, deux cent mille colons venus d'Europe, soit environ quatre mille, en moyenne, par année (1).

» Les indigènes sont donc l'élément nécessaire de la colonisation française. Mais la haine du nom chrétien et l'insouciance de leur fatalisme en font, jusqu'ici, d'irréconciliables adversaires toujours prêts à la révolte, ou d'inutiles auxiliaires plongés dans la routine et dans la paresse. La foi chrétienne qui a été autrefois celle de la grande majorité de leurs ancêtres, la foi chrétienne qui ne leur a été ravie que par les plus effroyables violences, peut nous les rattacher, en faire un seul peuple avec nous, et rendre à ce pays l'antique fécondité qu'il tirait du travail de ses habitants. Là est la solution la plus sûre et la plus simple du grand problème algérien, parce que seule elle mettra à notre disposition définitive, pour les travaux de la paix, ces milliers de bras toujours prêts, aujourd'hui, à s'armer contre nous.

» Et je ne demande pas pour cela, qu'on le remarque bien, autre chose que la persuasion et la liberté; et cette liberté même, je ne veux pas en user pour la prédication directe de la foi chrétienne aux Arabes, non. Je crois que cette prédication, faite imprudemment, au lieu de hâter l'œuvre, l'éloignerait et la rendrait à jamais impossible, en faisant naître les oppositions du fanatisme. Je pense que le rapprochement doit s'opérer peu à peu, par l'exemple, par les bienfaits, par la charité, par le temps enfin, l'artisan nécessaire de toutes les choses durables.

» Voilà pourquoi nous avons fait un premier village. C'est

(1) La population européenne de l'Algérie, est en chiffre rond (1873), de deux cent vingt mille âmes ; mais quatre-vingt mille de ces Européens, ce qui est, du reste, un excellent signe, sont nés en Afrique.

une prédication qui sort de l'ordinaire, sans doute, mais elle est telle que je la comprends : des œuvres plus encore que des paroles. Cela est plus pénible et plus difficile, sans doute; mais cela est aussi plus efficace et plus assuré (1). »

Un peu plus tard, un second village fut créé, non loin du premier, dans la même plaine du Chéliff. On le nomma Sainte-Monique, en souvenir de la tendresse et des larmes de celle qui convertit Augustin. Tous deux devinrent le centre d'œuvres de charité envers les indigènes. « Pendant que tous les habitants du village travaillent au dehors, dit Mgr Lavigerie, deux Pères missionnaires font l'école à quelques pauvres enfants, recueillis par eux, ou soignent les malades qui arrivent de toutes parts. C'est là, en effet, auprès des indigènes, leur principal ministère. Une des maisons du village, placée en dehors des autres, est destinée à secourir ces pauvres infirmes. Une pharmacie y est installée. La bonté simple et patiente surtout des missionnaires, et, disons-le aussi, la gratuité des remèdes y attirent des Arabes des montagnes environnantes. On en porte même, de loin, en croupe, sur des mulets ou sur des chevaux. Ils entrent, et on les soigne. A certains jours où ils sont plus nombreux, les Pères les rangent en ordre au dehors, et, s'agenouillant devant eux sur la terre nue, ils pansent leurs plaies.

» C'est vraiment un touchant spectacle, celui que présentent ainsi, dans toutes les stations où ils résident, nos jeunes Missionnaires. Les indigènes eux-mêmes les admirent, sans les comprendre encore, il est vrai.

» Pourquoi font-ils cela, disent-ils entre eux? Nos pères et
» nos mères eux-mêmes ne le feraient point. »

« Un officier français, d'un rare mérite, mort prématurément depuis, me disait un jour :

« Vraiment, en voyant ces Pères avec leur costume oriental,
» entourés de ces pauvres indigènes, on croirait assister à
» une scène de l'Évangile. C'est ainsi que les malades devaient
» entourer Jésus-Christ et ses apôtres, dans la Judée. »

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 231 et suiv. (Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°, 1884.)

« N'est-ce pas, d'ailleurs, du Sauveur des hommes qu'il est écrit : « Il a été envoyé aux pauvres... Il a guéri les malades.
» Et encore : « Il guérissait toutes les maladies et toutes les
» infirmités du peuple. »

» Notre Seigneur faisait, il est vrai, des miracles de puissance; mais renoncer à tout, à son pays, à ceux que l'on aime, à un avenir brillant peut-être, pour venir ici, vivre pauvre, outragé souvent par les mauvais chrétiens, se faire le serviteur de pauvres barbares, soigner leurs plaies les plus rebutantes, n'est-ce pas un miracle de charité ?

» Les Arabes l'entrevoient. Ils sont pleins de respect pour nos Missionnaires. Ils ne se contentent pas de leurs remèdes. Ils leur demandent leurs bénédictions et le secours de leurs prières, et ils leur disent quelquefois : « Tous les chrétiens seront damnés; mais, vous autres, vous ne le serez pas. Vous êtes croyants, au fond de votre cœur. Vous connaissez Dieu ! »

» Tel est l'ensemble de ce que j'appellerai volontiers l'Œuvre des villages d'Arabes-Chrétiens. C'est une œuvre exceptionnelle, à tous les points de vue, une œuvre de charité, de foi, de patriotisme, de civilisation. Et qui pourrait dire quels seraient ses fruits, si cet exemple était multiplié (1)? »

Ce n'est pas tout. Pour donner ici, comme d'un seul coup d'œil, l'aperçu de ce qui fut alors entrepris dans le même ordre d'idées, il faudrait, après l'Œuvre des villages et celle de la charité, parler des écoles indigènes proprement dites, et, en particulier, de celles de la Kabylie. Mais, pour mieux suivre l'ordre des temps, nous renvoyons ces détails au Livre suivant.

Tel est l'ensemble des fondations commencées dès la première heure, et continuées depuis par l'Archevêque d'Alger, pour la réalisation de sa grande pensée : l'assimilation de l'Algérie à la France par le christianisme.

Mais il est temps de parler des obstacles qu'il rencontra sur sa route et qui ont éclaté au grand jour, faisant, trop souvent, de sa vie un amer martyre, toujours courageusement supporté.

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 241. (Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°, 1884.)

Ce martyre lui est venu de deux côtés : d'abord, du parti du *Royaume Arabe*, ensuite de celui de colons ou de politiciens, ennemis déclarés de toute foi.

C'est le *Royaume Arabe*, le premier attaqué, de front, par les révélations relatives à la famine et par l'adoption de milliers d'orphelins indigènes, qui s'éleva aussi, le premier, d'abord sourdement, et bientôt ouvertement et avec colère, contre le vénérable Archevêque. Ce conflit est présent à toutes les mémoires, à cause de l'éclat que lui donnèrent, dès l'origine, les noms de M. le maréchal de Mac-Mahon et de Mgr Lavigerie.

Disons-le, cependant, comme cela est de notre devoir, certain de n'être point démenti, en Algérie, le nom et la personne du maréchal de Mac-Mahon ont toujours été, dans l'opinion, hors de ce débat. Ils ont toujours été hautement respectés et toujours dignes de l'être. Honneur, intégrité, bravoure, le Maréchal résumait en sa personne toutes les vertus d'un vrai soldat. A ces qualités militaires, il joignait la foi et les qualités du chrétien. Aussi, au loin, ce conflit entre un homme de bien et son Archevêque parut-il incompréhensible à un grand nombre de personnes chrétiennes.

En Algérie, au contraire, on s'en rendit aisément compte, parce qu'on y savait la toute-puissance de la direction politique qui partait de plus haut et réglait seule les affaires arabes. Le Gouverneur général n'avait jamais fait, jusqu'alors et depuis, qu'en contresigner les ordres.

Les pièces du conflit portent donc le nom du Maréchal; mais elles sont l'œuvre exclusive de l'homme qui représentait alors, en Algérie, le *Royaume Arabe* et qui a tenu la plume, plus d'une fois, pour l'Empereur lui-même, au nom du parti tout-puissant des généraux de cour, arabophiles, pour la plupart, dans le sens anticolonisateur et musulman du mot, et opposés, dès lors, d'une manière absolue, à l'assimilation.

C'est ce parti qui résolut de couper court aux tentatives de l'Archevêque, et qui lui fit brutalement savoir qu'une fois la famine terminée, il reprendrait tous les orphelins pour les renvoyer dans les tribus. On espérait, sans doute, intimider le Prélat. On se trompait. Il releva le gant qui lui était ainsi jeté, par une réponse qui est restée, comme le lui écrivait, peu

après, un évêque de France (1), « *un monument de fermeté épiscopale.* »

C'est, à coup sûr, l'acte le plus courageux de cette vie où le courage n'a jamais manqué. L'Archevêque d'Alger y jouait son repos, sa situation même. Nous donnerons donc, malgré sa longueur, une grande partie de cette fière réponse, tout en en retranchant ce qui pourrait inutilement passer aujourd'hui pour des personnalités, certain d'interpréter ainsi la pensée du vénéré Cardinal. Voici donc comment Mgr Lavigerie s'adressait à son clergé, en lui communiquant les pièces du débat :

« C'est avec une vive peine, mais avec la conscience d'un devoir impérieux à remplir, que je viens vous communiquer les pièces jointes à la présente Circulaire.

» Vous les lirez, Messieurs et chers Coopérateurs, et vous y verrez avec tristesse la persévérance d'un système d'étouffement et de sourde hostilité, dont tous les efforts pour l'assimilation des indigènes ont toujours été l'objet en Algérie.

» Vous savez déjà, Messieurs, tout ce que j'ai eu à souffrir de l'application de ce système, depuis une année.

» Vous savez que je n'ai pu, devant une résistance obstinée, établir, en Kabylie, à côté des écoles, de simples maisons de secours et de charité, et cela alors que je m'engageais à les établir à mes frais, à ne les établir que là où les conseils communaux indigènes le demanderaient ou l'accepteraient, et, enfin, à ne laisser faire, par les Sœurs ou les Frères, aucune propagande directe, la considérant comme prématurée, et me contentant de gagner la confiance et le cœur des indigènes, par l'exemple et par les bienfaits de la charité.

» Des djemâas m'ont demandé ou fait demander, par écrit ou de vive voix, la faveur de ces établissements. La résistance de la part de l'autorité algérienne a été invincible.

» Vous savez, enfin, Messieurs, quelles sourdes menées, quelle opposition inattendue se sont produites et ont trouvé leur écho jusque dans les feuilles publiques, du jour où j'ai manifesté la volonté d'exercer mes droits, de remplir, vis-à-

(1) Mgr de la Bouillerie, alors évêque de Carcassonne, mort, depuis, coadjuteur du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux.

vis des victimes de la famine, les devoirs de charité, qui sont notre unique apostolat.

» Pendant que je trouvais, dans les officiers généraux de la Province d'Alger, le plus constant concours en tout ce qui ne dépendait que d'eux seuls, une influence toute différente (1), que vous connaissez bien, Messieurs, se faisait sentir ailleurs.

» Elle se manifestait par un rejet constant et persévérant de toutes les demandes adressées par moi au Gouvernement général en faveur de mes Œuvres, enfin bientôt par des paroles qui me révélaient clairement le dessein formé pour enchaîner notre action charitable.

» Combien il m'est pénible, Messieurs, d'entrer dans de pareils détails, en présence d'un homme si digne, et par son caractère, et par ses vertus morales, et par le doux éclat que répand sur son nom la charité d'une femme chrétienne, de soutenir une meilleure cause (2). »

L'Archevêque reproduisait ensuite sa lettre au Gouverneur général. On y lisait :

« Mieux que personne, Monsieur le Maréchal, vous savez ce que valent les odieuses insinuations d'une presse antichrétienne : que je veux faire payer, par le sacrifice de leur religion, à ces pauvres Arabes, le pain que leur distribue, par mes mains, la charité catholique.

» Non, Monsieur le Maréchal, il n'en va pas, il n'en ira pas ainsi de la part d'un évêque. Je n'ai pas dit ni laissé dire un mot, dans ce sens, aux Arabes adultes que je secours. Je n'ai pas voulu, et je l'ai déclaré hautement, qu'un seul des douze cents enfants recueillis par moi fût baptisé, autrement qu'au moment de la mort, et encore, au moment de la mort, je ne l'ai permis que pour ceux-là seulement qui n'avaient pas l'âge de raison.

» J'ai voulu, je veux qu'ils conservent, à cet égard, toute leur liberté, et s'ils préfèrent rester mahométans, lorsqu'ils seront en âge de prendre une décision raisonnée, je ne leur en continuerai pas moins mon dévouement et mon appui paternels.

(1) Celle des Bureaux Arabes.

(2) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 167. (Paris, Poussielgue, 1884, 2 vol. in-8°.)

» Je leur apprendrai, il est vrai, car je ne puis leur enseigner que ce que je crois moi-même, qu'il est mieux de s'aider par le travail contre les coups de la fortune, que de s'endormir dans la mort, en invoquant le destin ; qu'il est mieux d'avoir une famille, que de vivre, sous prétexte de divorce ou de polygamie, dans une perpétuelle et honteuse débauche ; qu'il est mieux d'aimer et d'aider tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent, que de *tuer les chiens de chrétiens ;* que la France et ses souverains sont plus grands, aux yeux des hommes et aux yeux de Dieu, que la Turquie et ses sultans.

» Voilà ce que je leur apprendrai. Quel est celui qui oserait y trouver à redire?

» Mieux que personne, enfin, Monsieur le Maréchal, vous savez que je vis dans la solitude, dans la retraite la plus profonde, fuyant le monde, ne m'occupant que de mes devoirs et de mes œuvres d'évêque. Si donc, comme vous me l'apprenez, la population algérienne se serre davantage encore autour de moi, c'est qu'elle considère les idées et les principes que je soutiens, comme son port de salut après tant de tempêtes.....

» Mais je m'arrête à des détails, alors que votre lettre a évidemment une portée plus haute. Elle n'est, en effet, que la conséquence d'un système malheureusement suivi, jusqu'à ce jour, en Algérie, à l'égard des indigènes. On tient à les parquer loin des regards de tous, et ce que l'on redoute surtout, comme pouvant le mieux renverser ces barrières, c'est l'action de l'Église.

» Le système dont je parle remonte à l'origine même de la conquête.

» Le premier évêque d'Alger a été abandonné par le pouvoir et obligé de fuir cette terre qu'il avait arrosée de ses larmes et de ses sueurs, et, sans le généreux concours du prince qui est aujourd'hui le souverain de la France, il serait mort sous les verrous.

» Or, c'est un fait public que ce qu'on livrait, en la personne de Mgr Dupuch, aux poursuites de créanciers rapaces, c'était surtout l'apôtre qui gênait des projets d'hostilité religieuse, depuis longtemps conçus et appliqués.

» Son successeur, Mgr Pavy, n'a pas été plus heureux.

» Tout rapport lui a été interdit avec les Arabes.

» Le vénérable Supérieur de son Grand Séminaire a été publiquement menacé de la prison et même des galères, pour avoir recueilli, dans les boues d'Alger, quelques petits orphelins indigènes dont il voulait faire des hommes.

» Et, pendant qu'on leur refusait ainsi toute liberté, mes deux vénérables prédécesseurs voyaient élever, à grands frais, des mosquées le plus souvent inutiles ; encourager par des subventions les écoles, les réunions religieuses, où s'exaltait le fanatisme des indigènes ; le pèlerinage de La Mecque facilité, accompli, aux frais de l'État, par les musulmans de l'Algérie ; enfin, chose vraiment incroyable ! l'enseignement du Coran donné, au nom de la France, à ceux mêmes qui ne l'avaient jamais connu, comme les habitants de la Kabylie.

» Je devais voir se continuer les mêmes épreuves.

» Malgré l'autorisation que j'en avais obtenue d'une haute bienveillance, je n'ai pu parvenir, à cause de la résistance obstinée qui m'a été opposée, à établir, à mes frais, en Kabylie, même de simples maisons de Sœurs pour distribuer aux indigènes, qui le demandaient, des médicaments ou des aumônes.

» Lorsque la famine a étendu ses ravages sur l'Algérie, j'ai voulu user de mon droit et accomplir mon devoir d'évêque, en recueillant les orphelins indigènes. Je l'ai fait ; mais bientôt j'ai entendu, autour de moi, des paroles inquiétantes pour l'avenir de mon œuvre.

» Tout doute a cessé, lorsque j'ai su que vous aviez dit, à l'époque de l'installation des Frères à Ben-Aknoun, que les orphelins seraient réclamés, après la moisson, par leurs tribus respectives, et qu'on ne pourrait les leur refuser, ajoutant que, dans quelques mois, l'orphelinat serait ainsi fermé.

» C'est-à-dire, Monsieur le Maréchal, que ces enfants, sans pères, sans mères, abandonnés de tous et livrés à la mort, mais recueillis par moi, grâce à la charité des Évêques, des Prêtres, des Chrétiens de France, veillés, soignés, au péril de leurs jours, par nos Religieux, par nos Religieuses, dont plus de vingt ont pris le typhus auprès d'eux, dont plusieurs ont déjà succombé, victimes de leur charité, nous ne les aurions sauvés, à ce prix, que pour les livrer, après quelques mois, sans protection, sans défense, sans parents, garçons et filles, aux passions bestiales de leurs coreligionnaires !

» Mieux aurait valu mille fois les laisser périr!

» Voilà ce qu'on présente comme nécessaire! Mais il n'en sera pas ainsi, sans que je fasse entendre au monde une protestation solennelle.

» A leurs pères, à leurs mères, à leurs tuteurs naturels, je les eusse rendus, sans difficulté; mais je suis le père, le protecteur de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères, dont les tuteurs n'existent plus. Ils m'appartiennent, parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est donc la force seule qui les arrachera de leurs asiles, et si elle les en arrache, je trouverai, dans mon cœur d'évêque, de tels cris qu'ils soulèveront contre les auteurs de ces attentats l'indignation de tous ceux qui méritent encore, sur la terre, le nom d'hommes et celui de chrétiens.

» Je me résume, Monsieur le Maréchal. Au fond, on m'adresse deux accusations, et toutes deux seront le plus grand honneur de ma vie.

» L'une est d'avoir soulevé, le premier, et un peu trop, peut-être, le voile funèbre qui cachait aux yeux de la France les malheurs de l'Algérie.

» Si c'est un crime, il est le mien.

» Évêque, je n'ai pas voulu, je n'ai pas pu assister, sans implorer pour elles les secours plus abondants de la charité, à l'affreuse agonie de tant de victimes.

» L'autre est d'avoir exercé d'abord, réclamé publiquement, ensuite, dans ma dernière lettre, un droit qui est le mien, parce qu'il est celui de l'Église, celui de la vérité, parce qu'il est inscrit dans nos lois nationales, parce qu'enfin son application est désormais nécessaire au salut de l'Algérie : je veux parler de la liberté de l'apostolat chrétien tel que je l'ai défini, c'est-à-dire (en dehors de tout emploi de la force, et selon les règles de la sagesse et de la prudence) la liberté du dévouement, de la charité du sacerdoce chrétien auprès des Arabes.

» Si c'est là une faute, Monsieur le Maréchal, je l'ai commise, je la commets encore, en demandant la liberté en Algérie, en ne la demandant, s'il le faut, comme elle existe dans les pays infidèles, qu'aux seuls risques et périls de ceux qui l'exerceront, et sans protection de qui que ce soit.

» Je sais que je demande ainsi l'abolition du système suivi,

jusqu'à ce jour, par les Bureaux Arabes ; que je demande de renverser ces infranchissables barrières qui nous séparent des indigènes, de renoncer à la pression exercée sur eux, depuis l'origine.

» Mais ce système dont je demande l'abolition, où donc nous a-t-il conduits ?

» Je reconnais tout ce que l'armée a fait de grand, de durable, d'excellent dans ces plaines, dans ces vallées, sur ces montagnes, où elle s'était déjà couverte de gloire ; mais ce n'est, ici, ni de l'armée, ni de l'autorité militaire que je parle ; je parle du système d'administration, qui règle nos rapports avec les Arabes.

» *Politiquement*, nous avons autant d'ennemis qu'au moment de la conquête. Vous-même, Monsieur le Maréchal, me déclarant, un jour, avant la famine actuelle, pourquoi vous vous opposiez absolument à toute propagande chrétienne, et me donnant, pour raison de votre opposition, la crainte de surexciter le fanatisme des Arabes, me disiez qu'en cas de guerre européenne, on ne pourrait pas compter ici sur la fidélité de vingt indigènes, en présence d'une insurrection.

» *Économiquement*, les Arabes des tribus sont, depuis cinq mois, en proie à la famine ; ils sont ruinés pour plusieurs années.

» *Moralement*, ils ont pris nos vices, sans acquérir aucune de nos qualités, et ils se sont montrés obstinément réfractaires à toute amélioration, à tout progrès.

» Voilà le résultat d'une domination de trente-huit années, et cela entre les mains de la France, et de la France chrétienne ! C'en est assez pour qu'on puisse enfin renoncer au royaume arabe et à des errements condamnés, sans appel, par la voix des hommes comme par celle de Dieu.

» Peut-être serons-nous obligés de faire momentanément quelques efforts de plus. Mais mieux valent, cent fois, des efforts, des sacrifices même, pendant quelques années, que de condamner la France à rouler éternellement dans le vide ce rocher de Sisyphe, qui finirait par l'écraser, si elle ne lui donnait une base ; et cette base, c'est celle sur laquelle elle repose elle-même, c'est la civilisation chrétienne (1). »

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 176 et suiv.

On était sous l'Empire. La liberté de la presse n'existait pas, en Algérie. On devine aisément quel fut l'effet d'un tel coup de tonnerre. Les colons ne se trompèrent pas sur sa portée. Ils comprirent que ce que demandait l'Archevêque était la cessation définitive du système de séparation du pays en deux castes, l'une arabe, l'autre française, et l'inauguration de l'assimilation qui seule pouvait assurer ses destinées. Aussi vit-on alors le plus étrange spectacle, la population algérienne, dont la partie agissante ne se montre certes pas toujours religieuse, acclamer son Archevêque et le porter, pour ainsi dire, comme en triomphe.

Voici quelques-unes des adresses qui lui furent envoyées, à cette époque, et que publièrent les journaux du temps :

« Mascara, le 22 mai 1868.

» Monseigneur, n'écoutant que l'impulsion de notre cœur, nous venons vous exprimer toute notre sympathie et notre reconnaissance.

» Oui, nous sommes tous avec vous. Oui, nous partageons, nous admirons les belles pensées de charité, de dévouement, que vous avez si bien exprimées.

» Nous comptons tous sur vous, comme sur un sauveur, pour être l'interprète, auprès de Sa Majesté, des vœux et des sentiments dévoués et respectueux de ses fidèles sujets de l'Algérie.

» Nous sommes, avec un profond respect,
de Votre Grandeur
les très humbles, fidèles et obéissants serviteurs. »

(Suivent près de trois cents signatures.)

« Aïn-Tedlès, le 26 mai 1868.

» A Monseigneur l'Archevêque d'Alger.

» Monseigneur, les colons d'Aïn-Tedlès, soussignés, ont l'honneur de prier Votre Grandeur d'agréer l'expression de leur reconnaissance la plus vive, pour le noble et courageux

dévouement dont elle fait preuve en servant la cause de la civilisation et de la colonisation algérienne, en faisant connaître à l'Empereur et au pays la vérité sur la situation critique de notre belle colonie qui devrait être une des gloires de la France, sa principale mère nourrice. Et nous vous saluons avec respect *le Messie de l'Algérie.* »

(Suivent les signatures.)

« Tiaret (Algérie), le 31 mai 1868.

» A Monseigneur l'Archevêque d'Alger, les habitants de Tiaret.

» Monseigneur, nous vous remercions de grand cœur et vous prions d'accepter toutes nos sympathies. Elles vous sont acquises, car vous soutenez ce qui est vrai, ce qui est juste.

» Toute l'Algérie espère en vous. Il lui fallait une voix autorisée, comme la vôtre, pour la sortir des ténèbres!!! Nous faisons des vœux pour que vos généreux efforts soient couronnés d'un plein et prompt succès.

» Nous sommes, Monseigneur, avec un profond respect,
de Votre Grandeur
les très humbles et très obéissants serviteurs. »

(Suivent les signatures.)

« Misserghin, le 1er juin 1868.

» A Monseigneur Lavigerie, Archevêque du diocèse d'Alger.

» Monseigneur, les habitants de Misserghin, obéissant à un mouvement spontané d'admiration pour le noble courage et la persévérance avec lesquels Votre Grandeur défend la vérité contre des mensonges d'une absurdité incroyable, qui s'obstinent à maintenir en Algérie la barbarie au préjudice de la civilisation, viennent déposer à Vos pieds leurs sincères sentiments de sympathie et de reconnaissance.

» Si la ferme conviction d'un saint devoir à accomplir ne soutenait assez le courage de Votre Grandeur dans cette lutte,

Elle puiserait une nouvelle force dans l'assurance que l'Algérie entière est avec Elle.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de notre respectueuse affection. »

(Suivent les signatures.)

Toute la presse libre de l'Algérie faisait écho à ces adresses.

En France, l'opinion n'était pas moins favorable. Les évêques, en particulier, prenaient ouvertement la cause de leur vénérable collègue.

Mgr Brossais-Saint-Marc, archevêque de Rennes, plus tard cardinal, lui écrivait :

« Les intérêts qui sont en cause, en Algérie, sont trop saints, et la lutte que vous soutenez, pour les défendre, est trop noble, pour que vous n'ayez pas un droit strict à l'appui de tous vos frères dans l'épiscopat. L'archevêque de Rennes vous prie de compter sur tout le sien, de même que d'agréer le témoignage bien sincère de l'admiration que lui inspire votre conduite si courageuse et si ferme, si digne, en un mot, des grands évêques de la primitive Église d'Afrique, dont vous êtes le successeur (1). »

Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, plus tard coadjuteur du cardinal-archevêque de Bordeaux :

« Je reçois, au milieu de mes visites pastorales, les importantes pièces que vous voulez bien m'adresser, et je profite de mon premier moment libre pour vous remercier de cette communication.

» Vous me demandez d'unir mes prières aux vôtres, dans la sainte lutte où vous êtes engagé. Je prierai très certainement; mais je tiens aussi à vous exprimer ma sympathie profonde pour la noble cause que Dieu a remise entre vos mains, et que vous soutenez si vaillamment.

» Votre lettre à M. le Gouverneur de l'Algérie est un beau monument de la fermeté épiscopale. Il n'est pas un évêque qui

---

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger, Bastide, 1871, p. 42.)

ne fût fier de l'avoir écrite. Les principes que vous défendez sont absolus et au-dessus de toute attaque. *Vous ne pouvez céder sur aucun. La liberté de la parole, du dévouement et de la charité* est le premier droit de l'Église (1). »

Mgr Guibert, cardinal-archevêque de Paris, alors archevêque de Tours :

« J'ai reçu la circulaire que vous avez adressée à votre clergé, et les autres pièces se rapportant au conflit qui s'est élevé entre Votre Grandeur et le Gouvernement de l'Algérie.

» J'admire votre zèle, votre charité et la modération que vous apportez dans ce grand débat. Il me paraît impossible que votre droit ne soit pas reconnu par le Gouvernement. Vous défendez la cause de la charité chrétienne et de la liberté (2). »

Mgr Plantier, évêque de Nîmes :

« Les bénédictions de Dieu, les vœux unanimes de l'épiscopat, et les sympathies ardentes de tous les vrais catholiques accompagneront Votre Grandeur dans la lutte où elle s'est si noblement engagée. Il n'est personne déjà qui n'admire votre ferme et courageuse réponse à la déplorable lettre du Maréchal : c'est un acte digne des évêques de la vieille Afrique. Saisie de la question par ce document glorieux, l'opinion publique vous donnera raison (3). »

Mgr de La Tour-d'Auvergne, archevêque de Bourges :

« Au milieu de mes courses pastorales, je suis bien en retard avec tout ce qui se passe au loin; néanmoins, j'ai trouvé le temps de lire les documents que vous m'avez adressés, et je me hâte de vous faire parvenir mes bien sincères félicitations. Dans la lutte que vous soutenez pour la liberté de la charité et de l'apostolat catholique, vous avez raison pour le fond et pour la forme. Je n'ai pu lire sans émo-

---

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger, Bastide, 1871, p. 43.)

(2) *Ibid.*, p. 44.

(3) *Ibid.*, p. 50.

tion votre réponse au Maréchal : elle est écrite avec la plume et avec le cœur d'un évêque (1). »

Mgr Mermillod, évêque d'Hébron et vicaire apostolique de Genève :

« Lorsque, du haut de la chaire d'Amiens, je vous prédisais les fatigues de l'apostolat et du martyre, je ne croyais pas être un prophète si clairvoyant. Vos lettres courageuses, que j'ai lues avec larmes, vos actes plus éloquents encore que vos lettres, sont l'honneur de l'épiscopat à notre époque. Vos paroles et votre dévouement sont à la hauteur des plus grandes vigueurs apostoliques des premiers siècles. Je tiens à vous dire que je vous suis avec admiration, que je prie pour vous et que je demande au Maître de vous donner les consolations que méritent votre vaillance et votre foi (2). »

Les catholiques les plus illustres ne parlaient pas autrement que les évêques. Voici ce qu'écrivait M. de Montalembert dans le *Correspondant* du 25 mai 1868 ;

« Au moment où j'écris ces lignes, un Prélat au cœur vraiment français, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, fait tressaillir d'admiration toutes les âmes catholiques, d'un bout de l'Europe à l'autre; et dans les documents mémorables qui viennent de lui assurer une place à jamais enviable dans notre histoire contemporaine, voici ce que je lis : « A la France, je demande, pour l'Algérie, des libertés commerciales, agricoles, civiles et religieuses plus larges et plus complètes.... Je n'ai pas eu, comme évêque, à m'occuper des questions administratives et politiques qui divisent la colonie; mais, comme homme et comme Français, je crois pouvoir dire que je m'associe aux vœux unanimes des colons de mon diocèse, et que je désire avec eux la modification d'un système qui étouffe toute vie, en supprimant toute initiative. »

Dans son numéro du 18 mai 1868, l'*Univers* disait, de même :

« Sur tous les points, Mgr Lavigerie a parlé haut et noble-

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger, Bastide, 1871, p. 50.)

(2) *Ibid.*, p. 52.

ment, et avec une vigueur apostolique qui donne la mesure de sa vaillante âme. »

Enfin, le Souverain-Pontife ne tardait pas à joindre sa grande voix à celle de l'épiscopat, en adressant à Mgr Lavigerie un long et magnifique Bref, où on lisait :

« Si Nous sommes profondément affligé des fléaux multipliés qui frappent votre diocèse, et si Nous gémissons du sort de votre peuple, des peines et des fatigues que vous devez supporter, Nous éprouvons aussi une grande consolation, lorsque Nous voyons, au milieu de tant d'adversités, briller la lumière et la vertu de la charité chrétienne; lorsque Nous voyons tant de bienfaits considérables préparés à la religion et à la société civile elle-même par votre zèle pastoral, votre générosité et votre courage.

» Nous ne doutons pas que vous ne soyez approuvé par tous ceux qui désirent les progrès de la religion, la gloire et l'utilité véritables de votre patrie. Quant à Nous, Nous vous félicitons de tout Notre cœur, et cela d'autant plus que vous avez eu à vaincre des difficultés plus considérables et que vous les avez surmontées avec plus de courage. Nous croyons aussi devoir combler de louanges particulières tous ceux qui, par leur courageux concours ou par leurs aumônes généreuses, vous ont aidé dans votre œuvre admirable et vous aideront encore dans la suite....

» Avec l'appui de Dieu, ni la grâce, ni la force, ni les moyens matériels nécessaires pour achever votre œuvre ne manqueront ni à vous ni aux vôtres.

» Nous vous souhaitons ces choses de tout Notre cœur, et comme gage de la faveur divine et de Notre bienveillance particulière, Nous donnons avec tendresse Notre bénédiction apostolique à vous, vénérable Frère, à tous ceux qui soutiennent votre excellente œuvre, et à tout votre diocèse.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 27 mai 1868, de Notre Pontificat la XXIIe année.

» PIE IX, PAPE (1). »

---

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger. Bastide, 1871, p. 33.)

Cependant le parti arabe agissait avec force auprès de l'Empereur. Il lui demandait la répression de cette insurrection épiscopale. On sonda le Pape, pour savoir s'il prononcerait la destitution du Prélat, ou, tout au moins, s'il lui donnerait un Administrateur. Mais il soutint énergiquement un Évêque qui se montrait si courageux dans l'accomplissement du devoir. Enfin Mgr Lavigerie crut le moment venu de se défendre, lui-même, auprès du Prince. Il vint à Paris et vit l'Empereur. Il lui avait écrit, auparavant, une lettre, datée d'Alger, le 22 avril 1868, pour lui communiquer sa correspondance avec le Maréchal et soutenir ses droits d'évêque. D'accusé, il devenait accusateur :

« On cherche, disait-il, à cacher, autant que possible, les misères des Arabes aux yeux des Européens ; mais, au fond, elles sont plus grandes encore qu'on ne le pense et qu'on ne le dit en France.

» Ces misères, Sire, et l'incroyable inertie de la population indigène ouvrent les yeux de beaucoup d'esprits prévenus. On comprend, on dit hautement qu'il n'y a plus, aujourd'hui, qu'une seule chance de salut pour les indigènes, leur assimilation rapide et complète.

» C'est là l'opinion de tous les *habitants civils de la colonie, sans exception*, à quelque opinion qu'ils appartiennent.

» C'est aussi la mienne, Sire, et je pense, en particulier, que le moment est venu de nous laisser, à nos risques et périls, commencer à exercer sur les Arabes, par la charité du moins, une influence moralisatrice et religieuse. »

Il expliquait ensuite ses vues sur l'apostolat et ajoutait :

« L'État ne peut entreprendre une œuvre pareille ; mais nous le pouvons, nous, clergé algérien, sans rien compromettre, en le faisant avec discrétion, prudence et charité.

» Cette liberté, depuis si longtemps, mais toujours vainement réclamée, à cause de l'intraitable opposition des Bureaux Arabes, ne peut plus être combattue aujourd'hui par l'éternel épouvantail que ces messieurs opposent à toute mesure qui leur déplaît, je veux dire les menaces de révoltes de

l'Ouest et du Sud. Les Arabes n'ont plus, pour longtemps, ni la force ni la possibilité de se révolter.

» J'ose donc espérer, Sire, que nous verrons disparaître les entraves qui ont toujours été opposées à notre action charitable, et qu'après avoir sauvé de la mort tant d'enfants indigènes, au péril de notre propre vie, il ne nous sera plus interdit de chercher à sauver, par l'exemple et par la charité, tout un peuple si tristement déchu (1). »

Il écrivit encore à Napoléon III, le 17 mai, après son entrevue dans la capitale, une Lettre que nous croyons devoir citer tout entière, malgré sa longueur, parce qu'elle est de nature à éclairer ce débat :

« Sire, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté la lettre que j'adresse, ainsi que je le Lui ai annoncé, à M. le Ministre de la Guerre, afin que celui-ci puisse me répondre officiellement à moi-même.

» J'ose espérer que Votre Majesté voudra bien donner les ordres nécessaires pour que la réponse qui me sera faite, me permette de clore, honorablement pour tous, un conflit douloureux qui prend, chaque jour, des proportions nouvelles et plus graves.

» La liberté que je réclame en Algérie, je l'ai exercée, durant sept ans de ma vie, sans contestation de qui que ce soit, et avec la protection des autorités musulmanes, sur tous les points de l'Empire Turc, comme Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient.

» J'ai fondé ou soutenu des asiles, des orphelinats et des hospices, au Caire, à Beyrout, à Damas, à Smyrne, à Constantinople, et partout où je l'ai trouvé convenable.

» Dans ces orphelinats, dans ces asiles, nous recevions des enfants, des malheureux de tous les cultes. Les orphelins musulmans étaient adoptés, baptisés, élevés par nous, sans difficultés, sans réclamations.

» Nos anciens ambassadeurs à Constantinople vous affirmeront ces faits.

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger, Bastide, 1871. In-8° de 56 pages.)

» Comment peut-on me refuser, sur une terre française, un droit que j'ai exercé librement sur la terre musulmane par excellence?

» N'est-ce pas résoudre une question semblable que de se borner à demander, pour l'Église, dans notre France africaine, *la liberté comme en Turquie?*

» Rien est-il plus simple, pour vos représentants, Sire, que de dire aux musulmans de l'Algérie : Les marabouts français ouvriront pour vous, dans ce pays, partout où vous le voudrez, *comme ils le font en Turquie, sous la protection du Sultan*, des maisons, des asiles de bienfaisance et de secours, pour les infirmes, pour les orphelins, pour les veuves. Vous restez maîtres d'en profiter ou de ne pas en profiter, et, dans tous les cas, il ne sera jamais porté, par ces marabouts, la moindre atteinte à votre liberté, à l'exercice de votre culte. Ils se contenteront de vous faire du bien et de prier pour vous.

» Chose étrange, Sire, et que la postérité aura peine à croire. Pour avoir fait ces choses, en Turquie, j'ai reçu du Sultan une récompense publique; Fuad-Pacha est venu me remettre, chez moi, en personne, à Beyrout, de la part de son Souverain, la décoration du Medjidié. Et pour avoir voulu le recommencer en France, Votre Majesté sait ce qu'il m'en est advenu et à quels procédés je me suis trouvé exposé.

» Je ferai la même réflexion pour toutes nos missions étrangères.

» Lorsque nos évêques et nos prêtres français y sont persécutés, non seulement pour des œuvres de charité semblables à celles que j'accomplis, mais encore pour la prédication directe de l'Évangile, Votre Majesté réclame, pour eux, par ses ambassadeurs et quelquefois par ses armées, la liberté de leur ministère.

» Par quelle contradiction singulière sommes-nous les seuls, nous prêtres français de l'Algérie, qui soyons directement combattus dans l'exercice de notre mission, alors surtout que nous voulons la borner au libre exercice de la charité chrétienne, estimant qu'elle suffit pour gagner, peu à peu, tous les cœurs.

» Enfin, par une autre contradiction non moins étrange, on

pousse le scrupule pour les musulmans jusqu'à nous interdire de leur faire du bien, sous prétexte de ne pas alarmer leur foi. Et nous, Français, chrétiens, on nous interdit l'exercice de l'une de nos prérogatives les plus chères, de l'un de nos devoirs religieux les plus sacrés, celui de faire la charité! On nous prive, en un mot, de notre liberté de conscience, sous prétexte de respecter celle des Arabes.

» Et cela pourquoi ? Je ne crains pas de le dire, uniquement par préjugé et par antagonisme d'influence.

» A qui fera-t-on croire, en effet, que, présenté, comme je le fais ici, par les dépositaires de votre pouvoir, l'exercice de ce droit donnera naissance au moindre désordre ?

» Tout au plus en serons-nous les victimes, en quelque occasion particulière. Mais cette condition, nous l'acceptons et nous nous y résignons d'avance, ne demandant de protection à qui que ce soit qu'à Dieu seul.

» Voilà ce que je demande. Je ne pense pas qu'il existe, au monde, un homme sensé, et, à plus forte raison, un prince chrétien, qui puisse me le refuser.

» Je n'ai pas besoin d'ajouter avec quelle prudence et quelle réserve j'userai de ce droit. Les intérêts mêmes que je veux servir me le commandent.

» Je n'ai pas besoin d'ajouter, non plus, que ce programme n'est pas seulement le mien. Il est considéré, par nos généraux africains les plus éclairés, après les expériences cruelles que nous venons de faire, comme devant seul amener promptement la fusion des races. J'en ai donné la preuve écrite à Votre Majesté.

» Tout se réunit donc pour solliciter de Votre Majesté une solution favorable à nos désirs :

» Notre droit de chrétiens, de missionnaires, qui est incontestable et qui s'exerce dans l'univers entier, sous la protection séculaire de la France;

» L'intérêt bien entendu de notre colonie, où notre action charitable, si elle n'est pas contrariée, amènera plus rapidement la fusion si désirable des races diverses qui la peuplent;

» Enfin, l'intérêt religieux des âmes que le spectacle de la charité inclinera, je l'espère, peu à peu et sans secousses vers la foi chrétienne.

» C'est donc dans la confiance, Sire, que les œuvres commencées par nous, pour les pauvres Arabes, pourront être librement continuées et développées par la suite, et qu'elles seront l'objet de la haute bienveillance de Votre Majesté, que je Lui exprime, ici, toute ma reconnaissance, et que j'ai l'honneur de me dire, avec le plus profond respect, etc.

» † CHARLES, *Archevêque d'Alger* (1). »

Ce plaidoyer digne et ferme eut un succès inattendu. L'Empereur qui, au fond, était timide et que ce bruit inquiétait, déclara qu'il ne voulait plus entendre parler de plaintes contre l'Archevêque. Il lui proposa même un siège plus considérable en France. Mgr Lavigerie répondit respectueusement « qu'il était très reconnaissant de la bienveillance de l'Empereur, mais qu'accepter serait son déshonneur et celui de l'Église. » Il fut donc convenu qu'il resterait à Alger, qu'il continuerait ses œuvres, et l'Empereur voulut que M. le maréchal Niel, ministre de la guerre, en donnât l'assurance au Prélat, par une lettre qui fut insérée au *Journal officiel* du 28 mai 1868. En voici les passages significatifs :

« Je suis heureux de constater que le dissentiment qui s'est élevé entre M. le Gouverneur général de l'Algérie et Votre Grandeur, a pour point de départ un malentendu plutôt qu'une divergence d'opinions sur le fond même des questions qui l'ont motivé.....

» Croyez, Monseigneur, que le Gouvernement N'A JAMAIS EU L'INTENTION DE RESTREINDRE VOS DROITS D'ÉVÊQUE, et que toute latitude vous sera laissée pour étendre et améliorer les asiles où vous aimez à prodiguer aux enfants abandonnés, aux veuves et aux vieillards, les secours de la charité chrétienne.....

» Je ne terminerai pas cette lettre sans remercier Votre Grandeur de l'esprit de conciliation avec lequel elle a mis fin à un dissentiment regrettable à tous les points de vue et difficile à comprendre ; car il s'était élevé entre un des hom-

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger, Bastide, 1871, p. 37.)

mes qui font le plus d'honneur à notre pays, et un Prélat qui, sous la préoccupation de ses bonnes œuvres, n'a manifesté qu'une crainte, c'est qu'on ne lui laissât pas un champ assez vaste pour l'exercice de sa charité. »

Après la réception de cette lettre où le Ministre s'efforçait de ménager également l'armée et l'Archevêque, celui-ci, qui n'était pas tenu aux mêmes ménagements, fit connaître au public la conclusion vraie du conflit. La voici, dans une Lettre publique, adressée à Mgr Soubiranne, Directeur général de l'Œuvre des Écoles d'Orient. C'est la dernière pièce de ce procès.

« Je viens encore renouveler mon appel à votre charité.

» Je me suis abstenu de le faire depuis près de deux mois, à cause des difficultés qui avaient surgi, tout d'un coup, en Algérie, et qui paraissaient menacer, dans un avenir prochain, l'existence des asiles où j'avais recueilli les orphelins et les veuves indigènes.

» Aujourd'hui, grâce à Dieu, après des explications réciproques, je suis complètement rassuré à cet égard.

» J'ai reçu du Gouvernement de l'Empereur l'assurance la plus formelle que mes Établissements charitables seront respectés, et que toute liberté me sera laissée pour en fonder de nouveaux. J'ai, de plus, la certitude que les orphelins ne me seront pas enlevés, et que, s'il s'élève à leur égard quelques difficultés, les tribunaux seuls seront appelés à les résoudre. C'est ce que je demandais, certain d'avance que les tribunaux ne peuvent que consacrer nos droits.

» Ce sont là des résultats acquis, aussi heureux que considérables. Il n'est personne, en Algérie, qui ne les eût regardés comme impossibles, il y a six mois seulement, et je ne puis qu'en être profondément reconnaissant au Gouvernement de l'Empereur. Tout le monde sait, en effet, quelles difficultés avaient été opposées jusqu'ici aux relations, même de simple charité, entre le clergé catholique et les indigènes.

» Relativement aux fondations à faire en territoire arabe, la liberté m'en est aussi reconnue, en principe. Ces fondations seront seulement soumises, non pas à l'arbitraire, qui n'est acceptable pour personne, mais aux *dispositions légales qui*

régissent les Établissements de même nature, tant en France qu'en Algérie. Ce sont les termes mêmes de la déclaration que j'ai reçue.

» Voilà donc l'aurore d'une ère nouvelle en Algérie, et, pour la charité catholique, l'assurance d'un avenir meilleur.

» Ce qui importe, maintenant, c'est de nous mettre pratiquement à l'œuvre, de consolider, d'améliorer, de développer nos asiles charitables ; et je ne puis l'entreprendre que par le concours des Catholiques de France.

» Je leur dirais volontiers, si je pouvais leur faire entendre ma voix : C'est de vous maintenant qu'il dépend d'assurer à la cause de l'Église, de ses œuvres, de la charité chrétienne, en Afrique, un triomphe complet. J'ai obtenu la reconnaissance des principes ; mais c'est peu, si je ne puis les appliquer dans les faits, si je suis contraint de laisser se dissoudre les orphelinats, les asiles que j'ai fondés, si je suis obligé d'en fermer les portes aux orphelins, aux veuves, aux vieillards qui s'y présenteront, chaque jour.

» Pour moi, mon cher ami, rien ne me coûtera pour empêcher ce résultat.

» Je ne veux pas un seul jour de repos.

» J'espère que le concours de tous les hommes de foi et de cœur ne me manquera pas, et qu'ils voudront, en unissant leurs efforts aux miens, donner une marque publique de leur sympathie à la cause française et chrétienne que j'ai soutenue, et à laquelle, avec la grâce de Dieu, je ne ferai pas défaut (1). »

C'est ainsi que se termina, presque au moment de la chute de l'Empire, le premier acte, celui que nous appellerons l'acte militaire de cette lutte.

Bientôt après, l'autorité civile succéda à celle de l'armée, en Algérie. Elle eut, pour premier représentant, un marin illustre, M. l'amiral de Gueydon. Il faut le reconnaître, jamais homme ne se montra mieux à la hauteur de la tâche difficile qui lui était échue. Il comprit les fautes du passé et les moyens de les réparer. Aussi s'entendit-il immédiatement avec l'Archevêque d'Alger sur tous les points du programme assimila-

(1) *L'Archevêque d'Alger et l'Administration algérienne sous l'Empire.* (Alger, Bastide, 1871, p. 39.)

teur et chrétien de ce dernier. L'Éminent Cardinal l'a reconnu récemment dans une Lettre publique qui est un hommage rendu à la mémoire de notre ancien Gouverneur et dont nous reparlerons plus loin.

L'Archevêque d'Alger la commence en rappelant les circonstances dans lesquelles l'Amiral arriva en Algérie :

« Il nous arriva dans quel temps ?

» Vous vous en souvenez. A la lettre, nous nous sentions sombrer, et nous ne pouvions plus compter même sur un seul jour. La France occupée par l'ennemi, Paris par la Commune, le gouvernement fugitif, l'armée captive ou prise par une guerre nouvelle, encore plus affreuse que la précédente, l'Algérie qui n'avait songé qu'à venir en aide à la mère patrie, sans troupes régulières; et, pendant ce temps, les massifs de la Kabylie, traversés par un souffle de révolte, s'ébranlaient comme pour tomber sur nous.

» L'insurrection était préparée depuis le jour où nous avions donné aux indigènes, à Alger, le spectacle de nos dissensions intérieures....

» L'amiral de Gueydon fut chargé d'y tenir tête, au moment même où la France, après ses désastres, reprenait peu à peu possession d'elle-même.

» Dans une telle situation, il fallait un homme de guerre. Mais, avec les impressions du moment et tout ce qui était mis hors de combat, on ne trouvait pas de général libre pour une telle œuvre.

« — Eh bien ! messieurs, dit M. Thiers à son Conseil, puisque nous n'avons pas un soldat, prenons un marin !

» — En ce cas, dit l'un des ministres, c'est l'amiral de Gueydon qu'il nous faut.

» — Mais il arrive à peine de la Baltique ! Acceptera-t-il cette mission difficile ?

» — J'en réponds, dit le ministre qui avait parlé. »

» En effet, M. de Gueydon, mandé, mis au courant de la situation périlleuse où l'insurrection, qui s'annonçait, plaçait l'Algérie, se contenta de dire :

» — Et les troupes ?

» — On va chercher à vous en envoyer.

» — Et en attendant?
» — La France compte sur vous, amiral.
» — J'accepte, dit le vieux soldat. »

Le Cardinal expose ensuite comment l'Amiral sut arrêter, écraser la révolte, et le parti qu'il tira de la victoire pour reprendre et assurer l'œuvre de la civilisation ; puis il ajoute :

« Il n'a pas moins encouragé l'assimilation des indigènes. Je me rappelle, non sans émotion, que, dès le début de son Gouvernement, il a voulu venir, un jour, voir, lui-même, nos Missionnaires de la Maison-Carrée. La démarche était délicate, mais elle n'en montre que mieux son caractère et ses idées. « Messieurs, leur dit-il en quelques mots exquis de simplicité, de vaillance et de sagesse, il en est qui vous combattent; mais moi, en ma qualité de vieux marin français, » je vous approuve et je vous loue, à la condition que vous » suivrez les règles de réserve et de prudence que votre Chef » vous impose. Je vous approuve, parce qu'en cherchant à » rapprocher les indigènes de nous, par l'instruction des » enfants, par la charité envers tous, vous faites l'œuvre de » la France. Vous la faites sans froisser les préjugés, sans » exciter les passions du fanatisme, et en préparant l'avenir » de la colonie. La France ne fait plus assez d'hommes pour » peupler l'Algérie. Il faut y suppléer en francisant nos deux » millions de Berbères arabisés. Je le répète, si vous y mettez » toujours la même prudence, vous pouvez compter sur moi. »

» C'est, en effet, sous son gouvernement que nous avons fondé nos écoles de Kabylie. Le succès en a été visible, dès la première heure, tellement visible que l'exemple a été bientôt suivi, ce dont nous ne pouvons être jaloux, si l'expérience se continue dans un esprit semblable, car il faut là des ressources qu'une œuvre privée ne peut avoir (1). »

Malheureusement le Gouvernement de l'Amiral dura peu, et, avec lui, l'œuvre de la transformation de l'Algérie perdit l'appui le plus intelligent et le plus énergique qu'elle eût trouvé jusqu'à ce moment. Alors s'éleva une autre tempête. Elle vint,

(1) *Univers* du 16 décembre 1886.

comme nous l'avons dit, du parti de ceux des colons (et, parmi les Français, ils sont trop nombreux) qui ont arboré, dès la venue des transportés de 1848 dans ce pays, le double étendard du radicalisme et de l'athéisme. Plusieurs journaux d'Algérie, gagnés à cette cause, s'en firent l'organe.

Ils profitèrent de la faveur même montrée par l'amiral de Gueydon aux œuvres de l'Archevêque, pour attaquer celles-ci. C'était alors que les écoles religieuses de la Kabylie se fondaient, que le second village d'Arabes chrétiens avait été créé dans la plaine du Chéliff. On affecta de craindre que Mgr Lavigerie ne visât ainsi à la domination politique de l'Algérie. A coup sûr, rien n'était plus faux, car jamais homme n'a voulu moins s'occuper de politique. Il n'a cessé de le répéter.

A défaut de raison, il fallait des prétextes. On en chercha. On s'empara d'une parole du Recteur de l'Académie d'Alger, qui, rendant compte, au Conseil du Gouvernement, du succès des écoles congréganistes de la Kabylie, les seules écoles françaises qui existassent alors parmi les indigènes, terminait en disant : « Si on le laisse faire, l'Archevêque sera, dans dix ans, le maître absolu de la Kabylie. » On concluait, de là, dans la presse, qu'au jour de la naturalisation des indigènes devenus chrétiens (c'était aller bien vite en besogne !), Mgr Lavigerie se trouverait LE GRAND ÉLECTEUR algérien.

C'est ainsi que commencèrent les attaques. Mais bientôt tout fut bon pour les appuyer ; et les injures, les insinuations haineuses, les imaginations étranges, et surtout les excitations antichrétiennes et impies se multiplièrent.

L'Archevêque, fidèle au plan qu'il s'était tracé, dès l'origine, et ayant, comme il l'avait annoncé, donné l'exemple, par la création de ses deux villages, par celle de ses écoles indigènes, déclarait à l'État avoir rempli sa tâche et ne pouvoir, personnellement, rien de plus. C'était par ses propres ressources, par les quêtes entreprises par lui et par son clergé, qu'il avait créé et fait vivre ses Œuvres. D'autres Œuvres, plus considérables encore, dans l'intérieur même de l'Afrique, sollicitaient alors ses ressources. L'Archevêque demandait donc au Gouvernement de lui faire, désormais, une part dans les siennes, pour développer ce qui était commencé. L'amiral

de Gueydon entrait dans ses vues et les appuyait. Son successeur, le général Chanzy, n'y parut pas hostile, du moins dans la modeste mesure où les Chambres l'avaient acceptée. On accordait au Prélat quatre-vingt-dix mille francs par année, depuis deux ans, pour l'achèvement de ses villages et la nourriture de ses huit cents orphelins.

C'est alors que, du côté des athées fanatiques de la colonie, se souleva la tempête. On excita d'abord la jalousie des colons, absolument comme si l'Archevêque avait reçu cet argent pour lui-même. On fit, on publia, dans les journaux, des comptes fantastiques d'où il résultait que le Prélat recevait ainsi ONZE CENT TRENTE francs, par orphelin et par année, alors qu'on ne lui donnait pas cent trente francs, par an et par enfant, comme le Rapporteur du budget de l'Algérie fut obligé de le prouver, pièces en mains, aux cris d'indignation de la Chambre (1).

Enfin, on en vint à la grande machine de guerre, celle qui avait toujours réussi, jusque-là, entre les mains des Bureaux Arabes. On cria au danger que faisait naître l'existence de villages d'Arabes chrétiens, en présence des musulmans et de leur fanatisme.

Ici, on fit paraître, en pleine tribune de l'Assemblée nationale, M. Warnier, publiciste, ancien préfet d'Alger, député de l'Algérie, qui se chargea de résumer toutes ces attaques et de demander que l'État refusât, désormais, à l'Archevêque tout concours pour continuer ses œuvres. Il mettait en avant, dans ce but, toutes les histoires qu'inventaient les adversaires des Œuvres de Mgr Lavigerie : de prétendues confidences des évêques précédents, des mensonges sur l'opinion même de l'Archevêque et des Missionnaires relativement à l'avenir des

---

(1) « **M. le rapporteur.** Poussant l'exagération à l'extrême, on ose dire que la somme de 90,000 fr., répartie entre 803 enfants, représente plus de 1,130 fr. pour chacun, — alors que ce n'est, en réalité, que 130 fr., c'est-à-dire à peine la moitié de ce qui est nécessaire pour la nourriture de chaque orphelin ; mais toute assertion semble bonne, si elle peut déconsidérer l'institution charitable, — et l'on ajoute odieusement que l'Archevêque d'Alger, ne dépensant que 130 fr. par enfant, a mis le surplus dans sa poche.

Sur un grand nombre de bancs. C'est abominable ! — C'est une infamie ! »

(*Journal Officiel*, séance du 22 juillet 1874.)

orphelins arabes, et surtout des prédictions sur ce que ferait le fanatisme arabe contre les villages, et sur l'imprudence qui présidait à leur fondation. Il terminait enfin en invoquant le témoignage des Bureaux Arabes. C'était un plaidoyer complet, haineux, et surtout de mauvaise foi, uniquement destiné à tromper l'Assemblée et à enlever un vote contre les crédits demandés par l'État.

Mgr Lavigerie avait jusqu'alors gardé le silence, se contentant de poursuivre son expérience et ses bienfaits. Mais, ainsi attaqué publiquement et par un homme qui, naguères, s'était lui-même déclaré partisan de ses idées, il crut devoir prendre la parole. Nous ne croyons pouvoir mieux faire, nous-même, que de donner les principaux passages de la lettre qu'il écrivit alors à M. Warnier et qu'il fit distribuer à tous les membres de la Chambre. Elle complète, sur la question de l'apostolat, la lettre à M. le maréchal de Mac-Mahon.

« Monsieur le Député, écrivait-il en août 1874, permettez-moi de vous exprimer la surprise que m'a causée la lecture du discours prononcé par vous contre l'œuvre de nos villages d'orphelins arabes, dans la séance de l'Assemblée nationale du 22 juillet dernier.

» Si, comme d'autres, Monsieur, vous vous borniez à demander, au nom de la tolérance et de la libre-pensée, la suppression de la liberté chrétienne, même de celle de la charité auprès des indigènes en Algérie, je pourrais me taire. Tout lecteur sincère trouve en lui ce qu'il faut pour répondre à de pareils discours. Mais vous mettez en avant des faits qui semblent précis, et il m'est impossible de laisser passer, sans protestation, des assertions controuvées auxquelles, de bonne foi, je n'en veux pas douter, mais certainement trompé par vos souvenirs, vous avez donné l'immense retentissement de la Tribune.

» Permettez-moi tout d'abord, Monsieur, de m'étonner que vous ayez fait usage, en une circonstance si solennelle, *des confidences que vous auriez reçues des trois évêques ou archevêque qui ont successivement occupé le Siège d'Alger.*

» Je ne parle pas de ce qu'il y a d'inaccoutumé, peut-être, à voir des *confidences* portées, par celui qui les a reçues, à la

tribune d'une assemblée. Je demande simplement s'il est vraisemblable que trois évêques, dont la discrétion est l'habitude et l'un des premiers devoirs, aient choisi, tous trois, pour lui confier les prétendues déceptions de leur ministère, un homme dont la bienveillance ne devait pas résister cependant à l'entraînement d'un discours public.

» Mais vos assertions rachètent-elles, du moins, par leur exactitude, ce qui manque à leur vraisemblance?

» Hélas! non, Monsieur.

» Mes deux vénérables prédécesseurs sont morts, et ils ne peuvent vous contredire; mais je suis vivant, et j'affirme que je ne vous ai jamais, jusqu'à l'heure présente, dit une seule parole au sujet de la conversion des musulmans.

» Mes souvenirs sont d'autant plus précis à cet égard, que je n'ai eu avec vous que deux conversations dans ma vie : l'une, de quelques minutes, à la préfecture d'Alger, après le Quatre-Septembre, pour réclamer contre des mesures vexatoires dont mon clergé était alors la victime; l'autre, chez moi, à Paris, en présence du dernier procureur général près de notre Cour. Or, ni dans l'une ni dans l'autre occasion, il n'a été question, entre nous, des indigènes.

» Il m'eût d'ailleurs été bien impossible de vous dire, pour ce qui concerne mon épiscopat, que « tous ou presque tous » les musulmans convertis sont retournés à l'islamisme avec » scandale et dans des conditions déplorables pour notre » honneur. » Je ne connais, pour ma part, aucun fait de ce genre, et je pense, Monsieur, qu'il vous serait difficile de m'en citer un seul qui se rapportât à mon administration.

» Quant à Mgr Dupuch et à Mgr Pavy, ce que vous ne dites pas et ce que vous auriez dû dire cependant, c'est qu'il n'y a point eu de place, de leur temps, pour des conversions d'indigènes. Vous n'ignorez pas les obstacles insurmontables qui interdisaient ces conversions et rendaient alors impossible toute relation avec les tribus.

» Les *confidences* de ces deux éminents Prélats, à cet égard, la France entière les a reçues.

» Ils se plaignaient amèrement de voir leur ministère rendu inutile par les calculs ou les nécessités de la politique, et s'ils déploraient les apostasies, ce n'étaient pas celles des musul-

mans qu'ils ne pouvaient convertir, mais celles de chrétiens, de Français qui renonçaient publiquement à notre culte national, et que l'on élevait ensuite aux premières dignités de l'Administration algérienne.

» C'est ce que vous appeliez, vous-même, alors, aussi justement qu'énergiquement, le parti *des renégats*.....

» Voilà, Monsieur, les confidences que vous faisait Mgr Pavy. Il se plaignait que le parti pris des Bureaux Arabes rendît impossible toute relation avec les indigènes. Comment se fait-il que vous les ayez si étrangement défigurées, en les portant à la tribune de l'Assemblée nationale?

» Mais les confidences des évêques algériens ne sont pas les seules que vous ayez alléguées, avec quelle vraisemblance et quelle vérité! vous venez de le voir. Vous vous êtes servi, Monsieur, contre nos villages d'orphelins, de celles que vous auriez reçues de l'un de nos Missionnaires, chargé de les diriger.

» Ces confidences, ce Missionnaire les nie ou les explique dans un sens directement contraire à celui que vous leur donnez.

» Il le fait dans une lettre qu'il m'adresse et dont vous trouverez la copie jointe à cet envoi.

» Mais son témoignage ne m'était pas nécessaire pour savoir qu'il n'avait pu avancer la plupart des choses que vous lui prêtez.

» Ainsi, Monsieur, il est absolument impossible de dire que nos orphelins redeviendront musulmans, par la raison péremptoire qu'ils ne l'ont jamais été, en réalité. Ils n'avaient, lorsque nous les avons recueillis, comme tous les enfants indigènes de leur âge, aucune notion religieuse, en dehors de l'idée vague de Dieu, et pas un d'entre eux n'a jamais été en état d'expliquer ce qu'était Mahomet.

» Tout ce que le P. C... vous a dit, c'est que, incertains du milieu où nous pourrions les établir, inquiets des projets atroces manifestés à leur égard, des exemples qu'ils auraient trop souvent sous les yeux, de la part des mauvais chrétiens, nous n'étions pas sans crainte pour leur persévérance dans la pratique du bien.

» Mais que conclure de ces préoccupations paternelles?

Quelle est la réunion d'hommes où il ne se trouve pas des défaillances ? Est-ce qu'il n'y en a pas, partout, parmi les fidèles ? Est-ce qu'il n'y en a point parmi les fils des chrétiens de l'Algérie ? Il ne peut donc manquer de s'en trouver parmi ces pauvres enfants, car ils appartiennent à la nature humaine et, qui plus est, à la nature arabe.

» Ce qu'il a fallu de peine et de constance pour les plier, non pas à une religion différente (ils n'en avaient aucune, je viens de le dire, lorsque nous les avons recueillis), mais au travail, à la vie morale, vous le devinez certainement, et je dois ajouter que les calomnies, les outrages, vomis devant eux contre nous, n'ont pas été de nature à faciliter notre tâche.

» Pensez-vous, Monsieur, que, s'ils lisent jamais les derniers discours prononcés à l'Assemblée nationale, ils y trouvent des encouragements efficaces ?

» Quoi qu'il en soit, cependant, un bon nombre persévéreront, je n'en doute point, dans leurs sentiments d'attachement à la religion et dans leur dévouement à la France.

» Mais vous ne vous contentez pas de jeter gratuitement des doutes sur la conduite ultérieure de tous nos enfants d'adoption ; vous prétendez combattre l'institution de nos villages par l'imprudence qui les place « *au milieu des musulmans, loin de toute famille chrétienne.* »

» Rien n'est moins exact, Monsieur, et, permettez-moi de vous le dire, dans la bouche d'un homme qui connaît aussi bien que vous les choses algériennes, rien n'est moins explicable qu'une semblable assertion.

» Non, Monsieur, nous ne plaçons pas nos villages *au milieu des musulmans, loin de toute famille chrétienne.*

» Ils sont installés, il est vrai, sur un territoire à part ; mais ce territoire est, de tous côtés, entouré d'établissements européens déjà créés ou en voie de création.

» C'est aux Atafs, vous le savez, Monsieur, c'est-à-dire le long du chemin de fer d'Alger à Oran, et près de l'une des stations de cette voie, qu'il est situé. A l'une de ses extrémités est la mine de fer du Témoulga, à l'autre celle de l'Oued-Rouina, l'une et l'autre exploitées par des Européens ; tout autour sont des fermes françaises ; et, enfin, sur les terres mêmes qui en dépendent, à quatre kilomètres de Saint-Cyprien, se trouve,

en ce moment, auprès du marché des Atafs, un hameau de colons français.

» Connaissiez-vous ces choses, Monsieur? Si vous les connaissiez, comment avez-vous pu parler comme vous l'avez fait, pour donner à une œuvre à laquelle président les règles de la sagesse, les apparences de l'imprudence et de la folie? Et si vous les ignoriez, comment avez-vous pu effrayer une assemblée, étrangère aux choses de la colonie, d'un péril imaginaire? C'est donc ainsi que vous combattez une entreprise désintéressée qui, en dehors même de tout caractère religieux, a, du moins, le mérite du premier essai efficace et pratique fait pour l'assimilation à la France de cette race déchue.

» L'Assemblée ne s'est pas, sans doute, laissé détourner de son but. Elle a voté la somme demandée, et confié au gouverneur général le soin d'en surveiller l'emploi. Mais vos insinuations et vos arguments n'en avaient pas moins pour but de combattre notre œuvre, et vous voyez comme ils sont fondés!

» Le dernier de ces arguments a été, Monsieur, un appel au témoignage des anciens Algériens qui siègent dans l'Assemblée, et, en particulier, à celui de nos généraux d'Afrique.

» Certes, loin de moi de récuser, sur une question de sécurité, la compétence des hommes de guerre, qui ont fait notre colonie. S'ils étaient encore aujourd'hui mêlés aux affaires de l'Algérie, je m'en rapporterais à leur jugement pour la sécurité de nos villages, comme je m'en rapporte à celui des généraux qui nous gouvernent ou nous administrent.

» Mais ceux qui n'ont pas vu l'Algérie, durant ces dernières années, ne sont plus aptes à la juger sainement. Tout y a rapidement changé, depuis la dernière insurrection. La société arabe n'a plus ses grands chefs, les Kabyles ont perdu leurs antiques djemmaas, et les juges musulmans se suppriment partout; la propriété est transformée, les terres passent entre les mains des colons, et, par toutes ces mesures qui sont de nature à blesser les intérêts et les préjugés des indigènes, tout autrement que la création de nos villages qui sont un bienfait, même pour eux, une ère nouvelle commence, celle de la transformation définitive du pays.

» Et c'est au moment où vous leur enlevez, par vos lois, leurs chefs, leur justice, leur propriété, où vous prononcez en droit leur dissolution définitive, que vous penseriez utile d'enchaîner la charité chrétienne qui vient recueillir les débris de ces populations condamnées à périr! Ce serait évidemment la dernière des cruautés. C'est ce qui explique comment notre dernier gouverneur général, l'éminent amiral de Gueydon, qui a inauguré l'ère nouvelle où est entrée, depuis quatre ans, la colonisation européenne, n'a pas craint de reconnaître, en lui demandant la sagesse et la prudence, la liberté de notre ministère de charité auprès des indigènes. « J'ai passé ma vie, nous a-t-il dit publiquement, un jour, à protéger les missions catholiques sur toutes les mers du globe. Je ne puis admettre qu'elles soient persécutées sur une terre française. Il faut beaucoup de réserve, beaucoup de tact, agir par des bienfaits et non par des discours; mais le temps d'associer peu à peu le peuple vaincu par nous à la civilisation chrétienne est enfin venu. »

» Ce sont ces nobles paroles que le Concile d'Alger, réuni l'année dernière, enregistrait et acclamait par de solennelles actions de grâces.

» Ce témoignage n'est pas le seul. Le général qui m'a le plus aidé dans la fondation et le développement de nos œuvres d'orphelins, et dont le témoignage n'est certes pas suspect en cette matière (1), m'a écrit, à ce sujet, des lettres que je pourrais vous lire. Vous y verriez, Monsieur, qu'il nous confie ces enfants « pour en faire des chrétiens, c'est-à-dire de bons Français, » et qu'après avoir été témoin de nos premiers travaux et de nos projets d'avenir, il ne craint pas d'appeler cette œuvre « la plus belle de ce siècle. »

» Je puis vous montrer encore le témoignage écrit de celui de nos généraux qui a peut-être le mieux connu et aimé les Arabes, et que certainement les Arabes ont le plus respecté (2). Il s'est toujours moqué des terreurs calculées qu'affichaient les RENÉGATS, comme vous les appelez, Monsieur, pour l'œuvre de notre mission charitable, « la seule qui puisse, m'écrit-il, donner la lumière à ce peuple ».

---

(1) M. le général de Wimpffen.

(2) M. le général de Sonis.

» Enfin, Monsieur, j'ai reçu de l'un des officiers généraux les plus éminents qui se soient occupés des affaires de l'Algérie, une réponse directe à l'appel que vous avez adressé, du haut de la tribune.

» La voici ; vous jugerez, sans doute, comme moi, que ces paroles suffisent pour satisfaire les plus difficiles :

« Conservez votre vie, m'écrit-il à Karlsbad où me retenait
» une maladie grave. Que deviendraient vos Œuvres sans
» vous ? Que deviendraient notamment vos villages d'Arabes
» chrétiens ? Comme il y avait lieu de le prévoir, les députés
» algériens ont demandé la suppression des soixante-quinze
» mille francs proposés par la commission. L'œuvre chré-
» tienne et française au suprême degré aura à lutter contre
» les partisans du croissant et du royaume arabe. Jamais
» n'apparaîtra avec plus d'éclat l'aveuglement de certains
» Algériens. Leur haine contre le christianisme les amène à
» sacrifier même leur sécurité et leur prospérité. »

» Tous ces témoignages sont écrits, Monsieur. Je les tiens à votre disposition personnelle, si vous désirez en vérifier l'exactitude. Je ne cite pas ici tous les noms, parce que je ne m'y suis point fait autoriser ; je craindrais d'encourir, à mon tour, le reproche de manquer à la confiance de relations privées.

» Mais il en est un autre que vous ne récuserez certainement pas davantage ; car si mes prédécesseurs vous ont fait des confidences, vous leur en avez aussi fait vous-même, et les vôtres ont, sur les leurs, l'avantage d'être écrites, ce qui m'a permis de les retrouver dans nos archives, où elles sont toutes précieusement conservées.

» En voici donc une, Monsieur, que je vous rappellerai entre les autres :

« Clermont-Ferrand, 21 août 1865.

» Monseigneur, on m'annonce, à l'appui de ce que j'ai écrit sur l'élément berbère en Algérie, que des conversions viennent d'être obtenues dans la Kabylie du Djurjura.

» Si ce fait était vrai, je serais très heureux qu'il me fût confirmé par le Chef de l'Église d'Afrique, parce que je vais

réunir en brochure, pour être distribués aux grands corps de l'État, les articles que je publie, en ce moment, sur l'Algérie, et il serait important que mes prévisions sur les Berbères fussent sanctionnées par un commencement de conversion.

» Dès que nous serons sortis de la crise actuelle, le moment sera venu, je l'espère, où vous pourrez compléter les efforts de la conquête et de la civilisation, par une sorte de résurrection de l'Église chrétienne au milieu de montagnards qui n'ont jamais été musulmans que de nom.

» Quand des RENÉGATS combattent notre œuvre, il est bon de démontrer à la France catholique que l'avenir de l'Algérie n'appartient ni aux Arabes, ni à l'islamisme.

» J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» Docteur A. WARNIER. »

Rue de l'Éclache, 8, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

« Permettez-moi de m'étonner, Monsieur, que vous voyiez, en 1874, un danger si grave à réunir en village, au milieu des chrétiens, des enfants indigènes élevés par nous, lorsqu'en 1865 vous témoigniez une si vive satisfaction de voir des indigènes convertis, isolés au milieu des musulmans; et comment surtout, après vous être justement indigné contre les RENÉGATS qui combattent une œuvre que vous appelez VOTRE, vous unissez vos efforts aux leurs pour empêcher la création des premiers villages d'Arabes ou plutôt de Kabyles chétiens, car la plupart de nos orphelins sont des Kabyles plus ou moins arabisés.

» Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments de haute et respectueuse considération.

» † CHARLES, *Archevêque d'Alger*. »

» *P.-S.* — Cette lettre était écrite, lorsqu'on m'a envoyé d'Algérie le numéro d'un journal de Constantine, de celui précisément dont les calomnies rapportées par M. Peltereau-Villeneuve ont soulevé l'indignation de l'Assemblée. Sa

conclusion mérite d'être citée. Elle montre, en effet, que les arguments de *sécurité*, produits contre nos villages arabes, n'étaient, pour quelques-uns, que des prétextes, et que, pour eux, le but, en demandant de disséminer nos jeunes ménages d'orphelins au milieu des colons, est de les pervertir et de les amener, par leurs exemples, à devenir athées et libres-penseurs. Jamais je n'eusse osé, même pour repousser d'injustes attaques, exprimer, moi-même, cette pensée. Vos alliés, Monsieur, ont, du moins, le mérite de dire nettement ce qu'ils veulent.

» Voici donc, d'après eux, le résultat logique de votre campagne et de celle de vos auxiliaires inattendus à l'Assemblée nationale, si cette campagne était couronnée de succès :

« JE CONCLUS : M. WARNIER A PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE NA-
» TIONALE DE DISSÉMINER CES ENFANTS DANS NOS VILLAGES,
» AU MILIEU DE FAMILLES EUROPÉENNES « QUI LEUR RENDRONT
» LE SERVICE DE LEUR APPRENDRE CE QU'EST LA VÉRITABLE
» FAMILLE CHRÉTIENNE. » BRAVO ! J'APPLAUDIS DE TOUTES
» MES FORCES A CETTE IDÉE. AVANT UN AN, LES TROIS QUARTS
» DE VOS NÉOPHYTES NE SERONT PLUS CATHOLIQUES, SANS
» AVOIR POUR CELA ENVIE DE SE FAIRE MAHOMÉTANS. » —
(*Indépendant* du 2 août 1874.)

» Après une semblable profession de foi, ne pensez-vous pas, Monsieur, que c'est encore le cas de répéter ce que vous disiez justement en 1865 : « *Quand des renégats combattent notre œuvre, il est bon de démontrer à la France catholique que l'avenir de l'Algérie n'appartient ni aux Arabes ni à l'islamisme.* »

» Aussi ne douté-je pas que votre loyauté ne repousse de semblables et, je dois le dire, d'aussi inévitables conséquences pour une Œuvre de charité, de civilisation, de colonisation, qui ne présente, vous le voyez, aucun des inconvénients que, trompé par des renseignements inexacts, vous lui avez d'abord attribués (1). »

---

(1) *Œuvres choisies de S. Em. le cardinal Lavigerie*, T. II, p. 251. (Paris, Poussielgue, 1884, 2 vol. in-8°.)

Conformément à ce vaillant exposé, le subside réclamé par l'Archevêque fut voté, cette année-là. Mais la puissance de la libre-pensée grandissait partout, en France comme en Algérie, et, l'année suivante, la demande de crédit ne fut plus présentée par le Gouvernement général. Il en est résulté un coup funeste pour la continuation des œuvres. On ne put créer de nouveaux villages de colons. On dut placer, comme domestiques, dans des familles, les orphelins, les orphelines indigènes. Un trop grand nombre, selon la prédiction de l'*Indépendant*, s'y sont perdus, par suite de manœuvres et d'exemples abominables. Et quand on entend dire, à Alger : « Que sont devenues les orphelines arabes ? » on peut répondre : « Une partie a été mariée par l'Archevêque ; ce sont de braves mères de famille chrétiennes. Les autres ont été vouées, de parti pris, à la corruption, par ceux qui ont fait enlever à leurs orphelinats les ressources nécessaires pour continuer à les nourrir, et qui, en empêchant la création de nouveaux villages, ont contraint de les placer, comme domestiques, au milieu d'exemples et d'entraînements qui trop souvent les ont perdues. Toutes celles qui avaient pu être placées dans les communautés ou dans des maisons sûres, ont persévéré dans le bien, et celles qui sont mortes, toutes, du reste, celles-là, ont fini dans les sentiments les meilleurs. »

Il en est de même des orphelins. Dans les villages fondés pour eux, ils se sont conservés, ils y vivent avec leurs enfants très-nombreux déjà ; quelques-uns ont prospéré d'une manière remarquable. Ceux qu'on a pu placer convenablement ont aussi donné d'excellents résultats. Il y en a, aujourd'hui, qui sont officiers dans l'armée, docteurs en médecine des Facultés de France, missionnaires. Il y en a aussi, il est vrai, qui ont cédé au torrent; ce sont encore ceux que l'Archevêque, après la suppression de tout crédit, a dû laisser placer chez les colons et dont l'*Indépendant* disait, avec un sentiment atroce : « JE CONCLUS : M. WARNIER A PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE DISSÉMINER LES ENFANTS DANS NOS VILLAGES, AU MILIEU DES FAMILLES EUROPÉENNES QUI LEUR RENDRONT LE SERVICE DE LEUR APPRENDRE CE QU'EST LA VÉRITABLE FAMILLE CHRÉTIENNE. BRAVO ! J'APPLAUDIS DE TOUTES MES FORCES A CETTE IDÉE. AVANT UN AN, LES TROIS QUARTS DE VOS NÉOPHYTES NE

SERONT PLUS CATHOLIQUES, SANS AVOIR POUR CELA ENVIE DE SE FAIRE MAHOMÉTANS. »

C'est au milieu de telles contradictions et des embarras matériels qui les ont suivis, que l'Archevêque d'Alger a dû continuer ses œuvres d'apostolat, jusqu'à l'heure présente. Il n'a jamais voulu abandonner celles qui étaient commencées. Il leur a même donné, comme nous le verrons bientôt, en dehors de l'Algérie, où il était libre, un nouvel et immense développement. Mais nous ne pouvons omettre de dire et de prouver qu'il a toujours allié au zèle le plus ardent la modération et la sagesse. Nous en trouvons une preuve dans la Circulaire adressée par lui à son clergé, relativement au baptême des infidèles (1). Elle mérite d'être citée tout entière :

« Messieurs et chers Coopérateurs,

» La présente communication est rendue nécessaire par des faits récents qui m'obligent à vous rappeler des prescriptions graves du Saint-Siège et de l'autorité diocésaine.

» Il s'agit du baptême des infidèles.

» En ce qui concerne les enfants infidèles, un décret de 1763, rendu par la Sacrée Congrégation du Saint-Office, défend de les baptiser, *contre la volonté des parents, à cause du péril d'apostasie,* tant qu'ils sont sous leur dépendance, c'est-à-dire tant que la majorité légale ne les a pas rendus maîtres d'eux-mêmes. Les Statuts diocésains, de leur côté, portent ce qui suit : « *On ne baptisera aucun enfant juif ou musulman, sans l'expresse permission de ses parents* (2). »

» Il n'y a d'exception que pour les enfants abandonnés, ou en danger évident de mort, ou sans famille, et qui seraient accueillis et adoptés par des établissements ou des colons chrétiens. Ceux-ci, qui, en les adoptant, ont pris, vis-à-vis d'eux, charge d'âme, ne peuvent, en effet, leur enseigner que ce qu'ils croient vrai, c'est-à-dire la religion chrétienne, et s'ils les présentent ensuite au baptême, il y a lieu de le leur

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger sur le baptême des Infidèles.* (Imprimerie Jourdan, 1880.)

(2) *Statuts synodaux,* p. 58.

accorder. Mais, même dans ce cas, il faut prendre toutes les précautions que commande la prudence, pour s'assurer que les enfants sont réellement orphelins et abandonnés de leurs familles, qu'ils ont l'instruction et la liberté nécessaires, et que leur persévérance est moralement garantie par les soins dont ils doivent être l'objet de la part de leurs parents adoptifs.

» Pour les adultes, c'est-à-dire pour ceux qui ont atteint la majorité légale, l'autorisation des parents n'est pas nécessaire, mais il faut obtenir celle de l'Évêque. C'est encore ce que portent vos règlements diocésains : « *On ne baptisera aucun adulte, protestant, juif ou musulman, sans Notre autorisation spéciale* (1). »

» Cette disposition a pour but de permettre à l'Évêque de s'assurer si toutes les précautions nécessaires ont été prises, à savoir : si l'on a établi, d'une manière certaine, la majorité et l'indépendance du néophyte ; si l'on a constaté, en outre, son instruction au moins suffisante, et le désintéressement des motifs qui le portent à se faire catholique. S'il y avait doute grave et fondé sur ces divers points, il faudrait surseoir. Dans ce cas, on peut promettre à ceux que l'on diffère ainsi, de les baptiser à l'heure de la mort, s'ils renouvellent leur demande, parce qu'alors leur bonne foi et leur détermination ne laisseront plus de doute. On doit leur expliquer, en outre, que, si quelque obstacle matériel invincible s'opposait à ce qu'ils reçussent le baptême au dernier moment, le désir formel de le recevoir, joint à un acte d'amour de Dieu, suffirait pour les justifier.

» Personne ne désire plus que moi, Messieurs et chers Coopérateurs, la conversion des Infidèles de l'Afrique. C'est l'œuvre à laquelle j'ai consacré ma vie ; mais je ne puis la vouloir que conformément aux règles de la sagesse. Or, accepter, sans contrôle, des abjurations qui seraient suspectes d'imprudence, ou de contrainte, ou de vénalité, serait aller directement contre ce but. Ce n'est pas isolément, et par de telles conversions témérairement provoquées, qu'on peut espérer ramener les Indigènes de l'Algérie à la foi qui a été celle de leurs pères, — car à peu près tous, contrairement au

(1) *Statuts synodaux*, p. 58.

préjugé reçu, ils sont de race berbère ; — c'est sur la masse entière qu'il faut agir, et les moyens de le faire efficacement, je vous les ai indiqués plusieurs fois déjà. Le premier et le plus puissant est l'instruction des enfants, qui préparera, avec des générations nouvelles, un avenir nouveau, en détruisant le fanatisme aveugle qui leur tient lieu de foi ; le second est l'exercice de la charité ; le troisième est l'exemple ; le quatrième est la prière.

» Voilà, Messieurs et chers Coopérateurs, à quoi j'ai, de tout temps, convié votre zèle. Il y trouvera la satisfaction de toutes ses ardeurs, sans manquer à aucune des lois de l'Église et à aucune des règles de la sagesse. Du reste, et pour éviter les inconvénients graves qui résulteraient des moindres imprudences, dans un temps où tant de passions surexcitées cherchent à les exploiter contre le clergé tout entier, je crois devoir renouveler et préciser, en terminant, les prescriptions des Statuts Diocésains et leur donner une sanction qui ne puisse pas permettre de les violer (1).... »

---

(1) *Circulaire confidentielle de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, relativement au Baptême des Infidèles.* (Alger, Jourdan, 1880, in-4° de 4 pages.)

CHAPITRE II

Administration diocésaine. — Colonisation.

Sommaire. — *Constructions d'églises. — Lettres à diverses paroisses : Saint-Augustin d'Alger, la Cité-Bugeaud, Mustapha-Inférieur, l'Agha. — Institution de Missions et de l'Adoration perpétuelle dans les paroisses. — Les prêtres espagnols de l'*Immacolado Corazon. — *Une* Revue religieuse *à Alger. — Études et discipline ecclésiastiques. — Le Grand-Séminaire d'Alger. — Les Établissements d'éducation secondaire : Petit-Séminaire de Saint-Eugène ; Saint-Louis ; Jésuites ; Saint-Charles de Blidah. — Écoles des Frères et des Sœurs. — Cérémonies extraordinaires : Consécration de Notre-Dame d'Afrique et translation des restes mortels de Mgr Pavy. — Procession du T.-S. Sacrement à Notre-Dame d'Afrique. — Services rendus à la Colonie. — Exemples donnés. — Bénédiction des charrues à vapeur. — Allocution de l'Archevêque. — Souhait pour les libertés coloniales. — Quelles libertés ? — Appel aux Alsaciens-Lorrains. — Asile des vieillards de la colonie à la Bouzaréah.*

On a vu, au commencement de ce troisième Livre, que ce qui avait attiré l'Évêque de Nancy à Alger était, surtout, la pensée de l'apostolat proprement dit, non seulement en Algérie, mais dans toute l'Afrique. Il ne faut donc pas s'étonner s'il a fait et si, nous-même, nous avons fait passer, avant tous les autres, dans cet exposé, le sujet principal de ses préoccupations. Mais il ne pouvait, néanmoins, oublier l'administration de son diocèse et de son clergé. Aussi s'en occupa-t-il avec activité, dès la première heure.

Son grand chagrin, en arrivant, fut de constater le misérable état de la plupart des églises de son diocèse et même de la ville d'Alger. Son vénérable Prédécesseur, Mgr Pavy, s'occupant, comme il le devait, d'abord des âmes, avait cherché à obtenir et avait heureusement obtenu de l'État la création de nouvelles paroisses. Mais, par là même, un grand nombre d'entre elles étaient restées sans sanctuaires convenables.

On y disait la messe, on y réunissait les fidèles, partout où on pouvait : dans les maisons de colons, dans les granges, sous les hangars. L'Archevêque entreprit de faire cesser un si triste état de choses.

Pour cela, en même temps qu'il faisait appel à l'État, il résolut de s'adresser aux colons et à leurs pasteurs.

Ainsi, dès le 21 novembre 1867, deux mois à peine après son installation définitive, il adressait au clergé et aux fidèles de Saint-Augustin de Bab-Azoun une Lettre pour les engager à construire, dans leur paroisse, une église convenable. Après leur avoir annoncé que, sur sa demande, le Gouvernement avait promis le terrain et la ville d'Alger une subvention, il ajoutait : « Il est digne de vous de donner à toutes les paroisses de l'Algérie, qui en ont besoin peut-être, cet exemple salutaire, de leur montrer ce que peuvent l'esprit d'association, d'initiative, d'énergique persévérance, de leur montrer qu'elles ne comptent pas encore toujours suffisamment sur elles-mêmes, et qu'elles ne doivent pas accepter le reproche injuste, qui nous est quelquefois adressé, de tout demander et de tout attendre de la France. » Et après avoir rappelé les merveilles qu'il avait vu accomplir par deux paroisses de son ancien diocèse, celle de Saint-Epvre de Nancy, et celle de Munster, il ajoutait : « Si l'on fait de semblables choses dans un pays où tout est créé, depuis des siècles, et où il semble que l'activité humaine puisse se reposer, que ne devons-nous pas faire, nous, dans un pays dont nous venons fonder les destinées, et où nous ne sommes à notre place que si nous sommes des hommes d'initiative, de dévouement et de persévérant courage ?

» Je ne crains donc pas de trop présumer de vous, mes très chers Frères, en vous conviant à cette œuvre de foi et de libre association. Vous répondrez à mon appel, vous confondrez ceux qui vous calomnient, ceux qui doutent de vous, ceux qui m'ont dit que vous étiez incapables de pourvoir à aucun de vos besoins généraux, que vous étiez habitués à vivre isolément les uns des autres et à tout attendre du Gouvernement.

» Je n'accepterai jamais pour vous une pareille injure, et il suffit de voir la flamme de vos yeux, votre active énergie, le

courage que vous déployez contre des obstacles et des mécomptes sans cesse renaissants, pour être convaincu que de vous doit sortir une race vigoureuse, généreuse, fière de prouver, enfin, à tous qu'elle peut, qu'elle sait se suffire à elle-même et qu'elle est digne de diriger, un jour, ses propres destinées.

» C'est là la foi que j'ai en vous ; c'est ce qui fait que, arrivé d'hier, je me sens déjà vôtre, et que, s'il m'était permis d'appliquer ici cette forte parole de nos Saints Livres, lors même que l'Algérie m'écraserait, j'espérerais encore en elle : *Etiamsi occiderit me, in ipsa sperabo.*

» C'est donc avec confiance, mes très chers Frères, que je vous propose d'entrer, les premiers, dans une voie féconde, parce qu'elle est celle de l'expansion libre et généreuse de toutes les forces latentes qui sommeillent en vous (1). »

Le 2 décembre suivant, l'Archevêque adressait un appel semblable au clergé et aux fidèles de la Cité-Bugeaud. « Je sais, leur disait-il, que vous êtes pauvres et que vous ne pouver donner beaucoup..... Mais vous donnerez votre bonne volonté d'abord, votre travail ensuite, pour le transport des matériaux et pour les autres ouvrages auxquels vous pourrez prêter votre concours. Enfin vous donnerez vos aumônes. Vous avez peu, vous donnerez peu ; mais vos simples sous contribueront aussi efficacement que les offrandes les plus généreuses des riches à l'achèvement de l'œuvre commune, parce que le denier du pauvre, comme celui de la veuve, est toujours béni de Dieu (2). »

Peu après, Mgr Lavigerie s'adressait, de même, au clergé et aux fidèles de Mustapha-Inférieur, et il leur disait : « Depuis bien longtemps déjà, vous réclamez une église, à la place de la baraque en planches où vous vous réunissez actuellement.

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé et aux fidèles de Saint-Augustin, de Bab-Azoun, pour les engager à construire dans leur paroisse une église convenable.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 8 pages.)

(2) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé et aux fidèles de la Cité-Bugeaud, d'Alger, pour les engager à construire dans leur paroisse une église convenable, et Ordonnance instituant, dans ladite église, des prières solennelles pour l'armée d'Afrique.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 8 pages.)

Je puis bien dire que le sentiment universel la réclamait avec vous, et qu'il n'est pas un des nombreux voyageurs qui traversent votre faubourg, qui n'ait été tristement surpris de voir, dans une paroisse relativement populeuse, un pareil édifice vous servir, depuis si longtemps, de lieu de réunion.

» Je sais toutes les démarches que votre zélé et excellent curé a faites pour sortir de cet état de choses; mais si, jusqu'à ce jour, elles sont restées infructueuses, je puis vous annoncer enfin qu'il nous est permis de concevoir, aujourd'hui, de meilleures espérances et qu'il ne dépend plus que de vous seuls, de votre générosité, de votre dévouement, de votre piété, d'avoir une église......

» Dans les colonies américaines, auxquelles nous pouvons, sous tant de rapports, porter justement envie, ce sont les colons eux-mêmes qui pourvoient à l'établissement des édifices nécessaires à leur culte, comme ils pourvoient à tout le reste. Je voyais, ici, il y a quelques jours, un ancien missionnaire des États-Unis d'Amérique. Il me faisait la remarque qui précède, comparant notre situation à celle dont il avait été le témoin dans ce pays. Il me disait qu'il n'y avait pas, dans l'Amérique du Nord, un seul village catholique, si pauvre qu'il fût, qui n'eût son église. Cette église, elle était l'œuvre du travail, des épargnes des pauvres colons irlandais qui donnaient volontiers leurs bras, leur nécessaire souvent, pour avoir une maison de prière. C'était partout la première nécessité à laquelle ils voulaient pourvoir; c'était leur gloire et leur joie, lorsqu'ils avaient vu s'élever, par le travail de leurs mains, dans ces solitudes immenses, un temple digne de leur Dieu.

» Jusqu'à présent, nous n'avons pas agi de la sorte en Algérie, mes très chers Frères, et cependant l'Algérie compte une population européenne presque exclusivement catholique: Maltais, Espagnols, Français ont la même foi, les mêmes traditions religieuses, les mêmes souvenirs des églises et des cérémonies chrétiennes de la Patrie. Pourquoi n'imiteraient-ils pas les colons catholiques des États-Unis? Pourquoi ne les imiteriez-vous pas, en particulier, vous habitants de la paroisse de Mustapha-Inférieur?

» J'ai la confiance que vous le ferez, que vous ferez mieux encore (1). »

Le même jour, Mgr Lavigerie adressait à M. le Curé de Kouba une Lettre dans laquelle il indiquait les raisons spéciales qui devaient l'engager à construire, dans sa paroisse, une église à saint Vincent-de-Paul.

Cet appel, nous le disons avec regret, n'a pas été entendu. Il n'en fut pas de même de celui qu'il adressa, quelques mois plus tard, aux habitants de Saint-Eugène, et de celui qu'il fit entendre aux fidèles des paroisses de Mustapha-Supérieur et de Mustapha-Inférieur, habitant l'Agha et la Cité d'Isly. Dans cette dernière localité, une chapelle provisoire fut immédiatement ouverte. La paroisse fut, bientôt après, reconnue par l'État, et, aujourd'hui, grâce à deux admirables bienfaitrices (2), elle est dotée d'une église, d'un presbytère, d'une maîtrise, d'une maison de Sœurs, d'un orphelinat et de tous les secours d'une charité généreuse.

Nous ne prolongerons pas ces détails. Nous dirons seulement que les appels de Mgr Lavigerie furent, pour la plupart, couronnés de succès. Le Clergé n'a reculé devant aucune fatigue, les populations ont offert le concours de leurs bras, le Gouvernement a fait le reste. On est arrivé ainsi à construire soixante-neuf églises ou chapelles nouvelles, dont quelques-unes sont fort belles, dans le diocèse d'Alger. Ce sont, dans les centres existant avant 1867, celles du Séminaire de la Mission à Maison-Carrée, de Saint-Augustin d'Alger, de Médéa, de la Cité-Bugeaud, de l'Hôpital du Dey, de Coléah, de Cherchell, de Birmandreïs, de Saint-Eugène, de Maison-Carrée, d'Affreville, de Matifou, d'Ameur-el-Aïn, de Birtouta, d'Isserville, de Bou-Medfa, de Bou-Saâda, de Bourkika, de Chebli, de Douaouda, de Duperré, de Guyotville, de La Chiffa, d'El-Affroun, de Lodi, de Mahelma, de Tipaza, de Mouzaïaville, de Novi, d'Oued-el-Alleug, d'Ouled-Fayet, de Palestro, de Saoula, de Sidi-Moussa, de Staouéli, de Tizi-Ouzou, de Zéralda; et,

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé et aux fidèles de Mustapha-Inférieur, pour les engager à construire dans leur paroisse une église convenable.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 5 pages.)

(2) M[mes] Wauters et Terwagne.

dans les centres créés depuis 1867, celles d'Aïn-Bessem, d'Aïn-bou-Dib, d'Aïn-Zaouïa, de Belle-Fontaine, de Ben-Aroun, de Berroughia, de Blad-Guitoun, de Bois-Sacré, de Bordj-Boghni, de Bordj-Bouïra, de Bordj-Menaïel, du Camp du Maréchal, de Charon, de Tizi-Rheniff, des Aribs, de Gouraya, d'Hammam-R'hira, d'Haussonvillers, d'Isserville, de Meurad, de Ménerville, de Warnier, d'Oued-Fodda, de Saint-Cyprien, de Sainte-Monique, de Tablat, de Thiers, de Bou-Khalfa, de Zaâtra, de Marceau, de Chabet-el-Ameur, de Bir-Saf-Saf.

Ajoutons que l'église Cathédrale et Notre-Dame d'Afrique, qui n'avaient pu être achevées sous Mgr Pavy, furent enfin terminées par Mgr Lavigerie.

Mais il ne suffisait pas de construire les églises. Il importait plus encore d'assurer la pratique de la religion au sein de populations qui n'avaient pas encore de traditions propres, car elles venaient un peu de partout et appartenaient à toutes les nationalités.

En Algérie, on parle toutes les langues; le clergé paroissial est rare, les paroisses en trop petit nombre, on ne peut suffire à tout. L'Archevêque voulut y suppléer, en fondant, pour son diocèse, une sorte de Mission permanente, et afin de lui donner une base solide, il la réunit à l'Adoration Perpétuelle du Très-Saint Sacrement, qu'il institua dans ce but. Il paraissait difficile d'établir celle-ci, à cause du petit nombre des paroisses; mais il y pourvut par les communautés religieuses, et donna cette solennité et, par conséquent, une mission, de trois jours au moins, à deux paroisses, chaque semaine.

Pour la rendre plus chère encore aux habitants des paroisses algériennes, il voulut rattacher à cette fondation le souvenir de la protection providentielle dont l'Algérie venait d'être l'objet, pendant l'insurrection arabe qui avait accompagné la guerre. Voici comment il s'en exprime dans la Lettre Pastorale qui précède l'Ordonnance d'institution :

« Si l'insurrection sauvage qui n'a fait encore, hélas! que trop de victimes, avait éclaté quelques semaines plus tôt, alors que la France, en guerre avec la Prusse, ne pouvait nous envoyer de secours, alors que nous étions sans troupes régulières, sans forces organisées, c'en était fait, en même

temps, de tous nos villages. Partout et jusqu'aux portes mêmes des villes, nous aurions vu se reproduire les scènes sanglantes de Palestro.

» Et même, quelques mois après, alors que la triste commune de Paris retenait encore la plus grande partie de nos soldats, quels périls n'avons-nous pas courus, jusque dans la capitale de l'Algérie ?

» Rappelez-vous ces longues files de chariots chargés de meubles entassés à la hâte, sur lesquels étaient installés les enfants, les femmes qui pleuraient, tandis que les maris et les frères marchaient à côté, d'un air sombre, pour retourner, le lendemain, défendre leurs foyers abandonnés, après avoir mis en sûreté ce qu'ils avaient de plus cher. Rappelez-vous ces feux sinistres que nous apercevions d'Alger et dont le cercle se rapprochait, chaque jour.

» Et au milieu de ce triste spectacle nous arrivait le récit des massacres de Palestro, de Rébeval, de Bordj-Ménaïel, et celui de l'abandon des villages situés entre nous et la Kabylie qui, tout entière, disait-on, était en armes.

» Nous paraissions livrés aux mains de nos ennemis, et quoique chacun fît bonne contenance, ceux surtout qui étaient chargés du gouvernement de la chose publique et de la direction de notre armée, cependant, durant quelques jours qui parurent, à ceux qui connaissaient le fond des choses, avoir la longueur des siècles, la vérité fut que nous avions huit cents hommes, à l'Alma, à opposer à la Kabylie qui pouvait précipiter à la fois près de cent mille hommes sur nos plaines.

» Qui a retenu nos ennemis? Qui les a empêchés de nous ensevelir sous les ruines fumantes de nos demeures ? Qui a divisé leurs forces et aveuglé leurs yeux pour qu'ils ne comprissent pas leur situation et la nôtre ? Qui a donné aux mesures intelligentes et énergiques prises par notre gouvernement, l'efficacité qui a, au moment nécessaire, multiplié nos forces?

» Je n'enlève rien au mérite des hommes et à la valeur de leurs efforts, en vous rappelant, M. T.-C. F., que c'est Dieu qui veille au salut des sociétés, comme c'est Lui qui décrète leur ruine, et en vous disant que sa main miséricordieuse s'est étendue sur nous, cette année.

» A côté de ceux qui combattaient dans la plaine, Il a vu ceux dont les mains suppliantes s'élevaient vers Lui sur la montagne.

» Vous avez donc eu votre part dans cette œuvre du salut commun, vous tous qui, répondant à mon appel pastoral, vous êtes unis dans la prière; vous y avez eu votre part, pauvres mères qui avez prié avec tant d'angoisses pour le salut de vos enfants, vierges sacrées qui, du fond de vos solitudes, invoquiez sur ceux qui l'offensent, le pardon de Dieu.

» Et voici que non seulement la ruine que nous redoutions n'est pas venue, mais qu'au contraire les épreuves que nous avons traversées sont, pour l'Algérie, l'aurore d'une ère nouvelle, où la France, répudiant enfin des traditions aussi antinationales qu'elles étaient anti-chrétiennes, renverse le mur de séparation qui s'opposait à la légitime expansion de ses principes, de ses lois, de sa civilisation, de sa morale, de sa foi.

» Ah! certes, en assistant à ce spectacle, et en échappant à l'abîme qui nous engloutissait déjà, pour voir rayonner de telles espérances, nous ne pouvons que dire : Ceci est vraiment l'œuvre de Dieu!

» Mais de même, M. T.-C. F., que je vous appelais à la prière, au moment le plus cruel de l'épreuve, de même je viens, aujourd'hui, vous y appeler encore, pour remercier Dieu de nous avoir sauvés, pour lui demander de consommer l'œuvre commencée et de fortifier dans nos âmes la vie de la foi, celle de la vertu, sans lesquelles les nations ne sont rien que des troupes brutales vouées à toutes les servitudes et à toutes les hontes.

» Et voilà pourquoi, M. T.-C. F., conformément à la promesse que j'en ai faite à Dieu, au moment de notre grand péril, s'il daignait nous en préserver, je viens vous annoncer, aujourd'hui, l'institution, dans le diocèse, d'une prière perpétuelle qui sera faite à tour de rôle dans chacune de nos paroisses et de nos communautés religieuses, aux pieds du Très-Saint Sacrement.

» J'ai résolu, en effet, à l'exemple de ce qui se pratique, avec de grands fruits de bénédiction et de salut, dans presque toutes les Églises de France et du monde catholique, d'établir

parmi nous L'ADORATION PERPÉTUELLE DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

» Vous connaissez cette dévotion excellente, M. T.-C. F.; vous savez quel en est le prix, parce que vous savez que la Sainte Eucharistie est le centre de tout le culte, de toute la piété catholiques; vous savez aussi, et vos pasteurs vous l'expliqueront en détail, de quelles faveurs spirituelles l'Église a enrichi cette pieuse pratique.

» Je ne m'étendrai donc pas sur ce sujet, et je me bornerai à vous expliquer comment j'ai réglé toutes choses, afin de rendre l'Adoration perpétuelle possible dans un Diocèse qui renaît, à peine, à la foi, et aussi quels avantages nous en devons tirer pour la conservation et le développement de la vie chrétienne. »

Et après avoir expliqué comment, grâce au concours des communautés religieuses, l'Adoration perpétuelle sera vraiment ininterrompue dans le diocèse d'Alger, il ajoute :

« Mais, M. T.-C. F., une fête religieuse de plus ne produirait pas de grands fruits dans les âmes, si vous n'y portiez pas les dispositions convenables, et, par conséquent, si vous ne vous y prépariez pas avec soin.

» Et voilà pourquoi Nous avons décidé que, dans toutes les paroisses, l'Adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement sera précédée d'une retraite prêchée par un prédicateur envoyé par Nous. Cette retraite durera huit jours pleins. Elle sera prêchée, le matin et le soir, aux heures où les colons sont libres de leurs travaux. Au milieu du jour, le Prédicateur réunira, une fois au moins, les enfants qui se préparent à la première communion, laquelle aura toujours lieu, désormais, dans chaque paroisse en dehors des villes, le jour de l'Adoration du Très-Saint Sacrement (1). »

En dehors de cette institution destinée à tous ses diocésains, Mgr Lavigerie n'oublia pas que l'Algérie compte, parmi ses habitants, un très grand nombre de colons Espa-

(1) *Lettre Pastorale et Mandement de Mgr l'Archevêque d'Alger, portant institution, dans le Diocèse d'Alger, de l'Adoration Perpétuelle du Très-Saint Sacrement.* (Alger, Bastide, 1871. In-4° de 18 pages.)

gnols : on ne l'estime pas, en effet, à moins de quatre-vingt mille pour les deux diocèses d'Alger et d'Oran. Or ces Espagnols, n'ayant point de prêtres de leur nation, se trouvaient, souvent, par là même, destitués des secours spirituels les plus nécessaires. Six cents d'entre eux, gagnés par des ministres protestants venus de Gibraltar, avaient apostasié de fait. Cette situation était un grave sujet de préoccupation pour le vénérable Archevêque. « J'ai vu avec peine, écrivait-il aux catholiques Espagnols de son Diocèse, votre population espagnole ou mahonnaise qui forme presque la moitié de notre colonie européenne, privée absolument de secours de prêtres de sa nation. Eux seuls, en effet, connaissent et comprennent suffisamment votre langue. Eux seuls, par la communauté d'origine, de traditions, d'habitudes, peuvent s'identifier parfaitement avec vous, vous soutenir de leurs conseils et vous faire retrouver, jusque dans votre exil volontaire, quelque chose de la patrie.

» Vos enfants, nés sur cette terre algérienne ou portés parmi nous à un âge qui ne leur permet plus de connaître une autre patrie, seront bientôt Français de langage, et aussi de cœur, je l'espère. Ils recevront dans nos écoles, dans nos catéchismes, la même instruction que les autres enfants de la colonie, et ils ne feront qu'un seul peuple avec nous ; mais ce sont les émigrants adultes qui me préoccupent surtout.

» Je me suis attristé, lorsque j'ai appris que quelques-uns, un trop grand nombre, hélas ! d'entre eux, cédant à des obsessions perfides, ont vendu leur foi pour l'or que leur distribuait la propagande anglaise-protestante entretenue, ici, à grands frais, par les émissaires de Gibraltar.

» Sans doute, ces apostasies arrachées à la misère ne sont pas sérieuses ni persévérantes, mais elles n'en n'offrent pas moins un déplorable spectacle, et le bruit intéressé que quelques-uns ont fait autour d'elles ne peut qu'être profondément nuisible à la colonie elle-même, en arrêtant le mouvement d'émigration des catholiques populations de l'Espagne qui se portent naturellement vers nous (1). »

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger aux catholiques espagnols de son Diocèse, et Ordonnance établissant un service religieux spécial pour les Espagnols dans la ville et le Diocèse d'Alger.* (Alger, Bastide, 1869. In-4° de 8 p.)

Justement effrayé des conséquences d'un pareil fait, non seulement pour l'Algérie, mais encore pour l'Espagne catholique, Mgr Lavigerie chercha les moyens de les conjurer, et il n'en trouva pas d'autres que d'appeler, à Alger, des prêtres zélés de la même nation, qui pussent ouvrir les yeux à leurs compatriotes égarés.

Pour obtenir la fondation d'abord et ensuite le maintien d'une maison de ces Missionnaires, il n'hésita pas à faire trois fois le voyage de Madrid pour s'adresser au Gouvernement de ce pays catholique. Grâce au concours bienveillant des Nonces Apostoliques et à l'intervention paternelle du Souverain-Pontife qui daigna accorder les dispenses nécessaires, il obtint que l'Espagne entretiendrait à Alger, sur les fonds de l'œuvre pie des Saints-Lieux, une mission permanente de prêtres, ses nationaux.

C'est ainsi que fut établie la Communauté des Pères de l'Immaculé Cœur de Marie, qui a toujours été, par son zèle, par les vertus de ses membres, par leur modestie, un sujet d'édification pour tous et un instrument de salut pour ses compatriotes.

Pour achever ce que son désir de venir en aide aux fidèles de l'Algérie inspira au vénérable Prélat, il faut dire un mot de ce qu'il fit pour essayer de doter sa Province d'une presse religieuse. Sans compter les sacrifices qu'il s'imposa et les efforts qu'il fit, plus tard, malheureusement sans succès durable, pour donner une rédaction chrétienne et respectable à l'un des plus anciens journaux de l'Algérie, il créa, dès la première année de son épiscopat, une *Revue* ou *Semaine Religieuse* diocésaine, dont il confia la direction à un prêtre de beaucoup d'esprit et de mérite, qu'il avait amené avec lui de France et dont il avait fait un chanoine, M. l'abbé Postel. Cette Revue n'eut non plus qu'une existence éphémère; car elle tomba, au bout de trois années, à l'époque de la guerre d'Allemagne et de l'insurrection d'Algérie. Mais on peut juger, par la Lettre que le Prélat adressa à son clergé, du but élevé de cette création.

« Il se fonde, disait-il, en ce moment, à Alger, sous mon patronage, une *Revue Religieuse*, rédigée par une société

d'ecclésiastiques et de laïques, et dont vous recevrez le prospectus en même temps que la présente Lettre.

» Je vois avec plaisir un journal de ce genre prendre place, dans mon diocèse, à côté d'autres feuilles plus importantes et plus anciennes, et dont plusieurs, à des titres divers, ont droit à notre sympathie et à notre estime.

» Je trouve, en effet, pour ma part, un véritable avantage, pour la religion et pour le clergé, à voir paraître, en Algérie, un journal *exclusivement religieux*, complètement dégagé des intérêts et des passions politiques, un journal qui a pour but unique de recueillir et de publier les faits qui intéressent l'Église, dans ce pays, de soutenir et de défendre les doctrines catholiques, et qui recevra volontiers toutes les communications qui lui seront adressées par vous dans ce double but.

» Je trouve aussi, à un autre point de vue, un grand intérêt et un grand avantage à voir publier, chaque semaine, le détail des découvertes archéologiques qui pourraient se faire, dans chacune de vos paroisses, sur l'histoire sacrée et même sur l'histoire profane. Et comme notre honneur est intéressé à ces recherches savantes, j'ose vous demander, Messieurs et chers coopérateurs, de vouloir bien m'avertir directement, toutes les fois qu'un monument quelconque de l'antiquité, une inscription, une tombe, un temple, une église ancienne, auront été découverts sur votre paroisse. Je vous donnerai immédiatement les indications et les secours nécessaires pour sauver de l'oubli ces précieux débris du passé.

» Enfin je vois avec plaisir un journal religieux s'occuper, parmi nous, des publications ou des écrits qui attaquent la foi de l'Église. Cette appréciation critique, cette polémique sont délicates, à la vérité ; mais *l'Écho de Notre-Dame d'Afrique* observera, j'en ai la confiance, les vraies règles qui doivent présider à la défense d'une religion de paix. Il se souviendra que la force d'une cause se fait surtout sentir dans la modération de ceux qui la défendent, sans rien céder de ce qui lui appartient, sans jamais aller au-delà de ses droits et de ses limites. Il se souviendra que la charité est la compagne inséparable de la vérité.

» Confiant que la *Revue* nouvelle dont je parle observera ces règles, certain d'ailleurs du bon esprit, du dévouement à l'Église et au Saint-Siège, qui anime les ecclésiastiques et les laïques chargés de sa rédaction, je lui communiquerai volontiers tous les actes officiels de mon administration, et je ne puis que la recommander vivement, comme je le fais, ici, à MM. les Curés et à leurs Collaborateurs.

» Je les verrais volontiers y prendre tous un abonnement.

» Je verrais aussi avec plaisir toutes nos maisons de Sœurs recevoir cette publication.

» Enfin, je désirerais que les personnes les plus pieuses de chaque paroisse se fissent un honneur de la soutenir.

» Je crois ce triple résultat très-facile, et le prix si modique de la *Revue*, ses conditions spéciales de publicité, lui permettront, sans doute, de faire un bien que les journaux déjà existant en Algérie ne peuvent réaliser.

» Je serai, dans tous les cas, reconnaissant à MM. les Curés de tout ce qu'ils feront pour soutenir et propager une œuvre dont j'ai été le promoteur, dans l'intérêt de notre commun apostolat (1). »

Avant les œuvres destinées aux fidèles, Mgr Lavigerie plaçait encore celles qui sont plus particulièrement destinées au clergé, et, parmi elles, les institutions qui tiennent aux études et à la discipline ecclésiastiques.

Pour les études, il insista surtout sur les examens des jeunes prêtres, dont il développa les programmes et renouvela l'obligation. Il ne tint pas à lui de doter le diocèse d'Alger d'un clergé doctoral destiné à l'enseignement dans les différents Établissements ecclésiastiques. Il commença même cette œuvre. Mais les événements qui devaient bientôt bouleverser la France, détournèrent de leur but ceux qui avaient été choisis, les premiers, pour la réaliser, et cette circonstance découragea tout le monde.

Voici, cependant, ce qu'il avait dit, dans une Circulaire du

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse pour lui recommander une* Revue Religieuse *qui se fonde à Alger*. (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 4 pages.)

mois d'octobre 1867, suivant, en cela, les pensées qui l'avaient déjà dirigé à Nancy :

« La première condition pour former des disciples, c'est d'avoir des maîtres ; et les disciples seront d'autant mieux formés, ils iront d'autant plus loin et d'autant plus haut que leurs maîtres seront, eux-mêmes, mieux préparés à leurs délicates et importantes fonctions, et plus capables de les remplir....

» C'est pour ces Établissements (le Petit-Séminaire, les Maîtrises, les Collèges libres en fondation), dont la haute direction m'appartient, que je me préoccupe, Messieurs et chers coopérateurs, de la formation d'un corps professoral qui offre non seulement les plus hautes garanties pour la direction morale et disciplinaire de la jeunesse (ce qu'il fera toujours), mais encore des titres littéraires et scientifiques égaux à ceux des établissements les plus renommés de la mère patrie.

» Il faut, en effet, Messieurs et chers coopérateurs, entrer, à cet égard, dans les préoccupations des familles et leur offrir, si nous voulons attirer leur confiance, avec les avantages inappréciables de la direction religieuse et morale de nos maisons ecclésiastiques, les garanties extérieures de science, que leur présentent, ailleurs, les professeurs de leurs enfants.

» C'est vous dire, Messieurs, que je me suis préoccupé immédiatement des moyens que je pourrais avoir de former nos professeurs futurs de Lettres ou de Sciences, en les préparant aux grades les plus élevés de nos Facultés. L'Algérie offre encore, à la vérité, pour ce résultat, bien peu de ressources. Elle n'a point de Facultés, elle ne possède non plus, en dehors du Grand-Séminaire, aucun établissement d'instruction supérieure.

» J'ai donc dû tourner mes regards vers la France, et je suis heureux de vous annoncer que S. G. Mgr l'Archevêque de Paris a bien voulu mettre généreusement à ma disposition deux places à la Maison des Hautes Études des Carmes, pour deux ecclésiastiques du Diocèse, qui voudraient aller s'y former au Professorat.

» Vous connaissez tous, Messieurs, l'école ecclésiastique des

Carmes. Fondée, en 1845, par Mgr Affre, de glorieuse et sainte mémoire, elle a eu pour but, dès son origine, de donner aux Petits-Séminaires et aux Établissements libres d'instruction secondaire, dirigés par le clergé, des professeurs habiles, capables de lutter avantageusement avec ceux de l'Université. Vous savez aussi comment cette École normale ecclésiastique a répondu à l'attente de son éminent fondateur et à celle des évêques qui lui ont confié leurs sujets. Un grand nombre de docteurs et de licenciés, dans les lettres et dans les sciences, en sont sortis pour occuper, dans l'enseignement catholique, les fonctions les plus élevées. Plusieurs ont déjà pris la direction d'établissements considérables, et quelques-uns même sont placés, comme évêques, à la tête de nos plus grands diocèses.

» C'est donc, pour le diocèse d'Alger, un bienfait et un honneur que d'entrer, par quelques-uns de ses membres les plus distingués, dans la même voie que les autres Églises de France, et je me plais à en exprimer toute ma reconnaissance au Prélat illustre qui gouverne la grande Église de Paris et dont la généreuse bonté nous a ouvert, dès cette année, pour deux de nos futurs professeurs, les portes de cette forte École.

» Nos jeunes ecclésiastiques resteront, en moyenne, deux ou tout au plus trois années à la Maison des Carmes; ils reviendront avec les titres de licenciés, pour prendre la direction des classes de notre Petit-Séminaire.

» Mais, malgré tout mon désir de multiplier les envois, en France, de candidats aux grades littéraires et scientifiques, la modicité de mes ressources, d'une part, le petit nombre de prêtres du Diocèse, de l'autre, ne me permettront pas de le faire, dès le principe, dans la proportion que j'aurais voulue, et nous serons contraints d'y suppléer ici même.

» C'est donc un vœu que j'exprime très formellement, que de voir Messieurs les Professeurs actuels ou les autres ecclésiastiques du diocèse, qui se sentiraient la vocation du Professorat, se préparer, dès maintenant, selon leur spécialité, aux grades académiques dans les Lettres ou dans les Sciences. Je sais qu'il faut une vraie force de volonté pour se remettre, lorsqu'on a déjà un certain âge, à étudier les matières d'examens plus ou moins compliqués; mais je sais aussi que, d'une

part, c'est, pour l'emploi du temps, un excellent moyen de se fixer, pour l'esprit, une gymnastique très profitable, pour l'enseignement futur, une recommandation très utile, que de préparer et de passer ces examens.

» Aussi suis-je décidé à favoriser de tout mon pouvoir ceux d'entre Messieurs les professeurs actuels ou futurs qui auraient la noble ambition de suivre la voie que je leur indique (1). »

Pour la discipline, elle a constamment été l'objet de la vigilance de l'Archevêque d'Alger. Il a même passé pour trop sévère, auprès de ceux qui confondent les préoccupations de l'honneur de l'Église et de la sauvegarde des âmes contre le scandale, avec la dureté ou la rigueur. Ces deux dernières dispositions n'ont jamais été dans le cœur de Mgr Lavigerie, et la preuve la meilleure que nous en ayons, c'est qu'à Alger, comme à Nancy, il a voulu se décharger absolument, sur un Tribunal ecclésiastique, du soin de rechercher et de punir toutes les fautes. S'il les a jugées lui-même, c'est que ses prêtres l'y ont obligé, puisqu'ils ont le droit de recourir à l'Officialité diocésaine, lorsqu'ils sont accusés.

C'est moins d'un an après son arrivée dans son nouveau diocèse qu'il y institua ce Tribunal.

« Je vous ai déjà annoncé en plusieurs circonstances, écrivait-il, le 2 février 1868, à son clergé, mon intention d'établir, conformément à l'esprit de l'Église et au désir du Saint-Siège, dans le diocèse d'Alger, une Officialité diocésaine.

» Vous avez même pu voir déjà, dans l'*Ordo* de cette année, la composition du Tribunal de l'Officialité.

» Je viens maintenant vous faire connaître le règlement détaillé qui préside aux jugements de ce tribunal.

» Ce règlement a, du reste, pour lui, l'épreuve d'une longue expérience, car il est extrait de plusieurs autres règlements déjà appliqués en France, et en particulier de celui de l'Officialité de Digne, et de plus il a été appliqué, sous mes yeux, dans

---

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, et Ordonnance portant organisation de l'Enseignement diocésain.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 36 p.)

toute sa forme et teneur, pendant les années que j'ai passées à la tête du diocèse de Nancy.

» Recevez donc avec respect, Messieurs et chers coopérateurs, un Règlement revêtu de conditions aussi exceptionnelles. Recevez-le comme une preuve de mon désir de donner à tous ceux d'entre vous qui seraient injustement accusés un moyen de se défendre librement et complètement, comme aussi de préserver le peuple chrétien de scandales qui ne sont jamais plus déplorables que lorsqu'ils se produisent dans nos rangs.

» Il ne me reste, Messieurs et chers coopérateurs, qu'à formuler un seul vœu, en terminant la lettre que je vous adresse, c'est que le Règlement de notre Officialité se trouve toujours inutile, parce qu'il ne se trouvera jamais parmi vous de prêtre auquel il doive être appliqué (1). »

Mais, pour avoir un clergé à la hauteur de sa mission, Mgr Lavigerie savait qu'il devait, à Alger comme à Nancy, donner surtout ses soins aux maisons d'éducation de son diocèse. Nous ne pouvons entrer, ici, dans des détails aussi étendus qu'il serait nécessaire pour expliquer, d'une part, les motifs qui rendirent sa tâche plus difficile dans un diocèse qui devait alors fractionner ses Établissements pour en constituer ceux de trois diocèses distincts et, d'autre part, les difficultés locales et politiques qui allaient bientôt tarir toutes les ressources. Nous nous contenterons donc de rapporter ce qu'en a écrit le vénérable Prélat lui-même, lorsqu'il rendit compte, un peu plus tard, de son administration diocésaine à N. S.-P. le Pape Léon XIII.

« J'ai trouvé à Alger, écrivait-il à Sa Sainteté, un Grand-Séminaire situé à Kouba, pour les élèves de théologie, un Petit-Séminaire situé à Saint-Eugène, pour les élèves qui faisaient leurs études classiques.

» Le Grand-Séminaire de Kouba, construit sur l'emplace-

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger portant communication au clergé de son diocèse du Règlement épiscopal de l'Officialité diocésaine.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 28 p.)

ment d'un ancien camp retranché, donné au diocèse, en 1848, par le général Cavaignac, a été fait aux frais du Gouvernement français. Commencé par les soins de Mgr Pavy, mais resté encore inachevé après sa mort, il a été terminé sous mon administration. C'est certainement l'un des plus beaux Séminaires qu'il y ait au monde. La direction en est confiée aux prêtres de la congrégation de la Mission.

» Au moment de la séparation du diocèse d'Alger en trois diocèses distincts, le Grand-Séminaire devait recevoir les clercs des trois diocèses, et il les reçut, en effet, pendant une année. Mais je pensai qu'il serait difficile de maintenir une parfaite union entre des jeunes gens dépendant de trois évêques différents, dont les vues pourraient ne pas concorder en toutes choses. J'estimais d'ailleurs plus utile, pour les séminaristes d'Oran et de Constantine, d'être élevés sous les yeux de leurs propres évêques et dans le milieu où ils devraient plus tard exercer leur ministère. Je commençai donc, auprès du Gouvernement français, les démarches nécessaires pour la création et la dotation de trois Séminaires distincts, et, de concert avec mes deux suffragants, j'obtins cette séparation. Depuis ce temps, le Grand-Séminaire d'Alger ne reçoit plus que les jeunes gens destinés au clergé séculier de ce diocèse.

» Les études faites dans ce Grand-Séminaire sont celles qui se font dans les autres Grands-Séminaires de France, et les auteurs sont choisis parmi ceux qui enseignent le plus purement les doctrines romaines. J'ai, du reste, donné pour règle absolue aux directeurs de ne jamais s'éloigner en rien de l'enseignement et de la direction du Saint-Siège.

» Quant au recrutement des jeunes ecclésiastiques reçus au Grand-Séminaire, il a lieu presque entièrement en France et dans les autres pays catholiques. Le nombre des familles vraiment chrétiennes n'est pas encore assez grand en Algérie pour le fournir. De là résultait parfois un très réel inconvénient, car des jeunes gens de France ou d'Espagne venaient solliciter du diocèse d'Alger leur éducation gratuite dans le Grand-Séminaire, et, une fois ordonnés prêtres, retournaient dans leur pays d'origine, sans tenir aucun compte de leurs engagements canoniques et de leurs obligations de justice.

Pour obvier à ce mal qui prenait, chaque jour, des proportions plus alarmantes, j'ai dû, à l'exemple de ce qui a été fait à Rome et ailleurs, dans plusieurs Séminaires, régler que quiconque voudrait être élevé gratuitement au Séminaire d'Alger, devrait, avant d'être définitivement reçu dans cet établissement, prêter sur les Saints-Évangiles le serment de servir désormais le diocèse jusqu'à la mort. C'est ce qui se pratique aujourd'hui sans difficultés.

» Le Petit-Séminaire de Saint-Eugène est, comme le Séminaire de Kouba, placé dans la banlieue d'Alger, et il a été installé par Mgr Pavy dans la propriété qui servait à l'ancien consulat de France, aux temps de la domination turque. Les constructions nouvelles, qui sont considérables, ont été également commencées par les soins de ce Prélat; elles ont été continuées sous mon administration et ne sont pas encore terminées.

» La direction de cet établissement était, en 1867, confiée aux prêtres du diocèse. C'était plutôt un collège mixte qu'un Séminaire. Il recevait, en effet, indistinctement les enfants qui se destinaient à l'état ecclésiastique et ceux qui ne s'y destinaient point. J'ai trouvé à cet état de choses des inconvénients graves. Partout, en effet, il est préférable d'élever à part les jeunes clercs, afin de les soustraire au relâchement qui règne plus ou moins dans les collèges laïques; mais cela est particulièrement nécessaire dans un pays où, comme en Algérie, le relâchement des mœurs est plus grand.

» J'ai donc décidé que désormais le Petit-Séminaire serait exclusivement réservé aux enfants qui se destinent à l'état ecclésiastique, et j'en ai confié la direction aux prêtres de la Mission, qui dirigent déjà le Grand-Séminaire, afin qu'il y eût plus d'unité dans l'esprit de ces deux établissements.

» Jusqu'en 1868, l'État avait subvenu aux frais d'éducation des élèves du Petit-Séminaire diocésain, par une subvention annuelle de 25,000 fr. A l'époque de la division des Séminaires, cette subvention fut supprimée, et il ne resta plus qu'une faible somme destinée aux frais généraux du Grand-Séminaire. Cette somme elle-même disparut, en 1876, par suite d'un vote hostile des Chambres françaises. Je me serais trouvé alors dans la dure nécessité de supprimer le Petit-Séminaire, sans le con-

cours du clergé diocésain. Avec une générosité rare, tous les prêtres du diocèse se sont imposé des sacrifices pour maintenir cet établissement.

» Mais en pourvoyant ainsi à la formation plus sérieuse de nos jeunes séminaristes, je n'ai pas voulu priver les familles du secours qu'elles y trouvaient pour l'éducation chrétienne de leurs enfants. En même temps que je donnais au Petit-Séminaire un caractère strictement ecclésiastique, je procurais la création de deux collèges catholiques, l'un à Alger et l'autre à Blidah.

» Le Collège d'Alger fut d'abord confié à des prêtres séculiers, comme l'était précédemment le Petit-Séminaire. Mais bientôt les besoins du service diocésain et l'insuffisance numérique du Clergé m'ont porté à prier les membres de la Compagnie de Jésus de se charger de la direction de ce Collège. C'est ce qui existe depuis cinq ans. Malheureusement les circonstances n'ont pas permis à cet établissement de prendre, jusqu'ici, un très grand développement.

» A Blidah, j'ai appelé, pour la direction du Collège catholique, la Congrégation des excellents prêtres de Saint-Basile, dont la maison-mère est à Annonay, dans le diocèse de Viviers. Le succès de ces pieux et modestes Religieux augmente, chaque jour, et ils sont entourés de la confiance des colons algériens dans les familles desquels ils recrutent principalement leurs élèves.

» Puisque je parle de l'enseignement chrétien, c'est aussi le lieu de dire, ici, que tous les efforts possibles ont été faits, par mon clergé, pour maintenir, pour développer, pour augmenter les écoles primaires fondées, dans les paroisses, par les Frères et par les Sœurs. Un grand nombre d'écoles ont été fondées depuis dix ans, et notre plus vif regret est de voir que les Congrégations elles-mêmes, surtout celles des Sœurs, n'ont pas suffi, par manque de sujets, à répondre aux demandes qui leur étaient, chaque jour, adressées.

» Dans les villes néanmoins, et particulièrement à Alger, l'esprit révolutionnaire qui s'est donné libre carrière, durant ces dernières années, n'a pas épargné les institutions des Frères et des Sœurs. En 1870 et 1871, pendant les tristes événements qui ont désolé la France, la municipalité d'Alger

est même allée jusqu'à faire violemment fermer, contrairement aux lois, toutes les écoles des Sœurs et des Frères. Ces écoles auraient été perdues, si le clergé paroissial et un certain nombre de pieux laïques n'avaient fait les plus héroïques efforts pour les maintenir. Nous avons vu nos Curés aller jusqu'à abandonner leur propre logement pour y installer les Sœurs. Moi-même, je n'ai pas cru trop faire en cédant aux Frères mon palais épiscopal, et nous avons tous pris sur nos ressources personnelles pour conserver à notre jeunesse ses maîtres chrétiens. Cela a duré plusieurs années, après lesquelles, grâces à Dieu, justice leur a été rendue (1). »

Il nous faudrait parler maintenant, peut-être, des cérémonies extraordinaires, accomplies, durant cette période, dans le diocèse, des visites de paroisses, des consécrations d'églises, des processions jubilaires, des fêtes de canonisations ou béatifications, des prédications nombreuses de l'Archevêque, en français, en italien, en espagnol même. Mais nous craindrions de tomber dans des lieux communs ou dans des redites.

Il est, cependant, deux de ces solennités qui présentent un intérêt spécial, au point de vue de l'histoire religieuse de l'Algérie, et dont il nous faut, du moins, dire quelques mots.

La première est la consécration de l'église de Notre-Dame d'Afrique, qui eut lieu en même temps que la translation, dans cette église, des restes mortels de Mgr Pavy; la seconde, le transfert, dans ce même sanctuaire, de la procession solennelle du Très-Saint Sacrement, qui avait été, jusque-là, célébrée à Alger, mais qu'une municipalité radicale venait d'interdire. Nous avons, sur toutes deux, des documents officiels émanés de Mgr Lavigerie lui-même.

La première de ces solennités fut annoncée par une Lettre Circulaire, adressée au clergé du diocèse, et datée du 22 juin 1872. Monseigneur y disait :

« L'église de Notre-Dame d'Afrique, œuvre du zèle et de la

(1) *Compte-rendu de l'administration diocésaine d'Alger, présenté à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, par l'archevêque d'Alger.* (Paris, Belin, 1878.)

foi de Notre éminent Prédécesseur, Mgr Pavy, est depuis longtemps terminée. L'office divin s'y célèbre déjà, et vous savez de quelles pieuses manifestations elle a été le témoin et le centre......

» Tout est préparé pour la consécration de cette église. Les croix qui doivent recevoir l'onction sainte, sont tracées, et je ne crois pas pouvoir retarder davantage cette cérémonie.

» J'ai donc décidé qu'elle aurait lieu mardi prochain, 2 juillet, jour de la Visitation de la T.-S. Vierge, à neuf heures du matin.

» J'y convoque tout le clergé du diocèse, et spécialement celui de la ville d'Alger, avec les membres des congrégations d'hommes et de femmes.

» Mais cette cérémonie en appelle une autre qui ne sera pas moins chère à votre cœur.

» Vous savez, Messieurs, que Mgr Pavy a désigné, dans son testament, Notre-Dame d'Afrique comme lieu de sa sépulture.

» Il a voulu être enterré dans le sanctuaire et aux pieds de l'image de celle que sa piété a honorée sous le nom de Reine de l'Afrique, et dans le temple magnifique que sa courageuse persévérance lui a élevé.

» Ce vœu est sacré pour nous, pour moi en particulier, et je tiens à ce qu'il ne s'écoule pas un seul jour, après la consécration de l'église, avant qu'il ne soit rempli.

» En conséquence, mardi prochain, après la cérémonie de la consécration, aura lieu l'inhumation de votre ancien Évêque.

» A cet effet, la veille au soir, à cinq heures et demie, se fera, à la cathédrale où sont provisoirement déposés ses restes, la levée du corps, à laquelle je présiderai moi-même, assisté de Mgr l'évêque de Sébaste, de mes autres Vicaires-généraux, du Chapitre métropolitain et de tout le clergé de la ville, que je convoque, à cet effet, par la présente Lettre.

» Après l'absoute, le cercueil, placé sur un catafalque, sera conduit solennellement à la porte de Bab-el-Oued, d'où je l'accompagnerai en voiture, avec les membres du Chapitre,

jusqu'au petit sanctuaire de N.-D. d'Afrique, transformé en chapelle ardente. Il y passera la nuit, dans ces lieux mêmes où mon regretté Prédécesseur a tant de fois prié, et où il a voulu que son bâton pastoral, sa croix, son bréviaire fussent déposés, après sa mort, comme un dernier témoignage de sa piété filiale.

» Le lendemain, mardi, après la consécration de la grande église et la célébration du Saint-Sacrifice, le Clergé ira prendre processionnellement le cercueil qui sera, après les absoutes solennelles, descendu dans le tombeau qui lui est préparé.

» Vous vous réunirez à moi, Messieurs et chers coopérateurs, pour donner par vos prières un dernier témoignage de reconnaissance à celui qui fut le pasteur et le père de vos âmes. Il a fécondé, par les travaux, par les œuvres de sa haute intelligence, le champ du père de famille, que vous arrosez de vos sueurs. Il a connu les peines, les contradictions, les amertunes qui, sur cette terre nouvelle, attendent les ouvriers de l'Évangile. Il a eu la gloire et la joie de voir ses efforts couronnés de succès, et son seul héritage former le patrimoine de trois diocèses.

» Ce sont des souvenirs que vous ne devez point oublier et que vous serez heureux de ressusciter, en accompagnant à leur dernière demeure les restes de l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu, MONSEIGNEUR LOUIS-ANTOINE-AUGUSTIN PAVY, SECOND ÉVÊQUE D'ALGER.

» J'espère que les fidèles qui l'ont connu et aimé, joindront leurs prières aux nôtres et seront également heureux de donner à leur ancien Pasteur une dernière preuve de leur reconnaissance et de leur respect (1). »

Une inscription gravée sur le marbre, dans l'intérieur de l'église, rappelle cette cérémonie. C'est la première grande inscription placée à droite. Elle est ainsi conçue :

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au Clergé de son diocèse, relativement à la consécration de l'église de Notre-Dame d'Afrique et à la translation, dans cette église, des restes mortels de Mgr L.-A.-A. Pavy, évêque d'Alger.* (Alger, Jourdan, 1872.)

Cette église
Élevée en l'honneur
De la Bienheureuse Marie Vierge Immaculée
Reine de l'Afrique
A été commencée
Et presque conduite au terme
Au moyen des aumônes des fidèles
Et des siennes propres
Par Mgr Louis-Antoine-Augustin Pavy
Évêque d'Alger
Terminée ensuite et ornée
Par le soin et le zèle
De Mgr Charles-Martial Allemand-Lavigerie
Premier Archevêque d'Alger et de Julia-Cæsarea.
Elle a été solennellement consacrée
Par le même
Mgr Charles-Martial Allemand-Lavigerie
Le 2 juillet
De l'année 1872 (1)

Cette cérémonie, l'une des plus belles de la liturgie catholique, eut lieu avec le plus grand éclat. Mgr l'Archevèque officia, assisté de Mgr l'Évèque de Sébaste.

---

(1) D. O. M.
In honorem Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ
Africanæ
A R. P. D. Ludovico-Antonio-Augustino Pavy
Algeriensi episcopo
A fundamentis inchoatam
Et conlata fidelium stipe et sua
Ad finem prope perductam
Deinde cura ac studio
R. P. D. Karoli-Martialis Allemand-Lavigerie
Primi Algeriensium
Ac Juliacæsariensium archiepiscopi
Absolutam et omni cultu ornatam
Solemni ritu consecravit
Idem R. P. D. Karolus-Martialis Allemand-Lavigerie
Die II Julii
An. R. S. MDCCCLXXII

Immédiatement après la cérémonie funèbre, le corps de Mgr Pavy fut déposé dans le caveau creusé, selon le désir qu'il en avait manifesté, dans le sanctuaire, au pied de l'autel et de la statue de Notre-Dame d'Afrique.

Sur le marbre qui le recouvre est gravée cette inscription qu'il avait dictée, lui-même, avant sa mort :

Ici repose
L'Ill^me et R^me Père en Dieu
Louis-Antoine-Augustin Pavy
Second Évêque de l'Église d'Alger
Qui a promu et procuré la construction de ce temple
Et qui né, à Roanne, le 18 mars 1805
Est mort, à Alger, le 16 novembre 1866.
Qu'il repose en paix ! (1)

Disons maintenant comment cette église de Notre-Dame d'Afrique est devenue, dans des circonstances douloureuses et difficiles, un lieu de refuge pour le culte catholique à Alger.

« Autrefois, lisons-nous dans la *Notice sur le Pèlerinage* (2), et dès l'époque de l'établissement de l'Évèché, les manifestations extérieures de la religion étaient absolument libres à Alger, et elles y avaient un éclat extraordinaire. C'était, de la part du clergé, un acte de foi et comme une manifestation d'espérance du retour au christianisme des populations indigènes ; de la part des autorités qui honoraient ces cérémonies de leur présence, un acte de sage politique ; car, ainsi que nous l'avons dit, au chapitre précédent, rien n'est plus odieux

---

(1) Hic jacet
Ill. ac R. R. in Christo Pater
DD. Ludovicus-Antonius-Augustinus Pavy
Secundus Algeriensis Ecclesiæ episcopus
Hujus templi ædificandi promotor et procurator
Qui
Rodumnæ XVIII Martii MDCCCV natus
Obiit Icosii die XVI Novembris anni MDCCCLXVI
Requiescat in pace !

(2) *Notice sur le Pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique à Alger.* (Alger, Jourdan, 1885.)

aux yeux des musulmans, qu'un peuple sans foi, èt, au contraire, rien ne lui inspire plus de confiance que le respect pour ce qu'ils regardent, avec raison, comme pouvant seul former et maintenir l'homme vraiment digne de ce nom. »

Malheureusement, ces pensées et l'intérêt même de la France durent céder à l'explosion de fanatisme anti-religieux qui eut lieu, en Algérie, après les tristes événements de 1870. On s'attacha à rendre impossible tout acte du culte chrétien dans les villes de la colonie, et particulièrement à Alger où, en 1872, la municipalité se refusa à autoriser les processions de la Fête-Dieu.

La surprise et la tristesse de tous les vrais catholiques furent extrêmes. Depuis de longues années, ils étaient accoutumés à prendre part à cette procession, l'une des plus belles, à coup sûr, du monde entier.

Ce fut alors que Mgr l'Archevêque d'Alger eut la pensée de transporter à Notre-Dame d'Afrique, à cause de sa situation splendide au-dessus d'Alger, la célébration solennelle de la fête du Saint-Sacrement. Mgr Pavy avait acheté le terrain sur lequel est construite la Basilique, et celui qui l'entoure immédiatement. Mgr Lavigerie, trouvant que le culte extérieur et les Missionnaires qui desservent le sanctuaire y seraient trop à l'étroit, avait successivement acquis, de plus, deux terrains assez vastes, de plusieurs hectares, qui forment un enclos considérable. C'est là qu'il résolut de transférer la procession du *Corpus Domini,* aux pieds, pour ainsi dire, de Notre-Dame Consolatrice.

Le vénérable Prélat s'en explique dans la ferme et courageuse Lettre qu'il adressa au Clergé et aux fidèles, pour protester contre l'interdiction de la procession à Alger :

« Conformément à un usage qui date de la conquête, dit-il, la procession du Très-Saint Sacrement se faisait, chaque année, à Alger.

» Une raison de haute politique nationale et chrétienne avait fait établir officiellement cette cérémonie, alors même que le nombre des catholiques était encore minime et que les musulmans, au contraire, composaient la presque universalité de la population.

» Rien n'était plus solennel, vous le savez, que la bénédiction donnée, sur la place du Gouvernement, en présence de toutes les autorités du pays, à cette foule immense qui couvrait les rues, les boulevards, les terrasses des maisons mauresques. Rien n'était plus touchant que la seconde bénédiction, donnée, au milieu des salves de l'artillerie, aux navires qui remplissaient le port, et, au delà même des flots de la Méditerranée, à ceux que nous avons laissés dans la mère patrie.

» En France, tous ceux qui avaient contemplé cette scène la citaient comme un spectacle unique au monde, et je me rappelle avoir quelquefois, moi-même, alors que j'étais évêque de Nancy, entendu d'anciens Algériens m'en parler avec admiration.

» Ils avaient raison. C'était là une noble manifestation du culte national de la France, également faite pour impressionner un peuple religieux comme le peuple arabe, et rapprocher, dans la communauté des mêmes sentiments, les chrétiens de tant de nationalités diverses, qui sont venus se fixer en Algérie.

» Aussi avons-nous vu, jusqu'à l'année dernière où M. l'amiral de Gueydon présidait cette solennité, tous les gouverneurs généraux, même ceux qui n'appartenaient pas à la religion catholique, comme l'honorable et illustre maréchal Randon, tenir à lui donner, par leur présence avec toutes les autorités de la colonie, un éclat nouveau.

» Pour la première fois, cette année 1872 verra interrompre une tradition aussi religieuse et aussi française.

» Je vous dois compte, Monsieur le Curé, des motifs de ce changement, car il faut que la population d'Alger sache à qui revient la suppression d'une fête qui lui était chère, et que la France catholique apprenne à quelles aventures les destinées religieuses de l'Algérie sont désormais livrées.

» C'est par une lettre de M. le Préfet d'Alger, répondant à celle par laquelle je lui annonçais, selon l'usage, la procession de la Fête-Dieu, que j'ai appris que « le Maire d'Alger, se
» fondant sur la loi du 18 germinal an X, interdisant les céré-
» monies hors des édifices consacrés au culte catholique,
» dans les villes où il y a des temples destinés à différents

» cultes, se refusait de s'associer à la cérémonie du 2 juin » et, par conséquent, de prendre l'arrêté nécessaire pour que la procession fût possible dans une ville populeuse comme Alger.

» C'est devant cette manifestation que j'ai écrit à M. le Préfet la lettre suivante :

« Saint-Eugène, le 28 mai 1872.

» Monsieur le Préfet,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre de ce jour.

» Le refus de M. G...., adjoint au Maire d'Alger, de prendre les mesures d'ordre que vous lui avez demandées pour la cérémonie de la Fête-Dieu, rend impossible l'organisation et la marche d'une procession dans les rues de la ville.

» En me transmettant ce refus sans y ajouter de réflexions, vous avez dû, comme je le fais moi-même, le considérer comme équivalant à une interdiction absolue.

» Au fond, et personne ne s'y trompe, cette opposition s'inspire de passions d'hommes qui ont renié toute croyance et qui, ne visant qu'à renverser les plus solides bases de l'ordre social, se font une joie brutale de venir ici, en face du mahométisme encore mal soumis, insulter au culte national de la France.

» Pour moi, en ordonnant, en présence des passions que je connais, la procession de la Fête-Dieu, selon un usage constamment suivi depuis la conquête, j'ai voulu remplir un devoir que je crois celui de toute conscience virile, dans ce pays et dans ce temps, celui de ne pas déserter devant l'ennemi.

» Mon devoir est rempli. Il ne me reste que de céder à la force.

» Mais la population vraiment catholique d'Alger, déjà si profondément blessée dans ses sentiments les plus intimes par les abominables outrages impunément déversés chaque jour sur ses croyances, par les mesures illégales et persécutrices dirigées contre l'enseignement religieux de ses écoles, contre l'exercice de son culte, saura, une fois de plus, à quelles

passions et à quelles faiblesses elle doit, depuis près de deux années, la suppression des coutumes et la violation des droits qui lui sont les plus chers.

» Veuillez agréer, etc., etc.

» † CHARLES, *Archevêque d'Alger.* »

» Je n'ajouterai rien à cette lettre, Monsieur le Curé. Elle exprime tous mes sentiments.

» Mais afin de ne pas priver complètement les fidèles de vos paroisses des consolations dues à leur piété, j'ai décidé que la procession qui ne peut se faire à Alger, aura lieu au Pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique.

» Le terrain qui entoure l'église est notre propriété; aucune mauvaise volonté ne peut nous empêcher d'y honorer notre Dieu, et nous y serons sous la protection maternelle de celle que l'Église appelle la Consolatrice des affligés. Plus que jamais nous avons besoin de l'invoquer sous ce titre, puisqu'on s'attache ainsi à désoler notre foi.

» J'y convoque toutes vos paroisses, avec leurs congrégations, leurs confréries, leurs écoles, pour le jour et l'heure où devait avoir lieu la procession d'Alger.

» † CHARLES, *Archevêque d'Alger.* »

La manifestation de foi qui suivit cette convocation épiscopale fut vraiment belle et consolante. L'armée entière y prit part avec tous ses chefs. Une foule nombreuse, évaluée à au moins vingt mille personnes, y monta d'Alger. L'artillerie plaça ses canons sur la colline qui fait face à Notre-Dame d'Afrique, à l'extrémité de la Vallée des Consuls, et salua de ses détonations le Très-Saint Sacrement.

Depuis cette époque, les processions de la Fête-Dieu ont lieu à Notre-Dame d'Afrique, et la population chrétienne est toujours fidèle à s'y rendre (1).

Mais l'Archevêque d'Alger estimait que l'évêque d'une colonie ne doit pas borner ses soins aux intérêts spirituels de son

(1) *Notice sur le pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique à Alger.* (Alger, Jourdan, 1885.)

diocèse. Il pensait qu'il devait encore ses encouragements et ses exemples même à la vie coloniale, et principalement à l'agriculture qui en est l'âme. Déjà, comme on le sait, l'Algérie recevait, sous ce rapport, d'inappréciables services du grand monastère de Staouëli. Les colons pouvaient y voir comment le travail, l'ordre, l'économie, l'intelligence sans cesse appliquée aux progrès agricoles, donnaient rapidement l'aisance et même la richesse, comment la charité la plus généreuse pouvait sortir de la pauvreté même ; car les Trappistes de Staouëli, en même temps qu'ils sont d'une économie rigoureuse pour eux-mêmes, font des miracles de générosité envers les passants, les pauvres, les voyageurs, à qui jamais ils ne refusent leur hospitalité. Ils font plus : leurs secours vont bien au delà de leur abbaye. Il n'est pas, en Algérie, de grandes misères qu'ils ne secourent, de souscriptions charitables ou de fondations utiles auxquelles ils ne se fassent un devoir de concourir, de paroisses, d'églises et d'écoles, dans les alentours de leur demeure, qu'ils ne soutiennent. Conformément à l'esprit de l'Église et aux règles tracées, à cet égard, par le Saint Concile de Trente, ils viennent aussi en aide au diocèse, principalement pour ses Séminaires. Ils franchissent même les mers, et on les a vus récemment, pour sauver un monastère de leur Ordre, celui d'Aiguebelle dont les premiers Religieux de Staouëli étaient sortis, donner, à la fois, UN MILLION DE FRANCS à des créanciers impitoyables, s'endettant eux-mêmes, par une sorte d'imprudence héroïque que quelques-uns ont trouvée excessive, s'il est vrai que la charité puisse jamais excéder. Et tout cela qui, réuni, est, pour tous, Européens, indigènes, chrétiens, musulmans, une prédication éloquente de ces moines voués au silence, ils le doivent à l'agriculture et aux succès qu'ils obtiennent dans leurs vignes, dans leurs jardins, dans leurs prairies, dans leurs productions industrielles.

Mgr Lavigerie n'a cessé d'admirer leur œuvre, de l'honorer, de la protéger, de la défendre énergiquement, lorsque cela est devenu nécessaire, comme nous le dirons, plus tard, à l'occasion de la persécution dirigée contre les communautés religieuses.

Une telle œuvre, du reste, rentrait dans ses propres idées.

Lorqu'il était Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient, il n'avait cessé de représenter aux communautés religieuses établies en Égypte et en Syrie quel avantage ce serait pour elles de tirer au moins une partie de leurs ressources des terres qui sont abondantes et fertiles dans ces régions où l'argent, au contraire, est rare. Quand il s'y rendit lui-même, à l'époque des massacres de Syrie, il voulut que les PP. Jésuites, auxquels il confia la direction des nombreux orphelins recueillis par lui, les élevassent dans un établissement agricole, et il leur fit donner, dans ce but, par le Gouvernement turc, un terrain de quatre kilomètres carrés, dans la plaine de la Bekaa, la plus fertile du pays.

Il donnait le conseil d'imiter cet exemple dans toutes les Missions, au moyen des Frères lais et des Sœurs converses, qui, selon la nature des communautés, devaient être appliqués au travail des champs, pendant que les Religieux et les Religieuses, appliqués à l'enseignement, s'occupaient plus particulièrement de l'apostolat. Voici ce que nous lisons, à cet égard, dans une Lettre adressée par lui, le 10 juin 1869, à MM. les Présidents et Membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi :

« L'une des plus grandes difficultés de l'apostolat dans le monde entier, à l'heure présente, disait Mgr Lavigerie, est le manque de ressources matérielles suffisantes. Les dévouements personnels se multiplient ; le nombre des Religieux, des Prêtres, des Frères, des Sœurs, qui aspirent à la gloire d'aller prêcher Jésus-Christ et mourir pour lui, s'il le faut, au milieu des infidèles, n'a jamais été si considérable. Mais, à chaque instant, la création des œuvres les plus nécessaires pour le développement des missions se trouve arrêtée par la raison que l'on ne peut les soutenir matériellement.....

» Mais si les pays des missions, ainsi que je l'ai déjà dit et qu'il est facile de s'en rendre compte, manquent absolument de ces ressources, en retour ils possèdent (je parle des missions hors d'Europe, les seules vraies missions étrangères) un trésor, le premier de tous, puisque c'est de lui que viennent tous les autres : *la terre*.

» Presque partout, en effet, dans les missions d'Afrique,

d'Amérique, d'Océanie, dans la Turquie d'Asie, on trouve d'immenses espaces sans culture, où l'on peut facilement créer des établissements agricoles. Pour y trouver les ressources nécessaires à la fondation des séminaires, des écoles, des asiles, il suffit d'avoir près de soi des hommes qui, par principe de foi et de dévouement chrétien, se consacrent à cette œuvre et fassent sortir du sol, par le travail, ce pain du corps qui doit aussi nourrir les âmes.

» Ce mélange des travaux manuels, des travaux des champs et des travaux apostoliques, est, du reste, Messieurs, la première forme qu'ait eue, dans l'Église, l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dont vous êtes les directeurs et les représentants ; et en paraissant exposer une pensée nouvelle, je ne fais que rappeler ce qui a existé durant des siècles et qui a fait le monde chrétien (1). »

Lorsqu'il dut créer ses propres œuvres en Algérie, Mgr Lavigerie s'appliqua à réaliser ces pensées. Tous ses Établissements furent fondés, matériellement, sur l'agriculture. Il acheta, dans le but d'assurer, autant que possible, leur avenir, des terres, la plupart encore en broussailles, à la Maison-Carrée, à Kouba, dans la plaine du Chéliff. Il y plaça ses orphelins et ses orphelines, sous la direction de ses Religieuses et de ses Religieux. Il créa des vignes, des jardins de primeurs, et transforma, en champs productifs, des espaces jusque-là stériles et sans valeur. Cela fait, il renonça à toute propriété personnelle, pour l'assurer légalement à ses Œuvres.

Il croyait, disait-il, remplir ainsi un double devoir : garantir, comme nous l'avons dit, l'avenir de ces Œuvres, et donner l'exemple aux colons.

Aussi lui rendait-on justice jusque dans les Conseils du Gouvernement algérien, souvent peu favorables, cependant, aux entreprises du clergé, et l'un des membres de cette assemblée lui donna publiquement, un jour, le titre de *premier colon de l'Algérie*. Ce titre, il en fut fier, et il le rappela, en maintes occasions où il eut à soutenir ou à favoriser la colonisation.

---

(1) *Écho de Notre-Dame d'Afrique*, 3me année, n° 27. — 2 juillet 1870.

Nous n'entrerons pas ici dans des détails qui nous entraîneraient trop loin. Mais il est deux circonstances que nous ne pouvons pas passer sous silence : l'une où, invité à bénir, à la Maison-Carrée, des charrues à vapeur, dont on allait faire les premières expériences, il prononça un discours dans lequel il se fit l'interprète et l'appui des réclamations des colons, l'autre où il prit l'initiative d'appeler en Algérie ses anciens diocésains de l'Alsace-Lorraine.

« C'est de grand cœur, disait-il aux colons, dès 1867, avant la bénédiction des charrues, que je me rends à votre appel, car rien de ce qui intéresse l'Algérie, l'adoucissement de ses épreuves actuelles, la préparation de sa fortune à venir, ne saurait m'être indifférent.

» Je viens donc, au nom de la religion, demander à Dieu de bénir cette première expérience et de la rendre féconde pour notre colonie.

» Placé, par mon ministère, au-dessus des divisions, des passions de partis, voulant leur rester toujours étranger et n'ayant d'autre préoccupation que celle de ma mission épiscopale, je garde tout mon dévouement à cette terre qui est devenue un prolongement de la patrie, à cette seconde France dont vous serez les artisans.

» Voilà pourquoi, Messieurs, je me réjouis aujourd'hui de lui voir préparer de nouveaux éléments de travail et de progrès.

» Ce sol dont la vapeur va ouvrir les sillons fermés depuis tant de siècles, verra germer bientôt, sans doute, des moissons qui feront votre richesse. Mais, quelque grand que soit ce bienfait, l'exemple qui vous est donné aujourd'hui est un bienfait plus grand encore.

» L'Algérie doit le comprendre, en effet, chaque jour, davantage. Elle ne doit demander son salut qu'à elle-même ; elle possède tous les éléments de vitalité, de prospérité, de richesse, et, s'il lui manque quelque chose, c'est seulement une confiance plus grande dans la libre expansion de sa force.

» *Possunt, quia posse videntur.*

» On peut, parce qu'on pense pouvoir, a dit un poète antique. Permettez à un évêque de dire mieux encore, parce

qu'il le dit avec l'Évangile : *Tout est possible à la foi.* Cela est vrai dans l'ordre surnaturel; cela est vrai dans celui de la nature. L'homme qui a une foi, est seul puissant pour l'action.

» Aussi, Messieurs, depuis que je vous vois, que j'étudie ce pays que vous avez fait ce qu'il est, les uns par leur épée, les autres par leurs bras, tous par leur cœur, je ne forme pour lui que trois vœux, car il ne lui faut plus désormais autre chose.

» Le premier de ces vœux, je l'adresse à la France;

» Le deuxième, à vous;

» Le troisième, à Dieu.

» A la France, je demande, pour l'Algérie, des libertés plus larges. Nulle part elles ne sont plus nécessaires que dans un pays nouveau et pour des populations entreprenantes et hardies. J'attends ces bienfaits, je veux dire ces libertés civiles, religieuses, agricoles, commerciales, qui nous manquent encore, de la raison et de la justice de la mère patrie.

» A vous, je demande de ne pas vous désintéresser de vos destinées, de sortir de cette routine qui attend tout de l'État et qui lui demande tout, de vous montrer ainsi dignes de la liberté que vous réclamez et qui seule, avec la sécurité, doit être la condition vitale d'une colonie. Je vous demande l'esprit d'initiative, de libre association, pour toutes les branches ouvertes à votre activité, pour tout ce qui est utile, fécond, chrétien.

» A Dieu, Messieurs, je demande, chaque jour, et je lui demande, surtout en ce moment, de vous bénir en proportion de vos efforts et de votre courage, et de vous préparer, parmi les nations, une place d'autant plus glorieuse que vous aurez mieux répondu vous-mêmes aux bénédictions d'En-Haut (1). »

On vient de voir que l'Archevêque d'Alger demandait, dès cette époque, pour la Colonie, des *libertés civiles, religieuses, agricoles, commerciales* plus larges. Il spécifiait à dessein, car il ne désirait pas voir l'Algérie se jeter dans les divisions et les discussions de la politique, pensant que rien n'était plus

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 133.

contraire aux intérêts d'une colonie qui, d'une part, vu le nombre de ses habitants, ne peut influencer en rien les résolutions et les destinées de la mère patrie, et, d'autre part, a tout intérêt à ne s'occuper que du développement de ses richesses propres, qui demandent le travail, l'ordre, l'union et la paix.

C'est dans le même sens qu'il disait, quelques mois après, dans une lettre à la *Gazette du Midi,* à l'occasion du conflit avec le Gouvernement général :

« En dehors de la question religieuse, on a mêlé mon nom à la discussion des questions administratives et politiques qui divisent la colonie.

» Je n'ai pas eu, comme évêque, à m'occuper de ces débats, ni à y intervenir par aucun acte de mon ministère.

» Mais, comme homme et comme Français, je crois pouvoir dire que je m'associe aux vœux unanimes des colons de mon diocèse, et que je désire avec eux la modification d'un système qui étouffe toute vie, en supprimant toute initiative et toute liberté (1). »

Après la guerre néfaste de 1870, lorsque l'Alsace et la Lorraine nous eurent été enlevées, un grand nombre de leurs habitants commencèrent à émigrer en France. L'ancien Évêque de Nancy se souvint de son diocèse d'autrefois, et il éleva la voix pour attirer les Alsaciens-Lorrains en Algérie. Il envoya un exemplaire de son *Appel* à tous les députés de la France, alors réunis à Bordeaux, et ce fut le point de départ de la loi qui fut votée, sans retard, pour l'immigration, dans notre colonie africaine, des habitants de l'Alsace-Lorraine.

Voici cet Appel :

« Depuis qu'une guerre impie menace de séparer de la France vos provinces si françaises, un grand nombre d'entre vous les ont quittées, ne pouvant se résigner à voir la terre qui a été leur berceau et qui garde les cendres de leurs pères, assujettie bientôt, peut-être, au joug de l'étranger.

» Vos angoisses ont trouvé un douloureux écho dans le cœur de tous les fils de la mère patrie. Elles l'ont trouvé sur-

(1) Lettre à la *Gazette du Midi* du 18 mai 1868.

tout dans le mien, qui avait battu plus près du vôtre, alors que, dans des temps plus heureux, j'étais l'Évêque et le Père d'un grand nombre d'entre vous.

» C'est cette affection paternelle qui me porte à vous adresser cet appel, et, au moment où vous perdez une patrie, à vous dire qu'une autre France est prête à vous accueillir et à vous aimer davantage, en proportion même de vos malheurs.

» Chrétiennes populations de l'Alsace et de la Lorraine, qui errez en ce moment sur les routes de la France, de la Suisse, de la Belgique, fuyant vos maisons incendiées, vos champs dévastés, l'Algérie, la France africaine, par ma voix d'évêque, vous ouvre ses portes et vous tend ses bras.

» Ici, vous trouverez pour vous, pour vos enfants, pour vos familles, des terres plus abondantes et plus fertiles que celles que vous avez laissées entre les mains de l'envahisseur.

» Sous un ciel encore plus doux que le vôtre, dans un climat qui passionne tous ceux qui l'ont connu, vous pourrez former des villages uniquement composés d'habitants de vos provinces, et où vous conserverez la langue, les traditions, la foi du sol natal. Vous y retrouverez, pour vous parler et pour vous instruire, des prêtres de votre pays, que nous vous donnerons pour pasteurs ; vous pourrez, comme l'ont fait des colonies sorties des provinces voisines de la vôtre, donner aux centres créés par vous les noms des villes, des bourgs, des villages qui vous sont chers, parce qu'ils sont ceux de la patrie.

» Rien n'est plus facile, en Algérie. L'État y possède ou peut s'y procurer aisément des millions d'hectares de terre, dans les plaines, au haut des collines, sur les montagnes, près des rivages de la mer. Indépendamment des riches cultures propres à ce pays, toutes celles auxquelles vous êtes habitués dans vos contrées y doivent également réussir.

» Ces terres, on peut vous les donner, sans retard aucun, en les divisant, entre vos familles, par lots de vingt ou vingt-cinq hectares. Des Sociétés déjà formées (1) sont disposées à vous y bâtir des demeures dont le prix modique serait

---

(1) Parmi elles, il faut citer celle qui, sous la présidence et l'active direction de M. le comte d'Haussonville, a, depuis, réalisé des merveilles.

peu à peu remboursé par vous, alors que le travail des premières années aurait déjà commencé à vous donner l'aisance et le bien-être.

» C'est ainsi que se sont établies beaucoup de familles de nos colons. Laissez-moi ajouter cette parole, je suis évêque, j'ai été votre évêque, ce serait un crime pour moi que de vous tromper : Je n'ai pas connu une seule famille de cultivateurs, honnête, laborieuse et sobre (il y faut absolument ces conditions, et vous les aurez), qui ne soit rapidement arrivée à une situation aisée. Ils sont propriétaires de leurs maisons, de leurs champs, et leurs champs leur donnent, chaque année, au delà du nécessaire....

» Enfin, et c'est là, je le sais, l'un des points qui vous touchent le plus, vous aurez parmi nous, sous le rapport religieux, tous les secours nécessaires.

» Les Religieuses qui élèvent les enfants, qui soignent les pauvres et les malades, dans les provinces d'Alger et de Constantine, sont presque toutes Lorraines ou Alsaciennes. Vous trouverez ici près de cinq cents Sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy et de la Providence. Et je ne trahirai pas un secret, en vous disant qu'aucune de ces admirables femmes ne voudrait maintenant quitter l'Algérie pour rentrer dans son pays natal. Si vous venez parmi nous, vous penserez bientôt comme elles, parce que, comme elles, vous aimerez cette terre envers laquelle Dieu a été prodigue de tous ses dons.

» Venez donc dans notre France nouvelle. Elle ne demande que des bras pour développer une vie qui doublera celle de la mère patrie.

» Venez, nous sommes prêts à vous accueillir comme des frères, à vous faciliter vos premiers travaux, à vous consoler de vos douleurs.

» En contribuant à former, sur ce sol encore infidèle, une population laborieuse, morale, chrétienne, vous en serez les vrais apôtres, devant Dieu et devant la patrie.

» L'État, je n'en doute pas, prendrait, sur votre demande, l'initiative nécessaire pour vous procurer les moyens gratuits de transport, une première installation au débarquement, des moyens de vivre pour les mois qui suivront votre arrivée et

précéderont vos premières récoltes. Mais ne le fît-il pas, venez encore, vous trouverez toujours ici de la terre, du travail et des cœurs fraternels.

» Les associations privées suppléeraient à ce que l'Administration ne pourrait faire. Plusieurs de ces associations existent déjà. D'autres se formeraient ; car, en France aussi bien qu'en Algérie, on comprendrait aisément, en dehors de toute question de charité fraternelle, combien votre venue servirait la cause de la mère patrie. Elle développerait son influence dans une contrée qui a compté, dans le passé, plus de vingt millions d'habitants, et qui se trouve moins loin de Marseille que Marseille n'est loin de vous.

» Pour moi, mes Frères, enfants de mon ancien et toujours cher diocèse, tout ce que j'ai, je le donnerai volontiers pour vous, s'il le faut (1).

Dans une Lettre Pastorale relative à l'établissement d'un service religieux spécial pour les Espagnols, il adressait à ceux-ci un Appel du même genre :

« Espagnols, sur cette terre française qui vous accueille avec toutes les sympathies auxquelles vous avez droit, conservez les vertus de votre religion et de votre patrie.

» Vous donnez à tous, ici, je le dis à votre honneur, dans les villages que vous avez peuplés, le spectacle et l'exemple du travail assidu, de l'ordre, de l'économie, de la foi chrétienne, qui font de vous des citoyens utiles pour notre colonie naissante.

» Gardez précieusement ces traditions excellentes. Elles ont déjà donné l'aisance et même la richesse à tous ceux d'entre vous qui sont, depuis quelque temps, en Algérie ; elles vous assureront, de plus, des droits à l'estime de tous et aux bénédictions de Dieu...

» Le dernier vœu que nous formerons, c'est que votre prospérité croissante, votre bonne réputation et aussi le soin paternel que nous prenons, en Algérie, de tout ce qui touche vos intérêts matériels et religieux, décident beaucoup de vos

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 137.

compatriotes à venir chercher ici l'ordre, la paix, le travail qui ne leur manqueront pas. Qu'ils viennent au milieu de nous, ils y seront accueillis et traités comme vous l'êtes vous-mêmes, par tous comme des frères, et par moi, pour ce qui concerne les intérêts de vos âmes, comme des enfants bien-aimés (1). »

Mais il ne se contenta pas d'appeler et d'encourager les colons. Il s'intéressa pratiquement à leur sort, surtout au sort de ceux que l'âge ou les infirmités rendaient incapables de travail. Il voulut assurer à ceux-ci une maison de retraite, et il fit, pour y établir un hospice confié aux admirables Petites-Sœurs-des-Pauvres, l'acquisition d'une maison et d'une propriété, placées dans une situation exceptionnelle, presque au sommet de la Bouzaréah :

« Je suis heureux de pouvoir, aujourd'hui, disait-il dans une Lettre à son clergé, vous annoncer officiellement la création d'une Maison de retraite pour les invalides du travail de notre colonie européenne.

» Cette Institution, dont je vous avais, il y a déjà plusieurs mois, fait connaître le projet, est destinée aux vieillards que l'âge et les infirmités rendent incapables, désormais, de gagner leur vie. Elle est exclusivement réservée aux Européens et, de préférence, aux Français.

» C'est dans les plis et presque au sommet du Frais-Vallon (section de la Bouzaréah), qu'est située la propriété dont j'ai fait l'acquisition pour y établir notre hospice. Les Petites-Sœurs-des-Pauvres, si connues par leur dévouement et leur charité, en ont accepté la direction, et elles viendront s'y installer au mois d'octobre de la présente année.

» Vous pouvez donc, dès maintenant, Messieurs et chers coopérateurs, recevoir et transmettre à l'Archevêché les demandes d'admission qui vous seraient adressées pour les vieillards de vos paroisses.

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger aux catholiques espagnols de son diocèse, et Ordonnance établissant un service religieux spécial pour les Espagnols dans la ville et le diocèse d'Alger.* (Alger, Bastide, 1869. In-4e de 8 pages.)

» Ces demandes seront examinées avec soin, classées par ordre d'urgence et de mérite, et on vous communiquera, en temps opportun, les décisions prises par la commission de patronage, que j'instituerai à cet effet.

» Les vieillards, au nombre de cent, admis dans la Maison de retraite, y seront entretenus tout à fait gratuitement jusqu'à leur mort.

» Vous voudrez bien, Messieurs et chers coopérateurs, faire connaître ces dispositions à vos paroissiens, en leur faisant, du haut de la chaire, lecture de la présente Lettre.

» Vous leur direz, en même temps, combien je suis heureux de donner par là une preuve nouvelle de mon inébranlable et paternel attachement à tout ce qui intéresse notre Colonie.

» Pour remplir mes devoirs d'homme, de chrétien et d'évêque, je secours, autant que je le puis, dans les veuves et les enfants, l'affreuse misère d'un peuple tristement déchu, sans attendre rien autre chose que la satisfaction du devoir accompli, et sans autre ambition que de montrer, une fois de plus, les divins caractères d'une religion qui ordonne d'aimer, de secourir tous les hommes, même au péril de sa propre vie, comme ne le prouvent que trop, hélas! les tombes déjà nombreuses de nos Religieux, de nos Sœurs.

» Mais je suis doublement heureux de pouvoir travailler efficacement, aujourd'hui, à consoler, à honorer la vieillesse et le malheur de ceux que me rendent plus chers encore et les souvenirs d'une commune patrie et les liens de la paternité spirituelle.

» Oui, lorsque brisés par l'âge, par la maladie, par le poids du travail, nos colons viendront frapper à la demeure hospitalière que leur ouvre, par mes mains, la charité catholique, je les recevrai avec joie, avec respect, comme on reçoit le guerrier qui revient blessé du champ de bataille, où il a combattu pour son pays (1)! »

---

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, annonçant la prochaine ouverture de l'asile destiné aux vieillards des deux sexes de la colonie européenne du diocèse d'Alger.* (Alger, Bastide, 1868. In-4° de 4 p.)

CHAPITRE III

L'Archevêque d'Alger et la France. — L'Archevêque d'Alger et l'Église

Sommaire. — *Patriotisme de l'Archevêque d'Alger. — Témoignage qui lui est rendu à l'étranger. — La guerre de 1870. — Attitude du clergé algérien. — Lettre de l'Archevêque. — Noble conduite de M. l'abbé Gillard, son secrétaire et son vicaire-général. — Offres généreuses du Prélat pour les victimes de la guerre. — Insurrection de Kabylie. — Conduite de l'Archevêque et du Clergé. — Mort du curé de Palestro. — Le Concile OEcuménique du Vatican. — Attitude de l'Archevêque au Concile. — Il se sépare de ses meilleurs amis. — Lettre pendant le Concile. — L'Archevêque obtient un congé du Pape pour aller reprendre ses OEuvres africaines. — Adhésion écrite à la définition de l'infaillibilité. — Synode diocésain d'Alger pour la proclamation des Décrets du Concile. — Adresse du Clergé au pape Pie IX. — Bref de Pie IX au clergé. — Le Concile provincial d'Alger. — Discours de l'Archevêque. — Décrets du Concile provincial d'Alger sur l'infaillibilité du Pape; sur le libéralisme, et sur les autres erreurs contemporaines.*

Le nom du cardinal Lavigerie est, en France, synonyme de patriotisme. Jamais honneur ne fut plus mérité, même aux yeux de nos ennemis. Il y a peu de temps, une *Revue* italienne lui rendait ce témoignage :

« Nous avons la conviction que l'Archevêque d'Alger, primat d'Afrique, cardinal Lavigerie, est, en Afrique, l'agent de sa patrie qui a le plus d'autorité et d'activité, et celui qui lui rend le plus de services (1). »

(1) « Noi abbiamo il convincemento che l'Arcivescovo d'Algeri, primate dell'Africa, il cardinale Lavigerie, sia il più autorevole, il più attivo e il più utile agente della sua patria nell'Africa. » *(Corriere mercantile di Genova,* riprodotto nel nº 4 del *Bollettino dell'Associazione nazionale per soccorrere i Missionari cattolici italiani.* — Milano, Cogliati, 1887.)

Si les Italiens parlent ainsi, on peut les en croire ; car leur jalousie naturelle contre la France ne les porterait pas à l'indulgence pour un Prélat français.

L'attitude qu'a prise l'Archevêque d'Alger, à l'occasion des épreuves cruelles que la France a dû traverser, en 1870, par suite de la guerre avec l'Allemagne, n'étonnera donc personne. On a déjà vu, au chapitre précédent, par le texte de son *Appel aux Alsaciens-Lorrains*, combien il avait douloureusement ressenti la perte de nos deux provinces. Le but que nous nous proposons dans ce volume ne nous permet pas d'omettre d'autres documents officiels non moins faits pour nous montrer le cœur vraiment français du Prélat.

Le 19 juillet 1870, la France déclarait la guerre à l'Allemagne. La nouvelle en parvint, deux jours après seulement, à Alger qui, alors, n'avait pas de télégraphe.

Dès le 27, Mgr Lavigerie adressait à son clergé une Lettre Circulaire prescrivant des prières publiques pour le succès de nos armes. Après avoir reproduit la lettre que M. Émile Ollivier, alors ministre de la justice et des cultes, envoyait à l'Épiscopat Français, il demandait à ses prêtres de s'unir aux chrétiennes pensées qui y étaient exprimées, et il ajoutait :

« Vous demanderez au Dieu des armées de protéger encore une fois la France engagée dans une lutte solennelle où la justice est avec elle; vous lui demanderez de couronner encore une fois par la victoire le courage de nos généraux et de nos soldats; vous lui demanderez de donner à ceux qui succomberont dans le combat les immortelles récompenses de la foi, à ceux qui seront condamnés à les pleurer de loin, à leurs pères, à leurs mères, à leurs épouses, à leurs filles, la résignation et les espérances de la piété chrétienne. Vous lui demanderez surtout que le fléau de la guerre, qui va passer sur l'Europe et peut-être sur le monde, soit de courte durée et serve à ranimer dans les âmes les fortes et saintes croyances sans lesquelles la société ne peut ni vivre ni grandir.

» Nos populations algériennes, si patriotiques et si courageuses, s'associeront avec joie à vos prières (1). »

---

(1) *Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, prescrivant des prières pour le succès de nos armes.* (Alger, Bastide, 1870. In-4° de 4 p.)

Le 6 août suivant, jour où l'armée française était écrasée à Reichshoffen, Mgr Lavigerie demandait de nouveau des prières à son clergé et prescrivait une quête en faveur des blessés des armées de terre et de mer.

« L'empereur, disait-il, sollicite, encore une fois, les prières de la France, comme vous le verrez par la lettre ci-jointe que m'adresse, à l'occasion de la fête du 15 août, M. le garde des sceaux.

» Vous profiterez de cette occasion pour exhorter les fidèles à redoubler d'instances auprès de Dieu, et à faire, si j'ose ainsi parler, une sainte violence au Ciel pour le succès de notre juste cause, pour la gloire et le salut de la patrie.

» Vous en profiterez aussi, Monsieur le Curé, pour faire un chaleureux appel à la charité des fidèles, en faveur des héroïques blessés de nos armées de terre et de mer. Vous ferez ensuite, vous-même, la quête, dans ce but, à tous les Offices du jour de l'Assomption, et vous en transmettrez, sans retard, le produit au secrétariat de l'Archevêché, pour être remis au comité qui s'est formé récemment à Alger, sous le haut patronage du Gouvernement général (1). »

Peu après, le *Moniteur de l'Algérie*, alors journal officiel, publiait un article qui donne une vive idée des sentiments dont le clergé du diocèse était animé, à l'exemple de son Chef.

« On nous communique, écrivait-il, les détails suivants qui honorent trop notre clergé algérien pour que nous ne les publiions pas sans retard.

» Dès l'origine de la guerre, un grand nombre de prêtres et de séminaristes d'Alger se sont adressés à Mgr l'Archevêque, pour le prier de les laisser se rendre aux frontières, en qualité d'aumôniers ou d'infirmiers volontaires.

» Mgr l'Archevêque s'est empressé de transmettre leurs demandes à Paris, à qui de droit. Les règlements militaires se

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, prescrivant des prières pour la fête du 15 août.* (Alger, Bastide, 1870. In-4° de 4 p.)

sont opposés, jusqu'à ce jour, à ce que de semblables demandes, qui se sont multipliées dans toute la France, puissent être agréées.

» Trois prêtres du diocèse seulement ont pu être incorporés parmi les trente-neuf aumôniers de l'armée, et deux d'entre eux, M. l'abbé Gillard, chanoine et secrétaire de l'Archevêché, et M. Gilles, curé de Saint-Eugène, se sont trouvés aux sanglantes batailles de Wissembourg et de Reichshoffen : M. Gilles, comme aumônier de la division Douay, et M. l'abbé Gillard, comme aumônier de la division Raoult, qui ont été toutes deux cruellement éprouvées. On avait même cru, un moment, les deux aumôniers tués, M. l'abbé Gillard surtout, dont on est resté, pendant douze jours, sans nouvelles d'aucune sorte. Mais des renseignements précis, pris au ministère de la guerre et reçus par le courrier d'hier, nous permettent de tranquilliser leurs amis.

» M. l'abbé Gilles, après avoir assisté à l'affaire de Wissembourg, où il a pu, sur le champ de bataille, donner une dernière absolution au général Douay, au moment où il tombait sous les balles ennemies, à réussi à rallier, seul des six aumôniers, le corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon, à Lunéville. Il est aujourd'hui au camp de Châlons.

» Quant à M. le chanoine Gillard, qui avait sollicité, avec les plus vives instances, l'honneur d'accompagner nos soldats, il a couru les plus grands dangers à Reichshoffen, où il a passé tout le temps du combat à relever, à secourir et à consoler les mourants et les blessés.

» Lorsque le corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon fut obligé d'opérer sa retraite. M. l'abbé Gillard resta sur le champ de bataille, où son devoir le retenait, et, après avoir échappé à la mort, comme par miracle, il fut fait prisonnier par les Prussiens.

» Il est actuellement en Bavière, où il a accompagné ses huit cents blessés, et des démarches sont faites, auprès de la Société internationale de secours, pour obtenir sa libération, conformément aux termes de la convention de Genève. On espère l'obtenir prochainement (1). »

(1) *Écho de N.-D. d'Afrique*, nº 35. — 27 août 1870.

Les sentiments patriotiques du Clergé français étaient, cependant, bientôt méconnus. Il était, à la tribune même de la Chambre, l'objet d'attaques injustes. Dès que l'Archevêque d'Alger en eut connaissance, il adressa à M. Keller, député du Haut-Rhin, une lettre dont celui-ci donna lecture à la tribune et qui fut publiée par les journaux. « L'inspiration de cette lettre, disait la *Gazette du Midi* dans son n° du 20 août, part d'un grand cœur. Les traditions héroïques du sacerdoce catholique sont ainsi représentées par nos prêtres du diocèse d'Alger, en religieux accord avec tous les prêtres de France. »

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le député, je viens de lire, dans le compte-rendu des séances de la Chambre, que nous apporte le courrier de ce jour, des paroles qui m'ont vivement ému et affligé.

» Ces paroles, prononcées par plusieurs de vos honorables collègues, semblent mettre en doute le patriotisme et le courage des prêtres et des séminaristes de France, et l'insistance avec laquelle elles sont répétées, depuis quelques jours, ne les rend que plus cruelles.

» Mon clergé tout entier proteste énergiquement contre elles. Déjà trois de ses membres, mon propre secrétaire, un curé de la ville d'Alger et un membre de mon Chapitre, ont sollicité et obtenu l'honneur d'accompagner nos soldats sur le champ de bataille.

» Ils ont dignement payé de leur personne à Wissembourg et à Reichshoffen. *Tous leurs collègues, sans exception, demandent à les suivre.*

» Quant à moi, faisant deux parts égales de ce que réclament les besoins de mon diocèse et ceux de notre vaillante armée, je vous prie, Monsieur le député, de vouloir bien faire savoir à la Chambre et à S. Exc. M. le Ministre de la guerre, que je mets à la disposition de ce dernier, pour le service des ambulances et pour celui de l'aumônerie, *la moitié de mes collaborateurs.*

» L'autre moitié restera dans nos villes et nos villages, pour y donner, s'il en est besoin, l'exemple de l'abnégation et du courage à une population énergique, bien décidée à défendre, au prix de son sang, ses foyers domestiques, s'ils étaient attaqués.

» Nos infirmiers ou aumôniers militaires ne demanderont, du reste, aucun traitement. Je me charge d'y pourvoir, heureux si je pouvais les suivre moi-même, comme je l'ai fait autrefois, sur les champs de bataille.

» Je les suivrai, du moins, de cœur, demandant à Dieu de bénir le drapeau de la France, qui est celui de la vraie civilisation, et de lui donner la victoire.

» Voilà nos sentiments. Ce sont ceux de tout le clergé français, et, pour vous arriver d'au delà des mers, j'espère que leur expression ne vous en sera pas moins chère.

» Vive la France! et périssent ceux qui se partagent déjà insolemment ses dépouilles (1)! »

Après Sedan, l'Archevêque ordonne de nouvelles prières :

« La France, écrit-il, se trouve dans la situation la plus grave et la plus solennelle.

» L'Empire est tombé, après une série de désastres presque inouïe dans notre histoire.

» L'ennemi occupe le sol sacré de la patrie et menace la capitale.

» Pour sauvegarder notre honneur et défendre le territoire national, un Gouvernement provisoire vient d'être constitué, et il adresse un puissant appel au dévouement de tous, pour le salut de la France.

» Catholiques de l'Algérie, à quelque nation que vous apparteniez par votre origine, vous répondrez à cet appel.

» Vous y répondrez par votre union, votre concorde et l'énergie avec laquelle vous saurez seconder l'autorité pour maintenir l'ordre public, dans la Colonie, contre les tentatives de tous les perturbateurs.

» Ce sont là les gages de votre sécurité.

» Mais ce n'est pas seulement à l'Algérie que nous devons penser.

» La France, notre mère, fait appel à l'abnégation et à l'amour de ses fils.

» Que notre amour et notre abnégation se montrent à la hauteur de ceux de nos frères d'outre-mer, et si nous som-

---

(1) *Écho de N.-D. d'Afrique*, 3e année, n° 36. — 3 sept. 1870.

mes retenus dans nos foyers par la nécessité même de les protéger contre des attaques possibles, sachons, du moins, nous imposer, d'autre part, les sacrifices que réclame la patrie.

» Retranchons-nous avec courage tout superflu et, s'il le faut, une portion même du nécessaire, pour venir en aide à ceux qui combattent, à ceux qui souffrent, à ceux qui, j'en ai la confiance, triompheront pour nous.

» Vous avez donné, mes très chers Frères ; donnez, donnez encore.

» Pour moi, et je ferais avec bonheur davantage si je n'avais à pourvoir aux énormes charges qui m'incombent, tant que durera la guerre impie qui nous est faite, je fais au Gouvernement de la République l'offrande de la moitié de mon traitement, pour nos armées de terre et de mer. Vous pardonnerez à votre évêque s'il supprime, pendant ce temps, en tout ce qui dépend de lui, l'appareil extérieur de sa dignité, et s'il pense qu'il doit ainsi vous donner l'exemple, dans cette grande épreuve de la patrie.

» Prions Celui qui tient entre ses mains le sort des nations, de nous préserver des dangers qui nous menacent, en donnant enfin la victoire au courage de nos soldats.

» Prions-le d'inspirer à ceux qui nous gouvernent, l'énergie, la résolution, la sagesse qui sauveront l'honneur au dehors et maintiendront au dedans l'ordre, la paix et la liberté.

» Que vos mères, vos filles, vos sœurs se prosternent devant Dieu et Lui fassent, par leurs pieuses supplications, une sainte violence !

» Et puis, mes très chers Frères, quoi qu'il puisse arriver encore, courage et confiance !

» Oui, courage et confiance ! et prenez, pour cri de ralliement, la chrétienne devise :

» AVEC L'AIDE DE DIEU ET POUR LA PATRIE !

» A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» ART. I. — Conformément à la doctrine et à la pratique constantes de l'Église qui appelle, par ses prières, sur tous

les pouvoirs établis, les bénédictions du Ciel, pour qu'ils soutiennent dignement la charge redoutable qui leur est imposée, on chantera, dans toutes les églises, à dater de dimanche prochain, la prière : *Domine, salvam fac rempublicam*, etc.

» ART. II. — A dater de ce jour et jusqu'à la fin de la guerre, des prières publiques pour le succès de nos armes se feront à la Cathédrale, devant le T.-S. Sacrement qui restera exposé de 5 heures du matin à 7 h. 1/2 du soir, moment auquel on donnera la bénédiction solennelle.

» Ces prières se continueront, durant la nuit, devant le T.-S. Sacrement également exposé dans les communautés religieuses désignées par Nous.

» Nous engageons toutes les personnes pieuses à s'unir à ces prières et à venir faire fréquemment la sainte communion à la Cathédrale.

ART. III. — Tous les jours, à neuf heures, la sainte messe sera dite, à la Cathédrale, pour le succès de nos armes.

» Le vendredi, Nous la dirons Nous-même, à la même heure, au maître-autel de cette église, avec l'assistance du Chapitre et du Clergé de la ville, que Nous convoquons à cet effet, pour les soldats français morts depuis le commencement de la guerre.

» ART. IV. — Tous les prêtres célébrant dans le diocèse diront à la sainte messe les oraisons *pro tempore belli*, et, chaque dimanche, au salut du T.-S. Sacrement, on chantera, dans toutes les églises et chapelles, l'antienne et l'oraison *pro pace*, qui se chantaient précédemment le matin (1). »

A Sedan, M. l'abbé Gillard, secrétaire de Mgr Lavigerie, fut blessé d'un éclat d'obus et dut rentrer à Alger.

Voici en quels termes l'*Écho de Notre-Dame d'Afrique*, Revue religieuse du diocèse, annonçait le retour de ce noble ecclésiastique, et le titre public d'honneur et de confiance dont l'Archevêque avait voulu récompenser sa valeur et son dévouement patriotique :

---

(1) *Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger ordonnant des prières pour la France.* (Alger, Bastide, 1870, in-4° de 4 pages.)

« Le courrier du 8 septembre a ramené à Alger M. l'abbé Gillard, secrétaire de Mgr l'Archevêque, aumônier de l'armée du Rhin, blessé dans la dernière bataille qui vient d'être livrée près de Sedan.

» M. l'abbé Gillard avait été, une première fois, comme on le sait, fait prisonnier à Reichshoffen, sur le champ de bataille, pendant qu'il prodiguait ses soins aux blessés. Il vient de l'être une fois encore, dans des circonstances plus graves, puisqu'il était frappé par un éclat d'obus, ce qui avait fait craindre, un moment, que l'amputation ne fût nécessaire. Mis en liberté par les Prussiens, après une captivité de trois jours, M. l'abbé Gillard est rentré à Alger pour y recevoir les soins que nécessite son état.

» Il a trouvé partout sur sa route, depuis la Belgique jusqu'à Marseille, l'accueil le plus empressé et le plus sympathique. En Belgique, on le suivait dans les gares, en criant : Vive la France ! Vive l'Algérie !

» Pour faire honneur à ce courageux ecclésiastique, Mgr l'Archevêque est allé en personne le recevoir à bord de l'*Hermus* et lui annoncer que, pour le récompenser de son dévouement intrépide, il le nommait son Vicaire-Général.

» Tout le clergé de la ville d'Alger se trouvait à l'Archevêché, à l'arrivée de M. Gillard, pour lui offrir ses félicitations (1). »

Quelques jours après, Mgr Lavigerie adressait à M. Warnier, alors préfet d'Alger, une lettre où éclatent les mêmes sentiments.

« Monsieur le Préfet, écrivait-il, le 25 septembre, je viens de lire, avec un sentiment d'angoisse et de fierté patriotique tout ensemble, la dépêche adressée à M. le Gouverneur général par le Gouvernement de la République, relativement aux prétentions de la Prusse et à la résolution magnanime de la France de s'ensevelir sous ses ruines, plutôt que d'accepter son déshonneur.

» Je cherche, avec tous les bons citoyens, comment je puis, pour ma part, venir en aide à la cause de la patrie dans la

(1) *Écho de Notre-Dame d'Afrique*, 3e année, n° 37 (10 septembre 1870).

situation qui nous est faite, et voici les pensées qui se présentent à moi.

» J'ai décidé que la rentrée de nos Séminaires n'aurait pas lieu tant que durerait la guerre, et que nos séminaristes, qui sont actuellement presque tous en France et dont plusieurs se trouvent déjà sous les drapeaux, resteraient ainsi, suivant leur âge, à la disposition des autorités compétentes, pour la défense commune.

» Nos Séminaires se trouvant libres, dès lors, jusqu'à la fin des hostilités, je viens vous les offrir, Monsieur le Préfet, celui de Kouba qui est le plus vaste et le mieux installé, d'abord, et ensuite, si cela est nécessaire, celui de Saint-Eugène, qui est en moins bon état, pour y établir les ambulances de nos milices algériennes, dans le cas où elles auraient à combattre.

» Nos blessés trouveraient dans ces maisons toutes les conditions d'aération et de calme nécessaires, et je serais heureux, avec les prêtres d'Alger, de leur servir moi-même d'infirmier, et de leur procurer tous les soins que réclamerait leur état.

» Enfin, Monsieur le Préfet, j'apprends que, parmi les colons ou les ouvriers algériens rappelés sous les drapeaux, il s'en trouve qui laissent, en partant, des enfants qui sont dans le besoin et qui ne peuvent participer aux secours distribués, en France, aux familles de nos soldats.

» Ils formeraient, dans nos deux orphelinats de Kouba et de la Maison-Carrée, une section spéciale, et nous partagerions avec eux ce que nous aurions.

» J'espère que les pères partiraient plus tranquilles, s'ils savaient ainsi leurs enfants à l'abri de la faim et en lieu sûr, sous notre patronage, jusqu'au moment du retour.

» C'est ainsi, Monsieur le Préfet, que nous essayerons de payer notre dette à la patrie si cruellement éprouvée.

» Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans un cas de révolte à l'intérieur, qui, je l'espère, ne se réalisera pas, je n'hésiterai pas à recommander à tous les prêtres qui dépendent de moi, de s'unir vigoureusement à leurs paroissiens pour repousser l'ennemi (1). »

---

(1) *Écho de N.-D. d'Afrique*, 3e année, no 42. — 15 oct. 1870.

En même temps, et pour répondre à un appel suprême, Mgr Lavigerie, imitant l'exemple donné par saint Cyprien qui, dans une calamité publique, n'hésita pas à faire vendre jusqu'aux vases sacrés de l'Église de Carthage, écrivait à M. Dusserre, son Vicaire-général, et aujourd'hui son coadjuteur, pour l'inviter à autoriser les fabriques du diocèse, qui le demanderaient, à donner au Gouvernement de la Défense nationale leurs cloches pour en faire des canons.

« J'arrive à Marseille, disait-il, de Constantine où m'avaient appelé les affaires de ce diocèse dont je remplace l'évêque, et d'où je viens en France, comme vous le savez, défendre ses intérêts si gravement menacés.

» Je trouve notre grande, chère et malheureuse patrie en proie à toutes les angoisses, mais aussi à toutes les nobles ardeurs du patriotisme.

» Le clergé ne reste pas en arrière. Il est avec nos soldats sur les champs de bataille, et les évêques prennent l'initiative de la guerre sainte, en promettant les récompenses et l'honneur du martyre à ceux qui succomberont pour la défense du sol sacré de la patrie.

» Que Dieu exauce les prières ardentes qui s'élèvent, chaque jour, de tous nos sanctuaires, pour un peuple ainsi résolu à s'ensevelir sous ses ruines plutôt que d'accepter le déshonneur!

» Je viens de lire, dans les journaux, un décret du Gouvernement de Tours, qui autorise les fabriques des paroisses à donner les cloches des églises pour en faire des canons.

» Nous avons peu de cloches en Algérie, il est vrai. Mais n'importe, ce qu'il convient surtout de faire, c'est de montrer les sentiments de nos cœurs. Prenez donc, s'il le faut, celles de la cathédrale, à l'exception d'une seule, encouragez les fabriques à nous imiter, et présentez, au nom du clergé algérien, cette offrande vraiment nationale.

» Qu'elles viennent en France, ces douces messagères de la prière et de la paix, qui, du haut de nos clochers d'Afrique, rappelaient aux colons la double patrie du temps et de l'éternité! Qu'après avoir appelé au service de Dieu, elles appellent à celui de la patrie, et que leur grande voix tonne!...

» Tels sont mes sentiments. Continuez à vous en inspirer dans la direction de notre clergé d'Alger, et croyez-moi, etc. (1). »

Lorsqu'enfin la paix est conclue au prix de cruels sacrifices, l'Archevêque veut se souvenir de ceux qui ne sont plus. Il prescrit un service funèbre pour les victimes de la lutte.

« Dès les premiers jours de la guerre, écrit-il à son clergé, j'avais institué, à la cathédrale, des prières publiques pour les soldats morts en combattant les ennemis de la patrie. Nous devons à ces nobles victimes du devoir un dernier et plus solennel souvenir.

» Voilà pourquoi je viens vous engager à célébrer, dans votre paroisse, un service funèbre pour les généraux, officiers, soldats et pour les autres victimes de cette guerre impie et cruelle.

» Si vous ne pensiez pas, eu égard aux circonstances, qu'un service funèbre pût avoir lieu, dans votre église, avec un concours suffisant de peuple, vous le remplaceriez par une absoute solennelle, donnée, le dimanche, après la grand'messe.

» Vous avertirez à l'avance vos paroissiens de cette cérémonie, et vous les engagerez à y assister et à y prier aussi pour la France, si douloureusement éprouvée (2). »

On se tromperait, si on croyait que le patriotisme ait eu, dans la pensée de Mgr Lavigerie, l'acception étroite qui, sous ce mot, n'aurait compris que le dévouement à la mère patrie. Il n'était pas moins dévoué à l'Algérie, et si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire les pages qu'il a placées en tête des deux volumes de ses *Œuvres choisies*. Il les adresse aux Missionnaires d'Alger :

« C'est pour vous, surtout, mes Fils bien-aimés, que je publie ces deux volumes.

» Au fond, sous des formes diverses en apparence, un seul sentiment les inspire.

---

(1) *Écho de Notre-Dame d'Afrique*, 3e année, n° 48. (26 novembre 1870.)

(2) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, prescrivant un service funèbre pour les victimes de la guerre.* (Alger, Bastide, 1871.)

» C'est celui que Notre-Seigneur demandait à Pierre pour en faire le Chef de ses Apôtres ; celui que saint Augustin, le docteur de notre Afrique et de toute l'Église, proclame la loi unique des Chrétiens ; celui que j'ai pris, moi-même, pour devise (1) : l'amour, l'amour de Dieu et celui de tant de pauvres âmes abandonnées.

» Cet amour m'a soutenu, au milieu des difficultés et des travaux qui ont usé ma vie avant l'heure. C'est aussi lui qui vous donnera la force, l'abnégation héroïque, la persévérance nécessaires pour retirer, peu à peu, de la mort les peuples auxquels vous êtes envoyés.

» Aimez-les donc comme une mère aime ses fils, en proportion de leur misère et de leur faiblesse.

» Aimez l'Afrique qui est loin de nous, pour les plaies saignantes de son esclavage, pour les cris de douleur qui s'élèvent, depuis tant de siècles, de ses profondeurs ; l'Afrique qui est plus voisine et qui a été chrétienne autrefois, pour ses infortunes passées, pour ses grands hommes, pour ses saints.

» Aimez, quoi que vous en ayez souffert (2), quoi que vous en puissiez souffrir encore, les deux races qui s'y trouvent en présence et qui doivent, dans les desseins de la Providence, se fondre en un seul peuple.

» Aimez celle qui y arrive avec l'activité, l'énergie et quelquefois les impatiences de l'enfant qui, dès le berceau, annonce déjà, par l'ardeur même de ses colères, la vigueur de son âge mûr.

» Aimez la vieille race que nous y avons trouvée, formée de dix races diverses, où le sang chrétien a laissé sa trace ; aimez-la avec ses souvenirs, ses légendes, ses traditions de respect et de foi, la résignation stoïque qui l'immobilise dans son sépulcre.

» Aimez-les toutes deux pour leur apprendre, un jour enfin, ce qui doit leur donner la paix.

» C'est le seul sentiment que vous retrouverez, sous des formes diverses, je le répète, dans chacune de ces pages.

---

(1) La devise des Armes Épiscopales de l'Archevêque d'Alger est : *Charitas!*

(2) Onze Missionnaires d'Alger ont déjà été massacrés dans l'intérieur de l'Afrique ; presque quarante y sont morts de fatigue et de maladie.

» Les patriarches ont aimé jusqu'aux pierres de Sion, symbole pour eux de tant d'espérances : *Placuerunt servis tuis lapides ejus.* A leur exemple, j'ai tout aimé dans notre Afrique : son passé, son avenir, ses montagnes, son ciel pur, son soleil, les grandes lignes de ses déserts, les flots d'azur qui la baignent (1). »

Aussi, lorsque, à la suite de la guerre de la France avec l'Allemagne, une insurrection éclata dans la Kabylie, menaçant la sécurité des colons et l'existence même de la colonie, l'Archevêque d'Alger élève de nouveau la voix.

« Aux épreuves et aux douleurs par lesquelles il a plu à Dieu de faire passer la France, dans le cours de cette année, écrivait-il, viennent se joindre, en ce moment, pour nous, des douleurs et des épreuves nouvelles.

» Une insurrection a éclaté dans la Kabylie, et déjà un trop grand nombre de nos frères, qui étaient allés courageusement dresser leurs tentes pacifiques aux extrêmes limites de la colonisation, ont perdu leur fortune, leurs exploitations, leurs usines, et quelques-uns même, leurs vies.

» Sans doute, nous savons tous que cette audacieuse tentative n'aura point un long succès. Nous savons que, grâce à la protection de Dieu, aux secours qui arrivent de France, à la valeur de nos troupes, à celle de nos mobiles, au courageux dévouement des francs-tireurs, des gardes nationaux mobilisés de nos villes et de nos villages, l'insurrection sera bientôt étouffée.

» Nous avons surtout la confiance que l'intelligente énergie du nouveau Gouvernement de l'Algérie voudra, pour empêcher le retour de ces révoltes périodiques, prendre enfin, vis-à-vis des indigènes vraiment dangereux et coupables, les mesures politiques demandées, depuis longtemps, par tous les Algériens, et que je puis réclamer avec d'autant plus de droit, aujourd'hui, que je n'ai pas attendu, pour le faire, le moment où cette réclamation était pour moi sans péril.

» Et ainsi l'épreuve présente, en éclairant les derniers parti-

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I. Avant-propos. (Paris, Poussielgue, 2 vol. in-8°, 1884.)

sans d'un système condamné par l'expérience, et en amenant la désagrégation nécessaire et l'assimilation progressive des indigènes, sera, espérons-le, pour eux comme pour la colonie, le commencement d'une ère heureuse et féconde.

» Mais le moment présent n'est pas encore celui du triomphe, c'est celui de la lutte. A l'heure où je vous écris, nos jeunes hommes marchent au combat ou se disposent à y marcher avec leur abnégation et leur résolution habituelles, et il n'est presque pas une seule de nos familles qui n'ait des inquiétudes pour quelqu'un des siens.

» Déjà des mères, des sœurs de nos mobilisés m'ont fait demander des prières pour ceux qui leur sont chers.

» Ce sentiment est trop touchant et trop respectable pour que je ne me fasse pas un devoir sacré d'y répondre et de donner à la légitime préoccupation des familles chrétiennes cette marque de nos sympathies, en leur ouvrant, dans la communion de nos sentiments et de nos vœux, une source nouvelle de courage, d'espérance et de résignation.

» Je désire donc, Monsieur le Curé, que, dans toutes les paroisses du diocèse, on célèbre un *triduum* solennel de prières, pour appeler les bénédictions de Dieu sur l'avenir de l'Algérie, et pour Lui demander de donner une prompte et complète victoire et un heureux retour à nos soldats, armés pour notre défense et pour celle de la civilisation chrétienne et française dans ce pays (1). »

Comme dans la guerre contre la Prusse, le clergé tout entier suivit l'exemple du premier Pasteur. Tous les prêtres se proposèrent pour accompagner les troupes qui se rendaient au secours des localités assiégées ou menacées, et le curé de l'une des paroisses de la Kabylie, M. l'abbé Mouginot, mourut, à Palestro, victime de son dévouement à défendre ses paroissiens. Mgr Lavigerie n'hésita pas à glorifier publiquement sa mort.

« Monsieur le curé, écrivait-il, le 19 mai 1871, aux prêtres de son diocèse, j'ai voulu douter, jusqu'au dernier moment,

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, ordonnant un triduum solennel de prières publiques.* (Alger, Bastide, 1871. In-4° de 4 p.)

de la mort de notre courageux et excellent confrère, M. l'abbé Mouginot, chanoine honoraire, curé de Palestro. J'espérais que, comme une partie de ses paroissiens, il aurait pu trouver un refuge dans quelqu'une des tribus voisines de sa paroisse.

» Mais aujourd'hui l'espérance n'est plus permise. J'ai, par des témoins oculaires, la triste certitude de sa mort.

» Il a succombé à son poste, au milieu de ses paroissiens, de la main des ennemis du nom chrétien et de celui de la France.

» J'espère que Dieu lui a déjà fait miséricorde, et qu'une telle mort aura expié, aux yeux de la justice suprême, les fautes qui auraient pu se trouver dans sa vie. Mais, néanmoins, c'est un devoir de charité pour nous tous de prier pour son âme.

» Je vous engage donc à célébrer sans retard, pour lui, le Saint-Sacrifice que nous devons célébrer pour tous les prêtres défunts du diocèse.

» Mais les circonstances de sa mort sont si douloureuses et si extraordinaires que je ne veux pas me contenter de ces prières privées.

» Mardi prochain, à 9 heures, nous célébrerons, dans l'église métropolitaine dont il était chanoine, un service solennel.

» J'y présiderai moi-même.

» Au souvenir du pasteur, nous mêlerons le souvenir de ses paroissiens, massacrés avec lui et, comme lui, privés, jusqu'à ce jour, des prières de l'Église.

» Je vous engage à y assister, si la chose vous est possible.»

Mais, en même temps que ces événements se passaient dans le monde politique, d'autres, non moins graves, s'accomplissaient dans l'Église.

Avant tous les autres, il faut placer le Concile œcuménique du Vatican.

Nous avons déjà fait observer, en parlant de l'administration de Mgr Lavigerie à Nancy, que, dans une vie vouée, comme la sienne, à l'action incessante, les études doctorales ne pouvaient tenir une aussi grande place que dans celle de beaucoup d'autres. Toutefois, ayant auparavant consacré dix années à l'enseignement dans la Faculté de théologie de

Paris, Mgr Lavigerie avait naturellement, dans ces questions, une compétence spéciale, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat.

Il avait, comme tous ses contemporains, vu dominer, au temps de son éducation cléricale, les préjugés qui avaient, depuis longtemps, cours en France. Mais nous avons dit, à l'occasion de ses *Leçons sur le Jansénisme*, que lorsque, à peine prêtre depuis quatre ans, il professait à la Sorbonne, il affirmait formellement sa croyance à l'infaillibilité du Pape. Nous avons également parlé, à l'occasion du Syllabus, de son adhésion ferme et nette aux condamnations prononcées alors par le Souverain Pontife. Mais nous pouvons ajouter, néanmoins, qu'il a toujours eu une profonde aversion pour les controverses théologiques entre catholiques, au milieu des attaques dirigées contre l'Église dans les temps actuels.

« Saint Martin est un bon modèle à suivre pour un évêque missionnaire, a-t-il dit souvent devant nous; or il avait fait le vœu de ne plus se trouver dans aucun Concile, y ayant éprouvé une diminution de son don des miracles. J'en ai fait autant pour les discussions des théologiens. »

Aussi, lorsqu'il a dû donner une Règle à ses Missionnaires, leur a-t-il fait une loi expresse d'éviter les controverses, en leur enseignant la méthode que lui-même avait adoptée :

« Dans toutes les questions de morale et de dogme, a-t-il écrit dans leurs Constitutions, on n'aura jamais d'autres règles que les décisions et les indications du Saint-Siège Apostolique, et l'on considérera la soumission absolue et le dévouement au Souverain Pontife comme la première gloire et le caractère propre de cette petite Société (1). »

Il serait donc intéressant de constater la direction de ses pensées et celle qu'il voulut donner à son clergé, au milieu des divisions qui agitèrent la période de préparation et la première partie du Concile œcuménique. Mais, pour nous conformer au plan de ce livre et ne pas sortir des limites qui nous sont imposées, nous ne pouvons rapporter que ce qui

---

(1) *Constitutions et Règles de la Société des Missionnaires de Notre-Dame des Missions d'Afrique d'Alger.* (Page 14.)

est officiel, soit par les communications publiques faites à son clergé par Mgr Lavigerie, soit par ce qui en a déjà été rapporté ailleurs.

Contentons-nous donc de dire que, dès la première heure et avant de partir pour le Concile, l'Archevêque d'Alger fit publiquement connaître à ses prêtres qu'il était absolument décidé à ne pas prendre part aux divisions qui pourraient s'élever entre les évêques. « Nous sommes ici, leur dit-il, voués à l'apostolat. Or, la première condition pour y réussir est de nous tenir fermement attachés à l'Église et établis sur la pierre angulaire qui en assure l'unité. Je serai donc toujours avec Pierre et la majorité de ses Frères. Je recevrai leurs leçons, bien décidé à ne porter, dans ces grandes assises, qu'une oreille attentive et un cœur docile, laissant les discussions à ceux qui ont le loisir de les préparer et dont le cœur est libre des préoccupations qui remplissent le mien, sur l'avenir de notre Afrique. »

Dans la Lettre Circulaire qu'il adressait à son Clergé pour régler les détails de l'administration diocésaine pendant son absence, il tenait un langage semblable.

« Le moment s'approche, disait-il, où je vais me séparer de vous pour me rendre à l'invitation de Notre Saint-Père le Pape qui appelle tous les évêques du monde catholique, ses Frères dans l'épiscopat, au Concile œcuménique du Vatican. Je porterai, avec bonheur, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, l'expression de votre filial dévouement et celle de vos vœux ; et vous, de votre côté, vous adresserez à Dieu de continuelles et ferventes prières pour l'heureux succès de cette sainte réunion.

» Puisse-t-elle frapper le monde, si profondément troublé, par le magnifique et consolant spectacle de l'unité et de la vie catholiques !

» Puissent tous les évêques ne faire qu'un cœur et qu'une âme avec leur Chef suprême, avec Celui à qui il a été donné de confirmer ses Frères, et qui est la pierre angulaire sur laquelle l'Église est bâtie !

» Puisse la voix de Pierre qui parlera par Pie IX, renverser toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, guérir les

maux de nos sociétés agonisantes, et faire voir à tous les hommes de bonne volonté la voie qui conduit à la vie !

» Daigne l'Esprit-Saint qui présidera invisiblement à cette auguste assemblée, non seulement l'exempter de toute erreur, ce qui nous est assuré par la foi, mais encore lui inspirer les moyens les plus forts et les plus doux tout ensemble pour accomplir l'œuvre de régénération et de salut, à laquelle la convie le Chef de l'Église !

» Tels sont vos vœux et les miens, Messieurs et chers Coopérateurs, et c'est pour travailler à leur accomplissement que je m'éloigne de vous (1). »

Tels étaient les sentiments de Mgr Lavigerie, lorsqu'il arriva à Rome, le 6 décembre 1869, deux jours avant l'ouverture du Concile. Il eut bientôt à manifester sa ferme résolution de les maintenir.

Ses plus vénérables amis de l'épiscopat étaient divisés en des camps contraires sur les questions dont la discussion se préparait, et, des deux côtés, on faisait de vifs efforts pour l'entraîner dans la lutte. Il s'y refusa obstinément, se bornant à répéter avec modestie : « Je veux être simplement avec le Pape et la majorité des Évêques. Or, il est absolument visible que le Pape avec huit cents Évêques sont d'un côté, et qu'une minorité, relativement faible quant au nombre, se trouve de l'autre. Pour moi, le fond de la question est jugé, ou bien il n'y a plus d'Église, même au sens des partisans du gallicanisme. »

Mais bientôt ce n'était pas seulement du fond des doctrines, c'était encore de l'opportunité de leur définition, et particulièrement de celle de l'infaillibilité du Pape, que l'on eut à discuter. Là, nous pouvons le dire, parce que cela est public en Algérie, l'Archevêque d'Alger eut à se raidir contre les sollicitations répétées de ses deux suffragants, Mgr Callot, évêque d'Oran, et Mgr de Las Cases, évêque de Constantine, qui tous deux s'étaient prononcés ardemment, avec l'opposition, contre l'opportunité de la définition conciliaire. Il en

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, et Ordonnance nommant les Vicaires-Généraux-Administrateurs.* (Alger, Bastide, 1869. In-4° de 4 pages.)

souffrit beaucoup et fut particulièrement contristé d'une réflexion que Pie IX, dont la parole était vive et spirituelle, fit, un jour, publiquement, en sa présence, sur ces deux Prélats, et qui courut bientôt Rome et peu à peu la France et l'Algérie.

Désolé de voir ses deux suffragants ainsi jugés par le Souverain Pontife, Mgr Lavigerie crut devoir les avertir eux-mêmes, et, tout en reconnaissant leur droit à soutenir librement leurs opinions dans le Concile, il les engagea à le faire avec moins d'âpreté. Il les trouva tous deux inébranlables jusqu'à la fin.

Ce chagrin ne fut pas le seul. Il en eut un autre, « le plus grand de sa vie », a-t-il dit quelquefois, celui de se séparer publiquement d'un certain nombre de ses meilleurs amis, mais particulièrement de l'évêque qui avait été le protecteur de sa jeunesse, celui-là même dont nous avons parlé plus haut, lorsqu'il s'est agi de la translation de Mgr Lavigerie de l'Évêché de Nancy à l'Archevêché d'Alger, le seul qui eût approuvé ses résolutions par des motifs vraiment dignes de sa foi et de sa piété, Mgr Maret. On sait qu'au moment même où s'ouvrit le Concile, ce Prélat avait fait paraître un ouvrage dans lequel il défendait une partie des thèses de l'ancien clergé de France et combattait, en conséquence, l'infaillibilité. L'Archevêque d'Alger, auquel il l'avait communiqué, en fut désolé. Il lui représenta toutes les raisons qui devaient l'engager à s'abstenir. Mgr Maret ne céda pas alors. Mais, depuis et bien souvent, il rendit justice à la sagesse et à la loyauté de son ancien collègue et ami. Il adhéra à la définition. Il fit, pour retirer son livre de la circulation, un sacrifice d'argent très considérable, et les anciens rapports d'amitié se rétablirent entre les deux Prélats.

L'Archevêque d'Alger persévéra donc dans son attitude de paix, de complète union avec le Saint-Siège. On répétait alors, à Alger, la parole de l'un des cardinaux les plus influents, par sa charge, de la Cour Romaine, à qui on demandait : « Et l'Archevêque d'Alger, comment se conduit-il ? — Comme un ange ! avait répondu l'Éminent Prélat.

Dans ces dispositions d'esprit, Mgr Lavigerie désirait voir l'infaillibilité du Pape définie, par le Concile, d'une manière

nette, afin d'en finir avec une question aussi importante, conformément à la vérité, mais en spécifiant bien qu'il ne s'agissait ni d'une infaillibilité séparée de celle de l'Église, ni d'une inspiration personnelle, ni de l'impeccabilité, comme le prétendaient bruyamment certains adversaires du dogme. « Bossuet, disait-il, l'accepterait ainsi. » C'est ce qu'il n'a cessé de répéter, depuis, et particulièrement au Concile provincial d'Alger, où, comme nous le verrons plus tard, toutes ces questions furent reprises et résolues, précisément dans cette mesure, avec l'approbation du Saint-Siège.

Ajoutons qu'il eut déjà cette approbation à Rome, dès le temps du Concile œcuménique, et disons, parce que nous le savons de source sûre, qu'étant allé, sur ces entrefaites, à Paris, pour les affaires de son diocèse, il fut prié, par le cardinal Antonelli, au nom du Saint-Père, de faire connaître confidentiellement au Gouvernement français que la définition ne pouvait être empêchée, mais qu'aucune des exagérations annoncées dans certains milieux ne serait certainement admise. Nous trouvons un écho de ces dispositions dans un passage du livre de M. Émile Ollivier, intitulé : *L'Église et l'État au Concile du Vatican*, où l'Archevêque d'Alger est mis directement en cause par ce ministre.

« Je manifestai, dit l'illustre écrivain, mes opinions aux députés qui m'interrogeaient, avec autant de franchise que M. Daru exposait les siennes, et je n'évitai pas l'occasion de m'en expliquer avec un membre important de l'épiscopat, présent à Paris, en janvier, l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie. On avait répandu que ce Prélat était venu de Rome avec la mission confidentielle de demander au Gouvernement son assentiment à la définition de l'infaillibilité et de lui offrir, en échange, l'abandon ou, du moins, l'atténuation, pour la France, des articles du *Syllabus* opposés aux droits de l'État. Dans cette persuasion, les évêques opposants se montraient inquiets ou irrités de ce voyage. *La prétendue mission était une fable.* L'archevêque d'Alger était venu traiter avec le ministre de l'instruction publique une question urgente d'enseignement, relative à son diocèse. Étant à Paris, il avait visité le ministre des cultes et, dans sa visite, avait causé avec lui des affaires

du Concile. Comme c'était un homme d'élite, d'un esprit élevé et fin, d'une conversation attrayante, le ministre avait été charmé, et de part et d'autre on s'était expliqué avec un entier abandon. « Ne vous bercez pas de vaines illusions, avait dit en substance l'archevèque; une immense majorité est acquise à la définition ; quoi qu'on tente, elle aura lieu ; s'opposer à un fait invincible est inutile ; au lieu de s'user dans une résistance sans issue, les esprits modérés de l'épiscopat devraient employer leurs efforts à mitiger les termes de la définition, à lui enlever ce qu'on pourrait y mettre d'outré, à la rendre telle enfin que Bossuet pourrait la signer. Quant au Gouvernement, il aurait bien tort de s'immiscer dans une affaire de l'ordre purement spirituel et tout à fait en dehors de sa compétence. Il ne trouverait dans une intervention que des dégoûts et des échecs ! » Je dus d'autant plus prèter créance à ces appréciations que, d'autre part, il me revenait que beaucoup de nos évêques ne croyaient pas pouvoir rentrer dans leurs diocèses, si, dans un vote solennel, ils se prononçaient contre la définition. Toutefois, sans m'expliquer sur l'infaillibilité elle-même, ni sur sa vérité, ni sur son opportunité, ni sur ses chances, je répondis à mon éminent interlocuteur « que le Gouvernement considérait la controverse comme relevant de l'organisation intérieure de l'Église et en dehors de la compétence de l'État ; que, quels que fussent les doctrines et les sentiments de chacun de ses membres, il n'entendait pas peser sur la solution ; qu'à Rome on pouvait la débattre en paix, sans crainte d'ètre troublé par une intervention oppressive. » Le Prélat répéta ces déclarations, auxquelles je n'avais pas donné un caractère confidentiel (1). »

C'est aussi pendant le séjour qu'il fit alors à Paris que Mgr Lavigerie fut amené à parler publiquement, toujours dans le même sens, du Concile du Vatican. Il le fit dans une lettre adressée, le 31 janvier 1878, au *Moniteur universel.* Il y répondait à de faux bruits répandus, par ce journal, sur sa prétendue translation à l'Archevèché de Lyon, à l'occasion de la mort du cardinal de Bonald :

(1) Tom. II, pag. 96 et suiv.

« Ce n'est pas sans surprise que je lis dans votre journal l'explication qu'il vous plaît de donner de ma présence à Paris.

» Vous avez été induit en erreur par des renseignements faux.

» Je suis venu en France, Monsieur le Rédacteur, uniquement pour traiter avec M. le Ministre de l'instruction publique une urgente et grave question d'enseignement, relative à mon diocèse, et je quitte Paris demain, après avoir reçu, avant-hier, une solution favorable.

» L'archevêché de Lyon, vous le voyez, n'a aucune place dans cette affaire, et si vous connaissiez bien tout ce qui se dit dans les cercles religieux dont vous parlez, vous sauriez *que, depuis longtemps et à plusieurs reprises, j'ai déclaré que ma conscience et mon honneur s'unissent pour m'empêcher de quitter l'Algérie :*

» Ma conscience, parce que je ne puis abandonner les orphelins que j'ai recueillis, les œuvres que j'ai commencées, les auxiliaires dont le dévouement est venu répondre à mon appel ;

» Mon honneur, parce que je ne puis laisser croire que des calculs indignes ou une contrainte quelconque ont préparé mon départ.

» Cette déclaration que j'ai faite souvent en particulier, lorsque l'occasion s'en est présentée, je suis heureux de pouvoir la faire publiquement, pour mettre fin, une bonne fois, à des tiraillements sans but et à des suppositions sans fondement.

» *Ma seule ambition et ma ferme résolution sont de vivre et de mourir à Alger, étranger à toutes les compétitions et à tous les partis qui nous divisent si malheureusement,* donnant, si je le puis, le pain de chaque jour à mes nombreux enfants d'adoption, et me dévouant, dans l'exercice de mon paisible et saint ministère, à l'œuvre de foi et de civilisation que la Providence a confiée à notre pays.

» Ai-je besoin d'ajouter, Monsieur, que, dans ces dispositions d'esprit, je ne remplis point, ainsi que vous le dites faussement, une mission diplomatique ?

» La seule diplomatie praticable, dans les circonstances

actuelles, vis-à-vis du Concile, n'exige point, d'ailleurs, d'ambassadeur; elle se résume, pour les fidèles et les gouvernements, en deux mots de foi et de sens commun :

» Pour les fidèles qui veulent rester tels, se soumettre simplement, selon les règles de leur croyance, aux décisions de l'Église assemblée, qui seront œuvre de vérité et, par conséquent, de sagesse ;

» Pour les gouvernements, respecter la conscience de leurs sujets catholiques dans des mesures purement spirituelles, qui échappent complètement à l'action de l'État moderne, et où, comme l'a si bien dit le comte Daru, il n'a « ni à prévoir ni à prévenir »;

» Pour tous, attendre avec calme les résultats des délibérations de la vénérable assemblée, et chercher à modérer les esprits plutôt que de les lancer dans une voie d'irritation et de colère, pleine d'erreurs et de périls.

» Je termine cette longue lettre. S'il ne s'était agi que de moi, je ne l'eusse même pas commencée. Mais si je laissais s'accréditer les bruits dont vous vous faites l'écho, ils iraient porter le deuil, en Afrique, dans le cœur de tous les pauvres abandonnés dont je suis le seul soutien, et ils jetteraient, en France, l'incertitude et le découragement dans l'esprit de ceux qui nous secourent de leurs sympathies et de leurs aumônes.

» C'est cette double considération, Monsieur, qui m'a porté à vous adresser ces lignes.

» Veuillez agréer, etc.

» *Signé :* † CHARLES, *Archevêque d'Alger.* »

Cependant l'absence prolongée de l'Archevêque menaçait de compromettre gravement ses œuvres entourées de tant de difficultés et de tant d'adversaires. Il revint à Rome pour exposer cette situation à Pie IX et prendre ses conseils. Le Pape, qui connaissait les sentiments du vénérable Prélat et jugeait, comme lui, sa présence plus utile en Afrique, l'autorisa à y rentrer.

Mgr Lavigerie avait reçu, avant son départ, un témoignage éclatant de la confiance de la majorité des Pères. Ils l'avaient nommé, à la presque unanimité des voix, le troisième sur

vingt-quatre, membre de la Congrégation ou Commission des Missions et des Affaires orientales.

Arrivé à Alger, l'Archevêque réunit son clergé, lui fit connaître toute sa pensée sur la conclusion, désormais certaine, du Concile, en ce qui concernait l'infaillibilité du Pape, et la décision formelle prise par lui-même d'adhérer à ce vote.

C'est, en effet, ce qui eut lieu. Le jour même où la proclamation du dogme lui fut connue, il télégraphia à Mgr de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, alors encore à Rome, pour le prier de déposer son adhésion publique, rédigée en langue latine, aux pieds de Pie IX et dans les Actes du Concile. Ce fut la première parmi celles des évêques qui se trouvaient alors en dehors de Rome, en vertu de congés du Saint-Père.

Mais cet acte ne suffisait pas à l'Archevêque d'Alger. Il voulut y associer son clergé, et, pour cela, quelques mois après, dès que les temps furent devenus plus paisibles, il le convoqua tout entier en Synode.

Ici nous trouvons tous les détails qui peuvent intéresser nos lecteurs, dans les Actes authentiques de cette assemblée. Ils y abondent.

C'est d'abord en ces termes que l'Archevêque s'adresse à ses prêtres, dans sa Lettre de convocation, datée du 8 septembre 1871 :

« A mesure que l'esprit d'erreur et de malice redouble ses attaques contre l'Église, contre la société, contre tout ce qui constitue le prix, la dignité, la sécurité de la vie humaine, il est de notre devoir de redoubler nous-mêmes d'efforts au milieu de la tempête, et de nous opposer aux progrès et au triomphe du mal.

» Au premier abord, Messieurs, il semble que chacun de nous y puisse peu, et qu'entraînés par le torrent qui menace de tout submerger, nous n'ayons qu'à nous résigner au sort qui nous attend ou à demander à Dieu de nous en préserver.

» Sans doute, la soumission à la volonté de Dieu qui nous châtie justement, est une vertu chrétienne et sacerdotale; sans doute, la prière pour les âmes qui nous sont confiées, pour la société temporelle et spirituelle dont nous sommes

les fils et les ministres, est le plus sacré de nos devoirs : nous savons, en effet, *qu'il faut prier et ne point cesser de prier*, et que *la prière pénètre le ciel.* Ce devoir, nous l'accomplissons, chaque jour, au saint sacrifice, dans les offices où nous convions les Fidèles, demandant à Dieu la fin de tant de maux, et en particulier celle des maux de son Vicaire sur la terre, des maux de la France, la fille aînée et, j'en ai la confiance, malgré les menaces ou les défaillances du présent, la libératrice future de son Église.

» Mais, à côté de la résignation et de la prière, j'estime que tous, Évêque, Prêtres, Fidèles, nous avons, dans ces solennelles et douloureuses circonstances, un autre devoir à remplir : celui d'opposer aux forces croissantes du mal la force invincible de la vérité et de l'unité, celui de nous serrer, dans l'expression de notre foi, dans les manifestations de nos espérances, autour du centre infaillible, autour du Chef suprême du troupeau de Jésus-Christ.

» Oui, Messieurs, c'est dans l'unité vraiment catholique, celle qui consiste à n'avoir qu'une croyance et un symbole, à n'en reconnaître qu'une interprétation légitime, l'interprétation du Docteur infaillible de la vérité révélée, que sont pour nous la force, le salut, le triomphe assurés.

» Précisément parce qu'on a dépouillé, emprisonné le Souverain Pasteur, parce qu'on veut, après avoir renversé son trône, déchirer encore son vêtement sacré qui est l'union même des Fidèles, nous devons, avec plus d'énergie, avec plus d'obéissance, avec plus d'amour, nous rattacher à Lui, guidés en cela par la clairvoyance même de nos ennemis qui ne s'acharnent à cette œuvre infernale que parce qu'ils sentent qu'elle est la plus efficace pour tout renverser d'un seul coup.

» *Je frapperai le pasteur,* disent-ils, *et le troupeau sera dispersé.*

» Mais, Messieurs, Dieu qui se rit des desseins des hommes, Dieu qui soulève les flots des tempêtes et qui les arrête par quelques grains de sable déposés au bord des mers, avait d'avance tout réglé dans sa sagesse.

» C'est au moment où l'enfer se disposait à ébranler avec plus de rage cette Pierre contre laquelle il ne doit point prévaloir, que l'Esprit divin mettait sur les lèvres de l'Église assem-

blée la déclaration solennelle de l'infaillibilité doctrinale de son Chef, de telle sorte qu'au faisceau des puissances mauvaises conjurées contre lui, elle opposât le faisceau de tous nos cœurs unis dans une même confession et dans un même dévouement.

» Et c'est là, Messieurs, le spectacle que présente en ce moment l'Église de Jésus-Christ, se levant tout entière pour protester en faveur du grand et doux Pontife qui réunit, dans sa longue et sainte carrière, les plus merveilleuses extrémités des choses humaines; pour flétrir, au nom du droit immuable, imprescriptible, des spoliations sacrilèges; pour défendre la cause de la justice; pour verser, s'il le faut, le sang de ses martyrs!

» Pour nous unir à ce grand concert des cœurs vraiment catholiques, j'ai résolu, Messieurs, de convoquer en Synode le clergé de ce diocèse, afin de publier solennellement, au milieu de mes frères et de mes fils dans le sacerdoce, les décrets du Saint Concile du Vatican.

» Cette publication n'est pas, vous le savez, nécessaire pour leur mériter votre respect et votre obéissance. Le jour même où Pie IX les promulguait au sein du Concile œcuménique, ces définitions des vérités de notre foi étaient obligatoires pour vous. Elles sont depuis longtemps, par mes soins, répandues dans toutes vos paroisses. Mais vous serez heureux, je n'en doute pas, de trouver l'occasion de manifester les sentiments de vos cœurs, en acclamant solennellement, au nom des fidèles de ce diocèse, les grandes vérités touchant l'existence et la vie de Dieu, l'immortalité et la liberté des âmes, que le Saint Concile a mises dans une si éclatante lumière.

» Vous serez heureux, en confessant votre union étroite et absolue au Siège de Pierre, de reconnaître que quiconque ne marche pas, ne parle pas avec lui, est hors de la voie du salut; que quiconque interprète dans un autre sens que le sien les enseignements de la révélation divine, s'éloigne de la vérité, ou, ce qui est quelquefois plus dangereux encore, la *diminue,* selon l'expression de nos Saints Livres.

» Prêtres catholiques Romains, et catholiques Romains sans addition d'épithètes quelconques, vous savez que la

vérité n'est forte comme le fer que lorsque, comme lui, elle est pure de tout alliage étranger; vous savez que les noms les plus brillants et les plus sonores ne conduisent, en dehors d'elle, qu'à l'illusion et à la mort (1). »

Le Synode se tint, comme il est d'usage en Afrique, à cause des distances considérables qui séparent les différentes paroisses, après la Retraite ecclésiastique, où tous les prêtres se trouvent naturellement réunis.

Il s'ouvrit le samedi, 23 septembre 1871, par la proclamation des Constitutions dogmatiques du Concile du Vatican.

« Les préliminaires liturgiques étant terminés, disent les Actes de ce Synode, et immédiatement après le chant du *Veni, Creator*, Mgr l'Archevêque donne quelques explications sur la célébration des synodes en général, et leur utilité dans l'Église. Sa Grandeur indique ensuite le but particulier du Synode diocésain qui s'ouvre : la proclamation des Actes du Saint Concile du Vatican, et la révision des Statuts du diocèse. Sa Grandeur annonce que les Actes du Concile œcuménique seront proclamés dans cette première session, après laquelle les Pères du Synode seront distribués dans diverses congrégations, pour l'examen des différentes parties des Statuts.

» Après le serment, à la requête du Promoteur, Mgr l'Archevêque fait, en effet, lire par le Secrétaire du Synode les Actes du Saint Concile du Vatican. Tous les prêtres, debout, écoutent dans le silence du recueillement les paroles de l'oracle de la vérité. La lecture étant terminée, Mgr l'Archevêque dit, en latin, d'une voix solennelle :

« *Vous avez entendu, vénérables Frères et Fils bien-aimés, les oracles du Saint-Esprit. Vous avez entendu la profession de foi de l'Église. C'est la doctrine catholique ; c'est la tradition des Pères ; c'est le salut des fidèles. Tous, nous devons croire, parler, penser ainsi.* »

» Et tous les Prêtres répondent :

« *C'est ainsi que nous croyons ; c'est ainsi que nous par-*

---

(1) *Lettre Pastorale et Ordonnance de Mgr l'Archevêque d'Alger, convoquant un Synode diocésain pour la publication des Constitutions et des Décrets du Saint Concile du Vatican*. (Alger, Bastide, 1871. In-4° de 8 p.)

lons ; c'est ainsi que nous pensons. L'Esprit-Saint a parlé par l'Église, Pierre a parlé par Pie.

» *A Pie IX, Pontife Suprême, Infaillible, longues années ! heureuses années* (1) *!* »

Après cette scène émouvante, eurent lieu, successivement, l'examen, le vote et la promulgation des Statuts Synodaux qui devaient former, pour l'avenir, la loi disciplinaire et canonique du diocèse d'Alger.

Ils forment un volume in-octavo de trois cent seize pages, plus cinquante pages de préfaces, et sont divisés en six parties. La première concerne les personnes ; la seconde, la vie et les mœurs des ecclésiastiques ; la troisième, les sacrements ; la quatrième, l'administration spirituelle, la cinquième, l'administration temporelle des paroisses ; la sixième, les jugements.

Une partie complémentaire renferme les Ordonnances disciplinaires publiées depuis l'origine du diocèse, et qui n'ont été abrogées par aucune disposition ultérieure.

A la fin, et lorsque le clergé se trouva de nouveau assemblé autour de lui, dans ses appartements, Monseigneur lui adressa la parole une dernière fois et, dans une allocution paternelle, fit ses adieux aux membres du Synode. Afin de consacrer le souvenir de cette réunion solennelle par un acte de piété filiale, Monseigneur invita ensuite les membres du clergé, présents, à signer, en leur nom et au nom de tous les prêtres du diocèse, une pétition aux membres de l'Assemblée nationale, pour leur demander de défendre les droits et les prérogatives du Saint-Siége, et une Adresse à Sa Sainteté le Pape Pie IX, à l'effet de solliciter sa bénédiction apostolique, de protester contre l'envahissement sacrilège

(1) « Audistis, venerabiles Consacerdotes et Filii dilectissimi, oracula » Spiritus Sancti ; audistis Ecclesiæ confessionem. Hæc est fides catholica ; » hæc est Patrum sententia ; hæc est fidelium salus. Ita credere, ita loqui, » ita sentire debemus omnes. »

Et omnes Synodi Patres, unâ voce respondentes, conclamaverunt : « Ita » credimus, ita sentimus, ita confitemur. Spiritus Sanctus per Ecclesiam, » Petrus per Pium locutus est.

» Pio nono, Pontifici Maximo, Infaillibili, longos annos ! multos annos ! » (*Statuts synodaux du diocèse d'Alger*, p. XLIV.)

des États Pontificaux, et d'adhérer avec un religieux empressement aux décrets et constitutions du Saint Concile du Vatican.

Le clergé se rendit avec joie à cette invitation qui répondait si bien à ses désirs, et signa une pétition à l'Assemblée nationale, et, pour le Souverain Pontife, l'Adresse dont nous donnons ici la traduction :

« Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, le clergé d'Alger, réuni en synode diocésain, avec son Révérendissime Père et Archevèque, implore tout d'abord la Bénédiction Apostolique.

» Depuis le jour, Très-Saint-Père, où les ennemis de la religion n'ont pas hésité à attaquer les droits temporels et spirituels du Saint-Siège et de Votre Sainteté, nous tous, prêtres catholiques de cette Église d'Afrique renaissante, n'avons cessé d'adresser d'ardentes prières à Dieu, Père des miséricordes et vengeur de la justice, pour lui demander, avec l'Église tout entière, de délivrer Pierre, de nouveau captif d'un autre Hérode dans la personne de Pie, et de Le rétablir dans sa dignité et sa puissance premières.

» C'est ce que nous avons fait, aujourd'hui même, Très Saint-Père, dans les prières de ce Synode.

» Nous avons aussi uni nos voix à celles des catholiques de notre France et adressé une pétition instante aux autorités suprèmes de la République Française, pour obtenir qu'une protection plus efficace soit assurée, de la part des diverses nations chrétiennes, à Votre Sainteté.

» Sachant enfin, Très Saint-Père, que des insensés qui ont malheureusement abandonné l'Église catholique, osent attaquer publiquement et dénaturer les définitions du Saint Concile du Vatican sur le magistère infaillible des Pontifes Romains, nous avons, sur la demande de notre Révérendissime Archevèque, voulu affirmer notre foi, à cet égard, dans ce Synode solennel. Puisse cette profession publique de notre foi confondre les ennemis de l'Église et porter, au milieu de toutes ses douleurs, quelques consolations au cœur de Votre Sainteté!

» Les Actes du Saint Concile du Vatican ont donc été lus,

pendant notre séance publique d'hier, dans l'église, devant le clergé de tout le diocèse. Nous nous tenions tous debout, comme pour la lecture du Saint Évangile. La lecture achevée, notre Révérendissime Père et Seigneur l'Archevèque d'Alger a dit à haute voix : « Vous avez entendu, vénérables Frères » et très chers Fils, les oracles du Saint-Esprit ; vous avez » entendu la profession de foi de l'Église. C'est là la doctrine » catholique, c'est la tradition des Pères, c'est le salut des » fidèles. Tous, nous devons croire, parler, penser ainsi. »

» Et tous les Pères du Synode ont répondu d'une seule voix : « C'est ainsi que nous croyons, c'est ainsi que nous » parlons, c'est ainsi que nous pensons. L'Esprit-Saint a parlé » par l'Église ; Pierre a parlé par Pie. A Pie IX, Pontife suprême, » infaillible, longues années ! heureuses années ! »

» Puissent, Très Saint-Père, ces paroles, ces vœux, ces sentiments de vos Fils, étouffer les cris impies des ingrats qui attaquent Votre Majesté paternelle et sacrée ! Puisse cette profession de notre foi, qui, des rivages d'Afrique, sera portée à Vos pieds, confirmée par le témoignage et les prières de Cyprien, d'Augustin, de Fulgence, des autres Saints et Docteurs qui appartiennent à cette Église autrefois si illustre, être, pour Votre Sainteté et l'Église de Jésus-Christ, l'annonce de temps meilleurs ! (1) »

Cette Adresse, où respirait le profond dévouement de l'Évêque et celui de son Clergé, toucha le cœur de Pie IX. On le voit par le langage du Pontife Suprême qui, quinze jours après seulement, y répondait par le Bref suivant, qui est une gloire pour l'Église d'Afrique et pour son Chef :

« PIE IX, PAPE,

» A Notre Vénérable Frère Charles, archevêque d'Alger, et à son Clergé.

» Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Votre respect, votre amour, votre dévouement pour ce Saint-Siège éclatent tellement dans la lettre que vous Nous

(1) *Statuts synodaux*, p. XLVII.

adressez, aussi bien que dans celle par laquelle vous avez convoqué votre Synode diocésain, et dans les Actes de ce même Synode, que nous y avons trouvé comme un écho de la charité et de l'union qui Nous ont si profondément touché, lorsque le Concile œcuménique du Vatican a défini les divines prérogatives du Souverain Pontife.

» Nous sommes heureux de voir un tel spectacle donné dans une contrée qu'illustrèrent autrefois tant de saints Évêques et des défenseurs si illustres de la vérité catholique, et qui semble aspirer à reprendre maintenant sa splendeur antique.

» Nous vous félicitons, en conséquence, Vénérable Frère, du zèle ardent avec lequel, poursuivant les labeurs de vos excellents prédécesseurs et étendant partout leurs œuvres, vous recueillez, de vos efforts, des fruits si magnifiques. Nous félicitons votre Clergé qui, correspondant à la direction et au zèle de son Pasteur auquel il est uni de cœur et d'âme, vous promet une aide proportionnée à de si grandes œuvres, de nouveaux accroissements, et Nous ne doutons point que Dieu ne vous assiste par sa grâce, vous qui, fondés sur la Pierre, unissez vos forces pour la propagation de son nom.

» Et comme gage de cette faveur céleste et de Notre particulière bienveillance, Nous donnons affectueusement à vous, vénérable Frère, à tout votre clergé et à tout votre diocèse la bénédiction apostolique.

» PIE IX, PAPE (1). »

Mais l'œuvre du Synode, si considérable qu'elle fût, ne regardait que le diocèse d'Alger. Les deux autres diocèses de l'Algérie, celui de Constantine et celui d'Oran, restaient en dehors de ses décisions et de ses démarches. Mgr Lavigerie résolut de faire, pour toute sa Province ecclésiastique, et d'une manière plus solennelle et plus complète encore, ce qu'il avait fait pour Alger.

Deux autres motifs le portaient à cette résolution. Il croyait la nouvelle Église africaine assez revenue à la vie, avec ses

(1) *Statuts synodaux*, p. XLIX.

quatre évêques (car il avait depuis peu de temps, un évêque auxiliaire, dans la personne de Mgr Soubiranne), son Abbé de Staouëli, ses centaines de prêtres et de paroisses, ses vingt congrégations religieuses différentes, pour reprendre la tradition glorieuse des Conciles d'Afrique, si fameux dans l'antiquité chrétienne.

Le second motif était le désir même de Pie IX, plusieurs fois répété, de voir les diocèses de Constantine et d'Oran s'associer à celui d'Alger pour donner à l'Afrique les mêmes règles et la même direction.

Ce fut donc le 15 février 1873 que, par un décret archiépiscopal, Mgr Lavigerie convoqua son Concile Provincial. Les termes de ce décret, écrit dans la plus pure langue latine, sont si intéressants au point de vue spécial de l'Afrique, que nous en rapporterons ici la traduction tout entière :

« Notre Très-Saint Seigneur et Père dans le Christ, le Pape Pie IX, a, dans l'allocution qu'il a adressée, le 23 décembre dernier, au Palais du Vatican, à tous les Cardinaux de la Sainte Église Romaine, engagé les Métropolitains des Provinces catholiques « à se concerter avec leurs suffragants, » de la manière la plus convenable, eu égard aux temps » actuels, pour mettre leurs lumières en commun, s'unir, » s'appuyer mutuellement dans les mêmes pensées et les » mêmes sentiments, et se préparer, d'un commun accord et » d'une manière plus efficace, à une lutte nécessaire, mais » difficile, contre les entreprises des impies. »

» Voulant, en conséquence, suivre avec empressement les conseils si graves et si salutaires de Notre Bien-Aimé Père et Très Sage Pontife, nous nous sommes entendus avec nos vénérables Coévêques, les Prélats de cette Église d'Afrique renaissante, pour célébrer un Concile Provincial.

» S'il peut être utile, en effet, dans les autres parties du monde catholique, que les Pasteurs étudient en commun les moyens de veiller plus efficacement au salut du troupeau du Seigneur et de repousser les traits d'ennemis qui frémissent contre lui de toutes parts, c'est une nécessité absolue dans ces régions où ressuscite le nom catholique, disparu depuis tant de siècles.

» Il est vrai que, si nous reportons notre pensée vers l'ancienne Église d'Afrique, notre faiblesse se trouve comme écrasée sous le trésor immense de sainteté, de science, de vertu, de gloire, dont l'ont enrichie les Cyprien, les Optat, les Augustin, les Possidius, les Fulgence et les autres Évêques innombrables qui, pour soutenir la foi du Christ et accomplir leur mission sacrée, n'ont cessé d'affronter, durant sept siècles, les fatigues, les peines, l'exil enfin et la mort même.

» Oh! plût à Dieu qu'il se trouvât en nous un peu de ce zèle pastoral, grâce auquel les nombreux Conciles de l'ancienne Afrique défendirent victorieusement la doctrine catholique, établirent par de saintes lois la discipline ecclésiastique, et triomphèrent, aux applaudissements de toute l'Église et avec l'infaillible approbation des Souverains Pontifes, des erreurs qui s'élevaient contre la vérité de la foi.

» Mais en songeant à ce passé, il nous faut reconnaître aussi notre misère et, en nous réjouissant de la résurrection de nos Églises, constater humblement que, dans ces tristes temps, quelques Évêques à peine peuvent se trouver réunis là où, dans les Conciles passés, on comptait jusqu'à près de cinq cents Pontifes.

» Il nous arrive donc ce que l'Écriture Sainte rapporte des Hébreux, lorsque, de retour de la captivité, ils voyaient le second temple, édifié par Esdras : « Ils chantaient, disent les » Saints Livres, des hymnes et des cantiques au Seigneur, » pour confesser sa bonté et sa miséricorde éternelle sur » Israël. Mais ceux qui avaient vu le premier temple encore » debout, et le temple qui était sous leurs yeux, gémissaient » à haute voix, et on ne pouvait distinguer les cris de joie de » ces cris de douleur. »

» De même, nous nous affligeons, lorsque nous nous rappelons la grande mémoire de nos Prédécesseurs qui écrasent notre faiblesse et notre impuissance.

» Mais cependant, c'est avec des actions de grâces que, confiant en la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la protection de la Vierge Immaculée, du bienheureux Joseph, Patron de l'Église catholique, et l'intercession de tous les saints Martyrs, Pontifes, Docteurs, Confesseurs, Vierges, qui ont autrefois illustré l'Afrique chrétienne par la splendeur de

leurs vertus ou sanctifié par l'effusion de leur sang, nous convoquons un Concile Provincial.

» Nous décrétons que ce Concile sera réuni, dans l'église de Notre-Dame d'Afrique, près d'Alger, le premier dimanche du mois de mai prochain 1873, jour de la fête de sainte Monique, la pieuse mère de saint Augustin.

» Nous y appelons, en conséquence, nos Vénérables Coévêques et Coprovinciaux, savoir les Évêques d'Oran, de Sébaste, de Constantine et d'Hippone, ainsi que le R. P. Abbé de la Trappe de Staouéli ; ordonnant et mandant à tous et à chacun de ceux qui, d'après le droit ou la coutume, sont tenus d'assister aux Conciles Provinciaux, d'être, sous les peines et les censures canoniques, présents au jour indiqué.

» Nous exhortons aussi, dans le Seigneur, le clergé catholique et le peuple de notre Province à implorer et à obtenir, par de bonnes œuvres et par les prières qu'ils adresseront à Dieu, les grâces qui nous sont nécessaires dans une circonstance si importante.

» Et pour que personne ne puisse prétexter ignorance de ce décret, Nous ordonnons qu'il soit imprimé, muni de Notre seing et de Notre sceau, et adressé, par voie sûre, à tous ceux qui doivent ou peuvent assister au Concile, et, en même temps, affiché, pendant huit jours, tant dans notre église métropolitaine que dans les cathédrales d'Oran et de Constantine, et dans l'église de Notre-Dame d'Afrique, à l'une des portes intérieures, après qu'il aura été lu par celui qui remplit la charge de Doyen ou Président, en présence des Chapitres respectifs, convoqués et assemblés.

» Donné à Alger, le 15 février de l'an du Seigneur 1873.

» † CHARLES, *Archevêque d'Alger* (1). »

Un autre des décrets préliminaires du Concile, celui par lequel l'Archevêque ordonne la promulgation des décisions votées par les Pères, mériterait aussi d'être rapporté, au point de vue des traditions africaines. Il montre comment les Évêques ont voulu rattacher leurs enseignements à ceux de leurs illustres prédécesseurs, et entrer ainsi dans leur héritage ; ce

(1) *Decreta Concilii Provincialis Algeriensis* p. 21.

qui a été hautement loué par la Sacrée Congrégation du Concile, lorsque l'examen du Concile Provincial lui a été déféré.

Le Concile s'ouvrit, à Notre-Dame d'Afrique, le dimanche 4 mai 1873. Les Actes en décrivent, ainsi qu'il suit, la cérémonie d'ouverture, la plus grande dont eût encore été témoin la nouvelle Église d'Afrique :

« Toutes les cloches de la ville et du sanctuaire annonçaient, depuis le lever du jour, la pieuse cérémonie. A huit heures et demie, se trouvaient réunis, dans la salle capitulaire de la maison des Missionnaires d'Alger, les Évêques de l'Algérie, c'est-à-dire, par ordre d'ancienneté et de dignité, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, Mgr Callot, évêque d'Oran, Mgr Soubiranne, évêque de Sébaste et auxiliaire d'Alger, Mgr Robert, évêque de Constantine et d'Hippone, le Révérendissime Père dom Gabriel, Abbé d'Aiguebelle, le Révérendissime Père dom Augustin, Abbé de Staouéli, tous revêtus de leurs ornements pontificaux, ayant la mitre en tête et la crosse en main. Les membres du Chapitre métropolitain entouraient les Prélats, revêtus d'ornements de drap d'or. Un nombre immense de fidèles couvrait la colline sur laquelle Notre-Dame d'Afrique est bâtie. Parmi eux se trouvaient des Infidèles, des Israélites attirés par un tel spectacle. La route qui, de la maison des Missionnaires devait conduire à la porte de l'église, était tout entière jonchée de fleurs ; de distance en distance s'élevaient des arcs de triomphe, portant les armes du Souverain Pontife et celles des Évêques de l'Algérie. Des guirlandes de verdure reliaient entre eux ces arcs de triomphe.

» C'est ainsi que se déroula la procession solennelle. Elle était ouverte par la croix processionnelle que portait un élève du Séminaire, revêtu de la dalmatique.

» Venaient ensuite les Fidèles de chacune des paroisses d'Alger, avec son clergé propre ;

» Les Ordres religieux de femmes ;

» Les sept pieuses confréries d'hommes, chacune avec ses bannières et ses habits de cérémonie ;

» La croix du Chapitre ;

» Les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Eugène, qui étaient tous, alors, de jeunes Arabes convertis à la foi ;

» Les élèves du Petit-Séminaire Diocésain ;

» Les élèves des deux Grands Séminaires du Diocèse et de la Mission ;

» Les Ordres religieux d'hommes ;

» Le clergé séculier ;

» La croix archiépiscopale ;

» Les membres du clergé et des communautés, députés au Concile, en chape de drap d'or (1) ;

» Quatre diacres revêtus de leurs dalmatiques, et portant sur un trophée les Canons des anciens Conciles africains et les œuvres des Docteurs de l'Afrique ;

---

(1) Prirent part à ce Concile :

Mgr Charles-Martial Allemand-Lavigerie, premier archevêque d'Alger et président du Concile ;
Mgr Jean-Baptiste-Irénée Callot, évêque d'Oran ;
Mgr Pierre Soubiranne, évêque de Sébaste *i. p. i.* ;
Mgr Louis Robert, évêque de Constantine et d'Hippone ;
Le Révérend Père Augustin, abbé de Staouéli ;
MM. Dusserre, vic. gén. d'Alger ;
Gillard, vic. gén. d'Alger ;
G'Stalter, chan. d'Alger ;
Banvoy, chan. d'Alger ;
Compte-Calix, chan. d'Alger ;
Cailhol, curé de Saint-Augustin ;
Comte, curé de Médéah ;
Marchand, vic. gén. d'Oran ;
Bétemps, chan. d'Oran ;
Mora, curé de Saint-André d'Oran ;
Millot, chan. de Constantine ;
Gondard, chan. de Constantine ;
Rion, curé d'Hippone ;
Gaussail, curé de Philippeville ;
Girard, prêtre de la Mission ;
Veyrières, prêtre de la Mission ;
Soulié, prêtre de la Mission ;
Irlandès, prêtre de la Mission ;
Lagrange, de la Compagnie de Jésus ;
Saillard, de la Compagnie de Jésus ;
Durand, de la Compagnie de Jésus ;
Brocard, de la Compagnie de Jésus ;
Abram, sup. des Frères de Miserghin ;
Charbonnier, de la Société des Missionnaires d'Afrique, d'Alger ;
Martin, prêtre de la Congrégation de Saint-Basile ;
Alibès, prêtre de l'Immaculé Cœur de Marie.

» Quatre prêtres en chasuble, portant de même les Saintes-Écritures ;

» Quatre autres prêtres portant les insignes reliques de saint Augustin et de sainte Monique ;

» Les Abbés d'Aiguebelle et de Staouéli ;

» Le Chapitre d'Alger ;

» Les Évêques ;

» Et après eux, présidant la procession, l'Archevêque revêtu d'une chape rouge et portant la mitre d'or.

» C'est ainsi que la procession sortit sur la colline, se dirigeant vers la chapelle provisoire de Notre-Dame d'Afrique, pour y prendre solennellement la statue miraculeuse. Elle se rangea à droite et à gauche de la porte du sanctuaire, et les Prélats seuls y pénétrèrent, accompagnés de douze vigoureux marins, complètement vêtus d'habits blancs, qu'ils avaient fait faire pour la circonstance. C'étaient les pêcheurs napolitains d'Alger, qui avaient sollicité, comme un honneur et un privilège de bénédiction, de porter, eux-mêmes, la statue jusqu'à l'autel de son église nouvelle. Mgr l'Archevêque, les faisant approcher, mit le premier la main à la statue déposée sur un brancard recouvert de drap d'or et de fleurs. Les marins la soulevèrent après lui, et les Évêques, la précédant, sortirent aussi du sanctuaire.

» Lorsqu'elle parut sur le seuil, ainsi portée comme en triomphe et dominant toutes les têtes, ce fut une acclamation de foi et de piété, et l'Archevêque entonna d'une voix forte l'*Ave, maris stella* qui fut continué, avec un saint enthousiasme, par le Clergé et par la foule des fidèles, et suivi des *Litanies des Saints d'Afrique.*

» C'est au milieu de ces chants sacrés que la statue miraculeuse parvint à la porte de la Basilique et qu'elle fut introduite jusque dans le sanctuaire. Dès que les marins qui la portaient sur leurs bras robustes, l'eurent déposée sur son trône, Mgr l'Archevêque l'encensa solennellement, et, s'agenouillant ensuite devant elle, il entonna la pieuse antienne : *Sancta Maria, succurre miseris.* »

L'antienne achevée, le vénérable Archevêque célébra pontificalement la messe du Saint-Esprit. Après l'Évangile, il adressa de son trône, toujours revêtu des habits pontificaux,

la mitre en tête et la crosse en main, une allocution synodale à l'assemblée. Citons-en du moins quelques passages.

En voici l'exorde :

« Mes très chers Frères,

» Le moment est venu où va s'ouvrir, dans cette église élevée par la piété de mon vénérable Prédécesseur, le premier Concile de l'Afrique ressuscitée.

» C'est pour nous une heure solennelle, qui marque enfin la plénitude de la vie catholique dans ces contrées livrées, depuis tant de siècles, à l'infidélité et à la barbarie.

» Avec les bénédictions et sous l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ, vos Évêques se réunissent pour discuter ce qui peut le plus intéresser vos âmes, je veux dire les choses de la foi, celles de la discipline et de la vie chrétiennes.

» Assemblés par l'ordre même de Jésus-Christ, animés par notre amour de Pères et de Pasteurs, nous comptons sur l'assistance de cet Esprit qui a éclairé de si vives lumières les Conciles de l'ancienne Afrique chrétienne, et sur la parole de Celui qui a dit : « Là où deux ou trois d'entre vous seront réunis en mon nom, Je serai moi-même au milieu d'eux. »

» Mais, mes très chers Frères, alors même qu'il nous promet sa grâce, Dieu veut que nous l'implorions de Lui, pour nous pénétrer de la pensée de notre impuissance et celle de sa grandeur. Voilà pourquoi je vous demande d'unir vos prières aux nôtres, afin que l'amour de la vérité, la charité, la sagesse, un ferme courage président seuls à nos délibérations (1). »

L'éminent Prélat indique ensuite les trois objets principaux des délibérations futures du Concile : organisation disciplinaire des diocèses, affirmation des vérités de la foi, condamnation des erreurs qui lui sont opposées.

Puis, reprenant la première de ces trois indications, il ajoute :

« L'Église de Jésus-Christ, à la considérer au point de vue

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 85.

de son organisation hiérarchique, est un corps immense qui s'étend sur la surface du monde.

» Elle a un chef, des membres divers, des fonctions multiples, et c'est de leur harmonie que résulte sa puissance et que dépend humainement sa durée.

» Le Souverain Pontife préside à cette réunion de la charité et de la paix. Seul, ou assisté, lorsqu'il les appelle auprès de lui, de ses Frères et de ses Fils dans l'Épiscopat, il règle, par des décisions suprêmes et par conséquent infaillibles, conformément aux enseignements du Sauveur et aux traditions de l'Église, tout ce qui regarde les croyances et les lois morales des chrétiens. Sous sa direction et son autorité, les archevêques réunis à leurs collègues dans l'épiscopat décident de ce qui concerne la vie canonique de leurs Provinces; et enfin, sous la juridiction du Souverain Pontife et des métropolitains, les évêques administrent et gouvernent les diocèses.

» Mais, tout se faisant dans l'Église en vertu d'une constitution divine, tout doit s'y faire suivant la règle, parce que tout y a pour but suprême la conservation de la vérité.

» C'est pour établir cette règle dans notre Province, pour en fixer les lois particulières, pour la rattacher plus étroitement encore à l'unité catholique, par la profession solennelle de la même doctrine, par la condamnation des mêmes erreurs, que nous nous réunissons en concile.

» La Province ecclésiastique d'Alger, qui renaît à peine sur les ruines amoncelées des Églises de l'ancienne Afrique du Nord, ne ressemble pas aux pays catholiques où les fidèles sont unis entre eux par des coutumes et des traditions séculaires, où le clergé se forme d'après les règles uniformes que lui ont léguées ses devanciers. Nous sommes venus ici de tous les points du monde : Français, Espagnols, Italiens, Maltais, Allemands, apportant chacun les idées, les traditions, les coutumes et souvent les erreurs et les désordres de notre première patrie. Il en résulte des divergences forcées sur la manière de considérer ces questions, des différences dans les pratiques, secondaires à la vérité, mais qui ont leur importance et leur délicatesse dans les habitudes de la vie. Il en résulte aussi des exigences particulières pour l'accomplisse-

ment des devoirs religieux, des relâchements, des abus qui ne sont point ailleurs au même degré.

» A certains égards, tout nous manque : églises, ressources, culte religieux. A certains autres, il reste beaucoup à faire, comme pour le recrutement local d'un clergé vraiment africain, pour l'organisation des divers districts de nos diocèses, pour la consécration des tribunaux canoniques.

» Les œuvres de la charité chrétienne ont besoin de se développer et de s'étendre. Déjà, sans doute, les Conférences de Saint-Vincent de Paul, les Sociétés de Dames de Charité, de Saint-François Régis, de la Propagation de la Foi sont établies parmi nous ; mais combien d'autres y trouveraient également leur place, et combien surtout il est nécessaire de veiller, dès leur origine, à ce que leur esprit soit profondément et toujours chrétien. ?

» Et que dirai-je de la liturgie ? Les souvenirs des Saints de l'Afrique y tiennent-ils une place suffisante ? C'est notre gloire et notre devoir de rappeler leur mémoire. Ne manquons-nous pas à l'une et à l'autre ? Et pour ne parler que de ces millions de martyrs inconnus qui, sous les empereurs païens d'abord, plus tard sous les coups des Vandales, enfin sous le glaive des musulmans, inondèrent cette terre de leur sang et l'illustrèrent par leur courage, comment ne cherchons-nous pas les moyens de retrouver et, s'il se peut, de ramener leurs reliques dispersées et comme perdues aujourd'hui dans tout le monde chrétien ? Comment ne demandons-nous pas de célébrer leur triomphe par une solennité spéciale ? Notre siècle a-t-il si bien gardé la science de mourir pour le devoir et pour la foi, que les exemples des martyrs lui soient devenus inutiles ?

» Enfin, nous nous trouvons au milieu d'un peuple infidèle, sur les rivages d'un continent immense plongé tout entier dans la barbarie. Nous sommes aux portes de ce monde inconnu, que Dieu a livrées à la France. Est-ce en vain qu'il les lui a livrées ? Est-ce en vain que, pour la première fois, les armées de la croix ont abattu le croissant, sur ces bords qui avaient vu échouer Charles-Quint et mourir saint Louis ? Est-ce en vain qu'une société nouvelle d'hommes apostoliques s'est formée, parmi nous, avec l'approbation du Saint-Siège, pour la conquête de ces régions désolées ?

» Non, une œuvre glorieuse de civilisation et de lumière est réservée à notre patrie.

» Comment l'Église peut-elle lui donner un utile concours? Comment devons-nous user de la liberté qui nous est enfin laissée par un Gouvernement (1) que nous ne saurions trop louer de cet acte de justice et de haute intelligence? Quelles sont les règles de zèle, de charité, de prudence, de sage réserve, que nous devons nous imposer à nous-mêmes, afin de gagner, avant tout, la confiance et le cœur de ces infidèles qui, presque tous, sont les descendants de chrétiens courbés par la force sous le joug du Coran, mais aux yeux malades desquels nous devons ménager la lumière, pour ne les éclairer que peu à peu, de crainte de les aveugler sans retour?

» Telles sont, mes très chers Frères, quelques-unes des questions disciplinaires dont l'examen s'impose à vos évêques, et qu'ils chercheront à résoudre, durant ce Concile, dans le sens de la vérité, de la charité et de la paix (2). »

Après avoir indiqué ainsi les principales questions disciplinaires soumises aux délibérations du Concile, il aborde celles de la foi, qui ont, dit-il, une gravité plus grande encore, parce qu'au fond elles règlent tout.

« Aussi, ajoute-t-il, l'affirmation de la foi a-t-elle toujours tenu dans les Conciles la place première et principale. Elle l'aura dans le nôtre, et permettez-moi de vous le dire, quoique nous soyons les moindres de tous et que les souvenirs du passé contribuent à écraser notre faiblesse, nous nous trouvons, à cause de ces souvenirs mêmes, dans une situation plus favorable, pour rendre, à un point de vue capital, un solennel témoignage à la vérité catholique.

» Les ennemis du catholicisme n'attaquent plus, en effet, aujourd'hui, tel ou tel de ses dogmes, en particulier. Ils repoussent toute sa doctrine, en soutenant, au nom d'une philosophie et d'une science fausses, qu'elle n'est qu'une

---

(1) Le Gouvernement de M. l'amiral de Gueydon, alors gouverneur général de l'Algérie, celui qu'on surnommait, avec raison, pour ses qualités éminentes d'administrateur et d'homme de guerre, *l'amiral Bugeaud.*

(2) *Œuvres choisies de S. Em. le cardinal Lavigerie*, T. I., p. 87-90.

œuvre humaine formée par le lent travail des siècles et par un éclectisme universel de toutes les traditions, de tous les systèmes qui ont existé sur le globe. C'est par là que les coryphées de ce que l'on a nommé l'école critique, ont prétendu ruiner l'Église dans les esprits.

» Les protestants l'avaient tenté avant eux, dans une moins large mesure, se contentant d'affirmer que l'Église, infidèle à sa mission, avait introduit tel ou tel dogme particulier, tel sacrement, telle pratique dans l'ensemble de la révélation ; en un mot, ils demandaient une réforme. Aujourd'hui, on demande la destruction même du christianisme.

» Pour réfuter ces systèmes qui se basent sur les témoignages et les monuments prétendus de l'histoire, de l'archéologie, ce qu'il faut surtout, c'est prouver, par des témoignages et des monuments certains, que la foi de l'Église, la partie de sa discipline qui est liée à la foi, son enseignement moral n'ont point varié, depuis son origine.

» Et c'est là ce que nous pouvons faire avec plus de force, à cause de la situation où nous sommes placés.

» L'Église a, en effet, cessé d'exister soudain, il y a de longs siècles, dans notre Afrique du Nord. Écrasée, dispersée, martyrisée, elle a disparu sous l'invasion musulmane qui l'a couverte comme d'un linceul. Ses évêques, ses prêtres, ses temples, ses fidèles, sa langue même, tout s'est tu en un jour. Ce qui reste d'elle, ainsi immobilisé par la mort, est enseveli depuis lors dans le sol que foulent nos pas et qui recouvre encore les ruines de ses sept cents basiliques, les inscriptions de sa foi ou de sa douleur, les tombeaux de ses fils.

» Et voici que nous revenons, après dix siècles de silence, nous, catholiques, pasteurs de la même Église, ayant reçu notre mission du Successeur de ce même pêcheur de Galilée, qui, au témoignage de saint Innocent Ier, envoya à l'Afrique ses premiers évêques, et que, nous recueillant, avant de donner à notre action son impulsion définitive, nous voulons proclamer notre foi ! Or, notre foi est celle que professait, il y a douze, quinze, dix-sept siècles, cette Église disparue.

» En reprenant les écrits de ses docteurs, en fouillant ses monuments ensevelis sous les débris des siècles, en consultant tout ce qui reste d'elle, en un mot, nous trouvons que ce

que nous croyons, les Pères, les chrétiens d'Afrique, du cinquième, du quatrième, du troisième, du deuxième siècle, car nos titres authentiques remontent jusque-là, et le plus ancien docteur de l'Église latine, Tertullien, est à nous, nous trouvons, dis-je, que ce que nous croyons, ils le croyaient, et que non seulement ils le croyaient, mais ils l'exprimaient comme nous ; ce que nous pratiquons, ils le pratiquaient, et cela dans le détail le plus complet des dogmes, de la discipline, du culte.

» En un mot, tout est identique, et, en nous réunissant, nous avons dit, dans notre première prière, le même *Credo* que disaient les Conciles africains, ce *Credo* des Apôtres, conservé avec sa forme propre dans tous les Actes de cette ancienne Église. Nous chantons, dans notre première session, le même *Credo*, ce *Credo* qui fut signé à Nicée, au nom de toute l'Afrique, par le Primat de Carthage, Cécilien !

» N'est-ce pas une merveille, mes très chers Frères ?

» Tout a passé sur notre terre africaine : les générations, les empires. L'Église, exilée de ces rivages, s'est trouvée mêlée, dans le monde entier, au mouvement des esprits, aux révolutions, aux migrations, aux idées diverses des peuples. Elle revient aujourd'hui établir parmi nous sa pacifique demeure, et en creusant le sol profond des siècles, elle y retrouve, dans les monuments qu'elle y laissa, la preuve éclatante de sa fidélité à garder les vérités dont elle est la dépositaire, la preuve de la fausseté des accusations dont on la poursuit. Ainsi, dans le sol vierge des solitudes où le pas de l'homme n'a plus retenti depuis les convulsions qui, une première fois, ont presque détruit l'espèce humaine, la science de nos jours, en creusant les couches diluviennes, retrouve les os de leurs habitants primitifs et établit à la fois l'identité de la race humaine et les titres de son origine.

» O vérité toujours ancienne et toujours nouvelle ! dirai-je avec le plus grand génie de l'Église africaine, ô Église catholique ! qui conserves dans l'immuable fidélité de tes dogmes la puissance de l'expansion et de la vie; qui gardes avec la fécondité de ta jeunesse l'immuable majesté du temps ; qui, seule, restes semblable à toi-même, soit que tu protèges de ton ombre les champs qui te sont fidèles, soit que, chassée

par l'ingratitude des hommes, tu reviennes couvrir de fleurs et de fruits les terres que tu avais une première fois fécondées !

» Auprès de ce spectacle que, seule, la vérité vivante peut donner au monde, que sont les sectes et les philosophies, avec leurs variations, leurs changements, leurs contradictions ? Quel est le système humain, contemporain de nos premiers docteurs, sur la terre d'Afrique, qui se retrouve vivant aujourd'hui ? Quel est celui qui, s'il ressuscitait, n'exciterait la pitié ou l'horreur ?

» Et l'Église y revient avec les mêmes dogmes et les mêmes pratiques ; elle y parle la même langue, elle y adresse à Dieu les mêmes prières, elle y accomplit les mêmes œuvres, elle y accorde les mêmes pardons.

» Ah ! c'est que les systèmes humains de la philosophie participent à la mobilité et à la fragilité de leurs auteurs. L'Église participe à l'éternité de Dieu, parce qu'elle vient de Lui (1)...... »

Là, le savant métropolitain entre dans le détail des grands dogmes de l'Église, et prouve, par les textes des anciens Conciles et des Docteurs africains, qu'ils les professaient tous, comme nous les professons aujourd'hui : existence et attributs de Dieu, Trinité, divinité de Jésus-Christ, inspiration des Écritures, sacrements, cérémonies. C'est un traité complet de théologie positive.

Ensuite, venant à l'Église et à l'autorité de son Chef, le Souverain Pontife, il s'écrie :

« Je n'abandonnerai pas cette pensée, sans répondre à une objection bruyante qui s'élève aujourd'hui, comme si nous avions récemment, au Concile œcuménique, changé sur un point capital la vieille foi de l'Église, en attribuant à son Chef l'infaillibilité dans la définition des vérités révélées. Il n'est pas possible de passer cette accusation sous silence, dans un Concile où vont être solennellement promulguées les Constitutions du Vatican ; et j'avoue, d'ailleurs, que je la rencontre

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 91-95.

avec joie, car si une Église particulière des premiers siècles peut y donner une victorieuse réponse, à coup sûr c'est celle de l'Afrique.

» Aucune Église n'a été, en effet, plus unie au Saint-Siège, aucune ne lui a témoigné plus d'obéissance et de respect. Ses Conciles, si fameux par le nombre de leurs évêques, ont demandé, pour leurs décisions, l'approbation du Souverain Pontife. Dès l'an 254, les Pères de Carthage, communiquant au pape saint Corneille leur jugement relatif aux chrétiens tombés dans la persécution, lui expriment le désir que cette décision soit approuvée par lui. Un autre concile, après avoir condamné Pélage, demande à saint Innocent Ier de confirmer sa sentence. Un autre encore, où se trouvaient 217 évêques, écrivant au pape Jean Ier ce qu'il avait décidé pour les prêtres ariens, ajoute qu'il ne publiera sa décision qu'après qu'il aura pu connaître le jugement ou la pratique de l'Église romaine.

» Et les docteurs africains donnent très clairement la raison de cette dépendance. Tertullien rappelle que Rome a reçu sa doctrine des apôtres (Pierre et Paul), et que, dès lors, il faut savoir ce qu'elle a appris d'eux et ce qu'elle enseigne. Cyprien affirme que le Christ a établi son Église sur Pierre, afin d'en fonder et d'en conserver l'unité. Optat, Augustin tiennent le même langage : « La chaire épiscopale, dit Optat, a été établie pour Pierre dans la ville de Rome, et il s'y est assis, afin de conserver l'unité pour tous. »

» Enfin, reprenant et résumant toute cette doctrine, un des derniers conciles de Carthage, s'adressant au pape Théodore, lui écrivait ces paroles que les adversaires de l'infaillibilité pontificale ne sauraient trop méditer : « Nul ne peut douter, » dit-il, que dans le Siège Apostolique ne se trouve une » source féconde et inépuisable d'où sortent en abondance » les ruisseaux qui arrosent tout le monde chrétien. En l'hon- » neur du bienheureux Pierre, nos Pères ont ordonné, par » leur décrets, d'avoir pour ce Siège un singulier respect, » dans la recherche des choses de Dieu, que le Chef aposto- » lique des Pontifes doit examiner avec un soin entier et une » complète justice. C'est, en effet, pour lui l'objet d'une anti- » que sollicitude que de condamner le mal et d'approuver les » choses dignes de louange. Les anciens canons ont décidé

» que rien de ce qui est mis en avant dans les provinces,
» même les plus éloignées, ne doit être accepté ni suivi
» avant d'être porté à la connaissance de Votre auguste Siège,
» afin que Votre autorité confirme les décisions équitables
» et que, les autres Églises recevant comme de sa source
» naturelle le principe de leur enseignement, les mystères de
» la foi et du salut conservent dans le monde entier leur pu-
» reté incorruptible. »

» Qu'est-ce que tous ces témoignages, je le demande, sinon l'affirmation formelle de l'autorité suprême du Chef de l'Église dans les choses de la religion ? Ces Conciles d'Afrique où se trouvaient réunis des évêques presque aussi nombreux à eux seuls que ceux du reste du monde, des docteurs comme les Cyprien, les Augustin, les Optat, les Fulgence, soumettaient, avant de les promulguer, leurs décisions au Souverain Pontife. Ils proclamaient la nécessité de recourir à lui, la puissance conférée à son Siège de conserver avec une incorruptible pureté, dans le monde, les mystères de la foi. Est-il possible d'enseigner en termes plus précis que le Souverain Pontife est le juge et l'interprète en dernier ressort de la révélation divine, telle que l'Église l'a reçue de Jésus-Christ, le juge auquel les jugements des Évêques sont soumis, et dont les propres jugements sont irréformables, ou, ce qui revient au même, puisque le Pape est juge de la vérité, le juge infaillible.

» Le Concile du Vatican n'a pas dit autre chose. Les termes sont différents, le sens est le même, et, à travers les siècles, nous, Évêques d'Afrique, nous ne soutenons pas une autre doctrine que nos devanciers..... (1). »

Après avoir ainsi invoqué, en faveur de la perpétuité de la foi, les témoignages de l'ancienne Église Africaine, il s'adresse à elle dans un saint transport :

« Et maintenant, c'est à vous que je m'adresse, témoins de la foi de nos devanciers, évêques, docteurs, martyrs, confesseurs, dont les cendres sont mêlées à cette terre

---

(1) *OEuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 114-118.

d'Afrique ou ensevelies sous les ruines de nos sanctuaires disparus! Levez-vous, Tertullien, Cyprien, Optat, Fulgence, Félicité! Parlez, restes sacrés d'Augustin et de Monique, qui êtes présents au milieu de nous sur cette même terre où vous viviez, il y a quinze siècles; dites, dites à ces générations abusées, qui ne cherchent dans la négation de leur foi que le moyen de donner licence, sans remords, aux passions de leurs cœurs, dites-leur ce que vous avez cru de nos mystères, ce que vous pensiez, ce que pensaient avant vous ceux qui vous ont précédés, jusqu'aux Apôtres eux-mêmes, de la Trinité sainte, de la divinité du Sauveur (1). »

De ces preuves de la perpétuité et de la divinité de la foi, l'orateur passe à l'examen des erreurs de ce siècle, Il constate d'abord les troubles profonds, les catastrophes dont le monde contemporain est la victime, et il ajoute que tous ces maux viennent de nos erreurs. Le grand mal de la société, c'est la perte de la foi. On trouve des individus qui croient encore; la société, comme telle, ne croit plus, ne veut plus croire.

« Voilà notre mal, dit l'Archevêque, le mal dont nous allons mourir.

» Sans doute, il n'est pas absolument propre à notre temps. Les siècles qui nous ont précédés ont été les témoins d'attaques souvent redoutables contre la religion; mais ces attaques, je l'ai déjà dit, ne portaient que sur des points isolés qui laissaient intact le sens religieux du monde chrétien. Aujourd'hui, c'est à Dieu, c'est à Dieu lui-même, à son existence, à sa Providence, à sa justice surtout, que la guerre est déclarée.

» Plus de religion, plus d'Église, plus de Dieu! C'est le seul cri, à le bien comprendre, qui sorte des profondeurs de la révolution moderne. Mais cette haine contre Dieu n'est l'œuvre que d'un petit nombre; le véritable crime social, le crime des princes, le crime des habiles, le crime des honnêtes gens, c'est de dire: Ils attaquent Dieu, laissons-les faire; pendant ce temps, ils nous laisseront en paix.

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 97.

» Mais à ce calcul de l'égoïsme Dieu répond avec la logique implacable de la vérité. Ils disent, et nous les laissons dire : Plus de Dieu ! Dieu nous dit à son tour : Plus de société !

» Oui, plus de société ! Car une société ne vit pas sans une foi commune, qu'elle ne puisse discuter, qui réunisse tous ses membres dans la même pensée, dans la même action ; et sans Dieu, il n'y a plus de foi ! Une société ne vit pas sans justice et modération de la part de ceux qui commandent, sans respect de la part de ceux qui obéissent, sans sécurité pour la possession des fruits du travail, sans résignation pour ceux qui souffrent ; et sans Dieu, il n'y a ni justice, ni respect, ni sécurité, ni résignation : il n'y a autre chose que la jouissance pour le fort, la servitude et le désespoir pour le faible. Une société ne vit pas sans la conscience qui assure seule la réelle obéissance aux lois, la fidélité dans les relations, l'honneur dans les familles ; et sans Dieu, entendez bien ceci, sans un Dieu législateur et juge, il n'y a point de conscience !..... (1). »

Il montre ensuite comment, n'osant pas professer ouvertement ces erreurs monstrueuses, la philosophie athée les couvre sous des noms trompeurs :

« Après avoir dit : Point de Dieu ! ils disent donc : Libre pensée ! Ces deux mots sont au fond synonymes, mais le dernier néanmoins est le plus funeste, parce que point de Dieu ! dans la crudité de sa négation et de son blasphème, fait encore horreur, et libre pensée ! répond, au contraire, par le mot du moins, sinon par la chose, à un besoin et à un honneur de notre être moral, au besoin et à l'honneur d'être libre et d'affirmer sa liberté.

» Ah ! certes, mes très chers Frères, dans cette revendication nécessaire, l'Église est avec l'humanité. Elle enseigne la liberté, c'est-à-dire le pouvoir que notre âme tient de Dieu de se déterminer sans entraves, et sous sa responsabilité morale, entre le bien et le mal ; elle enseigne que, sans cette liberté, il n'y a point de mérite, point de vertu. Elle défend le droit qu'a la conscience humaine de résister à la tyrannie ; elle canonise

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 119-121.

les martyrs du devoir, et, dans ses prières les plus solennelles, elle ne demande à Dieu que deux choses : la sécurité pour les corps, la liberté du bien pour les âmes ; *ut secura tibi serviat libertate.*

» Mais est-ce donc là ce qu'ils entendent par libre pensée? Non! Le mot de liberté n'est, dans ces systèmes, selon le langage des Saints Livres, que le voile dont se couvre leur malice. Pour eux, la pensée, l'esprit humain ne sont libres qu'à la condition de ne plus avoir de loi, d'être à eux-mêmes leur propre règle, ne reconnaissant en dehors et au-dessus d'eux rien qui leur soit une limite, ni personne qui puisse leur imposer un commandement. Leur pensée est libre, parce qu'elle ne reconnaît pas de maître, parce qu'elle se crée, à elle-même, le juste et l'injuste, le vrai et le faux, en un mot, car cela est synonyme, je le répète, parce qu'il n'y a pas de Dieu! et de même que leur esprit s'affranchit ainsi de toute loi, leur cœur s'affranchit de toute entrave, en proclamant l'indépendance de la morale.

» Libre pensée, libre morale, tel est le symbole du libéralisme contemporain qui n'est autre, sans doute, en dernière analyse, que la négation de Dieu ; mais avec elle aussi, remarquez-le bien, la négation de la responsabilité humaine et, par conséquent, la négation du devoir et de l'être moral.

» Ainsi ils nient Dieu pour s'affirmer seuls; mais la logique inexorable veut qu'ils se nient en s'affirmant aux dépens de Dieu, car ils ne peuvent se libérer de la vérité qu'en détruisant leur nature (1). »

L'éloquent Prélat profite de ce qu'il vient de dire pour aborder de front un sujet sur lequel, comme on le verra plus loin, il a voulu faire très nettement délibérer le Concile. Il parle du libéralisme, et du libéralisme catholique :

« C'est là, dit-il, dégagé de ses réticences et de ses nuages, je le répète, ce qu'on nomme aujourd'hui le libéralisme, et ce qui est, en réalité, l'ennemi le plus mortel de la liberté véritable !

» Catholiques, ne vous laissez donc pas séduire par de trom-

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 121-123.

peuses apparences. Aimez la liberté, défendez-la, elle n'aura bientôt dans le monde, ballotté entre la licence et la servitude, d'autres vrais défenseurs que vous ; mais repoussez le libéralisme en religion, ce libéralisme qui, même lorsqu'il est mitigé et adouci, n'est autre chose, en définitive, que l'indifférence entre le bien et le mal, entre la vérité et la vertu ; indifférence calculée qui protège toutes les doctrines, qui non seulement les tolère en fait, ce qui peut être nécessaire dans une société divisée comme la nôtre, mais qui les proclame libres, en principe, de s'affirmer et de se combattre, dans l'espérance, toujours déçue, que la vérité et le bien l'emporteront sur l'erreur et sur le mal !

» Non, non, charité pour les personnes, pour ceux qui se trompent de bonne foi ; charité qui demande à Dieu leur retour et est toujours prête à les accueillir comme des frères ; mais jamais d'alliance avec l'erreur, jamais de complaisance pour elle, jamais de ces conciliations qui vont à appeler bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien, en diminuant et en voilant la vérité.

» Où mènent, d'ailleurs, ces conciliations prétendues ? Qui ont-elles sauvé ? qui n'ont-elles pas perdu ? Et d'où vient l'abîme de maux où l'Europe est plongée, sinon de ces faiblesses qui ne profitent jamais qu'au mal ?

» C'est ainsi, mes très chers Frères, que nous avons vu des politiques proclamer le fameux axiome de l'Église libre dans l'État libre, et des catholiques illustres le soutenir. Vous pouvez voir aujourd'hui comment l'entendaient les libres penseurs. L'Italie, Rome, la Suisse, l'Espagne jouissent de cet idéal prétendu. L'Église n'y connaît que deux choses, la servitude et la spoliation, sous le joug d'un État devenu persécuteur.

» Toutes ces erreurs se tiennent, s'enchaînent, se complètent ; elles enveloppent le monde dans les mailles d'un réseau immense qui n'a qu'un seul but, c'est de le séparer de Dieu, et d'établir, sous le nom décevant de libéralisme, l'athéisme partout, dans l'école, dans l'État, dans les livres, dans les consciences.

» Nous ne nous laisserons pas tromper par ces mots, mes très chers Frères ; nous condamnerons toutes ces erreurs

pernicieuses, nous les condamnerons à la suite et dans le sens de l'auguste Pontife, notre soutien, notre modèle et l'objet de notre douleur (1). »

Il termine par cette touchante allusion à Pie IX :

« C'est vers lui qu'en accomplissant en ce moment un des grands devoirs de ma charge, j'aime à tourner mes regards ; vers ce vieillard vénérable, ce courageux athlète, devenu le prisonnier de ses ennemis, depuis que la révolution l'a, d'une main si sûre, dépouillé de la souveraineté qui assurait la pleine liberté de son ministère. Au moment où je vous parle, les rugissements de joie de l'impiété accueillent la nouvelle, heureusement encore mensongère, de la fin de ce règne, l'un des plus extraordinaires dont l'histoire de l'Église fasse mention. L'attente de ses ennemis sera trompée. C'est le désir le plus ardent de nos cœurs et des vôtres, mes très chers Frères, c'est la prière que nous adresserons à Dieu dans les réunions de notre Concile, heureux d'apporter, du moins, quelque consolation aux douleurs de notre Père, par l'affirmation de ses prérogatives, de ses droits séculaires, par l'expression de notre fidélité (2). »

On se figure facilement l'émotion produite par un tel discours. Elle dure encore pour ceux qui l'ont alors entendu, et ce discours lui-même fut le programme exact des discussions du Concile d'Alger.

Nous n'entendons pas entrer ici dans l'analyse détaillée de ces travaux. Contentons-nous de dire, pour donner une idée des sérieuses études auxquelles les Pères se livrèrent, que ce Concile dura, sans interruption, du 4 mai au 8 juin, et qu'il tint six sessions solennelles, quatorze congrégations générales, et quatre-vingt-quatorze congrégations particulières.

Un grand nombre de ses décrets se rapportent à la discipline. Disons simplement qu'ils sont, presque partout, la confirmation des *Statuts synodaux* du diocèse d'Alger, et que ceux-ci ressemblent aux Statuts synodaux de beaucoup de Diocèses.

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 123-125.

(2) *Ibid.*, p. 125.

Les décrets doctrinaux seraient plus intéressants pour nos lecteurs. Ils s'appliquent, en effet, à condamner ou à reprendre les erreurs du temps, et particulièrement celles dont la diffusion suivit immédiatement le Concile du Vatican. Ce qui leur donne, en outre, une réelle importance doctrinale, c'est qu'ils furent soumis à l'examen du Saint-Siège, et qu'ils sont approuvés et loués par lui.

Ce Concile fut à peu près entièrement l'œuvre de l'Archevêque d'Alger. Il en a parlé, lui-même, dans un autre sens, il est vrai, lorsque, dans une circonstance douloureuse, il voulut rendre hommage à l'un de ses collaborateurs les plus dévoués, que la mort venait de lui ravir, au moment où il montait sur le siège épiscopal de Constantine et d'Hippone :

« Comment taire, disait-il, ce que fit, il y a sept ans, M. Gillard, lorsqu'après tant de siècles nous pûmes reprendre, à Alger et dans ce temple même où nous le pleurons aujourd'hui, les saintes assemblées de l'Église africaine ? Nous tenions à renouer la chaîne de ces Conciles si fameux, en reproduisant, dans le nôtre, les décrets, la doctrine, les paroles même des Conciles et des Pères de l'ancienne Afrique. Mais, pour une telle œuvre, il fallait une science consommée et un opiniâtre travail. Seul, il en parut capable. A force de peines et de soins ingénieux, il réalisa notre pensée. Je l'ai tu jusqu'à ce jour ; mais je puis, en présence de cette tombe, répéter que, dans un récent voyage, le plus savant des cardinaux qui furent chargés, à Rome, de l'examen de ce Concile, n'hésitait pas à me déclarer que sa rédaction était un chef-d'œuvre. Or ce chef-d'œuvre, il en était l'auteur. Mais il ne craignait rien tant que de l'entendre dire, voulant en laisser l'honneur aux Évêques et surtout à celui qu'il nommait « son Père. »

» Mais c'est trop accepter ce sacrifice de son abnégation et de sa modestie. J'ai gardé le silence pendant qu'il vivait ; aujourd'hui je dois, devant vous, ce témoignage à un serviteur si fidèle. Recevez donc, ô mon Fils, cet hommage de votre Père, sinon pour votre gloire, car que vous fait aujourd'hui la gloire humaine, même la plus pure ? au moins pour la consolation de sa douleur. Car la seule consolation qui me

reste, c'est de rendre à votre mémoire vénérée quelque chose du dévouement dont vous avez été le parfait modèle (1). »

Mais nous, témoin oculaire, sans vouloir diminuer en rien le mérite du regretté Prélat et celui de ses studieuses recherches, nous pouvons dire, cependant, avec tous les prêtres des trois diocèses, qui assistèrent alors au Concile Provincial, que l'Archevêque d'Alger en rédigea, lui-même, les décrets, de sa propre main, et que, sauf pour trois d'entre eux qui étaient l'œuvre du savant et pieux Monseigneur Robert, la rédaction définitive lui en appartient exclusivement.

Parmi ces décrets, citons, du moins, ceux qui ont un plus grand intérêt pour les questions récemment débattues : l'infaillibilité du Pape, le libéralisme, la valeur du *Syllabus* pour la condamnation des erreurs modernes. On y verra, sur tous ces points, les fermes doctrines de Mgr Lavigerie et de ses vénérables Collègues, et en même temps leur sagesse, leur conformité aux pensées du Saint-Siège.

Voici, d'abord, le décret sur la doctrine de l'infaillibilité, telle qu'elle est interprétée par le Concile d'Alger, avec l'approbation du Saint-Siège (2) :

« Comme l'erreur principale dont on se fait, de nos jours, une arme pour attaquer l'Église et son Chef suprême, consiste

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 401.

(2) « Quoniam error præcipuus qui hodie contra Ecclesiam ejusque supremum Caput jactatur, eo ducat ut infallibilitatis Pontificiæ dogma, recenter a Concilio Vaticano definitum, impugnet, quasi veterem Ecclesiæ fidem mutaverit, cumque istius dogmatis adversarii illud falsis et absurdis depingant coloribus, satagant Parochi ne inimicus homo in medio tritici pestifera hæc zizania superseminet.

» In catechisticis igitur aliisque ad populum concionibus explicent, quod minime a Concilio Vaticano, ut quidam volunt, definitæ sint vel inspiratio divina Summo Pontifici concessa, vel ipsius personalis impeccabilitas, vel demum ipsa infallibilitas in rebus mere temporalibus aut scientificis ; sed præcise definitum fuisse, supremum Summi Pontificis magisterium esse infallibile, et proinde Christi Vicarium absque omni errandi periculo definire res fidei et morum, quarum depositum Ecclesiæ suæ infallibiliter custodiendum et declarandum commisit Christus Dominus, ita ut, « cum ex cathedra loquitur, id est, cum omnium Christianorum pastoris et doctoris munere fungens, pro suprema sua apostolica auctoritate, doctrinam de fide aut moribus ab universa Ecclesia tenendam definit, per assistentiam divi-

à dire que le dogme de l'infaillibilité du Souverain Pontife, récemment proclamé par le Concile du Vatican, a changé l'antique foi de l'Église ; et comme les adversaires de ce dogme le représentent sous un jour faux et absurde, MM. les Curés doivent veiller à ce que l'ennemi ne sème pas à travers le bon grain cette pernicieuse ivraie.

» Ils expliqueront donc, dans leurs instructions de catéchisme et dans celles qu'ils font au peuple, que le Concile du Vatican n'a nullement défini, comme quelques-uns le prétendent, que l'inspiration divine a été accordée au Souverain Pontife, ou l'impeccabilité à sa personne, ou que le Pape est infaillible dans les questions de l'ordre purement temporel et scientifique ; mais que la définition a porté simplement sur ce point que le magistère du Souverain Pontife est infaillible, c'est-à-dire que le Vicaire de Jésus-Christ définit, sans péril d'erreur, les vérités de la foi et des mœurs, dont le dépôt a été confié par le Christ Notre-Seigneur à l'Église pour être infailliblement gardé et affirmé, de telle sorte que, « lorsque le Souverain Pontife parle *ex cathedrâ*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de Docteur et de Pasteur de tous les Chrétiens, en raison de son autorité apostolique, il définit, comme devant être admise par l'Église tout entière, une doctrine sur la foi ou sur les mœurs, il a, en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, l'infaillibilité que le Divin Rédempteur a voulu donner à son Église, pour la définition

---

nam, ipsi in Beato Petro promissam, ea infallibilitate pollere, qua divinus Redemptor Ecclesiam suam in definienda doctrina de fide vel moribus instructam esse voluit ; ideoque ejusmodi Romani Pontificis definitiones ex sese, non autem ex consensu Ecclesiæ, irreformabiles esse. »

» Unde cum eodem Vaticano Concilio concludendum est quod « Sedis Apostolicæ auctoritate major non est, et ejus judicium a nemine fore retractandum, neque cuiquam de ejus licere judicare judicio ; quare a recto veritatis tramite aberrant, qui affirmant licere ab judiciis Romonarum Pontificum ad œcumenicum concilium, tanquam ad auctoritatem Romano Pontifici superiorem appellare. »

» Demonstrent prætcrea, contra illos qui *veterum catholicorum* injuria nomen sibi adscribunt, cum revera neoterici hæretici sint, dogma illud a Deo in Evangelio suo revelatum, a primis Ecclesiæ incunabulis ad nos usque, ininterrupta testium serie, confirmari. »

(Decreta Concilii Provincialis Algeriensis in Africa, p. 70-71.

des vérités de la foi ou des mœurs. C'est pour cela que les définitions de ce même Souverain Pontife sont irréformables de leur nature, et non en vertu du consentement de l'Église. »

» En conséquence, nous devons conclure, avec le même Concile du Vatican, « qu'il n'existe pas d'autorité au-dessus de celle du Siège Apostolique ; que son jugement ne peut être réformé par personne, et que personne n'a le droit de porter un jugement sur ses définitions. Ils sont donc en dehors du droit chemin de la vérité, ceux qui affirment qu'il est permis d'en appeler des jugements des Pontifes Romains au Concile Œcuménique, comme à une autorité supérieure à celle du Souverain Pontife. »

» Les Curés enseigneront en outre, contre ceux qui s'attribuent à tort le nom de *vieux catholiques,* quoiqu'en réalité, ils soient les plus récents des hérétiques, que ce dogme a été révélé par Dieu dans son Évangile et qu'il a été confirmé par une chaîne non interrompue de témoignages, depuis le berceau de l'Église jusqu'à nos jours. »

Sur le Libéralisme, le Concile d'Alger décrète ce qui suit (1) :

« De la source empoisonnée de l'athéisme et du panthéisme, découle cette conséquence logique que l'homme n'est tenu par aucune loi, de faux ou de vrai, de juste ou d'injuste, de bien ou de mal. Et, de fait, un trop grand nombre d'hommes admet-

---

(1) « Ex hoc pestifero atheismi et autotheismi pantheistici fonte logice sequitur hominem nullis nec falsi nec veri, nec justi nec injusti, nec boni nec mali legibus teneri, cum extra seipsum nec veritatem, nec legislatorem, nec judicem, nec superiorem agnoscat. Et revera horrendas has consequentias, quibus omnis humana impetitur societas, admittant et prædicant multi, sub ementito absolutæ libertatis vel, ut illi dicunt, *liberæ cogitationis* nomine.

» *Velamen* enim *habentes malitiæ libertatem*, sub *Liberalismi* prætextu, volunt conscientiam humanam, humanam rationem liberas esse, eo sensu quod, nullo prorsus Dei, quem negant, et divinæ legis respectu habito, ipsas sibi et veritatis et morum normas pro libitu suo effingere valeant. Volunt jus, ut aiunt, opinandi, scribendi, concionandi tale homini inesse, ut nulla nec divina nec humana lege coarctari possit, nec alios ullos agnoscat limites, quam propriam uniuscujusque voluntatem.

» Quantum in hac Colonia grassentur, prædicentur, invaleant teterrimæ illæ opiniones, quo strepitu in ephemeridibus et concionibus jactentur, non ignorant Cooperatores Nostri ; et certe Nobiscum ingemiscunt et pudore afficiuntur, cum, in ipsorum infidelium medio, homines vident qui, ex

tent et proclament ces conséquences horribles qui renversent toute société humaine, sous le faux nom de liberté absolue ou, comme ils disent, de *libre-pensée.*

» Prenant le nom de liberté pour voiler leur malice, ils veulent, sous prétexte de *libéralisme*, que la conscience humaine, que la raison humaine soient libres, dans ce sens que, ne tenant aucun compte de Dieu qu'ils nient, ni dès lors d'une loi divine, ils peuvent se faire à eux-mêmes, selon leur caprice, les règles de la vérité et des mœurs. Ils veulent, comme ils le disent, que l'homme ait le droit de penser, d'écrire, de parler, sans que ce droit puisse être restreint par aucune loi divine ou humaine, et qu'il n'ait d'autres limites que la volonté individuelle.

» Nos coopérateurs n'ignorent pas combien ces opinions perverses sont répandues, proclamées, dans cette colonie, combien elles y sont audacieuses, avec quel scandale on les publie dans les journaux et les discours. Avec nous ils gémissent et rougissent de voir, au milieu de ces populations infidèles, des hommes, venus ici des pays catholiques de l'Europe, qui semblent n'avoir d'autre passion que de blasphémer et de fouler aux pieds tous les droits de Dieu.

» Que les curés s'opposent courageusement à un si affreux scandale, et, lorsque l'occasion s'en présentera, qu'ils avertissent les fidèles et les détournent de ces folies.

» Qu'ils se rappellent que, plusieurs fois déjà, elles ont été

---

catholicis Europæ regionibus inter nos advenientes, non alium habere finem videntur, quam ut omnia divina jura blasphement et pedibus conculcent.

» Tam immenso scandalo fortiter obsistant Parochi, et, data occasione, fideles moneant et avertant ab hujusmodi deliramentis.

» Sciant illa jam pluries reprobata esse a Sancta Apostolica Sede, et præsertim in Encyclicis SS. D. N. Pii PP. IX *Qui pluribus* et *Singulari quidem*, in allocutione *Maxima quidem*, et in Encyclica F. R. Gregorii XVI *Mirari vos.*

» Verba igitur Pontificia relegant et meditentur, ut ipsi fortius deinde tam abominandos errores reprobent.

» Sed alia est liberalismi species, quem moderatum seu mitigatum vocare possemus, nec minus exitialis, imo magis forsan refellendus, quia facilius in incautorum et juvenum præsertim animos, sub generosa conciliationis specie, sese insinuare potest.

» Non enim discunt hujus liberalismi patroni, sicut et ii de quibus jam

repoussées par le Saint-Siège Apostolique, et surtout dans les Encycliques *Qui pluribus* et *Singulari quidem* de N. S.-P. le Pape Pie IX, dans l'allocution *Maxima quidem* et dans l'Encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, d'heureuse mémoire.

» Qu'ils relisent, en conséquence, et qu'ils méditent les paroles mêmes des Souverains Pontifes, afin qu'ils puissent ensuite réfuter plus fortement des erreurs si abominables.

» Mais il est une autre espèce de libéralisme, que l'on pourrait appeler modéré ou mitigé, et qui n'est pas moins condamnable; qui même doit être repoussé d'autant plus que, sous des apparences généreuses de conciliation, il peut s'insinuer plus facilement dans les esprits inattentifs et surtout dans ceux des jeunes gens.

» Les soutiens de ce libéralisme ne disent pas, comme ceux dont nous avons parlé plus haut, qu'il n'y a rien de réel en dehors de l'homme, qui puisse régir sa liberté, ni, par conséquent, qu'il n'y a aucune différence entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste, le bien et le mal; mais ils demandent, pour le bien et le mal, le juste et l'injuste, le vrai et le faux, un droit égal à se manifester dans les sociétés humaines, et ils refusent à l'autorité civile le droit de s'opposer, de quelque manière que ce soit, à la liberté ou plutôt à la licence, car c'est le seul nom qui lui convienne, d'écrire et de parler.

» Nous connaissons et nous voyons les effets pernicieux et à jamais déplorables, produits, dans la société moderne, par

---

locuti sumus, nullam esse objectivam veritatem qua libertas humana possit coarctari, proindeque nullum esse inter verum et falsum, justum ac injustum, bonum et malum discrimen ; sed volunt par justo et injusto, bono et malo, vero et falso jus sese manifestandi in humanis societatibus ; nec civili auctoritati fas esse hanc, quam falso nomine libertatem vocant, quum vera licentia sit, opinandi, scribendi, loquendi ullo modo coercere.

» Quos in moderna societate pessimos et nunquam satis lugendos produxerit effectus pravum et omnino naturæ humanæ, quæ ad malum proclivior semper est, contrarium systema, scimus et videmus.

» Videmus enim quo ruat apud nos religio tam insolenter calumniis et irrisionibus quotidie impetita ; videmus quo vadat civilis societas, omnibus effrænatis cupiditatibus vesanaque opinionum, librorum, ephemeridum licentia oppugnata.

» Omnia, quæ etiam apud barbaras gentes sacra sunt, jura civilis auctoritatis, proprietatis, patrisfamilias quassata ; potentissimarum civitatum

ce faux système, si contraire à la nature humaine qui est, de préférence, portée au mal.

» Nous voyons, en effet, où en est réduite parmi nous la religion, chaque jour insolemment poursuivie par des calomnies et des outrages; nous voyons où est tombée la société civile assiégée par des passions sans frein et par la folle licence des opinions, des livres, des journaux.

» Tout ce que les nations barbares elles-mêmes tiennent pour sacré, les droits de l'autorité civile, de la propriété, du père de famille, est ébranlé. Les ruines des cités les plus puissantes fument encore. Personne n'est plus sûr du lendemain. Voilà les fruits visibles de cette liberté donnée à la lutte entre le bien et le mal, dans laquelle la victoire est presque toujours à l'erreur et au mal, grâce à la complicité de la corruption humaine.

» Le Saint-Siège Apostolique avait prévu et prédit, il y a déjà de longues années, que tous ces maux sortiraient de cette source empoisonnée.

» Tout le monde connaît, en effet, les condamnations portées contre ces erreurs par Grégoire XVI, dans l'Encyclique *Mirari vos*, déjà mentionnée par Nous, et, par Pie IX, dans de nombreuses Encycliques et autres Lettres Apostoliques rappelées dans le *Syllabus*. Ils y déclarent que cette espèce de libéralisme « a pour conséquence de corrompre plus facilement les mœurs et les esprits des peuples, et de propager la peste de l'indifférentisme. »

---

adhuc fumantes ruinæ ; nec crastina dies ulli secura : en apertos hujusce inter bonum et malum liberæ pugnæ fructus, in qua victoria falso et malo, connivente humana concupiscentia, semper fere adscribenda est.

» Et revera, a multis jam annis, Sancta Apostolica Sedes omnia hæc mala ex hoc venenato fonte secutura esse præviderat et prædixerat.

» Norunt enim omnes, quas his de erroribus condemnationes pronuntiaverint Gregorius XVI in Encyclica jam commemorata *Mirari vos*, et Pius IX in multis etiam Encyclicis et aliis Apostolicis Litteris in Syllabo commemoratis, ubi declarant hanc liberalismi speciem « conducere ad populorum mores animosque facilius corrumpendos, ac pestem indifferentismi propagandam. »

» Et sane sperandum est talibus consectariis, quæ nunc ante oculos nostros versantur, Pontificiarum condemnationum nedum summam auctoritatem, sed et profundam sapientiam et inconcussam veritatem ab omnibus agnoscendam esse.

» Catholicos igitur fideles hortentur Parochi ut plene, perfecte, stricte

» On peut espérer, sans doute, que les conséquences pratiques de ces erreurs, qui sont maintenant sous les yeux de tous, feront connaître non seulement l'autorité souveraine, mais encore la sagesse profonde et la vérité incontestables de ces condamnations pontificales. Mais que les curés exhortent les fidèles catholiques à accepter pleinement, parfaitement, strictement ces condamnations répétées, émanées du Saint-Siège Apostolique, même contre ce libéralisme mitigé, et à ne point chercher, par des interprétations forcées, une conciliation trompeuse entre le bien et le mal.

» Quelle conciliation, en effet, peut-il y avoir entre le Christ et Bélial ?

» Qu'ils ne se laissent point séduire par les exemples de quelques régions lointaines de l'Amérique, ou par un désir imprudent de paix.

» Qu'ils s'instruisent par ce que voient leurs yeux et par ce que touchent leurs mains.

» Sans doute, les catholiques doivent, en conscience, obéir, d'après plusieurs décisions du Saint-Siège, aux Constitutions civiles des pays dans lesquels ils habitent, pourvu qu'elles n'ordonnent rien de contraire à la loi divine ou ecclésiastique; mais que l'apparence d'une conciliation trompeuse ne les séduise pas de façon à ce qu'ils défendent jamais, comme bon en soi, ce système de libéralisme qui est en soi mauvais et faux, et à ce qu'ils prétendent que des choses qui sont bonnes et justes en elles-mêmes, ne conviennent plus aux temps actuels. »

Sanctæ Sedis Apostolicæ repetitas hujus etiam liberalismi condemnationes accipiant, nec falsam inter malum et bonum, distortis interpretationibus, conciliationem quærant. Quæ enim est conciliatio Christi et Belial ?

» Non illos decipiant exempla e quibusdam longinquis Americæ regionibus adducta, nec imprudens pacis studium. Illos edoceat quod ipsi suis oculis vident et manibus tangunt.

» Et sane in conscientia obedire debent catholici, juxta plurimas Sanctæ Sedis decisiones, civilibus constitutionibus regionum in quibus degunt, dummodo ipsæ nihil contra divinam vel ecclesiasticam legem præscribant; sed vanæ conciliationis species nunquam illos decipiat, ita ut istius liberalismi systema, quod in se malum et falsum est, ut bonum in se tueantur, et pariter quæ in se bona justaque sunt hac ætate nostra amplius non expedire dicant. »

(*Decreta Concilii Provincialis Algeriensis*, p. 88.)

Enfin, le Concile Provincial proclame comme il suit la réalité et le sens de l'autorité doctrinale du *Syllabus* (1):

« Une des causes déplorables de nos maux se trouve dans les faux systèmes, les opinions perverses et les erreurs malsaines qui inondent la terre. Pour parler ici avec Notre Très-Saint Seigneur et Père le Pape Pie IX, « des opinions monstrueuses, de toute espèce, sorties du puits de l'abîme pour la perte et le malheur du monde, se répandent au loin et se fortifient, au grand détriment de la religion et de la société civile. Ces opinions perverses et malsaines, des hommes ennemis ne cessent de les répandre dans le peuple, par la parole, par les spectacles publics, en sorte que l'impiété, la cupidité, la licence augmentent et se propagent, chaque jour. De là ces calamités, ces fléaux, ces deuils dont le genre humain et, pour ainsi dire, le monde tout entier ont été et sont si cruellement frappés.

» A de si grands maux, il n'y a qu'un remède, c'est que le clergé catholique, plaçant *la lumière, non sous le boisseau, mais,* comme le prescrit le Seigneur, *sur le chandelier*, travaille courageusement et sans relâche à éclairer, par la lumière de l'éternelle vérité, les esprits et les volontés des hommes, si malheureusement trompés par les séductions, les embûches, les mensonges des impies, afin qu'ils reconnaissent les conséquences de leurs funestes erreurs et rentrent dans les voies de la vérité.

---

(1) « Alia nec minus deploranda malorum nostrorum causa sita est in falsis systematibus, depravatis opinionibus et miseris erroribus quorum colluvie terra inundatur. Ut enim hic cum Sanctissimo Domino ac Patre nostro Pio PP. IX loquamur, « horrenda et omnigena opinionum monstra ex abyssi puteo ad exitium et vastitatem emersa longe jam lateque cum maximo religionis societatisque civilis detrimento invaluere ac debacchantut ; quas perversas pestiferasque doctrinas inimici homines seu voce, seu publicis spectaculis in vulgus disseminare nunquam intermittunt, ut effrenatæ cujusque impietatis, cupiditatis, libidinis licentia magis in dies augeatur et propagetur. HINC PORRO ILLÆ CALAMITATES, EXITIA, ET LUCTUS QUIBUS HUMANUM GENUS, AC UNIVERSUS FERE TERRARUM ORBIS TANTOPERE EST FUNESTATUS ET FUNESTATUR. »

» Nec aliud tanto malo remedium est, nisi ut Clerus Catholicus, *lucernam, non sub modio, sed*, juxta dominicum præceptum, *super candalabrum* ponens, animose, constanter, indesinenter allaboret, ut hominum mentes

» Et, parce que le Saint-Siège Apostolique a déjà condamné, de notre temps, toutes ces erreurs, et que Notre Saint-Père le Pape Pie IX, en particulier, les a notées et proscrites dans plusieurs Encycliques et Lettres Apostoliques ou autres actes solennels, Nous-mêmes, pour remplir le devoir sacré de Notre charge, Nous condamnons et rejetons de la même manière ces mêmes erreurs, et « avec tous les Évêques du monde chrétien, Nous réprouvons derechef et condamnons les doctrines nouvelles et hostiles que l'on propage çà et là, au détriment de l'Église de Jésus-Christ, les sacrilèges, rapines, violations d'immunités ecclésiastiques, et autres crimes commis contre l'Église et le Siège de Pierre. »

» Enfin Nous rappelons au clergé et au peuple de cette Province, avec le Concile du Vatican, que, « pour un catholique, il ne suffit pas d'éviter le crime d'hérésie, qu'il faut encore éviter avec soin les erreurs qui s'en approchent plus ou moins. »

» Pour que les prêtres de Nos diocèses comprovinciaux évitent plus sûrement ces pâturages empoisonnés et en détournent les autres, Nous leur ordonnons de regarder comme règle immuable toutes les Encycliques susdites, les Lettres Apostoliques et tous les autres Actes susdits du Saint-Siège, dont il est fait mention dans le *Syllabus* dressé par ordre de Notre Saint-Père le Pape Pie IX; voulant que, dans leurs

---

ac voluntates, impiorum fallaciis, insidiis et fraudibus miserandum in modum deceptas, collustretur sempiternæ veritatis lumine, quo homines ipsi funestissimos errorum fructus agnoscant, et ad veritatis tramitem redeant.

» Et quoniam omnes hos ætatis nostræ errores jam damnaverit Sancta Sedes Apostolica, et eos imprimis notaverit et proscripserit SS. D. N. Pius PP. IX in plurimis Encyclicis et Apostolicis Litteris vel in aliis solemnibus Actis : Nos, pro adimplendo sacro Nostro munere, eosdem errores eodem modo detestamur et rejicimus, et « doctrinas novas et peregrinas, quæ in damnum Ecclesiæ Jesu-Christi passim propagantur, sacrilegia, rapinas, immunitatis ecclesiasticæ violationes, aliaque nefanda in Ecclesiam Petrique Sedem commissa, cum omnibus christiani orbis Episcopis iterum reprobamus et condemnamus. »

» Denique clerum populumque hujus Provinciæ graviter admonemus cum Concilio Vaticano : « Catholico satis non esse hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur, qui ad illam plus minusve accedant. »

» Ut ergo plenius venenata hæc pascua devitent et ab illis alios deter-

écrits ou leurs discours, ils n'attribuent jamais aux susdites condamnations Apostoliques un sens autre que celui qu'y attache et qu'approuve le Saint-Siège Apostolique. »

Le Concile Provincial se termina dans la métropole d'Alger, par des cérémonies solennelles, prévues dans le Pontifical. L'Archevèque le couronna par la vibrante allocution qui suit :

« MESSEIGNEURS,
» VÉNÉRABLES PÈRES DE CE CONCILE,

» Encore quelques moments, et cette sainte assemblée à laquelle vous avez pris part pour obéir à l'institution et à l'appel de Notre-Seigneur, va se séparer.

» Vous y avez éprouvé, comme moi, la vérité de ces deux paroles divines : « *Il est doux, il est bon pour des frères de se trouver réunis dans la même demeure* » ; et encore : « *Là où deux ou trois d'entre vous se trouveront réunis en mon nom, je serai moi-même au milieu d'eux.* »

» J'espère que nous nous y serons tous fortifiés dans l'union fraternelle qui assure seule la victoire, et confirmés dans le dévouement à Dieu, à son Église, à tous nos redoutables devoirs.

» Malgré les fatigues inséparables des travaux que nous avons accomplis, je sens et vous sentez, en ce moment, une joie légitime, celle d'avoir renoué la chaîne, depuis si longtemps brisée, des traditions catholiques sur cette terre d'Afrique ; d'avoir, après onze siècles de silence, fait entendre dans un Concile la voie maternelle de l'Église de Dieu !

» Sans doute, nous sommes loin de ce qu'était, dans les premiers temps du christianisme, cette grande Église africaine.

» Elle comptait seule plus de sept cents évêques.

---

reant Comprovincialium Diœceseon Nostrarum presbyteri, jubemus ut omnes prædictæ Encyclicæ, Litteræ Apostolicæ, cæteraque Sanctæ Sedis Acta, quæ omnia in Syllabo, jussu SS. D. Nostri Pii PP. IX confecta, commemorantur, ut regula inconcussa ab illis habeantur ; volentes ut nullum alium sensum prædictis Apostolicis condemnationibus tribuant, sive in scriptis, sive in concionibus suis, nisi illum quem tenet et probat Sancta Sedes Apostolica. » *Decreta Concilii Provinc. Alger.*, p. 86.)

» Elle voyait parmi eux, à chaque génération, s'élever quelqu'un de ces grands hommes qui ont illustré les siècles les plus glorieux de notre histoire : les Tertullien, les Cyprien, les Fulgence, les Optat, et le plus grand génie, peut-être, que la religion ait donné non seulement à la théologie, mais à la philosophie et aux lettres humaines, Augustin.

» Ses conciles faisaient, après l'approbation du Souverain Pontife auquel ils ne manquaient jamais de soumettre leurs décisions, la règle du monde chrétien.

» Ce sont eux qui ont tracé d'une main ferme les lois de la discipline sur la chasteté des ministres de Dieu, sur leur esprit de renonciation aux choses de la terre, sur leur obéissance aux évêques. Ce sont eux, enfin, qui, avec une netteté et une fidélité incomparables, ont constaté les devoirs des clercs, des évêques envers le Souverain Pasteur.

» Je vous le disais avant le Concile. Vous l'avez touché du doigt, comme moi, dans le cours de nos travaux.

» Vous avez vu avec admiration cette noble et grande Église, couchée depuis des siècles dans la poussière du tombeau, se relever à nos yeux dans les monuments de ses Pères, de ses Docteurs, et nous porter, sur tous les points de la foi et de la législation canonique, son incorruptible témoignage ! Ce témoignage, nous l'avons recueilli avec respect, pour le placer en tête des décisions qui règlent la vie nouvelle de nos Diocèses, de même que des fils pieux, réunis autour de la tombe d'une mère, prennent ses cendres vénérables pour les transporter dans un monument nouveau, qu'ont préparé leur reconnaissance et leur tendresse.

» Et maintenant, c'est fait !

» Puissent nos efforts ressusciter plus pleinement, chaque jour, la vie chrétienne sur ces ruines sacrées ! Puissent le sang des martyrs, les vertus de tant de Saints, féconder encore une fois ce sol qu'ils ont illustré ! Puisse s'accomplir sous nos yeux, pour la moisson des âmes, le spectacle que nous donne, pour celle du laboureur, cette terre à laquelle le repos et les débris des siècles semblent avoir assuré une fécondité sans fin !

» Et vous, mes très chers Frères, puissiez-vous trouver dans la pratique des vertus chrétiennes le bonheur d'ici-bas et les bénédictions du ciel !

» C'est pour vous que vos évêques viennent de se réunir, de méditer, de délibérer ensemble. Ils ont, pour assurer votre fidélité, cherché à confirmer celle des pasteurs qui vous dirigent.

» Priez donc pour l'heureux résultat de ce Concile tenu dans des temps si troublés et si difficiles.

» Demandez à Dieu de se laisser toucher par nos larmes, de nous rendre la paix, non pas cette paix qui vient de la terre, mais encore et surtout celle qui vient de Lui et qui porte avec elle le germe de l'éternité (1). »

Immédiatement après, eurent lieu les acclamations d'usage. Contentons-nous de citer les suivantes :

« ℣. A l'Illustrissime et Révérendissime Archevêque d'Alger, restaurateur des Conciles d'Afrique, longs jours, reconnaissance !

» ℟. Que le Seigneur lui accorde de longues années et que, par la grâce de Dieu, sa Charité achève toutes les œuvres qu'il a si courageusement entreprises pour l'extension de la religion chrétienne !....

» ℣. A l'Église d'Afrique, ressuscitée d'entre les morts, *alleluia, alleluia !*

» ℟. Puisse-t-elle, après sa résurrection, ne jamais plus mourir !...

» ℣. A l'armée française qui, par sa valeur invincible, a conquis et conserve au règne de la croix et à la civilisation chrétienne ces régions infidèles !

« ℟. *Qu'ils avancent sur leurs chars et sur leurs chevaux,* et nous, nous invoquerons, pour eux, le Dieu des armées !...

» ℣. Aux Missionnaires qui, par la grâce de Dieu, veulent porter la lumière de l'Évangile aux peuples de l'Afrique, assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort !

» ℟. Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 128.

paix, qui annoncent le bonheur! Que le Seigneur dilate leurs tentes!

» ℣. Au peuple chrétien de cette ville et de cette Province, puisse-t-il avoir la paix dans le Christ et une vie heureuse !

» ℟. Que le Seigneur garde la ville et édifie la maison, afin que ceux qui la bâtissent ne travaillent pas en vain (1) ! »

---

(1) *Decreta Concilii Provincialis Algeriensis,* p. 195.

LIVRE QUATRIÈME

SUITE DE

L'ADMINISTRATION ARCHIÉPISCOPALE D'ALGER

(1874-1881)

CHAPITRE PREMIER

Les Missionnaires d'Alger

SOMMAIRE. — *Fondation de la Société des Missionnaires d'Alger ou Pères Blancs. — Premières origines. — Orphelins de la famine. — Trois élèves du Séminaire de Kouba sont les premiers Missionnaires. — M. Girard. — Premier Noviciat. — Les PP. Jésuites à Saint-Eugène, à la Maison-Carrée. — Approbation de la Société par le Concile provincial. — Premier Chapitre pour l'Élection d'un Supérieur. — Mgr Lavigerie refuse de se laisser élire. — Il se dépouille, en faveur de ses Missionnaires, des biens acquis par lui. — Trois recommandations spéciales à ses disciples. — Consécration de l'église des Missionnaires à la Maison-Carrée. — Émouvante allocution de l'Archevêque. — Premières missions. — Mission du Sahara. — Rescrit de la Propagande. — Laghouat, Metlili, Géryville, Biskra. — Départ des premiers Missionnaires. — Leur mort bienheureuse. — Lettre de l'Archevêque aux parents de ces martyrs. — Mission de R'damès. — Trois nouveaux martyrs. — Nouvelle lettre de l'Archevêque. — Mission de Kabylie. — Stations diverses. — Les écoles. — Un article de Louis Veuillot sur les Missionnaires. — Les Sœurs de la Mission d'Alger ; leur origine ; leur but. — Lettre récente du cardinal Lavigerie à cet égard.*

Avant de reprendre l'exposé de l'administration diocésaine d'Alger, il nous semble indispensable de faire connaître à nos lecteurs ce que Mgr Lavigerie fit pour l'évangélisation de l'Afrique, en dehors de la Colonie où son action, comme on l'a vu, se trouvait trop souvent contrariée. Mais, pour un tel apostolat, un seul homme ne pouvait suffire. Il n'était pas possible non plus de compter sur l'action du clergé diocésain, trop peu nombreux, et que rien, d'ailleurs, n'obligeait à une telle œuvre qui demande une Société d'apôtres. C'est alors que l'Archevêque d'Alger résolut de fonder une Congrégation spéciale pour la réalisation de cet apostolat.

Il est intéressant de l'entendre raconter lui-même comment il réalisa ce projet.

« La Société des Missionnaires d'Alger, écrivait-il au Conseil de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, a été fondée en 1868. Elle est née comme d'elle-même, des charges imprévues que nous imposait la terrible famine de 1867. Le clergé de la colonie, élevé dans la pensée qu'il ne lui serait jamais permis de nouer des relations, même de simple charité, avec les indigènes, n'avait pas appris leur langue. Je cherchais donc vainement, dans son sein, des prêtres qui pussent se charger de la direction de nos orphelinats arabes, et je regrettais de ne pas trouver une Société d'hommes apostoliques qui pût venir à mon aide. Un jour que j'avais médité sur ces pensées, je vis entrer chez moi le Supérieur de notre Grand-Séminaire de Kouba, le respectable M. Girard, celui que le clergé algérien, formé tout entier par ses soins, appelait le *Père éternel,* à cause de sa vieillesse et de son aspect vénérable. Il soupirait, lui aussi, depuis son arrivée dans la colonie, c'est-à-dire depuis près de quarante années, après le moment où il serait enfin permis au clergé de s'occuper, avec toute la sagesse désirable, des indigènes de l'Afrique. Il lui semblait qu'en ouvrant, par les armes de la France chrétienne, les portes de ce grand continent, la Providence lui imposait l'obligation d'y porter la charité et la justice, c'est-à-dire l'Évangile de Notre-Seigneur. Il savait que je partageais ses pensées et que c'était l'espérance de les voir réalisées qui m'avait fait abandonner un siège épiscopal de France pour un diocèse de mission. Ce jour-là donc, ce vénérable fils de saint Vincent de Paul, digne en tout d'un tel père, entrant chez moi avec trois élèves de son Séminaire, me dit :

« Voici des jeunes gens qui viennent s'offrir à vous pour
» l'apostolat africain. Avec la grâce de Dieu, ce sera le com-
» mencement de l'Œuvre que nous avons désirée. »

» Je le vois encore, courbant sa tête blanche, s'agenouillant avec ses trois Séminaristes, et me demandant de bénir et d'accepter leur dévouement. Je le bénis, en effet, plein à la fois d'étonnement et d'émotion, car je n'avais été prévenu de rien, et cette offre qui répondait à mes préoccupations me

paraissait comme surnaturelle. Je les relevai, je les fis asseoir, je les interrogeai longuement ; j'opposai, comme je le devais, toutes les objections possibles. Ils y répondirent, et mon consentement fut enfin donné pour un essai, à titre d'épreuve.

» C'est ainsi que l'Œuvre a commencé, bien humblement, par les éléments en apparence les plus faibles : un vieillard déjà près de la tombe, trois jeunes gens, trois enfants qui entraient à peine dans la vie (1). »

Mais il ne suffisait pas d'avoir trouvé des jeunes gens disposés à se vouer à l'apostolat africain ; il fallait encore assurer leur formation pour cette vocation spéciale.

« J'étais dans l'impossibilité, je l'ai déjà dit, ajoute Mgr Lavigerie, de me charger, moi-même, à cause de mes occupations sans nombre, de l'œuvre de leur formation, et il fallait cependant les séparer du Grand-Séminaire. La Providence me fournit tout elle-même, en envoyant à Alger, pour y chercher un climat plus doux, deux saints Religieux, morts tous les deux aujourd'hui. L'un appartenait à la Compagnie de Jésus, l'autre à la Société des Prètres de Saint-Sulpice (2). Ils me demandaient, en ce moment même, une occupation compatible avec leurs forces ébranlées. Je leur confiai nos trois Séminaristes, dans une pauvre maison de louage, située sur les hauteurs d'El-Biar, qui dominent Alger vers le sud. Là, autrefois, l'armée française, venant de Staouéli, força ce vieux nid de pirates musulmans à mettre fin à la lutte et à ouvrir au monde civilisé les portes de la Barbarie (3). »

C'était un bien autre siège qui commençait, et on croirait que Mgr Lavigerie y pensait, lorsqu'il disait, dans son discours sur l'armée et la mission de la France en Afrique, à propos de la prise d'Alger :

« Mais entre l'armée et la ville, vers le milieu de la montagne, dominé par nos soldats, commandant Alger, se dresse

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII, p. 104.

(2) Le R. P. Vincent, jésuite, et M. Gillet, sulpicien, directeur au Grand-Séminaire de Nantes.

(3) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII, p. 105.

un dernier obstacle : un fort dont le nom rappelle, comme pour augmenter la fierté légitime de notre triomphe, la défaite de Charles-Quint.

» Ses canons tirent sur nos troupes. Notre artillerie les réduit au silence. Bientôt ses murailles sont battues en brèche. Elles vont céder sous nos coups. Déjà nos soldats se préparent à l'assaut, lorsqu'une scène sublime vient les frapper d'horreur et d'admiration. La garnison qui défend la forteresse sort en bon ordre par une poterne, en emportant ses blessés. On voit un nègre rester seul, impassible, sur les murs ébranlés, au milieu des boulets qui pleuvent de toutes parts. Il disparaît enfin, et mettant le feu au magasin des poudres, s'ensevelit sous les ruines qui vomissent au loin, comme un volcan, des flammes et des débris. Ce noir représentant des races africaines semblait renverser, devant le monde chrétien, les dernières barrières de la barbarie (1). »

Tel fut le premier Noviciat de la Société des Missionnaires.

« Je le rappelle, ajoutait le Prélat, parce que je suis touché, et vous le serez, je pense, comme moi, de voir réunis, autour du berceau de nos Œuvres africaines, un fils de saint Vincent de Paul, l'apôtre de la charité, un fils de saint Ignace, l'apôtre de la foi, un fils du vénérable M. Olier, l'apôtre de la sainteté ecclésiastique, comme pour indiquer par avance à nos Missionnaires les trois vertus les plus nécessaires à leur apostolat (2). »

Cette période de première formation dura cinq années pendant lesquelles le nombre des novices augmenta, chaque jour. La petite maison d'El-Biar était devenue trop étroite pour les contenir. Le Noviciat passa donc d'abord à Saint-Eugène, et, après une année seulement, à la Maison-Carrée dont Mgr Lavigerie avait, à grands frais, fait l'acquisition et où il avait déjà établi ses orphelins.

Il ne faut pas s'étonner de ces fréquentes mutations de lieu. Elles sont imposées par le développement même d'une

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 40.

(2) *Annales de la Propagation de la foi,* t. LIII, p. 106.

Œuvre qui commence, et on les trouve dans l'histoire de toutes les congrégations. Il n'y a que des esprits prévenus ou inattentifs qui puissent y trouver matière à critique. C'est la loi même de la nature. A l'époque de sa formation, l'enfant grandit et, par conséquent, change sans cesse. Ce n'est que lorsqu'il arrive à l'âge adulte qu'il reste immobile, jusqu'à ce que, enfin, parvenu à la vieillesse, il tombe et disparaît.

C'est ce que n'a cessé de répondre, à bon droit, Mgr Lavigerie à ceux qui se sont étonnés, quelquefois, des changements que nécessitaient les rapides progrès de ses Œuvres.

En 1873, le Concile Provincial d'Alger, sur la proposition de Mgr Lavigerie, crut le moment venu de donner un encouragement à une telle Œuvre, et par un Décret qui fut, plus tard, approuvé par le Saint-Siège, avec le reste du Concile, il la loua publiquement. Voici la traduction de ce Décret (1) :

« Dieu a fait toutes les nations guérissables, et il ne veut la perte d'aucun de ses enfants. Ce n'est donc pas sans un dessein particulier de sa miséricorde qu'il a permis à la France catholique de ramener à la saine lumière de l'Évangile et à la liberté des enfants de Dieu, ces immenses contrées formant autrefois une partie si florissante de l'Église, et depuis

---

(1) Deus, qui neminem vult perire, et sanabiles fecit omnes terræ nationes, non certe absque singulari misericordiæ suæ consilio Galliam Christianissimam elegit, ut has vastissimas regiones, florentissimam olim Ecclesiæ partem, sed superstitionis mahumetanæ a tot sæculis vi et armis oppressam, ad sanctam Evangelii lucem et filiorum Dei libertatem revocaret. Cum autem Nobis incumbat officium redintegrandæ et prædicandæ fidei inter hos infideles, qui plerique *filii sanctorum* antiqua origine sunt, quod et ipsi norunt et confitentur, memores illius Dominici verbi : « *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur* », enixe Cooperatores Nostros hortamur, ut omni quo præstant zelo, christianæ prudentiæ et veræ caritati conjuncto, tam necessarium et sanctum opus commendent, adjuvent, præparent, quasi rationem, una Nobiscum, de his animabus, ad quas missi sumus, Deo reddituri.

Et quoniam Dei omnipotentis auxilio amota sunt præcipua quæ huic sanctæ Missioni objiciebantur obstacula, hodiernumque Algeria gubernium, pro ea qua pollet verorum hujusce regionis provectuum intelligentia, debitam apostolicis viris libertatem agnoverit, ideo Nos, de hoc beneficio gratias imprimis agentes, quædam quoque Nostræ Provinciæ presbyteris de tam gravi Nostro munere monita dare volumus, quæ et eos dirigere et ipsis novos addere animos valeant.

tant de siècles courbées par les armes et la violence sous le joug de la superstition musulmane. Or, comme c'est à nous qu'incombe le devoir de rétablir et de prêcher la foi parmi ces infidèles, *descendants de saints* pour la plupart, ainsi qu'eux-mêmes le savent et l'avouent ; Nous rappelant, d'ailleurs, de cette parole du Maître : « *Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'il s'allume ;* Nous exhortons vivement Nos coopérateurs à seconder et à préparer une œuvre si nécessaire et si sainte, avec tout le zèle qui est en eux, uni à la prudence chrétienne et à la vraie charité ; car ils ne doivent pas oublier qu'un jour, avec Nous, ils rendront compte à Dieu des âmes auxquelles Nous avons été envoyés.

» Et puisque, avec l'aide de Dieu tout-puissant, les principaux obstacles qui s'opposaient à cette sainte mission ont disparu, et que le Gouvernement actuel de l'Algérie, comprenant enfin les véritables intérêts de cette contrée, a accordé aux hommes apostoliques la liberté à laquelle ils ont droit, Nous voulons, après avoir tout d'abord rendu grâces à Dieu de ce bienfait, donner aux prêtres de Notre Province, relativement à cette charge si lourde qui Nous incombe, des conseils capables de les diriger et de les animer d'un nouveau zèle.

» I. — Et d'abord, avec le grand et saint pontife Grégoire VII (qui écrivait, il y a huit siècles à peine, aux catholiques

---

I. Primum igitur, cum sancto et magno Pontifice Gregorio VII (qui ipse octo vix abhinc sæculis ad Hipponenses Catholicos inter mahumetanam gentem degentes scribebat), hortamur fideles pastoresque, et hosce præsertim, ut virtutum quas fides docet, Arabibus præbeant exempla : « Quatenus populi qui circa nos sunt, videntes sinceritatem fidei nostræ, potius ad æmulationem quam ad contemptum christianæ fidei ex nostris operibus provocentur. »

II. Inter christianas virtutes meminerint non tantum majorem, sed etiam, ad alliciendа corda sensimque ad veritatis agnitionem adducenda potentiorem esse caritatem. Nam, ut Sanctissimi Domini Nostri Pii PP. IX verbis utamur, « nequibit profecto populus iste, cui dilectionis tesseram a Christo nobis traditam ostendemus, non intelligere nos veros Dei esse discipulos ; ideoque, dum gloriam dabimus Patri nostro qui in cœlis est, eloquentius omnino ac potentius Evangelium ejus huic genti nuntiabimus quam verbis. »

d'Hippone vivant au milieu des mahométans), Nous exhortons les fidèles et les pasteurs, mais surtout ces derniers, à donner aux Arabes l'exemple des vertus que la foi nous enseigne, « *afin que les peuples qui nous entourent, voyant la sincérité de notre foi, soient plutôt portés par nos œuvres à nous l'envier qu'à la mépriser.* »

» II. — Mais qu'ils se souviennent qu'entre toutes les vertus chrétiennes, non seulement la plus grande, mais encore la plus puissante pour attirer les cœurs et les amener peu à peu à la connaissance de la vérité, c'est la charité. Car, pour Nous servir des paroles de Notre Très Saint-Père et Seigneur le Pape Pie IX, « *il est impossible que ce peuple auquel nos œuvres manifesteront la loi de charité que le Christ nous a léguée, ne voie pas en nous les vrais disciples de Dieu ; et ainsi, tout en rendant gloire à notre Père qui est dans les cieux, nous prêcherons son Évangile à cette nation infidèle avec beaucoup plus d'éloquence et de force que nous ne pourrions le faire par des paroles.* » Que les infidèles donc, non moins que les fidèles, ressentent les bienfaits de la loi chrétienne, par Notre ministère et par les soins des Frères et des Sœurs. Recevons avec bonté et soulageons charitablement leurs vieillards, leurs enfants abandonnés. Rendons enfin, dans la mesure de nos forces, à tous leurs pauvres, tous les devoirs d'une affection paternelle : *Car bien que n'étant pas de notre bergerie, ce sont nos brebis, et nous devons les ramener.*

» III. — Mais, comme la foi ne s'acquiert que par ce que l'on entend, et que les infidèles ne peuvent entendre, s'il n'y

---

Per Nos igitur et per coadjutores Nostros, per Sorores, christianæ legis beneficia infideles, sentiant. Per nos eorum senes, deserti pueri liberaliter excipiantur, caritate leventur. Omnibus denique eorum pauperibus, quantum possumus, impendamus paternæ omnia dilectionis officia ; « *Oves* enim sunt nostræ, licet *non ex* eodem *ovili, et illas opportet* nos *adducere.* »

III. Cum vero fides ex auditu, et sine prædicante audire non possint infideles, et aliunde Clerum parochialem conveniat maxime ad domesticos fidei operari bonum, ideo summo cum gaudio videmus fundatam Missionariorum sæcularium societatem, ad prædicandam inter solos infideles catholicam fidem destinatorum.

a quelqu'un qui leur parle, — le clergé paroissial devant d'ailleurs exercer le saint ministère et faire le bien surtout au milieu de nos coreligionnaires, c'est avec la plus grande joie que Nous avons vu naître et que Nous voyons se développer de jour en jour, dans Notre Province, une Société apostolique de Missionnaires séculiers, destinés à prêcher la foi catholique au milieu des seuls infidèles, et, à côté d'eux, la pieuse congrégation des Sœurs de la Mission, destinées, elles aussi, à porter chez ces mêmes infidèles les bienfaits de la charité.

» Voulant donc aux témoignages de bienveillance que la susdite Société a reçus du Saint-Siège, ajouter les Nôtres et ceux de ce Concile provincial, Nous louons et approuvons hautement son entreprise sainte, suppliant le Dieu Très-Haut, qui a commencé cette œuvre excellente, de daigner la mener à bon terme. Nous n'avons pu, en effet, ne pas être émus, chaque jour, dans cette même église où Nous célébrons Notre synode, église dédiée à la Vierge Immaculée, patronne des Africains, et qui est comme une citadelle sainte d'où, sous la protection de Marie, les nouveaux soldats du Christ descendent pour livrer les combats de la charité et de la vérité, Nous n'avons pu, disons-nous, ne pas être touchés, en voyant les cérémonies liturgiques faites avec tant de dévotion et les louanges de la Très-Sainte Vierge chantées si pieusement par les fils des Arabes et des Berbères, récemment convertis à la foi, et qui sont les prémices de cette mission. C'est bien à eux, en effet, que s'appliquent ces paroles de saint Augustin : « *Tendres rejetons de sainteté, régénérés par l'eau et l'Esprit-Saint, fleur de notre gloire et fruit de notre travail, notre joie et notre couronne.* »

Benevolentiæ ergo testimoniis, quæ jam prædictæ societati Sancta Sedes amanter impertivit, Nostra quoque et hujus Concilii Provincialis adjungere volentes, tam sanctum propositum commendamus, a Deo Optimo Maximo, qui opus bonum cœpit, ut illud perficiat, adprecantes. Non potuimus enim non commoveri, quum in hac ipsa, ubi Synodum Nostram celebramus, ecclesia, quæ B. Mariæ Virgini Immaculatæ, Afrorum Patronæ, dedicatur, et quasi sacra arx est, e qua, sub ejus patrocinio, novi milites Christi ad prælium caritatis et veritatis inter Africæ infideles sustinendum descendent, non potuimus, inquam, non commoveri, cum quotidie viderimus liturgicas fieri cæremonias, laudesque ipsius beatissimæ Virginis pie decantari ab Arabum et Berberum filiis recens ad fidem conversis, qui hujus missionis primitiæ sunt. De illis enim in memoriam Nostram veniebant sancti Augus-

» Enfin comme, malgré tout ce que le caractère de ce peuple, sa religion, sa langue, les conditions du sol, de la température et de la vie matérielle présentent de graves difficultés à l'apostolat, l'Évangile doit cependant lui être annoncé comme à toutes les autres nations, selon le précepte du Maître ; à tous les missionnaires qui, pour le nom du Christ, ont tout quitté, père, mère, champs, patrie, afin de se faire tout à tous au milieu des infidèles de l'Afrique, Nous redisons ces paroles de Notre Saint-Père le Pape : « *Persévérez avec confiance dans votre entreprise, et que les obstacles ne fassent qu'augmenter votre courage ; car c'est au milieu des obstacles que les œuvres de Dieu ont coutume de marcher et de se fortifier. Avec l'appui de Dieu, ni la grâce, ni la force, ni les secours nécessaires ne vous manqueront pour achever votre œuvre.* »

L'Éminent Fondateur de la Société des Missions d'Alger voulut communiquer, peu de temps après, le texte de ce Décret aux Pères et aux Frères missionnaires. Dans une Lettre pastorale du 19 septembre 1874, il leur disait :

« Il y a quelques années à peine, non seulement votre petite Société n'existait pas, mais même, dans les conditions qui nous étaient faites en Algérie, elle paraissait impossible. Comment songer à faire de notre colonie le centre d'une Mission qui pénétrerait jusque dans les profondeurs de l'Afrique, alors que l'apostolat ne pouvait s'exercer dans l'Algérie même ?

---

tini verba : « Novella germina sanctitatis, regenarata ex aqua et Spiritu » Sancto, germen pium, examen novellum, flos nostri honoris et fructus » laboris, gaudium et corona nostra. »

Quantascumque igitur difficultates aggerant populi hujus indoles et religio et lingua et consuetuudines ipsaque aeris ac cœli temperies, cum Evangelium, ex Dominico præcepto, illi quoque prædicandum sit, omnibus Missionariis, qui propter nomen Christi omnia reliquerunt, patrem, matrem, agros, patriam, ut omnibus inter Africanos infideles omnia fierent, ipsa iterum Sanctissimi Domini Nostri verba dirigimus : « Fidenter pergite, » ipsaque interjecta obstacula vobis addant animos, cum per hæc semper » opera Dei procedere soleant et invalescere ; eo autem juvante, vobis » gratia non deerit, aut opportuna auxilia, ad rem perficiendam. » *(Decreta Concilii provincialis Algeriensis, Tit. IV, cap. 2)*.

» Mais la Providence *voulait* que cette conquête, la dernière des rois très chrétiens, fût aussi la dernière croisade, celle qui doit se consommer par les armes vraiment apostoliques, la charité et le martyre. Il voulait que des apôtres nouveaux partissent de ces rivages où est mort le plus saint de nos rois.

» Aussi avons-nous vu, au milieu de calamités et de difficultés sans nombre, pendant les temps troublés où nous nous demandions, chaque jour, si la France catholique, si l'ancien monde chrétien tout entier ne marchaient pas à leur ruine, alors que la persécution sévissait contre les Ordres les plus vénérables, votre Œuvre germer, sur le sol africain, d'une pensée de charité et de foi, y prendre racine, et devenir un arbre où les oiseaux du ciel commencent à trouver un abri.....

» J'espère donc que le Ciel vous destine à être les instruments de ses miséricordes pour tant d'âmes plongées dans les ténèbres les plus affreuses de la barbarie. J'espère que la lumière de la vérité va se lever sur cette terre autrefois maudite, et qu'après avoir si longtemps éprouvé les effets de la colère divine, les enfants de Cham sentiront, par vous, ceux de sa miséricorde.

» Et ce qui me donne l'espérance que Dieu vous a choisis pour travailler efficacement, à la suite des autres Sociétés apostoliques qui vous précèdent sur divers points de l'Afrique, à cette œuvre de vie, c'est l'esprit de renoncement et de sacrifice, que je vois avec joie régner parmi vous.

» Ce qui vous a séduits dans une telle œuvre et amenés de si loin et en si grand nombre, c'est, en effet, ce qui semblait devoir vous repousser davantage, je veux dire les difficultés, les peines, les périls, les souffrances qu'elle impose. Il n'y a pas de Mission au monde où il y ait plus à souffrir de la pauvreté, de la fatigue, de la chaleur, de la soif et de la faim, et, à mesure que la voie s'ouvrira devant vous dans le centre de ces pays barbares, de la cruauté même de leurs habitants.

» Ni les Pères qui ont présidé à votre formation avec tant de dévouement et de zèle, ni moi-même ne vous avons caché rien de tout cela, à mesure que vous vous êtes présentés pour entrer dans la Société des Missionnaires.

» Vous savez ce que j'ai écrit, comme la devise future de votre Œuvre, sur les Lettres testimoniales que me présentait l'un d'entre vous, à son arrivée à Alger. Mais, quoique vous le sachiez, je veux cependant le consigner ici, pour vos successeurs.

» Ce bon prêtre, venu d'un des diocèses les plus religieux et les plus paisibles de la France, me présentait, selon l'usage, ses Lettres testimoniales, pour être admis à célébrer le Saint Sacrifice. Je les pris et, sans rien dire, j'écrivis, au lieu de la formule ordinaire, celle-ci : *Vu pour le martyre.* Puis je lui rendis ses Lettres, en lui disant : « Lisez, acceptez-vous ? — C'est pour cela que je suis venu, » me dit-il simplement.

» Sous une forme ou sous une autre, vous avez tous entendu, à votre arrivée, la même parole, vous avez tous fait la même réponse. »

Le vaillant Prélat expose ensuite la nécessité d'un zèle héroïque pour mener à bien une telle entreprise. Mais le zèle, même héroïque, ne suffit pas. Il y faut encore la constance dans les pratiques de la vertu.

« Voilà pourquoi, ajoute-il, dans toutes les Sociétés Apostoliques, indépendamment de l'esprit qui les anime, il y a des règles précises qui prévoient et ordonnent tout : règles pratiques de prudence, d'ordre, de sagesse, qui ont pour but de faire éviter les périls, d'augmenter la puissance du bien par l'union des mêmes efforts, d'assurer, en un mot, le succès du combat pour chaque soldat et pour l'armée tout entière, en traçant d'avance le plan de bataille.

» Ces règles, elles ont été tracées pour vous, et vous les suivez depuis plusieurs années. L'expérience en paraît suffisante pour que l'Autorité Épiscopale les approuve, en ce qui la concerne, d'une manière définitive.

» C'est ce que je fais dans l'Ordonnance qui suit cette Lettre Pastorale.

» Vous trouverez, je n'en doute pas, mes bien-aimés Fils, un motif nouveau de respect et de fidélité à ces Règles dans l'approbation qui leur est donnée. Vous trouverez aussi, dans leur pratique, de précieuses garanties.

» L'oraison journalière, les retraites, l'esprit d'obéissance, la régularité constante dont elles vous font une obligation, seront votre sauvegarde. Vous aurez un rempart assuré contre les dangers qui se trouvent partout et plus encore au milieu des infidèles, dans la prescription salutaire qui ne permet, dans aucun cas et sous aucun prétexte, de vous envoyer jamais moins de trois Missionnaires ensemble dans une station.

» Et maintenant, mes bien-aimés Fils, marchez au combat avec un nouveau courage. Vous voilà armés et bénis (1). »

Une Ordonnance archiépiscopale terminait cette Lettre. Elle approuvait canoniquement « les Règles de la Société Diocésaine des Missionnaires d'Afrique, laquelle Société, désormais exempte de la juridiction des Archevêques d'Alger, devait relever de celle du Délégué Apostolique du Sahara », titre que le vénérable Prélat venait de recevoir du Saint-Siège.

Voici, en effet, comment ces Règles rappellent l'origine, le but et la dépendance canonique de la Société des Missionnaires d'Afrique, d'Alger :

« Cette Société a été fondée, en 1868, pour les Missions qui sont placées sous l'autorité de Mgr le Délégué Apostolique du Sahara et pour toutes les autres Missions de l'Afrique, où ils seront envoyés par le Saint-Siège ou appelés par les Ordinaires.

» C'est le Délégué Apostolique du Sahara qui en est le premier Supérieur, quoique la maison-mère se trouve placée dans le Diocèse d'Alger, cette maison-mère ayant été exemptée par le Saint-Siège de la juridiction de l'Ordinaire.

» La Société s'est mise, dès son origine, sous la protection de Notre-Dame d'Afrique (2). »

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger, Délégué Apostolique du Sahara, communiquant aux Pères et aux Frères de la Société des Missions d'Afrique, d'Alger, le Décret du Concile Provincial d'Alger qui loue et encourage leur Société, et Ordonnance épiscopale approuvant les Règles de la même Société.* (St-Cloud, Belin, 1874. In-4° de 24 p.)

(2) *Ibid.*

Le vénérable Fondateur jugeait, en même temps, que le moment était venu où l'on pouvait enfin commencer l'organisation régulière de la Société des Missionnaires. Il convoquait donc, par une nouvelle Ordonnance du 1er octobre de la même année, tous les Missionnaires en Chapitre général, et réglait les attributions de ce même Chapitre, ainsi que l'ordre de ses délibérations.

« Jusqu'à ce jour, leur disait-il, votre Société a été, comme toutes les Sociétés qui se fondent, soumise aux nécessités mêmes de sa formation. Le nombre de ses membres n'était pas assez considérable pour pourvoir même à quelques-unes des charges les plus importantes d'une administration régulière. L'expérience manquait d'ailleurs à tous. Tout n'est pas encore fait, sans doute, sous ce rapport. Mais cependant il y a moins d'inconvénients encore à donner à notre œuvre un commencement d'organisation, même imparfait, qu'à la laisser sans organisation d'aucune sorte, alors qu'elle compte déjà un si grand nombre de membres.

Nous avons donc résolu de réunir un Chapitre général, et afin qu'il puisse délibérer avec ordre et avec fruit, de déterminer les droits et les devoirs que ce Chapitre général aura désormais dans la Société des Missionnaires (1). »

Une troisième Ordonnance réglait les élections du Supérieur-Général et des Membres du Conseil. Mgr le Délégué Apostolique y disait :

« Pour que toutes les choses se fassent dans la paix et l'union, et surtout pour le plus grand bien de tous, il est nécessaire de tracer ici les règles d'après lesquelles devront se faire les élections, de fixer les conditions que devront remplir, d'indiquer les qualités que devraient posséder, s'il était possible, ceux que vous aurez à choisir pour exercer les charges importantes de Supérieur-Général, d'Assistants, de

(1) *Ordonnance de Mgr le Délégué Apostolique du Sahara et du Soudan convoquant le Chapitre général de la Société des Missionnaires d'Afrique, et réglant les attributions du même Chapitre général, ainsi que l'ordre de ses délibérations.* (Alger, Jourdan, 1874. In-4° de 8 p.)

Procureur général et de Secrétaire-Général, dont la réunion doit former le Conseil permanent de votre Société (1). »

Le Chapitre se réunit, en effet, au jour indiqué. Le *Bulletin de Sainte-Monique* en résume ainsi les Actes, dans son numéro du mois d'octobre 1874 :

« La première séance a eu lieu, le lundi 12 octobre 1874, en la grande salle du Chapitre, à Notre-Dame d'Afrique, sous la présidence de Mgr le Délégué. Après avoir demandé les lumières de l'Esprit-Saint dans une commune prière, et mûrement réfléchi devant Dieu, les Pères missionnaires ont procédé à l'élection des trois assistants, du secrétaire et du procureur général, qui forment le Conseil de la Société. Le même jour, à trois heures du soir, une séance publique a eu lieu dans l'église même de Notre-Dame d'Afrique. En présence des Missionnaires assemblés et des pieux fidèles, Mgr le Délégué a donné solennellement l'institution canonique à celui des trois assistants appelé par lui aux fonctions de Vicaire-Général de la Société. Son choix s'est arrêté sur le T.-R. P. Deguerry, neveu du curé martyr de la Madeleine. »

Quelques jours après, l'Archevêque adressait aux Pères et aux Frères de la Congrégation des Missionnaires une Lettre Circulaire, pour leur rendre compte de la tenue de ce premier Chapitre général et de l'élection du Conseil de la Société.

« Par une Ordonnance Épiscopale en date du 1er octobre dernier, leur disait-il, j'ai convoqué, comme vous le savez, votre premier Chapitre général pour le 11 du même mois.

» Je dois, aujourd'hui, vous rendre compte des décisions de ce Chapitre et des modifications que ces décisions entraînent dans le gouvernement de votre Société.

» Le but principal de la convocation de votre Chapitre

---

(1) *Ordonnance de Mgr le Délégué Apostolique du Sahara et du Soudan réglant les élections du Supérieur-Général et des Membres du Conseil de la Société des Missionnaires d'Afrique d'Alger.* (Alger, Jourdan, 1874. In-4° de 20 p.)

général était de vous donner un gouvernement définitif, par le choix de vos Supérieurs réguliers.

» J'avais, en effet, dû assumer sur moi seul, depuis le moment de la fondation de votre œuvre, toutes les attributions et toutes les fonctions de son gouvernement. C'est là une des nécessités qui s'imposent aux fondateurs de communautés régulières, et à laquelle ils ne sauraient se soustraire, dans les commencements.

» Mais dans la situation particulière où je me trouve, accablé et absorbé comme je le suis, par les travaux multiples de l'épiscopat, menacé d'ailleurs, par des infirmités chaque jour croissantes, d'une fin prématurée, je ne pouvais songer à garder plus longtemps cette charge, à vous laisser ainsi sans des chefs réguliers qui partageassent complètement votre vie, et à vous exposer, pour le moment de ma mort, à des éventualités redoutables.

» Voilà pourquoi je me suis absolument refusé à la pensée que vous avez eue et qui m'a profondément touché, comme preuve de votre affection filiale, de m'élire vous-mêmes, unanimement, votre Supérieur-Général. C'eût été, en effet, consacrer et rendre encore plus graves les inconvénients que je voulais écarter.

» D'autre part, mes très chers Fils, il eût été imprudent de vous abandonner tout d'un coup à vous-mêmes. Vous êtes tous jeunes, vous n'avez pas l'expérience suffisante pour vous passer, quelque temps encore, d'une direction supérieure.

» Mais tout cela se conciliait parfaitement avec les saintes règles de l'Église, qui donnent aux Fondateurs, surtout s'ils sont Évêques Diocésains, des droits spéciaux sur les Œuvres et les Sociétés soumises à leur juridiction.

» Je pouvais donc et je devais, en vous donnant des Supérieurs réguliers, rester moi-même votre premier Supérieur ecclésiastique, et conserver, par conséquent, l'autorité nécessaire pour assurer le maintien de votre esprit primitif, empêcher ou réparer les fautes, s'il s'en commettait, réformer les abus.

» Les Congrégations Diocésaines, en effet, tant qu'elles ne sont pas approuvées par le Souverain Pontife et exemptées par lui de la juridiction de l'Ordinaire, n'ont et ne peuvent

avoir d'autres droits, dans l'Église, que ceux qu'elles reçoivent de l'Évêque. Il dépend de lui de les diriger, de les étendre, de les supprimer, et elles ne font rien de légitime que par son autorité.

» C'est sur ce principe que je me suis basé, mes très-chers Fils, pour tracer, dans deux Ordonnances, les règles que devait suivre le Chapitre général, pour lui donner les attributions qu'il conservera jusqu'à ce que le Saint-Siège en dispose autrement, s'il le juge utile, et enfin pour établir les conditions dans lesquelles devait être constitué le gouvernement de votre Société.

» Ces Ordonnances fondamentales, pour lesquelles j'avais instamment demandé à Notre-Seigneur et à Notre-Dame d'Afrique de m'accorder leurs lumières, ont été transcrites, par mon ordre, en tête des registres des délibérations du Chapitre. Je les ai, en outre, fait imprimer, et elles sont entre les mains de chacun de vous.

» Je n'ai donc pas besoin de vous les faire autrement connaitre.

» C'est conformément à leur teneur qu'il a été procédé aux élections du Conseil de la Société.

» Comme il ne se trouvait encore aucun Père qui remplît la condition nécessaire pour être Supérieur général, c'est-à-dire qui eût dix ans de présence dans la Société, depuis son entrée au noviciat, le Chapitre a élu trois assistants, savoir : le R. P. Deguerry, Supérieur de la Station des Atafs, le R. P. Charbonnier, Supérieur du Petit-Séminaire indigène, le R. P. Livinhac, Sous-Directeur du Scolasticat.

» J'ai moi-même, aux termes de l'Ordonnance ci-dessus, choisi, parmi les trois assistants, pour lui donner les fonctions de Supérieur général, durant une période de trois ans, avec le titre de Vicaire de la Société, le T.-R. P. Deguerry.

» Vous le connaissez, mes très-chers Fils, c'est l'ouvrier de la première heure. Il a partagé fidèlement avec moi les travaux, les peines, les difficultés de nos œuvres naissantes. Vous l'avez librement choisi vous-mêmes, car je n'ai fait, en le nommant, que suivre votre propre indication. Après l'avoir aimé, estimé comme un frère qui vous donnait l'exemple des vertus apostoliques, vous lui obéirez comme à un Supérieur

qui vous représente l'autorité de Dieu. C'est lui, en effet, qui est légitimement chargé, selon les dispositions mêmes de votre Règle, de vous gouverner, avec l'aide du Conseil que le Chapitre a élu.

» A la vérité, la règle ajoute que c'est sous mon autorité qu'il vous gouverne, et je vous ai expliqué, plus haut, dans quel sens il faut l'entendre. J'ai le droit, comme votre Fondateur et votre Évêque, de surveiller, de diriger, de reprendre, j'ai celui de vous aimer, de vous protéger, de vous aider surtout....

» C'est d'après cette pensée qu'immédiatement après la nomination du Père Supérieur et de son Conseil, je leur ai confié toute l'administration matérielle de la Société et de ses Œuvres.

» J'ai remis entre leurs mains les titres de propriété de tous vos établissements et de tous les biens que j'ai achetés pour les doter, depuis six années, avec la jouissance immédiate de tous les revenus. Ces titres consistent dans les actions au porteur de la Société civile fondée par moi, il y a bientôt deux ans, pour assurer la perpétuité de nos Œuvres. Je leur ai fait remettre, en outre, par M. le Secrétaire général de l'Archevêché, ce qui reste en caisse de l'argent que nous avait donné la charité catholique. Cette somme montait à 51,342 fr. 25, dont le P. Livinhac, procureur général, et le P. Bresson, Secrétaire général, m'ont donné décharge. A dater de ce moment, les intérêts du Diocèse et ceux de votre Société ont été séparés; vous avez vos revenus, vos ressources propres, vous avez aussi vos charges qui sont de beaucoup supérieures, mais que le zèle de chacun de vous cherchera à alléger, en en prenant sa part, soit par les privations qu'il saura s'imposer, soit par les humiliations qu'il saura subir pour se procurer le nécessaire. »

Il termine enfin comme il suit :

« Avant de terminer cette Lettre, je veux vous faire trois recommandations qui me paraissent toutes trois nécessaires pour le succès et la conservation de vos Œuvres.

» La première, c'est que vous ne perdiez jamais de vue le caractère et l'esprit propres de votre Société. Elle a, en effet, un but spécial dont elle ne saurait s'écarter sans perdre absolument sa raison d'être. Elle est destinée aux infidèles de

l'Afrique. Elle ne peut et ne doit rien entreprendre qui n'ait cette fin pour objet. Et non seulement elle a ce but spécial, mais elle doit l'atteindre par des moyens spéciaux qui donnent à son action un caractère particulier. Ce caractère, c'est de se rapprocher des indigènes par toutes les habitudes extérieures, par le langage d'abord, par le vêtement, par la nourriture, conformément à l'exemple de l'Apôtre: *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos.*

» Sachez donc que, toutes les fois que, par un déraisonnable système d'innovation, vous vous écarterez de ces deux points, vous détruirez, autant qu'il est en vous, la raison d'être de votre Société. Ce n'est, en effet, que pour pourvoir à ce grand besoin des pauvres âmes de l'Afrique, et pour y pourvoir par ce moyen, que vous avez été fondés. Laissez les autres congrégations suivre leur voie; elles y suffisent; elles y font mieux que vous ne feriez vous-mêmes; n'envahissez pas leur domaine et gardez fidèlement la petite portion du champ que le Père de famille vous a chargés de cultiver.

» Ma seconde recommandation, mes chers Fils, est de continuer à unir la prudence, la patience et la charité à l'exercice de votre zèle. La prudence, parce que si vous voulez hâter ou outrer les choses, vous ferez un grand mal, au lieu de faire du bien. Une seule imprudence d'un seul d'entre vous peut reculer pour bien longtemps, peut-être pour des siècles, le salut de beaucoup de peuples. La patience, parce que votre mission est pénible entre toutes, et que ce n'est qu'en sachant souffrir beaucoup, sans vous décourager et vous plaindre, que vous triompherez des obstacles. Enfin la charité, parce que c'est l'arme maîtresse, celle qui pénètre les cœurs et y fait des blessures de vie éternelle. Que ce soit là tout le secret de votre action. Aimez ces pauvres infidèles. Faites-leur du bien. Soignez leurs plaies. Ils vous donneront leur affection d'abord, leur confiance ensuite, et enfin leurs âmes.

» Ma dernière recommandation, mes chers Fils, la plus importante des trois, celle sans laquelle toutes les autres seraient inutiles, c'est la recommandation du vieil apôtre d'Éphèse: *Filioli, diligite invicem.* Aimez-vous les uns les autres. Restez unis, unis de cœur, unis de pensées. Formez véritablement une seule famille; ayez fortement, dans le sens

chrétien et apostolique de ce mot, l'esprit de corps. Défendez-vous, soutenez-vous, aidez-vous toujours les uns les autres. Que la discorde ne pénètre jamais parmi vous ; que vous soyez, sans cesse, prêts à défendre réciproquement, comme un seul homme, contre tous les adversaires du dehors, vos œuvres, vos personnes, en un mot, que vous soyez, non pas seulement UNIS, mais UN. C'est la seule grâce que Notre-Seigneur, au moment de les quitter, demandait à son Père pour ses apôtres, sachant que celle-là amènerait toutes les autres et, par suite, la conversion du monde : *Ut unum sint !* C'est aussi la seule grâce que je demande pour vous, la loi essentielle que je vous laisse, celle qui vous assurera la victoire sur tous vos ennemis, sur tous les obstacles qui se dressent devant vous : *Ut unum sint.... Pater, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi* (1). »

Bientôt eut lieu, comme pour sceller par des bénédictions solennelles tout ce qui venait de se faire ainsi, la consécration de l'église du Séminaire de la Mission à la Maison-Carrée, où se trouvait ainsi, de fait, la maison-mère de la Société. Nous disons *de fait,* car Son Éminence n'a jamais dissimulé qu'une maison située loin d'une ville, au centre d'une grande exploitation agricole, ne lui semblait pas convenir, à perpétuité, pour une maison-mère. Mais il a laissé à l'avenir le soin de manifester, à cet égard, les volontés de la Providence.

Le *Bulletin de Sainte-Monique* rapporte ainsi cette intéressante cérémonie :

« Jusqu'ici le Séminaire de la Mission n'avait eu pour chapelle qu'une salle bien modeste, bien pauvre. Il nous tardait de pouvoir élever au Dieu de l'Eucharistie une demeure moins indigne de Lui. Grâce à la charité de Mgr Lavigerie, aux aumônes des fidèles et aux privations que se sont imposées les Missionnaires, nous avons pu construire une belle église, digne de sa destination.

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, Délégué Apostolique pour les Missions du Sahara, aux Pères et aux Frères de la Congrégation des Missionnaires d'Afrique, d'Alger, relativement à la tenue du premier Chapitre général et à l'élection d'un Supérieur de leur Société.*

» C'est le 29 octobre dernier qu'a eu lieu la consécration de cette église. Mgr Lavigerie, qu'on peut appeler à juste titre l'apôtre de l'Afrique, a voulu présider lui-même cette imposante cérémonie. Il était assisté par Nos Seigneurs les Évêques de Constantine et d'Hippone, de Sébaste, et le R. P. Abbé de la Trappe de Staouéli, et entouré d'un clergé nombreux, venu d'Alger et des environs.

» Les personnages les plus éminents du gouvernement, M. le général Chanzy, en tête, ceux de la magistrature et de l'armée avaient bien voulu répondre à l'invitation de Mgr l'Archevêque et honorer de leur présence cette auguste solennité.

» Le plus grand nombre des Missionnaires, venus des sommets du Djurjura et de l'Atlas et des lointaines oasis du Sahara, pour la retraite annuelle, étaient présents. Il était beau de voir cette légion d'apôtres, dont le visage brûlé par le soleil portait les traces de leur rude genre de vie, réunis un instant, pour retremper leur zèle dans le cœur de Celui qui nous a aimés jusqu'à mourir pour nous. A côté d'eux se pressaient les orphelins du Petit-Séminaire africain, dont les singuliers progrès dans la science et la piété sont le fruit le plus précieux et la plus grande consolation de leur apostolat.

» A la fin de la messe, qui a été célébrée par Mgr Robert, évêque de Constantine et d'Hippone, Mgr le Délégué prit la parole, et, dans une allocution qui impressionna vivement et toucha jusqu'aux larmes son nombreux auditoire, il exposa les motifs qui l'avaient déterminé à remettre entre les mains de la Société de Missionnaires, qu'il a fondée, toutes les œuvres entreprises par lui pour la conversion de l'Afrique. »

Voici le texte de cette émouvante allocution :

« Messieurs (1), dit-il, qu'il me soit, tout d'abord, permis de vous remercier du témoignage de bienveillance que vous nous donnez aujourd'hui. Votre présence est à la fois, pour la Société des Missionnaires, un encouragement et un honneur.

» Ils y sont d'autant plus sensibles qu'ils savent mieux,

---

(1) M. le général Chanzy, gouverneur général, accompagné de toutes les autorités d'Alger.

par vos actes, combien vous êtes les appréciateurs éprouvés de l'abnégation et du dévouement.

» Mes Fils bien-aimés, je viens de remettre entre vos mains le sort de mes Œuvres les plus chères, et de les couronner, pour ainsi dire, par la consécration que mes mains, unies à celles de deux vénérables Pontifes dont vous avez reçu tant de témoignages de sympathie, viennent de donner à l'église de votre maison-mère.

» Ce jour, je l'ai appelé, depuis longtemps, de mes vœux; mais je l'ai désiré plus encore, depuis que, courbé sous les coups d'une maladie grave, je me demandais avec angoisse si je ne serais pas arrêté, tout d'un coup, au milieu du dur sillon que je traçais sur la terre africaine, si les enfants que j'avais recueillis n'allaient pas une seconde fois devenir orphelins, si les œuvres diverses que j'avais vues naître n'allaient pas finir avec moi.

» C'était là, en effet, une responsabilité redoutable, non seulement vis-à-vis de moi-même, mais encore vis-à-vis du monde catholique tout entier, qui avait le droit de me demander compte du résultat de ses sympathies et de ses aumônes, vis-à-vis de vous, mes chers Fils, qui vous êtes généreusement associés à mon œuvre, vis-à-vis de la France elle-même, dont les représentants vous avaient, dans ces dernières années, accordé directement leur concours.

» Comment continuer, me disais-je, d'attacher à la vie d'un seul homme dont la santé se détruit chaque jour, tant d'intérêts divers, et quels justes reproches ne pourra-t-on pas faire à ma mémoire, si je succombe avant d'avoir assuré l'avenir?

» C'est sous l'empire de ces pensées que je suis revenu, le mois dernier, au milieu de vous. Quelques-uns m'accusaient bien d'imprudence et pensaient que je venais trop tôt affronter un climat qui m'avait cruellement éprouvé; mais j'étais pressé par la voix de ma conscience, et, comme je vous l'ai répété souvent, mes chers Fils, il vaut mieux avoir des regrets que des remords.

» Grâce à Dieu, les regrets n'ont pas été de longue durée, et, aujourd'hui, ma conscience est en repos. Mes Œuvres, en effet, sont assurées de vivre. Elles ne m'appartiennent plus.

Vous les avez reçues de mes mains, et, au lieu de reposer sur ma tète qui penche vers la tombe, elles reposent sur votre jeune Société.

» Et à qui les aurais-je confiées, ces Œuvres, si ce n'est à vous qui avez, les premiers, répondu à mon appel, alors que je me trouvais seul, en présence de ma lourde tâche? N'est-ce pas vous qui avez été, en réalité, les pères adoptifs de nos pauvres enfants? N'est-ce pas vous qui les avez soignés de vos mains et arrachés une seconde fois à la tombe, alors que la peste de la faim rendait leur approche mortelle? N'est-ce pas vous qui avez fidèlement partagé toutes mes sollicitudes? N'avez-vous pas eu aussi votre part de ces outrages et de ces calomnies auxquels nous n'avons voulu opposer que le pardon et le silence, laissant au temps, au résultat de nos travaux, à l'opinion des gens de bien, à ce jour même où ils nous entourent en si grand nombre, le soin de nous justifier, et trouvant d'ailleurs, dans nos consciences, la force nécessaire pour subir jusqu'au bout, s'il le fallait, l'injustice des hommes, en attendant le juste jugement de Dieu?

» Mais pour vous confier utilement nos Œuvres dans les conditions où la loi canonique et la loi civile nous permettaient d'assurer leur durée, il fallait tout d'abord vous organiser définitivement vous-mêmes.

» C'est ce que vous venez de faire, ces jours derniers. A peine revenu à Alger, je vous ai convoqués en Chapitre général et, après avoir approuvé les Constitutions et les Règles que je vous avais données et que vous observiez, depuis trois ans, sous la conduite de maîtres vénérables et illustres, je vous ai érigés en Congrégation diocésaine de Missionnaires séculiers, et appelés à élire, vous-mêmes, selon le droit, ceux qui doivent vous gouverner.

» Désormais vous avez un chef spécial, librement choisi par vous, et dont le nom (1) et le sang, en vous rappelant un des plus illustres martyrs que le Clergé de France ait donnés, en ces dernières et tristes années, à la religion, à la patrie, à la société, également menacées par des hordes impies, suffi-

---

(1) Le R. P. Deguerry, petit-neveu du curé de la Madeleine, auquel il doit son éducation cléricale.

raient seuls à vous rappeler vos engagements envers Dieu. A côté de lui, vous avez placé des Conseillers pleins de sagesse. Vous-mêmes, vous l'entourez de vos dévouements déjà nombreux ; car ayant commencé, deux ou trois seulement, il y a six ans à peine, dans la pauvre maison d'El-Biar où a été votre berceau, je vois devant moi, aujourd'hui, dans vos rangs, près de cinquante prêtres.

» Et quand je considère ce sanctuaire, cette maison qui est votre maison-mère, les Établissements qui l'entourent, et que je me dis qu'il y a cinq ans, à pareil jour, il n'y avait ici ni un arbre, ni une pierre, et que c'est vous qui avez fait tout cela, dans un pays et dans un temps où la religion et l'Église trouvent de si furieux adversaires, je ne puis, mes chers Enfants, ne pas reconnaître la protection de Dieu et ne pas Le glorifier seul avec vous !

» Grâces Lui soient donc rendues par vous, puisque c'est à Lui que vous devez d'être vivants et constitués d'une manière définitive. Mais je ne Lui dois pas, moi-même, une moindre gratitude pour m'avoir permis ainsi de placer dans vos mains le poids qui accablait mes mains affaiblies.

» Il y a trois jours, j'ai pu remettre au Conseil de vos nouveaux Supérieurs constitués en Société civile, non seulement la propriété légale, mais encore l'administration définitive et absolue de tous les biens achetés par moi, depuis cinq ans, pour fonder et doter nos Œuvres. Ces biens, j'ai été assez heureux pour les leur remettre complètement libres de toutes charges et de toutes dettes, et j'y ai ajouté tout ce qui me restait des fonds que la charité a confiés, pour le même but, à l'Archevêché d'Alger. En retour, vous avez accepté de continuer, de développer, de multiplier même, s'il se peut, les Œuvres commencées.

» Je puis donc, maintenant, mourir en paix.

» Je suis certain que mes enfants ne seront pas abandonnés; que les pauvres que nous avons adoptés ne seront pas délaissés ; que les âmes qui m'appelaient à elles ne resteront pas sans secours. Et ce qui me console surtout, c'est que ce sont mes Fils qui deviennent, comme il convenait, les héritiers de mes travaux.

» Que me reste-t-il à faire, après avoir disposé de ce que

j'avais de plus cher, sinon d'élever sur vos têtes mes mains tremblantes, pour demander à Dieu de vous bénir? Cette bénédiction paternelle, la bénédiction qu'Isaac donnait à Jacob, je vous la donne avec confiance, malgré ma faiblesse, et cette confiance me vient surtout des sentiments qui animent vos cœurs.

» Les Œuvres algériennes que je vous confie, sont loin d'être, en effet, la seule ambition de vos âmes.

» C'est à l'Afrique tout entière que vous avez voué votre apostolat, selon que le Saint-Siège, entre les mains duquel je vous ai placés dès votre origine et dont vous avez pris pour règle les moindres désirs, en a déjà décidé ou en décidera dans la suite.

» Et ce qui vous a séduits dans cette Mission, ce sont les périls mêmes qu'elle présente plus qu'aucune autre Mission de la terre.

» L'Afrique, dans ses profondeurs encore mal connues, est, on le sait néanmoins, le dernier asile des barbaries sans nom, de l'abrutissement en apparence incurable, de l'anthropophagie, du plus infâme esclavage!

» Et cependant vous êtes venus, et vous vous êtes engagés, par serment, à vivre de cette vie et à mourir de cette mort! Et vous attendez tous avec impatience le moment d'aborder le champ de bataille où vos frères vous ont précédés : ce champ de bataille de la charité, où vos armes seront vos bienfaits de chaque jour; vos défenses, la douceur et la patience; votre prédication, la force de votre exemple; votre triomphe enfin, l'héroïque sacrifice de votre vie.

» Je vous regarde, mes chers Enfants, je vois sur vos fronts tout l'éclat de la vigueur et de la jeunesse.

» Je songe à tout ce que vous avez abandonné, famille, patrie, espérances de la terre, à tout ce qui vous attend en retour, outrages, souffrances, mort cruelle... Je vous regarde, et pensant que c'est de la France catholique que vous êtes les enfants, je ne puis m'empêcher de faire un retour sur notre patrie et d'avoir confiance pour elle, puisque Dieu y garde tant de cœurs qu'un dévouement héroïque et pur peut encore enflammer.

» Il y a quelques mois, une grande et noble nation que nous

voyons avec joie se rapprocher, chaque jour, de la vérité, et dont je suis heureux de trouver aujourd'hui le représentant au milieu de nous pour le remercier, malgré ce qui nous sépare, de ses constantes et ouvertes sympathies, il y a quelques mois, dis-je, une grande et noble nation, l'Angleterre, faisait des funérailles presque royales à un homme intrépide qui a donné sa vie pour soulever un coin du voile de ténèbres qui couvre le monde africain, et y préparer l'abolition de coutumes barbares.

» L'Angleterre, dans son instinct des grandes choses, avait raison d'honorer ainsi chez un de ses fils le dévouement et le courage.

» Pour vous, mes chers Enfants, vous ne désirez rien de semblable, aucune pensée d'intérêt ou de gloire ne vous pousse. Vous manquerez souvent de pain, d'abri ; vous mourrez ignorés du monde. C'est la seule promesse que je vous aie faite. Mais vous savez, et cela suffit, que vous servez un Maître qui peut proportionner la récompense au mérite de ses serviteurs.

» Marchez donc au nom et avec l'aide de Dieu ! Allez relever les petits, soulager ceux qui souffrent, consoler ceux qui pleurent, guérir ceux qui sont malades. Ce sera l'honneur de l'Église de vous voir révéler, de proche en proche, jusqu'au centre de cet immense continent, les œuvres de la charité ; ce sera l'honneur de la France de vous voir achever son œuvre, en portant la civilisation chrétienne bien au delà de ses conquêtes, dans ce monde inconnu dont la vaillance de ses capitaines a ouvert les portes.

» Que si vous trouvez des hostilités dans ce pays même, par suite des passions irréligieuses qui entraînent une portion de la colonie, vous aurez toujours, n'en doutez pas, si vous continuez d'allier, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, le dévouement à la sagesse, des protecteurs dans les hommes éminents dont les hautes qualités et l'impartiale justice honorent depuis longtemps le gouvernement, l'armée, la magistrature, l'administration algériennes.

» C'est en leur amour désintéressé du bien, que j'ose placer ma confiance pour le moment où, bientôt peut-être, ma voix ne pourra plus vous défendre. Pour moi, mes chers Enfants,

je ne cesserai, soit que Dieu me rappelle à Lui, soit qu'Il me laisse encore dans ce monde, de Le remercier de m'avoir fait le père de vos âmes! Je ne cesserai surtout de Le prier d'entretenir en elles la flamme pure que ses mains y ont allumée (1)! »

Immédiatement après, l'infatigable Archevêque reprit, avec la même ardeur, ses travaux apostoliques.

C'est cette année même qu'il fonda la Mission du Sahara et du Soudan. Il raconte cette fondation dans une Lettre adressée à MM. les Présidents et Membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi. Elle a été publiée, en 1860, dans les *Annales* de cette Œuvre :

« Vous connaissez déjà, Messieurs, écrivait-il, l'érection, décrétée récemment par le Saint-Siège, de deux nouvelles Missions africaines. L'une s'étend au sud de la Tripolitaine et à l'ouest de l'Égypte, et comprend le Sahara oriental ; elle est confiée à Mgr le Vicaire Apostolique d'Alexandrie. L'autre comprend les contrées qui s'étendent entre l'Océan Atlantique, à l'ouest, le Maroc, l'Algérie et la Tunise, au nord, le Fezzan, à l'est, le Sénégal et la Guinée, au sud. C'est la Mission du Sahara occidental et du Soudan ou pays des Nègres.

» Par un sentiment de paternelle délicatesse, le Souverain Pontife a voulu (2) que ces vastes régions, situées sur les

---

(1) *Œuvres choisies de S. Em. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 275.

(2) Voici la traduction du Rescrit par lequel le Saint-Siège érigea cette Mission nouvelle :

« Comme la Sacrée-Congrégation de la Propagande, qui travaille sans relâche à répandre de plus en plus, chaque jour, dans le monde entier, la lumière de l'Évangile, se préoccupait sérieusement des peuples de l'Afrique qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, il arriva, par un dessein impénétrable de la divine Providence, que l'Illustrissime Seigneur et Père, Mgr Charles Lavigerie, Archevêque de Julia-Césarée et d'Alger, demanda la fondation, dans le pays appelé le désert du Sahara, d'une Mission catholique, se déclarant prêt à y envoyer des prêtres de son Archidiocèse, avec mission d'évangéliser, sous sa dépendance, les Africains, jusqu'au jour où la susdite Sacrée-Congrégation pourrait ou voudrait y pourvoir autrement. Acceptant ce secours inattendu, la Sacrée-Congrégation ne l'a pas seulement encouragé à poursuivre son pieux dessein, mais elle a encore érigé en Préfecture Apostolique le territoire qui s'étend, au nord, jusqu'aux limites des Missions de Tunis, de Tripoli, du Maroc et de l'Archidiocèse susmentionné d'Alger ou de Julia-Césarée ; au sud, jus-

confins de nos deux grandes possessions africaines, fussent confiées à un Évêque de France. Est-ce une prophétie des conquêtes futures de nos soldats dans ces pays encore si peu connus et plongés, la plupart, malgré leurs richesses, dans une profonde barbarie? C'est le secret de Dieu. Mais je ne puis me défendre de penser que la Providence nous a établis sur cette terre d'Afrique pour nous faire, une fois de plus, les missionnaires de la foi chrétienne. Je ne puis m'empêcher de considérer toujours nos colonies d'Algérie et du Sénégal comme deux grandes portes que la miséricorde divine a ouvertes, pour tant de peuples, à la charité et à la vérité catholiques. Seules, elles peuvent, peu à peu, en faire des hommes, en en faisant des chrétiens.

» Quoi qu'il en soit de l'époque où s'accompliront ces espérances, le Vicaire de Jésus-Christ a daigné me choisir pour en préparer la réalisation....

» Au sud de l'Algérie et des autres États barbaresques qui longent la Méditerranée, s'étend, entre le 35e et le 15e degré de longitude, une mer de sables, parsemée d'oasis plus ou moins étendues, jetées comme des îles au milieu de cette immensité.

---

qu'aux confins de la Mission du Sénégal et des autres Missions établies dans les deux Guinées; à l'ouest, jusqu'à l'Océan Atlantique, et à l'est jusqu'au Fezzan exclusivement. Elle a de plus résolu de nommer pour Supérieur ou Délégué Apostolique chargé de gouverner cette Préfecture, par lui-même ou par un ecclésiastique délégué, le susdit Archevêque, à la condition cependant que, pour le moment, il resterait sous la dépendance de cette Sacrée-Congrégation et qu'il ne négligerait pas de la renseigner, chaque année ou du moins aussi souvent que possible, sur la propagation de la foi dans ce pays et sur les besoins de ces peuples, jusqu'au jour où la susdite Préfecture pourra être soumise au régime régulier qui sera jugé le plus convenable dans le Seigneur. De plus, pour que l'Archevêque d'Alger pût pourvoir au salut des âmes qui lui étaient confiées, la Sacrée-Congrégation a cru devoir demander au Saint-Père que le Prélat pût se servir, dans le susdit désert du Sahara, des pouvoirs dont il est déjà revêtu comme Archevêque de Julia-Césarée ou d'Alger, et les déléguer, soit en totalité, soit en partie, à l'exception de ceux qui requièrent le caractère épiscopal.

» Rapport ayant été fait à Notre Saint Seigneur le Pape Pie IX par le Secrétaire soussigné, dans l'audience du 2 août 1868, Sa Sainteté a daigné l'approuver en tout, nonobstant toute disposition contraire.

» Donné à Rome, au palais de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, le 6 août 1868.

» Signé : AL. CARD. BARNABÒ, *préfet.*
» JEAN SIMÉONI, *secrétaire.* »

C'est ce vaste pays que les anciens appelaient la Libye intérieure, l'Éthiopie intérieure, et que nous nommons aujourd'hui le Sahara. Il a pour limites, à l'ouest, l'Océan, à l'est, l'Égypte, et mesure, par conséquent, environ 40 degrés de longitude (1)....

Les Missionnaires s'établirent tout d'abord dans les postes de l'Algérie les plus voisins du Sahara. Biskra, Géryville, Laghouat, Metlili furent leurs premières stations. Se conformant aux conseils de prudence que leur avait donnés leur Fondateur, ils cherchèrent, avant toute chose, à gagner le cœur et la confiance des infidèles, par l'exercice de la charité, principalement près des pauvres et des malades, et à poser, dans le cœur de leurs enfants, les bases d'une transformation complète, par l'éducation.

Écoutons le récit que l'un des Missionnaires faisait, à cette époque, à Mgr le Délégué Apostolique, de ses travaux et de leurs résultats :

« Monseigneur, une année encore vient de s'écouler, bien laborieuse, et, grâce à Dieu, non sans quelques résultats heureux; résultats, il est vrai, bornés comme notre action, mais pleins d'espérances pour l'avenir. La prudence, en effet, ne nous permet pas de prêcher hautement notre sainte religion, et les conversions en masses, qui réjouissent ailleurs le cœur du missionnaire, sont pour nous des fruits à peine en fleur, que recueilleront nos successeurs dans cet apostolat d'Afrique. Notre rôle, à nous les premiers que Dieu envoie à sa vigne, est, si je puis m'exprimer ainsi, de défricher le terrain, d'enlever ou d'amoindrir les mille obstacles qu'oppose le fanatisme à la vérité. Les Musulmans connaissent peu notre sainte religion ou la connaissent mal ; nous devons les instruire, non pas par la parole, encore une fois, mais par les actes, langage bien éloquent pour ce peuple si fortement admirateur, si impressionnable, et je dirai, ce qui étonnera peut-être, d'un sens si droit.

» Oui, nous devons faire tomber d'abord leurs préjugés, détruire leurs erreurs, les éclairer sur notre foi, leur faire

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, n° 316 (année 1881, n° 3).

admirer en nous le chrétien tel qu'il doit être : chaste, charitable, dévoué jusqu'à la mort pour son Dieu. En cela consiste, si je ne me trompe, le travail de défrichement dont je parlais tout à l'heure, travail plus ou moins long, mais toujours pénible, après lequel d'autres viendront dont l'œuvre sera de planter et de semer, c'est-à-dire d'enseigner directement, de prouver et de réfuter, et enfin de convertir avec l'aide de Dieu.

» C'est là ce que nous avons essayé de faire, cette année, à Laghouat, au milieu de nos chers infidèles. La médecine et l'école ont été nos deux grands moyens....

» Autant que possible, en soignant les corps, nous pensons aussi à l'âme. Trop souvent, les maladies de nos pauvres infidèles prennent leur source dans le vice. Nous ne manquons jamais alors de leur parler de Dieu offensé, du châtiment mérité, des efforts qu'ils doivent faire sur eux-mêmes pour éviter des fautes que Dieu punit, même en ce monde, par de si affreuses maladies. L'effet de ces petites remontrances est infaillible : « O marabout, la vérité parle par ta bouche, Dieu lui-même t'inspire la sagesse. Mais les fils d'Adam ne sont que faiblesse et péché; que la miséricorde de Dieu soit sur nous ! » Et nous de répondre avec Notre-Seigneur : « Va, que la paix soit avec toi ! et ne pèche plus. » Souvent l'Arabe ne se contente pas de démonstrations en paroles; il baise les mains du missionnaire, se jetterait à ses pieds, s'il le laissait faire, et, de retour parmi les siens, sous la tente ou dans le gourbi, il publie avec enthousiasme les bienfaits du marabout chrétien. La *clientèle* nous arrive ainsi parfois de bien loin, et notre influence s'étend; nous sommes demandés de différents côtés. Les lettres que Votre Grandeur a reçues des chefs d'une grande tribu du Sahara, sont la preuve irrécusable des bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur nos petits travaux (1). »

Moins de deux ans après, en décembre 1875, le R. P. Marie-Alfred Paulmier, qui avait signé cette lettre, et deux de ses confrères, les PP. Philippe Ménoret et Pierre Bouchand se

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 11 (juillet 1874).

mettaient en route, sous la conduite de cinq Touaregs, pour Tombouctou, « avec la résolution de s'établir définitivement dans la capitale du Soudan, ou d'y laisser leur vie pour l'amour de la vérité. »

« Ce programme héroïque, dit le *Bulletin de Sainte-Monique*, qui a donné le récit de leur voyage et de leur mort glorieuse, ils l'ont rempli simplement, avec leur foi d'apôtres. »

Nous ne pouvons malheureusement, à cause des limites imposées à notre travail, donner ici l'émouvant récit de leur martyre. Mais nous pouvons et nous devons, du moins, pour y suppléer, reproduire la lettre que Mgr l'Archevêque d'Alger adressait aux parents des trois martyrs.

« Vous avez enfin obtenu, leur écrivait-il, la certitude heureuse et cruelle que vous désiriez et que vous redoutiez également. Les lettres que vous écrit le Supérieur de nos Missionnaires ne peuvent plus vous laisser de doute : vos fils ont souffert la mort pour la cause de Dieu.

» Vos cœurs, éclairés par la foi, ont tressailli, je le sais, d'une joie sainte, et vos yeux cependant ont versé des larmes. Ce n'est pas moi qui accuserai ces larmes de faiblesse. Marie a pleuré Jésus sur le Calvaire, et Jésus a pleuré Lazare, parce qu'il l'aimait. Comment pourrai-je défendre à un père, à une mère, de pleurer leur fils? Le voudrais-je, d'ailleurs, je ne le pourrais pas sans me condamner moi-même. Ce premier déchirement de la nature, je l'ai ressenti comme vous, car ils étaient mes fils en même temps qu'ils étaient les vôtres. Vous les aviez engendrés à la vie, je les avais engendrés au sacerdoce. Dieu s'était servi de vous pour les donner à la terre, Il a daigné se servir de moi, pasteur sans amour, pour les donner au martyre et au ciel.

» Oh ! qu'ils ont reçu avec plénitude la grâce dont Dieu m'avait fait pour eux le dispensateur! Je me rappelle les paroles que je leur adressais, ainsi qu'à leurs Frères, il y a deux ans à peine, au jour de la consécration de leur église, de cette église où leurs restes sacrés reposeront un jour. Vous les avez lues peut-être alors, car les journaux les répétèrent, et vous aurez tremblé pour vos fils. Eux seuls ne tremblèrent pas : ils entendaient au fond de leur cœur une voix puissante

dont la mienne n'était que l'écho, et cette voix faisait taire en eux toutes les terreurs.

« Ce qui vous a séduits dans cette Mission, leur disais-je, ce » sont les périls mêmes qu'elle présente plus qu'aucune autre » Mission de la terre. L'Afrique, dans ses profondeurs encore » mal connues, est, on le sait néanmoins, le dernier asile des » barbaries sans nom, de l'abrutissement en apparence incu- » rable, de l'anthropophagie, du plus infâme esclavage.

» Et cependant vous êtes venus, et vous vous êtes engagés » à vivre de cette vie et à mourir de cette mort; et vous atten- » dez tous avec impatience le moment d'aborder le champ de » bataille, ce champ de bataille de la charité, où vos armes » seront vos bienfaits de chaque jour, votre défense la patience » et la douceur, votre prédication la force de vos exemples, » votre triomphe enfin l'héroïque sacrifice de votre vie.

» Je vous regarde, mes chers Enfants, je vois sur vos fronts » tout l'éclat de la force et de la jeunesse. Je songe à tout ce » que vous avez abandonné : famille, patrie, espérances d'ici- » bas, et je bénis Dieu qui garde encore à la terre tant de » cœurs qu'un dévouement héroïque et pur peut enflammer. »

» Vos fils m'écoutaient; et à ces paroles terribles pour la nature, l'ardeur du sacrifice illuminait seule leurs regards.

» Je me les rappelle encore au jour de leur sacerdoce, alors qu'agenouillés au pied de l'autel, ils écoutaient la demande que l'Évêque adresse partout au nouveau prêtre, mais qui, dans une Mission comme la leur, revêt un sens si plein de menaces et d'espérances! « Me promettez-vous, et à mes successeurs, le respect et l'obéissance? » Chacun d'eux répondait d'une voix ferme et modeste : « Je le promets! » et ils mettaient, selon le rit sacré, leurs mains entre les miennes, comme pour m'abandonner leur vie en même temps que leur volonté. Ils ont tenu leur sainte promesse. Leur obéissance a été celle du Maître divin dont ils prenaient le joug, l'obéissance jusqu'à la mort!

» Quels souvenirs! et de quel glaive ne percent-ils pas mon âme, en songeant qu'ils nous ont quittés et que je leur survis!

» Voilà ce que je sens sur leur tombe! et vous qui avez veillé sur leur berceau, puis-je m'étonner que vous les pleuriez avec moi? Pleurez donc, pleurez comme Jacob pleu-

rait Joseph, comme Rachel pleurait ses fils; mais que vos larmes soient adoucies par les espérances de la foi.

» Et où ces espérances furent-elles jamais plus grandes et plus présentes? où la vie se montra-t-elle jamais plus pure et plus certaine qu'au sein d'une telle mort?

» Ils vivent, vos trois fils martyrs! Ils vivent en Dieu, pour l'amour duquel ils ont donné leur sang innocent. Ils vivent à jamais dans le souvenir reconnaissant de l'Église, leur Mère, que leur sacrifice a tant honorée.

» Et quels traits pleins de charmes ces apôtres, enlevés dès leurs premiers pas dans la carrière, ne garderont-ils pas dans son histoire?

» Fleurs sacrées où la blancheur du lis s'allie à la pourpre du martyre, et qui, les premières, sont venues fleurir et embaumer ces déserts! Le matin, elles s'élevaient brillantes de tout l'éclat de leur beauté; le soir, elles furent tranchées avant l'heure. Nées ensemble, unies entre elles par les liens sacrés de l'amour, elles ne furent pas séparées dans la mort!

» C'est ainsi que nous les avons vus, c'est ainsi que nous garderons leur aimable et douce mémoire, comme David gardait celle de Jonathas!

» Oui, nous les avons vus partir, pleins d'amour pour Dieu, pleins d'amour pour ces barbares qui allaient leur donner la mort, entonnant, au moment où ils quittaient un sol qui est encore celui de la France, le chant de triomphe de l'Église, dans l'espérance désormais assurée de se sacrifier à leur foi. Les premiers, ils répandirent sur ces terres infidèles, dans le divin sacrifice, le sang mystique de l'Agneau, et ils se pressèrent d'y mêler leur propre sang, semant ainsi dans la mort la résurrection et la vie!....

» Que ces grandes pensées vous consolent donc et vous fortifient! Que la foi, vous prenant sur ses ailes, vous élève au-dessus des sentiments et des défaillances de la nature!

» Ils ont souffert, sans doute, et ils sont morts; mais ils ont lavé dans leur sang les fautes légères qui pouvaient encore ternir leurs âmes, et aujourd'hui ils obtiennent par leurs prières miséricorde pour nous. Et que vaut la vie qu'ils ont perdue? Serait-elle la paix et le bonheur sans mélange, elle doit finir; cela suffit pour en montrer la vaine apparence. Qui

pourrait assurer un seul jour de plus à vos fils, s'ils eussent perdu l'honneur du martyre? Et eussent-ils vécu, que valent les temps où ils auraient dû vivre? Les haines furieuses et stupides contre la vérité, contre Dieu même, les conspirations ardentes des méchants, les aveuglements, les universelles défaillances des bons, la boue qui monte et va tout étouffer, les abîmes qui s'annoncent, tout cela est-il pour faire estimer et regretter ce monde, et ne touchons-nous pas aux temps annoncés par le Maître, où les vivants devront envier les morts?

» Mais c'est sur vous-mêmes que vous pleurez, parce que vous ne les verrez plus, ces fils qui devaient vous consoler et soutenir votre vieillesse!

» Il est vrai, vous ne les verrez plus ici-bas, vous ne reverrez plus leurs yeux doux et fermes, leur calme sourire, vous n'entendrez plus leurs voix généreuses, vous ne sentirez plus battre ces cœurs forts et purs. Mais, un jour qui est proche, vous les retrouverez triomphants, brillant d'une éternelle lumière, portant dans leurs mains les palmes de la victoire.

» Déjà, lorsqu'ils tombaient sous les coups de leurs bourreaux, avec la joie divine de leur pardonner et de mourir pour eux, la troupe glorieuse des martyrs, leurs devanciers et leurs modèles, préparait la couronne que maintenant ils ont reçue. Associés aux troupes angéliques, ils chantent aujourd'hui leur bonheur auprès du Roi Suprême pour lequel ils ont tout donné, près d'Étienne, le premier de tous les martyrs, comme ils sont eux-mêmes les premiers martyrs de cette Mission nouvelle, près de Paul, l'apôtre des infidèles, de ce grand Paul qui leur répète ce qu'ils éprouvent si bien pour eux-mêmes : « Un court moment de souffrance est récompensé par une gloire et un bonheur sans fin. »

» C'est ainsi que nous les voyons, dès maintenant, des yeux du cœur et de la pensée, et rien ne peut plus désormais nous les ravir.

» Et vous, ô mères, dont le glaive a percé plus cruellement le cœur, parce que votre amour est plus profond et plus tendre, rappelez-vous la mère des Machabées, exhortant ses fils au martyre et leur promettant le triomphe. Dieu n'a pas voulu

que vous exhortiez vos fils au combat; il l'a fait invisiblement pour vous. Mais votre foi saura vous adresser à vous-mêmes ces accents touchants et sublimes que nos Saints Livres ont conservés. Elle vous fera comprendre et goûter le bonheur de vos fils et le vôtre, mères sacrées de ces martyrs !

» Il faut finir, et cependant je voudrais vous parler encore, car je sens que ces lignes qui vous viendront de la terre où ils sont morts pour Dieu, et d'un cœur qui les a aimés, seront douces à votre tendresse. Mais Dieu suppléera à mon impuissance et vous donnera, dans sa bonté, les seules consolations qui ne finissent point (1). »

Après avoir cherché à pénétrer dans le Sahara et le Soudan par le Sud de l'Algérie, les Missionnaires d'Alger cherchèrent à y entrer par la Tripolitaine.

Une Procure fut tout d'abord établie à Tripoli, pour faciliter l'accès de l'intérieur. Trois *Pères Blancs* (c'est ainsi qu'on les appelait, dès lors, à cause de leur grand costume arabe) s'installèrent, peu après, malgré des obstacles et des périls de toute sorte, dans la ville de R'damès. Ils y gagnèrent bientôt, par l'exercice de la plus persévérante charité, la confiance des Musulmans et d'une portion de ces mêmes Touaregs qui avaient massacré leurs frères et qui fréquentaient le marché de cette ville.

Ils y réussirent si bien que les notables de R'damès firent demander à M. Féraud, alors consul général de France à Tripoli, de les faire remplacer par d'autres missionnaires de leur Société, s'ils venaient jamais à les quitter pour s'enfoncer dans l'intérieur, comme ils en avaient l'intention. Cette intention, ils l'avaient déjà manifestée à leurs Supérieurs. Voici, en effet, ce qu'écrivait, dès le 15 mars 1878, l'un de ces missionnaires au R. P. Deguerry :

« Nous sommes fort bien placés cette fois pour aller au Soudan. En moins de dix-huit mois ou deux ans, nous y parviendrons, avec la grâce de Dieu ; elle ne nous fera pas défaut, puisqu'il s'agit d'étendre le règne du maître du ciel.

» A l'œuvre donc, tout de bon, et ne nous décourageons pas.

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. II, p. 129 et suiv.

D'Ouargla ici, un voyage de seize jours; d'ici à R'at, un voyage de quinze; de R'at à Kouba ou Kano, un autre de quarante-cinq ou cinquante (1). »

Mais, dans sa prudence et dans sa sagesse, le vénérable Archevêque d'Alger cherchait à contenir les ardeurs d'un tel zèle. Lorsqu'il connut la nouvelle du massacre de la colonne Flatters, il donna l'ordre aux Pères de R'damès de surseoir à tout voyage dans le Sahara. Il leur renouvela cette défense au moment de la campagne de Tunisie. Il ne doutait point, en effet, que des Missionnaires et des Français ne fussent exposés à de grands dangers, dans ces circonstances, à cause du redoublement de haine contre le nom chrétien et contre la France, qui régnait parmi les tribus musulmanes de l'intérieur.

Les Missionnaires de R'damès se conformèrent d'abord à ces ordres. Mais l'apaisement matériel s'étant fait, plus tard, dans la Tunisie et dans la Tripolitaine, et les assurances les plus formelles leur ayant été données, de la part des chefs de la caravane touareg qui devait les conduire dans l'intérieur, ils écrivirent à leurs Supérieurs pour leur annoncer leur prochain départ, et se crurent autorisés à partir, avant d'avoir reçu leur réponse.

Leur intention était de se rendre, par R'ât, dans le Soudan infidèle, où de nombreuses populations, plongées dans tous les abrutissements du fétichisme, attendent encore leurs premiers apôtres.

Mais ils tombèrent, eux aussi, victimes de la trahison de leurs guides prétendus, à une journée de marche seulement de R'damès.

Mgr Lavigerie, qui se trouvait alors à Tunis, s'associa, de loin, avec une sollicitude paternelle, à la nouvelle et cruelle épreuve qui frappait ses Missionnaires, et il écrivit aux Supérieurs de leur Société la lettre suivante où les pensées les plus élevées de la foi se mêlent aux sages conseils de la prudence :

« Je vous ai fait connaître par le télégraphe, leur disait-il, notre nouvelle et cruelle épreuve. Les PP. Richard, Morat et Pouplard viennent, eux aussi, de verser leur sang pour ces

(1) *Bulletin de Ste-Monique*, n° 26 (avril 1878).

pauvres peuples dont ils s'étaient fait les apôtres et qu'ils avaient déjà comblés de bienfaits. Il n'a rien manqué à l'amertume et à la gloire de leur mort, comme il n'avait rien manqué aux dispositions généreuses avec lesquelles ils s'étaient voués à des Missions si difficiles et si périlleuses.

» Ce sont les Touaregs, ces mêmes Touaregs qui avaient versé le sang de nos trois premiers martyrs, les PP. Paulmier, Ménoret et Bouchand, qui ont répandu celui de leurs frères. Ils les ont inhumainement massacrés, sur la route de R'ât, un jour à peine après leur départ de R'damès. Dès que j'aurai reçu le récit détaillé de leur fin bienheureuse, que m'annoncent les Missionnaires de la Tripolitaine, je vous en ferai part; mais rien ne peut ajouter à ces simples mots, *qu'ils sont morts pour l'amour de Dieu et pour celui de leurs frères.*

» Trois des assassins ont été arrêtés par les ordres du Pacha turc de Tripoli, et notre représentant dans cette Régence s'est déjà proposé de poursuivre énergiquement la punition de leur crime. Je l'ai fait prier, en votre nom et au mien, d'épargner ces malheureux, ne voulant point exercer d'autre vengeance, vis-à-vis des coupables, que celle de nous dévouer encore davantage, s'il se peut, pour retirer ces pauvres peuples d'une telle barbarie. Je suis certain que vous approuverez ce sentiment. C'est le sentiment de notre commun Maître pardonnant à ses bourreaux du haut de la croix, et celui qu'ont maintenant, dans le ciel, nous n'en pouvons douter, ces trois douces victimes.

» Nous laisserons donc les choses suivre leur cours, continuant à ne demander, dans l'intérieur de l'Afrique, d'autre protection que celle de Dieu, et ne voulant point créer d'embarras à la France, dans un moment et dans un pays où elle a déjà tant à combattre.

» C'est dans le même sentiment que je vous renouvelle à tous, mes chers Enfants, les conseils de prudence que je vous ai déjà donnés à tant de reprises. Certes, j'admire l'abnégation généreuse de nos trois martyrs, car je crois pouvoir leur donner ce nom dans le sens où le permet l'Église. Je l'admire d'autant plus que, dans les moments actuels et avec les surexcitations furieuses du fanatisme musulman, dont les effets se font sentir depuis les frontières du Maroc jusqu'à celles de

l'Égypte, c'était courir au-devant d'une catastrophe que de prendre, pour aller à R'at, la route du pays des Touaregs. Mais vous connaissez les recommandations expresses de Notre-Seigneur. S'il annonce des persécutions à ses disciples, il leur conseille de fuir, lorsque le danger les menace, et non point d'aller au-devant de lui. Il y a, sans doute, dans l'histoire de l'Église, d'illustres exemples d'une générosité qui cherche l'occasion de donner à Dieu cette héroïque marque d'amour. Mais il y a des exemples contraires, et non moins illustres, et ceux-là ont pour eux la parole même de l'Évangile.

» Je vous écris de Carthage, à quelques pas du lieu où saint Cyprien a souffert la mort. Certes, il est grand parmi les martyrs; et cependant il n'a cessé de se soustraire au péril, jusqu'au jour où il a cru sa conscience engagée à relever, par le témoignage de son sang, la foi de son troupeau.

» Vous devez faire de même, mes chers Fils. J'ignore encore les circonstances qui ont décidé nos trois Missionnaires à entreprendre leur voyage à R'at. Ils ont eu, sans doute, des assurances qui leur ont permis de ne pas croire à un danger prochain et de penser que la défense que je leur avais faite, il y a un an, n'avait plus sa raison d'être. Aussi n'est-ce pas à eux que je m'adresse. Je ne puis rappeler leurs noms, désormais, que pour les bénir ou pour les prier. C'est à vous, c'est à vos Supérieurs, en particulier, que je donne ces conseils de ma sollicitude paternelle. Il faut que les expériences du passé servent à modérer le zèle et à le rendre plus patient.

» Heureuse la Société d'hommes apostoliques qui, dans ce temps de lâcheté et d'égoïsme universels, a besoin qu'on l'arrête pour ne pas courir au martyre ! Ce sentiment si généreux est digne de l'admiration des hommes et des bénédictions de Dieu; mais moi, je manquerais à tous mes devoirs de Père et de Pasteur, si je ne contenais ces élans, et si je ne vous imposais, *même sous peine de péché*, de ne pas vous exposer volontairement *au danger grave et certain*. Je l'ai fait pour ceux qui ont pris, les derniers, le chemin de l'Afrique Équatoriale. Je suis décidé à le faire, désormais, pour tous. Il n'y aura encore que trop de cas où la prudence humaine pourra se trouver en défaut, au milieu de tant de périls;

mais nous aurons, du moins, vous et moi, rempli notre devoir.

» Et maintenant, soyons assez généreux pour triompher de notre tristesse. Sans doute, nous devons pleurer, vous sur vos frères, moi sur mes Fils et des Fils si dignes de mon respect et de ma tendresse; mais nous devons surtout nous réjouir de ce que leur mort est comme l'aurore d'un avenir meilleur pour une race tristement déchue.

» Je vous demande de chanter l'hymne de l'action de grâces. Qu'il sorte vraiment de vos cœurs! Je l'ai récité avant vous, et j'ai été touché des sentiments dont il mettait l'expression sur mes lèvres. Goûtez-en vous-mêmes la douceur (1).... »

Mais ce n'était pas seulement dans le Sahara que les Pères Blancs avaient commencé leur apostolat. Ils l'avaient aussi tenté, en Kabylie, parmi d'autres populations berbères dont le vénérable Archevèque disait dans son *discours sur l'armée et la mission de la France en Afrique :*

« Sur les sommets de l'Atlas, formant, avec les restes des Libyens et des Berbères, la masse des populations indigènes, se trouvent les descendants des chrétiens. C'est le Liban de l'Afrique, mais un Liban que l'Europe a délaissé, et où peu à peu le christianisme a disparu, après la destruction de son sacerdoce. Laborieux, sobres, pleins de courage, exempts de fanatisme pour une religion imposée par de longues violences et quatorze fois reniée par eux, séparés des Arabes par le ressentiment de l'opprimé contre l'oppresseur, n'ayant pas subi la loi des Turcs, conservant encore, dans quelques tribus, le signe sacré de la croix, et, dans toutes, le code ou, comme ils disent, le canon de leurs lois civiles, les Kabyles semblaient destinés à notre alliance. C'est un de leurs chefs qui, dans les premiers temps, disait ces paroles remarquables, rapportées par Bedeau : « Nos ancètres ont connu les chrétiens, plusieurs étaient fils des chrétiens, et nous sommes plus rapprochés des Français que des Arabes (2). »

(1) *OEuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. II, p. 129.
(2) *Ibid.*, T. I, p. 46.

Peu après son arrivée en Algérie, l'Archevêque d'Alger avait voulu visiter cette région si intéressante à tant de titres. Le *Bulletin de Sainte-Monique* nous donne, de cette visite pastorale, d'intéressants détails, particulièrement sur l'aspect, l'histoire et la population de la Kabylie. Citons-en quelques extraits ; ils feront mieux comprendre la nature de l'œuvre entreprise par le vénérable Prélat.

« Les Kabyles sont plus de cinq cent mille, groupés ou, pour mieux dire, entassés dans ce pâté montagneux qui s'étend sur la mer, de Dellys, l'ancienne *Rusucurrum* des Romains, à Bougie, l'ancienne *Saldœ*, et de la mer à Sétif, l'ancienne capitale de la Mauritanie Sitifienne. Cinquante mille Européens n'y trouveraient pas à vivre, quel que fût leur travail. Eux, ils y vivent, grâce à leur sobriété, à leurs habitudes de pauvreté. Un Kabyle ne dépense pas, en moyenne, plus de trois sous par jour pour sa nourriture : une mauvaise galette, avec un peu d'huile faite par eux, rarement du kouskous, presque jamais de la viande. Telle est la vie de ce peuple.

» Et cette vie, il la supporte depuis des siècles, pour échapper au joug de l'Arabe conquérant.

» C'est là que se réfugièrent ses ancêtres, alors que les mahométans s'emparaient des villes et des plaines et en massacraient les habitants qui se refusaient à l'apostasie.

» Ils préférèrent cette vie à toutes les séduisantes promesses de ceux qui voulaient leur faire abandonner leur religion et leur Dieu. Ils se barricadèrent, pour ainsi dire, dans les forteresses naturelles de leurs montagnes, dont ils rendirent l'accès plus difficile encore, en s'abstenant partout de faire des routes et en roulant des rochers dans leurs sentiers déjà presque impraticables.

» C'est ce qui était arrivé, du reste, aux chrétiens de l'Asie. Les montagnes de la Syrie ont présenté et présentent encore le même spectacle que présentèrent les montagnes de la Kabylie, durant tant de siècles. Dans les montagnes de la Syrie s'étaient réfugiées les populations chassées des villes et des plaines par les musulmans ; elles s'y étaient faites, dans leurs rochers et dans leur pauvreté, des asiles impénétrables, et c'est ainsi que le peuple maronite a conservé intacte, jusqu'à

nos jours, la religion de ses pères. Les Kabyles ont été moins heureux. Plus éloignés de la protection des peuples chrétiens, ils ont fini par succomber dans la lutte.

» Il ne faut pas que nos lecteurs s'étonnent de retrouver souvent cette vérité dans ce *Bulletin*. C'est à elle, en effet, qu'il faut s'attacher, si l'on veut réellement conquérir l'Afrique. Ce ne sont pas des Arabes que nous avons devant nous ; ce sont, en très grande majorité, des Berbères, des Berbères qui ont été chrétiens, par conséquent nos frères de civilisation et de foi. Ils le savent, il faut leur en expliquer, leur en appliquer les conséquences : c'est pour ne l'avoir pas compris que la France a fait si déplorablement fausse route en Algérie.

» Voilà ce que nous nous disions à nous-mêmes, en gravissant les contreforts de ces montagnes, où cette pauvre population avait tant souffert pour la foi qu'elle a aujourd'hui perdue.

» Nous commencions à traverser quelques villages, passant tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de ses maisons, selon les caprices de la route. Les femmes montraient, de temps en temps, derrière les murs de leur demeure, leurs visages moitié effrayés, moitié curieux. Quelques enfants plus hardis s'aventuraient vers nous ; mais si nous faisions un pas de leur côté, ils prenaient aussitôt la fuite, en poussant des cris horribles. Pour les apprivoiser, nous leur montrâmes des sous, de loin. C'était une tentation bien forte. Je me rappelle le plus courageux d'entre eux, un enfant de quatre ou cinq ans, couvert de haillons, à qui il manquait déjà un œil, en attendant que l'autre disparût à son tour sous la crasse et les plaies de son visage; il avait bien envie d'avoir nos sous, mais il restait toujours à distance respectueuse.

« Allons, viens, lui dit un de nous ; si tu les veux, viens les prendre. »

» Mais le petit drôle, avec son œil où flambait déjà la ruse du sauvage, étendant vers nous sa petite main, un doigt en avant :

« Ah ! nous dit-il en kabyle, c'est pour m'attraper et m'emporter que tu veux que je vienne prendre tes sous ; jette-les sur la route, je viendrai les ramasser. »

» Nous nous mîmes tous à rire, comme on le pense bien, et nous lui jetâmes les sous qu'il ramassa prestement, et il s'enfuit ensuite avec la rapidité d'une flèche, à travers les précipices à pic, qui surplombaient son village. Nous eûmes bientôt, par nos enfants, l'explication de cette terreur. Les Kabyles, pour détourner les petits garçons et les petites filles de leurs villages de lier commerce avec les Français, leur font les plus effrayants récits de la manière dont, d'après eux, nous traitons les enfants. A les entendre, les Français sont des ogres qui ne vivent que de chair fraîche, et tous les enfants dont ils peuvent s'emparer sont impitoyablement dévorés par eux. Voilà pourquoi notre petit borgne avait été si effrayé de notre offre amicale. Il y voyait un piège infernal, uniquement destiné à nous fournir, sans doute, d'un plat nouveau pour notre déjeuner. Ce récit de nos enfants nous fit rire de nouveau au souvenir de sa frayeur; mais, le dirai-je, il nous attrista davantage encore, car cet enfant à qui l'on avait inspiré une frayeur pareille des chrétiens, était le descendant de ces mêmes chrétiens qui avaient tant souffert pour leur foi.

» Cependant nous montions, nous montions toujours ; les villages succédaient aux villages. L'air devenait plus pur, le froid plus intense. Les pitons qui nous entouraient étaient couverts de neige, comme dans les Alpes et les Pyrénées. Bientôt, de loin, nous aperçûmes Fort-Napoléon. C'était, avant la conquête, un petit village perdu comme un nid d'aigle sur le plus haut des pitons de la montagne. On le nommait l'*Arba*, c'est-à-dire le quatrième jour, le *mardi*, parce que, ce jour-là, il se tenait un marché dans le village, et que, pour les indigènes, le jour du marché est le grand jour. C'est le jour où l'on se revoit, où l'on traite toutes ses affaires, où l'on complote aussi, car les insurrections se préparent souvent et éclatent même quelquefois dans les marchés. Aujourd'hui Fort-Napoléon est une forteresse uniquement destinée à maintenir notre domination. Il n'y a pas, en dehors de la troupe qui y tient garnison, vingt familles françaises définitivement établies (1). »

---

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 5 (janvier 1873).

La même correspondance met aussi en scène l'Archevêque lui-même, avec les Kabyles :

« Le vénérable Prélat, y lisons-nous, avait fait annoncer un peu à l'avance sa visite dans un village. Il s'y rendit à pied, par les sentiers abrupts de la montagne, qui ne se prêtent pas au passage des voitures, comme on peut le penser aisément. Après des détours sans fin au milieu des rochers, des vallées, des arbres, nous aperçûmes le village en face de nous, sur une petite éminence.

» A l'entrée du village, dans une maison complètement ouverte du côté qui regardait la route, nous vîmes tous les hommes réunis, ayant un vieillard à leur tête. Les femmes, les enfants étaient perchés sur tous les escarpements des rochers, sur les toits des maisons, partout où pouvait se placer un pied ou un corps humain.

» Monseigneur avait son grand costume d'évêque. Il était entouré des prêtres de sa suite. Lorsqu'il approcha du village, les hommes s'avancèrent gravement vers lui pour lui souhaiter la bienvenue. Le vieillard ouvrait la marche. C'était l'*amin* ou maire, accompagné de son conseil ; car les Kabyles ont conservé la vie municipale, telle que la pratiquaient les Romains, avec les assemblées et les élections populaires, et la maison où je les avais vus réunis n'était autre chose que le *forum* ou, comme ils disent, la *djemmâa*, le lieu de la réunion de tous les hommes en état de porter les armes. C'est là qu'ils délibèrent en commun sur les affaires du village et sur celles du pays ; là que se font les ventes de terres et que s'accomplissent les autres actes de la vie civile et politique.

» L'*amin* s'avança donc vers Mgr l'Archevêque, et avec un geste plein de gravité et de noblesse, il mit la main sur les vêtements du Prélat et la porta ensuite respectueusement à ses lèvres.

« Que la bénédiction de Dieu soit sur vous tous ! leur dit l'Archevêque.

» — Qu'elle soit avec toi ! » lui répondirent-ils tous ensemble.

» Ensuite on reprit le chemin de la *djemmâa*.

» C'est, comme je l'ai dit, la première maison à l'entrée du

village. Elle est complètement ouverte de deux côtés, et figure, par conséquent, une sorte de hangar. A droite et à gauche, contre les murs, se trouvent des bancs de pierre, en forme de gradins, comme dans un amphithéâtre. C'est là que tout le monde s'assoit, pêle-mêle, après avoir donné à l'Archevêque la place d'honneur.

» — Je suis venu vous voir, dit alors Monseigneur à l'*amin*, pour vous témoigner mon affection pour vous. (Ici tous les assistants portèrent à la fois leurs mains à leur cœur et à leur tête.) Et je vous aime particulièrement, parce que nous sommes du même sang, les Français et vous. Les Français descendent, en partie, des Romains, comme vous, et ils sont chrétiens, comme vous l'étiez autrefois. Regardez-moi, je suis un évêque chrétien. Autrefois il y avait, en Afrique, plus de cinq cents évêques comme moi, et ils étaient tous Kabyles, et parmi eux il y en avait d'illustres et de grands par la science. Et tout votre peuple était chrétien ; et ce sont les Arabes qui sont venus et qui ont tué vos évêques et vos prêtres, et ont fait vos pères musulmans par la force. Savez-vous cela ?

» Ils se consultèrent entre eux, avec un grand flux de paroles, et l'amin répondit à Monseigneur :

« Nous le savons tous, mais il y a bien longtemps de cela. Ce sont nos grands-pères qui nous l'ont dit ; mais nous, nous ne l'avons pas vu (1). »

On voit, par ce simple récit, avec combien de raison le vénérable Prélat fondait des espérances plus probables sur le retour des Berbères à la foi de leurs ancètres que sur la conversion des Arabes. Aussi ses efforts s'étaient-ils, dès l'origine, portés de ce côté. Il n'avait cessé de soutenir et d'encourager le zèle d'un vénérable Père de la Compagnie de Jésus, le R. P. Creusat, qu'il affectionnait particulièrement, à cause de sa rare vertu, et aussi parce qu'il était originaire de Nancy. Ce Père fut, pendant plusieurs années, curé de Fort-National ou Fort-Napoléon, comme on disait alors. Mais ouvertement combattu par le Bureau Arabe, son zèle fut inutile, jusqu'au

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 4. (Août 1872.)

moment où, à la suite du conflit de l'Archevêque avec le Maréchal, il eut la liberté de visiter librement les villages, ce qu'on lui avait interdit auparavant.

C'est à ce moment que les Pères Jésuites fondèrent, à Djemma-Saharidj et chez les Beni-Yenni, près de Fort-National, deux établissements qui furent remarquables par l'habileté, le zèle et la sagesse avec lesquels ils les dirigèrent. Malheureusement, le manque de sujets dans leur Province de Lyon, de qui dépend l'Algérie, ne leur permit pas de multiplier, comme l'exigeaient les circonstances, des centres aussi utiles. Pour y suppléer, l'éminent Archevêque dut alors envoyer dans ces montagnes les membres de sa Congrégation de Missionnaires.

Le Bulletin de Sainte-Monique ou des Missions d'Alger donne quelques détails, pleins d'intérêt, sur ces nouvelles fondations :

« Dans les premiers mois de l'année 1873, trois Missionnaires gravissaient péniblement les montagnes escarpées de la Kabylie. Ils n'apportaient pour tout bagage que leur bréviaire et une petite caisse contenant les choses nécessaires pour l'oblation du Saint Sacrifice. Épuisés de fatigue, les trois voyageurs plantèrent leurs tentes aux abords du premier village qu'ils rencontrèrent. La première station des Missionnaires venait d'être fondée. L'un de ces Missionnaires était le T. R. P. Deguerry, aujourd'hui Supérieur de la Société.

» Je ne dirai rien des souffrances de ces trois premiers apôtres ; Dieu les aura pesées au poids de sa justice. Je dirai seulement que, pendant trois mois, ils ne connurent d'autre lit que la terre nue, et contre les intempéries d'une saison rigoureuse, ils eurent pour abri la voûte du ciel. Mais le premier jalon des Missionnaires était posé en Kabylie, et cette pensée rendait les souffrances agréables. D'ailleurs il ne demeura pas longtemps seul, et, quelques mois après la fondation du poste de Taguemount-Azous, deux autres stations vinrent aussi s'asseoir au pied du Djurjura : celle des Beni-Arifs, perchée sur l'une des collines qui avoisinent Tizi-Ouzou, et celle des Ouadhias, placée au cœur même de la Kabylie.

» A ces trois premières ne tardèrent pas de venir se joindre

celles des Beni-Menguallelh, des Beni-Ismaïl, et, la plus récente de toutes, celle de Tazmalt. Combien d'autres stations pourraient s'établir dans cette grande Kabylie ! Maintes fois ces vigoureux montagnards ont envoyé à Monseigneur, notre vénéré Fondateur, des députations pour obtenir de lui un établissement de ses Missionnaires sur le territoire de leur tribu. La réponse a été négative, les ressources faisant défaut.

» Les trois missionnaires de Taguemount-Azous ne demeurèrent pas longtemps sans abri. Une âme généreuse vint à leur secours pour leur permettre d'élever une maison. Les trois Pères se mirent aussitôt à l'œuvre; ils y travaillèrent de leurs mains. Le Supérieur se fit maçon. Il trouvait sa force dans la prière, et, après lui, les deux manœuvres, ses confrères, montaient à leur tour à l'autel pour offrir l'auguste sacrifice. C'est là qu'ils puisaient le courage nécessaire pour supporter les misères de cette précaire installation.

» Deux ans plus tard, ce bâtiment, construit par des mains inhabiles, prenait une direction très prononcée vers le ravin. Une pluie torrentielle vint hâter la catastrophe. Un Père n'eut que le temps de chercher un refuge sous une table, pour n'être pas enseveli sous les décombres, pendant qu'un autre, armé d'une sorte de hallebarde, soutenait le seul pan de mur qui tenait encore debout. Mais bientôt tout s'écroula, et la demeure ne présenta plus qu'un monceau de ruines (1). »

Tout fut reconstruit dans la suite. Mais on peut juger, par de tels commencements, ce qu'il fallut que les Pères Blancs supportassent d'épreuves, de fatigues, et surtout ce qu'il fallut que leur Fondateur trouvât de ressources pour suppléer à tant de pauvreté.

Disons maintenant quelques mots de la méthode uniformément suivie dans toutes ces stations de mission en Kabylie. Elle a été exposée, par l'Éminent Fondateur de la Société des Missionnaires, à la Sacrée-Congrégation de la Propagande, qui l'a louée hautement. « Elle consiste, comme l'écrivait Mgr Lavigerie, à gagner le cœur et la confiance des Musulmans par l'exercice de la charité, à poser dans les âmes de

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 32. (Octobre 1879.)

leurs enfants les bases d'une transformation profonde et solide par l'éducation. Les Missionnaires soignent les malades qui se présentent en foule et s'en retournent en les bénissant. Ils instruisent les petits enfants, en leur donnant peu à peu nos pensées et nos sentiments. Dans le principe et pendant tout le temps nécessaire, on s'en tiendra là. L'expérience a montré que si l'on baptisait tel ou tel individu en particulier, il se trouverait dans un milieu tel que sa persévérance serait impossible, et que tôt ou tard il reviendrait à son ancienne vie. Il faut, pour que les conversions soient solides, qu'elles aient lieu en masses nombreuses; alors les nouveaux chrétiens se soutiendront les uns les autres. Pour en arriver là, ce qui est nécessaire est donc de gagner la confiance des masses : nous le faisons par la charité et l'éducation des enfants. Au jour venu, tout se détachera de soi-même et sans secousses pour se donner à nous (1). »

Nous n'abandonnerons pas ce sujet sans parler de l'hommage rendu aux Missionnaires par Louis Veuillot. Il a montré lui-même trop de vaillance dans les combats de la presse, pour que cette hommage rendu par lui à la vaillance des Missionnaires d'Alger et de leur vénérable Fondateur ne soit pas un honneur pour ces derniers. A l'occasion d'une Lettre de l'Archevêque sur ses Missions, il écrivit donc dans l'*Univers :*

« Nous publions une charmante et admirable lettre que Mgr l'Archevêque d'Alger vient d'écrire sur quelques œuvres capitales de son diocèse. Ces œuvres n'intéressent pas seulement l'Algérie et l'Afrique, mais tout l'univers catholique. La création des villages arabes-chrétiens, et la fondation d'une nouvelle famille religieuse, destinée à l'évangélisation de l'immense désert africain, sont des événements historiques de premier ordre. Il y a quelques années encore, ils n'étaient rêvés que dans un très lointain avenir, par la foi la plus hardie et la plus croyante à l'impossible. La pensée semblait chimérique. Les éléments de réalisation n'existaient pas; la science administrative et militaire niait que le monde moderne pût les

---

(1) *Compte-rendu de l'administration diocésaine d'Alger, présenté à N. S.-P. le Pape Léon XIII.* (Paris, Belin, 1878. In-4° de 44 pages.)

fournir. Ils existent aujourd'hui. A cette heure on peut dire que le nouveau monde africain est déjà vivant dans son berceau, que le baptême a commencé d'y descendre. Non plus des esclaves, mais des hommes libres demandent en arabe d'être chrétiens et en rendent grâces en bon français. Il est certain que, hier encore, pour les vétérans qui se croyaient le plus versés dans les choses de l'Algérie, c'était une chose imprévue et impraticable, et de plus une chose que certaines influences très puissantes ne voulaient pas et continueront peut-être de ne pas vouloir ; mais enfin, c'est une chose que l'Église a voulue, a faite et fera. L'Église a ses forces, que l'on veut en vain lui ôter, que Dieu lui donne toujours, et avec lesquelles elle vient à bout de tout : quelques hommes sans armes, une volonté éternelle, et le temps.

» L'Algérie n'a d'évêques que depuis trente-cinq ans. L'État qui les a institués (au civil) dans la pauvreté et dans la gêne, ne les aurait peut-être pas maintenus, s'il avait pu les destituer. Ils n'ont guère reçu de lui et de la partie française et civilisée de leur peuple que des marques de défiance et d'acerbes contradictions. Les deux premiers évêques d'Alger sont morts à la peine ; nous avons eu l'honneur de les connaître, nous savons ce qu'ils ont souffert. Mgr Lavigerie est le troisième. S'il n'est pas mort, ce n'est pas faute d'avoir reçu de ces gouttes d'encre administrative et impérative, qui font mourir les évêques. Mais il a voulu ce qu'avaient voulu les autres, il l'a voulu avec une ardeur plus heureuse, à la tête d'une Église du concours de laquelle on a bien été forcé de voir qu'on ne pouvait pas se passer. Dieu est venu à son secours par ces épreuves, ces aventures et ces calamités qui montrent ce que c'est qu'un évêque. Il n'a laissé perdre aucun de ces bienfaits, aucune de ces occasions, manqué à aucun des devoirs qui lui étaient imposés envers les âmes et envers la patrie. Il a fondé des institutions, appelé des dévouements, sollicité des aumônes. Pour nourrir les orphelins qu'avaient faits la peste et la famine, il a tendu la main jusqu'en Amérique, et il a trouvé des millions. Pour empêcher que ces enfants arrachés à la mort ne retombassent dans la nuit et dans la misère, et que la nuit et la misère ne finissent par les perdre plus sûrement, il fallait les rendre bons chrétiens, il

fallait qu'ils devinssent bons Français : il a continué son œuvre, trouvé des hommes et des femmes qui lui donnassent non plus quelque argent, mais absolument toute leur vie : il a encore trouvé cela, et non seulement il l'a trouvé, mais il a créé, suivant le génie et les règles de l'Église, un champ spécial, une congrégation religieuse, où cette semence, une fois jetée, fournira, pendant des siècles, d'abondantes moissons.

» Ainsi, par le seul cœur d'un grand évêque, une calamité publique, affreuse sans doute, mais pourtant restreinte, est devenue la source d'un incalculable et perpétuel bienfait. La famine qui moissonna les pauvres Arabes en 1868, est le principe des villages arabes-chrétiens, de la fondation des missionnaires, et de l'évangélisation de toute l'Afrique. Ce coup de foudre a creusé ce puits de bénédiction, dont les eaux vivifieront tous les déserts. Déjà, cette année, les premiers flots atteindront Tombouctou et pénétreront plus loin. Ce ne sont plus quelques voyageurs isolés et furtifs, quelques maigres caravanes pour la curiosité et pour le trafic, qui passeront et qui ne laisseront rien de bon à leurs hôtes d'un jour ; ce sont des missionnaires qui apportent à toute une race l'Évangile et la liberté attendus deux mille ans. A présent il est permis d'espérer que le siècle ne s'achèvera pas sans qu'une église catholique s'élève à Tombouctou, et encore ailleurs. Il y aura des églises, un clergé, des écoles, des hôpitaux, des hommes libres, une industrie, un monde. De là partiront des missionnaires. Cela n'était pas faisable à la main laïque. La main laïque fait des sénateurs, des députés et des soldats. La main ecclésiastique fait autre chose, Dieu merci, et ce qu'elle a fait avec Dieu et le temps, elle parvient encore à empêcher les sénateurs et les députés de le défaire, ou, avec Dieu et le temps, elle sait le refaire. *Obstinatio divina !*

» Les Séminaires qui étaient communs aux trois diocèses, ont donné à l'Afrique ses missionnaires. Mgr Lavigerie a usé d'un procédé qui n'est pas neuf, quoique très inconnu du monde et ayant servi plusieurs fois. Dans Homère, le sage Ulysse cherche le fils des dieux à qui le Destin a réservé l'honneur de prendre l'imprenable Troie. La mère de ce héros prédestiné sait qu'il y mourra; elle l'a caché. Il est dans un

gynécée, sous des habits de femme, s'ignorant lui-même. Ulysse pénètre dans cet asile, sous l'apparence d'un marchand. Mais parmi ces marchandises, qui sont des miroirs, des bijoux, des parures, il a mêlé des armes; le sang du héros donnera involontairement quelque signe auquel il saura bien le reconnaître. En effet, Achille dédaigne les bijoux et les parures, et brandit l'épée. C'est lui, le voilà; les autres sont des femmes! L'Archevêque d'Alger a fait comme Ulysse et comme tous ceux qui veulent des religieux. Dans le monde déjà très choisi où l'on cherche des prêtres, les bijoux et les parures sont les privations et les austérités; ils y mêlent des privations plus amples, des austérités plus terribles, des croix de fer plus lourdes et qui promettent une mort plus continuelle et plus renouvelée. Dans la foule des aspirants, quelquefois, il ne s'en trouve qu'un à demander ces bijoux; c'est l'homme qu'il faut, c'est Achille; c'est celui qui peut combattre Hector et renverser Troie.

» Mgr Lavigerie a aujourd'hui plus de cent missionnaires. Ils mènent une vie de voyage, d'étude, de pauvreté et de silence, dont on ne peut guère imaginer la rigueur. Cette vocation de conquérant chrétien de l'Afrique impose des labeurs qui effrayent l'imagination; elle commence par un noviciat formidable, elle ouvre des perspectives de dévouement sans limite. Pas un n'a encore reculé!

» Dieu soit éternellement béni! notre temps voit aussi de ces choses, et c'est ainsi qu'aujourd'hui l'âme chrétienne est parvenue à s'ouvrir le désert (1). »

Mais à côté de l'œuvre des prêtres destinés à l'évangélisation des infidèles de l'Afrique, Mgr Lavigerie avait conçu une seconde œuvre qui devait en être le complément et qui, à certains points de vue, est plus extraordinaire encore. C'est une Société de Sœurs Apôtres. Il en jeta les bases en même temps qu'il jetait celles de la congrégation, aujourd'hui populaire, des Pères Blancs. Les commencements des Sœurs furent néanmoins plus cachés et leur développement beaucoup moins rapide. Il ne pouvait en être autrement, à cause

---

(1) N^{os} du 3 et du 4 février 1876.

des difficultés particulières d'une telle œuvre, et de la nécessité que les missions de l'intérieur fussent d'abord créées par les Pères, pour que les Sœurs pussent y être envoyées sans péril.

Cette petite Société de Sœurs missionnaires commença donc très humblement, en 1868, dans une pauvre maison de Kouba, qui servait alors d'asile aux petites orphelines arabes de la famine.

Pour former les premières Postulantes qui s'étaient présentées, l'Archevêque d'Alger procéda comme il avait fait pour les Pères. Il fit appel à des Religieuses de son ancien diocèse de Nancy. Ce furent d'abord les Sœurs de Saint-Charles, excellente communauté qui date de près de trois siècles et marche en tout sur les traces des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, et, un peu plus tard, les Sœurs de l'Assomption, qui s'étaient établies à Nancy, au temps même de son épiscopat. Comme pour les Pères missionnaires, lorsque les Sœurs furent en état de se diriger elles-mêmes, dix ans environ après leur premier établissement, l'Éminent Prélat les constitua en corps de congrégation, en fit élire les Supérieures, en mit le Noviciat sous la direction exclusive des Sœurs les mieux formées, et les laissa marcher seules sous son gouvernement épiscopal, paternel et ferme.

Pour compléter ces détails forcément écourtés, nous avons une Lettre du Cardinal, où il explique lui-même ses vues sur la congrégation des Sœurs. Nous allons en citer les passages essentiels. Cette Lettre, adressée aux membres de la pieuse association de Marie-Immaculée, destinée à soutenir, par la prière et l'aumône, l'apostolat auprès des jeunes filles infidèles, a été publiée dans les Bulletins de cette Association.

« Je viens de recevoir, Mesdames, dit l'Éminentissime Archevêque, le rapport que votre secrétaire publie pour l'annnée 1885-1886.

» Je ne puis qu'encourager une aussi excellente entreprise. A la prière, aux bonnes œuvres de toute sorte, offertes à Dieu, par vos associées, pour obtenir de lui la régénération des femmes païennes, vous commencez à joindre une charité active. Votre œuvre des dots, celle des femmes catéchistes,

celle des femmes païennes en danger de mort répondent à des pensées touchantes. Aussi je ne puis assez vous dire combien j'approuve et j'admire ces efforts bénis de Dieu.

» Mais je voudrais vous aider aussi, et, puisque je ne puis vous faire d'autre aumône, consacrer quelques moments d'un temps absorbé par tant d'autres sollicitudes, à vous dire ce que je pense du caractère et de l'avenir de votre association.

» C'est un proverbe de la sagesse antique que l'on ne peut aimer ce que l'on ignore. Or on ignore généralement, dans notre Europe civilisée, ce qu'est vraiment la femme païenne. Si elles le savaient, tant de chrétiennes qui cherchent une voie pour leur zèle, qui se sentent confusément appelées par Dieu à travailler à l'extension de son règne, mais qui ne savent où et comment s'y appliquer, se dévoueraient, je n'en doute pas, à une œuvre si nécessaire.

» Je dis nécessaire ; car, malgré le zèle des missionnaires, leurs efforts ne produiront jamais de fruits suffisants, s'ils ne sont aidés par des *femmes apôtres* auprès des femmes. Ce ministère, ils ne peuvent le remplir, en effet, par eux-mêmes. Seules, des femmes peuvent approcher librement des femmes païennes, entretenir avec elles des rapports de charité, panser leurs maux, toucher ainsi leurs cœurs, et leur faire comprendre leur profond abaissement, par le spectacle même de la hauteur morale à laquelle la femme chrétienne est parvenue.

» Et ce n'est pas seulement auprès des femmes infidèles que ce spectacle de la femme apôtre, de la Sœur de Charité, est de nature à produire une impression irrésistible, c'est encore auprès des païens eux-mêmes. On le voit bien là où les Sœurs des divers Ordres ont déjà pu s'établir, parmi les infidèles, sur les bords, par exemple, de notre Méditerranée. Ils les croient supérieures à la nature humaine. Ils les comparent aux anges de Dieu. J'ai cité quelque part, et je répète toujours avec émotion cette parole d'un vieux Turc arrêtant, un jour, dans une ville musulmane, une de nos Sœurs de Charité, pour lui dire : « Ma Sœur, est-ce que, quand vous descendez du ciel, vous autres Religieuses, vous êtes habillées comme vous voilà ? »

» Quelle prédication pourrait être plus efficace ? Celle-là, rien ne l'arrête ; elle frappe en même temps les yeux et le cœur.

» Que manque-t-il donc pour assurer les fruits d'un tel apostolat?

» Une seule chose : le nombre. Les Congrégations déjà existantes en Europe sont absorbées par la multitude de leurs Œuvres. Elles ne peuvent envoyer, lors même qu'elles se dévouent aux missions en même temps qu'aux autres œuvres de miséricorde, que quelques-unes d'entre elles dans nos régions barbares. C'est donc seulement de loin en loin qu'on les y rencontre.

» Ce qu'il faudrait, c'est que Notre-Seigneur suscitât des légions apostoliques qui n'aient point d'autre Œuvre en perspective.

» Or, c'est à la prière seule qu'est réservée la multiplication des vocations à l'apostolat. Notre-Seigneur lui-même nous l'enseigne clairement, lorsqu'il dit (et il semble nous le répéter aujourd'hui, avec insistance, par les événements qui s'accomplissent sous nos yeux) : « Levez les yeux, et voyez les champs qui blanchissent déjà pour la moisson. **Priez donc le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers.** »

» C'est là votre œuvre, Mesdames, et c'est pour cela que, venant en ce temps-ci, elle me semble providentielle. La Providence, en ouvrant les profondeurs des continents inconnus, semble annoncer l'approche de la miséricorde pour tant de races misérablement déchues et, en particulier, pour ces millions de pauvres femmes dont l'abaissement et les souffrances surpassent tout ce que l'on pouvait imaginer dans notre Europe, avant de les connaître, comme nous le voyons maintenant dans notre Afrique, et comme je voudrais vous en donner une faible idée. »

Après avoir longuement exposé et détaillé, dans des pages qui font frémir la nature, le triste sort des femmes infidèles de l'Afrique, l'Éminent Cardinal ajoute :

« Ce sont précisément ces indescriptibles souffrances qui ont touché le cœur des sociétés d'hommes apostoliques, qui font en ce moment, de toutes parts, comme le siège de l'Afrique. Nous y sommes nous-mêmes, pour une faible part, dans la personne des Missionnaires d'Alger. Seuls jusqu'ici, des hom-

mes pouvaient affronter de tels périls et s'exposer aux violences de ces barbares. Les femmes ne pouvaient les suivre. Elles ne doivent, en effet, s'établir que là où elles peuvent être à l'abri de périls pires que la mort. Le terrible exemple des pauvres Religieuses captives du Mahdi, dans la Mission du sud de l'Égypte, nous montre ce à quoi elles seraient exposées, si on manquait à ces règles de prudence.

» Mais, peu à peu, le terrain se prépare. La France, la Belgique, l'Allemagne et les autres États de l'Europe fondent, en Afrique, des États réguliers où des centres européens commencent à s'établir. L'Algérie, la Tunisie, le nord de l'Égypte offrent des conditions complètes de paix et de sécurité. Le moment approche donc où, à la suite des apôtres, les femmes apostoliques vont pouvoir se former et venir. Je ne crains pas de le dire, ce sera l'aurore du salut. L'action des femmes sera tout autrement puissante que celle des Missionnaires, sur les femmes surtout. Ce n'est plus là pour nous une espérance ou une hypothèse, c'est maintenant une certitude. Là où nous avons pu les établir au milieu des seuls indigènes africains, comme en Kabylie, la preuve est faite par les résultats.

» Les Missionnaires, je l'ai dit en commençant, mais il faut le répéter et l'expliquer, ne peuvent même pas, à cause des préjugés indigènes, aborder directement les femmes. Ils ne sauraient entretenir avec elles des rapports suivis pour les instruire. Ni les musulmans de nos provinces méditerranéennes, ni les nègres barbares de l'intérieur n'acceptent les communications de leurs femmes avec des étrangers. Dans l'Afrique du Nord, les Arabes musulmans les voilent dans les rues et les enferment dans les appartements intérieurs où jamais un homme ne pénètre. Dans les pays nègres, une rencontre innocente suffit pour amener le jugement de la femme et sa mort.

» Or, ce que les hommes ne peuvent pas, les femmes le peuvent. On les admet avec facilité, même avec joie. Les malades espèrent d'elles un secours, car elles sont pour eux des médecins d'un ordre surnaturel. Ils croient à leurs remèdes et encore plus à leur puissance auprès de Dieu. Les pauvres femmes recluses y trouvent, dans l'ennui mortel de leur vie, la satisfaction d'une curiosité enfantine. Elles ne veulent plus

les laisser sortir. Elles touchent leurs vêtements, elles font mille questions étonnées. Elles demandent qu'on revienne. Elles appellent leurs petits enfants, et, quand ceux-ci sont bien malades et près de la mort, les Sœurs en profitent pour leur donner, avec le remède du corps, le remède de l'âme. En un mot, l'accès est aussi facile à des femmes européennes auprès des femmes indigènes, qu'il est difficile aux hommes.

» Mais c'est surtout la supériorité morale de la femme chrétienne et de la Religieuse qui parle à ces créatures déshéritées. Plus elles sont tombées bas, plus elles sont frappées de cette grandeur. Plongées au dernier degré de l'abaissement et de la misère, sous la main féroce de leurs maîtres, elles voient, sans pouvoir l'expliquer, les chrétiennes, non seulement égales, mais supérieures à l'homme par la générosité, la délicatesse, la foi vive, le courage que cette foi leur inspire, la charité tendre qu'elle met dans leur cœur, l'honneur qui les entoure. Je vous citais, en commençant cette lettre, la parole d'un vieux musulman levantin à une Sœur de charité.

» C'est l'impression de tous les indigènes de l'Afrique....

» C'est ainsi qu'il est facile aux Sœurs d'inspirer la confiance et d'arriver, par elle, avec la grâce de Dieu, à la régénération morale et à la conversion chrétienne. Figurez-vous des Religieuses ainsi vouées à l'apostolat, pénétrant de toutes parts, de proche en proche, dans ces villages, dans ces huttes, presque sous les feux de l'équateur, s'asseyant auprès de la femme païenne, pauvre esclave rompue de coups, et relevant peu à peu son espérance, lui faisant lever ses regards vers le ciel, lui expliquant comment le genre humain tout entier est sorti des mains d'un Dieu bon, comment il a abandonné ce Dieu et est ainsi devenu l'objet d'une malédiction mystérieuse; comment un Sauveur l'a racheté et comment il fait maintenant marcher tant de peuples dans la paix et dans la lumière; comment une portion de la famille humaine s'est, au contraire, toujours de plus en plus enfoncée dans le mal; comment la femme est fatalement la première victime de ces aberrations, à cause de sa faiblesse; comment le Rédempteur, venu pour sauver les petits et les faibles, leur envoie aujourd'hui le salut; comment une femme, bénie entre toutes les autres, a relevé son sexe de la malédiction qui pesait sur lui et l'a en-

touré de respect; comment, dans la société qui connaît Jésus et Marie, les femmes n'ont pas à souffrir des infamies ou des atroces supplices qui oppriment la femme africaine; comment le sentiment de la justice, la contrainte du juge auquel elle devra rendre compte, un jour, empèche seule la force d'opprimer la faiblesse; comment enfin, si elles le veulent, elles peuvent participer à ces bienfaits, et, lors même qu'elles devraient encore continuer à souffrir ici-bas, recevoir, dans un monde meilleur qui ne finira pas, la récompense de leurs tortures.

» Croyez-vous qu'en entendant ces récits de la bouche de femmes régénérées, ces pauvres femmes ne s'éveilleront pas comme d'un sombre rêve, ne seront pas touchées, et qu'avec le secours de Marie, il ne sortira point de là des fruits abondants de lumière et de salut, non pas seulement pour elles, mais pour leurs peuples?

» Cet apostolat ne s'arrête pas, en effet, à la femme. La femme est l'origine de tout, puisqu'elle est la mère. Ses enfants sont ce qu'elle les fait. Elle dépose dans leurs âmes des semences que rien ne détruit et qui germent malgré toutes les forces contraires.

» Donc, peu à peu, par les femmes on a la famille, et par la famille, la société.

» C'est un plan grandiose, comme vous l'écrit l'un des vénérables Prélats qui ont béni votre Œuvre. Mais, me direz-vous peut-être, où sont les moyens de sa réalisation? *Comment*, dit saint Paul, *faire entendre la bonne parole sans prédicateurs? et vos prédicateurs,* où sont-ils?

» Ils ne sont pas loin.

» Je ne parlerai pas des Congrégations anciennes. Tout le monde connaît leurs noms et leurs bienfaits, mais tout le monde sait aussi, comme je le disais en commençant, que ces Congrégations sont absorbées par une foule d'œuvres diverses et ne suffisent pas à la tâche. Chez elles, les Religieuses envoyées aux Missions, à nos Missions africaines, du moins, sont l'exception très rare. Or, cela suffit pour arrèter la floraison des vocations qui germent dans l'ombre. Quand on sent les flammes de l'apostolat, on redoute naturellement d'être arrêtée à faire la classe aux enfants dans quelque

paisible village de France. On veut être certaine d'aller, un jour, travailler, souffrir, mourir parmi ces infidèles qui, comme autrefois les païens de la Macédoine pour saint Paul, appellent de loin leurs apôtres dans le silence des nuits. Or, une fois engagée dans la vie religieuse, il faut se soumettre. Sans obéissance, un Ordre religieux n'existe pas. Le martyre alors, et c'en est un, est de ne plus pouvoir se dévouer et souffrir au dehors, comme on le voudrait.

» Je pense donc que les vocations ne se manifesteront en nombre suffisant que lorsqu'il existera des Communautés de Sœurs exclusivement destinées aux pays infidèles. On sera sûre alors de ne s'y engager que pour l'apostolat. Or, ce que vous ne savez pas et ce que je sais, il existe déjà des préparations providentielles pour la réalisation de ce dessein. Je ne puis pas parler des missions que je connais moins ; mais pour l'Afrique qui a les missions jusqu'ici les plus abandonnées, j'en vois la preuve sous mes yeux mêmes.

» Depuis plus de quinze ans, nous avons à Kouba, près d'Alger, une communauté créée exclusivement dans ce but. Elle vit dans l'ombre et l'humilité, comme il convient et comme je l'ai voulu, jusqu'au jour qui m'a semblé être celui de Dieu. Elle se développe néanmoins peu à peu, sans éclat, dans la pratique des vertus apostoliques. Elle a déjà des maisons dans la Kabylie, au milieu des seuls infidèles, et les résultats obtenus par ces humbles Sœurs dépassent, je l'ai dit, ceux qu'obtiennent les Missionnaires. Elle a pris, par une inspiration semblable à la vôtre, le patronage de Marie pour son œuvre : elle s'appelle la société des Sœurs de Notre-Dame des Missions d'Afrique.

» Elle ne compte, il est vrai, que cinquante et quelques Religieuses professes. C'est un germe faible encore ; mais des signes nombreux me font croire que son éclosion est proche et qu'il va se développer tout d'un coup. Des vocations d'un caractère presque surhumain ont commencé à se manifester. S'il existait un noviciat en Europe, je ne doute pas qu'il ne fût bientôt trop étroit pour recevoir toutes celles qui répondraient à l'appel de cette croisade nouvelle, la croisade des femmes chrétiennes, non pas pour combattre, mais pour servir et sauver les femmes infidèles. Ce qui effraye non pas tant encore

les postulantes que leurs familles, c'est la pensée qu'il faut laisser des jeunes filles partir seules pour un pays inconnu, traverser la mer pour reconnaître peut-être ensuite que l'on s'est trompé, et qu'alors il faut revenir. Dans un noviciat ou un postulat de France, ce motif de crainte n'existerait pas.

» Pour moi, j'ai consacré les années de ma jeunesse et de mon âge mûr à fonder l'apostolat de nos Missionnaires. Je veux employer ma vieillesse, tant que Dieu me laissera la vie, à promouvoir efficacement, si je le puis, l'apostolat des Sœurs, à mon sens plus important, je le répète, que celui des hommes eux-mêmes parmi les infidèles de notre Afrique.

» Mais, seul, je ne puis rien, c'est Dieu qui doit tout faire, et je réclame encore auprès de Lui vos bonnes œuvres et vos prières. »

Ajoutons un mot seulement à ces détails. Les œuvres principales confiées aux Sœurs de la Mission, par leur Éminent Fondateur, furent les suivantes :

« 1° *L'apostolat par l'enseignement élémentaire de la religion aux femmes infidèles ;*

» 2° *Les orphelinats indigènes ;*

» 3° *Les pensionnats et écoles, — soit pour les enfants indigènes, soit pour les Européens établis en Afrique ;*

» 4° *Les hôpitaux et hospices, les dispensaires, les travaux manuels ;*

» 5° *Les visites et les soins à donner aux indigènes malades, principalement à leur domicile, dans les Missions ;*

» 6° *Les prières pour la conversion des infidèles et particulièrement des femmes païennes de l'Afrique.* »

Et maintenant arrêtons-nous, remettant à rapporter, dans un chapitre du Livre suivant, ce qui a trait au développement des Œuvres de Missions, et reprenons l'exposé de l'Administration diocésaine d'Alger.

CHAPITRE II

Administration diocésaine

SOMMAIRE. — *Maladie grave de l'Archevêque. — L'administration confiée aux Vicaires-Généraux. — Institution des Vicaires Forains. Leurs attributions. Recommandations qui leur sont faites. — Le culte des morts. — Procession aux cimetières. — Un cimetière spécial pour le clergé. — Couronnement de Notre-Dame d'Afrique. — Son érection en Basilique. — Institution des retraites du mois pour le Clergé. — Crédits supprimés au clergé de l'Algérie sur le budget des cultes. — Appel de l'Archevêque au clergé pour une souscription générale. — Le Propre des Saints de la Province d'Alger. Les Litanies des Saints d'Afrique. — Diocèse de Constantine. — Maladie et démission de Mgr de Las Cases. — L'administration confiée à Mgr Lavigerie. Il sauve cette situation et fait nommer Mgr Robert. — Sacre de ce Prélat. — Mgr Lavigerie offre sa démission d'Archevêque au Pape, pour devenir exclusivement Missionnaire. — Refus de Pie IX. — Démarches pour obtenir un Coadjuteur. — Mgr Dusserre. — Nomination d'un Coadjuteur à Alger; Lettre de l'Archevêque. — Circulaire sur le Catéchisme. — Service funèbre du Pape Pie IX. — Prières pour l'élection de Léon XIII. — Mort de M. Girard, supérieur du Séminaire de Kouba; Lettre de l'Archevêque. — Mort de Mgr Gillard, évêque de Constantine et d'Hippone. — Son Oraison funèbre. — Nouvelle administration du diocèse de Constantine. — Œuvres entreprises à Hippone par Mgr Lavigerie. — Son désir d'y transporter le siège épiscopal de Constantine. — Nomination et sacre de Mgr Combes.*

On a vu, plus haut, comment les œuvres se multipliaient dans le diocèse d'Alger, et surtout comment celles qui se rapportaient aux Missions demandaient, chaque jour, des soins plus laborieux. C'est ce qui donna à Mgr Lavigerie la pensée de prendre un Auxiliaire pour l'aider dans ses fonctions épiscopales. L'état de sa santé, qui a toujours laissé beaucoup à désirer, depuis sa jeunesse, mais qui subissait alors de plus graves atteintes, acheva de le décider. Sur la présentation et les conseils d'un Prélat éminent, Mgr Bourret, évêque de Rodez, il choisit, pour le seconder, Mgr Soubiranne, ancien

Vicaire-général de Mgr Dupanloup, et Directeur général de l'Œuvre des Écoles d'Orient. Pie IX, à qui ce choix fut recommandé par son Nonce en France, Mgr Chigi, l'agréa. Mgr Lavigerie commença donc par donner à Mgr Soubiranne le titre de Vicaire-général et, le 1er février 1872, il le sacra, à Paris, dans l'église Saint-Augustin, choisie à dessein, à cause du saint Docteur africain sous le patronage duquel elle est placée. Le 4 mars suivant, l'Archevêque d'Alger annonçait à son Clergé la prochaine venue de son Auxiliaire :

« Messieurs et chers coopérateurs, disait-il, depuis que le Saint-Siège a daigné me confier la direction des Missions catholiques qui s'étendent, dans le Sahara et le Soudan, du nord au centre du continent africain, je sens combien il m'est difficile de concilier mes devoirs d'archevêque d'Alger avec ceux de la charge nouvelle que j'ai acceptée dans le double intérêt de l'Église et de la France.

» D'une part, la nécessité de se procurer les ressources indispensables à la création et à l'extension des Missions dans des pays encore absolument barbares ; de l'autre, celle de pourvoir à la formation, pour le même objet, des Sociétés de Missionnaires, de Frères, de Sœurs, absorbent en voyages, en correspondances, en soins de toute nature, la plus grande partie de mon temps ; de l'autre, je ne puis, comme cela serait nécessaire, pénétrer moi-même dans l'intérieur, à cause des distances énormes qu'il faut franchir, et des absences prolongées qu'entraînerait une pareille entreprise.

» En présence de semblables difficultés, j'ai dû songer à partager une charge trop lourde pour un seul, et c'est ce qui m'a fait solliciter du Saint-Siège et du Gouvernement français l'élévation à la dignité épiscopale de l'un de mes Vicaires-généraux.....

» Afin d'obtenir le but que je me propose, et qui est de me réserver la liberté nécessaire pour la fondation et la direction des Missions en dehors de l'Algérie, je confie désormais à Mgr Soubiranne le soin et la charge des visites paroissiales et de l'administration des sacrements de confirmation et d'ordre, toutes les fois que je ne pourrai remplir ces fonctions par moi-même.....

» Je me réserve seulement la haute direction de l'administration diocésaine, comme cela est nécessaire pour maintenir l'unité de vues et de principes, et aucune nomination, aucun changement dans le clergé, aucune création d'œuvres, aucune dépense nouvelle, ne pourra avoir lieu qu'après mon approbation (1). »

Mais Mgr Soubiranne ne devait malheureusement pas remplir longtemps ces fonctions. Sa santé se trouva bientôt mal du climat de l'Afrique. A diverses reprises, il fut obligé de se rendre en France pour lui donner des soins, et enfin plusieurs Prélats considérables, parmi lesquels se trouvaient l'Archevêque de Paris et l'Évêque de Rodez, s'intéressèrent à lui pour le fixer dans la mère patrie, en le faisant promouvoir à l'évêché de Belley. Mais son tempérament était déjà, sans doute, irrémédiablement atteint. Il a été, en effet, frappé récemment d'une attaque de paralysie et a dû se résigner à quitter son diocèse de Belley, comme il avait quitté celui d'Alger.

C'est vers la même époque que, pour mieux assurer la surveillance et l'administration des paroisses de son diocèse, et conformément à un Décret du Concile Provincial d'Alger, l'Archevêque d'Alger instituait des Vicaires Forains.

Il publia, à cette occasion, une Lettre pastorale où il expliquait ainsi sa pensée sur ces nouveaux et utiles auxiliaires :

« Parmi les Décrets de notre Concile provincial d'Alger, il en est un à l'exécution duquel j'attache une plus particulière importance, et, pour cette raison, je tiens à vous le communiquer sans retard. C'est le Décret relatif à l'institution de Vicaires Forains dans les Diocèses de l'Algérie.

» Déjà, du reste, vous avez été appelés à délibérer en Synode, soit par vous-mêmes, soit par vos délégués, sur les mesures à prendre pour assurer à ce Décret ses effets heureux, et vous avez voté à l'unanimité celles qui sont l'objet de la présente Ordonnance.

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, relativement à l'installation de Mgr Pierre Soubiranne, évêque de Sébaste.* (Alger, Bastide, 1872. In-4° de 4 p.)

» Vous comprenez, comme moi, combien, dans un diocèse aussi étendu que le nôtre, il vous est avantageux de trouver auprès de vous, pour vous aider, vous guider, vous défendre, s'il en est besoin, un représentant direct de l'Autorité Épiscopale.

» Les Vicaires Forains sont, en effet, selon le droit, les délégués de l'Évêque pour l'administration du diocèse, selon les attributions que l'Évêque leur confie. Ils sont ses Vicaires comme les Vicaires-généraux, avec la seule différence que leur délégation ne s'exerce que dans une circonscription et sur des objets déterminés, tandis que la juridiction des Vicaires-généraux est universelle dans le diocèse.

» J'attends donc avec confiance de ceux qui sont revêtus de cette charge importante, qu'ils apporteront à l'exercice de leurs fonctions tout le zèle et toute la sagesse qu'elles réclament, et de tous les prêtres du diocèse le respect, l'obéissance qu'ils doivent aux représentants de l'Autorité Épiscopale.

» Je suis, du reste, bien décidé à appuyer en tout l'autorité de MM. les Vicaires Forains et à faire le plus grand cas de leurs appréciations sur les personnes et les choses de leurs circonscriptions respectives.

» En conséquence, et le saint nom de Dieu invoqué,

Vu le décret du Concile Provincial d'Alger, ainsi conçu :

« VI. Bien que, en vertu de l'organisation première de Nos
» Diocèses, les Églises paroissiales soient canoniquement
» égales entr'elles, Nous voulons qu'après que chacun de Nos
» Diocèses aura été partagé en districts déterminés, il soit
» placé, à la tète de chacun de ces districts, un curé qui se
» distingue par sa prudence, son âge ou l'importance de sa
» paroisse. Ce prêtre recevra le titre de Vicaire Forain et des
» pouvoirs qui seront déterminés au jugement de l'Évêque,
» afin que, selon l'usage louable de plusieurs pays catholiques,
» il puisse exercer, dans l'étendue de la délégation qu'il aura
» reçue, l'autorité épiscopale et le droit d'inspection sur ses
» confrères ; »

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Sous Notre autorité et celle de Nos Archidiacres, Nous établissons et constituons des ecclésiastiques chargés d'exer-

cer Notre juridiction dans la mesure où Nous le règlerons dans les articles ci-après.

» Ces ecclésiastiques seront Nos Vicaires Forains pour des circonscriptions déterminées, et en prendront le titre. »

Le vénérable Prélat fixe ensuite les attributions des Vicaires Forains. Ils doivent veiller à l'observation des lois de l'Église et des Statuts diocésains, par le clergé de leur Vicairie; visiter, une fois tous les ans, les paroisses de leur circonscription; présider l'adoration perpétuelle; pourvoir provisoirement, par le moyen de l'un des curés voisins ou par eux-mêmes, s'ils le jugent convenable, au service des paroisses vacantes par décès ou départ, jusqu'à ce que l'Archevêché y ait pourvu autrement; à la vacance d'une paroisse, faire dresser par la Fabrique un inventaire de tout ce qui appartient à l'église, ou, si cet inventaire existe, en faire faire le récolement et en transmettre une copie à l'Archevêché, avec le procès-verbal; distribuer les saintes huiles aux paroisses qui leur sont soumises; présider les conférences ecclésiastiques (1).

Quelques jours après, il s'adressait aux Vicaires-Forains eux-mêmes, pour leur faire connaître l'importance qu'il attachait à leurs fonctions.

« Je tiens, leur disait-il, à vous faire connaître l'importance que j'attache à la charge que je vous ai confiée, en vous nommant mes Vicaires Forains, et en vous donnant ainsi, sous mon autorité et celle de MM. les Archidiacres, une juridiction réelle sur les paroisses de vos circonscriptions respectives.

» Mais ma volonté, quelque ferme qu'elle soit, ne suffit pas pour assurer l'exécution des mesures que j'ai déjà prises et de celles que je suis disposé à prendre, si elles deviennent nécessaires. Il y faut encore et surtout votre action personnelle, et pour que votre action soit efficace, il faut que vous ayez une juste idée de *vos droits, de votre responsabilité, de vos devoirs*.

---

(1) *Lettre Circulaire et Ordonnance synodale de Mgr l'Archevêque d'Alger, relativement à l'exécution du Décret du Concile Provincial d'Alger qui institue des Vicaires Forains dans les diocèses de l'Algérie.* (Alger, Jourdan, 1874. In-4° de 8 pages.)

» *Vos droits*, Messieurs et chers coopérateurs, je les définirai d'un seul mot. Ils sont, dans vos circonscriptions respectives et pour les objets marqués dans l'Ordonnance du 6 novembre, les droits propres de l'autorité épiscopale. C'est cette autorité qui vous délègue pour la représenter, c'est en son nom et à sa place que vous agissez. En sorte que celui qui vous désobéit lui désobéit, celui qui vous méprise la méprise, celui qui vous seconde et vous aide, l'aide et la seconde en réalité.

» Il faut que cette pensée soit bien présente à votre esprit et à celui du clergé diocésain : à votre esprit, pour que vous exerciez avec plus de maturité et d'efficacité une autorité qui est celle de Dieu même, puisque c'est de Lui que nous la recevons et que Nous vous la confions à notre tour; à celui du clergé de vos circonscriptions, pour qu'il sache qu'il trouvera en vous un appui efficace et qu'il vous donne, lui-même, en toutes circonstances, les marques de déférence, de soumission, de respect, auxquelles vous avez droit.

» Mais si vos droits sont considérables, Messieurs et chers collaborateurs, *votre responsabilité* est proportionnée à ces droits. Ne vous faites aucune illusion à cet égard. De même que Nous répondons de la discipline ecclésiastique dans le diocèse, vis-à-vis du Souverain Pontife, vis-à-vis de l'Église, vis-à-vis de Dieu, vous répondez désormais, vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis de Nous, de la discipline ecclésiastique dans vos circonscriptions respectives. Si, par votre faute, ce qu'à Dieu ne plaise, elle venait à être compromise, c'est à vous que Nous devrions en demander compte ; comme aussi si, par votre zèle, votre sagesse, votre vigilance, vous savez, ainsi que j'en ai la confiance, maintenir l'édification et la régularité dans le clergé qui vous est soumis, vous en aurez le mérite devant l'Église et devant Dieu.

» Ces dernières paroles, Messieurs et chers collaborateurs, suffisent pour vous montrer clairement *vos devoirs*. Ils consistent surtout à maintenir par votre autorité le respect et l'exécution des lois canoniques dans le clergé. Mais votre autorité ne doit pas venir seulement de votre pouvoir, elle doit encore venir de votre exemple. Il faut que votre conduite sacerdotale soit telle qu'elle serve, sans même qu'il soit

nécessaire de discours de votre part, de modèle à vos confrères. Il faut que vous vous fassiez non pas seulement une convenance, mais une règle sacrée de conscience et d'honneur de respecter scrupuleusement vous-mêmes les lois que vous devez faire respecter par les autres. Car si dans les inférieurs le manque de régularité est une faute, dans les supérieurs c'est une faute plus grave encore.... (1). »

Nous avons déjà dit, au commencement du présent chapitre, que la santé de l'Archevêque d'Alger avait toujours été précaire. Ses souffrances ont été causées, dès sa jeunesse, par ce que l'on appelait autrefois une diathèse goutteuse et rhumatismale (on la nomme aujourd'hui diathèse arthritique). Elle était chez lui héréditaire, et elle a pris, à plusieurs reprises, comme nous le verrons plus tard, un caractère grave, à cause de sa tendance à se porter vers le cœur ou vers les centres nerveux, ce qui a fini par causer des douleurs nerveuses, souvent très intenses, et peu à peu presque continuelles. Elles eurent, à l'époque de cette histoire où nous sommes arrivés, et par suite de fortes fatigues, durant un hiver rigoureux, une telle recrudescence, que les médecins firent au Prélat une obligation de cesser tout travail et même de changer de climat. Il se décida donc à partir pour Rome, et, à cette occasion, il adressa à son clergé la touchante lettre qui suit :

« Je dois courber la tête sous la main paternelle de Dieu qui m'éprouve, et me résigner enfin à une mesure que j'ai retardée autant qu'il a été en mon pouvoir.

» Sur les conseils pressants et réitérés des médecins, et avec l'autorisation de Notre Saint-Père le Pape, je me détermine, après avoir eu le bonheur d'organiser toutes mes Œuvres pour qu'elles puissent marcher désormais d'elles-mêmes, à m'éloigner, pour un temps, du diocèse et à demander à un changement de climat une guérison que je ne saurais plus obtenir en Afrique.

» C'est une dure épreuve que m'impose mon attachement à tous les intérêts dont j'ai la charge et que je ne puis laisser indéfiniment en souffrance.

---

(1) *Lettre de Mgr l'Archevêque d'Alger à MM. les Vicaires Forains de son diocèse, à l'occasion de leur prise de possession.* (Alger, Jourdan, 1874. In-4° de 8 p.)

» Je confie, pour le temps que je passerai en Europe, l'administration du diocèse à mon vénérable collaborateur, Mgr Soubiranne, Évêque de Sébaste, et à MM. Dusserre et Gillard, Vicaires-généraux.

» Je connais leur dévouement pour vous, votre respect et votre confiance pour eux, et je sais, en conséquence, que je puis être dans une absolue sécurité sur la conduite du diocèse.

» C'est à Rome, après avoir passé quelques jours en France, que je compte d'abord me retirer, durant cet hiver.

» Où pourrai-je mieux apprendre à souffrir sans me plaindre? Où trouverai-je un plus parfait exemple de résignation, de noble courage, de grandeur d'âme, de sainteté?

» J'irai demander à ce grand Pontife, notre père et notre modèle, de m'obtenir par ses prières quelque part à ses vertus. Je lui porterai, si je dois mourir, le suprême témoignage de mon respect, de mon dévouement filial pour son infaillible autorité, pour ses droits imprescriptibles de souverain spirituel et temporel. Je lui demanderai, si je dois vivre encore, de me confirmer dans ces sentiments, de m'inspirer de plus en plus le courage nécessaire pour combattre les bons combats, pour repousser les compromis déplorables qui perdent le monde, en affaiblissant, en diminuant, en trahissant la vérité, la justice, l'honneur!...

» C'est ce que je vais chercher à Rome, après mes luttes et mes souffrances: heureux de contempler encore une fois, au milieu de tant d'ombres malsaines, la splendeur de ce doux soleil; heureux de sentir revivre à ses rayons mon âme fatiguée (1)! »

Cette lettre causa une véritable émotion parmi les nombreux amis de l'Archevêque et parmi les admirateurs de ses Œuvres. Les journaux catholiques s'en firent l'écho. Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans l'*Univers*:

» Nous publions une circulaire par laquelle Mgr l'archevêque d'Alger annonce son départ pour Rome, où, près du

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, relative à son prochain départ et à l'administration de son diocèse, durant son absence.* (Alger, Jourdan, 1874. In-4° de 4 pages.)

Saint-Père, il va chercher des consolations pour son âme, et, pour son corps, un climat que sa santé réclame depuis longtemps. On ne lira pas sans une admiration mêlée de tristesse ces émouvants adieux de l'évêque au peuple qu'il a évangélisé jusqu'à mourir de ses fatigues, si telle est la volonté de Dieu. Mais nous espérons que les prières des fidèles de France obtiendront à l'illustre archevêque la grâce de revenir plein de vie au milieu du troupeau dont il est l'honneur, la force et la joie. Il y reviendra plein de ce courage apostolique qui n'a pas cessé de soutenir et d'élever son âme, dans les moments mêmes où le corps semblait plus près de défaillir. A son exemple, qui ne voudrait, selon ses paroles éloquentes, combattre toujours les bons combats et « repousser les compromis déplorables qui perdent le monde en affaiblissant, en diminuant, en trahissant la vérité, la justice, l'honneur (1)? »

Ces vœux touchants furent exaucés ; car, malgré des alternatives de bien et de mal, la santé du vénérable Prélat se raffermit peu à peu, avec le secours de Dieu.

Une fois rétabli, il tourna ses préoccupations et les méditations pieuses qui les avaient accompagnées, au profit de la piété des fidèles. Se voyant près de la mort, il avait surtout pensé à ceux qui succombent, et il voulut recommander aux fidèles le culte des morts. Dès 1873, il avait exprimé au clergé et aux catholiques de sa ville archiépiscopale le regret de n'avoir point trouvé établi, parmi eux, l'usage de se rendre, en procession solennelle, au cimetière, le jour des morts, tel qu'il existe dans beaucoup de pays catholiques. Il les avait donc invités à se joindre à lui pour ces prières solennelles.

« Parmi les dévotions que l'Église recommande à votre piété, il n'en est pas, leur disait-il, de plus touchante que celle des morts.

» Aussi, là même où la foi semble avoir disparu, il est un jour où les populations tout entières retrouvent encore le chemin de l'église et celui du cimetière ; c'est le jour de la Commémoration des Morts.

(1) N° du 29 novembre 1874.

» Dans la plupart des pays catholiques, il existe une cérémonie touchante, hautement approuvée par l'Église : c'est la procession solennelle que tous ensemble, pasteurs et fidèles, font au champ sacré où reposent les morts de la paroisse, de la cité, comme pour faire une visite annuelle à ceux dont c'est, ce jour-là, encore une fois la fête.

» J'aurais voulu trouver cet usage établi parmi vous. J'aurais, du moins, voulu pouvoir l'établir moi-même, et j'espère encore l'établir quelque jour ; mais, pour le moment, je veux le préparer, du moins, en vous invitant à monter, dimanche prochain, 2 novembre, dans l'après-midi, à Notre-Dame d'Afrique.

» J'y célébrerai, pour vos chers défunts, à trois heures, les vèpres des morts, suivies d'une courte instruction que je vous adresserai moi-même, et d'une absoute solennelle donnée du haut de la colline sur le cimetière d'Alger, où reposent ceux qui vous furent chers (1). »

Mgr Lavigerie eut la consolation de voir son appel entendu. Une foule nombreuse et recueillie gravit la colline où s'élève la Basilique et aux pieds de laquelle se trouve le cimetière d'Alger.

L'année suivante, il voulut étendre cette dévotion à tout son diocèse :

« Le temps qui se précipite et nous entraîne, ramènera bientôt, dans nos églises, la solennelle Commémoration des Fidèles Trépassés, et, dans chacune de vos familles, le pieux souvenir de ceux qui ne sont plus. C'est le jour que le langage populaire appelle du nom triste et doux à la fois, de LA FÊTE DES MORTS.

» Ce culte rendu à ceux qui nous ont précédés dans notre demeure d'un jour et qui nous attendent dans notre demeure éternelle, est de tous les temps et de tous les lieux.

» Dès l'origine du monde, les fils des Patriarches entouraient de prières et d'honneur les tombeaux de leurs pères. Jusque parmi les païens, et au milieu du délire de tant de

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé et aux fidèles de la ville archiépiscopale, relativement à la fête des Morts.* (Alger, Jourdan, 1873. In-4° de 24 pages.)

hontes, nous voyons se conserver, grave et pure, la religion des tombeaux, et le nom même qu'ils leur donnent nous est une marque qu'ils y cherchaient à la fois la consolation de leur douleur et les enseignements de leur vie. C'est notre grand saint Augustin qui leur rend ce témoignage, et résumant, à cet égard, les traditions universelles, il ajoute ces paroles : « La piété des tombeaux est en honneur dans tout le genre » humain, et on ne peut l'oublier sans une impiété coupable » ; « *Generi humano sepulturæ commendatur humanitas.... cul-* » *panda enim irreligiositate negligitur.* »

Le vénérable Prélat montre ensuite comment la révélation chrétienne consacre et explique ces traditions instinctives, reste des premiers enseignements que Dieu déposait au fond du cœur de l'homme sur ses destinées futures et sur le mystère de la mort, et comment elle nous montre, dans les rites et les prières dont nous honorons les morts, un acte d'espérance et de foi. Puis il ajoute :

« C'est cette foi, ce sont ces espérances qui ont toujours dicté à l'Église le respect des morts. Ce sont elles qui ont fait élever, sur les tombeaux des martyrs, des temples magnifiques ; ce sont elles qui consacrent par la majesté même de la religion les plus humbles de nos tombes et nous font regarder, avec horreur, comme des sacrilèges, ceux qui osent en violer le silence et le repos.

» Et voilà pourquoi, dans quelques jours, ainsi que je vous le rappelais en commençant, dans le monde chrétien tout entier, le souvenir des morts prendra les formes solennelles d'un culte public et universel. Nos temples porteront leur deuil, nos autels verront couler pour eux le sang de la sainte victime, et la foule recueillie prendra le chemin des tombeaux pour y déposer les hommages de la piété chrétienne.

» Quel est celui d'entre vous qui ne se souvient de la religieuse impression qui règne partout, ce jour-là, dans la mère patrie ? Dans les cités populeuses, ce sont les longues processions qui se dirigent vers les immenses nécropoles ; dans les villages, c'est la population tout entière qui se disperse au milieu des tombes, de ces humbles tombes pressées au-

tour de la vieille église ; car c'est à son ombre que veulent dormir, dans les pays chrétiens, ceux qui y ont trouvé, si souvent, durant leur vie, force, consolation et lumière. Au retour, dans chaque demeure, on rappelle avec émotion le souvenir de ceux qui ont disparu du foyer de la famille, le souvenir du père, de la mère vénérable, des enfants moissonnés avant l'heure, de l'aïeul qui a laissé à sa postérité des exemples de vertu, de foi et d'honneur. Et, au milieu de si touchantes et de si graves pensées, on se sent à la fois fortifié, consolé, meilleur.

» Tel est le jour des morts dans les contrées chrétiennes, où les traditions ont pris, dans un sol antique, de profondes et fortes racines.

» Sur la terre nouvelle où nous sommes transplantés, les habitudes traditionnelles n'existent pas encore. Mais c'est notre mission de les établir, puisque nous commençons un peuple nouveau, et parmi les habitudes qu'il est désirable de voir prendre place dans nos mœurs, celle du culte des morts est certainement l'une des premières. Il n'en est pas, en effet, je viens de vous le dire, de plus chrétienne, de plus morale, de plus conforme aux sentiments de la nature ; mais il n'en est pas, non plus, que réclame davantage la situation qui nous est faite, en Algérie, et celle où se trouveront nos propres tombeaux.... »

Et après avoir développé cette considération toute locale, il ajoute :

» C'est là une pensée de saint Augustin, dans le livre qu'il a écrit *sur le culte des morts.* « N'omettons jamais, dit-il, » les prières pour les défunts. L'Église recommande à Dieu, » dans une commémoraison générale, même sans savoir » leurs noms, tous ceux qui sont morts dans la société chré- » tienne et catholique ; et ainsi, s'il leur manque ou un père, » ou un fils, ou des proches, ou des amis, qui puissent prier » pour eux, ces prières sont faites par l'Église qui est leur » commune et pieuse mère. »

» Belle et touchante pensée, que je suis heureux de trouver dans les écrits du plus grand de nos Docteurs africains, et que

je voudrais, mes très chers Frères, voir réalisée au milieu de vous !

» Déjà, l'année dernière, je suis allé avec mon clergé, au nom de l'Église, porter ces prières maternelles sur les tombes du cimetière d'Alger. Vous y êtes venus en grand nombre, vous-mêmes. Mais il faut que cette pratique se généralise et s'étende, sans exception, à toutes les paroisses du diocèse. Il faut que les confréries, les communautés l'adoptent et la conservent. Nous l'avons déjà instituée, depuis longtemps, pour les marins, à N.-D. d'Afrique, où, tous les dimanches, après les vêpres, le clergé vient, en procession, réciter sur la mer les prières des morts. Je désire que les aumôniers militaires inaugurent des prières semblables pour l'armée, qui a perdu sur cette terre tant de milliers de ses membres. Ainsi les morts dont Dieu nous a confié la garde, n'auront point à se plaindre d'être oubliés par nous; ainsi nous mériterons, nous-mêmes, les bénédictions que Dieu promet à ceux qui les honorent. « Soyez bénis, dit-il dans ses Saints Livres, soyez » bénis, vous qui usez ainsi de miséricorde envers les morts » et qui leur donnez un tombeau ; le Seigneur vous donnera, » en retour, la miséricorde ET LA VÉRITÉ. »

» Unissez-vous donc à vos pasteurs, mes très chers Frères; unissez-vous à eux pour donner aux morts, par la prière, par l'aumône à ceux qui souffrent, par toutes les bonnes œuvres, un témoignage de votre charité; unissez-vous à eux pour donner, par votre respect pour les tombes de nos cimetières, un témoignage de votre foi. Et ainsi, vous-mêmes, par un juste retour, vous mériterez de trouver, un jour, dans ceux qui vous succéderont, le respect de votre tombe et les secours dont votre âme aura besoin (1). »

Mais dans ce culte général de tous les fidèles trépassés, le Pontife voulut faire comme une part spéciale aux prêtres de son diocèse. Jusque-là, ils étaient enterrés, pêle-mêle, avec des morts de toute religion, dans des cimetières qui n'avaient

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger sur le culte des morts, et Ordonnance relative à la procession aux cimetières, le jour de la Commémoration des Morts.* (Alger, Jourdan, 1875. In-4° de 12 pages.)

même pas de consécration chrétienne. Là, ils n'avaient ni prières, ni même convenance et respect. Il résolut de leur assurer l'un et l'autre.

« Je prends, écrivait-il donc, l'année suivante, à ses prêtres, l'occasion de la fête des morts, qui s'approche, et des pensées que fait naître naturellement dans nos âmes le souvenir de ceux qui nous ont précédés et que nous suivrons bientôt, pour vous faire connaître une fondation pieuse, destinée spécialement au clergé du diocèse et ayant pour objet d'assurer à ses membres, après leur mort, des prières et une tombe respectée.

» J'avais souvent gémi avec vous, Messieurs, de voir, dans les cimetières de nos paroisses, de celles des villes surtout, les tombes des ecclésiastiques toujours négligées, quelquefois violées et trop placées dans un voisinage qui faisait souffrir notre foi. Depuis longtemps je cherchais à remédier, dans la mesure du possible, à un pareil état de choses, douloureux encore dans un pays où nous mourons loin des nôtres, et où nous sommes si vite oubliés. Ici, en effet, les flots mobiles de la colonisation, qui se succèdent, changent complètement, en peu d'années, la population presque entière et ne laissent place ni aux traditions, ni aux souvenirs.

» Je cherchais donc la possibilité d'établir un cimetière spécial, uniquement destiné au clergé du diocèse, et confié à la garde pieuse d'une corporation religieuse, chargée de veiller et de prier sur vos tombes.

» La chose ne paraissait pas facile ; mais j'ai pu enfin la réaliser, grâce au concours de la Société des Missionnaires, que j'ai fondée, il y a six ans, et qui vient, comme vous le savez, de se constituer d'une manière définitive, sous l'autorité d'un prêtre sorti de vos rangs.

» J'ai proposé au Chapitre général de cette Société, récemment réuni sous ma présidence, de créer, sur les vastes terrains de la Maison-Carrée dont je lui ai fait l'abandon absolu, un cimetière réservé aux prêtres diocésains.

» Le Chapitre général a accueilli cette pensée avec empressement, et l'a adoptée, à l'unanimité, dans ces termes que je me fais un devoir de vous faire connaître :

« Le Chapitre général de la Société des Missionnaires

» d'Afrique, d'Alger, heureux de témoigner sa reconnais-
» sance et son respect au clergé du diocèse, dont il a reçu
» tant de marques de bienveillance et à l'intrépide dévoue-
» ment duquel il doit la création et la dotation de ses Œuvres,
» s'engage, vis-à-vis de Mgr l'Archevêque d'Alger et de ses
» successeurs, à laisser enterrer, gratuitement et sans rede-
» vance aucune, dans le cimetière spécial que Sa Grandeur a
» créé à la Maison-Carrée, tous les prêtres du diocèse, qui en
» auront personnellement témoigné ou dont les héritiers en
» témoigneront le désir ; déclarant, pour assurer l'avenir,
» faire, dès ce moment, abandon et donation, à l'Archevêché
» d'Alger, du terrain dudit cimetière, avec droit de passer,
» pour transporter les morts, sur les chemins de la propriété
» qui y conduisent. »

» Ainsi mis en possession d'un droit absolu pour le diocèse, je me suis occupé, Messieurs et chers coopérateurs, de tout disposer pour avoir un cimetière digne de sa pieuse destination. On achève, en ce moment, de l'entourer de murs et d'y construire une petite chapelle à N.-D. de Pitié, où l'on pourra célébrer, pour les défunts, le Saint-Sacrifice. On vient d'y planter les palmiers qui ombrageront vos tombes, les arbustes et les fleurs qui témoigneront du respect dû à vos dépouilles mortelles.

» Mais ces témoignages extérieurs, si consacrés qu'ils soient par un pieux usage, sont encore vains pour nos âmes. Il fallait surtout leur assurer des prières, et c'est ce que j'ai voulu faire par une fondation également définitive.

» J'ai donc donné, personnellement, et ce sera ma part dans ce dernier témoignage d'affection aux prêtres défunts du diocèse, j'ai donné, dis-je, un capital de deux mille francs, pour que la rente en soit employée à faire célébrer, à perpétuité, tous les vendredis, dans la chapelle du cimetière, dont l'autel sera privilégié, une messe pour les archevêques, évêques et prêtres défunts de l'ancien et du nouveau diocèse d'Alger.

» De plus, la Société des Missionnaires s'est engagée à dire, tous les jours, dans la chapelle de son Séminaire de la Maison-Carrée, le *De profundis* et l'oraison *Deus qui inter apostolicos sacerdotes,* aux mêmes intentions.

» J'espère, Messieurs et chers coopérateurs, que vous serez consolés par la pensée que des prières seront ainsi assurées à vos âmes, et une tombe respectée à vos cendres. Pour moi, qui ne tarderai pas longtemps, sans doute, à en profiter moi-même, si j'en crois les signes avant-coureurs que Dieu m'envoie comme un grave avertissement, je serai heureux de contribuer à vous donner ainsi, du moins, une nouvelle marque de mon attachement paternel (1). »

En même temps que le pieux Prélat établissait ainsi, pratiquement, le culte des morts dans tout son diocèse, il cherchait à y ranimer la foi et la piété par les manifestations religieuses les plus solennelles. C'est surtout la dévotion à la Très-Sainte Vierge, qui a toujours été la sienne, qu'il voulut promouvoir. Notre-Dame d'Afrique est le centre de cette dévotion, dans le diocèse d'Alger. Il pensa que son sanctuaire méritait de nouveaux honneurs, et il demanda pour lui, au Souverain Pontife, d'insignes privilèges.

Voici comment il s'en exprime dans une Lettre Pastorale du 1er mars 1876 :

« Je n'ai pu m'empêcher, mes Frères, de faire connaître au Saint-Père, dans un récent voyage à Rome, de quels touchants témoignages de piété vous avez entouré, dans ces dernières années, Notre-Dame d'Afrique. Je lui ai raconté les manifestations qui ont eu lieu autour de son temple, à l'occasion de la résurrection des Conciles sur notre terre africaine. Je lui ai dit comment votre piété y avait trouvé un refuge, lorsque, dans nos plus mauvais jours, l'impiété chassa Dieu de nos rues et de nos places publiques. Je lui ai parlé des rangs pressés de notre Procession Jubilaire. Mais surtout je lui ai fait connaître la foi touchante qui amène, chaque jour, aux pieds de Marie, un si grand nombre de pèlerins qui viennent implorer d'elle la consolation dans la peine, la force dans l'épreuve, la guérison dans la souffrance.

» A ce récit, mes très-chers Frères, dans lequel j'étais heu-

(1) *Lettre circulaire et Ordonnance de Mgr l'Archevêque d'Alger, relatives à la création d'un cimetière spécial pour le clergé et à la fondation de prières perpétuelles pour les Archevêques et les prêtres défunts du Diocèse.* (Alger, Jourdan, 1874. In-4° de 4 pages.)

reux, comme Pasteur, de rendre à la portion fidèle de mon troupeau la justice qu'elle mérite, j'ai vu s'émouvoir le cœur de Pie IX. Il a levé vers le ciel ses mains vénérables pour vous bénir, et il a voulu nous accorder à tous une marque spéciale de sa bonté.

» C'est un usage antique des Souverains Pontifes de faire couronner, en leur nom, les statues de Marie, honorées dans les plus célèbres sanctuaires du monde chrétien. La couronne qu'ils leur décernent est un symbole d'honneur et de reconnaissance pour les bienfaits que les fidèles y obtiennent, en plus grand nombre. Ne pouvant rien ajouter à sa gloire dans le ciel, le Chef suprême de l'Église donne ainsi, sur la terre, à ses pieuses images, les insignes visibles de la souveraineté, là où elle se plaît à montrer elle-même sa puissance souveraine. Et afin d'imprimer un plus auguste caractère à ce témoignage de piété filiale, il se réserve le droit de le décerner seul, à la demande des premiers Pasteurs.

» C'est ce que Notre Saint-Père le Pape Pie IX a voulu faire pour Notre-Dame d'Afrique.

» Il l'a fait, je le sais, avec une double joie ; car, ici, ce n'est pas un culte ordinaire que nous rendons à Marie. Son sanctuaire s'élève, en effet, sur les ruines dix fois séculaires du culte ancien qui lui était rendu sur ces rivages.

» Que de souvenirs, M. T.-C. F., sont renfermés pour nous dans ce nom de Notre-Dame d'Afrique, que lui a donné la piété de notre vénérable Prédécesseur, créateur de son sanctuaire !

» Notre-Dame d'Afrique, c'est, en effet, non seulement la reine du présent, c'est aussi la reine du passé, la reine des Cyprien, des Augustin, des Optat, des Fulgence, des Félicité, des Perpétue, des Docteurs, des Pontifes, des Martyrs, des Vierges, qui ont embaumé cette noble terre du parfum de leurs vertus et de leur sang.

» En la couronnant sous ce nom nouveau, c'est donc toute cette troupe victorieuse, dont elle est la reine, que nous couronnerons avec elle !

» Mais ce n'est pas seulement la statue de Marie que Pie IX a voulu honorer de ce symbole de puissance ; il a voulu encore accorder à son temple un titre nouveau, et le mettre par là au rang des temples les plus vénérés de la Rome pontificale.

» A Rome, vous le savez, M. T.-C. F., les églises où les Souverains Pontifes ont établi plus spécialement leur trône, Saint-Jean-de-Latran, Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs, Sainte-Marie-Majeure, portent le titre de Basiliques. C'est un titre d'honneur qui les place au-dessus de toutes les églises de l'univers; c'est aussi une source de faveurs spirituelles, car, tous les jours de l'année, on y peut gagner des indulgences plénières, applicables même aux défunts.

» Lorsqu'ils veulent honorer, dans le reste du monde, une église plus ancienne et plus illustre, les Papes lui confèrent le même titre et les mêmes privilèges. Ils le font rarement, pour conserver un plus grand prix à cet honneur même. Pie IX a voulu le faire pour nous. Il a considéré, sans doute, ce temple, né d'hier, comme représentant les églises africaines, autrefois si nombreuses, quelques-unes si magnifiques, et toutes si vénérables par leur antiquité.

» Elles étaient dignes de cet honneur, ces vieilles églises ensevelies sous les ruines de nos sept cents villes épiscopales, ces églises où de si grands hommes prêchèrent la vérité, où périrent, dans les flammes, sous le fer des Donatistes, des Vandales, des Arabes, tant de millions de martyrs, où la vérité catholique fit entendre, dans les conciles les plus illustres, des accents si vigoureux et si pleins de grandeur. Elles seront honorées toutes ensemble, aujourd'hui, dans cette église nouvelle, que Pie IX vient éclairer d'un rayon de leur vieille gloire, comme pour faire renaître dans la fille le souvenir de ces églises disparues.

» Deux Brefs du Souverain Pontife consacrent ces deux actes de sa justice et de sa bonté paternelles. Ils seront publiés tous deux solennellement à Notre-Dame d'Afrique, la veille même du mois de Marie, dimanche, 30 avril, aux Vêpres pontificales. Et, à dater de ce jour, la statue de Marie y portera la couronne qui lui viendra de Pie IX; son église prendra son titre nouveau, et les pieux fidèles qui graviront sa colline, y trouveront des sources plus abondantes encore de grâces et de bénédictions (1) »

---

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger pour le Carême de 1876, sur le couronnement de N. D. d'Afrique et l'érection de son église en basilique.* (Alger, Jourdan, 1876. In-4° de 12 p.)

Voici le texte des deux Brefs dont parle Mgr Lavigerie dans sa Lettre Pastorale. Nous commencerons par le Bref pour l'érection de Notre-Dame d'Afrique en Basilique mineure :

« PIE IX PAPE

» *pour en perpétuer la mémoire*

» Dans notre amour très-ardent pour la beauté de la maison de Dieu et le culte qui lui est dû, Nous agréons très-volontiers, de la part des Évêques, les demandes qui ont pour but de rehausser la majesté et la dignité des temples qui jouissent d'une grande célébrité dans leurs diocèses.

» Notre vénérable frère Charles-Martial, archevêque d'Alger, Nous ayant exposé récemment qu'il existait, auprès de sa ville archiépiscopale, un temple, remarquable par sa grandeur et sa sainteté, élevé en l'honneur de la Très-Sainte et Immaculée Vierge Marie; que, en ce même lieu, la Vierge Immaculée, invoquée sous le titre de Notre-Dame d'Afrique, était l'objet de la pieuse et singulière vénération des fidèles qui déjà ont ressenti les précieux effets de sa puissante protection, par l'obtention fréquente de faveurs signalées;

» Que la sainteté de ce temple était rehaussée par le concours empressé du peuple et par un grand nombre de grâces prodigieuses, comme le prouvent, d'une manière éclatante, les innombrables *ex-voto*, lapidaires et autres, qui tapissent presque entièrement ses murs;

» Pour ces raisons, ce même vénérable Frère Nous a demandé de vouloir bien décorer ledit temple, voisin d'Alger, du titre et des privilèges de Basilique, et d'y ouvrir avec bonté, en faveur des fidèles qui viennent y prier la Sainte Mère de Dieu, les trésors de l'Église, dont le Très-Haut Nous a fait le dispensateur.

» En conséquence, faisant droit à cette requête, Nous érigeons en Basilique mineure l'église bâtie non loin d'Alger, en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu, et connue de tous sous le nom de Notre-Dame d'Afrique.

De plus, en vertu de Notre autorité Apostolique, par la teneur des présentes Lettres, Nous lui conférons et accordons, à perpétuité, tous et chacun des privilèges, prééminences,

exemptions et indults dont jouissent et profitent, en quelque manière que ce soit, les autres Basiliques mineures de même rang. »

Voici maintenant le Bref pour le couronnement de la statue de Notre-Dame d'Afrique :

« Dans le pieux dessein de ranimer et d'accroître le culte et la dévotion des fidèles envers la Sainte Mère de Dieu, vous Nous avez témoigné le désir qu'il vous fût permis de couronner en Notre Nom, soit par vous-même, soit par un Prélat choisi par vous, la statue miraculeuse de la Très-Sainte et Immaculée Vierge Marie, placée dans une église bâtie aux portes d'Alger, et honorée d'un culte tout particulier sous le titre de Notre-Dame d'Afrique, par la foule sans cesse renouvelée des populations, tant de la ville que de l'étranger. Et vous Nous avez adressé une supplique dans ce but.

» Nous qui, aujourd'hui, plus que jamais, surtout en ces temps difficiles que traverse l'Église, n'avons rien plus à cœur que d'exciter tous les fidèles à la dévotion envers notre puissante Patronne, afin que, à sa prière, Dieu daigne accorder la paix au peuple chrétien et la tranquillité à sa Sainte Église, Nous avons cru devoir donner à vos vœux une réponse favorable.

» C'est pourquoi, Vénérable Frère, de Notre Autorité Apostolique, Nous vous accordons, par les présentes Lettres, l'autorisation demandée.

» Au jour que vous désignerez, et après avoir convoqué votre peuple à des prières solennelles, vous pouvez donc librement et légitimement procéder, en Notre nom et autorité, soit par vous-même, soit par un autre Prélat, député par Vous à cet effet, au couronnement de la statue de la Mère de Dieu.

» Mais afin que les fidèles retirent de cette solennité quelque profit pour l'éternelle béatitude, Nous accordons très miséricordieusement dans le Seigneur, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui visiteront les dites église et statue, soit le jour du couronnement solennel, soit quelqu'un des sept jours qui suivront immédiatement la fête,

au choix de chacun des fidèles, et, chaque année, au jour anniversaire de ce même couronnement, pourvu que, vraiment pénitents et confessés et munis de la Sainte Eucharistie, ils prient, avec ferveur, pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de Notre Mère la Sainte Église, une Indulgence Plénière et la rémission de tous leurs péchés. Cette indulgence est applicable, par manière de suffrage, aux âmes du Purgatoire. »

Ces deux Brefs, richement encadrés, ont été, depuis, par ordre de l'Éminent Cardinal, exposés à droite et à gauche de l'autel de Notre-Dame d'Afrique, comme des titres d'honneur. Ils le sont, en effet, car il ne pouvait y avoir rien de plus précieux et de plus honorable, pour ce pèlerinage, que la reconnaissance, par le Saint-Siège, de son caractère miraculeux, et la concession de si grandes faveurs spirituelles.

Mais revenons, maintenant, à la cérémonie qui suivit la publication de ces deux Brefs.

« A l'appel de leur Archevêque qui les convoquait au couronnnement de Notre-Dame d'Afrique, dit le *Bulletin de Sainte-Monique*, les fidèles d'Alger et des environs répondirent par un nombreux concours. Ce jour-là, les pèlerins affluèrent par milliers vers la montagne, heureux de témoigner leur joie, leur reconnaissance et leur amour à la Mère de Dieu, pour tous les bienfaits dont elle s'était plu à les combler jusqu'alors, heureux de venir saluer, avec Pie IX et toute l'Église, Marie comme Reine de l'Afrique.

» A 4 heures de l'après-midi, le Révérendissime Père Abbé de la Trappe de Staouëli, Mgr l'Évêque de Constantine et d'Hippone, et Mgr l'Archevêque d'Alger, en ornements pontificaux, entourés d'un clergé imposant, en chapes, en chasubles, en aubes et en surplis, vinrent prendre place sur une grande et superbe estrade, élevée au bas de la coupole, en face d'Alger et de la mer. Là, entre le ciel, la terre et les flots, un chœur de voix harmonieuses prépara, par ses chants, la foule immense à recevoir la parole de Dieu. Elle lui fut annoncée par un Père de la Miséricorde, qui rappela les grâces, les mer-

veilles, les promesses qui ont préparé, amené le couronnement de Notre-Dame d'Afrique, et celles, plus nombreuses encore, que le couronnement promet pour l'avenir.

» On entonna les vêpres, et une procession où la couronne d'or de Marie fut portée en triomphe, se déroula le long de la colline, en chantant, à la Reine des Cieux, des psaumes et des hymnes que les flots accompagnaient de leurs voix, les cloches de leurs sons pleins d'allégresse.

» Au retour de la procession, le cortège sacré pénétra à grand'peine dans le sanctuaire, à travers les rangs de la multitude qui remplissait l'enceinte du temple et en assiégeait les abords.

» Du haut de son autel éblouissant de lumières, Marie, à demi voilée par un nuage d'encens, apparut comme une vision du ciel. Ah! c'est qu'en effet le ciel allait s'abaisser et s'ouvrir pour contempler le spectacle incomparable qui nous attendait.

» Après la lecture des deux Brefs, Mgr l'Archevêque d'Alger prit la couronne d'or, étincelante de pierreries et la présenta à Mgr Robert, le pieux évêque de Constantine. Un silence solennel plana sur toute l'assistance, pendant que le Pontife gravissait lentement les degrés du trône de Marie et posait le brillant diadème sur la tête de la statue. A ce moment, le chœur entonna le cantique à Notre-Dame d'Afrique, *Ave, O Maria,* pendant lequel les Prélats encensèrent la Sainte Image (1). »

A dater de ce jour, l'église de Notre-Dame d'Afrique a pris le nom de Basilique.

Mais, en dehors de ces cérémonies extraordinaires, l'Archevêque d'Alger voulut donner un caractère spécial à la prière publique tout entière, dans sa Province, en y réveillant le souvenir et le culte des Saints de l'Afrique. Il fit donc composer, pour sa Province, un Propre nouveau où le culte de ces Saints tenait une beaucoup plus large place, et il le rendit obligatoire par une Lettre Pastorale où nous lisons ce qui suit :

« A l'époque même du rétablissement de l'Église d'Alger, et par les soins de son premier évêque, Mgr Dupuch, de sainte

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, octobre 1875, p. 133, 134, 135.

mémoire, un Propre des Saints d'Afrique avait été composé pour ce diocèse et approuvé par le Saint-Siège. Mais ce Propre ne contenait que les Offices des plus illustres de nos martyrs, de nos docteurs, de nos pontifes, et laissait dans l'oubli le plus grand nombre des Saints de nos sept cents églises africaines.

» Le Concile Provincial d'Alger, voulant combler cette lacune, a réglé, par un Décret spécial, qu' « une commission de prêtres instruits serait nommée, sans retard, par les Évêques de la Province, avec mission de disposer un nouveau Propre et un nouveau Calendrier des Saints d'Afrique, pour que les Offices ainsi préparés fussent soumis à l'approbation du Saint-Siège et récités ensuite par tous. »

» Près de neuf ans se sont écoulés, depuis que ce Décret a été rendu, et aucun soin n'a été négligé, durant cet intervalle, pour réaliser le but que s'étaient proposé les vénérables Pères de notre Concile. La commission nommée par NN. SS. les Évêques s'est mise à l'œuvre, sans retard, et dans le clergé des trois diocèses une pieuse émulation s'est manifestée pour concourir à ce travail. Rédigé définitivement à Alger, par les soins d'un prêtre instruit, pieux et zélé, et soumis à l'approbation des Évêques, notre nouveau Propre a pu, enfin, être déposé aux pieds de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, qui en a lui-même, suivant l'usage, confié l'examen à la Sacrée Congrégation des Rites.

» La Sacrée Congrégation n'a pas employé moins de trois années à revoir et à compléter, par les soins de l'un de ses consulteurs les plus éminents, l'œuvre commencée en Algérie. Elle y a ajouté un grand nombre d'offices ou de mémoires, en l'honneur des Saints de nos diocèses. Elle a voulu ressusciter ainsi, dans sa plénitude, le glorieux passé de l'Église africaine, et nous donner de nouveaux protecteurs et de nouveaux modèles.

» Vous entrerez vous-mêmes dans ces pensées, Messieurs et chers coopérateurs, en vous attachant à faire connaître, dans vos instructions aux fidèles confiés à vos soins, les Saints de cette grande Église, à les entretenir de leurs vertus, à faire revivre leur culte.

» C'est l'ancienne tradition chrétienne d'honorer chaque Saint d'un culte spécial, dans les contrées où il a vécu. Nous

devons la suivre avec d'autant plus de zèle, pour les Saints de notre Afrique, que leur mémoire est restée depuis plus longtemps sans honneur. Dans les contrées où la vie catholique n'a pas été interrompue, le culte des Saints qu'elles avaient vu naître s'est toujours conservé ; il y a été défendu contre l'oubli par les enseignements de la foi et par ce sentiment naturel qui attache l'homme au passé de sa terre natale. Par une tradition constante, leurs tombes ont donc été honorées, leurs noms sont restés glorieux, leur invocation s'est mêlée, dans le cours des siècles, à l'histoire des générations qui vivaient sur le sol où eux-mêmes avaient vécu.

» En Afrique, il n'en est point ainsi. Depuis plus de mille ans, l'Église y était courbée et comme étouffée sous la domination sanglante du mahométisme. Les basiliques y étaient détruites, les tombes des Saints violées, leurs cendres dispersées, ou emportées, par les chrétiens fugitifs, loin des rivages où ils les avaient d'abord ensevelies. Il n'y est resté personne qui pût défendre leur mémoire et proposer leurs exemples à l'imitation, leur protection à la confiance des Fidèles.

» Nous devons chercher à réparer aujourd'hui, par notre piété, ces longs siècles d'oubli, en faisant revivre des traditions si longtemps interrompues. Nous devons en même temps nous réjouir, Messieurs et chers coopérateurs, de cette *nuée de témoins* et d'athlètes illustres que l'Église propose à notre faiblesse pour l'encourager dans le combat et pour nous assurer la victoire. Ces protecteurs sans nombre sont rendus à l'Afrique chrétienne, au moment où elle a le plus besoin de leur secours. De graves événements s'accomplissent ou se préparent. Notre sol africain tremble au contrecoup des secousses qui agitent la vieille Europe. Qui peut dire ce qui sortira des assauts répétés dont nous sommes les témoins, des bouleversements que ces assauts préparent au monde ? Ne devons-nous pas être prêts à servir les vues de la Providence divine, si ces vues, comme nous pouvons l'espérer, réservent à l'Afrique une ère de miséricorde, après de si dures épreuves ou de si longs châtiments ? Et où trouverons-nous plus de motifs de courage et d'espérance que dans les exemples de ceux qui nous ont précédés, ou dans leur appui auprès de Dieu ?

» Récitez donc désormais, dans ces sentiments, les Offices de nos Saints d'Afrique. Ils rempliront de leur culte et de leur mémoire presque chacune de vos journées. Que ces prières, adressées à ceux qui ont combattu, avant nous, sur la terre où la Providence nous a placés, s'élèvent avec plus de ferveur de nos âmes! Qu'elles pénètrent jusque dans le ciel, pour s'y unir aux vœux que les Saints de Carthage, d'Hippone, de Tebourba, d'Utique, de Cirta, de Césarée, de tant d'autres cités africaines, forment pour le salut de leur patrie!

» A la fin d'une époque funeste qui avait semblé déjà ruiner pour toujours le nom catholique dans nos régions, l'un des Saints dont vous célébrerez désormais la fête dans nos offices nouveaux, saint Victor de Vite, terminait son *Histoire de la persécution des Vandales* par un appel à tous les élus du ciel en faveur de sa patrie.

« Venez, leur disait-il, ô saints patriarches, ô saints apôtres, et voyez l'Afrique entière, autrefois illustrée par ses églises sans nombre, et aujourd'hui si tristement désolée, si fière alors de ses pontifes, et maintenant veuve et méprisée... Priez pour elle, ô vous qui êtes de la même race d'où vont sortir ceux qui combattent après vous sur la terre. Écoutez les gémissements du peuple africain, intervenez pour lui auprès de Dieu! » — « Hélas! pouvons-nous ajouter avec le même Saint, nous ne méritons peut-être pas que vous priiez pour nous, car les maux que nous souffrons ne sont pas seulement une épreuve, ils sont le châtiment de notre vie coupable. Mais vous ne refuserez pas de prier pour vos fils, malgré leurs fautes, puisque le Christ a voulu prier même pour ses ennemis. »

» Telles sont, Messieurs et chers coopérateurs, les supplications qui doivent venir naturellement sur vos lèvres, non seulement pour l'Afrique, mais encore pour l'Europe chrétienne, menacée de tant de maux. C'est elle qui a donné autrefois un asile aux restes sacrés de nos plus grands Saints; c'est là que, presque tous, ils reposent encore aujourd'hui. Qu'ils unissent dans une même prière la patrie de notre apostolat et celle où nous avons reçu le jour! (1) »

---

(1) *Lettre circulaire de S. Ém. le Cardinal Lavigerie et de NN. SS. l'Arche-*

Mgr Lavigerie voulut, de plus, et dans le même but, que les fidèles récitassent ou chantassent solennellement, tous les dimanches, à l'office du soir, les Litanies des Saints d'Afrique.

« C'est l'esprit de l'Église, écrivait-il à son clergé, en le convoquant en synode, que nous honorions particulièrement, dans ce pays, les Saints qui y ont vécu, qui l'ont autrefois édifié par leurs exemples et, pour un grand nombre, consacré par leur sang. C'est cette pensée qui avait dicté au Concile provincial d'Alger la résolution de faire rédiger un Propre de l'Église Africaine, aussi complet que possible, et c'est elle aussi qui a porté le Saint-Siège à louer grandement l'œuvre entreprise dans ce but, par un prêtre du diocèse, qui vient d'en recevoir la juste récompense du Saint-Père lui-même.

» Mais le Propre ne se trouve que dans les mains du clergé. Les fidèles n'en ont point connaissance, et c'est à peine s'ils savent le nom de quatre ou cinq de nos Saints les plus illustres, qui sont plutôt encore les Saints de l'Église universelle que les nôtres, tant leurs œuvres sont répandues dans tout l'univers. Il est bien désirable qu'un tel état de choses soit modifié, et Nous avons pensé devoir proposer aux membres du Synode d'accepter la pratique établie, dans le diocèse de Carthage, celle de chanter, tous les dimanches, après les vêpres et avant les prières liturgiques de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, les invocations d'un certain nombre de Saints d'Afrique, réunies, en forme de litanies, comme elles l'avaient déjà été solennellement, à l'ouverture de Notre Concile Provincial d'Alger, il y a douze ans (1). »

Le Synode accueillit cette pensée et en fit l'objet d'un Décret spécial qui a rendu cette pratique obligatoire pour tout le diocèse.

---

vêque de Damas et les Évêques d'Oran et de Constantine, au clergé séculier et régulier de leur juridiction, relativement à l'adoption d'un Calendrier et d'un Propre nouveaux pour les offices des Saints d'Afrique. (Alger, Jourdan, 1883. In-4° de 8 pages.)

(1) *Lettre Circulaire de S. Ém. le cardinal Lavigerie au clergé du diocèse d'Alger, et Ordonnance portant indiction d'un synode diocésain.* (Alger, Jourdan, 1885. In-4° de 4 pages.)

En voici les termes :

« Pour entretenir et augmenter, selon l'esprit de l'Église, la piété des Fidèles envers les Saints d'Afrique, leurs protecteurs et leurs modèles, les Litanies de ces Saints, approuvées par Nous et publiées par Notre ordre, seront désormais chantées, tous les dimanches et jours de fêtes, avant les prières liturgiques de la Bénédiction du Très-Saint Sacrement. Afin que cette prière solennelle se fasse avec plus de piété et de fruit, MM. les Curés auront soin d'inspirer aux fidèles, dans leurs instructions, une véritable confiance envers ces saints intercesseurs, et ils leur feront connaître la vie des principaux d'entre eux (1). »

Mais des difficultés et des charges nouvelles appelèrent bientôt ailleurs les préoccupations du Pontife et le concours actif du clergé algérien.

Le 1er janvier 1877, le vénérable Archevêque dut faire connaître au Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient un nouveau coup porté aux Œuvres diocésaines, par le Parlement lui-même :

« Malgré les réclamations réitérées adressées au Gouvernement par les évêques de l'Algérie, lui écrivait-il, et malgré les efforts du Gouvernement lui-même, la Chambre des députés vient de nous enlever, d'un seul coup, plus de la moitié de ce que le diocèse d'Alger recevait de l'État pour ses Œuvres. Cela s'est fait presque sans que l'on s'en aperçût, à la faveur de la division de ces crédits sur divers chapitres du budget. Mais le résultat n'en est pas moins acquis, et nous nous trouvons dépouillés, de telle sorte que tout est compromis à la fois (2). Jamais situation ne fut plus douloureuse. Si nous voulons continuer nos Œuvres, c'est la ruine matérielle;

---

(1) *Lettre circulaire de S. Ém. le cardinal Lavigerie, Archevêque d'Alger, au clergé de son diocèse, relativement aux décrets du récent synode diocésain.* (Alger, Jourdan, 1885. In-4° de 28 pages.)

(2) Les suppressions successivement opérées au budget sur les allocations précédemment faites aux Œuvres catholiques de l'Algérie sont les suivantes :

si nous les laissons tomber, c'est le déshonneur et la ruine spirituelle.

» Je ne sais si vous avez lu les discussions de la Chambre législative sur le budget des cultes de l'Algérie. C'est en vain que M. Keller, avec son éloquence et son grand cœur, a fait appel aux sentiments de l'équité, du patriotisme; qu'il a représenté l'impossibilité de laisser l'Algérie sans secours religieux, sans prêtres, sans églises. C'est en vain que le ministre des cultes a fortement appuyé cet appel. Tout a été inutile. Vous connaissez assez les passions impies, les haines, les fureurs qui se font jour contre l'Église, dans notre pauvre pays, pour vous expliquer un tel résultat. La calomnie ne nous a pas manqués. On a parlé des richesses territoriales données par l'État au clergé de l'Algérie, alors qu'il n'en a jamais reçu un seul hectare de terre ; de deux cents bourses accordées à nos Séminaires, alors que, pour les trois diocèses, nous n'en avons en tout que soixante-dix ; et tout le reste que vous avez lu. Aujourd'hui, malheureusement, le budget est voté ; le mal est irréparable.

Au Budget de l'Algérie

Chapitre XIV. — Art. 3. Établissement des orphelins de la famine	75.000
Chapitre XVII. — Construction d'églises dans les anciens centres	75.000
Crédits supplémentaires. — Orphelinats diocésains	80.000
Au Budget des Cultes	
Chapitre VI. — Bourses des Séminaires	20.000
Chapitre X *bis*. — Travaux aux édifices diocésains de l'Algérie	100.000
Total des crédits supprimés	350.000

Sur l'ensemble de ces crédits, le diocèse d'Alger, dont les établissements et le clergé sont beaucoup plus nombreux que ceux des deux autres diocèses, perd à lui seul :

Pour l'établissement des orphelins de la famine	75.000
Pour les orphelinats diocésains	48.000
Pour la subvention aux séminaires	11.000
Pour les édifices diocésains	50.000
Pour la construction des églises	25.000
Total	209.000

» Dans une semblable extrémité, je me suis adressé à mon clergé — c'était ma seule ressource, — ici les colons sont tous pauvres, ils ne viennent en Algérie que parce qu'ils n'ont rien. Comment leur demander quelque chose, lorsque notre seule peine est de ne pouvoir leur donner assez ? Et puis, je vous l'avoue, c'est pour moi, et comme Évêque, et comme Français, une insupportable honte que de venir, dans un pays comme celui-ci, peuplé de musulmans, d'étrangers, faire publiquement ressortir les plaies saignantes que nous recevons de la France. Que penseraient-ils de nous ? Car eux, ils ont la foi, une foi pleine et robuste, quoique l'objet en soit faux. Ils respectent leur culte, ceux qui le représentent, et ils auraient horreur de nous, s'ils savaient où nous sommes descendus (1). »

Une circulaire au clergé contient les mêmes détails. Elle se termine par cet appel :

« J'ose le dire, Messieurs, parce que je connais vos sentiments et parce que je vous vois à l'œuvre, le clergé algérien ne méritait pas un traitement semblable. Je ne pense pas qu'il y ait au monde un clergé plus attaché à son pays que l'absence lui rend encore plus cher, plus étranger aux passions et aux luttes des partis, plus dévoué, plus sage, plus modeste, plus identifié aux souffrances, aux sentiments, aux aspirations des populations dont il partage la vie. Exilés volontaires, vous travaillez sans espoir de récompense humaine, et pour presque tous une mort prématurée vient couronner vos travaux. Je le constatais avec émotion, aujourd'hui même, en parcourant le catalogue du clergé pour l'année qui commence. Sur 259 Prêtres que compte le diocèse d'Alger, quatorze seulement, fait plus éloquent que tous les discours, atteignent leur soixantième année. Tout le reste meurt à la peine, loin des siens, victime de son dévouement.

» Espérons, Messieurs, que la réflexion et une connaissance plus exacte des choses feront comprendre à tous que la situation du culte catholique en Algérie intéresse directement,

---

(1) *Bulletin de l'Œuvre des Écoles d'Orient, n° 98.* (Janvier 1877.)

comme je l'ai déjà dit, l'honneur de la France. Quoi qu'elle puisse vouloir ou souffrir pour elle-même et dans son propre sein, elle ne saurait vouloir abaisser au dehors et à plus forte raison entraver le culte qui, aux yeux de tous, est son culte national; elle ne saurait souffrir de le voir réduit à recevoir des étrangers les ressources qui lui sont nécessaires, et obligé de laisser sans les secours religieux qu'ils réclament, ceux qui ne sont venus ici que sous la promesse solennelle des lois qui les leur garantissaient.

» Mais si nous devions être trompés dans notre attente, nous saurions, j'en ai la confiance, continuer à faire tout ce qui est en nous, pour sauver l'honneur du pays dont nous sommes les fils, aussi bien que ceux de la religion dont nous sommes les ministres. Nous nous rappellerions, pour nous encourager, s'il en était besoin, à ces sacrifices, que, plus encore qu'ailleurs, sur une terre étrangère, nous devons, après le culte de Dieu, garder comme une seconde religion le culte de la patrie.

» Et si enfin, après vous être dépouillés volontairement ainsi, vous deviez vous trouver, un jour, en présence de circonstances plus dures encore, laissez-moi vous le dire aujourd'hui, Messieurs, puisque je ne pourrai plus peut-être vous le dire alors, vous sauriez renouveler les exemples que vous ont laissés sur cette même terre les prêtres de l'ancienne Église africaine. Ils sacrifiaient à l'honneur de la religion, à la conservation de leur culte, à celle du sacerdoce, à l'entretien des petits et des pauvres, les ornements mêmes des autels, et un de leurs plus grands évêques leur disait que pour lui le Christ n'était jamais plus riche que lorsqu'après la vente des vases d'or de ses églises, il n'y trouvait que des paniers d'osier pour recevoir son corps, et des calices de verre pour verser le sang du sacrifice, auquel ce grand homme, dans des temps qui, sous plus d'un rapport, ressemblaient aux nôtres, se préparait ainsi à mêler le sien (1). »

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, relativement à la situation faite aux Œuvres diocésaines et aux Séminaires, par la récente suppression de crédits qui leur étaient affectés.* (Alger, Jourdan, 1877. In-8° de 30 pages.)

La suppression, par le Parlement, d'une grande partie des ressources du diocèse d'Alger, ne fut pas la seule mesure qui atteignit alors, en Algérie, les œuvres chrétiennes. Le Conseil général d'Alger, entrant dans les voies du radicalisme, supprima les subventions jusque-là accordées aux communautés religieuses chargées des œuvres qui avaient un intérêt départemental. L'Archevêque ne crut pas pouvoir garder le silence devant une telle mesure, et il éleva de nouveau la voix :

« L'année dernière, à peu près à pareille époque, je vous faisais connaître les votes du Parlement français, qui supprimaient la somme énorme de deux cent neuf mille francs sur les crédits accordés jusque-là au diocèse d'Alger.

» Cette année, j'ai à constater un nouveau coup qui vient d'être porté à nos institutions religieuses par le Conseil général de ce département.

» Ce Conseil, composé, comme vous le savez, de membres français et de membres indigènes qui sont tous musulmans, vient de rejeter les crédits destinés aux établissements religieux qu'il subventionnait jusqu'à ce jour, en même temps que le budget de l'assistance publique.

» Les crédits en eux-mêmes n'étaient pas, à la vérité, très considérables ; mais leur suppression a été entourée de circonstances qui devaient la rendre plus particulièrement significative. Elle a eu lieu au scrutin public, après une discussion sur le vrai sens de laquelle il n'est pas possible de se méprendre, et le scrutin a constaté que tous les membres musulmans du Conseil, sans exception, ont voté pour nos communautés catholiques, tandis que les Français se déclaraient contre elles.

» Toute réflexion est ici inutile, et rien ne me semble de nature à honorer davantage nos institutions religieuses que de voir les Musulmans qui les persécutaient, il y a moins d'un demi-siècle, sur cette même terre algérienne, prendre unanimement leur défense, aujourd'hui qu'ils les voient à l'œuvre parmi eux. Mais si c'est un honneur pour nos communautés qu'une manifestation semblable, c'est un malheur pour ceux qu'elles doivent secourir.

» Je sais, Monsieur le Curé, que la partie vraiment chré-

tienne de notre population, et grâces à Dieu elle est encore nombreuse, a gémi comme moi d'une mesure qui atteint à la fois les orphelins, les vieillards, les malades, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus digne par sa faiblesse ou par sa misère, d'exciter notre compassion, surtout sur une terre où l'absence de la famille rend les souffrances des pauvres plus cruelles et plus profondes.

» Je ne doute pas que ceux de vos paroissiens qui le pourront, ne veuillent contribuer à rendre à nos maisons de secours ce qui vient de leur être ainsi enlevé. Je vous prie donc de faire un appel à leur charité et à leur patriotisme, car l'honneur en même temps que la générosité de la France sont intéressés à ce qu'une mesure prise dans de telles conditions ne reste pas sans réparation de leur part.

» Pour cela vous leur donnerez lecture, dimanche prochain, de la présente Lettre, à toutes les messes, et vous leur ferez connaître que vous recevrez les offrandes qu'ils voudraient vous confier. Le dimanche suivant, vous ferez une quête pour le même objet (1). »

Cet appel du premier Pasteur fut entendu. Une souscription fut ouverte pour rendre ce que leur enlevait une impiété sauvage aux admirables Religieuses qui donnent, à Alger, avec une égale charité, leurs soins à tous, sans distinction. En tête de la liste de souscription figuraient le comte de Chambord et le duc d'Aumale.

Aux soins souvent douloureux, comme on le voit, de l'Administration diocésaine d'Alger et de Missions lointaines, s'ajoutèrent, à plusieurs reprises, ceux des diocèses d'Oran et de Constantine.

Déjà, pendant que la guerre avec l'Allemagne jetait un trouble profond dans l'administration et dans les œuvres du diocèse d'Alger, une nouvelle catastrophe était venue fondre sur le clergé de l'Algérie. Le vénérable Mgr de Las Cases,

---

(1) *Lettre de Mgr l'Archevêque d'Alger à Messieurs les curés de la ville et de la banlieue d'Alger, relativement à la suppression par le Conseil général des crédits destinés aux institutions religieuses.* (Alger, Jourdan, 1877. In-4° de 4 p.)

évêque de Constantine et d'Hippone, frappé d'un mal grave et subit, donnait sa démission au Souverain Pontife et laissait son diocèse chargé d'une dette énorme. Cette dette, hâtons-nous de le dire, n'avait d'autre cause que le zèle ardent du Prélat et son désir de doter son diocèse de deux séminaires que celui-ci n'avait pas encore. C'était à l'État de les lui donner. Mais après avoir promis, il fit attendre le résultat de ses promesses. Un entrepreneur de la province de Constantine, escomptant trop facilement l'avenir et se fiant sur la durée de l'Empire, proposa à l'évêque de construire les deux établissements. L'évêque, un Las Cases, c'est-à-dire un des protégés naturels du Gouvernement d'alors, ne crut pas pouvoir refuser. Mais Reichshoffen arriva, la chute de l'Empire sembla imminente, et l'infortuné Prélat, voyant son diocèse incapable de tenir ses engagements, fut frappé d'un tel coup que sa raison s'égara. Dans cet état, il alla, de lui-même, s'enfermer, à Toulouse, dans une maison d'aliénés, et de là envoya sa démission au Pape, en le priant de pourvoir à l'état désespéré de son diocèse. On était alors au 1er septembre 1870. Le Pape s'adressa à Mgr Lavigerie et le chargea, par un Bref, de notifier à l'évêque infortuné l'acceptation de sa démission, en même temps qu'il lui confiait à lui-même, par un second Bref, l'administration du diocèse et le soin de tout régler avec les créanciers.

Dans le premier de ces Brefs le Pape s'exprimait ainsi :

« Nous avons reçu, de notre vénérable Frère Félix, évêque de Constantine, une très courte lettre écrite sur un papier de très petit format. Dans cette lettre, datée du 22 de ce mois, donnant pour motif sa mauvaise santé, il déclare abdiquer la charge épiscopale et la remettre en Nos mains. Il Nous avertit en même temps que son diocèse se trouve exposé à un très grave danger, auquel il importe d'obvier au plus tôt. Désirant pourvoir à cette nécessité et seconder ses vœux, Nous vous donnons, Vénérable Frère, le soin de lui annoncer à lui-même que Nous ratifions et retenons sa démission, afin que, délivré de toute charge, il puisse ne s'occuper que de sa santé. »

Dans le second Bref, Pie IX disait :

« Vous savez, Vénérable Frère, que l'évêque de Constantine a librement résigné dans Nos mains son siège épiscopal par une lettre datée de Toulouse, dans laquelle il Nous informait qu'il en donnait en même temps connaissance à l'Empereur des Français. Vous savez aussi que Nous avons reçu cette démission, et que, par Notre lettre du 29 août dernier, Nous vous avons remis le soin de le lui annoncer. C'est pourquoi le diocèse de Constantine, manquant actuellement de Pasteur, et celui qui en a abandonné le soin Nous ayant en outre averti que ce diocèse se trouve exposé à un très-grave danger, Nous disant nettement : « Mon diocèse va périr, si on ne pourvoit au » plus vite à mon remplacement, je signale cette circonstance à » Votre Sainteté d'une manière toute particulière ; » Nous pensons qu'il est de Notre devoir d'obvier au danger qui Nous est signalé et de pourvoir au salut de cette Église devenue veuve. Mais comme les circonstances sont telles, qu'on ne peut compter sur la prompte désignation d'un nouveau Pasteur, c'est à vous, Vénérable Frère, que Nous confions l'administration tant spirituelle que temporelle du siège vacant de Constantine. »

Ajoutons simplement, en deux mots, que, malgré la difficulté des temps et l'énormité de la somme réclamée (elle se montait à huit cent cinquante mille francs), l'Archevêque d'Alger parvint, à force de fatigues et de démarches auprès du Pouvoir d'alors, à sauver cette situation et à prévenir tout scandale. Il lui fallut, pour cela, aller à Tours, pendant la guerre, obtenir que le Gouvernement de la Défense Nationale répondît de la dette auprès des créanciers, et enfin, un peu plus tard, qu'un dédommagement suffisant fût donné à l'entrepreneur du diocèse de Constantine. Ce fut M. l'amiral de Gueydon qui termina cette grave et délicate affaire, en concédant à cet entrepreneur le domaine de Dar-el-Bey. Il ne pouvait rendre un plus grand service à la religion, et Mgr Lavigerie n'a jamais cessé de lui en exprimer sa gratitude.

Mgr l'Archevêque d'Alger ayant ainsi heureusement terminé cette grave affaire, il fallut donner un nouvel évêque au diocèse

de Constantine, dont la vacance durait depuis près de deux années. Il voulut encore prendre cette initiative et jeta les yeux, pour le recommander au Gouvernement et au Saint-Siège, sur un ecclésiastique vénérable qui avait déjà eu des relations avec l'Afrique, à l'occasion d'une communauté dont il était le Supérieur et qu'il y avait établie. C'était M. l'abbé Robert, Vicaire-général de Viviers, prêtre doué de toutes les vertus qui rendent digne du respect et de la confiance des peuples : pieux, instruit, modeste, et aimé de tous. Il était connu et apprécié de S. Ém. le cardinal Guibert, dont il avait été le secrétaire, lorsque ce Prince de l'Église était évêque de Viviers. C'est d'accord avec ce dernier Prélat que Mgr Lavigerie prit l'initiative de cette candidature. Elle fut immédiatement agréée, et un décret du 27 février 1872 nomma Mgr Robert à l'évêché de Constantine et d'Hippone. C'est des mains de son Métropolitain qu'il reçut la consécration épiscopale, dans la cathédrale d'Alger, le 13 octobre suivant.

Par une circulaire du 25 septembre, l'Archevêque annonçait ainsi cette solennité :

« Messieurs et chers coopérateurs, les obstacles qui ont retardé jusqu'ici le sacre de Mgr l'Évêque de Constantine (1) sont enfin levés, et nous pourrons, dans quelques jours, faire cette grande et sainte cérémonie.

» C'est le dimanche, 13 octobre, jour où l'Église célèbre la Maternité de la Très-Sainte Vierge, que nous renouerons ainsi, sous les auspices de la Reine du ciel, la chaîne, depuis si longtemps brisée sur cette terre africaine, de l'ordination des Pontifes.

» Le sacre aura lieu dans l'église métropolitaine d'Alger.

» Vous savez, Messieurs et chers coopérateurs, que j'avais d'abord eu la pensée de sacrer Mgr Robert sur le tombeau même du grand Évêque d'Hippone. Tout était prêt pour cette cérémonie ; des Prélats vénérables avaient répondu à l'appel que nous leur adressions, et accepté de traverser les mers

(1) C'étaient des difficultés que faisait le Conseil d'État à quelques termes de la rédaction des Bulles Pontificales.

pour donner à une solennité aussi exceptionnelle l'éclat et la bénédiction de leur présence.

» Mais un conflit imprévu est venu empêcher la réalisation de notre dessein. Les semaines, les mois se sont succédé, et la saison avancée ne nous permet plus de songer à des voyages et à des fêtes religieuses qui exigent l'assurance d'un temps favorable.

» C'est donc à Alger et en famille que se fera la consécration de Mgr Robert.

» J'invite à y venir tous ceux d'entre vous qui pourront se faire remplacer dans leurs paroisses, et je leur offre une modeste hospitalité dans nos Séminaires, s'ils n'en ont point ailleurs de préparée.

» Et tous, Messieurs, présents ou absents, je vous invite à prier ardemment pour que la consécration qui va descendre sur la tête du pieux Évêque que Dieu donne à l'Église d'Afrique renaissante, soit, pour cette Église, le gage et le principe de grâces nouvelles.

» Déjà, Messieurs, Notre-Seigneur nous accorde cette joie de pouvoir rendre à l'Évêque de Constantine son diocèse restauré.

» Vous savez dans quel abîme les événements qui ont porté un coup si terrible à la mère patrie, avaient jeté ce diocèse. Les dépenses faites pour la construction des Séminaires par Mgr de Las Cases, qui comptait, à bon droit, sur les promesses de l'État, ne pouvaient être payées ; une dette énorme pesait sur ce Prélat. Aujourd'hui, grâce, je dois le dire hautement, à la bienveillance de M. le Gouverneur général et à celle du Gouvernement de la République, tout est payé, capital et intérêts. Le diocèse ne doit plus rien, non plus que son ancien Évêque, et il conserve la jouissance des propriétés que Mgr de Las Cases lui avait acquises.

» Il ne manquait à la résurrection complète de cette Église, que la venue d'un Évêque qui la consolât de son veuvage et reprît d'une main douce et ferme la houlette qu'une maladie cruelle avait fait tomber des mains de son premier Pontife.

» Et le voici qui vient, choisi parmi les prêtres les plus saints, les plus sages, les plus dévoués au Saint-Siège, les plus expérimentés de notre France.

» Remercions Dieu, Messieurs et chers coopérateurs, de ce

qu'il fait ainsi pour notre Afrique, et voyons-y, dans ces tristes temps, un gage d'espérance (1). »

Mais il est inutile de songer à maintenir ou à développer la piété des fidèles par les cérémonies même les plus saintes, lorsque la foi est menacée de périr, par suite du défaut d'instruction religieuse, particulièrement pour les enfants. L'Archevêque d'Alger s'en était toujours préoccupé. Il s'en préoccupa davantage encore, à mesure que, sous l'influence des tristes idées actuelles, l'enseignement du catéchisme fut contrarié ou même interdit dans les écoles publiques.

C'est dans ce sentiment qu'il adressa à ses prêtres, sur l'instruction religieuse des enfants et leur préparation à la première communion, une Lettre Pastorale qui est un traité vraiment admirable sur la matière, et dont nous devons, du moins, citer ici quelques passages.

Il la commence, en donnant aux pasteurs les motifs pour lesquels ils doivent désormais s'appliquer davantage à l'instruction religieuse des enfants.

« Comme vous l'avez vu, Messieurs et chers coopérateurs, le décret du 13 février applique à la Colonie les dispositions de la loi de France, relative à l'instruction religieuse dans les écoles publiques. Il est vrai qu'il vous permet, en certains cas, contrairement à ce qui a lieu dans la mère patrie, de donner, vous-mêmes, dans les locaux scolaires, cette instruction aux enfants; mais il supprime, pour les maîtres, l'obligation d'enseigner la lettre du catéchisme diocésain.

» Je n'ai pas besoin de faire ressortir les conséquences que ces innovations auraient parmi nous, si nous n'y portions point remède. Je vous ai déjà fait connaître depuis longtemps mes appréhensions à cet égard, et je les ai fait, à plusieurs reprises, connaître également aux représentants des Pouvoirs publics. Si je m'inquiète, comme Évêque, des périls que court la foi des enfants, désormais privés, dans leurs écoles, de toute

---

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, Administrateur Apostolique du Diocèse de Constantine, au Clergé de ces deux Diocèses, pour annoncer le sacre de S. G. Mgr Louis Robert, évêque de Constantine.* (Alger, Bastide, 1872. In-4° de 4 pages.)

étude de la religion, je ne m'attriste pas moins, comme Français, en songeant à l'avenir d'une population comme celle de l'Algérie, rassemblée de tous les points du monde, à laquelle manquent encore, dès lors, les traditions fortes qui suppléent souvent ailleurs à tout le reste, et qui se trouve mise ainsi, dans la personne de ses enfants, hors la tradition chrétienne. Je vous rappelais, il y a quelques jours, la grave sentence d'un des plus sages et des plus fermes esprits du paganisme. « On bâtirait plutôt une ville dans les airs qu'on n'établirait un État sans la croyance des Dieux. » Que n'aurions-nous donc pas à craindre pour un pays qui se forme, alors que, de parti pris, on ne parlerait plus de Dieu aux générations nouvelles !

» Mais ce n'est plus le temps de protester, puisque la situation est, pour le moment, sans remède. C'est le temps d'agir, en tirant, comme doivent le faire les Pasteurs, le bien du mal lui-même, et en redoublant de dévouement pour les âmes qui nous sont confiées, pour la France elle-même, que nous servons ici en donnant à sa domination le seul fondement vraiment solide, celui du respect de Dieu et de l'autorité qui vient de lui.

» Je sais, Messieurs et chers coopérateurs, les efforts généreux et souvent héroïques que vous avez faits déjà, que vous vous préparez à faire encore pour soutenir et développer les écoles privées, où l'instruction religieuse est conservée, et que fréquentent de préférence les enfants de la colonie étrangère, Espagnols, Italiens et Maltais. Cela ne suffit pas. *Nous sommes*, suivant le langage de saint Paul, *les débiteurs de tous*, et nous devons notre ministère aux enfants obligés de fréquenter les écoles publiques, aussi bien qu'à ceux que reçoivent les écoles privées. J'irai plus loin : nous le leur devons davantage encore, puisque seuls désormais nous apprendrons à ces enfants tout ce qu'ils connaîtront de leur foi.

» C'est pour vous guider pratiquement dans l'accomplissement de ce devoir sacré, que je vous adresse cette Instruction Pastorale et l'Ordonnance qui l'accompagne. Vous voudrez bien vous pénétrer de son esprit et comprendre que c'est à vous qu'il appartient désormais, non seulement de donner

aux enfants l'enseignement pastoral, mais encore de leur faire apprendre, si on ne la leur apprend pas ailleurs, la lettre du catéchisme, sans laquelle vos explications resteraient sans fruit (1). »

Après ce préambule, le vénérable Prélat commence son instruction proprement dite sur le catéchisme. Tout y est successivement abordé : la nécessité et les avantages du catéchisme, les qualités nécessaires aux prêtres catéchistes, la meilleure méthode à suivre par eux, les conditions d'une bonne instruction, l'émulation à inspirer aux enfants, l'importance des exhortations morales. Il ne dédaigne même pas d'entrer dans les détails matériels, le lieu où le catéchisme doit se faire de préférence, la tenue extérieure des enfants, le silence, le chant des cantiques. Tout cela est exposé avec méthode et clarté, et forme, nous le répétons, un traité véritable. Mais la chaleur, la piété et même l'éloquence s'y trouvent, à côté des qualités didactiques.

Voici en quels termes, par exemple, l'Archevêque exhorte ses prêtres à remplir le grand devoir de l'apostolat auprès des enfants :

« Mais pour bien faire le catéchisme, l'instruction ne suffit pas : il y faut encore le zèle, c'est-à-dire l'amour actif et pratique des âmes de ces pauvres enfants dont vous êtes les pasteurs. Vous avez entendu tout à l'heure les paroles brûlantes de Gerson. Sont-ce là vraiment les sentiments qui vous animent ? Ou, au contraire, ne vous laissez-vous pas trop souvent gagner par le découragement et par le dégoût ? La mauvaise volonté des parents, celle des maîtres, les défauts, la légèreté ou l'inintelligence des enfants ne vous font-elles pas comme désespérer du succès et renoncer à vous donner la peine nécessaire pour l'obtenir ?

» S'il en est ainsi, c'est que vous n'aimez pas, et quand on n'aime pas, on n'a pas de zèle, puisque le zèle n'est que la perfection de l'amour. Quand on aime les âmes, on ne recule

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 478.

devant aucune peine, devant aucun mécompte, pour les servir et pour les sauver. C'est un évêque d'Afrique qui nous l'enseigne et qui l'enseigne au monde entier : « *Ubi amatur, non laboratur ; aut si laboratur, labor amatur.* » Saint Augustin, dans son Hippone, avait à lutter avec la même ignorance et les mêmes vices que vous. Quand il arriva, la ville presque tout entière était païenne ou hérétique. Ce sont ses admirables Catéchismes, continués pendant presque tous les jours de sa vie, sans jamais désespérer de rien, ni des résistances, ni des infidélités, ni des outrages même et des menaces, qui changèrent son peuple et le rendirent catholique, en même temps qu'ils firent de lui le modèle des Pasteurs chrétiens.

» Imitez-le, Messieurs et chers coopérateurs. Vous aussi, enflammez-vous d'un saint zèle, non sans doute d'un zèle bruyant ou imprudent, mais d'un zèle constant, généreux et doux, qui sache amener à vous la confiance, celle des enfants en particulier. »

Et un peu plus loin il dit encore :

« L'esprit de foi ou, si vous l'aimez mieux, la piété est essentielle au catéchiste ; et, comme je l'ai dit plus haut, elle suffit même quelquefois à remplacer tout le reste.

» Nous en avons eu, dans ce siècle, un exemple admirable dans la personne du pasteur d'une humble paroisse de France, qui n'a pas manqué, un seul jour, de faire le catéchisme dans son église, qui a bientôt attiré autour de lui, non seulement les enfants de sa paroisse, mais des fidèles venus de toutes les parties de l'univers, qui a converti, sanctifié, par ce simple ministère, plus d'âmes que n'en ont gagné les orateurs les plus célèbres. Le curé d'Ars n'était cependant ni bien savant ni bien éloquent ; mais il avait une foi, une piété qui pénétrait et touchait tous les cœurs. »

Citons enfin la conclusion, pour résumer la pensée et les sentiments qui ont dicté ce grand et utile travail :

« Nos ennemis eux-mêmes nous instruisent en ce moment. Ils ne négligent aucun moyen pour arracher à l'influence de la religion les âmes des enfants. Ils ont multiplié leurs efforts,

leurs attaques, leurs calomnies. Ils se croient assurés du triomphe; ils espèrent arriver, un jour, après avoir banni Dieu des écoles, à le bannir de la famille et de la société. Si jamais ils pouvaient réussir dans leurs complots, Dieu se trouverait vengé par leur succès même. Dès que la crainte de son nom aurait disparu du monde, celui-ci se trouverait livré à des passions sans frein, et, par conséquent, aux plus irrémédiables désordres.

» Mais ils ont compté, Messieurs et chers coopérateurs, sans votre zèle pour l'accomplissement d'un devoir sacré. Non, vous ne laisserez pas périr, parmi les enfants de vos paroisses, la pensée et la crainte de Dieu. Vous redoublerez d'ardeur et d'amour pour le salut de leurs âmes, à mesure qu'on redoublera autour de vous de haine contre la vérité. Vous vaincrez le mal, non par le mal, mais par le bien, c'est-à-dire par votre dévouement, par vos bienfaits. Sans jamais sortir des bornes de la prudence, de la sagesse et de la douceur, sans vous mêler, comme je vous l'ai prescrit, ni aux haines ni aux passions des partis, étrangers à toute autre pensée qu'à celle de l'accomplissement de votre ministère, pardonnant à ceux qui vous outragent, vous irez chercher les brebis perdues; vous ne redouterez, pour les ramener au bercail, ni les ronces, ni les épines.

» En donnant aux enfants tous les soins de votre ministère, en éclairant leurs jeunes âmes, non seulement vous servirez la cause de Dieu, mais vous servirez encore efficacement la cause de la société, celle de votre patrie et de cette Algérie où la France chrétienne vous a placés.

» De la bonne ou de la mauvaise éducation de ces jeunes âmes dépend, en effet, tout l'avenir. Si elles ne respectent pas, si elles méconnaissent l'autorité du Père qui est dans le ciel, comment reconnaîtront-elles, un jour, l'autorité de ceux que la Providence investit du soin de gouverner la terre? Si elles ne savent pas qu'elles auront à rendre compte de leurs actes à un Juge Suprême, où trouveront-elles la force et la lumière pour affermir leur conscience, pour triompher de leurs passions, et pour respecter les droits de leurs frères?

» Et c'est de vous seuls que tout cela dépend désormais, Messieurs et chers coopérateurs. C'est de ces catéchismes

qui, en apparence, sont si humbles, que ces conséquences heureuses ou déplorables sortiront, un jour. Si vous réussissez dans l'accomplissement de votre grande et laborieuse tâche, si vous formez des enfants, des hommes ayant l'amour du bien et de la vertu, l'avenir de ce pays qui se fonde est assuré. Si, au contraire, il ne sort de vos mains que des générations sans foi et abandonnées à toutes les passions qui ravagent le cœur de l'homme, notre Afrique, à peine ressuscitée, retournera par une triste voie aux malheurs de ses anciens jours. La France chrétienne semblait l'en avoir tirée; mais elle ne peut réaliser son œuvre qu'en portant ici les croyances et les vertus qui l'ont faite elle-même ce qu'elle a été durant des siècles. Ces vertus, Messieurs et chers coopérateurs, elle les a dues surtout aux enseignements de ses premiers apôtres. C'est à vous, j'en ai la confiance, que l'Afrique les devra (1). »

On vient de voir comment l'Archevêque d'Alger cherchait à exciter le zèle de son clergé. Mais persuadé que le zèle est le fruit et la perfection de la vertu sacerdotale, il ne négligeait aucun des moyens qui pouvaient contribuer à la maintenir. C'est dans ce but qu'outre les retraites annuelles, où tous les prêtres du diocèse sont appelés sans exception, il provoqua l'institution de retraites du mois :

« L'un des services les plus utiles que l'on puisse rendre aux membres du clergé, disait-il dans la Circulaire qu'il adressait à MM. les curés sur ce sujet important, est de leur permettre de se retirer, de temps en temps, loin des bruits du monde et du tumulte des affaires, même saintes, pour retremper leur âme dans la méditation des vérités éternelles.

» C'est de nous, en effet, encore plus que des laïques, qu'il a été dit par l'Esprit-Saint : « *Desolatione desolata est omnis terra, quia nemo est qui recogitet corde;* » et encore : « *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.* »

» Voilà pourquoi nous avons vu s'établir, dans tous les diocèses de France d'abord, et peu à peu maintenant dans le reste du monde chrétien, les retraites ecclésiastiques

(1) *OEuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 531.

annuelles. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici tout le bien qu'ont fait, que font, chaque jour, ces exercices spirituels où, sous la direction du Premier Pasteur, tous les pasteurs d'un diocèse se réunissent, pour méditer, pour prier, pour s'édifier, pour se consoler ensemble !

» Aussi, déjà, dans un grand nombre de villes de France, à Paris, à Marseille, à Lyon, voit-on les ecclésiastiques pieux ne plus se contenter de ces réunions annuelles, mais les renouveler, chaque mois, dans des cénacles qu'ils se sont eux-mêmes choisis et où ils vont, suivant le langage et le conseil de l'Apôtre, ressusciter en eux les grâces de leur sacerdoce.

» Là, pendant une journée, ils se soustraient à l'entraînement de leurs pensées ordinaires, ils entendent les paroles du salut, ils éclaircissent leurs doutes, ils examinent leur vie, ils se préparent à mieux mourir, et ces sortes de haltes spirituelles, régulièrement retrouvées, les entretiennent dans une ardeur généreuse, facilitent leur avancement dans la perfection sacerdotale et assurent le succès de leurs œuvres, en attirant les bénédictions divines, en prévenant le découragement, les tentations, la routine.

» Mais si cette institution excellente, depuis des siècles en usage dans toutes les communautés bien réglées, est partout utile et douce, combien ne le sera-t-elle pas davantage pour nous, en Algérie ?

» Ici, Messieurs et chers coopérateurs, le grand danger, vous le répétez sans cesse vous-mêmes, c'est l'isolement ; la grande épreuve, c'est de se trouver dans un milieu où le mal est plus fréquent, où le bien est plus rare, où les difficultés abondent. Comment conserver, d'une année à l'autre, dans de semblables conditions, l'impression de la retraite annuelle ? Hélas ! vous ne le savez que trop, dans ces luttes continuelles, dans cette absence des conditions où la vie spirituelle s'entretient et se fortifie, tout finit par languir, par s'affadir, par périr même ; n'est-il pas écrit, en effet : « *Quod si sal evanuerit, in quo salietur ?* »

» Voilà pourquoi, Messieurs, j'ai accueilli avec joie la pensée d'établir parmi vous des retraites du mois régulières pour les membres du clergé. Cette pensée, je le sais, vous a semblé

également heureuse et pour vous et pour le diocèse, et c'est maintenant une chose décidée : des retraites du mois auront lieu, à dater du mois de novembre prochain, et je viens vous faire connaître aujourd'hui, le règlement de ces pieuses réunions (1). »

Cependant la santé du vénérable Archevêque, quoique moins mauvaise, ne lui permettait pas de porter, seul, tant de fardeaux. Or, comme nous l'avons dit, Mgr Soubiranne, son Auxiliaire, avait été, lui-même, contraint, par le climat de l'Afrique, de se retirer dans son pays natal. Mgr Lavigerie se crut alors obligé en conscience de renoncer lui-même à une partie de ses attributions. Il réunissait, à ce moment, deux titres sur sa tête : celui d'Archevêque d'Alger, et celui de Délégué du Saint-Siège pour les Missions du Sahara et du Soudan, auquel était attachée la charge de Supérieur des Missions qu'il avait fondées. Il crut qu'il serait plus facile de le remplacer dans les fonctions d'Archevêque que dans celles de Supérieur des Œuvres qu'il avait lui-même créées. En conséquence, il résolut de donner au Souverain Pontife la démission de son archevêché et de se retirer au milieu de ses Missionnaires. C'est ce qu'il fit connaître à ces derniers, au commencement de l'année 1877, dans une allocution paternelle que rapporte ainsi qu'il suit le *Bulletin de Sainte-Monique* ou *des Missions d'Alger :*

« Mes enfants, leur dit-il, je ne crois pas que ma conscience puisse me permettre de vous laisser combattre seuls dans une aussi périlleuse arène. Vous avez eu déjà des martyrs parmi vous. C'est moi qui les ai envoyés au loin sur le champ de bataille. C'est moi qui suis appelé à choisir ceux qui doivent leur succéder. Je ne puis pas, je ne dois pas le faire sans marcher désormais avec eux. Vous avez tout quitté pour vous rendre ici à mon appel, patrie, famille ; moi je n'ai rien laissé, je suis toujours sur mon siège archiépiscopal. Cette pensée me torture, car qu'est-ce qu'un chef d'armée qui ne marche pas à sa tête, et un pasteur qui semble fuir les

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger relativement à l'établissement des retraites du mois pour le clergé séculier du diocèse.* (Alger, Jourdan, 1876. In-4° de 8 pages.)

fureurs des loups. J'ai donc consulté Dieu dans la prière. Mes forces qui s'affaissent semblent être pour moi un signe de sa volonté, et je viens de m'adresser au Souverain Pontife pour lui demander de me permettre de laisser mon siège archiépiscopal, de prendre votre habit, votre règle, et de partager votre vie et, s'il le faut, votre mort (1). »

En même temps, il écrivait au Souverain Pontife une lettre émouvante, dans laquelle il lui faisait connaître ce dessein vraiment héroïque :

« Très Saint Père,

» Le mauvais état de ma santé me crée une situation qui devient de jour en jour plus difficile et m'oblige enfin de recourir à Votre Sainteté pour La prier d'alléger ma charge pastorale.

» Indépendamment du diocèse d'Alger, dont je porte le poids depuis dix années, Votre Sainteté a daigné me faire conférer, par la Sacrée Congrégation de la Propagande, avec la qualité de Délégué Apostolique, la vaste Mission à fonder au sud des États Barbaresques et jusqu'au centre même de l'Afrique.

» Tant que Dieu m'a conservé mes forces, j'ai pu suffire, sans de trop graves inconvénients, à cette double tâche; mais depuis que la maladie a ruiné ma santé première, je me trouve impuissant à les porter toutes deux comme il faut, et contraint, par conséquent, par ma conscience, à renoncer à l'une d'elles.

» Après y avoir longtemps pensé devant Dieu, je crois, Très-Saint Père, que c'est l'Archevêché d'Alger, de préférence à la Mission, que je dois remettre entre les mains paternelles de Votre Sainteté.

» La Mission est encore faible, comme tout ce qui commence. Elle ne peut donc se passer de la main qui l'a, jusqu'ici, soutenue et dirigée.

» Les deux congrégations spéciales que j'ai dû fonder pour un aussi vaste apostolat, ne peuvent non plus vivre et se développer qu'avec mon concours, et il me semble, Très-Saint Père, que je me déshonorerais moi-même, si je les abandon-

(1) *Bulletin de Sainte-Monique, n° 22.* (Avril 1877.)

26

nais. Elles comptent déjà, à elles deux, près de trois cents membres; elles ont eu leurs premiers martyrs. Pourrais-je laisser porter avec justice, d'un évêque catholique, le jugement qui a frappé les Pharisiens de l'Évangile : « *Qui dicunt et non faciunt, alligant enim onera importabilia in humeros hominum, ipsi autem digito suo nolunt ea movere.* »

» J'ose donc prier Votre Sainteté de ne point me séparer d'eux, et puisque je ne puis plus, à cause de l'état de ma santé et du développement de toutes nos œuvres, porter le poids de ma double charge, je Lui demande la permission de faire le sacrifice de mon siège archiépiscopal et des honneurs qui l'entourent, pour me placer à la tête de mes missionnaires.

» Je pourrais ainsi, lorsque le moment favorable me paraîtrait venu d'obtenir du Gouvernement français la présentation d'un bon successeur, renoncer canoniquement à ma charge d'Archevêque d'Alger, en retenant celle de Délégué Apostolique pour la Mission du Sahara et du Soudan.

» Tout est, du reste, parfaitement disposé pour cette séparation.

» Prosterné aux pieds sacrés de Votre Sainteté, je La supplie de bénir mon sacrifice et surtout de daigner l'agréer, et j'ai l'honneur de me dire avec la plus profonde vénération, de Votre Sainteté, Très-Saint Père, le très-humble, très-obéissant et très-dévoué fils et serviteur,

† CHARLES, *Archevêque d'Alger* (1). »

Le Saint-Père fut touché jusqu'aux larmes d'une telle demande; mais il ne crut pas pouvoir l'agréer, et il le fit connaître au vénérable Prélat dans une lettre que lui adressait, en son nom, le cardinal Franchi, Préfet de la Propagande :

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

» J'ai reçu la lettre de Votre Seigneurie, et conformément au désir que vous exprimez, j'ai présenté au Saint-Père la supplique que vous Lui adressiez pour Le prier de vous autoriser

---

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 22. (Avril 1877.)

à vous démettre de votre archevêché, en y ajoutant les raisons que vous donniez pour appuyer votre demande.

» Sa Sainteté a été profondément touchée et édifiée des sentiments dont est animée Votre Seigneurie, et du vif désir que vous avez de vous consacrer exclusivement au progrès de vos Missions. Elle me charge de vous en adresser en son nom les plus grandes louanges. Mais le Saint-Père, considérant les circonstances actuelles et surtout le grand bien que Votre Seigneurie a fait dans son archidiocèse, vous prie de vouloir bien présentement renoncer à la résolution que vous aviez prise, et continuer à vous occuper des deux charges qui vous sont confiées, vous donnant l'assurance qu'en agissant ainsi vous ferez une chose agréable à Dieu.

» Heureux d'avoir ainsi rempli la mission qu'a daigné me confier Sa Sainteté, je me dis de tout cœur, de Votre Seigneurie le très-affectionné serviteur.

» Rome, de la Propagande, le 16 février 1877.

» Alex. Card. FRANCHI (1). »

L'Archevêque d'Alger n'avait qu'à se soumettre à la volonté du Saint-Siège. C'est ce qu'il fit humblement, et comme ses projets étaient connus du clergé, il crut devoir aussi lui faire connaître les décisions de Pie IX. C'est ce qu'il réalisa dans une Lettre confidentielle, écrite à MM. les Vicaires Forains, et dans laquelle il publia les deux lettres ci-dessus. C'est ainsi qu'elles nous sont connues. Mais, dès ce moment même, il commença de nouvelles démarches pour obtenir un Coadjuteur. Son choix se porta sur Mgr Dusserre, son ancien Vicaire-général, qu'il avait fait nommer à l'évêché de Constantine et d'Hippone, lorsque Mgr Robert fut transféré à Marseille.

Voici comment il annonçait au diocèse d'Alger cette heureuse nouvelle :

« Le Vicaire de Jésus-Christ, ratifiant la décision bienveillante du Gouvernement français, a daigné m'accorder un coadjuteur dans la personne de Mgr Prosper-Auguste Dusserre, archevêque de Damas. Vous savez les motifs qui m'ont

---

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, nº 22 (Avril 1877).

porté à solliciter cette faveur. Chargé de deux ministères différents, le premier, que je remplis auprès de vous comme chef de ce diocèse, le second, que m'imposent des Missions laborieuses, fondées sur plusieurs points de l'Afrique, j'ai senti mes forces impuissantes à porter plus longtemps ce double fardeau. J'ai eu, il est vrai, auprès de moi, durant ces dernières années, un vénérable Prélat qui m'assistait dans l'accomplissement de mes fonctions épiscopales. Il vient d'être placé à la tête d'un diocèse de France, où son zèle trouvera un champ nouveau. Mais j'ai demandé, pour remplir sa place, un Coadjuteur avec succession future, dont l'autorité plus forte, puisqu'elle est, même après moi, sûre de l'avenir, pourra porter une responsabilité plus étendue.

» Mgr Dusserre administrera donc désormais avec moi le diocèse d'Alger. Je lui en confie tous les détails et n'en garde que la haute direction, dont je ne puis me dépouiller, tant que je serai votre Pasteur.

» La part de liberté qui m'est ainsi rendue, je la consacrerai au développement des Œuvres d'apostolat, fondées récemment, en Afrique, par nos Missionnaires, soit au dedans, soit surtout au dehors de l'Algérie.

» J'ai fait connaître ces résolutions à mes vénérables collaborateurs, les membres du clergé de ce diocèse, et vous les avez déjà, sans doute, apprises par eux. Je n'aurais rien à y ajouter, si je ne craignais que quelques-uns ne pussent voir, dans ces mesures nouvelles, ou une diminution de mon affection paternelle, ou une dérogation aux règles de la Sainte Église pour le gouvernement des diocèses. Je tiens à ne pas laisser ces objections sans réponse, si elles venaient à se produire, alors même qu'elles naîtraient d'un attachement qui me touche autant qu'il m'honore.

» Ma réponse, je l'emprunterai à l'histoire de l'Église africaine et à celle du plus grand de ses docteurs, d'Augustin, évêque de notre Hippone, de cette Hippone dont le Premier Pasteur vient s'asseoir, aujourd'hui, près de moi, sur ma chaire épiscopale.

» Saint Augustin, déjà courbé sous le poids de l'âge et des travaux ajoutés à sa charge pastorale, a fait, il y a bientôt quinze siècles, ce que je fais moi-même aujourd'hui. Il a

désigné son successeur. Il l'a désigné parmi les prêtres qui, depuis longtemps, l'entouraient de leur dévouement filial. Il s'est déchargé sur lui de son administration épiscopale, afin de vaquer plus librement à des œuvres qu'il jugeait plus personnelles et plus urgentes. Et comme s'il avait pensé par avance à ceux qui marcheraient, un jour, de loin, sur ses traces, il a voulu que les Actes où ces mesures ont été consignées, fussent conservés à la postérité.

» Ces Actes, nous les avons encore. Ils semblent écrits de nos jours, tant ils sont pleins de l'exubérance de vie dont nos populations africaines nous donnent le spectacle, et on pourrait croire qu'ils racontent l'histoire du présent en même temps que celle du passé. »

Après cet exorde, l'Archevêque reprend les Actes d'Hippone, dans leurs détails, en expose magistralement la portée, et conclut en montrant comment ce qu'il veut faire, en confiant la plus grande partie de sa charge à son Coadjuteur, n'est autre chose que ce qu'a fait saint Augustin lui-même. En parlant ensuite du Coadjuteur d'Hippone, il prend sujet de parler de Mgr Dusserre, à qui il rend ce beau témoignage :

« Le Prélat vénérable que je vais associer à mon épiscopat, a grandi au milieu de vous. Venu enfant en Algérie, il lui a consacré sa vie d'homme tout entière. Comme vous tous, il a subi le charme de son soleil, et il n'a plus consenti à l'abandonner, même un seul jour. Mais il y a trouvé une lumière plus pure encore, la lumière divine qui l'a conduit dans le sanctuaire et qui lui a fait franchir, peu à peu, tous les degrés de la hiérarchie sacrée. Pasteur des âmes, maître et directeur de nos Séminaires, associé à l'Administration épiscopale, évêque enfin d'une Église sœur et fille de la nôtre, il est connu de tous par sa rare bonté et sa modestie plus rare encore. Parmi les suffrages unanimes qui l'ont porté à l'épiscopat, il ne lui a manqué que le sien propre ; et en partageant avec lui ce Siège métropolitain, je ne fais que répondre à vos vœux les plus chers.

» N'est-ce pas le témoignage que saint Augustin rendait à Héraclius devant les fidèles d'Hippone ?

» Je n'ai besoin de rien vous dire à sa louange. Autant je rends justice à sa sagesse, autant je veux épargner sa modestie. Il me suffit que vous le connaissiez, et je sais que je ne veux que ce que vous voulez vous-mêmes. « *Non opus est me de laudibus ejus aliquid dicere. Sufficit quia nostis eum, et hoc me velle dico quod vos velle scio.* »

» Et cette prière, que le saint Docteur adressait à Dieu pour celui qu'il associait à son ministère, cette prière tendre et sublime : « *Qui misit eum ad me, servet eum, servet incolumem, servet sine crimine, ut qui facit gaudium viventis, locum suppleat morientis* ! » ne puis-je pas la répéter devant vous maintenant ?

» Seigneur, vous me l'aviez donné pour Fils ; mes mains ont fait descendre sur sa tête la consécration des pontifes. Vous me le rendez aujourd'hui, et c'est à vous que je demande de veiller sur lui, avec la tendresse d'un père : « *Qui misit mihi eum, servet eum !* »

» Je sais de quels périls les méchants menacent l'Église et les Évêques ; ils ne dissimulent plus leurs complots. Mais je sais aussi que votre main arrête les tempêtes déchaînées. Vous serez son appui, vous le garderez sain et sauf au milieu des persécutions, comme vous l'avez gardé au milieu des combats : « *Servet eum, servet incolumem !* »

» Ce n'est pas seulement sa vie terrestre que protégera votre main ; cette vie périssable, qu'est-elle, pour un Évêque, auprès de la vie immortelle où sa parole et son exemple doivent conduire ses frères ? Qu'il guide donc le troupeau par sa prudence ; qu'il le console par sa charité ; qu'il le fortifie par sa vertu ; qu'il lui enseigne à respecter tous les droits, à pratiquer tous les devoirs, à éviter les pièges tendus sous ses pas ; qu'il unisse dans un même amour et dans une indomptable espérance la patrie de la terre et la patrie du ciel, fidèle à la France, d'autant plus chère à nos cœurs que nous en sommes séparés, fidèle à l'Église et à son Chef suprême, aujourd'hui entourés de tant d'ennemis et comme accablés sous leurs coups ; qu'il suive, sans se troubler jamais, les leçons et les exemples du Pontife grand et sage qui occupe le Siège de Pierre ; qu'il apprenne de lui que l'arme la plus efficace, pour triompher de l'erreur, est l'affirmation entière et calme

de la vérité, et, pour vaincre le mal, la pratique généreuse du bien : « *Servet eum, servet incolumem, servet sine crimine !* »

» Donnez-moi, ô Seigneur, de voir son ministère béni, son autorité respectée. Il y a droit, car il a toujours lui-même consolé par son dévouement et par son respect le cœur de son Père dans le sacerdoce. Enfin, Seigneur, au jour suprême marqué par votre Providence, que ses mains me ferment les yeux, et qu'il garde longtemps, dans la paix, la place que lui laissera ma mort : « *Qui facit gaudium viventis, locum suppleat morientis !* »

Il termine en expliquant quel usage il veut faire de la liberté que lui laissera désormais l'aide de son Coadjuteur :

« Je laisse à mon vénéré Coadjuteur, dit-il, le soin exclusif de tous les détails qui tiennent au diocèse ; je ne garde qu'un droit, celui de lui donner mes conseils et de venir à son aide, s'il a besoin de mon secours. C'est la règle tracée par Augustin pour réserver à ses travaux une liberté nécessaire et maintenir l'ordre, la paix, l'unité dans les esprits et dans les cœurs. Aussi ne craint-il pas, pour mieux en faire comprendre la gravité, de la répéter une seconde fois avec insistance : « Oui, que toutes les affaires qui m'étaient soumises, lui soient portées désormais. Qu'il me consulte lui-même, si, par hasard, il ne voit pas ce qu'il doit faire, ou s'il veut demander le secours de celui qui toujours, il le sait, restera son Père. *Tamen, quidquid illud est quod ad me perferebatur, ad illum perferatur. Ipse me aut consulat, si forte non invenerit quid facere debeat, aut poscat adjutorem quem novit Patrem.* »

» De cette façon, ajoute-t-il, rien ne vous manquera, et moi-même je pourrai enfin, si Dieu me laisse encore quelque temps à vivre, consacrer ce reste de vie, non au repos, mais au travail, autant qu'il me le permet ou qu'il me l'accorde : *Ut et vobis nihil desit, et ego tandem aliquando, si quantulumcumque mihi hujus vitæ spatium donaverit Deus, ipsam meam quantulamcumque vitam non dem segnitiei, nec donem inertiæ, sed, quantum ipse permittit et largitur, exerceam...* »

» L'œuvre à laquelle saint Augustin voulait consacrer les dernières années de sa vie, demandait du génie. Ce sont ses

travaux immortels sur les Saintes Écritures, depuis tant de siècles la lumière de toute l'Église. L'œuvre à laquelle je veux consacrer surtout les dernières années de la mienne, ne demande que la foi et la volonté de souffrir. Dieu ne les refuse jamais à la prière, et il les donne avec plus d'abondance à ceux auxquels il impose une charge plus lourde.

» A ce titre, j'ai confiance en son secours.

» Mes Fils sont, en effet, établis déjà sur les routes les plus lointaines. Ils sont en Tunisie, sur les ruines de Carthage, là où est mort le plus saint de nos rois. Ils sont à l'antique Leptis, et, de là, reprenant l'ancienne route des Garamantes, ils se sont avancés dans le désert, dans ce désert que la civilisation s'apprête à pénétrer par les merveilles et les trésors dont elle dispose, et qu'ils ont arrosé de leur sang généreux et pur. Ils sont à Jérusalem où, comme à Saint-Louis, ils veillent sur un sanctuaire de la France, le sanctuaire, illustre entre tous, de l'Immaculée-Conception et de la Nativité de Marie. Ils sont, enfin, dans les profondeurs les plus barbares de l'Afrique, formant déjà, autour des Grands Lacs découverts par les Livingstone et les Stanley, le noyau d'une armée pacifique, pour la délivrance de la race infortunée de Cham. C'est sur ces points divers que je dois visiter et encourager leurs travaux ; c'est là que je dois envoyer, après l'avoir cherché à la sueur de mon front, leur pain de chaque jour. Les loisirs que j'ai réclamés, sont destinés à ce rude travail. Comme les Fidèles d'Hippone, mes très chers Frères, vous ne les envierez donc pas à votre archevêque : « *Nemo ergo invideat otio meo, quia otium meum magnum habet negotium.* »

» Vous ferez plus : vous m'aiderez et me soutiendrez par vos prières. Je vous le demande, et, en vous le demandant, je me servirai, jusqu'à la fin, des paroles d'Augustin lui-même. Cette lettre vous sera lue pendant le saint sacrifice qu'elle interrompra quelques instants. En reprenant sa célébration solennelle, « je recommande surtout à votre charité », comme le saint évêque d'Hippone, « d'oublier, un moment, toutes vos autres préoccupations et d'offrir au Seigneur vos prières pour cette Église qui est la nôtre, et pour moi qui reste votre Père, et pour celui qui le devient avec moi. *In qua hora supplicationis nostræ maxime commendo caritati vestræ ut omnes*

vestras causas et negotia intermittatis, et pro ista Ecclesia, et pro Me, et pro Eraclio, Domino preces fundatis (1). »

Reprenons maintenant l'exposé des faits qui avaient marqué, durant le temps des négociations entamées pour la nomination de Mgr Dusserre à la coadjutorerie d'Alger, la vie épiscopale du vénérable Archevêque.

Le principal fut la mort de Pie IX et la part publique que voulut y prendre Mgr Lavigerie. Il avait été, comme nous l'avons dit, comblé des marques de bienveillance de ce grand Pontife. Il lui témoigna sa reconnaissance jusque dans la mort. Par ses soins, une cérémonie religieuse, la plus solennelle qui ait jamais eu lieu à Alger, fut célébrée dans l'église métropolitaine, et l'Archevêque, qui la présidait, prononça lui-même une allocution où se montra surtout l'éloquence du cœur.

« Il n'est plus, dit-il, mes très chers Frères, le Pontife auguste qui a rempli ce siècle de son nom, le Roi pacifique auquel, sur son trône renversé par la révolution triomphante, la justice et la vérité servaient encore de couronne, celui dont la parole a fait, durant trente-deux ans, trembler la terre de colère et d'amour. Et nous voici, nous, les chrétiens de l'Afrique, autour de sa tombe entr'ouverte, pour lui rendre, comme des fils les rendent à leur père, les derniers devoirs de la piété, pour tirer de ce grand spectacle un suprême et salutaire enseignement.

» Tout se réunit, en effet, sur ce cercueil qui ne garde plus que la poussière de celui qui fut le très bon, très grand, très saint, très illustre Pontife, PIE NEUVIÈME de ce nom, pour nous parler de la vanité des biens qui passent et de la solidité des biens éternels.

» Celui qui y dort son dernier sommeil a réuni dans une seule vie, pour me servir du langage de Bossuet, toutes les extrémités des choses humaines. D'abord porté comme en un long triomphe par l'enthousiasme de son peuple, et ensuite trahi

(1) *Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger, pour le carême de l'an de grâce 1880, sur la nomination de son Coadjuteur.* (Alger, Jourdan, 1880. In-4° de 24 pages.)

par ceux-là mêmes dont il avait rompu les fers; un jour, couronné de fleurs, et, le lendemain, couvert du sang de ses familiers et de ses ministres, obligé de quitter en fugitif les lieux témoins des transports d'amour d'une multitude en délire; exilé dans une bourgade de pêcheurs, et dans ce coin ignoré du monde, entouré des hommages de tout ce qui reste de bon et de grand sous le soleil; replacé sur son trône par les mains de la France, mais environné de toutes parts d'embûches secrètes; trahi, abandonné par les uns, mais recevant d'une phalange de héros les marques du plus beau dévouement dont fasse mention l'histoire des hommes; une seconde fois dépouillé de tout, mais trouvant dans la foi généreuse de ses fils un trésor plus inépuisable que n'en eurent ses plus puissants prédécesseurs; sans armée pour le défendre, mais défendu par les prières, par les larmes des petits et des humbles, par ces larmes dont il est écrit qu'elles montent jusqu'au trône de Dieu, pour en faire descendre la foudre; prisonnier volontaire dans le palais où il était entré en roi, et d'où il n'a voulu sortir que mort, mais y recevant plus d'hommages qu'aucun prince n'en a reçus dans l'enivrement de sa puissance; exalté, presque adoré par les uns, calomnié, outragé par les autres; affirmant sa puissance spirituelle par des actes presque inouïs dans l'histoire de l'Église, et voyant se fonder la ligue de ceux qui nient jusqu'à l'existence du Dieu dont il était le Vicaire; témoin, chaque jour, des expansions de la piété la plus tendre et des blasphèmes les plus affreux de l'impiété; et pour finir par un dernier contraste, prolongeant tellement sa vie, que nous nous bercions toujours de l'illusion de ne la point voir finir, et enlevé en un moment, de telle sorte que nous apprenions que sa vie était soudainement tranchée, avant même de savoir qu'elle fût menacée par un danger nouveau.

» Et au milieu de tant de contradictions, que d'œuvres grandes et sublimes ! Les bornes de l'Église étendues par les missions catholiques jusqu'aux bornes mêmes du monde; la hiérarchie fermement assise dans les États-Unis d'Amérique, ressuscitée dans notre Afrique, et, chose plus merveilleuse, rétablie dans la Hollande protestante et dans l'Angleterre, ce grand peuple qui, si visiblement, se rapproche de la

vérité, alors que tant d'autres s'en éloignent ; un Concile œcuménique réuni après tant de siècles ; des dogmes traditionnels affirmés et définis ; d'altières erreurs condamnées ; toutes les misères secourues, en sorte que, pauvre et mendiant lui-même, à la fin, il était la Providence vivante des pauvres de tout l'univers ; et au-dessus de toutes ses œuvres, si grandes qu'elles soient, Lui plus grand encore que tout le reste, par la sainteté de sa vie, par son sentiment de l'honneur chrétien, qui a fait l'admiration d'un siècle réaliste où ce sentiment compte si peu, par la magnanimité de son âme, par la majesté intrépide de sa parole qui visiblement dédaignait la science et les habiletés de la politique et ne se taisait, quoi qu'il lui en pût coûter, ni devant les menaces, ni devant les périls ; et tout cela venant d'une foi vive, ardente et profonde, d'un amour de Dieu et des hommes, qui, lorsqu'il parlait, illuminait surnaturellement son visage, et, lorsqu'il priait, tout baigné de larmes, semblait le porter au-dessus de la terre au milieu des anges dont sa vie avait la pureté.

» En un mot, mes très chers Frères, car ce nom est, depuis le commencement, sur mes lèvres, et il faut que je le dise, enfin, dans le sens que le permettent les lois canoniques, un Saint ; un de ces Saints des premiers âges, dont il avait la foi, la charité, l'innocence, le mépris des choses humaines, dont il désirait le martyre. »

Mais c'est surtout le Père de la grande famille catholique que le Prélat veut honorer aujourd'hui. Après avoir fait connaître les sentiments de prédilection que le saint Pontife ressentait pour la France engagée dans une lutte impie, il termine par cette exhortation touchante :

« O mes Frères ! puisqu'il nous aimait, conservons le souvenir de son amour et donnons-lui la preuve de notre reconnaissance, en priant pour son âme ; car les saints eux-mêmes, si grands qu'ils soient, participent, parce qu'ils sont hommes, aux misères de l'humanité. Élevé à un degré si haut, celui qui est revêtu de ce pouvoir suprême est sujet, comme les autres hommes, aux faiblesses, aux fautes de l'humanité. Ce n'est que dans l'accomplissement du magistère sublime qui lui

incombe, pour conserver, interpréter et définir, au nom de l'Église, la parole révélée dont l'Église a la garde infaillible, qu'il reçoit de Dieu l'assistance qui le préserve d'erreur. Hors de là, il peut être pécheur comme nous, et son jugement est encore plus sévère. C'est donc aujourd'hui que nous devons lui prouver notre reconnaissance et notre amour, en abrégeant pour lui, s'il était nécessaire, l'expiation des fautes inséparables de la fragilité de notre nature.

» Et maintenant, j'ai encore une parole à vous dire, et c'est une parole de confiance.

» Des cris de haine s'élèvent autour de nous, annonçant la mort de la papauté en même temps que la mort du pape. Ce sont de ces cris que la peur fait pousser, dans les ténèbres, à ceux qui ne sont pas assurés de leur courage. Quant à vous, mes très chers Frères, ne craignez point. Dieu est là qui soutient son œuvre, et, s'il le faut, il frappera quelqu'un de ces grands coups dont, pour parler encore avec Bossuet, les contre-coups portent si loin. Que dis-je? Ces coups sont frappés, et qui sait à quelles funérailles le monde doit assister, après celles de Pie IX !

» Et pour finir, c'est un mot de Pie IX que je vous laisserai comme gage d'espérance.

» Il y a quelques années, un père de famille chrétien, qu'Alger a connu au nombre de ses premiers fonctionnaires, recevait du grand Pontife une audience de congé, au moment de quitter Rome où il avait servi la France. Il exprimait à Pie IX ses craintes pour l'avenir de la papauté et de l'Église, en présence des attaques et des prédictions lugubres de ses ennemis. Et en même temps, il présentait à ses bénédictions son enfant qui marchait à peine. Et le Pape, appelant l'enfant près de lui, dit au père et à la mère qui l'écoutaient attendris : « Je suis vieux, et vous ne me verrez plus. Mais rappelez quelquefois à votre enfant cet homme, vêtu de blanc, qui lui parle. Un jour, lui-même devenu vieux reviendra à cette place, et à cette place il trouvera un homme vêtu de blanc comme je le suis. »

Ces assurances étaient réalisées, quelques jours après, et le Prélat l'annonçait à son diocèse, dans des termes qui, en présence du Pontificat de Léon XIII, semblent avoir le caractère

d'une prophétie. Écoutons le futur Cardinal parler du Pape qui devait, un jour, lui donner la pourpre :

« Il y a quelques jours, je vous annonçais un grand deuil. Je vous apprenais la mort de celui qui était, pour le monde chrétien, un Pontife et un Père. Mais en présence des menaces et des appréhensions qui se faisaient jour devant la tombe de Pie IX, je vous rappelais les promesses de Dieu à son Église, et je vous exhortais à la confiance et à la prière.

» Ces prières sont exaucées, mes très chers Frères. Dieu a disposé les événements de ce monde et les cœurs des hommes pour que l'élection du Souverain Pontife, que l'on redoutait à l'avance comme l'un des plus grands périls qu'eût courus l'Église, depuis des siècles, fût, au contraire, l'une des plus promptes, des plus paisibles, des plus solennelles par le nombre des Électeurs sacrés, dont l'histoire fasse mention.

» C'est sous ces heureux auspices que vient de monter sur le trône de saint Pierre l'Éminentissime Seigneur Cardinal JOACHIM PECCI, Camerlingue de la Sainte Église Romaine, Archevêque-Évêque de Pérouse, qui a pris le nom de **LÉON XIII**.

» Tout se réunissait pour appeler sur Lui les suffrages du Sacré-Collège. Tout se réunit, mes très chers Frères, pour Lui assurer votre respect filial, votre confiance et votre amour. Connaissance consommée des hommes et des affaires ; expérience d'une longue carrière appliquée tour à tour aux fonctions les plus élevées de la diplomatie Pontificale, de l'administration, de la charge pastorale ; science profonde, modération et sagesse d'esprit, fermeté de caractère, et, par-dessus tout, bonté paternelle et vertus vraiment épiscopales : tels sont les rares mérites du Chef auguste que Dieu vient de donner à son Église, pour succéder au Pontife qu'elle a perdu.

» Nous reporterons donc sur Lui, mes très chers Frères, les sentiments fidèles que nous gardions à Pie IX. Et cela nous sera d'autant plus facile et plus doux que Pie IX, lui-même, l'avait désigné, comme par avance, à notre respect et à notre amour, en l'appelant auprès de Lui, lorsqu'il sentit sa fin désormais prochaine, et en le chargeant de gouverner l'Église, durant son veuvage. Pendant que nous nous efforcions

de retenir ce grand Pontife sur la terre et que nous lui disions comme dans les Écritures : « O Père, ô Père, toi qui es le char qui conduis Israël au combat, le guide qui l'éclaire parmi les ténèbres », Élie montait au Ciel, laissant son manteau à Élisée, et, avec ce manteau sacré, l'héritage de ses vertus et de sa puissance sur nos âmes.

» Désormais, mes très chers Frères, c'est LÉON XIII qui les gouvernera et les instruira au nom de Dieu; c'est lui qu'elles devront écouter comme le Pasteur du troupeau, comme le Docteur dont l'enseignement est infaillible, comme le Maître dont la conduite est toujours sage et toujours digne de notre obéissance et de notre respect.

» Mais s'il donne ainsi la paix et la lumière à nos consciences, en retour, nous lui devons nos prières. Dieu les exige de nous, comme une marque de notre reconnaissance et comme la condition nécessaire pour obtenir son secours.

» Et quand ce secours a-t-il été plus nécessaire à l'Église? Que de maux, que de menaces, que d'incertitudes de toutes parts !

» L'antique pouvoir qui assurait depuis dix siècles l'indépendance de ses Pontifes, renversé ; leur autorité spirituelle attaquée par des ennemis dont l'audace croît, chaque jour ; toutes les nations chrétiennes sur la voie de l'apostasie ; l'impiété et, à sa suite, l'immoralité, augmentant leurs scandales ; les multitudes, poussées par l'esprit de révolte et par la soif de jouir, sans plus attendre, d'un monde après lequel on leur a persuadé qu'il n'y en a point d'autre; les classes élevées donnant le spectacle de l'indifférence aveugle qu'engendre le culte de la matière, ou de la dureté que produit le manque de la foi ; et, au milieu de tout cela, les peuples armés pour s'entre-détruire, et l'Europe menacée d'une nouvelle invasion de la barbarie ! Y eût-il jamais plus d'écueils autour de la barque de Pierre, et fallût-il jamais à son Pilote plus de sagesse et de courage ?

» Tels sont, O Père Très-Saint, les sentiments de vos Fils répandus sur toute la surface de l'univers, dans les contrées lointaines de l'Amérique comme dans celles de l'Asie, dans la vieille Europe qui semble mourir, comme dans notre Afrique ressuscitée. Que Votre Sainteté daigne en agréer l'ex-

pression comme la marque de notre foi et de notre espérance ; et puisque des traditions antiques, unies aux pressentiments du monde chrétien, nous disent que votre Pontificat ramènera, dans les cieux, le soleil trop longtemps voilé, permettez-nous d'en saluer l'aurore par un cri de filial amour : Longue et heureuse vie, pacifique et sainte victoire à Notre Saint-Père le Pape Léon XIII ! Que ce soit vraiment de lui que nous puissions bientôt dire : *Vicit Leo de tribu Juda, aperire librum et septem signacula ejus... et cùm aperuisset librum... ceciderunt coram Agno.* »

Bientôt, dans le diocèse d'Alger lui-même, la mort frappait des coups qui eurent un douloureux écho dans le cœur de l'Archevêque.

Deux, entre autres, lui furent plus sensibles que tous les autres : la mort de deux de ses Vicaires-généraux, l'un parvenu aux extrémités d'une vieillesse vénérable ; l'autre, élevé, dans la force de l'âge, aux honneurs de l'épiscopat : M. Girard, Supérieur du Grand-Séminaire de Kouba et Mgr Gillard, évêque de Constantine et d'Hippone. L'Éminent Prélat voulut rendre, lui-même, un solennel hommage à leur mémoire, et il le fit dans des termes tels qu'ils l'ont pour jamais consacrée et immortalisée dans le clergé d'Afrique.

De M. Girard il parla dans une Lettre Circulaire où il disait :

« Le clergé de l'Algérie vient de perdre celui à qui il donnait, si justement, le nom de Père et que, depuis tant d'années, il regardait comme son modèle.

» M. Joseph Girard n'est plus.

» Parti d'Alger, il y a quelques jours, pour visiter le Séminaire de Constantine et y hâter l'accomplissement d'une Œuvre qu'il désirait ardemment voir établie avant sa mort, il a été frappé d'une attaque d'apoplexie, le samedi, 19 de ce mois, vers onze heures du matin. Quelques heures après, il s'est endormi doucement, conservant jusqu'à la fin, quoiqu'il eût perdu la parole, toute la lucidité de son esprit, et donnant à ceux qui l'assistaient les marques les plus touchantes de sa résignation, de sa foi, de sa piété...

» Successivement prêtre du diocèse de Paris, durant les

jours mauvais que suscitèrent les passions ameutées contre l'Église, missionnaire de la Société vénérable qui a reçu de saint Vincent de Paul son esprit de régularité, d'abnégation et de dévouement, il trouva enfin, sur notre terre africaine, un théâtre digne de son zèle apostolique.

» Lorsqu'il vint, il y a près de quarante ans, prendre place auprès de l'évêque dont l'âme ardente et sainte avait accepté la mission de relever tant de ruines, tout était difficultés, obstacles, périls, augmentés bientôt par des amertumes et des ruines nouvelles.

» Il ne se laissa pas néanmoins abattre un seul jour, et soutenu, comme il le disait lui-même avec grâce, par la plus aimable des vertus, par l'espérance que Dieu a réservée à l'Algérie pour la dédommager du présent, il a travaillé à rendre chrétienne cette terre devenue française, avec quelle persévérance et quel amour! vous le savez. Œuvres des Filles de la Charité, missions dans les paroisses, asiles où étaient recueillis les orphelins de nos colons, direction des consciences, rien n'échappait à sa sollicitude; et sans se détourner de son œuvre principale, qui fut toujours celle de la formation d'un clergé algérien, il trouvait, pour toutes les autres, une place dans son affection et dans ses journées dont rien n'était jamais perdu pour l'Église.

» Il a fondé ce Séminaire, humblement établi d'abord dans une sombre maison d'Alger, et il l'a laissé, tout entouré d'air et de lumière, dominant à la fois la ville, les champs, les montagnes, comme le symbole et la source d'une lumière et d'un air plus purs, de consolation, de vie pour les âmes.

» Vous avez tous vu, Messieurs, ce sage et pieux Supérieur dans l'accomplissement des fonctions saintes auxquelles la nature et la grâce l'avaient si bien préparé. Une vigueur de corps qui lui permettait de ne rien demander aux autres qu'il ne pratiquât exactement lui-même, une fermeté de caractère qui assurait la discipline, une bonté qui en tempérait la rigueur, une droiture qui inspirait la confiance, une finesse qui perçait aisément tous les détours et arrivait d'autant mieux à son but que, selon le caractère de sa province natale, elle ne se laissait pas apercevoir; et au-dessus de tout cela, les dons les plus élevés de la grâce et des plus pures vertus,

la foi, le renoncement, le zèle, l'amour des Saintes Lettres, le dévouement sans bornes à l'Église, la piété, l'innocence.

» Je lui ai souvent appliqué, dans mon esprit, pendant qu'il vivait, les paroles que Bossuet a consacrées à l'homme vénérable qui avait formé sa jeunesse sacerdotale. Je les répéterai publiquement, sur sa tombe, aujourd'hui que l'heure de la vérité et de la justice s'est levée sur elle. « C'était un homme de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité... et nous lui rendrons tous ce témoignage, que ses conseils étaient droits, sa doctrine pure, ses discours simples, ses réflexions sensées, ses jugements sûrs, ses raisons pressantes, ses résolutions précises, ses exhortations efficaces, son autorité vénérable. » Et pensez-vous, prêtres de l'Algérie, à quelque rang de la sainte hiérarchie que vous soyez placés, que vous ne puissiez pas ajouter, comme moi, ce qu'ajoute l'évêque de Meaux, en parlant du Grand Maître de la Maison de Navarre : « Que ceux qui le consultaient, voyant cette sagesse, cette modestie, cette égalité de ses mœurs, le poids de ses actions et de ses paroles, enfin cette piété et cette innocence qui étaient toujours demeurées sans reproche, et admirant le consentement de sa vie et de sa doctrine, croyaient que c'était la justice même qui parlait par sa bouche ? »

Le vénérable Archevêque ne veut pas oublier le concours dévoué et constant que M. Girard a prêté à toutes les œuvres pieuses du diocèse, et il ajoute :

« Parmi tant d'Œuvres diverses, il en distingua une qui m'intéresse moi-même davantage, parce que les circonstances en ont fait l'un des objets principaux de ma sollicitude pastorale, comme elle avait fait longtemps l'objet de ses vœux. Au milieu de cette multitude d'infidèles dont un grand nombre descend des anciens chrétiens de notre Afrique, il avait compris le devoir impérieux et doux, pour l'Église, pour la France, de travailler à leur rapprochement, à leur retour, par l'exercice de la charité. Il s'était même appliqué généreusement à cette grande œuvre, autant que le pouvait un homme isolé et secrètement combattu par tant d'obstacles, et vous

savez ce qu'il a souffert pour elle. Aussi, et je le dirai comme un hommage de reconnaissance et de justice rendu à sa mémoire, m'a-t-il constamment soutenu, plus tard, de ses sympathies et de ses prières, au milieu des contradictions que nos œuvres auprès des Infidèles de l'Afrique ont suscitées à mon ministère. C'est lui qui m'a présenté les premiers ouvriers qui se consacrèrent à cette entreprise laborieuse, et je ne puis oublier que les dernières paroles que j'ai entendues de ses lèvres, au moment où il partait pour ce voyage d'où il ne devait plus revenir, étaient des félicitations pour les progrès de la Congrégation de nos Missionnaires, à la tête de laquelle il voyait avec joie l'un de ses disciples, et qu'il considérait comme désormais fondée par les souffrances et le courage héroïque de ses membres. »

Après avoir fait un tableau complet des vertus de ce prêtre vénérable, il termine en disant :

« Et maintenant il peut dire avec l'Apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die, justus judex.* Et, associant la pensée de ses fils dans le sacerdoce à celle de son propre bonheur, ne pensez-vous qu'il ajoute : *Non solum autem mihi, sed et iis qui diligunt adventum ejus ?*

» Je ne doute pas, en effet, Messieurs et chers coopérateurs, qu'il ne garde, dans l'autre vie, le souvenir de ce clergé et de cette Afrique auxquels il a donné, jusqu'à la fin, toutes les affections de son cœur. Je ne doute pas qu'il ne prie pour l'achèvement de l'œuvre qu'il a commencée, pour votre sanctification, pour la conversion de tant d'âmes dont il désirait le salut.

» Aussi ai-je demandé avec instance que ses restes mortels reposassent au milieu de nous. C'est dans la chapelle du Séminaire de Kouba, élevée par ses soins, qu'il va rentrer pour dormir son dernier sommeil. Les élèves du sanctuaire trouveront, près de cette tombe dont on leur racontera l'histoire, les leçons dont ils ont besoin pour se former à la vertu ; et nous-mêmes, lorsque nous serons réunis pour les pieux

exercices auxquels il n'a pas manqué, une seule fois, durant le cours de son long ministère en Algérie, nous nous rappellerons, en relisant son nom sur la pierre qui couvrira ses restes, ses enseignements et ses exemples.

» Et puisque je parle de cette pierre, vous ne vous étonnerez pas de n'y voir d'autres inscriptions que celle de son baptême en 1793, de son sacerdoce en 1818, de son entrée en religion en 1834, de sa venue en Algérie en 1843, de sa mort en 1879. Je voulais y ajouter le résumé de ses œuvres et de ses vertus ; mais on m'a opposé, comme une règle inflexible, l'usage des Fils de Saint-Vincent-de-Paul, qui est de ne rien laisser mettre sur leurs tombes de ce qui pourrait sembler un oubli de l'humilité de leur Fondateur.

» Je me suis donc borné à chercher dans les Saintes Écritures un texte qui pût, du moins, exprimer notre reconnaissance et constater que c'est à M. Girard que les Évêques d'Alger doivent l'église dans laquelle il sera enseveli, et la maison sainte qui l'entoure. Ce sont les Paralipomènes qui me l'ont fourni, en parlant de celui auquel était due la construction du temple de Dieu, ordonnée par David :

« *Benedictus Dominus Deus Israel qui fecit cœlum et terram, qui dedit David regi virum sapientem, et eruditum, et sensatum, atque prudentem, ut ædificaret domum Domino* (1). »

Un an plus tard, la mort faisait une blessure plus douloureuse encore au cœur de Mgr Lavigerie. L'Évêque de Constantine et d'Hippone, Mgr Gillard, mourait prématurément dans ses bras, enlevé par un mal subit, cinq jours seulement avant la date qui avait été fixée pour son sacre. Le futur Cardinal voulut rendre à celui qui, pendant de longues années, avait été son auxiliaire, les derniers honneurs. Il présida lui-même à ses funérailles dans la Basilique de Notre-Dame d'Afrique, près de laquelle le pieux Prélat avait passé la plus grande partie de sa vie, et au milieu des larmes et des sanglots, bientôt parta-

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, pour lui annoncer la mort et les obsèques de M. Joseph Girard, Vicaire-Général du diocèse d'Alger, Supérieur du Grand Séminaire de Kouba.* (Alger, Jourdan, 1879. In-4° de 8 pages.)

gés par tout son auditoire, il prononça son oraison funèbre. Après avoir cité le texte de la Sainte Écriture qui rappelle les larmes de Rachel, *Rachel plorans filios suos, etc.*, il dit :

« C'est ainsi que l'Esprit-Saint parle de la douleur des mères sur la tombe de leurs fils ! Il semble que la langue humaine ne puisse lui fournir d'expressions à la hauteur d'un si grand deuil, et il les accumule toutes, à l'envi, dans un désordre qui est celui du désespoir. Vous l'entendez, chrétiens, tout s'y trouve : les gémissements, les larmes, les hurlements d'un cœur qui ne se connaît plus, les pleurs, les pleurs inconsolables.

» C'est qu'il n'est pas de douleur contre laquelle la nature se révolte davantage. Elle a destiné les pères à ouvrir à la lumière les yeux de leurs fils, et les fils à fermer les yeux de leurs pères. Lorsque l'ordre est renversé, lorsque le père conduit son fils au tombeau, il se fait en lui un suprême déchirement auquel succomberait le faible cœur de l'homme, si la main de Dieu ne le soutenait.

» Ce sont ces gémissements et ces cris que vous venez d'entendre dans les prières que la Sainte Église mettait, tout à l'heure, comme une autre Rachel, sur les lèvres de ses ministres, en présence du cercueil de l'un de ses fils les plus chers. Ce sont eux que ma voix vous apporte encore.

» Car il était mon fils par le sacerdoce, avant de l'être par un dévouement et une fidélité incomparables, celui qui va descendre dans ce tombeau prématurément ouvert. Mon fils, il semble qu'il ait voulu le rester toujours. Au moment de recevoir l'onction des Pontifes et de s'asseoir au rang de ses Frères, il s'est précipité, comme pour garder jusque dans la mort ce titre qu'il avait porté durant des années.

» O triste vanité des pensées humaines ! O leçon terrible donnée à notre imprévoyance ! Tout a été tranché en un seul jour, par la plus soudaine des catastrophes : jeunesse, force, science, vertu, expérience accomplie, promesses du passé, espérances de l'avenir ! Et moi, son Père, déjà aux portes de la vieillesse, je suis debout, près de son cercueil, pour lui rendre les derniers devoirs de la piété ! C'est le seul sentiment qui me soutienne. Je ne fais violence à ma douleur que pour

qu'il reste, du moins, dans vos souvenirs et dans vos cœurs, quelque chose de sa mémoire, et que vous soyez excités à joindre vos supplications aux nôtres pour son repos éternel.

» Oh ! si j'avais le don de l'éloquence humaine, je le peindrais en traits immortels, tel que je l'ai vu longtemps, avec ses qualités si nobles et ses douces vertus ! Mais je ne puis songer à un discours. Je n'ai aujourd'hui que des larmes, et je ne puis que les verser sur sa tombe, ces larmes paternelles que rien ne console en dehors des espérances de la foi : *Rachel plorans filios suos, et noluit consolari, quia non sunt.*

» Je viens donc pleurer avec vous, mes très chers Frères, sur celui dont il ne nous reste plus, ici-bas, que cendre et poussière, et qui fut mon fils dans le sacerdoce : Mgr François-Charles-Marie Gillard, Évêque élu d'Hippone et de Constantine. »

L'éloquent Prélat résume ensuite les premières années de celui qu'il pleure. Il loue sa rare fidélité envers ses condisciples, envers ses maîtres, et surtout envers ses Évêques. Il parle des témoignages de dévouement qu'il en a reçus lui-même, et il ajoute :

« Et ce dont je le loue, ce n'est pas de vaines complaisances que trouvent aisément autour d'eux ceux qui exercent l'autorité. Je le loue de m'avoir toujours dit sa pensée, alors même qu'il savait qu'elle ne me serait pas agréable, d'avoir soutenu, même contre moi, ce qu'il croyait être la vérité et la justice, insistant, revenant avec sa constance douce et obstinée, me persuadant quelquefois, quelquefois à la fin persuadé par moi-même, mais ne me blessant jamais, tant je voyais de droiture, de sincérité, de dévouement dans son cœur !

» Ce dévouement filial, comment énumérer toutes les preuves que j'en ai reçues, dans les jours heureux comme dans les mauvais jours ! Que de fatigues, que de voyages, que de tempêtes affrontées, que de courses périlleuses dans nos montagnes et jusqu'en Tunisie et en Palestine, où il m'avait précédé, il y a deux ans, et où il risqua sa vie, par une course de trente-six heures dans des chemins affreux, pour ne pas manquer de se trouver à mon arrivée dans le port ! Avec

quel cœur il s'associait aux entreprises de nos Missions pour le salut des Infidèles de l'Afrique, alors qu'elles étaient le plus ouvertement combattues ! Comme il se réjouissait de nos succès, comme il s'affligeait de nos épreuves, et surtout comme sa foi soutenait la mienne au milieu de luttes sans cesse répétées ! Et ne m'a-t-il pas laissé la marque la plus touchante de cette communauté de foi et d'espérances jusque dans ses volontés suprêmes ! »

Il rappelle que, chez Mgr Gillard, le courage chrétien était à la hauteur de sa fidélité, et il glorifie sa noble conduite pendant la guerre malheureuse de 1870. Après avoir déclaré que les prêtres de son diocèse avaient demandé tous à partir pour soigner et consoler les blessés, il continue ainsi :

« Par sa charge officielle, M. Gillard était exempt de toute obligation de ce genre. Mais lui-même en prit l'initiative. « Il faut, disait-il, que ceux qui sont à la tête donnent l'exemple. Je suis jeune, je dois partir. » En vain je lui représentai l'utilité de sa présence en Algérie, dans des temps pleins de menaces. Cette fois, l'amour de la France l'emporta dans ce cœur de Breton, et il me vainquit par l'admiration même que m'inspirait un patriotisme si intrépide.

» Que vous dirai-je? Il partit, laissant sa vieille mère qui, en Bretonne aussi, avait encouragé son fils, comme une autre mère des Machabées. A Reichshoffen il se trouva, dès l'abord, enveloppé dans le désastre que ne purent prévenir, devant l'insuffisance des chefs, le courage des soldats et les charges de cette cavalerie dont l'héroïsme est la seule consolation d'une si triste journée. Il est fait prisonnier, pendant que, sur le champ de bataille que les nôtres abandonnaient en fuyant, il ramassait et administrait les blessés, et que la mort pleuvait de toutes parts sous les coups de l'ennemi.

» Délivré en vertu des conventions qui protègent les ministres de la paix et de la charité, il est bientôt sous les murs de Sedan. C'est un désastre nouveau et plus irréparable encore, qui brise une dynastie et livre à l'ennemi la France ensanglantée. Lui-même est renversé par un éclat d'obus, et réduit à gémir, impuissant, sur les ruines de la patrie.

» On nous le ramène en cet état. Je le vois encore, à son arrivée, pâle, se traînant à peine, mais ayant une joie, celle d'avoir versé son sang pour la France et honoré l'Église par son courage.

» Est-ce assez? Non, mes très chers Frères. Une armée s'est reformée sur les bords de la Loire. Sans attendre sa guérison, il part pour la rejoindre; et dans cet état il affronte, trois mois, les dures épreuves de cette retraite perpétuelle que compliquent les rigueurs de l'hiver. Il assiste à toutes nos batailles. Il était à Patay avec le brave Sonis, à la division duquel il était attaché et dont il ne parlait jamais qu'avec admiration : Sonis, Africain comme lui, Chrétien comme lui, Apôtre comme lui, car il n'a jamais rien tant désiré que de voir les populations de Afrique revenir à leur foi antique; Sonis, que les Arabes ont nommé *le Juste*, et dont ils vantent encore, sous les tentes de leurs oasis, l'héroïsme et les vertus. »

Après avoir rappelé qu'une distinction patriotique lui fut accordée à la fin de la guerre, l'orateur dit que, quelques années plus tard, il fut proposé pour l'épiscopat. Son premier cri, à ce moment, fut un cri d'effroi, parce qu'il redoutait les honneurs. Il céda cependant devant un ordre du Souverain-Pontife, et tout semblait lui promettre et promettre à l'Église un heureux épiscopat, lorsque la mort vint le frapper :

« Oh ! qu'elle est faite, cette tombe, reprend l'Archevêque, pour nous instruire de la vanité des pensées humaines, et de la réalité des seuls biens éternels !

» Qui l'eût vu, il y a huit jours à peine, plein de sa force et de sa jeunesse, comment le reconnaîtrait-il maintenant entre les bras de la mort?

» Il arrivait pour recevoir l'onction sainte des mains de ses frères dans l'épiscopat. Tout se préparait, à Hippone, pour une fête doublement solennelle ; car en même temps qu'elle devait donner un pasteur à ce diocèse, elle faisait revivre des traditions sacrées et le nom du grand Augustin ! Mais pendant qu'au milieu des tristesses du présent nous nous préparions à cette joie, la plus mortelle des douleurs nous était réservée !

» Comment pourrai-je le dire autrement que par mes sanglots ? Dieu me le renvoyait, uniquement pour le voir mourir et pour lui fermer, moi-même, les yeux !

» A peine il arrivait, que le mal terrible qui nous l'a ravi, se déclarait avec violence, augmentait en heure, et le terrassait enfin devant moi !

» O heures cruelles, ô souffrances qu'il faut éprouver, pour les comprendre ! Voir un fils si fidèle en proie à toutes les tortures, et ne pouvoir les adoucir ! Voir la mort appesantir visiblement sa main sur une telle tête, voir la vie disparaître, les yeux s'éteindre, les mains comme chercher vainement à se retenir aux objets qui les entourent, et ne rien avoir, devant ce spectacle, que des sanglots stériles et d'inutiles agitations ! O néant de nos espérances ! O vanité de nos affections, même les plus fortes et les plus saintes !.... »

Le malade cependant ne se faisait aucune illusion sur le caractère du mal subit qui l'avait frappé.

« Il n'était que trop vrai, l'agonie était venue ! Mais déjà il ne pensait plus à ses souffrances ; il ne pensait qu'à purifier et à fortifier son âme par la réception des saints sacrements. Avec quelle foi il s'accusait des fautes de sa vie ! Avec quel amour ses lèvres déjà glacées baisaient le signe de notre rédemption, qu'il voulut jusqu'à la fin tenir dans ses mains défaillantes ! Il s'élevait peu à peu jusqu'au pur héroïsme. Il offrait à Dieu ses intolérables douleurs « et sa mort même, pour son diocèse, puisqu'il n'avait pu, disait-il, lui dévouer sa vie. » Il implorait le pardon de Dieu, au milieu des gémissements que lui arrachaient ses tortures, et des sanglots de ceux qui l'entouraient.

» Ah ! comment oublier un tel spectacle ! D'une part, tout ce qui peut consterner la nature ; de l'autre, tout ce qui doit réveiller la foi par les merveilles visibles de la grâce et l'approche de l'éternité ! J'étais là, mes très chers Frères, voyant venir la mort, et demandant vainement à Dieu de m'accepter à sa place. « O mon fils, ô mon fils ! qui me donnera de mourir pour toi ! » disait le roi-prophète d'Absalon, son fils coupable et révolté. Et moi, que ne devais-je pas dire d'un fils si innocent et si fidèle !

» Ma prière n'était pas entendue. Les insondables jugements de Dieu s'accomplissaient. Pendant que je terminais, en pleurant, les dernières prières de l'Église, sa tête se penchait, ses yeux se fixaient dans la mort, et il paraissait devant son Dieu !

» O Dieu bon, ô père de toutes les créatures, que ne dois-je pas espérer de vous pour son salut éternel ; car ces sentiments que j'ai pour lui, c'est de votre cœur qu'ils me viennent ! C'est vous qui donnez aux pères l'amour, l'indulgence, la bonté ; vous qui me donnez, en ce moment, à moi-même, cet ardent désir du salut de son âme, cette soif de le savoir dans la paix, après tant de souffrances et de travaux. Mais moi, je ne puis que faire monter vers vous ma voix impuissante ; et vous, Seigneur, vous pouvez tout. Vous êtes Celui « qui conduit aux abîmes et Celui qui en retire, Celui qui juge et Celui qui pardonne » ; et si Vous le voulez, Vous pouvez, sans plus le faire attendre, donner à celui que nous pleurons ce qu'il Vous demande uniquement, aujourd'hui, qui est de reposer dans votre sein !

» Cette grâce, Seigneur, les religieux Pontifes, les prêtres qui m'entourent, la demandent avec moi ; les Chrétiens fidèles qui remplissent ce temple, et, parmi eux, les pauvres, unissent leurs prières aux nôtres pour l'obtenir.

» O pauvres de Jésus-Christ, vous perdez dans ce pieux Pontife votre soutien et votre modèle. Car, je le dirai à sa gloire, devant ces autels, et un tel trait suffirait pour immortaliser son souvenir, dans un siècle où il est si rare, ce prêtre, depuis tant d'années pourvu des plus hautes charges de ce diocèse, cet évêque qui avait depuis six mois la jouissance de ses revenus, meurt si pauvre qu'il ne laisse pas de quoi pourvoir à sa sépulture. Son testament, modèle d'humilité, de détachement de tous les biens, de respect pour les saintes règles de l'Église en ce qui touche la pauvreté des clercs, vous en sera bientôt une preuve. Je veux qu'il soit lu, devant son cercueil, comme le plus solide motif de nos espérances et l'expression la plus vraie des sentiments de son cœur.

» C'est le dernier enseignement qu'il nous adressera, avant de descendre dans cette tombe qui déjà est ouverte devant vous. J'ai voulu qu'elle fût sur cette colline, dans ce temple

saint, aux pieds de la Vierge Immaculée à laquelle il se recommandait dans sa suprême prière.

» C'est ici que sa vie s'est écoulée, qu'il a passé les années de son enfance, qu'il s'est associé si longtemps à mes travaux et à mon ministère. C'est ici qu'il a fermé les yeux à sa mère vénérée, ici qu'il poursuivait silencieusement ses études, ici qu'il priait, qu'il offrait, chaque jour, la divine Victime. C'est ici, enfin, qu'il est venu mourir, comme l'oiseau blessé par le chasseur revient, en gémissant, tomber près du nid paternel.

» O fidélité admirable qu'il a gardée, non seulement à son Dieu, mais encore à tout ce qu'il a aimé !

» Et maintenant, dormez dans cette pieuse enceinte, entre l'autel de Marie, votre mère et votre patronne, et l'autel où repose une portion des restes vénérables de Monique, la mère du grand Augustin ! Noms sacrés qui me remplissent d'espérance ! Car vous veillerez, ô Marie, sur ce dépôt que je laisse à votre garde, en attendant que je vienne le rejoindre, un jour !

» Et vous, ô Monique, c'est le successeur de votre fils que nous allons porter, en ce moment, auprès de votre autel et de vos reliques sacrées. La première pensée de son épiscopat était de rendre à ce fils de vos larmes l'hommage dû à sa sainteté et à son génie, de relever l'honneur et le nom de son Hippone. Soyez aujourd'hui son avocate auprès de la miséricorde infinie. Dites au Sauveur des hommes, non pas que le successeur de votre Augustin, le fils des larmes de ce vieil évêque qui vous prie, ne saurait périr, car je ne doute pas de son salut éternel ; mais que son bonheur ne peut être plus longtemps retardé par les fragilités inséparables de notre nature, et obtenez qu'il soit admis avec vous dans la gloire qu'il a méritée et que nos prières implorent pour lui ! Ainsi soit-il (1) ! »

La mort inopinée de Mgr Gillard avait fait confier, une fois encore, par le Saint-Siège, d'accord avec le Gouvernement français, l'administration du diocèse de Constantine à Mgr

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 395.

Lavigerie. Il la conserva pendant un an, et, dans son zèle ardent, en profita pour doter ce diocèse de nouvelles Œuvres qu'il avait toujours désirées. Il en parle ainsi, dans une Circulaire adressée au clergé de ce diocèse, peu avant la consécration du nouvel Évêque :

« Je suis heureux, Messieurs et chers coopérateurs, de vous donner, aujourd'hui, une preuve nouvelle de ma sollicitude, en vous apprenant que j'ai pu mener à bonne fin deux projets qui me tenaient à cœur, et qui avaient été l'objet des préoccupations de Mgr Gillard, de regrettée mémoire, comme ils sont, en ce moment, celui des préoccupations de Mgr Combes, votre futur évêque.

» Le premier est relatif à la création d'un Petit-Séminaire. J'avais entrepris cette création à Constantine, il y a dix ans, en ma qualité d'Administrateur Apostolique. Vous savez devant quelles exigences et à la suite de quels procédés Mgr Robert, dont le souvenir est resté si vénéré parmi vous, s'est vu contraint, malgré lui, de renoncer à cette Œuvre. Vous désiriez cependant un Établissement pour ceux des enfants de vos paroisses, qui présentent les premières marques de la vocation ecclésiastique, ou pour ceux qui désirent une éducation sincèrement chrétienne. Mais il fallait, pour arriver à cette création, résoudre une difficulté matérielle et financière qui paraissait insurmontable. »

Mgr Lavigerie annonce ensuite qu'il a enfin pu faire l'acquisition de la colline d'Hippone, sur laquelle il se propose d'élever un monument en l'honneur du grand Docteur africain.

« Vous gémissiez depuis longtemps de voir le monument médiocre, élevé à la mémoire de ce grand homme, depuis quarante ans, abandonné, pour ainsi dire, et répondant si mal à ce qu'un tel nom semblait demander de notre piété. Mais, pour changer cet état de choses, il fallait que le diocèse pût devenir propriétaire de la colline d'Hippone et fît élever à son sommet un temple convenable, comme on l'a fait, à Alger, pour le pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique.

» Les trois Prélats qui se sont succédé sur le siège épis-

copal de Constantine, ont eu à cœur de réaliser cette pensée. Tous trois ont fait des tentatives auprès des propriétaires du terrain dont je parle. Elles ont avorté devant des prétentions toujours croissantes. On a dû aussi reculer jusqu'ici, devant l'impossibilité de les satisfaire.

» Ces prétentions se sont, il est vrai, renouvelées pour moi. Mais j'ai pensé que je pouvais affronter un tel obstacle, étant bien certain, Messieurs, que vous m'aideriez à le surmonter.

» J'ai donc payé ce terrain un prix très élevé. Mais quand je le compare à la valeur du trésor religieux dont votre diocèse est mis en possession, et à l'obligation qui nous incombait, depuis un demi-siècle, non seulement devant les fidèles de l'Afrique, mais encore devant le monde catholique tout entier, de montrer que nous savons apprécier un tel héritage, je ne puis regretter ce que j'ai fait. Je sais, en particulier, combien nous réjouirons ainsi le cœur de votre futur évêque. Mgr Combes est heureux de commencer son épiscopat en rendant au plus illustre de ses prédécesseurs l'honneur qui est dû à une si grande mémoire. Il a, comme moi, la confiance que tous les cœurs vraiment catholiques l'aideront à remplir ce devoir.

» Voici donc, Messieurs et chers coopérateurs, la pensée que je livre à votre cœur filial, pour la réalisation pratique de notre dessein.

» Lorsque les dernières formalités canoniques et légales auront été remplies, Mgr Combes, qui a dû courber enfin la tête devant l'ordre exprès du Souverain Pontife, viendra à Bône recevoir, de mes mains et de celles des Évêques de l'Algérie, la consécration épiscopale. Ce serait un grand honneur, pour le clergé du diocèse de Constantine, que de pouvoir, ce jour-là, offrir à son Évêque et à son Père, comme don de joyeux avènement, ce terrain consacré par le souvenir et la présence de son immortel prédécesseur.

» Je connais votre pauvreté, Messieurs, et je sais qu'on ne peut attendre de l'Algérie de pareils sacrifices. Mais je sais aussi que, dans toutes les contrées du monde chrétien où vos mains se tendraient pour demander une obole, afin de rendre à saint Augustin cet hommage, si longtemps attendu, sur les

ruines mêmes de son Hippone, on répondrait à votre prière.

» Je fais donc appel, parmi vous, aux prêtres généreux qui consentiraient à prendre le bâton du quêteur. Je désire qu'ils appartiennent aux nationalités diverses qui sont représentées en Algérie : Maltais, Italiens, Allemands, Espagnols, parce que, comme je l'ai dit déjà, c'est à toutes les contrées catholiques qu'il faut que vous vous adressiez. J'aurais voulu réserver cet honneur à la France ; vous savez ce qui m'en empêche et combien de charges nouvelles les Fidèles ont dû y accepter pour pourvoir à la situation présente. »

Il annonce enfin une troisième œuvre, également due à son initiative et à ses soins, la fondation d'un asile pour les vieillards, dont il confiera la direction aux admirables Petites-Sœurs-des-Pauvres :

« Si je ne craignais d'être indiscret, je vous parlerais encore d'une autre Œuvre, de charité héroïque, celle-là, que nous allons joindre aux deux autres ; mais je ne crois pas devoir vous en entretenir en ce moment.

» Je remercie humblement Notre-Seigneur de ce qu'il se sert de mon ministère pour honorer le grand Évêque d'Hippone par ces trois œuvres de science, de foi, de charité, dans les lieux illustrés par son génie et ses vertus (1). »

Le diocèse de Constantine n'a pas, du reste, oublié ces bienfaits, et, tout récemment encore, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Mgr Lavigerie, le vénérable Évêque de ce diocèse a rappelé avec autant de cœur que d'éloquence ces services signalés, dans une Lettre à son clergé, où nous lisons :

« Ce que l'Archevêque d'Alger a entrepris et réalisé ici, nul de vous ne l'ignore.

» En 1870, année doublement douloureuse, et pour notre patrie, et pour notre Église naissante, le diocèse se trouvait dans une situation à peu près désespérée.

» Pour le sauver du naufrage qui paraissait inévitable, il

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 429.

n'a fallu rien moins que l'intelligence, le dévouement, l'activité, l'énergie, l'influence de cet incomparable Pilote.

» Le navire qui vous porte en ce moment et qui continue de voguer, lui doit sa conservation.

» Ce seul fait, ce seul prodige opéré, doit suffire à nous pénétrer de la plus vive admiration et de la plus profonde reconnaissance.

» Depuis cette époque, le cardinal Lavigerie a été appelé à ressaisir, plusieurs fois, le gouvernail du diocèse.

» La sollicitude qu'il a montrée, dans ces diverses circonstances, a toujours été celle d'un père pour l'enfant qu'il est parvenu à préserver de la mort.

» C'est Lui qui a profité de son retour au milieu de vous pour fonder le Petit-Séminaire, l'Asile des Vieillards et l'Œuvre d'Hippone, œuvre si ardemment désirée par tous les évêques, et qui sera, sur cette terre, une source de grâces, un foyer de lumières.

» C'est Lui qui, sur notre demande, est venu présider nos solennités du Centenaire de saint Augustin, et les a rehaussées de la splendeur de sa présence.

» Disons-le, aucun diocèse, pas même celui d'Alger, n'a autant reçu que le nôtre.

» Cette générosité sans bornes, ce dévouement qui ne s'est jamais démenti, nous crée, envers Son Éminence, des obligations exceptionnelles.

» Mais comment exprimer l'étendue de notre gratitude à un tel bienfaiteur !

» Nous n'avons que nos prières, et nous prierons avec toute la ferveur de notre âme.

» Toutefois, vous avez compris qu'à nos sentiments et à nos prières, nous devions joindre un souvenir, quand même il serait plus que modeste.

» Excellente pensée puisée dans votre cœur, et qui est un nouveau témoignage de la délicatesse de votre piété filiale (1). »

---

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Évêque de Constantine et d'Hippone à l'occasion des noces d'argent épiscopales de S. Ém. le cardinal Lavigerie, Archevêque de Carthage et d'Alger, Primat d'Afrique.* (Constantine, Marle, 1888. In-4° de 4 p.)

Consulté par le Gouvernement, après la mort imprévue de Mgr Gillard, sur le choix de son successeur, Mgr Lavigerie avait proposé et fait ensuite agréer par le Saint-Siège, un autre de ses Vicaires-généraux, Mgr Combes, celui-là même dont nous venons de citer le récent témoignage, et que son dévouement et ses vertus mettaient à la hauteur de son regretté collègue. C'est aussi lui-même qui voulut lui donner la consécration épiscopale et qui choisit Hippone pour cette cérémonie, afin de renouer, pour ainsi dire, la chaîne des temps et de réveiller les souvenirs du grand Augustin. Nous trouvons, dans les journaux religieux, le récit de cette cérémonie, et dans les Œuvres du Cardinal Lavigerie, le discours qu'il y prononça.

Voici ce que nous lisons dans une correspondance adressée à l'*Univers :*

« Nous venons d'avoir à Bône, l'ancienne Hippone, une série de cérémonies pleines d'intérêt pour les catholiques. Vendredi dernier, NN. SS. Lavigerie, archevêque d'Alger, administrateur apostolique de Carthage; Dusserre, archevêque de Damas, coadjuteur d'Alger; Ardin, évêque d'Oran; Combes, évêque élu d'Hippone et de Constantine, sont arrivés dans notre ville, accompagnés de plus de cinquante prêtres, qui représentaient les divers Chapitres de l'Algérie, les membres des administrations diocésaines et le clergé paroissial.

» Ces vénérables Prélats ont procédé, le lendemain, samedi, à la bénédiction du nouveau Petit-Séminaire de Saint-Augustin, qui doit ouvrir ses cours le 15 courant. La création de cet établissement, due à l'initiative de Mgr Lavigerie, est accueillie avec une grande reconnaissance par le clergé du diocèse et par les familles chrétiennes. Un grand nombre de demandes d'admission a été adressé au Supérieur de cette maison, et tout fait espérer qu'elle rendra de vrais services à la religion; car l'esprit du collège de Bône est détestable, comme celui de tous les autres collèges de l'Algérie.

» Dimanche matin, à 8 heures, a eu lieu solennellement la consécration épiscopale de Mgr Combes. Vos lecteurs connaissent trop bien les détails d'une semblable cérémonie pour que je les reproduise dans cette lettre. Qu'il me suffise de dire que

l'église de Bône, l'une des plus belles de notre colonie africaine, avait été brillamment ornée pour une circonstance si extraordinaire, car le sacre de Mgr Combes était le premier sacre connu qui se faisait à Hippone depuis celui de saint Augustin.

» Mgr Lavigerie était le Prélat consécrateur, assisté de NN. SS. Dusserre et Ardin. A la fin de la cérémonie, il prit la parole, comme il le fait d'ordinaire dans de pareilles occasions. L'émotion produite a été profonde, surtout lorsqu'il a rappelé, en commençant, la mort prématurée du regretté Mgr Gillard, qui devait, l'année dernière, et presque à pareil jour, être sacré dans la même église, quand il fut subitement enlevé à l'affection du clergé algérien.

Sur ces paroles de la Genèse : « *Que celui qui vous bénira soit lui-même comblé de bénédictions,* » il commença ainsi :

« Tels sont, Monseigneur, les vœux destinés par Isaac à Ésaü, son premier-né, et que Jacob seul devait recevoir.

» Ces vœux, que je viens de renouveler pour vous, dans les saintes prières de la Liturgie, je les destinais de même au Fils que j'ai perdu et que mes yeux cherchent, malgré moi, dans cette cérémonie sainte. J'y retrouve ses mains, il est vrai, c'est-à-dire les armes qu'il avait adoptées et que, par une pensée pleine de délicatesse, vous avez relevées pour vous-mêmes ; mais sa voix est muette désormais, et au lieu d'elle, c'est la vôtre que je viens d'entendre : « *Manus quidem manus sunt Esau, vox autem vox Jacob est!* »

» Vous ne serez pas jaloux de ce souvenir pour ce Fils qui n'est plus ; car vous avez partagé ma douleur, comme vous partagiez ma tendresse, ô vous, nouveau Jacob que je vois, aujourd'hui, revêtu des vêtements fraternels. Il y a un an, presque à pareil jour, votre frère devait monter au même autel, s'asseoir sur le même trône, recevoir l'imposition des mêmes mains consacrées. Et de tout cela, il ne reste rien qu'une espérance tristement trompée ! Et je n'ai, comme Isaac, qu'une consolation à ma douleur, celle que ces bénédictions que nous n'avons pu lui souhaiter sur la terre, il les a reçues dans le ciel : « *In rore cœli desuper erit benedictio tua !* »

» Et c'est vous, Monseigneur, vous que votre douceur, comme celle de Jacob, a rendu l'objet des prédilections de l'Église votre mère, qui venez de recevoir, à sa place, les bénédictions des patriarches.

» Écoutez-les, une fois encore, ces bénédictions qui tout à l'heure se trouvaient sur les lèvres de ces religieux Pontifes et sur les miennes! « Voici, disait Isaac à Jacob, que l'odeur de mon fils est montée vers moi, comme l'odeur des champs de blé, qu'a fécondés le ciel! Que les peuples soient tes serviteurs, ô mon fils, et que les tribus d'Israël t'entourent de leurs hommages! Que tes frères te reconnaissent pour leur Seigneur, et que les fils de ta mère courbent leur front devant toi! Que celui qui te maudira soit maudit, et que celui qui te bénira soit comblé de bénédictions! »

» Mais au lieu que, dans l'ancienne alliance, tout avait un sens terrestre et grossier, dans l'alliance nouvelle tout est spirituel, tout est céleste. Lorsque nous vous souhaitons, Monseigneur, des champs fertiles, des richesses, la domination sur vos frères, nous ne parlons que par figure. Le royaume où vous entrez est un royaume où, selon la pensée de saint Bernard, on n'est le premier que pour servir, où l'on ne possède les biens de la terre que pour les distribuer à ceux qui souffrent, où la pauvreté est regardée comme un privilège, la douceur et le pardon comme les seules armes qui assurent la victoire, les épreuves comme le gage assuré du véritable bonheur; où l'on n'est associé, enfin, à la puissance du Maître que pour partager ses persécutions et son sacrifice. Ce sont ces bénédictions qui, en nous rendant vraiment semblables à Jésus-Christ, nous permettent de nous présenter, en son nom, au peuple chrétien : « *Benedictus qui venit in nomine Domini.* »

Le pieux Archevêque consacre ensuite son discours à exposer, d'après les enseignements mêmes de saint Augustin, les devoirs des évêques, et il termine en parlant des souvenirs que le grand Docteur africain a laissés dans son Hippone :

« O, mes très chers Frères, il me semble qu'un si grand homme a dû laisser ici quelque révélation de lui-même, et

que cette nature incomparable a dû lui communiquer, à son tour, quelque chose de son charme et de sa puissance. Vos plaines couvertes de leurs moissons ou de leur verdure, sont l'emblème de la fécondité de son âme ; la mer immense qui s'étend sous vos yeux, avec ses flots d'azur et ses tempêtes, celui de l'étendue de son génie et des troubles de son cœur ; les profondeurs de votre ciel, durant les pures nuits de notre Afrique, celui de la subtilité pénétrante à qui nulle profondeur n'était fermée. J'assiste, en esprit, à ces ascensions mystérieuses dont il parle avec une touchante éloquence, à ces bonds sublimes par lesquels, à travers ces espaces, il allait toucher jusqu'au cœur de Dieu. Je m'abîme, malgré moi, dans la contemplation de cette grande âme, cherchant à retrouver ses pensées, ses impressions : ses pensées, dans les écrits qui nous restent d'elle, ses impressions, dans ces lieux où sa vie s'est écoulée.

» Que de faits, dans cette vie, dont un seul suffirait à illustrer le nom d'une cité ordinaire, et qui se pressent ici, sans nombre, dans nos souvenirs !

» C'est dans son Hippone qu'il a reçu du Métropolitain de la Numidie la consécration épiscopale, comme vous l'avez vous-même, Monseigneur, reçue de nos mains. La terre où vous vous êtes prosterné, est cette terre où il s'est prosterné lui-même, avant de courir à des combats qui ont rempli le monde.

» C'est ici qu'il a écrit les grandes œuvres qui ont immortalisé son nom : ses traités sur la grâce et le libre arbitre, qui sont la lumière de l'Église et la règle de sa foi ; ses commentaires innombrables sur les Écritures ; ses réfutations de toutes les erreurs de son temps ; sa *Cité de Dieu*, résumé de la science antique ; ses *Confessions*, monument éternel de son repentir, de sa foi, de la tendresse et de la délicatesse de son génie, ce livre que toutes les générations chrétiennes ont admiré, où toutes les mères cherchent une espérance, qui a fait couler les larmes de tant de pécheurs. Ne suffirait-il pas à lui seul pour rendre Hippone chère à tout l'univers ?

» C'est ici que, chaque jour, jusqu'aux dernières années de sa vie, il instruisait les petits et les humbles, il consolait les pauvres, il aidait son troupeau de ses démarches, de ses prières, de ses conseils.

» C'est d'ici qu'il entrait en relations avec toutes les grandes âmes de son temps ; qu'il écrivait aux empereurs, aux généraux, aux comtes, aux préfets des provinces ; qu'il s'adressait aux papes et aux conciles ; qu'il entretenait un commerce suivi avec saint Jérôme à Jérusalem, avec saint Paulin dans la Campanie, avec les évêques des Gaules, avec les plus grandes dames romaines, Proba, Mélanie, Julienne, Démétriade ; et Hippone devenait ainsi le point sur lequel, de toutes parts, se tournaient les yeux du monde chrétien.

» C'est ici qu'enfin, après tant de travaux, de luttes, de gloires, il a vu approcher l'heure de la récompense ; que, dans son Hippone assiégée par les Vandales, il est mort, on peut le dire, de douleur de la voir perdue, n'adressant à Dieu que deux prières : celle de la sauver des mains de ses ennemis qui étaient aussi les ennemis de la foi, ou de le laisser périr avant elle. Dieu l'exauçait, et il mourait, inondé des larmes versées sur les fautes de sa jeunesse.

» Mais Hippone ne le gardait pas toujours. Le reste de l'Afrique sollicitait aussi sa présence, Carthage surtout, siège de son Primat et centre de sa vie religieuse et politique. Il l'avait connue au temps de ses désordres et de ses erreurs. Il aimait à y revenir comme par un sentiment de repentir et d'humilité. Il prêchait dans ses basiliques, il prenait part à ses conciles, il entourait de son affection et de son respect l'évêque Aurèle.

» Vous me permettrez, Monseigneur, de rendre grâces, avec vous, aux attentions maternelles de la Providence divine. Elle avait destiné la France à relever ces deux Sièges immortels, et notre humilité à y prendre place ; car voici celui d'Augustin, sur lequel vous venez de vous asseoir, et moi je pars demain pour rétablir, par les ordres de Léon XIII, le Siège de saint Cyprien, le Siège d'Aurèle, et cette Église de Carthage, dont je porte le nom, comme vous portez le nom d'Hippone.

» Cette ressemblance n'est pas la seule entre les temps anciens et les temps nouveaux. Il y en a d'autres, hélas ! non moins visibles. Comme au temps d'Augustin, l'Église, la société sont menacées par d'implacables ennemis. Ils triompheront, un moment, peut-être ; et, comme Augustin mourant, nous

verrons, de nos yeux attristés, des Vandales nouveaux consommer leurs ruines. Nous demanderons à Dieu d'être, du moins, jusqu'au bout, saintement fidèles à nos devoirs d'évêques, à ces devoirs que vous avez juré de remplir et dont l'Esprit-Saint vous a donné la grâce.

» Et vous, mes très chers Frères, que le désir d'assister à cette cérémonie attire aujourd'hui en si grand nombre dans ce temple, vous qui l'ornez plus encore par ces manifestations de votre foi et de vos espérances que par les richesses dont vous avez bien voulu le revêtir, puissiez-vous, après cette résurrection du Siège d'Augustin, faire refleurir dans son Hippone les vertus dont il fut l'inspirateur et le modèle! Comme le peuple dont il était le pasteur, vous appartenez à toutes les races des bords de la Méditerranée ; vous y venez de Malte, de l'Italie, des Gaules, attirés, comme ses anciens habitants, par la beauté de son ciel, par la fécondité de ses campagnes, par l'asile sûr que son port offre au commerce.

» Je vous souhaite, avec tous les biens d'ici-bas, la même docilité que vos prédécesseurs à la voix de votre Pasteur et de votre Père, pour ce qui regarde les choses du ciel. Le paganisme, le manichéisme, le pélagianisme, l'arianisme, le donatisme, la secte cruelle des circoncellions, régnaient à Hippone et s'efforçaient, dans le principe, d'étouffer la voix d'Augustin. Lorsqu'il mourut, il avait vaincu toutes ces erreurs. Il les avait vaincues par sa science, par son éloquence, par son zèle, par sa patience, par sa douceur. C'est le principe du grand Apôtre dont il fut le disciple fidèle : « *Noli vinci a malo, sed vince in bono malum !* » C'est aussi le vôtre, Monseigneur, car hier vous inauguriez déjà, ici même, un Séminaire pour la formation de votre clergé et l'éducation chrétienne de l'enfance, et, ce soir, vous poserez la première pierre d'une basilique où la piété viendra renaître et se fortifier au contact des restes d'Augustin (1). »

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 437.

CHAPITRE III

Rapports avec l'armée

Sommaire. — *Conséquences du conflit avec le maréchal de Mac-Mahon. — Le général de Wimpffen. — Le général de Sonis. — Le général Wolff. — Hôpital des Attafs. — Hommages funèbres. — Le maréchal Niel. — Le général Chanzy. — L'amiral de Gueydon. — L'aumônerie militaire. — Le discours sur l'armée et la mission de la France. — Un zouave archevêque-coadjuteur.*

Nous avons vu, dans le chapitre premier du Livre III, comment, à l'occasion des œuvres entreprises par Mgr Lavigerie en faveur des Indigènes, un conflit éclata entre le Prélat et le Gouvernement militaire de l'Algérie. Il en était résulté, pendant un certain temps, une situation tendue. Mais peu à peu, et surtout après la chute du Gouvernement impérial, cette situation changea, et les rapports entre les deux autorités devinrent excellents. Nous en avons de nombreuses preuves dans les faits mêmes qui occupèrent la période dont nous faisons, en ce moment, le résumé.

Mais déjà auparavant, Mgr Lavigerie avait donné de nombreuses preuves de son dévouement à l'armée. Il était bien difficile qu'avec une âme vaillante comme celle du Prélat, il ne s'établît pas, entre lui et les généraux, des relations sympathiques. Aussi les rencontre-t-on dès la première heure.

Pour n'en citer qu'un exemple, l'Archevêque voulut que, de même que l'on faisait, chaque dimanche, à Notre-Dame d'Afrique, des prières solennelles pour les marins, on en fît, pour les soldats, dans l'église de la Cité Bugeaud.

Voici ce qu'il disait, à cet égard, dans une de ses Lettres Pastorales, en date du 2 décembre 1867 :

« Votre paroisse porte un nom illustre entre tous et aussi

un nom resté cher, parmi tous les autres, à la mémoire de nos soldats et de nos colons.

» Elle se nomme la CITÉ BUGEAUD.

» Ce nom, donné à l'un des quartiers d'Alger, qui forme comme une ville séparée, est le symbole et l'expression de la reconnaissance, du respect de l'Algérie pour la valeur, les vertus, le dévouement du grand Maréchal dont le gouvernement a été si fécond en gloire, en créations, en bienfaits de toutes sortes pour notre Colonie.

» Je désire entrer dans la même pensée, m'associer aux mêmes sentiments patriotiques, en donnant à l'église que vous allez construire une destination et un caractère particuliers.

» Elle sera donc dédiée au saint patron du Maréchal dont votre cité porte le nom. L'une des chapelles, transformée en chapelle mortuaire, renfermera un cénotaphe avec le buste du grand Capitaine, et, chaque vendredi, après la messe, le clergé de la paroisse viendra réciter, dans cette chapelle, un *De profundis* pour le repos de l'âme du vainqueur d'Isly et de tous ses anciens compagnons d'armes.

» Chaque année, durant l'octave des morts, un service solennel sera célébré, dans votre église, pour les généraux, officiers et soldats défunts de nos armées d'Afrique.

» Il y a quelque temps, j'instituais, pour les marins, sur le promontoire qui domine vos demeures et où s'élève le sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique, des prières perpétuelles. Je suis heureux d'en instituer aujourd'hui pour l'armée, de les instituer dans une église où tout rappellera le souvenir de l'un de ses chefs les plus nobles, les meilleurs, les plus chrétiens, qu'elle-même a nommé son PÈRE, dans une paroisse qui portera doublement son nom, près des lieux où tant de braves viennent demander à la science et au dévouement le rétablissement d'une santé compromise dans les batailles ou dans les rudes labeurs de la vie de soldat, près des lieux aussi où un grand nombre reposent, sans que les pas d'une mère, d'une sœur, d'une épouse, viennent jamais fouler leur tombe.

» L'église remplacera, pour eux, la patrie, la famille absentes, et gardera de leur valeur et de leur généreuse abnégation un éternel souvenir.

» Et pour donner moi-même l'exemple pratique de la

reconnaissance que nous devons tous à ceux qui ont fait l'Algérie ce qu'elle est, je souscris, volontiers, à l'œuvre de la construction de votre église, pour une somme de mille francs (1). »

Il ne donna pas une preuve moins touchante de ses sentiments pour les chefs de notre armée africaine, dans ce qu'il fit à Notre-Dame d'Afrique. Il voulut réunir, aux pieds de la statue de la Madone, quatre souvenirs pleins d'intérêt, qui lui avaient été donnés par les familles de quatre de nos grands Africains : Yusuf, Pélissier, Lamoricière, Bugeaud. On voit, en effet, quand on entre dans le sanctuaire, attachés au socle même qui porte l'image vénérée, les épées des deux premiers, le bâton légendaire du troisième, et enfin, dans un cadre, une petite médaille, en argent, de la Très-Sainte Vierge, que Bugeaud a portée sur lui, pendant toutes les guerres d'Afrique. Voici comment l'Archevêque en a raconté la simple et touchante histoire :

« C'est en 1841 que Bugeaud vint prendre, avec le gouvernement de l'Algérie, la direction de la guerre d'Afrique. Les temps étaient rudes alors. De toutes parts, les Arabes avaient organisé la résistance, grâce à nos hésitations de plus de dix années. Nos soldats, nos officiers, nos généraux succombaient en grand nombre, ou sous les coups des balles ennemies, ou sous les coups de la fièvre. Quelques mois auparavant, le général en chef lui-même, Damrémont, avait été frappé mortellement sous les murs de Constantine. La famille du maréchal, voyant son chef se préparer à partir, était dans de vives angoisses, angoisses d'autant plus légitimes que Bugeaud ne s'épargnait pas, et qu'on le savait le premier au feu. L'une de ses pieuses filles lui demanda, la veille du départ, d'accepter de sa main une médaille de la Sainte Vierge et de lui permettre de la passer à son cou, comme une sauvegarde contre tant de périls. Le général, ému de

(1) *Lettre Pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger au Clergé et aux Fidèles de la Cité Bugeaud, d'Alger, pour les engager à construire dans leur paroisse une église convenable, et Ordonnance instituant, dans ladite église, des prières solennelles pour l'armée d'Afrique.* (Alger, Bastide, 1867. In-4° de 8 p.)

cette marque de confiance et de tendresse, céda au désir de son enfant. Il lui laissa placer sur sa poitrine, attachée à un simple cordon, une médaille en argent.

» Le jour même, Bugeaud se trouvait à Périgueux, dans une société nombreuse, peu chrétienne, comme la société officielle de ce temps-là. L'évêque du diocèse y était pourtant, et comme il exprimait au général son espoir que Dieu protégerait ses armes :

« Ah ! Monseigneur, répondit-il, moi aussi j'ai confiance en Dieu, et pour vous en donner la preuve, voici une des armes que j'emporte avec moi ! »

» Et en disant ces mots, le gouverneur de l'Algérie tira de sa poitrine la petite médaille qui s'y trouvait suspendue.

« C'est une médaille de la Sainte Vierge, dont j'ai promis à ma fille de ne plus me séparer ! »

» Le vieux maréchal a tenu parole. Dans toutes ses guerres d'Afrique, la médaille de la Sainte Vierge est restée sur son cœur, et Marie s'est plu à récompenser la confiance pieuse de l'enfant et l'acte de foi du vieux capitaine. Il sortit sain et sauf de tous les périls de ses dix-huit campagnes, où tant de braves tombèrent près de lui. Aussi, lorsqu'il partit d'Alger, voulut-il garder sa médaille, en témoignage de reconnaissance. Elle était encore suspendue à son cou, quand il mourut, quelques mois après, d'une mort prématurée, dans des sentiments admirables. C'est seulement après sa mort que les mains de sa fille ont repris avec un pieux respect l'image de Marie sur la poitrine du vieux soldat !

» Cette médaille, si précieuse par ces souvenirs, je l'ai demandée, obtenue pour le sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique, où sa place était si bien marquée, et où elle repose aux pieds de la Madone, entre l'épée du duc de Malakoff, celle du brave Yusuf et le bâton de Lamoricière.

» Elle est encadrée dans un cercle d'or sur lequel ceux qui viennent visiter Notre-Dame d'Afrique peuvent lire ces paroles :

« *Médaille de la Très-Sainte Vierge, que le maréchal Bugeaud a portée sur sa poitrine pendant toutes les guerres d'Afrique et qu'il avait encore à son heure dernière.*

» *Sa pieuse fille, Madame la comtesse Feray d'Isly, des mains de laquelle il l'avait reçue, et qui l'a reprise après sa mort, l'a donnée au Sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique.*

» ALGER, MDCCCLXXVI (1). »

Ces relations générales de bienveillance devaient naturellement influer sur les relations particulières. Nous voudrions pouvoir citer ici les correspondances qui en sont la preuve. Choisissons-en, du moins, quelques-unes.

En 1868, Mgr Lavigerie avait trouvé appui, dans son œuvre, auprès de tous les représentants du commandement qui n'appartenaient pas aux Bureaux Arabes. A leur tête était le général commandant la Province d'Alger.

C'était alors le général de Wimpffen, connu, cependant, pour ses sentiments libéraux et peu favorables à la religion. Ce qu'il disait, dans ses lettres au vénérable Prélat, n'en est, dès lors, que plus remarquable.

« Je viens, écrivait-il à l'Archevêque, le 24 février 1868, de donner des ordres pour que les orphelins soient visités, avant d'être dirigés sur Ben-Aknoun....

» *Je ne puis trop vous remercier, Monseigneur, des services que vous rendez à nos petits malheureux et à la colonie. Votre œuvre, bien connue, doit être soutenue non seulement par la charité publique, mais* ENCORE *par l'*ÉTAT.

» Quel que soit le temps passé par les enfants dans vos établissements, il est incontestable qu'ils n'oublieront jamais les bons soins qui les auront conservés à la vie, et les notions qu'ils y auront acquises sont un sûr garant de leur rapprochement de la race européenne. »

Dans une autre lettre du 11 mai suivant, on lit :

« J'ai été agréablement surpris, lorsqu'on m'a remis votre lettre et les belles photographies qui l'accompagnaient. Si j'ai eu la douce satisfaction d'être votre précurseur dans les premières mesures adoptées à l'égard des orphelins, c'est que,

(1) *Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque d'Alger pour le carême de l'an de grâce 1876, sur le couronnement de Notre-Dame d'Afrique et l'érection de son église en basilique.* (Alger, Jourdan, 1876. In-4° de 12 p.)

m'occupant de ce qui peut assurer notre belle conquête à la France, j'avais compris qu'il se présentait une occasion favorable d'en faire des chrétiens et, par conséquent, de bons Français. Je ne blâme cependant pas notre Gouvernement de n'avoir pas tenté, dès le début de la conquête, aux époques des luttes et depuis, ce que nous tentons aujourd'hui. L'histoire nous apprend qu'un peuple défendant ses foyers, son indépendance, repousse le plus longtemps possible la religion du vainqueur.

» Les fléaux que nous venons de traverser, étaient une indication suffisante pour commencer, par la charité chrétienne, la modification sociale désirée. C'est, Monseigneur, ce que vous avez compris et exécuté sur une si large échelle. En sauvant de la mort des milliers d'enfants et de femmes, vous vous êtes donné le droit de diriger leur esprit et leur cœur vers le but le meilleur et le plus utile à la France.

» Il vous faut donc agir de façon à conserver vos asiles, à les améliorer et à pouvoir les tenir ouverts à tous les orphelins, à tous les malheureux. C'est le moyen le plus efficace pour amener le peuple arabe à adopter notre religion. Je ne veux point dire qu'il n'y ait pas autre chose à faire. Je comprends l'organisation de une ou deux maisons religieuses placées à nos avant-postes, là où l'Européen ne peut trouver les ressources qui lui sont nécessaires, offrant à des fermiers, à des villages indigènes un régime, une instruction et un appui qu'ils ne rencontreraient point ailleurs. Ces dissolvants de la société arabe prépareront, je pense, la prédication qui me semble encore aujourd'hui devoir être de peu d'effet au milieu d'un peuple ignorant et superstitieux, et partant plus nuisible qu'utile. Un peuple mal à l'aise comme vaincu, désorganisé par des institutions nouvelles, par des Européens lui apportant une civilisation plus avancée, mais lui prenant ses meilleures propriétés, il faut d'abord le gagner par la charité, avant de vouloir le convaincre par la parole, par la prédication.

» C'est en voyant ses enfants abandonnés heureux, des villages arabes et chrétiens prospérer sous la protection de la croix, que les Musulmans prêteront l'oreille à nos enseignements religieux.

» Ce programme me semble le vôtre, Monseigneur, et me paraît être aussi celui du Maréchal. Il y a donc possibilité de faire disparaître ce malentendu qui empêche les personnes les plus honorables de s'entendre pour le plus grand bien de l'Algérie.

» J'en appelle à vous, Monseigneur, à votre charité, pour atteindre ce résultat.

» Je termine cette longue lettre en vous exprimant l'espérance que j'éprouvais de trouver votre portrait au milieu des photographies que vous avez bien voulu m'envoyer. J'espère être assez heureux pour voir, un jour, cette espérance se réaliser. »

« ... J'ai eu, Monseigneur, écrivait-il enfin, le 25 octobre de la même année, une bonne pensée au sujet des pauvres orphelins indigènes; mais il fallait votre puissante initiative *pour créer l'œuvre la plus remarquable, peut-être, de notre époque. Je suis fier de voir que vous voulez bien m'y associer.* »

On trouve la preuve de relations plus cordiales encore et, à coup sûr, plus chrétiennes, dans quelques lettres d'un vrai héros, le noble et valeureux général de Sonis, commandant, à cette époque, le cercle de Laghouat. Qu'on lise, pour s'en convaincre, la lettre suivante :

« Laghouat, 2 octobre 1868.

» Monseigneur, je ne saurai jamais exprimer à Votre Grandeur ma reconnaissance pour les termes si bienveillants de la lettre que je viens de recevoir...

» JE PUIS L'ASSURER QUE JE TRAVAILLERAI DE TOUTES MES FORCES A CE QUE DIEU DEMANDE A TOUT CHRÉTIEN : LE FAIRE CONNAÎTRE, LE FAIRE AIMER, LE FAIRE SERVIR.

» Rien ne saurait m'arrêter dans l'accomplissement de mon devoir.

» Je remercie Votre Grandeur d'avoir bien voulu penser, à l'autel, à mon cher malade et à ses parents, et j'ose encore Lui recommander ma nombreuse famille qui a tant besoin des bénédictions de Dieu. »

Plus tard, fixé en France, après sa glorieuse blessure et l'amputation qui l'avait suivie, il écrivait encore :

« Quartier général à S[t]-Servan (Ille-et-Vilaine), 21 mai 1878.

» Monseigneur, j'ai reçu de Votre Grandeur une lettre qui m'a profondément touché et j'aurais voulu l'en remercier plus tôt. Malheureusement j'étais, à cette époque, si souffrant de mes blessures, que j'ai dû, pendant longtemps, interrompre tout travail...

» Vous vouliez bien me parler, Monseigneur, de la possibilité pour moi d'être nommé à un commandement en Algérie, et Votre Grandeur daignait m'encourager à accepter l'offre qui pourrait m'être faite d'une des trois divisions d'Afrique.

» Je serais certainement très heureux de me retrouver sur cette terre d'Algérie, où j'ai passé le meilleur temps de ma vie ; et l'espérance d'y faire un peu de bien, sous la paternelle direction de Votre Grandeur, serait certainement bien propre à faire cesser mes hésitations. Mais, outre que l'on pense à moi moins que jamais, j'éprouve une répulsion invincible à me lancer dans ce milieu d'impies et de révolutionnaires, parmi lesquels j'arriverais absolument désarmé et incapable d'aucune action bienfaisante.

» Au temps d'aujourd'hui, je ne pourrais pas vivre un mois à Alger, à Oran ou à Constantine, sans déchaîner les fureurs de la presse radicale, à laquelle je serais bientôt sacrifié. Les progrès du mal sont tels que je ne passerais même pas un an ici, si je n'étais garanti, contre les rancunes des radicaux, par la solitude qui m'environne, et la modestie de mes fonctions.

» Il faut donc prier et attendre l'heure de Dieu. L'entendrons-nous sonner, cette heure de pardon et de miséricorde, nous, si rebelles à toute pensée de soumission et de repentir ? C'est le secret de Dieu.

» Pour moi, Monseigneur, j'aurai toujours le regret de n'avoir pu rien faire pour témoigner à Votre Grandeur la reconnaissance dont je suis pénétré pour Elle. Daigne N.-S. bénir vos œuvres, si dignes de la sympathie de tout ce qui porte un nom français, si combattues par les ennemis de Jésus-Christ, mais si assurées de l'admiration de la postérité. »

Aussi le cardinal Lavigerie a-t-il voulu qu'un dernier hommage fût rendu au brave général, après sa mort, et c'est par son ordre que le *Bulletin des Missions d'Alger* publia un article où on lit :

« C'était un saint !

» Il vient de disparaître des rangs de l'armée et de notre terre de France ; tous les journaux ont rendu hommage à ses nobles qualités, à son intégrité, à sa bravoure ; les journaux catholiques surtout ont, à bon droit, fait ressortir la foi vaillante et généreuse du héros qui est tombé à Patay, sous la bannière du Sacré-Cœur.

» Mais si le général de Sonis appartient à la France par sa naissance, par le sang qu'il a versé et par sa mort, il appartient à l'Afrique par une grande partie de sa vie : c'est là qu'il a laissé des souvenirs sans nombre, qui vivent encore dans les lieux où il a séjourné, au milieu des colons qui admiraient un si bel exemple, et jusque sous la tente, où les Arabes lui donnaient le nom de *Juste*, qu'ils lui conservent encore et sous lequel ils viennent de le pleurer.

» Nos lecteurs nous reprocheraient donc, à bon droit, de ne pas dire quelque chose, dans ce recueil, d'une semblable mémoire. Le premier hommage que nous lui rendons, c'est que, mêlé constamment à la vie des Arabes dans ses divers commandements et surtout lorsqu'il était à la tête du cercle de Laghouat, il n'hésita jamais à penser et à dire que, pour un peuple aussi religieux, ce qui convenait le mieux à la France, c'était de lui donner ouvertement le spectacle de la pratique religieuse, au lieu de celui de l'indifférence et de l'athéisme, qu'elle lui a presque toujours donné, depuis sa conquête de 1830. C'est, en effet, la cause réelle et profonde des misérables résultats obtenus par elle jusqu'ici, si on les compare aux dix milliards qu'elle a dépensés et aux trois cent mille soldats qu'elle y a perdus.

» C'est surtout en 1868, à l'époque de la terrible famine, où commencèrent toutes nos œuvres chrétiennes en faveur des indigènes, qu'il donna l'exemple du courage chrétien, dans une question alors si vivement disputée. On sait que tout ce qui tenait aux Bureaux Arabes se déclara contre l'action et les

espérances de l'Archevêque d'Alger. C'était alors le système des Bureaux Arabes, c'est-à-dire des officiers chargés de l'administration des Arabes, qu'il fallait à tout prix s'opposer à tout mouvement, non seulement de conversion, mais même de simple assimilation matérielle, de la part des indigènes. M. de Sonis pensait tout autrement. Nous avons vu des lettres de lui, où il se prononçait clairement, courageusement, contre l'opinion alors dominante, où il félicitait Mgr Lavigerie de ses efforts et encourageait ses espérances.

» Mais les lecteurs de ce Bulletin connaissent trop bien ces questions et sont trop au courant des graves incidents qui se produisirent alors, pour que nous voulions nous étendre sur ces matières. Nous préférons les édifier en leur racontant quelques traits dont nous avons été les témoins et qui montrent comment le vaillant général, le *Juste*, savait allier à toutes les vertus patriotiques et guerrières la pratique de la foi la plus ardente et la plus simple.

» Un trait charmant entre mille autres montrera bien comment l'héroïsme peut s'allier dans une âme à la foi des simples, qui est la vraie foi, parce qu'elle ne doute de rien.

» Le général de Sonis n'était pas riche; il avait de très nombreux enfants. Mais, malgré ses charges, il tenait à faire bonne figure dans sa place, parce qu'il représentait les deux choses qu'il respectait le plus, après Dieu : la France et l'armée.

» A Laghouat, en particulier, où il devait recevoir les touristes qui venaient visiter le désert, parce qu'ils ne trouvaient point, dans cette oasis, d'hôtellerie convenable, il se trouva peu à peu, en 1868, avoir dépassé ses ressources.

» Un jour, en faisant ses comptes de plus près, il constata qu'il devait 7,000 francs à ses fournisseurs. Ce fut pour lui comme un désespoir. Il pensait qu'un chef militaire ne devait avoir à baisser les yeux devant personne, et il ne concevait pas un créancier sans penser qu'il devait baisser les yeux devant lui. On était alors au mois de mars, qui est le mois de saint Joseph, et M. de Sonis ne manquait jamais de le faire. Le soir venu, pendant qu'il priait, il lui vint en pensée que saint Joseph pourrait seul le tirer d'embarras. Il se rappela une foule d'exemples où la foi pieuse de pauvres femmes avait

obtenu du saint patriarche des secours inespérés, et il fit le vœu de faire, tous les ans, une neuvaine de reconnaissance, si saint Joseph, dans le courant du mois qu'il commençait, lui faisait trouver ses 7,000 francs. Le lendemain, il racontait simplement, dans une lettre à l'un de ses amis d'Alger, aussi chrétien que lui, et auquel il confiait toutes ses pensées, cet acte de foi... téméraire.

» L'ami, qui portait un nom illustre et vénéré dans notre colonie (1), à peine la lettre lue, s'en alla plein d'admiration et d'émotion la lire à un personnage dont nous ne donnerons pas ici le nom, parce qu'il nous en voudrait, à coup sûr. Ce personnage, entendant cette lecture et voyant la délicatesse et la foi antique de ce brave, ne put retenir ses larmes et, sans hésiter, il dit aussitôt : « Je n'avais pas encore reçu de mission de saint Joseph, mais je sens qu'il vient de m'en donner une. Demain j'enverrai à Laghouat les 7,000 francs qu'il destine au brave commandant de Sonis. »

» Il fut fait ainsi. Le lendemain, un pli partait pour Laghouat contenant 7,000 francs en billets de banque, avec un petit papier blanc sur lequel était simplement inscrit : *De la part de saint Joseph.* Tout fut gardé secret pendant plusieurs années. M. de Sonis remerciait saint Joseph de tout son cœur, sans savoir trop comment expliquer le miracle.

» Un jour, enfin, sur je ne sais quel indice, il soupçonna l'ami d'Alger. Celui-ci, pour ne pas s'attribuer un mérite qu'il n'avait pas, lui dit tout, et alors à la reconnaissance à saint Joseph se mêla l'idée d'une obligation de justice. Il écrivit au bienfaiteur mystérieux, ainsi découvert, une lettre admirable. Il était général et pouvait, disait-il en terminant, s'imposer des sacrifices.

» En effet, il n'eut pas de paix qu'il n'eût fait accepter au procureur anonyme de saint Joseph la restitution complète de la somme que saint Joseph lui avait prêtée.

» C'est ainsi qu'a vécu ce grand chrétien, c'est ainsi qu'il vient de mourir, ou, pour parler plus exactement, d'entrer dans la pure gloire qu'il a si bien méritée ici-bas et là-haut (2). »

---

(1) M. Melcion d'Arc.

(2) *Bulletin des Missions d'Afrique d'Alger*, n° 65 (septembre-octobre 1887).

Le général Wolff, qui ne tarda pas, après la paix de 1871, à prendre le commandement de la division d'Alger, homme énergique et droit, et, à coup sûr, d'une autre valeur morale que son prédécesseur, ne cessa d'entretenir des rapports pleins de cordialité avec le vénérable Prélat, qui, de son côté, l'entoura de toute son estime et de tout son respect. On eut la preuve publique de leurs rapports excellents et de la conformité de leurs pensées, dans une circonstance mémorable que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle regarde directement l'apostolat de la charité auprès des indigènes et les villages arabes-chrétiens du Chélif. C'est la construction et l'inauguration solennelle, sous les auspices du général, de l'hôpital catholique des Atafs, exclusivement fondé pour les indigènes. Le *Bulletin des Missions catholiques* en a longuement rendu compte, en 1876, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de lui emprunter les extraits suivants :

« Nul mieux que le général Wolff ne connaît les indigènes, qu'il a administrés pendant vingt-cinq années, avec cette rare fortune d'avoir toujours été pour eux un objet de respect, d'estime et d'affection. De son côté, il aime les Arabes, et il comprend à merveille que le rôle de la France chrétienne, après les avoir subjugués, est de les amener insensiblement à elle et de chercher, dans leur assimilation progressive, les éléments d'une colonisation autochthone et puissante.

» Le général avait donc vu avec sympathie les courageux et difficiles essais de l'Archevêque. Il admirait son zèle et sa prudence. Il savait, en particulier, les sympathies des Arabes pour l'œuvre charitable des Missionnaires envers les malades des tribus qui environnent Saint-Cyprien. Lui-même émit donc, un jour, devant Mgr Lavigerie, la pensée qu'il conviendrait de favoriser cette tendance des indigènes et de faire pour eux, près de ce village, un hôpital permanent.

» — C'est un territoire tout indiqué, disait-il à Mgr Lavigerie ; les Arabes s'y regardent comme chez eux. Ils sont au milieu des leurs, on les y reçoit bien, ils y viennent avec plaisir. Il faut y faire un hôpital. Ce sera une œuvre chrétienne, mais ce sera en même temps une œuvre d'heureuse politique, qui, sans pouvoir froisser en rien aucun indigène, produira

sur le grand nombre le meilleur effet d'apaisement et d'attraction. D'ailleurs, c'est le génie de la France de gagner par les bienfaits les peuples qu'elle a vaincus. »

» On devine aisément comment Mgr Lavigerie accueillit l'expression de pensées qui, sous une forme naturellement différente, répondaient si bien à ses constants désirs. Il dit au général Wolff qu'il était prêt, qu'il donnait volontiers, sur l'heure, les terrains nécessaires à la création d'un hôpital et de ses dépendances, mais il ajouta qu'une chose essentielle lui manquait, l'argent.

» — Et combien faudrait-il pour construire un hôpital suffisant ?

» — Le moins, général, que l'on dût compter pour une seule aile, qui ne serait qu'une portion de l'établissement définitif, c'est cent mille francs.

» — Eh bien, si M. le Gouverneur y consent, je vous donnerai une partie de cette somme. Nous avons, depuis quinze ans, dans la caisse de la Division, trente-huit mille francs, résultat d'une souscription faite lors du voyage de l'Empereur, pour la création d'un établissement de bienfaisance en faveur des indigènes. On n'a jamais pu arriver à un plan pratique pour l'emploi de cette somme. Si elle vous est donnée, la charité fournira bien le reste. »

» Tout se passa ainsi. Le général Chanzy, gouverneur général, agréa, avec sa bienveillance ordinaire pour les intérêts des indigènes, les projets du général Wolff. Mgr Lavigerie se mit à l'œuvre. Il a voulu bien faire, selon son habitude, comptant que la Providence ne l'abandonnerait pas. Tout dans l'hôpital nouveau, est vraiment remarquable d'élégance et de confort : construction en style mauresque, ameublements, accessoires. Mgr l'Archevêque tenait à montrer par là aux indigènes son respect et son amour pour les pauvres. Aussi les indigènes étaient-ils fort étonnés, lorsqu'ils voyaient l'hôpital s'élever, avec ses colonnades, ses riches faïences qui garnissent les salles, ses bains, son grand jardin.

» — C'est pour un prince, tout cela ! disaient-ils.

» — Non, leur répondait-on. C'est pour les Arabes pauvres et malades.

» — Et les Arabes ne paieront pas dans cette maison ?

» — Non, ils ne paieront pas.

» — Est-ce bien vrai? » ajoutaient-ils; et, lorsqu'on leur avait sérieusement affirmé qu'il en serait ainsi, ils levaient les mains au ciel en signe d'ébahissement.

» Enfin, après deux ans environ de travaux, au commencement de cette année 1876, tout était terminé. On conseillait à Mgr Lavigerie de donner à l'hôpital le nom de son patron, saint Charles. Mais, par un sentiment de reconnaissance dont on comprendra la délicatesse, il a voulu le nommer Sainte-Élisabeth. C'est le nom d'une sainte dont l'amour pour les pauvres est illustre dans le monde chrétien, et cette sainte est la patronne de la femme du général Wolff, digne en tout de ce brave et loyal soldat.

» Si ces lignes tombent jamais sous ses yeux, le général nous pardonnera d'avoir ainsi parlé de lui, sans lui en avoir demandé l'autorisation. Nous ne la lui avons pas demandée, parce qu'il nous l'aurait refusée....

» Telle est la simple histoire de l'hôpital que Mgr l'Archevêque d'Alger inaugurait, au mois de février dernier, dans la plaine du Chélif, éloignée d'Alger de 180 kilomètres.

» Ni la distance, ni la saison des pluies n'avaient arrêté les invités, au nombre de plus de trois cents, ayant à leur tête les chefs les plus élevés de toutes les administrations algériennes : le Directeur général des affaires civiles, remplaçant le Gouverneur alors en France, le général Wolff, le préfet, les généraux, le procureur général et les présidents de la cour d'Alger, l'amiral du Quilio, commandant la marine, et tous les autres hauts fonctionnaires qui avaient tenu à honneur de répondre à l'invitation de Mgr l'Archevêque. Auprès d'eux, les représentants les plus distingués de la colonie française et européenne qui vient, de plus en plus, chaque année, passer l'hiver à Alger: le prince royal de Hollande, Madame de Lamoricière, veuve de l'illustre général, et une foule d'Anglais, catholiques et protestants, qui avaient sollicité la faveur d'être admis à voir une fête indigène et à visiter les villages arabes-chrétiens.

» La fête, donnée par Mgr l'Archevêque, devait, en effet, avoir un caractère exclusivement indigène. Dès les semaines précédentes, il avait fait envoyer des invitations aux indi-

gènes de tous les douars des montagnes qui bordent la plaine du Chélif, et annoncé qu'il leur offrait une « diffa ». Il n'en fallait pas davantage pour les attirer tous ; aussi savait-on que cavaliers et piétons allaient s'y trouver en grand nombre.

» A l'arrivée, le spectacle qui se déroule à nos yeux est plein de vie. D'un côté, le village de Saint-Cyprien, avec ses maisons simples, mais brillantes de blancheur et de propreté, et son clocher surmonté de la croix archiépiscopale. De l'autre, un vaste camp arabe, formé des tentes de tous les cavaliers, au nombre de plus de mille, qui sont venus assister à la fête avec leurs aghas et leurs caïds. Au-dessus du camp et du village, l'hôpital paré pour son jour de fête, orné de drapeaux de toutes couleurs et précédé d'une avenue d'arcs de triomphe et de fleurs. Sur le dernier plan, des montagnes brunes, en demi-cercle, dominées au loin par le pic blanc de l'Ouaransenis. Tout cela animé par la foule des Arabes qui accoururent vers la voie ferrée, au débouché des sentiers lointains, et qui font retentir l'air de leurs cris et du son aigre et doux de leurs *ghabas* (flûtes indigènes). Des deux côtés de la voie, dans la vaste plaine, les cavaliers arabes, leurs fusils au poing, se tiennent immobiles.

» Tout d'un coup, sur un signal de leurs chefs, ils s'élancent, de toute la vitesse de leurs chevaux, vers le train, puis, arrivés près de nous, tirent sur nos portières, s'enfuient et reviennent, en poussant des cris de guerre. Qu'est-ce donc ? Les Arabes trouvent-ils là l'occasion unique de massacrer d'un seul coup toutes les autorités de la colonie ? Les dames poussent des cris affreux, les hommes étonnés regardent. Au bout d'un instant, plus de doute : c'est la bienvenue que ces guerriers nous souhaitent en hommes de guerre ; c'est l'attaque simulée de notre train. Rien de plus entraînant, de plus pittoresque que cette mêlée d'hommes, de poudre, de cris, de chevaux qui se cabrent et qui hennissent.

» Le train s'est arrêté. Les invités descendent, à la suite du général Wolff, qui, en sa qualité d'administrateur du territoire militaire, a seul juridiction sur le territoire de Saint-Cyprien. Voici le maire qui s'avance avec ses deux adjoints, l'un français, l'autre musulman, et le conseil municipal composé mi-partie de musulmans et mi-partie de chrétiens, donnant ainsi

la preuve visible de l'accord qui règne entre les Arabes chrétiens des villages de Saint-Cyprien et de Sainte-Monique, et les Arabes musulmans des tribus environnantes, réunis en une seule commune. Au moment où le maire adresse au général quelques mots de bienvenue, le canon tonne et éveille les grands échos des montagnes, les quatre cloches du village font entendre leur carillon argentin, et de longues traînées de coups de feu partent de tous les rangs des Arabes, tandis que les fifres jouent et que les femmes poussent leurs *you! you! you!* perçants, mélange étourdissant des bruits les plus divers, mais qui tous annoncent l'allégresse.

» C'est avec cet accompagnement que les trois cents invités se dirigent vers l'hôpital et parcourent les mille mètres qui les séparent de l'avenue. Le prince royal de Hollande ouvre la marche, à la droite du général qui donne le bras à Mme de Lamoricière. Nous suivons tous, entre deux haies de cavaliers indigènes, dont les chevaux tressaillent au bruit de la poudre, mais que contiennent des mains et des genoux de fer. Nous entrons dans l'avenue qui conduit par une pente douce au sommet de la colline où l'hôpital est bâti. Nous passons sous les arcs de triomphe, pendant que les cavaliers se rangent en un immense demi-cercle et que la foule se précipite pour remplir l'espace laissé libre.

» Les terrasses qui surmontent les galeries de la façade de l'hôpital nous présentent un spectacle inattendu.

» Sur une estrade, dominée par un dais de velours rouge et d'or, Mgr l'Archevêque d'Alger, arrivé à Saint-Cyprien dès la veille, est debout en habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse en main, sa croix archiépiscopale tenue devant lui par un indigène, tandis que quatre autres, avec leur burnous blanc et leur chechia rouge, soutiennent les montants du dais. Autour de l'Archevêque, cinquante prêtres, vêtus de drap d'or ou de l'habit blanc des Missionnaires, sont rangés immobiles comme des statues.

» Dès que la foule s'est approchée, Mgr Lavigerie entonne l'hymne à l'Esprit-Saint, que le clergé continue avec une majestueuse lenteur. Puis, il bénit l'édifice, et, se tournant vers les montagnes, aux quatre points du ciel, il donne, d'une voix vibrante, la bénédiction solennelle. A ce moment, le

canon tonne de nouveau et les cloches reprennent leur concert.

» Jamais les témoins de cette scène ne pourront l'oublier. Ces contrées naguère encore si profondément plongées dans les ténèbres, cette résurrection qui commence, ces foules indigènes respectueuses et émues, ces prêtres avec leurs ornements sacrés, cet Évêque-apôtre bénissant, au nom de l'Église, les plaines habitées jadis par des chrétiens, et semblant, au nom de la France, les évoquer à la vie, ces villages chrétiens, cet hôpital qui porte sur son fronton cette simple inscription arabe : *Bit-Allah* (Maison de Dieu), quel incomparable tableau ! Tous les assistants avaient les larmes aux yeux. Les protestants n'étaient pas les moins émus ni les moins enthousiastes. Le consul général d'Angleterre, le colonel Playfair, répétait à ceux qui l'abordaient : « Nous avons vu saint Augustin ! »

» Cependant Mgr l'Archevêque est descendu, suivi de son clergé. Il s'avance vers le général et lui souhaite la bienvenue. Le général remercie l'Archevêque, et, après avoir parlé des travaux de la conquête, rappelle que le génie de la France chrétienne a toujours été de gagner, par ses bienfaits et sa générosité, le cœur des vaincus. C'est ce qu'elle fait pour les Arabes de l'Algérie, qu'elle doit peu à peu élever jusqu'à elle. Si elle respecte en eux le sanctuaire de la conscience et s'impose de ne rien faire qui puisse éveiller, à cet égard, leurs appréhensions, elle peut, elle doit travailler à faire tomber, par ses actes, les préjugés qu'ils conservent encore. C'est ce que fait le Gouvernement par l'exercice d'une stricte justice ; c'est ce que fait le clergé catholique par l'exercice de la charité; c'est ce qu'il va faire encore dans cet hôpital ouvert aux misères nombreuses d'un peuple en dissolution. Le général ne peut qu'applaudir à de semblables actes qui sont, en même temps que des actes de charité généreuse, des actes de haute et sage politique.

» Mgr Lavigerie répond par l'allocution suivante :

« MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

» Je suis profondément touché de vos éloquentes paroles. Elles sont pleines des sentiments qui doivent le plus émou-

voir le cœur d'un évêque, la générosité, la charité, l'amour de la France et celui des populations indigènes au service desquelles s'est passée votre vie, après que votre valeur eût contribué à les soumettre. Vous avez, en effet, cet honneur et ce bonheur tout ensemble, monsieur le Général, que, lorsque vous parlez des Arabes de l'Algérie et du bien que nous devons leur faire, vos actes ont précédé vos paroles.

» C'est d'ailleurs, Messieurs, un spectacle fait pour nous émouvoir tous, que celui de l'inauguration, en ces lieux, d'un établissement de charité et de paix, destiné aux indigènes.

» Ces plaines, ces collines ont été, durant près d'un quart de siècle, les témoins des plus sanglants et des plus émouvants épisodes de la guerre contre les Arabes. C'est ici que le chef de la lutte sainte trouvait, dans les cavaliers renommés et intrépides de la tribu des Atafs, d'ardents auxiliaires qui se soulevaient à tous ses appels. C'est ici que le seul des héros qui survive aujourd'hui à ces premières et grandes batailles, Changarnier, ajouta à son nom, déjà immortalisé par tant de victoires, la gloire de l'Oued-Fodda. Du lieu où je vous parle, j'aperçois à l'horizon les sommets de l'Ouaransenis, et il me semble y voir resplendir le nom de Bugeaud, celui de Lamoricière, qui l'illustrèrent par tant d'intrépide valeur. Et en évoquant en ces lieux, témoins de sa gloire, le souvenir de ce dernier, je sens tressaillir son ombre magnanime, car elle voit, pour la première fois, au milieu de nous, du séjour de la paix, celles qui furent l'objet de toutes ses affections les plus saintes et qui sont entourées de nos respectueuses sympathies de Catholiques et d'Algériens (1).

» Mais ces vallées ne nous rappellent pas seulement le souvenir des armes. Elles furent les témoins d'actes non moins grands de généreux héroïsme. C'est en ces lieux mêmes que se conclut, au plus fort de ces mêlées de chaque jour, qui ne laissaient ni paix ni trêve, le premier échange de prisonniers, devenu légendaire dans notre histoire africaine. Captifs d'Arabes fanatisés, s'attendant, à chaque moment, à leur dernière heure, les colons de la Mitidja, enlevés par Abd-el-Kader,

(1) Madame de Lamoricière et sa fille.

durent leur salut à l'initiative de Mgr Dupuch, ce doux Pontife dont le nom vient comme une bénédiction sur mes lèvres. Le temps met, chaque jour, ses vertus dans une plus pure lumière, en dissipant les nuages que la malice avait amassés autour de cette sainte figure du sacrifice, du dévouement, de l'ignorance absolue des calculs de la terre. Qu'il eût été heureux d'assister, aujourd'hui, à l'inauguration de cet asile destiné à soulager les misères d'un peuple qu'il aimait tant ! Il n'y est pas, il est vrai ; mais il est représenté, du moins, par deux de ceux qui s'associèrent à sa noble pensée, et qui, sans souci de leur vie, passant à travers les périls que présentaient les tribus en armes, firent ce voyage, alors si long et si difficile, pour arracher leurs frères au désespoir et à la mort. Ils ont toujours, depuis, suivi, par des voies diverses, les mêmes sommets du dévouement et de l'honneur; et si l'un (1) nous donne, dans la vie privée, le spectacle de toutes les vertus et de tous les courages, l'autre (2) n'a cessé d'honorer hautement, par son intégrité, sa fermeté, ses lumières, l'administration de ce pays, à la tête de laquelle son mérite l'a porté.

» C'est sous la protection de tels souvenirs que nous avons voulu établir ici, à côté de nos jeunes villages d'indigènes chrétiens, l'hôpital que nous inaugurons aujourd'hui. La croix qui le surmonte ne fait que ressusciter, pour ces plaines et ces montagnes, l'image du passé, car longtemps elles furent couvertes des monuments de la charité et de la foi chrétiennes. Le sol que nous foulons, en garde partout les traces dans ses profondeurs, et nous n'aurions pas besoin de creuser beaucoup pour en trouver, dans les âmes des rudes montagnards qui nous entourent, des preuves éclatantes. Pauvre troupeau, jadis éclairé de tant de lumières, aujourd'hui errant sans pasteur, ballotté de maître en maître, depuis tant de siècles, et dépouillé, par la violence, de tout ce qu'il avait de plus cher : son nom, sa langue, sa foi !

» Puissions-nous, du moins, contribuer à soulager sa misère, au nom de ce Dieu qui fut celui de ses pères et qui

(1) M. le comte de Franclieu.

(2) M. de Toustain du Manoir, directeur général des affaires civiles.

redevient celui de ses enfants ! Puisse cet hôpital servir de refuge à ceux que leur condition et leur faiblesse rendent plus dignes de pitié, aux malades, aux vieillards, aux femmes ! Nous l'avons placé sous l'invocation d'une Sainte dont la charité royale se dépensa tout entière au service de ces déshérités. Mais ce n'est pas le seul souvenir qu'il consacre pour nous ; le nom de sainte Élisabeth nous rappelle les vertus aimables et douces dont votre bienveillante condescendance, Madame (1), et votre initiative pour cette grande œuvre, monsieur le Général (2), ont pour toujours rattaché la mémoire au bien qui doit se faire ici.

» Ce bien, vous l'avez admirablement défini vous-même. Il ne s'adresse pas seulement aux corps, il s'adresse encore aux cœurs et aux âmes ; et en montrant à cette société qui se dissout, la charité de la France chrétienne, il contribuera à faire disparaître les préjugés qui nous séparent encore. Les Sœurs qui soigneront ici les femmes indigènes, leur parleront un langage plus puissant que celui de nos armes ; et dans cette maison, sur l'entrée de laquelle nous avons fait écrire en leur langue : « Ceci est la maison de Dieu », ils reconnaîtront bientôt, je l'espère, que ce n'est pas là une vaine parole, et que ces Filles de la France catholique, qui viennent s'y dévouer pour eux, sont les filles du Dieu véritable (3). »

» Après cette éloquente improvisation, Mgr Lavigerie invite ses hôtes à faire la visite des salles de l'hôpital. Elles sont brillantes, non seulement de propreté, mais encore de tout le luxe qui convient à un établissement de cette nature. »

Le récit de la fête arabe continue longuement. Mais nous ne suivrons pas plus loin l'auteur. Nous avons montré, je crois, ce que nous voulions établir, à savoir les liens de sympathie qui unissaient, pour les mêmes œuvres de bienfaisance et de civilisation, le représentant de la religion et celui de l'armée.

---

(1) Mme Élisabeth Wolff.

(2) M. le général Wolff.

(3) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 245.

Encore un mot cependant qui rappelle une grande mémoire militaire :

« Mme de Lamoricière avait témoigné le désir d'aller visiter le campement des cavaliers arabes et surtout la tente du vieux Bou-Alem, qui avait autrefois servi sous l'illustre général dont elle pleure la perte. Mgr l'Archevêque voulut l'y accompagner, avec le prince royal de Hollande et les autres étrangers d'élite. Bou-Alem, entouré de tous les siens, fils, petits-fils, frères et neveux, presque tous décorés de la Légion d'honneur, les reçut avec la majesté douce et grave qui est ordinaire aux grands chefs arabes. Il offrit le café que l'on accepta par politesse, et lorsque Mme de Lamoricière et Mgr Lavigerie se levèrent pour sortir, Bou-Alem, s'avançant vers eux, leur dit en arabe ces paroles qu'il pria M. Féraud, interprète en chef de l'armée d'Afrique, de leur traduire :

« Lorsque j'ai fait parler la poudre dans cette plaine pour la » première fois, je l'ai fait, Madame, sous les ordres du géné- » ral Lamoricière, pour soumettre le pays; aujourd'hui devenu » vieux, je le fais encore, et c'est pour célébrer la conquête » de Monseigneur qui a conquis, ici, tous les cœurs par » ses bienfaits. »

» On ne pouvait mieux clôturer cette fête. On ne pouvait non plus trouver un compliment plus délicat sur les lèvres d'un vieil Arabe (1). »

Ces sympathies dont le vénérable Archevêque entourait les soldats, à Alger, il eut à cœur, en toute occasion, de les leur témoigner jusque dans la mort.

Le premier des chefs de l'armée auquel il voulut, par une initiative propre et spontanée, faire rendre des honneurs spéciaux, au nom de la religion, fut le maréchal Niel, celui-là même qui, comme ministre de la guerre, avait soutenu d'abord contre lui les Bureaux Arabes, dans le conflit qui s'éleva à propos des orphelins de la famine. Le Prélat oublia tout, en effet, et lorsqu'il apprit sa mort, il écrivit à son clergé :

« Une douloureuse nouvelle se répand dans la colonie.

---

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n°s 19, 20, 21.

» Son Excellence M. le maréchal Niel, ministre de la guerre, vient de succomber, prématurément, à une maladie cruelle.

» Homme droit et énergique, chrétien sincère, orateur et administrateur distingué, soldat et général illustre, M. le maréchal Niel laisse des souvenirs qui ne s'effaceront pas.

» L'Algérie, témoin de ses premières armes, recevait, il y a quelques semaines à peine, à la suite d'un rapport remarquable qui fut un de ses derniers actes, une preuve significative de la sollicitude du pouvoir. Je veux parler de la création d'une Commission destinée à donner satisfaction aux intérêts réels et aux aspirations légitimes de l'Algérie.

» L'Église elle-même se rappelle avec reconnaissance que le maréchal Niel remit, un jour, entre les mains de Pie IX revenant de l'exil, les clefs de Rome reconquise sur la révolution.

» Je crois donc interpréter les sentiments de notre population catholique, en rendant à la mémoire du chef de notre armée, du ministre éminent sous l'autorité duquel se trouvait plus spécialement placée l'Algérie, l'hommage de reconnaissance et de respect auquel elle a droit, et en unissant nos prières à celles d'une famille désolée, pour celui qui fut et qui restera sa gloire.

» En conséquence, Monsieur le Curé, je vous prie d'informer, aujourd'hui, au prône de la messe principale, les fidèles de votre paroisse, que je célébrerai moi-même, mercredi prochain, à neuf heures et demie, dans l'église cathédrale, un service funèbre pour le repos de l'âme de Son Excellence M. le maréchal Adolphe Niel, ministre de la guerre (1). »

Le général d'Eudeville, qui commandait le génie en Algérie, étant mort, dans l'exercice même de son commandement, l'Archevêque d'Alger voulut honorer ses funérailles et rendre un public hommage à ses vertus militaires et à ses sentiments chrétiens. Il y prononça une touchante allocution où il disait :

« Ces pompes inusitées, les troupes qui remplissent nos rues avec des signes de deuil, et les chants sacrés de l'Église,

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger, annonçant un service funèbre pour le repos de l'âme de S. Exc. M. le maréchal Niel, ministre de la guerre.* (Alger, Bastide, 1869. In-4° de 4 p.)

et votre présence, en si grand nombre, dans ce temple, tout nous dit que nous ne pleurons pas une mort ordinaire.

» L'armée perd, en effet, dans le général Eudes d'Eudeville, un de ses chefs les plus éminents et les plus respectés, l'Algérie l'un de ceux qui se dévouèrent avec zèle et persévérance à sa naissance et à ses progrès, la patrie française un type de l'ancienne loyauté, de l'antique honneur, l'Église enfin un chrétien digne de ce nom par ses vertus, par la foi courageuse dont il a hautement fait profession durant sa vie, et qui a consolé et grandi sa mort.

» Je ne puis qu'indiquer ces pensées ; le temps presse, et des voix fraternelles viennent de retracer, d'ailleurs, les traits de cette noble existence consacrée tout entière au devoir. Pour moi, ce que je cherche surtout dans cette tombe entr'ouverte, c'est une leçon et une espérance. »

Il raconte ensuite combien sa mort fut touchante, courageuse, chrétienne, et il continue :

« Avec quelle foi, lorsqu'il vit que sa maladie prenait une apparence de gravité, qu'elle n'avait pas eue d'abord, il demanda lui-même à recevoir les secours et les consolations de la religion ! On lui opposait qu'il n'y avait encore point de danger dans son état ; il répondait avec douceur qu'il n'est jamais trop tôt pour régler les affaires de sa conscience, et quand il eut reçu, au milieu de sa famille éplorée, les sacrements de l'Église, avec quelle tendresse, avec quelle force, avec quel esprit lumineux et calme il parlait aux siens, à son admirable et digne compagne, à ses petits enfants qui pouvaient à peine le comprendre, de leur séparation dernière, de ses vœux pour leur avenir, de ses regrets de les laisser ainsi seuls dans le monde, et de la reconnaissance qu'il emportait pour le bonheur qu'ils lui avaient donné !

» Tout, autour de lui, était dans les larmes ; lui seul conservait, au milieu de ses souffrances et du mal affreux qui l'oppressait, la sérénité de son âme. Il les consolait ; il leur parlait de la vie qui ne finit point et où, tous, ils se retrouveraient, un jour, pour ne se plus quitter. Il s'adressait à Dieu pour Lui confier, lorsqu'il ne serait plus, un si cher dépôt.

» Je l'ai vu, et ce souvenir ne s'effacera plus de ma mémoire, j'ai vu ce père mourant appeler auprès de son lit de mort tous ceux qu'il aimait, me demander de les bénir pour que Dieu leur donnât le courage, me prier de le bénir lui-même pour que sa mort fût sainte. « Je suis chrétien ! disait-il, je » meurs en chrétien ! O Dieu, je vais vers vous ! soyez le » père de mes enfants, le consolateur de ma compagne bien- » aimée. »

» Et, s'adressant à elle, il lui disait — elle me pardonnera de rapporter ici ses paroles et de révéler ce secret de leur cœur, — il lui disait : « Nous étions si heureux ! Jamais un » nuage n'est venu, durant de si longues années, ternir notre » bonheur ! Je te remercie de ce bonheur que tu m'as donné. » Je ne te demande plus qu'une chose, c'est de rester mainte- » nant près de moi jusqu'à la fin. Nous avons si peu de » moments à passer ensemble sur la terre ! Après, tu me » verras dans le sein de Dieu. Je continuerai, de là-haut, » à penser à toi, à veiller sur toi, sur nos enfants bien- » aimés! »

Le fils aîné du général était présent. Le Prélat s'adressa à lui en ces termes :

« Il vous a attendu, mon cher enfant ! Dieu l'a gardé trois jours pour lui donner la joie de vous bénir, pour donner à votre jeunesse la plus grande leçon qu'elle pût recevoir. Vous n'oublierez jamais le courage, la patience, la foi, la tendresse d'un si bon père ! Comme elles éclatèrent dans ses paroles, durant les premières heures que vous avez passées auprès de lui ! Quelles touchantes recommandations il vous a faites ! Quels conseils il vous a donnés ! Quelles promesses vous lui avez faites vous-même ! Oh ! il faut que ces heures, les plus cruelles et les plus graves de votre vie, ne disparaissent jamais de votre souvenir. Gardez avec vénération la mémoire de votre père. Parlez-en plus tard à vos frères, trop jeunes pour savoir encore tout ce qu'ils ont perdu, et donnez à votre mère la seule joie qu'elle puisse avoir désormais, celle de voir marcher dans la même voie d'honneur, de foi, de vertu, le fils de celui qu'elle a tant aimé. »

Et il terminait ainsi :

« Et nous, mes très chers Frères, tirons aussi du spectacle de cette mort une leçon suprême. Il vient, il se précipite, le moment où nous aurons à quitter ce monde, à rendre au juste Juge le compte de notre vie. Que ce grand et salutaire exemple nous serve à tous ! Ce n'était point un esprit vulgaire, celui qui commandait à l'arme savante de l'armée d'Afrique. Il n'a trouvé son assurance que dans la foi, et la foi qui avait réglé sa vie, a donné à sa mort un caractère de calme, de force, de sainteté, de vraie grandeur, qui la rend pour tous enviable.

» Et maintenant, adieu, cher général ! Vos dépouilles mortelles vont nous quitter, mais votre souvenir nous reste. Il vivra au milieu de nous, dans les rangs de l'armée dont vous avez été l'honneur, dans cette Algérie dont vous avez été l'ouvrier fidèle, dans cette église où nous vous rendons les derniers devoirs de la piété et où nous vous avions vu si souvent vous mêler à la foule des fidèles, comme le plus humble d'entre eux ! Nous y prierons pour vous, pour ceux que vous laissez sur la terre, heureux de vous payer ainsi la dette de notre reconnaissance et de notre affection (1). »

Dans d'autres circonstances, il ne rendit pas de moindres honneurs à des officiers d'un grade inférieur, mais que distinguait la noblesse de leurs sentiments plus encore que la noblesse de leur naissance. En 1875, M. de Chabannes, aide-de-camp du général Wolff, mourut à Alger d'une maladie foudroyante, où il se montra, au milieu de sa famille éplorée, un modèle de courage chrétien. L'Archevêque voulut consoler les siens et présider aussi à ses funérailles. Le jeune fils du commandant assistait, comme celui du général d'Eudeville, aux obsèques de son père et se tenait, en pleurant, derrière son cercueil. Mgr Lavigerie, avec l'accent de paternelle tendresse que sa voix d'évêque prend dans ces occasions et qui remue tous les cœurs, lui adressa les consolations et les conseils que lui inspiraient la vie et la mort d'un tel père. Il lui souhaita d'en porter, un jour, noblement l'épée et d'en imiter toutes les vertus.

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 423.

En 1883, à la mort du général Chanzy, et se trouvant alors à Tunis, il écrivit à Mgr l'Archevêque de Damas, son coadjuteur, pour lui demander d'ordonner, en mémoire de l'ancien gouverneur-général de l'Algérie, un service funèbre dans la cathédrale d'Alger. Il en prenait occasion pour rendre ainsi honneur à sa mémoire :

« L'Afrique ne peut oublier que la vie du général Chanzy est liée tout entière à son histoire. Il y vint simple sous-lieutenant, il y a quarante années. De degré en degré, à force de valeur, de travail, d'habileté, de patriotisme, il est parvenu au sommet de la hiérarchie.

» Je ne puis oublier, moi-même, que, depuis plus de vingt ans, ma vie a été rapprochée de la sienne, en Syrie, à Rome, à Alger ; que je me suis trouvé associé à ses joies les plus pures et à ses plus amères douleurs. Aussi ai-je pu connaître ce que son âme renfermait de sentiments élevés, généreux et, je le dis aujourd'hui à sa gloire, vraiment chrétiens.

» J'aurais voulu lui rendre, à Alger, publiquement ce témoignage, et m'unir ainsi au deuil de la colonie, de l'armée, des siens surtout. Mon absence ne me le permettra pas. Je ne pourrai que me joindre de loin à vos prières. Je le regrette, car j'aurais donné à ceux qui le pleurent, les seuls vrais adoucissements que leur douleur puisse maintenant recevoir, après cette mort imprévue. Je leur aurais dit, parce que je le sais, que, s'il eût vu venir le moment suprême, il aurait demandé les secours et les consolations de la foi.

» C'est ce qui m'inspire, en présence même des fragilités de la nature et des obscurités de la mort, confiance dans la miséricorde infinie. « Celui qui n'aura pas rougi de moi devant les hommes, je ne rougirai pas de lui devant mon Père qui est dans les cieux. » A une autre époque, on pourrait ne pas bien comprendre la vérité de cette parole de l'Évangile. Elle éclate dans un temps où il ne faut souvent rien moins que de l'héroïsme, pour confesser le nom de Dieu...

» C'est il y a plus de vingt ans, en Syrie, que je le vis pour la première fois. Il y prenait part, comme colonel, à la campagne qui suivit les massacres du Liban. Je me rappelle son ardeur à la défense des Chrétiens cruellement opprimés, et

qui n'espéraient plus que dans l'épée de la France. Il était dans tout l'éclat de la force et de la vie ; déjà également remarquable par sa bravoure, par sa distinction, par sa finesse, et plus encore, peut-être, par sa bienveillance et par sa bonté.

» Je le retrouvai bientôt à Rome, où il faisait partie de l'armée d'occupation, lorsque j'y séjournais moi-même...

» J'ai raconté, le jour du mariage de sa fille, dans cette même cathédrale où vous allez prier pour son âme, un trait charmant de la bienveillance de Pie IX et de la foi du général. Il avait voulu, au moment du départ, présenter au Saint-Père sa femme, sa fille, qu'il a toujours tendrement aimée, car il était le meilleur des pères. Le Pape, qui l'avait distingué déjà, les combla de ses bontés ; et comme le général lui demandait un dernier souvenir, il appela l'enfant et, prenant sa plume, il lui dit : « Vous vous marierez, un jour. Prenez cette plume, elle » servira à signer votre mariage, et la bénédiction de ce » vieux Pontife vous accompagnera pour vous porter » bonheur. »

» Pour qui connaît la grâce de Pie IX, ces paroles n'ont rien que d'ordinaire. Mais ce qui ne le fut pas, c'est la fidélité du général à les conserver dans son cœur, et sa volonté de les faire publiquement connaître. Les temps avaient marché, cependant, et aussi beaucoup d'opinions malsaines. On sait ce qu'il en coûte à quelques-uns de les avoir bravées. La veille du mariage de sa fille, il me porta cette plume. Il m'en raconta l'histoire. Je la répétai devant lui, le lendemain, du haut de la chaire, en présence de l'assemblée la plus brillante et la plus nombreuse, à coup sûr, qu'ait jamais vue notre église métropolitaine. L'acte de mariage fut signé par tous avec la plume de Pie IX. »

Il dépeint ensuite la douleur que ce père éprouva sur la tombe de son fils, et parle de la bonté de son cœur, dont il rapporte un trait touchant. Et il ajoute :

« J'aurais pu joindre à ce souvenir des souvenirs non moins honorables : la justice bienveillante qu'il ne cessa d'accorder à nos Œuvres africaines, sachant, malgré des clameurs passionnées, que la charité, telle que nous la pratiquons, ne peut

que servir ici la cause de la mère patrie ; le courage avec lequel il voulut faire donner à son fils l'éducation solide et chrétienne qu'il croyait la plus propre à en faire un homme digne de la France et digne de lui. On lui parlait, pour l'arrêter, des attaques qu'il devait craindre et qui ne lui manquèrent pas, en effet ; il ne s'en montra pas ému.

» Je pourrais rappeler encore les nobles dévouements qu'il a suscités chez ceux qui l'entourèrent, celui, en particulier, que l'un d'eux (1), en qui brillent d'un éclat si pur l'honneur, la vertu mâle et sans tache, a porté jusqu'à l'héroïsme ; ce qu'il fit à Saint-Pétersbourg ; ses dernières paroles sur l'union nécessaire de la religion et de la patrie. Mais tout cela s'est passé loin de nous et appartient à l'histoire. Or, ce que je veux, ce n'est pas parler de sa gloire, c'est rendre témoignage à ce qui doit relever le courage et les espérances de cette femme excellente, elle aussi le modèle des mères, de ces enfants dont il était l'honneur et la vie, et qui restent seuls maintenant sur une tombe qu'un coup de foudre a subitement creusée. C'est leur répéter avec l'Église : « Il a aimé, il a cru, il a espéré : *In te speravit et credidit*. Ayez confiance ! Dieu a une justice, des lumières, des miséricordes, dont nos faibles yeux ne peuvent percer les mystères (2) ! »

L'amiral de Gueydon avait été le chef de l'armée d'Afrique, et il avait dirigé ses opérations, à l'époque de l'insurrection de la Kabylie. L'Archevêque d'Alger crut devoir un souvenir à sa mémoire, et, dans sa personne, il voulut honorer les officiers et les soldats qui avaient servi sous ses ordres.

Comme pour le général Chanzy, il adressa, à l'occasion de cette mort, la lettre suivante à son Coadjuteur. Nous la citerons ici tout entière, sauf le passage que nous en avons rapporté plus haut (3) :

---

(1) M. le général R. de Boisdeffre, alors capitaine d'état-major, quitta Paris en ballon, pendant le siège, pour aller rejoindre le général Chanzy à l'armée de la Loire. Il le suivit à Alger, à Saint-Pétersbourg, et était encore près de lui à Châlons.

(2) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. II, p. 415.

(3) *Ibid.*, pag. 176-177.

« Oasis de Biskra, le 5 décembre 1886.

» Monseigneur,

» J'apprends aujourd'hui, dans le Sahara, la mort de M. l'amiral de Gueydon. Elle était, depuis près d'un an, malheureusement trop prévue.

» Je l'ai vu, il y a quelques mois, à Paris. Il était déjà perdu sans ressources. Seuls, sa ferme intelligence et son grand cœur survivaient encore sous les ruines du corps. Vous savez combien je l'aimais, combien lui-même aimait la France qu'il a si noblement servie. Je fus donc navré à la vue de la perte que nous allions faire.

» Maintenant, tout est consommé. Il ne nous reste plus qu'à lui donner nos prières et à rendre à sa mémoire l'honneur qui lui est justement dû par nous, comme à celle d'un des plus éminents gouverneurs de l'Algérie. Nous l'avons fait, dans notre cathédrale, pour ses prédécesseurs ; quelles que soient l'incertitude et la difficulté des temps actuels, nous le ferons pour lui.

» J'aurai un regret, celui de ne pouvoir me trouver présent, par suite de l'éloignement où je suis, à cette funèbre cérémonie, et surtout de ne pouvoir rendre hommage à tant de chers souvenirs ; mais vous me remplacerez dignement, comme partout, au service religieux, et, pour suppléer à ma parole publique, j'ai voulu vous adresser les lignes que je vous envoie.

» Ailleurs, on pourra faire l'éloge des autres services qu'il a rendus à la France durant sa longue carrière, avec quel courage intrépide, quelle haute intelligence, quel désintéressement, vous le savez. Ici, je ne veux parler que de l'Algérie, où son nom, si nos colons se souviennent de ce qu'on lui doit, restera dans tous les cœurs. »

Le Cardinal rappelle ensuite les conditions dans lesquelles M. de Gueydon accepta le Gouvernement général de l'Algérie. C'est ce que nous avons déjà cité plus haut. Il ajoute :

« Deux jours après, il partait. C'est de lui que je tiens ces détails et ce dialogue que je rapporte à son honneur et pour que l'histoire puisse, un jour, le recueillir.

» L'Algérie sait comment il a tenu sa parole. Quand il arriva contre les cinq cent mille habitants de la Kabylie, qui commençaient à descendre, il avait à mettre en ligne *six cents hommes de troupes régulières*. Il les envoya barrer le chemin de l'Alma. La milice d'Alger accompagnait courageusement les soldats. Mais quels moments d'angoisses ! Les colons de Tizi-Ouzou, de Dellys, de Fort-National, des autres villages, s'étaient, partout où ils l'avaient pu, réfugiés dans leurs bordjs, où ils étaient assiégés par les Kabyles. Ceux de Palestro étaient enfermés dans leur église, ayant avec eux leur curé, qui montait la garde comme les autres, et qui se fit tuer bravement à leur tête, défendant ainsi ses brebis jusqu'au bout, au prix de son sang. Ces nouvelles, bientôt répandues, jetaient partout l'épouvante. Nous avons vu alors le spectacle lamentable de colons se dirigeant sur Alger, portant avec eux, sur leurs chariots de travail, leur pauvre mobilier, leurs femmes, leurs enfants, et venant chercher un abri derrière nos murailles.

» L'Amiral pourvoyait à tout avec le sang-froid du vrai chef d'armée, regardant vers la haute mer pour voir, avec une mortelle inquiétude dans le cœur, si les troupes annoncées arrivaient enfin en assez grand nombre, et nous montrant ensuite son visage plein de la confiance qu'il voulait inspirer. Tout put tenir ainsi, et peu à peu tout arriva. Les chefs entraînèrent nos soldats, et bientôt l'insurrection fut vaincue. C'est près d'Aumale qu'elle fut définitivement écrasée par une action hardie. Je le vis rayonnant d'avoir accompli son œuvre de délivrance, le jour même où il en reçut la nouvelle. Il me dit alors la réponse laconique qu'il fit au chef de cette vaillante troupe :

« Merci ! Cela va toujours bien où vous êtes ? » se contentait-il de lui demander.

» Je rapporte aussi cette parole, car elle est vraiment d'un homme de guerre, qui ne perd pas son temps en discours, et qui sait comment on doit, à certains moments décisifs, tirer des hommes tout ce qu'ils peuvent donner.

» Mais, quelques services que l'homme de guerre nous ait rendus, l'administrateur devait nous en rendre de plus grands encore.

» Il faut l'apprendre à ceux qui l'ignorent et le rappeler à ceux qui l'oublient : c'est M. de Gueydon qui a ouvert résolument la voie nouvelle où la còlonisation est engagée et dont les résultats, au point de vue matériel, sont déjà sensibles.

» Lorsqu'on voulait lui plaire, on le nommait l'*amiral Bugeaud!* C'est qu'en effet, à ses grandes qualités de soldat, il joignait l'esprit de gouvernement, le bon sens rare, l'initiative, l'instinct patriotique du vieux maréchal qui fut le père de l'Algérie.

» Il dédaignait les coteries et les systèmes, pour ne voir que l'intérêt du pays et le poursuivre résolument, malgré les obstacles. Or, avec son coup d'œil si sûr, il avait vu, dès la première heure, que l'intérêt vital de l'Algérie était d'ouvrir largement ses terres à de nouveaux colons et de cesser, enfin, de parquer les indigènes, pour arriver, par l'instruction, celle des enfants surtout, par une stricte justice, par la bienveillance, par l'exemple, à nous les assimiler, un jour.

» C'est la double et puissante action qu'il a inaugurée durant un gouvernement trop court, et qu'aucun de ses successeurs, même quelquefois avec des idées différentes, n'a plus pu répudier.

» A peine l'insurrection vaincue, il manifesta donc l'intention de faire servir le châtiment des coupables à l'expansion de la colonisation, arrêtée, depuis longtemps, faute d'argent et de terres. L'opposition fut vive, même dans son entourage, les objections multiples, même dans les conseils de gouvernement, où j'ai dû, moi-même, souvent, les combattre à côté de lui. Mais, enfin, il triompha, et c'est à ce triomphe auprès des pouvoirs publics que l'on doit les trois cents villages successivement créés depuis quinze ans. »

Le Cardinal rappelle les encouragements constamment donnés par l'Amiral aux Œuvres d'apostolat, et il termine en disant :

« Mais puis-je m'arrêter, au moment où je vous demande des prières pour sa tombe, sans vous parler, du moins, de sa fin chrétienne ?

» L'Amiral avait gardé au fond du cœur sa foi de Breton. Mais, il ne faut rien taire, il ne la pratiquait pas au dehors. Il

en parlait néanmoins et il ne manquait jamais de dire qu'un peuple sans foi touche à sa fin. Il le disait avec tristesse, en pensant à la France qui la perd, et quelquefois avec colère en pensant à ceux qui travaillent à l'enlever partout aux peuples.

» — Et vous, cher Amiral, lui disais-je en souriant, où en êtes-vous avec d'aussi belles théories?

» — Moi, me dit-il, un jour, avec ce sens pratique dont j'ai déjà parlé, je ne comprends pas, il est vrai, la manière dont s'est faite la création, et on pourrait m'embrouiller là-dessus; mais, en qualité de vieux marin, je sais vous dire qu'un navire sans pilote ne tarde pas à sombrer, et que, s'il n'y avait pas un pilote pour guider tout ça, ajoutait-il avec un geste qui embrassait le monde, il y a longtemps que tout ça aurait sombré.

» — C'est un commencement, ajoutai-je; mais, avec un esprit logique comme le vôtre, il faut aller jusqu'au bout.

» — Jusqu'au bout? J'irai, soyez-en sûr. Je veux mourir en homme digne de ce nom et reconnaître, avant de partir, que j'ai des comptes à revoir devant Celui qui m'a mis ici-bas. Si vous êtes près de moi, je vous appellerai pour m'y aider...

» Je n'y étais pas, comme vous le savez, Monseigneur; mais ce que vous savez aussi, c'est que, fidèle, honnête et vrai, comme il l'était au superlatif, il ne disait alors que ce qu'il voulait faire; et, en effet, à peine s'est-il senti gravement frappé, il y a bientôt un an, qu'il a voulu remplir ses derniers devoirs de chrétien, et ce qui m'a touché jusqu'aux larmes, après les avoir accomplis, il a voulu que j'en fusse le premier informé. Je conserve avec respect et je viens de relire la lettre touchante que sa noble et digne compagne m'a écrite alors, sous sa dictée.

» Nous prierons donc avec confiance, Monseigneur, pour acquitter envers notre ancien gouverneur la dette de la France, celle de l'Algérie, la nôtre. Nous prierons aussi pour ceux qu'il a laissés ici-bas; mais pour eux la consolation la plus vraie est dans le souvenir de ses vertus, de sa fin chrétienne, et dans l'honneur qu'il a laissé à leur nom (1). »

---

(1) *Univers* du 15 décembre 1886.

Mais l'acte vraiment incomparable par lequel l'Archevêque d'Alger célébra les gloires de l'armée d'Afrique et les immortalisa dans le monde chrétien, fut le discours qu'il prononça, en 1875, à l'occasion du rétablissement du service religieux de l'armée française en Algérie.

Ce discours excita une admiration universelle, qui trouva son écho dans tous les journaux que n'aveuglait pas un sentiment d'impiété brutale.

Voici ce qu'en disait l'*Union*, par la plume de M. Laurentie :

« Avec quelle émotion nous venons de lire un discours que prononçait, il y a deux mois, Mgr l'Archevêque d'Alger « pour l'inauguration du service religieux dans l'armée d'Afrique », autre sorte de conquête, la seule qui doive raffermir et faire durer celle des armes.

» L'éloquent apôtre semblait avoir voulu, dans ce discours, réparer nos quarante ans de silence, et il reprenait cette histoire oubliée de longs outrages faits à l'honneur de l'Europe, et enfin vengés par l'épée de la France.

» Quel tableau ! Bossuet ne l'eût pas désavoué, et ayant rappelé ces sanglantes ignominies de l'esclavage chrétien, dont la longue impunité avait fait tressaillir le cœur du roi Charles X, l'orateur arrivait au récit de cette expédition d'Alger, qui devait frapper d'étonnement toute l'Europe et devant laquelle la France des partis est restée muette...

» Honneur soit rendu au grand Évêque qui se charge de la justice et de la gratitude nationales !

» Le reste de son discours appellerait un autre examen. Ayant rappelé le passé, le Pontife ouvre l'avenir, et il le voit tout entier dans la mission militaire et catholique de la France, en ces vastes régions où règne encore la barbarie.

» Quelle perspective ! et quel jour que celui où la Croix brillera sur ce monde que la France aura légué à l'apostolat catholique !...

» Honneur encore à ce Pasteur qui trouve, dans sa foi, de tels hommages pour le passé glorieux de la patrie, et de tels présages pour l'avenir (1) ! »

---

(1) *Union* du 28 juin 1875.

Tous ceux qui liront le discours lui-même ne trouveront rien d'exagéré dans ces éloges. En voici, du moins, les principaux passages.

L'éloquent orateur prend pour texte ces paroles d'Ézéchiel : « *J'ouvrirai votre tombe, et je vous rappellerai à la vie ; mais vous n'oublierez pas que c'est moi, votre Dieu, qui l'ai voulu, et que votre résurrection est mon œuvre* », et il continue :

« C'est ainsi que Dieu parlait, par ses prophètes, aux Juifs courbés sous le joug des rois superbes de Babylone ; c'est ainsi qu'il parle aux descendants des antiques races africaines, ensevelies depuis de longs siècles dans les ténèbres de la barbarie et de la mort. Et de même que, pour arracher son peuple à la servitude, il choisissait une armée, l'armée de Cyrus, de même, pour rendre à la vie la terre illustre des Tertullien, des Cyprien, des Augustin, de tant de grands hommes, il a choisi une armée, l'armée de la France.

» Ne vous étonnez pas de ces choix de la Providence. Avec les apôtres de la vérité, les hommes de guerre sont ceux que Dieu associe le plus visiblement à son action dans le monde. Aux premiers il confie les desseins de sa miséricorde, aux seconds les arrêts de sa justice ; et les uns et les autres sont appelés à payer cet honneur suprême d'un même prix, qui est celui de leur sang.

» Si donc il n'est rien de plus digne de l'exécration des hommes que les passions qui allument la guerre et les malheurs qui la suivent, il n'est pas de spectacle plus auguste que celui des conseils profonds par lesquels Dieu, respectant la liberté que nous tenons de lui, conduit nos luttes et leurs crimes mêmes au point précis qu'a marqué sa sagesse. Soit qu'il veuille fonder les empires et enchaîner les peuples à leur fortune, soit qu'il châtie des races coupables et leur fasse expier par la ruine l'obstination de leur décadence, soit qu'il retrempe leur vigueur dans les épreuves et dans le sang, la guerre est l'instrument redoutable de sa Providence, et la terre des champs de bataille est cette terre mystérieuse dont parlent nos Saints Livres, où sa main écrit les noms des peuples qu'il appelle à la vie et les noms de ceux qu'il a voués à la mort !

» Vous ne le nierez pas sans nier votre gloire, vous dont la voix des siècles a résumé l'histoire dans cette parole magnifique : les Actes de Dieu par les Francs !

» Sans doute, les conseils d'en haut échappent souvent à nos faibles regards. Ne pouvant percer les profondeurs de l'avenir, nous ne saurions juger toujours de la portée des coups du présent. Mais il est, cependant, des caractères où il est impossible à l'homme de méconnaître l'esprit et la main de Dieu.

» Lorsqu'une nation s'arme pour servir les grandes causes de l'humanité et de la justice ; lorsqu'elle porte avec elle la lumière et le nom de Jésus-Christ jusque dans les régions barbares ; lorsque, dans le sentiment élevé du devoir, elle s'impose le sacrifice de ses trésors et de son sang pour arracher un peuple à la mort ; lorsqu'elle souffle sur ses ossements arides et que peu à peu elle leur rend la vie, il faut proclamer, dans une si généreuse entreprise, une action supérieure à celle de l'homme, et confesser, avec le Prophète, que c'est Dieu même qui inspire ces courages désintéressés et appelle du tombeau ces autres Lazares.

» A ces traits, qui ne reconnaîtrait l'histoire de notre conquête africaine? et si jamais la France a reçu une mission d'en haut, quand fut-elle plus évidente? J'en trouve partout la marque assurée : dans les causes, dans les premiers pas, dans les progrès, dans les obstacles, dans la valeur des chefs, dans la patience des soldats, dans la persévérance et le dévouement de tous, dans ce qui est fait déjà et dans ce que l'avenir réserve à cet immense continent dont vous avez ouvert les portes ; en sorte que faire cette histoire, c'est moins encore parler de vous que constater, à chacune de ses pages, la main de Dieu qui vous guidait. Et voilà pourquoi j'ai pensé ne pouvoir mieux célébrer, aujourd'hui, le rétablissement du culte chrétien dans l'armée française, en Afrique, qu'en rappelant, en présence de ces autels, ce que vous avez fait pour répondre à la mission providentielle dont Dieu a confié la préparation à votre valeur.

» Seigneur, soyez béni de ce que je vais placer aujourd'hui le nom de la France à côté du vôtre, et de ce que je le fais avec justice, puisque, pour préparer ces jours dont nous voyons déjà l'aurore, vous avez emprunté son bras et son cœur !

Soyez béni de ce que la mission qu'elle a reçue de vous peut devenir, si elle le veut, un gage de votre miséricorde, et de ce qu'au milieu même de ses douleurs, elle trouve, sur ces lointains rivages, dans le souvenir des actes de ses fils, une moisson de gloire! »

Après avoir résumé à grands traits l'histoire de la piraterie qui, pendant trois cents ans, courait à la curée du monde, Mgr Lavigerie montre les plus grands princes, Charles-Quint, Louis XIV, impuissants à anéantir ce royaume de corsaires qui répandait l'épouvante et le désespoir au sein des nations chrétiennes. Dieu choisit enfin le bras auquel il allait confier sa vengeance. C'est celui de la France. Rien de plus émouvant que cette peinture du mouvement national qui répond à l'acte insensé du Dey d'Alger, envoyant une bordée de ses canons chargés à mitraille pour accueillir notre ambassadeur.

» La France se réveille au bruit des canons d'Alger. Elle sent qu'elle cesserait d'être elle-même, si elle ne vengeait un tel outrage. Le vieux roi Charles X déclare aux représentants de la nation qu'il ne saurait le laisser impuni. En un instant, l'ardeur guerrière, si longtemps comprimée, se manifeste de toutes parts. On voit des officiers, des généraux même, solliciter de faire, comme simples soldats, la campagne d'Afrique. L'enthousiasme éclate surtout dans les provinces méridionales, victimes séculaires de la piraterie musulmane. Ce fut au son des cloches, avec l'accompagnement des chants sacrés et des bénédictions de l'Église, aux acclamations d'un peuple qui mêlait les ardeurs de sa foi au souvenir de ses souffrances, que l'armée, conduite par Bourmont, monta sur la flotte qui lui était préparée; et lorsqu'un descendant de saint Louis, l'héritier même du trône, vint traverser à Toulon les longues lignes des vaisseaux où les soldats de la France juraient d'être dignes de leurs pères, où les matelots sur leurs vergues faisaient monter jusqu'aux cieux l'antique cri de guerre de la patrie, il sembla aux témoins de cette scène sublime qu'un souffle des croisades vînt soulever nos drapeaux!

» C'est ainsi que notre flotte prend sa route au milieu des sympathies ardentes de tous les pays chrétiens qu'elle laisse

derrière elle. L'Espagne, l'Italie, les îles de la Méditerranée, se rappelant leurs villes incendiées, leur commerce ruiné, les morts tombés sous les coups des barbares, les esclaves sans nombre, hommes, femmes, enfants, arrachés violemment de leurs rivages et gémissant encore dans les bagnes, unissent leurs vœux pour son triomphe, et notre armée s'avance, soutenue dans son entreprise vengeresse par les bénédictions du présent et les longues malédictions du passé »....

L'armée, qui compte plus de trente mille hommes, prend terre, le 14 juin 1830. Le débarquement ne rencontre point d'obstacles ; car le Dey a donné l'ordre de laisser aborder librement nos soldats. Mais il comprendra bientôt sa folie.

« Déjà tout se prépare pour l'attaque. La presqu'île de Sidi-Ferruch est occupée. Une redoute, qui s'appuie, de chaque côté, sur la mer, défend le camp français contre les surprises. L'ennemi se masse, à notre vue, sur les collines de Staouéli. Il réunit bientôt autour de ses drapeaux sans nombre cinquante mille combattants. Le lieutenant du Dey d'Alger, celui du Bey d'Oran, le Bey de Constantine, en personne, commandent cette armée, où des nuées de cavaliers indigènes appuient la milice turque. Les nôtres brûlent de se mesurer avec l'ennemi. Mais le sage comte de Bourmont ne veut rien laisser au hasard. Il retient l'impatience universelle. Lui-même, établi sur une élévation qui domine la mer, près des ruines d'une vieille tour bâtie par les Espagnols, à l'époque de leur domination passagère, procède aux premiers préparatifs. »

Suit une page vraiment héroïque sur la première bataille :

« Enfin, après cinq jours d'attente, le 19 juin se lève, et avec lui l'aurore de nos victoires.

» Au signal parti de leur camp, les troupes barbares s'ébranlent et s'avancent, avec des cris, contre les redoutes que garde notre armée. Berthezène, Loverdo, Des Cars, qui commandent nos divisions, sont à la tête de leurs troupes, sous les yeux de Bourmont. Lahite et Valazé les appuient. Un vieux général de l'empire, Porret de Morvan, occupe le poste du péril avec toutes les ardeurs de sa jeunesse.

» Vous étiez là, attendant de donner vos premiers coups, obscurs encore, mais portant déjà vos victoires dans la mâle fierté de vos regards, capitaines futurs des grandes guerres de ce siècle : Lamoricière, Changarnier, Duvivier, Damrémont, qui deviez attacher vos noms à nos batailles africaines ; Pélissier, vainqueur de Sébastopol ; Mac-Mahon, soldat intrépide de Malakoff et de Magenta ; Baraguey d'Hilliers, Vaillant, Forey, Magnan, Chabaud-Latour ; et vous, brave Dumesnil, qui deviez écrire cette noble histoire ; et vous, digne fils de croisés, Quatrebarbes, qui deviez demander à la France, dans ses assises solennelles, de terminer par la croix cette conquête commencée par l'épée, et subir à Ancône une défaite plus noble que les plus nobles victoires !

» La bataille est engagée. Nos soldats ont vu, pour la première fois, accourir, en rangs confus, du fond de la plaine, à travers les broussailles et les hauts aloès, ces cavaliers arabes que nous devions trouver devant nous durant vingt années. Leurs longs vêtements blancs soulevés par la course, rapides comme l'aigle, brandissant leurs longs fusils, ils se précipitent, arrivent à notre portée, s'arrêtent soudain, tirent et s'enfuient, pour recharger et revenir encore. C'est un immense tourbillon, où hommes et chevaux partagent la même furie et se communiquent leurs passions. « Il s'élance, disait Job en parlant du cheval de l'Arabie, il s'élance, dévorant l'espace, dès » que retentit le bruit des armes. Il entend le signal du combat, et il dit : Vah ! De loin, il sent l'odeur des batailles, il » comprend les excitations des chefs, les clameurs de l'armée. » Tel le peignait, il y a cinq mille ans, l'écrivain sacré, tel nos soldats le voient sous leurs yeux, comme une apparition de cet Orient, immobile jusque dans ses ardeurs.

» L'armée doit lutter contre un adversaire plus redoutable : c'est la milice turque, qui, depuis trois siècles, fait trembler les populations de la Régence. Elle nous aborde avec une énergie farouche et l'assurance d'une vieille troupe qu'animent la rage religieuse et la conscience de n'avoir jamais subi de défaite. Le choc est terrible. Un moment, une de nos ailes est ébranlée ; mais les chefs ramènent leurs soldats. On voit l'intrépide Mounier entraînant les siens, lutter seul, avec quelques braves, contre une multitude d'ennemis qui l'entourent ; un

mouvement offensif le délivre. Partout le combat est engagé. Nos vaisseaux, qui se sont approchés du rivage, appuient l'armée du tir de leurs canons et portent le désordre dans les rangs ennemis. Enfin un cri, un cri terrible, ce cri de l'infanterie française qui fait trembler les champs de bataille, sort à la fois de toutes les poitrines : *En avant ! à la baïonnette ! en avant !*

» C'est fait ! Le torrent vainqueur se précipite. Tout ce qui résiste est renversé. Les cavaliers arabes se dispersent aux quatre vents du ciel, pour annoncer à leurs montagnes qu'elles vont recevoir de nouveaux maîtres. Les Turcs seuls tiennent encore et se font tuer avec courage ; mais ils sont désormais trop peu pour notre nombre, nos soldats les écrasent. Ce n'est plus qu'une déroute. Ils ne s'arrêteront que sous les murs d'Alger, et les nôtres franchissent, en les poursuivant, les deux lieues qui les séparent du camp de Staouéli, dont ils s'emparent et où ils couchent sous les tentes de l'ennemi.

» Collines de Staouéli, vous avez été les témoins de leur victoire, vous avez entendu leurs cris de triomphe et les premiers accents de cette langue, qui était celle de la France et qui vous annonçait l'avènement d'un monde nouveau. Vous les avez vus s'incliner devant l'autel dressé sous vos palmiers antiques ! C'est là qu'au nom de leur Dieu, de leur patrie, du monde chrétien tout entier, ils prirent possession de la terre qu'ils allaient conquérir. C'est là que le plus grand de nos capitaines, le père de l'Algérie, a voulu que la prière fixât sa demeure sanctifiée par la pénitence et par le travail, et fît monter sans cesse vers le ciel, par les lèvres qui lui sont consacrées, un hymne de reconnaissance ! Seigneur, que cette prière monte jusqu'à votre cœur ! Qu'elle en fasse descendre vos bénédictions sur notre France nouvelle ! Qu'elle obtienne la rosée à ses champs, la fécondité à ses travaux, la vigueur aux bras de ses fils, la vertu et le courage à leurs âmes ! Qu'elle inspire toujours au vainqueur l'humanité et la justice ! Qu'elle donne au vaincu l'intelligence des biens que lui assure sa défaite ! Qu'elle fasse de tous un seul peuple, et que ce peuple soit digne de vous ! »

Après quelques autres combats, l'armée arrive devant Alger :

« Elle est sous ses yeux, cette ville fameuse, où tant de captifs, encore chargés de fers, n'attendent leur salut que de sa victoire. Le voilà, ce port où les pirates trouvaient leur refuge et où ils se partageaient les dépouilles du monde chrétien ; dans la rade, la flotte française, qui appuie nos troupes par sa présence ; au loin, du côté du soleil qui se lève, les riches plaines de la Mitidja ; sur toutes les collines, des maisons sans nombre, avec leurs jardins d'orangers et leurs terrasses orientales ; et sur les chemins qui bordent la mer, la population qui s'enfuit épouvantée ! L'armée salue de ses acclamations ce grand spectacle, qui lui promet enfin sa proie. »

La ville est prise, et voici en quels termes l'orateur célèbre ce triomphe :

« Alger est à nous, ou, pour mieux dire, il est au monde civilisé.

» Ils la nommaient « la bien gardée ». Ils auraient pu apprendre de nos Saints Livres qu'il n'y a de bien gardées que les villes gardées par Dieu. Au jour qu'il a marqué pour leur ruine, rien ne les défend plus : ni les tempêtes ne dispersent les flottes ennemies, ni les flots ne protègent les côtes inhospitalières, ni les remparts ne sont un sûr asile. Leurs pensées se confondent, et l'antique courage qui veillait sur elles n'est plus qu'une folie. Et Dieu s'est enfin lassé de tant de violence et de tant de crimes ! Il a eu pitié d'une terre baignée de tant de sang et de tant de larmes, consacrée par la foi de tant de martyrs ! Les voilà dans sa main, ces fiers pirates ! Ils avaient dit, dans leur orgueil : Que nous importe la France ! La France vient de leur répondre et de leur montrer son pouvoir.

» Mais, en nous donnant le triomphe, il semble que Dieu s'en montre jaloux.

» Le drapeau de la vieille monarchie, qui a guidé nos soldats, tombe au lendemain du jour où il était arboré sur les murs de la Kasbah ; le vieux roi qui a préparé la conquête, prend la route de l'exil ; Bourmont quitte Alger en fugitif, n'emportant avec lui, sur une barque étrangère, que le cœur de son fils.

» Et tandis que les noms des princes, des capitaines qui ont pris part à nos guerres africaines sont restés attachés à nos villes, à nos villages; tandis que nous leur avons élevé des colonnes et des statues, aucun hameau ne garde les noms de ces premiers vainqueurs. Rien d'humain n'a survécu à leur victoire, et le seul monument qui soit resté d'elle est la croix, qu'ils ont replantée sur ces rivages comme un signe de pardon et de vie.

» Qu'on cherche à cet oubli des raisons humaines; j'en puis trouver moi-même, et je sais que la Providence peut se passer de miracles pour se faire entendre de nous. Mais je n'en vois pas moins que le seul signe qui soit resté de la conquête, est un signe divin, et que Dieu n'a voulu, durant un demi-siècle, laisser inscrire, à côté du sien, le nom d'aucun autre vainqueur.

» C'est moi, semble-t-il nous dire, c'est moi qui, par les mains de ces vaillants hommes, ai ouvert ce sépulcre, où un monde était enseveli ! »

La Révolution arrête ces premiers élans qui, en vingt jours, ont mis, entre les mains de la France, Alger, Bône, Oran et la province de Titteri.

« Mais, reprend le Prélat, c'est le secret de la Providence de se servir des obstacles pour montrer, comme en se jouant, la faiblesse de nos pensées. De même qu'aux jours de l'hiver nous voyons sur nos côtes les vaisseaux battus par les tempêtes qui menacent de les engloutir, mais le nautonier dispose ses voiles, tient le gouvernail d'une main ferme, et c'est la tempête qui l'amène plus tôt dans le port ; de même la Providence se sert de nos déchaînements et de nos ardeurs pour conduire nos destinées. Nous la verrons, après des résistances de dix années, réaliser à la fin notre conquête par ceux mêmes qui l'auront le plus longtemps combattue. »

L'éloquent Archevêque décrit ensuite les incertitudes, les contradictions, les doutes qui marquèrent cette première période, et il ajoute :

« Rien n'a remplacé, dans la Régence, l'administration cruelle mais forte des Turcs, et les indigènes, délivrés du joug, sont en proie à la plus affreuse anarchie. Se ruant par-

tout sur leurs anciens maîtres et sur leurs fils, les Coulouglis, les Arabes et les Kabyles ensanglantent, par leurs massacres, Médéa, Miliana, Mascara, Tlemcen, toutes les villes de l'intérieur. Les tribus se livrent à leurs goûts de guerre et de pillage, tantôt luttant entre elles pour se venger d'anciennes injures, tantôt s'alliant pour se jeter sur nos postes, pour piller nos transports, n'écoutant encore, dans ce premier délire de l'indépendance, que les instincts de sang, de brigandage, de courses guerrières, qui animaient leurs chefs de hasard. Nous pouvions profiter de ces désordres et tenir divisées des races alors irréconciliables : Maures des villes qui cherchent à dominer par la ruse, Arabes qui courent les plaines, Kabyles qui gardent sur leurs montagnes leur antique indépendance. Mais qu'attendre d'yeux inattentifs, sans cesse tournés vers la France pour y surprendre le signal du retour? Le nom musulman couvre également, pour notre ignorance, le vainqueur dont nous avons rompu le joug séculaire, et le vaincu dont nous avons brisé les fers.

» Et cependant, sur les sommets de l'Atlas, formant, avec les restes des Libyens et des Berbères, la masse des populations indigènes, se trouvent les descendants des chrétiens. C'est le Liban de l'Afrique, mais un Liban que l'Europe a délaissé, et où peu à peu le christianisme a disparu, après la destruction de son sacerdoce. Laborieux, sobres, pleins de courage, peu attachés à une religion imposée par de longues violences et quatorze fois reniée par eux, séparés des Arabes par le ressentiment de l'opprimé contre l'oppresseur, n'ayant pas subi la loi des Turcs, conservant encore dans quelques tribus le signe sacré de la croix, et dans toutes le code ou, comme ils disent, le canon de leurs lois civiles, les Kabyles semblaient destinés à notre alliance. C'est un de leurs chefs qui, dans les premiers temps, disait ces paroles remarquables, rapportées par Bedeau : « Nos ancêtres ont connu les chrétiens, plusieurs étaient fils des chrétiens, et nous sommes plus rapprochés des Français que des Arabes..... »

» Et nous, je l'ai dit ailleurs avec tristesse (1), nous avons

---

(1) Dans la *Lettre Pastorale pour la prise de possession du Diocèse d'Alger*. (Voir plus haut, p. 114-115).

trouvé devant nous, sans la reconnaître, une autre Pologne, les restes de ce peuple qui eut pour pasteurs et pour maîtres les Cyprien, les Optat, les Augustin, les Fulgence. Nous devions, dès le premier jour, jeter à ses montagnes et à ses vallées le cri de la délivrance. Nous devions lui dire : « Afrique chrétienne, sors du tombeau. Réunis tes débris épars sur tes déserts. Reprends ta place au soleil des nations tes sœurs dans la civilisation et dans la foi ; que tes enfants, apprenant de nouveau ton histoire, sachent que nous ne venons à eux que pour leur rendre la lumière, la grandeur, l'honneur du passé ! »

» Cette pensée ne nous est pas venue, tant étaient grandes notre ignorance et notre insouciance du spectacle qui frappait nos regards ; tant était puissante en quelques-uns la haine hypocrite qui poursuivait la foi jusque dans ses plus anciens souvenirs, haine infernale qui sacrifiait, qui sacrifierait encore à son impiété, pour des siècles peut-être, les intérêts de la patrie et le sang des chrétiens !

» Lorsque nous reconnaîtrons plus tard notre erreur, avec les progrès de la conquête, avec la science plus exacte de l'histoire, avec le réveil de la foi, il ne sera plus temps. Nos coups auront porté sur l'Arabe et sur le Kabyle, et leur sang également versé par nos mains les auront unis dans une haine commune contre leur commun agresseur. »

L'orateur explique que l'abandon calculé où la France a laissé les indigènes, a produit ses effets. Ils se sont donné un chef.

« C'est dans le Beylick d'Oran, plus remuant et plus fanatique, que le pouvoir d'Abd-el-Kader prendra naissance. Les marabouts, seule autorité alors reconnue d'un peuple qui n'a plus d'autre lien commun que sa foi, concertent son élévation et assurent bientôt son crédit par des fables qu'accepte la foule.

» Jeune, ardent, cavalier intrépide, savant et poète autant que peut l'être un barbare, le marabout de la tribu des Hachems, qui vient d'être proclamé chef de la guerre sainte, ne tarde pas à séduire, par des dons extérieurs, les tribus qui l'entourent. Il cache encore, sous les apparences de l'humilité, de l'amour de la patrie et de la religion, l'ambition

qui le dévore. Bientôt son zèle pour le Coran, ses prédications contre l'infidèle, les soins qu'il met à flatter les plus pauvres, sa valeur qui brave avec un bonheur téméraire le feu des Français, ont assis son pouvoir. Dès lors il parle en maître, et c'est dans leur sang qu'il étouffe ses rivaux.

» C'est peu que de fonder un empire ; il faut lui donner des conditions de vie et de durée. Là se manifestera le génie de l'Émir. Chaque tribu reçoit un chef qui doit répondre d'elle. Une implacable justice veille à l'exécution des lois et réprime le brigandage. L'ordre et la paix succèdent à l'anarchie. Il crée des finances régulières, par les droits d'investiture renouvelés chaque année, par la dîme de la guerre sainte. Il a une capitale, des fabriques d'armes, il aura bientôt une armée, et le sultan du Maroc lui-même enverra des ambassadeurs au fils de Mahi-Eddin. Et tout cela est l'œuvre d'un Arabe de vingt-trois ans, dont l'enfance a vécu de l'aumône, et dont la jeunesse s'est passée au fond des montagnes, sous la pauvre tente d'un marabout. Tant le génie a de puissance, tant les œuvres deviennent faciles, quand un peuple entier soutient un homme, et qu'il ne semble plus penser, aimer, haïr, vivre que par lui !

» Mais il va faire plus encore. Il va faire accepter et consacrer par nous le pouvoir qu'il destine à nous renverser.

» Sous l'empire de la même pensée qui avait dicté à Clauzel un traité de cession au souverain de Tunis, Desmichels, qui commande à Oran, entre en relations avec Abd-el-Kader. Bientôt le marabout de Mascara traite presque de pair avec la France. Diplomate en naissant, comme tous les Arabes, il se crée des intelligences jusque dans l'entourage du Souverain. L'appui des Juifs indigènes, leur or achèvent de lui aplanir toutes les voies. Son autorité est reconnue. On lui accorde un monstrueux monopole, source de misères pour les Français, d'oppression pour les Arabes : On ne fera de commerce qu'avec lui seul, on lui fournira des armes, on combattra ses adversaires, on recevra ses envoyés, dans l'espoir de se décharger à ce prix, sur un vassal puissant et sans la honte d'un abandon visible, du pesant souci de la conquète.

» C'en était fait de l'Algérie. Encore quelques années de patience et de ruse, pour donner à son autorité la consécra-

tion du temps, pour former ses troupes régulières, pour fondre ses canons, acheter ses armes, et l'Émir pouvait jeter nos soldats à la mer. Mais tandis que, sous le masque d'une indifférence étudiée, Abd-el-Kader se rit de notre aveuglement, il tombe lui-même, selon la belle expression de Bossuet, dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille autre chose, pour lui renverser le sens, que ses propres prospérités.

» Tout à coup, l'écho d'un effroyable désastre arrive à la France, des bords de la Macta. L'Émir est venu jusque sous les murs d'Oran châtier, avec insolence, la tribu des Smélas, nos auxiliaires fidèles. Il amène de force leurs otages. Trézel, qui a succédé à Desmichels, le poursuit pour délivrer les prisonniers, ne voulant pas, malgré les traités, accepter la honte de voir frapper des hommes dont le seul crime est de nous servir. Il reprend de force sa proie à l'Émir ; mais, au retour, sa colonne, qu'alourdissent un convoi pesant, les roues de ses canons, les charrettes des vivres, les voitures des blessés, est surprise dans les gorges profondes coupées par les marais de la Macta. Les indigènes ont occupé, en troupes innombrables, les crêtes qui commandent l'étroit passage. Ils fondent sur nous, de ces hauteurs. Notre petite troupe se serre et répond par son feu à celui des Arabes. Mais le convoi retient sa marche. Les conducteurs effrayés embourbent leurs chars dans les marais. Nos soldats veulent les défendre et sauver les blessés ; mais sur la longue ligne où ils doivent se déployer, ils sont coupés et partout entourés d'ennemis. Les compagnies étrangères, réfugiées sur un mamelon où elles se défendent avec courage, sont menacées d'être anéanties. Oudinot est mortellement frappé en se portant à leur secours. Cependant Abd-el-Kader, avec l'instinct du barbare, fait mettre le feu aux herbes desséchées et aux broussailles qui couvrent la terre. Le théâtre du combat est une fournaise, dont un soleil brûlant et le vent du désert augmentent encore les ardeurs. Seuls nos canons protègent la retraite désordonnée d'une troupe qu'a gagnée la folie. Mais déjà le convoi tout entier est entre les mains des Arabes, et nos soldats entendent de loin les cris de nos blessés égorgés par ces sauvages avides de pillage et de sang. Nous avions perdu le quart des nôtres, et Abd-el-

Kader pouvait envoyer sur tous les points de l'Algérie les trophées de son triomphe.

» L'illusion sera de courte durée. Un long cri d'horreur accueille dans la France entière le récit lugubre de ce massacre. Il faut relever l'honneur de nos armes. »

Le Prélat raconte alors dans les termes magnifiques qui suivent, le siège et la prise de Constantine :

« Asile imprenable des anciens maîtres de la Numidie, Cirtha, « la ville du diable », selon les légendes africaines, est bâtie, comme un nid d'aigle, sur un piton aride que les gouffres du Rummel entourent de toutes parts, et qu'une langue étroite, avec un pont jeté sur les abîmes, relie seule à la terre. Pour défendre cette entrée que des canons protègent à l'intérieur, tous les habitants se sont faits soldats. Du haut de leurs murailles, des fenêtres de leurs noires maisons transformées en forteresses, ils accueillent avec des cris, des malédictions et des menaces, notre petite armée qu'anime la présence de Nemours, l'un des fils du roi. On somme le vieux Ben Aïssa, qui commande au nom du Bey Ahmed, de se rendre. Il répond avec une fierté antique que ne démentira pas son courage : « Si tu manques de poudre, nous t'en enverrons; si tu n'as pas de pain, nous t'en fournirons ; mais tant qu'un vrai musulman restera dans la ville, tu n'y entreras pas ! » — « Voilà des braves, dit le général en recevant leur réponse ; nous n'en aurons que plus d'honneur. »

» Le temps, une fois encore, s'est déclaré contre nous. La pluie mouille nos poudres et défonce les routes. C'est sur leurs bras que nos soldats portent les canons, à travers le lit et les pentes du Rummel, jusque sur les hauteurs du Coudiat, sous le feu même de l'ennemi, qu'ils affrontent sans pouvoir lui répondre. Tout est enfin préparé. Le soleil, succédant aux sombres nuages des jours précédents, éclaire de ses rayons le commencement du combat, et les nôtres proclament, dans leur pittoresque langage, la victoire prochaine des soldats du Christ sur ceux de Mahomet.

» Bientôt le canon tonne des deux côtés. Un boulet, parti des remparts, vient frapper le général, au moment où il

s'avance pour en reconnaître les approches. Il tombe au poste de l'honneur. Valée le remplace, sans que l'ardeur de l'armée se ralentisse. Bientôt la brèche s'ouvre sous nos coups et va devenir praticable. Alors se manifeste la noble émulation de la gloire et du péril. Mais il faut choisir parmi les plus braves. Ils se précipitent aux accents de leurs chefs. Ils disparaissent, reparaissent, disparaissent encore aux regards de l'armée qui les contemple et les devance de ses vœux. On voit soudain, dominant la brèche, le tarbouch rouge sur la tête, le manteau arabe sur les épaules, debout au milieu des coups et de la fumée, élevant son épée, appelant ses soldats, un chef intrépide : c'est Lamoricière, entraînant ses zouaves. La mort décime leurs rangs. Mais leur constance n'en est point troublée. Déjà ils ont enlevé le drapeau musulman et placé sur la brèche le drapeau de la France. Ils descendent dans la place, enfoncent les portes basses des maisons, escaladent les fenêtres, d'où les balles pleuvent sur eux. Ils sont dans la première rue. Tout à coup, les murailles s'ébranlent, s'écroulent et ensevelissent les vainqueurs : c'est une mine qui éclate sous leurs pas. Les survivants hésitent; mais Combes, Bedeau, Leflô les entraînent. Bientôt la ville est envahie. Chaque maison soutient un siège. Chacune des rues étroites et couvertes devient une redoute à enlever. Mais peu à peu l'infanterie tout entière a franchi la brèche. Il faut fuir. La population sort éperdue par la porte d'El-Kantara. La Casbah seule résiste encore. Là se sont réfugiés avec leurs enfants les derniers défenseurs de Constantine. On les voit gravir les murailles qui surplombent l'abîme sur lequel la ville est bâtie, se suspendre en grappes vivantes, et se précipiter tous ensemble, avec un effroyable cri, dans les gouffres du Rummel.

» Constantine est prise, et le nom de ses vainqueurs, Damrémont, Valée, Perrégaux, Combes et sa mort stoïque, Changarnier, Leflô, Canrobert, Bedeau, est écrit au livre des grandes victoires.

» Le soir de ce jour immortel, on vit des officiers et des soldats, tenant dans leurs mains le drapeau pris sur la brèche, s'approcher d'un jeune colonel qui gisait aveuglé, sanglant, dans sa tente. Sans parler, ils déplient ce trophée de la victoire, et, avec cette délicatesse sublime du cœur, qui convient si bien

à l'homme de guerre, ils en couvrent leur chef comme d'un manteau de gloire. Ce colonel était Lamoricière, retiré vivant des décombres où l'explosion l'avait enseveli. Ces soldats, c'étaient les zouaves !

» Vrais soldats de l'armée d'Afrique, ils y étaient nés du noble cœur de celui-là même qui les menait sur la brèche de Constantine, et qui les avait formés à son image. Il disait d'eux, alors qu'ils ne comptaient presque encore, comme aujourd'hui nos tirailleurs, que des indigènes dans leurs rangs : « Les plus solides soldats du monde, marchant toujours, ne mangeant jamais ; après les plus longues courses, sans vêtements, sans chaussures, prêts à bondir sur l'ennemi, et suppléant à tout par leur ardeur guerrière. » Et quand les Français, devenant plus nombreux, remplacent les indigènes, on les voit ajouter à ces qualités premières l'initiative vive et prompte, la saillie gauloise, et cet esprit de corps qui transforme les hommes, en les rendant capables des prodiges que l'on attend d'eux. C'est ainsi qu'ils reçoivent de leurs devanciers et qu'ils transmettent à leurs successeurs les qualités que réclame une guerre où il faut surmonter les fatigues, tourner les difficultés et les obstacles, surprendre, se garder des surprises, se battre corps à corps dans les broussailles, sur les pentes inaccessibles, escalader les crêtes, et, entre les combats, pourvoir à tout sur les provisions de l'ennemi : habitudes de la guerre qu'on leur a reproché quelquefois de conserver toutes, jusque dans la paix. »

Il célèbre ensuite l'héroïque constance d'une armée soumise, dans l'intervalle des combats, aux plus rudes épreuves de la fatigue, de la faim, de la soif, de la maladie ; et il ajoute :

« Mais c'est trop parler de leurs souffrances. Je n'en citerai qu'un dernier trait, noble comme les âmes de ces humbles enfants de la France, qui tombaient ainsi, loin de la patrie, sans gloire, sans espérance, sans les consolations même de la religion, que l'esprit de ce temps refusait à l'armée. C'est une parole simple et sublime de ces mourants, entassés dans de sombres réduits, seul asile que l'on pût donner à de si

nombreuses misères, et que visitait, l'âme navrée, l'un de leurs généraux. « Que faites-vous ici, mes enfants ? » leur dit-il. — « Nous mourons, mon général ! » Et il en est mort ainsi, en vingt années, sur la terre d'Afrique, plus que la France n'y compte aujourd'hui de colons.

» Algériens des âges futurs, vous qui n'aurez pas connu les souffrances de vos pères et pour lesquels il ne restera de cette histoire que les souvenirs lointains du passé, lorsque vous trouverez, dans les sillons de nos campagnes, les ossements blanchis de nos soldats, découvrez-vous avec respect, faites une prière pour ces braves dont aucune prière n'a béni la tombe, et dites à vos fils : « Voilà ce qu'a fait la France ! Elle a sacrifié pour vous les meilleurs de ses enfants. Ce sont eux qui, pour vous donner une patrie, sont venus ici trouver la mort, non pas la mort soudaine du combat, telle que le soldat doit l'attendre, mais la mort lente et sombre, devant laquelle leur jeunesse s'est courbée avec l'héroïsme austère du devoir ! »

L'éloquent Archevêque salue, dans les termes suivants, l'arrivée de Bugeaud en Afrique :

« L'heure était venue de mettre énergiquement la main à l'œuvre. Mais, pour une telle œuvre, il fallait un homme de guerre. Dieu donna Bugeaud à l'Algérie.

» Formé à l'école des grandes batailles du commencement de ce siècle, nature droite et sensée, rude, emportée, ombrageuse quelquefois, bonne, honnête et juste toujours, il avait, sur la guerre, des idées personnelles, fruit de l'expérience, de la réflexion, de l'étude, et qu'il menait à la pratique, du même cœur qu'il menait ses troupes au feu ; sachant ce qu'il voulait, le disant, forçant à le faire, et justifiant sa ténacité par le succès, car il eut ce rare honneur, durant huit années, dans dix-huit expéditions qu'il conduisit lui-même, de n'éprouver jamais un échec ; aimant l'armée, aimé des soldats, leur donnant, plus encore que les témoignages d'une sollicitude paternelle, ce que les hommes demandent surtout à leurs chefs, qui est de sentir une pensée qui les guide et une main qui les garde ; en un mot, et malgré des imperfections toutes du dehors

et qui n'atteignaient en rien le fond, digne d'être mis au rang des grands capitaines.

» Heureux si, à ces qualités de l'homme de guerre, il eût joint, à un égal degré, celles qui sont nécessaires pour former l'âme d'un peuple, et si, sur l'épée et sur la charrue, il eût, dès lors, ouvertement placé la croix !

» Quel spectacle que celui de ce vieux capitaine, débarquant, à la veille de la Sikkak, sur la plage africaine, et développant avec précision, devant les officiers de sa petite armée, les règles d'une guerre qu'il n'a pas vue, mais que son sens droit, guidé par l'étude des anciennes guerres numides, a déjà devinée ! Avec quelle force il démontre les fautes commises en traitant un ennemi mobile, insaisissable, qui n'attaque que dans la retraite, comme une troupe disciplinée qui accepte le combat ! Avec quelle netteté il fait voir qu'en présence d'un adversaire qui se dérobe sans cesse, dans un pays où des sentiers impraticables courent seuls à travers les ravins et les montagnes, l'ennemi, ce n'est ni l'armée de l'Émir, ni le climat, ni le soleil, ni la fatigue : l'ennemi véritable, c'est le convoi ! Avec quelle clarté il établit que, pour atteindre l'Arabe et pour le vaincre, il faut être Arabe soi-même, c'est-à-dire léger comme lui, sans chariots, sans roues, sans artillerie autre que celle de montagne !

» Les vieux soldats s'étonnent et résistent. Dans vingt rencontres, c'est l'artillerie seule qui a tenu l'ennemi à distance ; dans les retraites, c'est elle qui a sauvé l'armée à la Macta. Y renoncer, c'est s'exposer à quelque désastre plus horrible. Le général reste inébranlable. Il fait rembarquer pour Oran le matériel de l'armée, et, la veille de la bataille, il décrit, dans le détail, les incidents du lendemain : comment, débarrassé de roues inutiles, il passera désormais dans les sentiers de l'ennemi ; comment il pourra, dès lors, tromper sa vigilance ; comment il fera donner toute sa troupe, et, pour la première fois depuis la conquête, il fera des prisonniers.

» Tout s'exécute comme il l'a dit. A l'incrédulité, à la défiance succède l'admiration, et la guerre d'Afrique est fondée. Il n'y manque que le moyen de vivre dans les expéditions lointaines. On le trouvera, grâce à la rapidité de nos marches, dans les silos des Arabes et dans les razzias de leurs troupeaux. »

Suit un magnifique parallèle entre les grands généraux africains, et surtout entre Bugeaud et Lamoricière :

« Changarnier, le brillant et intrépide soldat de Constantine, de Blidah, du Col de Mouzaïa, de l'Oued-Fodda, de Ténès, de Téniet-el-Had et de cent autres combats ; Changarnier, le seul resté debout, après trente années, et dont la verte vieillesse tient tête à ses adversaires, du haut de la tribune nationale, du même cœur qu'il poursuivait l'ennemi sur les cimes de l'Atlas ! Bedeau, soldat chrétien, qui gardait au milieu des camps la discipline du cloître, le sage de l'armée d'Afrique, le modeste et noble vainqueur de Tlemcen, de l'Oued-Mouila, de l'Aurès, des gorges de la Kabylie ! Et enfin le plus illustre, le plus africain des trois, celui qui commençait à Sidi-Ferruch, simple lieutenant, sa vie militaire, et qui la terminait, général, dix-huit ans après, à Sidi-Brahim, par la soumission d'Abd-el-Kader : Lamoricière !

» Placé à la tête de la province d'Oran, au milieu de laquelle Abd-el-Kader a établi le siège de son empire, sur les frontières du Maroc où l'Émir chercha plus tard son appui, Lamoricière se trouve mêlé à tous les grands faits de guerre, tantôt à côté de Bugeaud qu'il seconde de son ardeur, tantôt seul, lorsqu'il prend de rapides initiatives ou que la confiance d'un si bon juge lui abandonne, durant son absence, le sort de l'armée ; partageant sa gloire sans l'éclipser, complétant par ses qualités brillantes les grands et solides côtés du vieux maréchal.

» Nous les avons vus ensemble, pendant huit années, ces deux capitaines que la France pleure encore, et dont les noms se sont trouvés sur tant de lèvres, comme pour opposer leur ombre à l'ennemi, aux époques de nos luttes et de nos désastres. Nous les avons vus luttant d'intelligence, d'énergie, de valeur, de gloire, de dévouement, d'amour pour toi, ô terre algérienne ! car si tu nommais l'un ton père, l'autre pouvait, à bon droit, se dire ton fils, ayant reçu sur ton sol tous les honneurs de sa vie ! Jamais on ne vit deux hommes, moins semblables, briller d'un égal éclat ; mais jamais on n'en vit de plus dignes de cet éclat même. L'un, touchant presque à la vieillesse, ayant lentement gravi les degrés des honneurs

militaires, presque obscur encore, malgré des services d'un demi-siècle, au moment où il va révéler les grandes vertus de l'homme de guerre ; l'autre, favori de la fortune, trouvant à chaque pas une nouvelle occasion de gloire, et courant, plutôt qu'il n'avance, jusqu'au sommet de la hiérarchie ; l'un, fortement nourri par l'expérience et par l'étude, ne laissant rien au hasard, disant volontiers, avec nos anciens capitaines, qu'il faut craindre l'ennemi de loin, pour ne le pas craindre de près, et calculant si bien ses coups qu'il n'en manque pas un seul ; l'autre, bouillant du feu de sa jeunesse, se fiant aux éclairs d'une intelligence toujours en éveil, à cet instinct qui, dans la guerre, fait les hommes de génie, et triomphant de tous les périls où il se jette, à force de ressources, de volonté, de courage ; l'un, ménageant ses troupes, l'autre, les rendant, par son exemple, capables d'affronter toutes les fatigues ; le premier, juste, humain même envers les vaincus, toutes les fois que le permettent les lois impérieuses de la défense, mais voulant les contenir par la force et par la crainte ; le second, les aimant et voulant gagner leurs cœurs par les bienfaits et par la confiance, missionnaire, si je l'ose dire, d'une si noble cause, et, à force de foi dans son œuvre, la réalisant dans ses zouaves ; et pour que rien ne manque à tant de contrastes, le maréchal, de grande stature, ferme encore sous ses cheveux blancs, gardant la gravité de son rang et de son âge, marchant, au milieu de son armée, entouré de respect ; le général, petit, actif, alerte, bannissant toute gênante étiquette, et, la chéchia rouge sur la tête, à la main son bâton légendaire, enthousiasmant ses soldats par son humeur guerrière et par les éclairs de gloire, qui, dans les combats, sortaient de ses yeux. Tous deux intrépides dans le péril, tous deux types de l'honneur, de la loyauté, de la droiture, de l'intégrité militaires ; tous deux dévoués à l'Algérie non moins qu'à l'armée, et comprenant que les travaux de la paix doivent succéder sans retard à ceux de la guerre, mais ici se séparant encore : Bugeaud ayant plus de foi dans la discipline et dans la main de l'État, Lamoricière croyant plus à la fécondité d'une libre initiative ; l'un et l'autre, sans avoir vu leur œuvre achevée, quittant le théâtre de leurs travaux et de leur gloire, le premier, pour mourir bientôt, en chrétien, au milieu des déchi-

rements de la patrie, le second, pour terminer, avant l'âge, par un noble sacrifice et par une fin héroïque, une vie si noblement commencée.

» Un évèque peut-il le rappeler sans émotion, et n'est-ce pas l'un des plus grands spectacles de ce siècle, que le général illustre de nos guerres africaines, immolant sa vie militaire au droit et à la faiblesse écrasés par la force, et, proscrit lui-même, mettant sa glorieuse épée au service de la plus auguste infortune !

» Je vous admire, général, sur la brèche de Constantine, je vous admire, au milieu des soldats que vous avez formés à votre image, à Mascara, à Mouzaïa, à Isly. Mais cette gloire guerrière, d'autres la partagent avec vous. J'aime mieux vous voir, seul, auprès du vieux Pontife que tout abandonne, et couvert, dans votre défaite, de l'auréole qui enveloppe cette grande et intrépide majesté. J'aime mieux, devant ces autels, me rappeler la nuit terrible où la mort enveloppa soudain de ses ombres la lumière d'une si belle vie. Là, seul, loin de ce que vous aimiez, vous vous armiez, pour le dernier combat, de la croix que tenait votre main déjà défaillante, et vous invoquiez le nom de ce Dieu que l'adversité vous avait appris à connaître et qui allait vous couronner d'une gloire que rien ne peut plus vous ravir.

» Tels sont les hommes que, dans les premiers jours de la grande lutte, alors qu'il faut frapper des coups décisifs, nous voyons réunis dans un commun effort et comme dans une seule pensée. »

L'orateur ne décrit pas d'une manière moins saisissante la bataille d'Isly :

« Cependant Abd-el-Kader songe à un retour offensif plus menaçant que ses attaques passées. Une agitation sourde, produite par ses partisans fanatiques, éveille dans l'Émir l'espérance de renverser le Sultan du Maroc, de s'emparer de son trône, et d'entraîner contre nous, à sa suite, non plus quelques tribus découragées, mais tout un peuple nouveau.

» Le faible Abd-Erraman est contraint, pour échapper au

péril qui le menace, de se déclarer contre nous. Le maréchal, toujours attentif, accourt du fond de la Kabylie. Isly sera le théâtre du plus noble des exploits de ce vrai capitaine. C'est là qu'il mettra le sceau à sa renommée et qu'il cueillera des lauriers immortels. C'est là qu'ayant en face de lui une armée de vingt mille hommes déjà réunie, et n'en comptant lui-même que dix mille, il retiendra l'impatience de ses soldats, et attendra que les renforts marocains soient arrivés et que l'ennemi ait doublé son nombre. C'est là qu'il expliquera à ses lieutenants que, pour des masses indisciplinées, le nombre est une faiblesse, et qu'avec dix mille hommes de vieilles troupes ils sont d'autant plus sûrs de vaincre, que le nombre de leurs adversaires s'est augmenté. Il le prouvait, la veille du combat, avec sa verve ordinaire, par les exemples fameux de l'antiquité, où de faibles armées, comme celles d'Alexandre, avaient triomphé de multitudes barbares. Mais il le prouva bien mieux, le lendemain, sur le champ de bataille, lorsque, ces tourbillons mêlés d'hommes et de chevaux s'élançant sur notre armée, ils la trouvèrent disposée dans un savant ordre qui faisait pleuvoir sur les assaillants, engagés dans les échelons formés par nos troupes, des feux qui se croisaient de toutes parts. Les premiers qui se sont élancés s'enfuient éperdus et jettent un nouveau désordre parmi ceux qui se précipitent, au hasard, sur leurs pas. Bientôt la confusion est à son comble, les Marocains tournent leurs fureurs contre eux-mêmes, et nos soldats, ne trouvant plus rien qui leur résiste, n'ont qu'à marcher vers le camp en frappant tout ce qui ne peut fuir. Cent des nôtres succombent à peine, tandis qu'on ne peut compter leurs morts. Leur artillerie, la tente du prince qui les commande, leurs drapeaux deviennent notre proie ; et parmi le butin, des monceaux de chaînes avec lesquelles ce chef de barbares avait ordonné de lui amener nos généraux enchaînés après leur défaite : tant il méprisait notre petit nombre ! Mais le maréchal lui avait montré, selon ses maximes favorites, qu'on ne décrète point la victoire, que l'enthousiasme ne tient guère contre les coups d'une bonne artillerie, et que le nombre ne remplace ni la science ni la discipline.

» C'est le dernier coup porté à la puissance de l'Émir. Il essaye, par un suprême effort, de lutter encore, et profite

d'une absence du maréchal pour reparaître en Algérie. Il massacre à Sidi-Brahim un détachement de nos soldats, et il tente par ce sanglant exploit un appel désespéré à ses anciens partisans. Mais le vieux lion, comme il le nomme, ne lui laisse pas le temps de rallumer l'incendie. Il accourt au premier cri d'appel, oubliant l'ingratitude qui a déjà payé ses premiers services. Lamoricière, Levasseur, le duc d'Aumale, Yusuf, Pélissier, Canrobert occupent à la fois l'Eghris, le Chéliff, le Dahra; et Abd-el-Kader, chassé de toutes parts, s'enfuit jusque chez les Kabyles. Ces fiers montagnards lui déclarent que, s'ils ont toujours respecté leurs hôtes, ils n'ont jamais accepté de maître. L'Émir cède à la fortune, et reprend une dernière fois le chemin du Maroc. Là, menacé par les soupçons toujours éveillés du Sultan, il rend à la générosité de la France un suprême hommage, en venant se remettre entre ses mains. C'est Lamoricière qui accueillera à Sidi-Brahim, sur le théâtre même du dernier massacre de nos soldats, l'Émir fugitif, et un prince de la maison de France, le duc d'Aumale, recevra l'épée de ce nouveau chef des croyants. Bugeaud venait de quitter l'Afrique pour n'y plus revenir; mais, quoiqu'il fût absent du dernier acte de ce drame, il en était néanmoins le héros : c'était le fruit de ses huit ans de victoires. »

Mais, en terminant, ce n'est plus l'historien de l'armée d'Afrique qui parle, c'est le Pontife qui prend la voix du prophète. Il montre les résultats matériels, relativement misérables, obtenus par la France en Algérie, et il ajoute :

« Est-ce donc pour cela que nous avons vu la Providence tout conduire comme par la main? Est-ce là ce qu'elle voulait, lorsqu'elle précipitait ces barbares, lorsqu'elle contraignait la France à la suivre, malgré ses résistances, lorsqu'elle donnait tant d'invincible ardeur à ses soldats, tant d'aveuglement à ses ennemis, et, à la fin, tant de sagesse à ses capitaines, et qu'elle forçait le plus grand de tous à confesser publiquement qu'il ne se rendait qu'à sa voix? Et ne l'avons-nous pas vue, nous-mêmes, se servir des moyens qu'elle seule emploie, parce que seule elle les tient dans sa main puissante? Il y a quelques années, lorsque, par un triste retour, nous voyions,

au lieu de la France nouvelle que notre armée était venue conquérir, se dresser devant nous je ne sais quel projet de royaume barbare, par quels tonnerres ne fûmes-nous pas réveillés, et quelles sinistres lueurs ne frappèrent pas nos regards? Les fléaux des anciens jours, les mêmes qui domptaient, entre les mains de Dieu, l'aveuglement des Pharaons, les sauterelles, la famine, la peste, ouvrirent les yeux aux plus incrédules et forcèrent d'abaisser toutes les barrières. Et hier encore, l'insurrection formidable qui semblait devoir nous perdre, n'est-elle pas devenue, entre les mains d'un homme (1) dont vous n'oublierez ni l'énergie, ni l'intégrité, ni la haute intelligence, et dans celles d'un successeur (2) illustre à tant de titres, et dont la modestie a seule le pouvoir de fermer aujourd'hui mes lèvres, un moyen de reprendre l'œuvre interrompue et de guérir tant de blessures?

» Non, l'éternelle Sagesse, qui proportionne toujours les moyens à la fin qu'elle veut obtenir, ne se proposait pas, par de si grands coups, des effets jusqu'à présent si précaires. D'ailleurs, en empruntant la main de la France, Dieu ne voulait-il pas faire entendre au monde qu'il avait de plus grands desseins?

» Ce n'est pas ta mission, ô France chrétienne, d'arracher, pour prix de ton sang et de ta gloire, les trésors des peuples vaincus; ce n'est pas ta mission de les chasser devant toi pour te faire place, en les livrant à la mort. Ton génie est de communiquer, au prix du sacrifice, tes sentiments et tes lumières. C'est là ce que tu as fait pendant tant de siècles pour la vérité; c'est là ce que tu as fait même pour tes erreurs; c'est là ce que tu fais encore, par tes écrits, par ta parole, par ta langue restée celle du monde civilisé. C'est là ce que tu es venue faire dans ce monde barbare. Tu es venue, non pas seulement y chercher de l'or, mais y porter la justice; non pas seulement y récolter de plus riches moissons, mais y semer la vérité; non pas y fonder ton pouvoir sur la servitude et la destruction des vaincus, mais y former un peuple libre et chrétien. Et si tu doutais de ma parole, parce qu'elle pourrait te paraître inspirée par mon ministère, quoique je sois le suc-

(1) M. l'amiral comte de Gueydon.
(2) M. le général Chanzy.

cesseur de ces évêques qui ont formé ton âme, j'emprunterais celle d'un soldat, de celui qui a connu également tes ardeurs nouvelles et ton ancien cœur, de Lamoricière qui, parlant de ta conquête et des desseins de Dieu sur elle, a renfermé en ces simples mots tout ce que je viens de dire : « La Providence qui nous destine a civiliser l'Afrique, nous a donné la victoire. »

» Voilà ta mission. Elle est belle, elle est digne de toi, et tu ne l'as payée trop cher ni par tes trésors, ni par le sang de tes fils, ni par vos travaux, ô soldats de l'armée d'Afrique! Et maintenant, laisse dire ceux qui s'étonnent ! Avance par la pratique de l'humanité et de la justice, par l'exemple des nobles vertus qui sont l'apanage des nations chrétiennes, par la charité envers les faibles, par les inspirations de l'Évangile; car si tu as promis de respecter, dans ce peuple, le sanctuaire de la conscience, tu n'avais pas le droit d'humilier, comme tu l'as fait, durant tant d'années, la croix devant le croissant, en paraissant oublier ton culte et le renier même, quelquefois, par les insultes dont tu le laissais couvrir ; tu n'avais pas le droit d'enchaîner la vérité et d'empêcher nos lèvres de la répandre. Et ne crains pas que, pour ressusciter la foi sur ces rivages, je demande les armes sanglantes par lesquelles le Coran l'a étouffée, il y a de longs siècles. Je sais que si, pour la liberté de son ministère, un évêque doit être prêt à donner sa tête, il doit garder en tout les règles de la sagesse et de la douceur. Je sais que la charité doit être ma seule arme. Je sais que ma poitrine devrait, s'il le fallait, être la première à se placer devant les vaincus, pour protéger, contre d'injustes violences, leurs âmes autant que leurs corps.

» Mais ce n'est pas assez d'un peuple. Montez en esprit, avec moi, sur ces cimes inaccessibles qui bornent notre horizon, et jetez vos regards sur l'immensité qui nous entoure. Auprès de nous, au Maroc, dans la Tunisie et jusqu'en Égypte, les débris d'une nation autrefois chrétienne, mêlés à ceux des invasions barbares. Au delà, sur la surface de ce continent immense, la plus affreuse barbarie, l'ignorance, le sang, l'anthropophagie, l'universel esclavage. Déjà le monde chrétien, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, les missionnaires de tous les peuples assiègent ses côtes, de

toutes parts. Des pionniers intrépides ont pénétré dans ses profondeurs, et l'univers étonné se passionne pour les conquérants. Ces efforts lointains seront longtemps stériles. Les pacifiques conquérants de l'Afrique doivent être à portée de recevoir d'une main, de l'Europe chrétienne, ce qu'ils donneront, de l'autre, à tant de races déchues. C'est vous qui ouvrirez les portes de ce monde immense, et les clefs de ce sépulcre sont ici dans vos mains. Déjà il est ouvert par votre conquête. Un jour, si vous êtes, par vos vertus, dignes d'une mission si belle, l'Afrique retrouvera la lumière, et tous ces peuples, aujourd'hui perdus dans la mort, reconnaîtront qu'ils vous doivent la vie.

» Pour moi, mes yeux ne verront pas ce jour ; mais je l'attendrai, du moins, avec une ferme confiance qui me suivra jusque dans la mort. Là, si Dieu fait miséricorde à mon âme, mes prières chercheront encore à en hâter la venue. Prosterné devant le trône de l'Agneau dont le sang a racheté tous les peuples du monde, j'unirai ma voix à celle des Martyrs, des Docteurs, des Pontifes de l'ancienne Afrique, qui implorent, depuis tant de siècles, la résurrection de leur patrie. Lorsqu'enfin ces vœux seront exaucés, ma cendre refroidie tressaillira au fond de sa tombe, et, déjà perdu dans les clartés éternelles, j'entendrai, avec des transports nouveaux, mêlés à l'hymne de l'action de grâces, les noms sacrés que je veux porter, sans fin, gravés dans mon cœur, l'Église, la France, la terre africaine : l'Église, dont je suis le ministre ; la France, dont je suis le fils ; l'Afrique, que vous avez conquise et dont Dieu m'a fait le pasteur (1) ! »

Quelque éloquente que soit la marque de sympathie que l'Archevêque d'Alger donna, par un tel discours, à l'armée d'Afrique, il devait lui en donner une autre, encore plus évidente, lorsque, peu d'années après, il choisit comme coadjuteur, pour lui succéder un jour, un glorieux soldat qui avait versé son sang sur le champ de bataille, Mgr Dusserre.

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie,* T. I, p. 23.

CHAPITRE IV

Fondation des Missions de l'Afrique équatoriale.

Développement des Missions. — Fondation de celle de Sainte-Anne-de-Jérusalem. — Ce qu'est ce Sanctuaire. — L'Archevêque d'Alger va lui-même en prendre possession. — Un Séminaire pour le clergé oriental. — Fondation des Missions de l'Afrique équatoriale. — Son histoire. — L'Association Internationale de Bruxelles. — La Sacrée Congrégation de la Propagande. — Rapport que lui adresse l'Archevêque d'Alger. — Pétition des Missionnaires d'Alger. — Pie IX décide d'accepter leur demande. Il meurt. — Léon XIII. — La première caravane. — Le départ. — Journal de voyage des Missionnaires. — Mort du P. Pascal. — Lettre de l'Archevêque. — Nouveau départ de Missionnaires. — Les Auxiliaires armés. — Ils reçoivent leurs armes et leur bannière. — Émouvant discours de l'Archevêque dans la Cathédrale d'Alger. — Massacre du P. Deniaud et de deux de ses compagnons dans les Missions du Tanganika. — Obstacles principaux au succès des Missions de l'Afrique équatoriale. — Ce qu'en dit Mgr Lavigerie. — Le mahométisme. — Le protestantisme. — Le climat et les maladies. — L'indifférence religieuse des Noirs. — L'esclavage africain ; ses horreurs. — L'absence de ressources.

Pendant que l'Archevêque d'Alger s'occupait ainsi de tous les événements qui intéressaient l'Algérie, il ne négligeait pas la grande œuvre de ses Missions. Il avait déjà fondé, en France, une Procure à Saint-Laurent d'Olt, au diocèse de Rodez, grâce à la bienveillance de l'Évêque de ce diocèse, et, plus tard, une autre à Woluwé-Saint-Lambert, près de Bruxelles, en Belgique. Mais la période dont nous nous occupons ici (1874-1882), fut marquée par deux fondations bien plus importantes : la première, celle de Sainte-Anne-de-Jérusalem, et la seconde, celle des Missions de l'Afrique équatoriale.

Voici ce que l'Éminent Prélat dit de la première de ces Œuvres, dans une Lettre adressée à son clergé :

« Le Gouvernement français, d'accord avec le Saint-Siège, vient de confier à nos Missionnaires une œuvre d'un puissant intérêt.

» Après la guerre de Crimée, où tant de braves de l'armée d'Afrique répandirent glorieusement leur sang, la France obtint de la Turquie la propriété de l'un des sanctuaires les plus vénérables parmi les Lieux Saints, mais qui, depuis le temps des croisades, se trouvait entre les mains des infidèles. C'est la maison même de sainte Anne, mère de la Très-Sainte Vierge Marie ; maison bâtie, en partie dans le roc, tout près de la piscine probatique, et où, d'après la tradition constante de l'Église de Jérusalem et de tout l'Orient, cette Vierge Immaculée a été conçue, est née et a passé les premières années de sa vie, jusqu'au moment où elle fut présentée au Temple, dont sa demeure était voisine. C'est ce que confirme le Bréviaire romain dans les leçons de la fête de la Présentation de la bienheureuse Vierge Marie : « *In lucem autem editur (Maria) in domo probaticæ Joachim, atque ad templum adducitur.* »

» Ce sanctuaire était presque en ruines, lorsque la France en reprit possession, en 1857, au nom du monde catholique. Depuis, il a été complètement restauré par elle. On y voit aujourd'hui, comme autrefois, deux églises superposées.

» L'église supérieure est dédiée à sainte Anne. La crypte qui est à l'endroit même où se trouvait la maison où naquit la bienheureuse Vierge Marie, est dédiée à l'Immaculée-Conception.

» C'est encore à nos Missionnaires que vient d'échoir l'honneur de desservir ce sanctuaire. Dérogeant, en notre faveur, pour ce cas exceptionnel, aux règles antiques d'après lesquelles les Franciscains seuls, depuis six siècles, pouvaient s'établir dans les sanctuaires de la Palestine, Notre Saint-Père le Pape Pie IX, et c'est l'un des derniers actes de son grand pontificat, a daigné autoriser les Missionnaires d'Alger à desservir, au nom de la France, l'église de Sainte-Anne-de-Jérusalem, comme il les avait autorisés déjà à desservir celle de Saint-Louis-de-Carthage.

» C'est pour moi une grande consolation de penser que des prêtres venus d'Algérie seront spécialement chargés d'honorer

la Très-Sainte Vierge Marie, dans le sanctuaire même de sa Conception Immaculée, et d'appeler, chaque jour, par son intercession, par celle de sa glorieuse mère, les bénédictions de Dieu sur la France et sur notre Afrique (1). »

Le *Bulletin des Missions d'Alger* ou *de Sainte-Monique* raconte, dans le même temps, la prise de possession, par l'Archevêque lui-même, du sanctuaire que ses Missionnaires étaient appelés à desservir :

« La Société des Missionnaires d'Alger vient de prendre possession du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Jérusalem.

» Il est l'un des plus intéressants et des plus antiques de la Ville Sainte, car les traditions orientales s'accordent pour y faire naître la Très-Sainte Vierge Marie dans des chambres taillées dans le roc, selon l'usage des constructions hébraïques de cette époque, et qui existent encore dans la crypte placée sous le sanctuaire.

» Une basilique y existait déjà en l'an 530 de l'ère chrétienne; le pèlerin Théodosius la visita. Sophronius, patriarche de Jérusalem, en parle, au siècle suivant, et saint Jean Damascène, le saint Thomas de l'Orient, y a prêché ses admirables homélies sur la Nativité de la Très-Sainte Vierge.

» Cette basilique primitive n'existe plus, à la vérité ; mais dans les travaux récents opérés par M. Mauss, architecte du Gouvernement français, on en a retrouvé des restes qui sont du plus haut intérêt pour l'archéologie, entre autres, un trône patriarcal avec ses croix grecques, et une colonne avec sa base également marquée d'une croix grecque, et qui montrent que cette basilique, quoique dans des proportions moindres, était construite dans le style de la grande basilique de Sainte Hélène de Bethléem.

» Le trône de marbre et la colonne sont précieusement conservés dans l'enclos de Sainte-Anne. Ils ont été placés devant la porte principale de l'église.

» La basilique actuelle, restaurée aux frais de la France, est

(1) *Lettre Circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger au clergé de son diocèse, à l'occasion de son prochain départ.* (Alger, Jourdan, 1878. In-4° de 4 p.)

une église byzantine, probablement construite entre le neuvième et le onzième siècle par les croisés ; elle forme un carré long, divisé en trois nefs, terminé par une abside et surmonté à son transept par une coupole d'un style absolument byzantin. Elle a un singulier caractère de simplicité et de grandeur.

» Cette église servit, durant les croisades, de sanctuaire à un monastère de Bénédictines dont l'histoire se trouva liée avec celle des rois de Jérusalem. Baudoin Ier y fit enfermer violemment sa femme Arda qu'il avait répudiée pour épouser la veuve du comte de Sicile. Cette histoire se termine par un trait vraiment héroïque. Lorsque Jérusalem fut prise par Saladin, en 1187, toutes les Religieuses se mutilèrent affreusement elles-mêmes, en se coupant le nez les unes aux autres, pour inspirer de l'horreur aux Sarrasins. Elles réussirent, en effet, à sauver ainsi leur honneur; car Saladin, frappé de tant de grandeur d'âme, les fit respecter par ses soldats et escorter généreusement jusqu'à Jaffa où elles s'embarquèrent.

» Depuis cette époque jusqu'en 1856, c'est-à-dire pendant près de sept siècles, l'église Sainte-Anne fut transformée en mosquée, et les pèlerins chrétiens, qui tous en parlent dans leurs récits, ne purent visiter la crypte de la Nativité qu'au prix des plus grands sacrifices et quelquefois même au péril de leur vie.

» C'est ce sanctuaire auquel se rattachent tant de grands et de si touchants souvenirs, qui vient d'être confié, par le Saint-Siège et par le Gouvernement français, aux Missionnaires d'Alger. Mgr Lavigerie a voulu, au mois de juin dernier, aller lui-même en prendre possession au nom de ses enfants et au nom de la France chrétienne. Il est arrivé à Jaffa, accompagné d'un de ses vicaires-généraux, par le bateau des Messageries maritimes. Débarqué dans cette ville, il a eu la consolation d'y retrouver, après dix-huit ans, plusieurs des orphelins maronites qu'il avait recueillis et fait élever, en 1860, comme Directeur des Écoles d'Orient, et qui aujourd'hui, devenus hommes et pères de famille, l'ont comblé des marques de leur reconnaissance et de leur affection. Quelques-uns d'entre eux ont voulu l'accompagner jusqu'à Jérusalem.

» Arrivé dans la Ville Sainte, Mgr l'Archevêque d'Alger a été

mis, par M. Patrimonio, consul de France, en possession immédiate du sanctuaire dont les clefs lui ont été remises. Dès le lendemain, il a voulu célébrer le saint sacrifice dans la crypte où se trouve ce qui reste de l'ancienne maison de sainte Anne, et y prier particulièrement pour tous les bienfaiteurs des Missions et surtout pour les associés de la Propagation de la foi. Mgr le Patriarche de Jérusalem, le Révérendissime Custode de Terre Sainte et les autres représentants des communautés catholiques orientales et latines de Jérusalem, ont fait au Prélat français l'accueil le plus empressé et le plus respectueux, et lui ont promis, pour ses fils les Missionnaires d'Alger, le concours le plus fraternel.

» Ceux-ci sont arrivés, à leur tour, à Jérusalem, dans les premiers jours du mois d'octobre, non sans difficultés toutefois et sans périls de plus d'une sorte, car la voiture ou plutôt la charrette qui les portait, a versé dans un ravin, entre Ramleh et Abougasch, et l'un d'entre eux, le P. Labardin, a même été légèrement blessé. Mais, enfin, ils sont arrivés, et bien vite ils ont oublié toutes les fatigues, en prenant possession de leur béni sanctuaire. Ces Pères doivent être à Jérusalem au nombre de douze; mais, pour le moment, ils ne sont que quatre, spécialement chargés de faire exécuter les travaux nécessaires pour l'installation définitive de la communauté (1). »

Les Missionnaires ne desservent pas seulement le sanctuaire de l'Immaculée-Conception et de la Nativité ; ils ont aussi, sur l'ordre et d'après les instructions de leur pieux Fondateur, ouvert, pour les Grecs Melchites, une école apostolique ou séminaire. Écoutons-le parler, lui-même, de cette fondation, à la fin d'une de ses lettres, datée de 1884, au Directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient. On y voit que l'Archevêque, qui avait établi cette dernière Œuvre, un demi-siècle auparavant, en a toujours gardé le zèle, et que l'Afrique ne lui a pas fait oublier l'Orient.

« Je ne terminerai pas, lui dit-il, sans vous dire un mot d'une fondation qui doit tout spécialement intéresser les associés des Écoles d'Orient; je veux parler de Sainte-Anne-de-

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 28. (Octobre 1878.)

Jérusalem. Nous avons là, maintenant, à l'ombre même du berceau de Marie-Immaculée, une école apostolique où sont élevés les futurs maîtres d'école et les futurs Missionnaires des Grecs orientaux. Voici quelques détails sur cette œuvre. Le cycle des études, en dehors de la philosophie et de la théologie, est de six années ; le nombre des élèves, qui n'était que de vingt, en 1882, est maintenant de quarante, répartis à peu près également dans les quatre premiers cours. Les demandes d'admission arrivent de tous les points de l'Asie-Mineure ; mais on doit faire un choix parmi les sujets présentés ; on doit surtout tenir compte de l'exiguïté du local, qui réclame de nouveaux agrandissements. Hélas ! plus que partout ailleurs, les constructions sont ruineuses en Orient, et celles qui ont été entreprises précédemment ne sont pas encore entièrement payées !

» Le règlement que suivent les élèves, avec beaucoup d'édification, est à peu près celui de nos Séminaires de France. Hors des classes spéciales d'arabe et de grec, qui sont les langues nationales et liturgiques, tous les exercices se font en français ; et c'est merveille de voir avec quelle promptitude ces chers enfants arrivent à comprendre les enseignements qui leur sont donnés en cette langue et à la parler couramment. Puisse l'Immaculée-Mère de Dieu continuer de bénir cette maison placée sous son patronage, et tout près du lieu vénérable où s'est accompli le mystère de sa bienheureuse Nativité (1). »

Deux ans après, nous lisons les lignes suivantes dans le *Bulletin de Sainte-Monique :*

« Nos chers enfants, écrit l'un des professeurs de Sainte-Anne, se rendent bien compte des grandes choses qu'avec l'aide de Dieu, il leur sera donné de réaliser, plus tard, pour le salut des âmes, et ils cherchent de toutes leurs forces à se rendre dignes de leur sublime vocation. Esprit de foi, confiance entière en leurs maîtres qu'ils sont habitués à regarder comme leurs véritables pères, piété vraie et profond attachement à l'Église et au Saint-Siège, ardeur soutenue pour

---

(1) *Bulletin de l'Œuvre des Écoles d'Orient*, n° 140.

le travail, tels sont, Monsieur le Directeur, les qualités que je me plais à reconnaître en eux, tout en ayant soin de ne point le leur dire, de crainte de donner prise à l'orgueil (1). »

Plus récemment encore, le même *Bulletin* constatait le développement de cette fondation :

« Le Séminaire oriental, dirigé par nos Pères, et qui comptait déjà plus de soixante jeunes Grecs Melchites se préparant à la fois au sacerdoce et à l'enseignement catholique parmi les chrétiens orientaux, se développe chaque jour. L'année dernière, aux cours des études classiques, était venu déjà s'ajouter un Séminaire de philosophie, toujours sous la direction de nos Missionnaires. Cette année, s'est ouvert enfin le cours de théologie, sous la direction du R. P. Michel, ancien Supérieur de la maison de Notre-Dame d'Afrique.

» Cet établissement de Jérusalem a eu récemment l'honneur d'être visité par Mgr Cretoni, l'éminent et pieux secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les rites orientaux. Ce Prélat, si distingué, a été charmé de tout ce qu'il a vu et en a adressé aux directeurs ses plus vives félicitations. Rentré à Rome, il en a fait au Souverain Pontife la relation la plus favorable. On sait que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII porte à l'établissement de Sainte-Anne un intérêt tout particulier : le sanctuaire de Sainte-Anne est, en effet, construit, en partie, sur la maison même, encore existante (car elle est creusée dans le roc, selon l'usage du pays), de sainte Anne et de saint Joachim dont Sa Sainteté porte le nom glorieux (2). »

Mais Sainte-Anne-de-Jérusalem, malgré son importance extrême pour l'Orient, n'est cependant qu'un détail secondaire à côté de l'œuvre, vraiment immense, dont il nous faut maintenant parler.

Comme nous l'avons annoncé en commençant ce travail, nous avons toujours voulu mettre le moins de notre fonds dans l'exposé des Œuvres de l'Éminent Archevêque d'Alger. C'est à ses propres récits, ou aux récits des témoins oculaires

---

(1) *Bulletin des Missions d'Alger*, n° 57.

(2) Ibid., n° 66.

que nous avons emprunté tout ce que nous avons dit dans les chapitres précédents, n'ayant fourni du nôtre, selon l'expression de Montaigne, « que le mince filet à les lier. » Nous en fournirons encore moins, s'il est possible, dans le présent chapitre où nous nous proposons de donner le tableau de la fondation des Missions de l'Afrique Équatoriale, la plus colossale et la plus glorieuse des entreprises de Mgr Lavigerie. Ce tableau, nous le trouvons, tout entier, dans les *Annales de la Propagation de la Foi* et dans le *Bulletin des Missions d'Alger*, tracé de main de maître par le grand Évêque missionnaire.

« Les Missions de l'Afrique équatoriale, écrivait-il, en 1880, aux Conseils centraux de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, sont nées, il y a trois ans à peine, du mouvement providentiel qui dirige, depuis le commencement de ce siècle, vers le continent africain les efforts du monde civilisé. Ces Missions en sont, en effet, le couronnement logique.

» Il suffit de jeter les yeux sur une carte de l'Afrique, pour voir que toutes ses côtes ont été successivement occupées et comme assiégées, dans ces derniers temps, par les nations de l'ancien monde et même du monde nouveau. Au nord, la France a conquis une partie des Provinces Barbaresques. A l'ouest, elle s'est emparée du Sénégal. La Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte ont renoncé à leur antique piraterie et ouvert leurs ports aux vaisseaux de l'Europe. L'Amérique a établi sur les côtes de l'Atlantique la République noire de Libéria. L'Angleterre a créé, au sud, la grande colonie du Cap. Les Hollandais ont fondé les Républiques d'Orange et du Transvaal. Enfin les traités conclus entre le sultan de Zanzibar et la Grande-Bretagne assurent aux Européens la liberté des transactions, depuis la terre de Natal jusqu'à l'entrée de la mer Rouge.

» Pendant que les nations chrétiennes formaient avec leurs flottes et leurs armées le blocus des côtes africaines, l'Église y développait ses légions pacifiques. Les Fils de saint François sont dans la Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte, le pays des Gallas ; ceux de saint Vincent-de-Paul dans l'Abyssinie ; les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie au Zanguebar, au Congo, dans la Sénégambie, au Sénégal, partout où la

charité et le dévouement héroïques que leur a inspirés leur pieux fondateur, peuvent faire aimer et bénir le nom catholique; les Missions Africaines de Lyon, sur les côtes meurtrières de la Guinée, au Cap, au Dahomey; celles de Vérone, avec Mgr Comboni, dans les provinces, récemment conquises, du sud de l'Égypte; les Pères de la Compagnie de Jésus, à Madagascar et au Zambèze; les Oblats de Marie, à Natal; le clergé d'Irlande et d'Angleterre, dans la colonie du Cap, celui du Portugal au Benguela, celui d'Espagne au Maroc, celui de la France en Algérie. En un mot, aucun point des trois côtés que baignent la Méditerranée, l'Océan Atlantique et l'Océan Indien, n'échappe à ce siège immense que la miséricorde divine semble préparer pour mettre un terme à l'abaissement de la race de Cham. On ne peut douter, à tous ces signes, que nous n'assistions à l'un de ces grands événements par lesquels la Providence change la face des nations.

» Mais si les rivages de l'Afrique sont tous occupés déjà par les messagers de l'Évangile, il n'en est pas de même de l'intérieur. Il semblait, au contraire, jusqu'ici leur fermer obstinément ses routes. Des voyageurs isolés avaient essayé d'en pénétrer le mystère. Presque tous avaient payé de leur vie cette hardie tentative. C'est seulement depuis vingt années que le voile qui couvrait ces régions inconnues, a été soulevé par des explorateurs plus heureux ou plus intrépides, Burton, Cameron, Speke, Nachtigal, Schweinfurth, et d'autres encore. Les noms de Livingstone et de Stanley sont sur toutes les lèvres, ma plume n'a pas besoin de les écrire. On s'est bientôt passionné pour les découvertes et pour le courage de ces voyageurs, et cet entraînement de l'opinion s'est traduit par des actes d'une portée décisive.

» Jusque-là, toutes les tentatives sur l'intérieur de l'Afrique étaient isolées. Chaque nation, chaque société savante, chaque individu agissait d'après ses vues propres. En 1876, à la suite de la publication des voyages de Livingstone et de Stanley, S. M. le Roi des Belges conçut la pensée d'une Association internationale qui relierait et dirigerait tous ces efforts. Voici comment ce prince traçait lui-même à cette Société le programme de son action :

« Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où

elle n'ait pas encore pénétré, disait-il dans le discours d'ouverture de la première Conférence, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès... Il faut donc convenir, ajoutait-il, de ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à cette noble entreprise et pour l'amener à y apporter son obole. Dans les œuvres de ce genre, c'est le concours du grand nombre qui fait le succès, c'est la sympathie des masses qu'il faut solliciter et savoir obtenir. »

» Ainsi, en Europe, l'Association internationale africaine de Bruxelles se proposait de provoquer le concours de toutes les nations civilisées et d'obtenir leur contribution volontaire. Ce premier résultat a été immédiatement poursuivi. Des assemblées savantes ou même politiques, des princes, et, à leur tête, le Roi des Belges lui-même, avec une générosité persévérante et vraiment royale, ont préparé le budget de ce qu'ils appelaient une croisade contre la barbarie.

» J'insiste sur ces points, quoiqu'ils puissent paraître au premier abord étrangers à mon sujet. Ils sont mon sujet même, car on ne comprendrait pas bien l'origine et l'organisation des Missions de l'Afrique équatoriale, si on ne connaissait ces détails. C'est, en effet, pour ne pas se laisser devancer par des sociétés étrangères que le Saint-Siège a réglé, comme il l'a fait, ce qui concerne ces Missions. Le champ d'action qu'il leur a tracé est exactement le même que celui qu'a déterminé, pour ses explorations, l'Association de Bruxelles. Ce champ est « limité, ce sont les termes mêmes du programme » de cette Société, à l'orient et à l'occident, par les deux mers, » au midi, par le bassin du Zambèze, au nord, par les conquêtes » du nouveau territoire Égyptien et le Soudan indépendant...» Cette région, qui s'étend du 10e degré de latitude nord au 15e degré de latitude sud, est précisément, comme je le dirai tout à l'heure, celle où les Missions de l'Afrique équatoriale sont établies.

» De même l'Association de Bruxelles se proposait de créer tout d'abord, en Afrique, des centres d'exploration et d'influence, ou, comme elle les appelle, des stations scientifiques et hospitalières sur certains points plus importants.

» De ces stations, ce sont les propres paroles de la déclara-

tion officielle de l'Association, les unes devraient être établies en nombre très restreint sur les côtes orientale et occidentale de l'Afrique, aux points où la civilisation européenne est déjà représentée, à Bagamoyo et à Loanda, par exemple. Elles auraient le caractère d'entrepôts destinés à fournir aux voyageurs des moyens d'existence et d'exploration. Elles pourraient être fondées à peu de frais, car elles seraient confiées à la charge des Européens résidant sur ces points.

» Les autres stations seraient établies dans les centres de l'intérieur les mieux appropriés pour servir de bases aux explorations. On commencerait par les points qui se recommandent, dès aujourd'hui, comme les plus favorables au but proposé. On pourrait signaler, par exemple, Oujiji, Nyangwe, Kabébé, résidence du roi, ou un endroit quelconque situé sur les domaines de Muatayamvo. Les explorateurs pourraient indiquer plus tard d'autres localités où il conviendrait de constituer des stations de ce genre.

» Laissant à l'avenir le soin d'organiser des communications sûres entre ces stations, la Conférence exprime surtout le vœu qu'une ligne de communications, autant que possible continue, s'établisse de l'un à l'autre Océan, en suivant approximativement l'itinéraire du commandant Cameron. La Conférence exprime également le vœu que, dans la suite, s'établissent des lignes d'opération dans la direction nord-sud. »

» Comme je le dirai plus bas, ce sont ces mêmes points que les Missionnaires d'Alger ont reçu la mission d'occuper, lorsqu'ils ne sont pas évangélisés déjà, comme ceux du littoral, par d'autres Congrégations religieuses. La raison de cette identité de résolutions est toujours la nécessité, pour l'Église, de ne pas se laisser prévenir dans ces régions neuves encore, mais qui bientôt devaient se trouver ouvertes aux influences de l'Europe.

» L'Association internationale de Bruxelles, en effet, entreprenait avec une rare ardeur la réalisation de son programme. Des officiers de l'armée belge, des savants de la même nation répondaient à l'appel de leur Roi, pour affronter tous les périls. Plusieurs ont déjà payé de leur vie leur courageuse initiative. Mais ceux qui tombent sont bientôt remplacés. Ce ne sont plus même des explorateurs isolés, ce sont des expé-

ditions véritables. L'or n'est pas plus épargné que les hommes. Aussi, sous cette impulsion vigoureuse, une ligne non interrompue de stations s'établit à l'orient, depuis Zanzibar jusqu'au Tanganika. Là, les explorateurs belges ont fondé leur établissement de Karéma, tandis qu'à l'occident Stanley remonte le cours du Congo, en formant des comptoirs sur ses rives. Le jour est donc proche où les représentants de l'Association internationale africaine, venant, les uns, de l'Océan Atlantique, les autres, de l'Océan Indien, se rencontreront sur les hauts plateaux d'où sortent les sources des deux grands fleuves africains, le Nil et le Congo.

» On ne peut le nier, c'est là une grande entreprise, plus grande encore que celles qui tendent à percer les continents pour rapprocher simplement les distances ; car, ici, des peuples entiers seront appelés à la lumière et à la vie.

» Mais cette œuvre, la Conférence de Bruxelles ne peut la réaliser qu'à demi ; elle ne peut, pour mieux dire, que la préparer. En ouvrant les routes de l'Équateur africain aux explorateurs et aux marchands, elle les ouvre à l'Évangile, et ce sera là, sans qu'elle l'ait cherché, sa plus solide gloire. L'Association internationale africaine ne s'occupe, elle l'a solennellement déclaré, d'aucune religion. Comment le ferait-elle ? Les membres qui la composent appartiennent à tous les cultes. La plupart sont protestants. Plusieurs ont affiché la libre-pensée. Sans s'opposer à la prédication du christianisme, en déclarant même qu'ils accorderont leur protection et leur concours matériel à ses envoyés, ils en font, dans leurs projets, abstraction complète et annoncent qu'ils borneront leurs efforts à la science, au commerce, à l'industrie.

» C'est dans ces termes qu'en 1877 la question de l'Afrique équatoriale se posa devant le monde chrétien et devant le Saint-Siège Apostolique.

» Pie IX était à la fin de sa longue carrière. C'était la dernière année de ce règne qui avait vu « toutes les extrémités des choses humaines ». Le regard du vieux et saint Pontife se portait avec tristesse sur le monde catholique où la haine de l'impiété semblait vouloir tout lui ravir, lorsque, pour la première fois, le cardinal Franchi, préfet de la Congrégation de la Propagande, appela son attention sur les travaux de la Conférence

de Bruxelles et sur l'avenir nouveau qui se préparait pour les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Pie IX en comprit sans peine toute l'importance. Il ne s'agissait de rien moins que d'un pays presque aussi grand que l'Europe, et dont quelques-uns estimaient la population à cent millions d'âmes. Le chiffre pouvait, sans doute, être contesté ; mais on apprenait, tout d'un coup, avec certitude, que l'intérieur de l'Afrique équatoriale, jusque-là représenté comme un désert stérile et mortel, avait, au contraire, des populations denses et agglomérées, des richesses naturelles sans nombre, des paysages enchanteurs. En beaucoup de lieux, le climat était salubre et tempéré, grâce à l'élévation des plateaux, au voisinage des grands lacs et des hautes montagnes, quelques-unes couvertes de neiges éternelles. Il était évident que, dans de semblables conditions, l'Afrique équatoriale allait être envahie, non moins évident que les protestants qui avaient pris l'initiative et qui dominaient par le nombre dans la Conférence de Bruxelles, allaient tenter de s'établir dans ces régions. Déjà les bulletins des Sociétés évangéliques de Londres et de New-York annonçaient tout un plan de conquêtes et promettaient des subsides qui s'élevaient à plus de cinq millions par année ; autant pour une seule Mission que l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour le monde entier.

» Le grand Pape qui allait mourir, mais dont l'âme conservait toutes ses ardeurs généreuses, comprit les dangers d'une telle situation. Il vit aussi l'obligation providentielle, imposée au Saint-Siège, d'y pourvoir sans délai, « car c'est à la vérité, dont l'Église est dépositaire, disait-il, et non à l'erreur, qu'a été dite la grande parole : « Allez et enseignez toutes les na-
» tions, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du
» Saint-Esprit. » Par son ordre, la Sacrée Congrégation de la Propagande s'adressait donc, vers la fin de 1877, aux chefs des principales Missions de l'Afrique, pour leur demander les renseignements utiles à la réalisation des pensées du Saint-Père. Les Prélats consultés, et j'avais l'honneur d'être de ce nombre, furent unanimes à reconnaître la nécessité de ces Missions nouvelles, et l'urgence de leur fondation dans les lieux où la Société internationale africaine allait établir ses centres d'action.

» Mais une grande difficulté pratique se présentait. Où trouver une Société d'hommes apostoliques, qui pût disposer, sur l'heure, du personnel et des ressources nécessaires pour une Mission si vaste et si périlleuse?

» Les Congrégations, établies en Afrique, ont chacune d'immenses régions à évangéliser, et toutes leurs forces sont absorbées par les œuvres déjà commenées ou qui s'imposent, chaque jour, à leur zèle. C'est ce qui fit penser à la plus humble et la dernière venue des Sociétés apostoliques du continent africain (1). »

Après avoir rappelé, comme nous l'avons rapportée, nous-même, plus haut, d'après lui, la fondation des Missionnaires d'Alger, le vénérable Prélat dit que Pie IX connaissait déjà personnellement cette œuvre apostolique. Deux de ses membres étaient venus, en 1873, au nom de tous les autres, lui présenter l'expression de leur dévouement. Le récit de cette ambassade qui préparait providentiellement l'avenir, est trop intéressant pour que nous ne le citions pas ici. Nous l'empruntons au *Bulletin de Sainte-Monique* ou *des Missions d'Alger :*

« Jamais je n'oublierai cette scène sublime dans sa simplicité, écrit l'un des Pères qui accompagnaient Mgr Lavigerie à cette audience. Dans une pièce de grandeur ordinaire, éclairée par deux bougies placées sur une table, auprès d'un crucifix, le Pape se tenait debout. Monseigneur l'Archevêque était près de lui, dans l'attitude du respect et de la confiance filiale. Le cœur me battait bien fort dans la poitrine, mais je sentais que c'était de l'émotion qui naît de la foi et qui donne l'amour ; nous nous agenouillâmes sur le seuil, puis nous avançâmes d'un pas, puis d'un autre, et nous nous trouvâmes aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, qui tendait vers nous ses mains paternelles en disant à Monseigneur : « Ah ! voilà vos prêtres arabes ! » — « Non pas Arabes par la naissance, Très-Saint Père, mais par la charité, » disait Monseigneur. Pendant ce temps nous nous prosternions pour embrasser les pieds augustes de Pie IX. La veille nous étions allés vénérer la statue de saint Pierre, auprès du tombeau de ce glorieux apôtre. Comme

(1) *Annales de la Propagation de la foi,* T. LIII, p. 96 et suiv.

tous les pèlerins, j'avais placé ma tête sous son pied, en signe d'obéissance et d'amour. J'ai été tenté, ce soir, de renouveler cette cérémonie et de mettre encore une fois ma tète sous le pied de Pierre, vivant dans son successeur. La tentation a été bien forte, le respect seul m'a retenu ; mais si ma tète ne l'a point fait, mon cœur l'a fait pour elle, et il s'est placé pour toujours et comme fondu aux pieds de Pie IX.

» On ne peut rien voir de plus grand, de plus simple, de plus vénérable, de plus saint que le Pape ; c'est la vraie beauté de l'homme transfiguré par la lumière et la grâce de Dieu, éclatant dans cette vieillesse presque miraculeuse, dans cette résignation et ce courage sublimes, et se faisant plus radieuse encore sous la magnifique simplicité de ce vêtement blanc, plus beau que toutes les pourpres et tous les vêtements d'or dont s'entourent les hommes.

» Nous regardions, comme en extase, cette tête vénérable qui souriait avec toute la tendresse de l'amour paternel.

« Eh bien ! mes enfants, nous dit le Saint-Père, vous êtes donc disposés à être de bons missionnaires ?

— Avec la grâce de Dieu, Très-Saint Père, nous ferons tout ce qu'il demandera de nous.

— Ils sont prêts à tout, dit Monseigneur, même au martyre, si c'est la volonté de Dieu. Très-Saint Père, ce sont les prémices de la mission africaine : à leur tour, ils vont partir pour l'intérieur de l'Afrique, cherchant à atteindre le centre. Bénissez-les pour qu'ils aient le courage de souffrir, s'il le faut, pour leur foi, de donner leur tête pour elle.

— Leur tête..., dit le Saint-Père, dans notre temps, il ne faut pas que la tête tienne aux épaules, si l'on veut faire la volonté de Dieu. La mienne, mes enfants, est aussi exposée que la vôtre dans la Mission d'Afrique, même davantage, car c'est à l'Église qu'ils en veulent et par conséquent à moi qui en suis le Chef (1). »

Reprenons maintenant le récit de la fondation des grandes Missions de l'Afrique équatoriale.

« Pie IX, ajoute Mgr Lavigerie, se souvint de cette circons-

(1) *Bulletin de Sainte-Monique*, n° 5. (Janvier 1873.)

tance, au moment où il cherchait des apôtres pour une entreprise si périlleuse.

» A cette nouvelle, nos Missionnaires répondirent par un cri de reconnaissance et d'amour. Déjà trois d'entre eux avaient généreusement versé leur sang, l'année précédente, dans le Sahara, sur la route de Tombouctou, où ils allaient porter la foi. Mais ce souvenir, au lieu d'abattre leur courage, n'excitait qu'une émulation nouvelle et une sainte jalousie.

» Toutes les histoires ont leurs époques héroïques, aussi bien celles des sociétés religieuses que celles des sociétés humaines. Nos Missionnaires en sont encore là. C'est l'observation que me faisait dernièrement un homme éminent, Supérieur général d'une Congrégation religieuse, qui prêchait une retraite à leur maison-mère. Il s'étonnait de la sévérité de leurs Règles, et du courage avec lequel elles sont suivies. Dormir sur la terre nue ou sur une planche, être pauvrement vêtu, se contenter de la nourriture la plus grossière et la plus frugale, supporter les ardeurs du climat, maintenir au milieu de tout cela une régularité constante, persévérer, durant les huit jours de leurs exercices, dans la prière et dans le plus absolu silence, « voilà, me disait ce bon Supérieur, ce que l'ardeur des premiers temps peut seule faire supporter. »

» Lorsque les Missions de l'Afrique équatoriale leur furent proposées, les prêtres de la Société voulurent donc mettre personnellement leur dévouement et leur vie aux pieds du Souverain Pontife. Ils le firent dans cette Adresse qui n'est pas indigne des premiers temps de l'Église :

« Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les prêtres Missionnaires soussignés, membres de la Société des Missions d'Alger, La supplient de leur accorder Sa bénédiction paternelle.

» Ils viennent tous, Très Saint-Père, Vous offrir leurs cœurs, leurs souffrances, leurs travaux, leur vie, s'il le faut, pour les Missions de l'Afrique équatoriale, pour défricher ce champ nouveau, redoutable sans doute à la nature, mais où, avec l'appui de Dieu, la grâce pourra faire de si abondantes moissons.

» Tous, Très Saint-Père, ils n'ont qu'un seul désir, aller,

sur un signe de Votre Sainteté, se consacrer au salut de ces pauvres peuples infidèles, leur porter la parole de vie, qu'ils n'ont pas encore entendue, et mourir en les servant, sachant que ceux qui abandonnent pour Notre-Seigneur tout ce qu'ils ont sur la terre, recevront le centuple dès ici-bas, en consolations et en grâces, et ensuite la vie éternelle.

» C'est dans ces sentiments, Très Saint-Père, que nous supplions Votre Sainteté d'agréer l'entier sacrifice que nous Lui faisons, de nos volontés, de nos personnes, de notre vie pour le salut de la pauvre Afrique équatoriale (1). »

C'est au mois de janvier 1878 que l'Archevêque d'Alger chargea deux de ses Missionnaires de porter à Rome l'Adresse qui contenait l'expression de ces sentiments et d'y recevoir les ordres du Saint-Père.

Mais déjà le Pontife à l'appel duquel ils avaient répondu, était près d'obtenir la récompense de ses luttes et de ses vertus. Pie IX mourut, au moment où il allait signer le décret préparé par la Propagande pour la création des Missions de l'Afrique équatoriale.

Ce fut Notre Saint-Père le Pape Léon XIII qui, par un décret du 24 février 1878, quatre jours seulement après son élection au Souverain Pontificat, réalisa le projet de son prédécesseur.

Voici en quels termes le vénérable Archevêque annonçait cette Œuvre nouvelle au Clergé de son Diocèse :

« Messieurs et chers coopérateurs, comme je vous le disais dans ma circulaire du 3 octobre dernier, les Œuvres de la Mission fondée parmi nous, il y a dix années, et à l'établissement desquelles vous avez concouru avec tant de dévouement, se développent chaque jour, et réclament, de ma part, plus d'application et de soins.

» Elles m'obligent, en ce moment, à m'éloigner temporairement de vous, afin de m'occuper plus efficacement de Missions nouvelles que le Saint-Siège a daigné me confier.

» Par un rescrit de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, je viens d'être spécialement chargé de pourvoir à la création,

---

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII, p. 107.

par la Société des Missionnaires d'Alger, dans l'Afrique équatoriale, de Missions considérables destinées à être érigées en Vicariats apostoliques, les unes sur le lac Tanganika, avec Kabébé pour annexe, et les autres sur les lacs Victoria et Albert-Nyanza. Vous savez tout l'intérêt qui s'attache à ces vastes régions. Explorées d'abord par des voyageurs anglais, allemands et américains, elles sont ouvertes aujourd'hui, et une association puissante, fondée à Bruxelles sous la présidence de S. M. le roi des Belges, a entrepris de les conquérir à la science et à la civilisation par les efforts combinés de tous les peuples chrétiens.

» Il appartenait au Saint-Siège de couronner et de vivifier tous ces efforts en leur assurant les bénédictions du Ciel et le concours dévoué, non plus de soldats isolés, comme ceux qui ont marché jusqu'à ce jour à la conquête de l'Afrique équatoriale, mais encore de véritables légions d'apôtres qui y fixeront leurs demeures et se consacreront à la transformation de ces pauvres peuples encore plongés dans les ténèbres d'une barbarie sanglante.

» Certes, jamais entreprise ne fut plus digne du secours de Dieu et ne mérita davantage les sympathies des cœurs catholiques ; car en portant les lumières de la foi parmi les nègres idolâtres, elle aura pour résultat de guérir la plaie affreuse qui pèse sur toute une race infortunée, celle de l'esclavage.

» Il n'est pas, il est vrai, de mission en ce moment plus difficile et plus périlleuse. Un climat de feu, l'ignorance où l'on est encore des conditions d'une société presque sauvage, les maladies, l'éloignement, créeront, à chaque pas, des dangers nouveaux devant les premiers missionnaires, comme ils les ont créés devant les hardis explorateurs Cameron, Livingstone, Stanley, qui les ont précédés. Mais la grâce et la protection de Dieu ne leur manqueront pas, je l'espère, et c'est pour vous prier de les solliciter en leur faveur, que je m'adresse à vous en ce moment.

» Onze d'entre eux se préparent à partir par l'un des prochains courriers de Zanzibar, pour leur lointaine destination. Moi-même je me rends en Europe, pour régler les affaires de ces nouvelles missions, et surtout leur assurer des res-

sources, qui, comme vous le comprendrez aisément, doivent être considérables....

» Vous unirez vos actions de grâces aux miennes, messieurs et chers coopérateurs, en voyant l'Église d'Afrique, à peine ressuscitée et encore si stérile en apparence, étendre ainsi ses tentes jusqu'aux extrémités de notre vaste continent, et les établir en Asie sur les monts sacrés de Sion. Vous direz comme moi, avec le prophète, que Dieu seul a tout fait et que c'est à Lui qu'en revient la bénédiction et la gloire : *Lauda sterilis quæ non paris, decanta laudem.... Dilata lacum tentorii tui et pelles tabernaculorum tuorum.... ad dexteram enim et ad lævam penetrabis et semen tuum..... civitates desertas inhabitabit* (1). »

Le 25 mars, un mois à peine après avoir reçu les ordres du Saint-Siège, les premiers Missionnaires partirent pour Zanzibar. Ils étaient au nombre de dix : cinq pour la Mission du lac Nyanza, cinq pour celle du Tanganika.

« C'étaient donc, pour le Tanganika : le P. Pascal, du diocèse de Mende, le P. Deniaud, du diocèse de Nantes, le P. Dromaux, du diocèse de Cambrai, le P. Delaunay, du diocèse d'Angers, le P. Augier, du diocèse de Belley ; pour le Nyanza : le P. Livinhac, du diocèse de Rodez, le P. Girault, du diocèse d'Angers, le P. Lourdel, du diocèse d'Arras, le P. Barbot, du diocèse de Bayeux, le Fr. Amance, du diocèse de Rodez.

» Je n'écris ces noms qu'avec respect, comme on écrivait, dans les premiers temps de l'Église, les noms des confesseurs et des martyrs. Trois d'entre eux ont déjà succombé, et tous ont souffert pour Notre-Seigneur ce que souffrent les martyrs : la maladie, la faim, les angoisses, les embûches ; et l'on peut bien dire de chacun d'eux ce que la Sainte Église dit, comme je l'ai rappelé ailleurs, d'un Pontife de notre France : « *Quem etsi gladius persecutionis non abstulit, tamen martyrii palman non amisit.* »

» Le 19 juin, ils quittaient Zanzibar. Voici comment ils

---

(1) *Lettre circulaire de Mgr l'Archevêque d'Alger à l'occasion de son prochain départ.* (Alger, Jourdan, 1878. In-4° de 4 p.)

exprimaient les sentiments qui remplissaient leurs cœurs au moment du départ :

« Nous voilà donc en route pour notre Mission. Une vie nouvelle commence. C'est l'apostolat tel que l'ont connu les apôtres. Malgré notre insuffisance et notre indignité, nous sommes les premiers qui, depuis l'origine du christianisme, allons représenter Notre-Seigneur et son Église dans ce monde barbare, et encore à peu près inconnu, de l'Afrique intérieure. Devant nous, cent et peut-être deux cents millions d'âmes nous tendent invisiblement les bras.

» Quelle mission sublime, mais redoutable ! C'est le sujet de nos méditations et de nos entretiens ; et nous offrons à Dieu, par avance, pour le succès de la grande œuvre qu'il nous confie, toutes nos peines, toutes nos épreuves, notre vie même, s'il croit bon de nous la demander. En levant les yeux sur la bannière du Sacré-Cœur qui marche devant nous, dans ces plaines brûlées par le soleil, nous prions ce Cœur Sacré de verser à flots, sur ces contrées arides, l'eau et le sang qui furent répandus sur le Calvaire pour ces races infortunées, et de ne pas laisser plus longtemps entre les mains de Satan, son ennemi, tant de nations et tant de royaumes (1). »

Il n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé, de faire le récit de leur long voyage et des difficultés qu'ils trouvèrent sur leur route, en pénétrant dans l'intérieur.

Nous dirons seulement que l'Afrique équatoriale réclama bientôt parmi ces apôtres sa première victime, le P. Pascal, Supérieur de la Mission du Tanganika. Le vénérable Archevêque voulut déposer, lui-même, une marque de son souvenir paternel sur la tombe de ce premier et saint martyr de la charité apostolique. Il écrivit donc à la mère du P. Pascal la touchante lettre qui suit :

« Je remplis un devoir plein de tristesse, en vous annonçant aujourd'hui la mort du fils bien-aimé que vous aviez donné à la Société de nos Missionnaires.

» Dieu a rappelé à lui le R. P. Joachim Pascal, Supérieur de

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII, p. 183 et suiv.

la Mission du lac Tanganika, dans l'Afrique équatoriale. Il est mort comme un digne soldat de Notre-Seigneur, sur le champ de bataille de l'apostolat, où il allait livrer les combats de la foi catholique contre l'erreur, et ceux de la civilisation chrétienne contre la barbarie.

» Vous savez que, lorsque cette Mission nouvelle dut s'ouvrir, l'année dernière, sur la demande du Saint-Siège, votre fils sollicita, avec les plus généreuses instances, la faveur d'en faire partie. Le premier, il a payé de sa vie ce dévouement héroïque. Il était digne de cet honneur. Sa foi, son humilité, son zèle, son angélique douceur, toutes les vertus qui faisaient de lui un missionnaire accompli, l'avaient désigné à ses Supérieurs pour en faire le chef de l'une des deux troupes apostoliques qu'ils envoyaient dans ces régions lointaines. Dieu, qui le voyait déjà mûr pour le Ciel, en a jugé autrement que les hommes. Il lui a donné sa récompense, et ce saint prêtre a été la première et pure victime qui a ouvert la voie du salut à ces régions infortunées.

» Il nous avait quittés, il y a bientôt un an, c'est-à-dire aux premiers jours du mois d'avril 1878. Depuis le moment du départ jusqu'à celui de sa mort, il n'a pas cessé d'être, pour ses compagnons de route et d'apostolat, comme il l'avait été dans les diverses charges de la Mission, le parfait modèle de la sainteté sacerdotale.

» Dans la première partie du voyage, malgré les fatigues d'une longue traversée et les chaleurs torrides de la mer Rouge, sa santé s'était bien maintenue.

» Avant de quitter Zanzibar, il nous avait donné de ses nouvelles. Tout respirait, dans ce qu'il nous écrivait, le zèle ardent qui dévorait son cœur. « Nous allons donc, disait-il, le 31 mai, compléter nos achats, mettre en ballots les bagages que nous avons apportés d'Alger, et puis, nous abandonnant entre les mains de la Providence, nous irons, aidés de la grâce, porter le saint nom de Dieu à ces peuples plongés depuis longtemps dans les ténèbres les plus épaisses de la barbarie et de la mort. Veuillez, mon cher Père, nous recommander aux prières de nos confrères et les assurer qu'ils auront part à nos peines et à nos sacrifices. Nous espérons déployer, le lendemain de la Pentecôte, nos deux bannières. »

» Parti de Bagamoyo au milieu du mois de juin, il commençait, quelques jours après, à ressentir les terribles effets de la fièvre équatoriale qu'il avait contractée en traversant les marais les plus rapprochés de la côte. C'est le samedi 22 juin qu'il s'alita pour la première fois.

» Cette indisposition ne fut pas néanmoins de longue durée, et il en parlait lui-même gaiement dans une lettre qu'il m'écrivait, le 18 juillet : « Nous avons eu, sans doute, des épreuves, disait-il, et nous en avons tous les jours ; mais peut-il en être autrement et devons-nous nous attendre à autre chose ? C'est l'œuvre de Dieu que nous allons entreprendre... Tous les Pères ont eu à souffrir du climat, et, actuellement encore, quatre ou cinq sont un peu malades. Tout cela, Monseigneur, est loin de nous décourager, et Votre Grandeur peut croire que nous n'en poursuivons pas notre route avec moins de courage et de gaieté. Les Pères qui sont malades, sont soignés aussi bien que possible par ceux qui sont bien portants, et, si ceux-là tombent malades à leur tour, comme il arrive ordinairement, ils sont soignés avec le même empressement et la même charité par les autres que le bon Dieu a déjà rendus à la santé. Les choses étant ainsi, nous ne pouvons que nous estimer heureux et bénir le Seigneur des petites épreuves personnelles qu'il nous envoie. »

» Dans les intervalles que lui laissait son mal, il ne cessait d'offrir à Dieu le sacrifice de sa vie et d'exhorter ses confrères à la soumission à la sainte volonté de Dieu. Ce jour-là était la fête de saint Joachim, son patron. Il était si faible que, à chaque instant, les Missionnaires pensaient le voir mourir. Il le pensait lui-même, et il faisait à ses confrères ses dernières recommandations pour ses chers Supérieurs, pour ses parents, pour son père, pour vous, sa mère, demandant à Notre-Seigneur de vous consoler et Lui offrant sa peine de mourir si loin de vous. Mais il vécut encore jusqu'au lendemain, répondant toujours avec la plus grande édification aux paroles qui lui étaient adressées.

» Après midi, le P. Livinhac, Supérieur de la Mission des lacs Victoria et Albert, lui administra les derniers sacrements, et lui fit la recommandation de l'âme. « Il semblait, dit le *Journal des Missionnaires*, que notre cher Supérieur n'atten-

dait plus que les dernières prières de la Sainte Église pour quitter cette terre. A trois heures et demie, il expirait. »

» Son agonie avait été douce. Étendu sur sa natte, sous sa tente de voyage, il paraissait prêt à s'endormir. Il s'endormit, en effet, du sommeil de la paix, avec le calme et la joie d'un saint, donnant sa vie, avec des transports admirables de charité, pour cette Mission qu'il avait tant désirée.

» C'est dans le lieu même où il était mort, que furent faites, pour votre fils, les prières des funérailles. Tous les Missionnaires étaient réunis, au nombre de neuf. C'est aussi là que fut offert le saint sacrifice pour ce premier apôtre, et j'oserai dire pour ce premier martyr de l'Afrique équatoriale, qui associait ainsi au sang de l'Agneau le sacrifice de sa sainte mort (1). »

« C'est dans ces sentiments, continue Mgr Lavigerie, et à travers ces épreuves que les neuf Missionnaires survivants arrivèrent au terme de leur voyage, ceux qui se rendaient au Tanganika, à la fin de janvier 1879, ceux qui se sont établis, d'abord, dans l'Ouganda, sur les bords du lac Nyanza, le 19 juin de la même année. Les premiers avaient mis plus de dix mois depuis leur départ d'Alger, les seconds *un an, deux mois et vingt-cinq jours*. Ces chiffres montrent en partie ce que renferment d'obstacles les Missions de l'intérieur de l'Afrique équatoriale. Ils montrent aussi ce qu'elles demandent de sacrifices et de ressources.

» Aucune autre Mission dans le monde ne peut être, sous ce rapport, comparée aux nôtres. Cela tient non seulement aux distances, mais encore et surtout à l'impossibilité de ce service d'animaux de transport, dans l'Afrique équatoriale. Les bœufs, les chevaux, les mulets, les ânes domestiques eux-mêmes y périssent par la morsure d'une mouche venimeuse, la tzetzé. On ne peut les suppléer que par des hommes. Or ceux-ci doivent porter, durant plus d'une année, comme on vient de le voir, non seulement tout ce qui doit servir à l'établissement des Missions, mais encore les objets d'échange nécessaires pour se procurer, pendant le même

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. I, p. 87.

temps, la nourriture de chaque jour, payer le *hongo* ou impôt de passage aux roitelets barbares, et vivre ainsi, jusqu'à ce qu'une caravane, partie de la côte et voyageant par les mêmes procédés, ait pu vous ravitailler. C'est la nécessité que doivent subir et que subissent tous les voyageurs. Nos Pères avaient donc avec eux, en partant de Zanzibar, plus de cinq cents Nègres, car aux porteurs il fallait encore joindre des Noirs armés pour protéger la caravane contre les bandes de *Rougas-Rougas* ou brigands qui peuplent certaines forêts de l'intérieur.

» Parvenus dans leur Mission, grâce à la protection de Dieu, après avoir traversé sains et saufs les dangers auxquels succombaient, dans le même temps, plusieurs expéditions européennes et, en particulier, celle du malheureux abbé Debaize, les Missionnaires songèrent à entreprendre leur œuvre.

» Au Tanganika, c'est à Ujiji, la principale ville des bords de ce lac, qu'ils s'étaient établis en arrivant. Grâce aux lettres de recommandation de Saïd-Bargasch, sultan de Zanzibar, ils ont reçu, en apparence, bon accueil des marchands arabes qui en sont les maîtres et qui en ont fait l'entrepôt de leur commerce. Mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils y manqueraient, à cause de l'influence qu'y exercent déjà les Musulmans, de la liberté nécessaire, et bientôt ils entreprirent l'exploration des contrées qui bordent le lac, pour y trouver un centre plus favorable. Ils se sont fixés provisoirement et ils ont commencé leur apostolat, au nord d'Ujiji, en rachetant et en élevant de jeunes enfants infidèles.

» Les détails qu'ils donnent dans leurs lettres à leur pieux Fondateur, sont pleins d'intérêt et aussi d'espérances.

« Le pays, écrit le P. Augier, est accidenté. Une chaîne de » montagnes non boisées le traverse du nord au sud. La po- » pulation est très nombreuse et encore simple. Elle est » timide, au point de s'enfuir au moindre signe de notre » part.

» Le P. Dromaux et moi avons parcouru les environs avec » beaucoup de plaisir. Le pays est très cultivé. Partout du » manioc, partout des bananiers et des cases en foule. Il y » a aussi des patates et beaucoup de haricots.

» Bien qu'il ait quelques marais, l'Ouroundi paraît beau-
» coup plus sain que l'Oujiji. En outre, il n'y a pas un Arabe. »

« Nous progressons peu à peu, écrit plus tard le P. Dro-
» maux. Notre maison, ou plutôt notre cabane, est faite.
» Pauvre industrie que la nôtre ! Elle a produit un hangar
» muré et couvert en paille. On a laissé un côté ouvert pour
» l'air et la lumière. Ce côté, qui a une longueur de 25 mètres,
» est fermé, la nuit, au moyen de nattes qu'on relève le jour.
» Les indigènes accourent de loin, témoignent une grande
» admiration et restent longtemps en contemplation devant
» ce monument. Nous avons des chèvres, des moutons, bien-
» tôt des vaches. Nous défrichons. Je me mets d'une main
» toute novice, mais hardie, à semer de grands terrains de
» riz et de blé. Le blé n'est cultivé que par deux Arabes à
» Ujiji. Il est d'un prix qui ne permet d'en acheter que pour
» ensemencer et faire des hosties. Les Arabes ne sèment leur
» blé que vers la saison sèche. Ils sont donc obligés de faire
» arroser, ce qui exige un très grand travail. Aussi nous
» avons essayé d'un autre système.

» Mais ce qui est l'objet bien plus intéressant de notre
» culture, ce sont nos enfants rachetés. Nous avons été heu-
» reux de commencer notre Mission par eux. Ils nous don-
» nent de grandes espérances, sont très dociles sous tous les
» rapports, et ne montrent pas encore de défauts sérieux.
» Une chose est à craindre, c'est qu'ils ne s'enfuient ; ce qui
» est arrivé pour un enfant et un homme, et cela sans raison
» aucune.

» Nous en avons actuellement trois plus petits, à qui nous
» pensons apprendre à lire, et quatre qui, dans quelques
» années, pourraient former le commencement de villages
» chrétiens dans l'Afrique équatoriale.

» Le terrain ne manque pas ici. On créerait des royaumes
» sans trouver de concurrent dans le terrain qu'on voudrait
» prendre.

» Sur les bords du Nyanza, le centre de la Mission semblait indiqué et comme imposé d'avance, par les récits de Stanley, hélas ! souvent trop peu véridiques. Tandis que les autres contrées de l'Équateur africain sont divisées entre une foule de petites tribus ou confédérations, toujours en guerre, les

régions qui entourent le lac Nyanza sont soumises, soit directement, soit à titre de tributaires, à un prince noir qui fait exception parmi les souverains de cette partie de l'Afrique. Mtésa, roi de l'Ouganda, a un gouvernement, une armée, un royaume, qui en font le plus puissant des chefs de l'Afrique équatoriale. Il était donc impossible de songer à s'établir au lac Nyanza, sans avoir la faveur ou du moins le consentement de ce prince, et c'est vers la capitale de ses États que le R. P. Livinhac et ses compagnons avaient pour instructions de se diriger tout d'abord.

» Malgré l'opposition d'un prédicant anglais qui se trouvait déjà dans l'Ouganda et qui fit tout pour empêcher Mtésa d'admettre des Catholiques et des Français, nos Pères reçurent un accueil favorable, en apparence, et l'autorisation de s'établir à Roubaga, capitale du pays. Il est vrai que je les avais chargés de présents qui devaient être magnifiques aux yeux d'une majesté barbare. Le sauvage cherche surtout ce qui brille, sans trop se préoccuper de la forme et de la fraîcheur des objets. J'avais donc eu la pensée de faire visiter, à Paris, le marché du Temple, au moment du départ de notre caravane, et d'y faire acheter les dépouilles de nos grandeurs déchues. On ne se figure pas ce qu'on y trouve, grâce à nos révolutions, d'habits de sénateurs ou de ministres, neufs encore ou peu s'en faut. J'en fis faire, à bon compte, une collection pour le roi Mtésa et sa cour. Je me rappelais le succès qu'avait eu, dans une Mission de l'Amérique du Nord, un habit de suisse de la paroisse de Saint-Sulpice, si je ne me trompe, un habit rouge, à la française, chamarré d'or, comme vous savez. Il fut donné au chef sauvage d'une peuplade récemment devenue chrétienne. Quel ne fut pas l'étonnement du vénérable Missionnaire de voir, à la procession du Saint-Sacrement, qui avait lieu bientôt après, le chef indien se présenter fièrement revêtu, pour tout costume, c'était en été, de son habit à la française, à la tête de ses sujets qui l'entouraient de leurs témoignages d'admiration. Le succès de nos habits de ministres a été le même sous l'Équateur où il était encore plus favorisé par la température.

» Mtésa n'a pas voulu être en reste de générosité avec les Pères.

« Sous le rapport matériel, nous devons encore rendre à

» Dieu, écrit le P. Livinhac, de grandes actions de grâces.
» Mtésa a été très généreux à notre égard. Il nous a donné
» environ un hectare de bon terrain planté de bananiers, une
» trentaine de bœufs. De temps en temps il nous fournit les
» matériaux et les ouvriers nécessaires pour la construction
» d'une habitation assez grande pour nous loger tous. Selon
» l'usage du pays, cette habitation sera faite avec des poteaux,
» des roseaux et de l'herbe. Elle ne différera des huttes que
» par sa forme plus ou moins européenne. »

» Mais Mtésa ne s'est pas borné à ces bienfaits matériels. Il a laissé la liberté aux Missionnaires. Déjà, comme au Tanganika, ils ont jeté les bases d'un orphelinat où les premiers enfants nègres rachetés par eux de l'esclavage forment les prémices de leur apostolat. Les adultes répondent aussi à leur appel et viennent les écouter dans leur pauvre demeure, comme les païens de Rome venaient entendre saint Paul. Plusieurs ont déjà demandé à entrer dans l'Église, et des baptêmes solennels de catéchumènes ont eu lieu, cette année, suivant l'usage antique, la veille de Pâques et la veille de la Pentecôte. »

Ces heureuses nouvelles décidèrent l'Archevêque d'Alger à envoyer dans l'Équateur une seconde caravane d'apôtres.

Les Missionnaires choisis furent au nombre de douze, en y comprenant un ecclésiastique séculier du diocèse d'Alger, qui s'était généreusement consacré à fonder et à diriger la Procure de ces Missions lointaines, sur les côtes du Zanguebar. Ils étaient accompagnés de six Auxiliaires laïques, qui s'étaient offerts pour former et guider la caravane, depuis Zanzibar jusqu'aux Grands-Lacs. Quatre d'entre eux étaient Belges ; deux autres, Écossais.

Mais écoutons Mgr Lavigerie, qui a expliqué dans la Lettre à laquelle nous empruntons ces détails, comment ces Auxiliaires furent adjoints à la Mission :

« Les Pères qui avaient formé la première caravane, nous avaient fait part de la difficulté qu'ils trouvaient à conduire les Noirs si nombreux qui portaient leurs bagages et objets d'échange, et encore plus les askaris ou hommes armés qui devaient les défendre contre les *Rougas-Rougas*. Ils ne pou-

vaient se résigner à remplir des fonctions qui ne convenaient pas à des apôtres. Ils émettaient, dans leurs lettres, la pensée que d'anciens zouaves pontificaux se trouveraient, peut-être, heureux de sacrifier, encore une fois, leur vie à la cause de Dieu, en remplissant ces fonctions guerrières. Merveilleuse fécondité du dévouement catholique ! A peine cette pensée fut-elle connue par la publication de la lettre d'un de nos Pères, que, de toutes parts, de Belgique, de France, d'Angleterre, d'Amérique même, des demandes nous furent adressées par d'anciens officiers ou d'anciens soldats de Pie IX. La Belgique tint le premier rang. Six Auxiliaires furent agréés pour accompagner la caravane, et parmi eux figuraient quatre de ses fils (1). »

» Le départ de cette nouvelle légion d'apôtres fut précédé, selon l'usage, de la cérémonie des adieux. Elle se célébra, dans la basilique de Notre-Dame d'Afrique, le vendredi 20 juin 1880, fête du Sacré-Cœur de Jésus. Mgr l'Archevêque d'Alger y bénit les armes des jeunes gens de la Belgique et de l'Écosse, qui avaient ambitionné l'honneur d'accompagner les Missionnaires dans l'Afrique équatoriale, afin de protéger la marche de ces courageux apôtres.

» La cérémonie, dit le *Bulletin des Missions d'Alger*, ayant eu un caractère tout à fait privé, les Missionnaires partants, quelques-uns de leurs confrères et les élèves de l'École Apostolique furent seuls les heureux témoins de ce pieux rendez-vous.

» Ces généreux volontaires étaient au nombre de six, agenouillés dans le sanctuaire; leurs épées nues reposaient sur les degrés de l'autel. Tous anciens zouaves pontificaux, l'uniforme qu'ils portaient en ce jour ne différait guère de celui qu'ils portaient autrefois pour la défense du successeur de Pierre; un béret de couleur rouge carmin avait pris la place du képi des zouaves.

» Le Pontife entra bientôt, revêtu d'une chape rouge brodée d'or; arrivé devant l'autel, il entonna le *Veni Creator*, pour implorer les lumières du Saint-Esprit.

» L'hymne terminée, Monseigneur voulut adresser la parole

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII.

à ces courageux enfants. L'allocution fut courte, mais bien touchante. Dès que le Prélat eut parlé, la cérémonie de l'armement commença.

» Monseigneur était assis devant l'autel. Le capitaine de la petite troupe vint s'agenouiller devant lui, et prenant de la main droite l'épée nue que lui présenta le Pontife, il la baisa avec respect.

« Servez-vous de cette épée, lui dit le vénérable Prélat, pour » la défense des œuvres de Dieu ; ne vous en servez jamais » pour des motifs injustes. »

» L'officier mit alors l'épée dans le fourreau et reçut de l'Évèque le baiser de paix. Celui-ci, retirant lui-même l'épée du fourreau, en frappa à trois reprises les épaules du soldat. « Soyez, lui dit-il, un soldat pacifique, courageux, fidèle et pieux. » La même cérémonie fut renouvelée pour les autres volontaires.

» Quand elle fut terminée, tous firent entre les mains de Monseigneur le Délégué le serment suivant, que ces soldats chrétiens signèrent sur les marches de l'autel :

« Moi..., je suis résolu, avec la grâce de Dieu, à me vouer » pendant un an à la Mission de l'Afrique équatoriale, dirigée » par les Missionnaires d'Alger, sous l'autorité de Mgr l'Arche» vèque Délégué du Saint-Siége. Je promets, sur ma foi de » chrétien, d'observer pendant ce temps les articles du règle» ment dressé pour les Auxiliaires de la Mission, par l'auto» rité de son Supérieur majeur, et, en particulier, de garder » l'obéissance en toutes choses, tant vis-à-vis des Supérieurs » des Missions particulières où je serai attaché, que vis-à-vis » du chef qui me sera choisi par le Conseil des Missionnaires.

» En foi de quoi, mettant ici ma personne sous la protec» tion spéciale de Notre-Dame d'Afrique, j'ai signé de ma » main cet écrit, en double exemplaire, dont l'un demeurera » aux pieds de la statue miraculeuse placée sur cet autel, et » l'autre entre les mains du Supérieur de la Mission d'Afri» que.

(Signature.)

» Fait à Notre-Dame d'Afrique, près Alger, le 20 juin 1879. »

» En retour de leur promesse, l'Archevêque remit à chacun des Auxiliaires une croix qu'il portera jusqu'à la fin de son engagement.

» Ce fut un beau spectacle de voir ces jeunes gens, dans la fleur de l'âge, faire ainsi le sacrifice de leur famille, de leur patrie, de leur liberté, des espérances de la terre, pour aller soutenir les intérêts de la cause de Dieu sur une terre barbare qui ne leur donnera, en retour, que des misères et des privations sans nombre. Il est des sacrifices qu'un cœur chrétien seul est capable et de comprendre et d'apprécier.

» Monseigneur fit ensuite la bénédiction des drapeaux qui doivent être les signes de ralliement de cette colonne évangélique dans l'Afrique équatoriale. C'est à l'ombre des plis de ces drapeaux que ces soldats pacifiques marcheront, résolus de mourir, s'il le faut, pour implanter la croix sur cette terre inhospitalière.

» Cette cérémonie imposante se termina par la bénédiction du T.-S. Sacrement, donnée par Monseigneur lui-même, assisté des deux Supérieurs des Stations qui vont être bientôt fondées dans l'Afrique équatoriale, le R. P. Lévesque et le R. P. Moinet. Cette cérémonie, si belle dans sa simplicité, n'était cependant que le prélude de celle qui allait avoir lieu, le soir de ce jour, à la cathédrale d'Alger.

» La maison de Dieu était parée de ses plus beaux ornements de fête. Plusieurs milliers d'hommes se pressaient dans la nef, pendant que l'abside pouvait à peine contenir les nombreux ecclésiastiques arrivés pour assister à la cérémonie. Les élèves de théologie du Grand-Séminaire de la Mission, les Novices Missionnaires ne voulurent pas laisser leur place vide à cette réunion toute de famille.

» Le moment solennel était arrivé : Monseigneur venait d'entrer au chœur. Autour du Pontife se pressaient ses Vicaires-généraux, les membres du vénérable Chapitre de la cathédrale, le clergé de la ville et des environs. Sa Grandeur ne voulut pas laisser à un autre le soin de faire à ses chers enfants ses derniers adieux. Monseigneur monta en chaire, et, dans une allocution admirable, il adressa aux Missionnaires partants ses adieux, adieux touchants, tels que les peut faire un père à des fils qu'il ne compte plus revoir. Les voici :

« Mes très chers Frères,

» Lorsque vos fils abandonnent, sans retour, le toit paternel, la famille, qui les a jusqu'alors entourés de ses affections saintes, se réunit, d'ordinaire, pour leur donner une marque suprême de sa sollicitude et de sa tendresse. Les graves conseils du père, les larmes de la mère, les vœux de l'amitié fraternelle, tout imprime à ce moment solennel un ineffaçable caractère, où les regrets, les espérances, les bénédictions se confondent et restent la consolation de l'absence et la protection de toute une vie.

» La religion a consacré, dès l'origine, la sainteté de ces adieux. Les fidèles de l'Asie accompagnaient de leurs larmes et de leurs prières Paul qui les quittait pour ne plus les revoir. Dans les prisons ou dans les catacombes, les Chrétiens de Rome se pressaient, la veille du martyre, autour des confesseurs, pour embrasser leurs pieds, en signe de respect, ne se croyant pas dignes d'embrasser ces têtes vénérables qui allaient tomber sous le fer du bourreau ; et, dans sa prévoyance maternelle, l'Église a placé, parmi les prières de sa liturgie, celle où elle appelle sur ses enfants, au moment de la séparation, la protection du Ciel.

» C'est cette prière du départ que nous allons faire aujourd'hui, près de ces autels, pour ces jeunes hommes, pour ces apôtres, fils de notre Église africaine, qui doivent nous quitter sans retour.

» Vous connaissez leur histoire, mes très chers Frères.

» Venus de notre France, préparés parmi vous à leurs rudes combats, ils vont rejoindre, au centre du continent dont nous gardons les portes, leurs frères, partis depuis un an déjà, et qui les appellent à partager leurs travaux. Ils vont partir, avec les vaillants compagnons que la Belgique et l'Angleterre leur envoient, et ce jour est le dernier où ils foulent le sol de la patrie, où ils entendent la langue maternelle, où ils voient près d'eux leurs pères, leurs frères dans le sacerdoce, le peuple fidèle, tout ce qu'ils sacrifient à jamais.

» Et nous, mes très chers Frères, nous venons, si je l'ose dire, rappeler à Dieu les promesses qu'il a faites à ceux qui abandonnent ainsi tout pour son amour.

» Oui, à Dieu, mes Fils bien-aimés, nous confions vos corps, et vos âmes, et vos travaux, et vos espérances. Sa providence paternelle veillera sur vous. Elle vous guidera sur l'immensité des mers, elle rafraîchira vos âmes sous les ardeurs d'un ciel nouveau, elle soutiendra votre courage, elle vous préparera les récompenses promises à ses serviteurs.

» Et qu'allez-vous faire, en effet, sinon servir les desseins de sa miséricorde sur des peuples infortunés ?

» Le monde entier a entendu la bonne nouvelle. Seules, les contrées barbares de l'Afrique ne l'avaient pas entendue. Mais voici que toutes les nations chrétiennes se sont liguées, comme à l'envi, pour ouvrir les portes de la barbarie, jusque-là tristement fermées. L'Amérique les précède, l'Amérique, depuis trois siècles, cause de tant de maux pour les Noirs. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique suivent la même voie. De toutes parts, de hardis conquérants pénètrent dans les profondeurs inconnues où les richesses de la nature ne servent qu'à mieux faire ressortir les profondes misères de l'humanité. L'Église, seule, restera-t-elle en arrière ? Non ! Déjà ses apôtres ont assiégé les côtes africaines : le Gabon, la Guinée, le Cap, les rivages du Zanguebar, le Zambèze ont reçu les envoyés de Dieu. Mais l'intérieur reste encore inaccessible. Les voici qui viennent, ces conquérants pacifiques ! Déjà l'Égypte leur prépare un passage sur le cours mystérieux du Nil. Zanzibar, tu les as vus s'enfoncer dans les plaines brûlantes, franchir les montagnes inhospitalières qui s'élèvent en face de tes rivages ; tu vas les revoir encore, n'ayant pour armes que leur croix, pour ambition que de porter la vie dans cet empire de la mort.

» Ces envoyés de Dieu, ils sont là, sous vos yeux, prêts à partir pour suivre la voix du Sauveur, pour répandre au loin ses bienfaits.

» Où ces bienfaits furent-ils jamais plus nécessaires ? Où l'ignorance, la misère, la cruauté, la perfidie, l'oubli de toutes les lois divines et humaines firent-elles jamais plus de victimes ?

» Écoutez, mes très chers Frères, et vous comprendrez de quelles sympathies est digne la mission de ces apôtres, et quel dessein magnanime leur âme a formé.

» De tous les points de l'immense continent qui s'étend des limites de notre France africaine aux provinces anglaises du Cap, s'élève, depuis des siècles, un long cri de douleur, où se rencontrent et se mêlent les souffrances les plus cruelles de l'humanité : des mères à qui des ravisseurs farouches arrachent leurs enfants pour les conduire à la servitude, et qui, comme Rachel, font entendre leurs gémissements inconsolables; des peuplades paisibles, surprises, la nuit, dans leur sommeil, et qui voient mettre en feu leurs demeures, massacrer tout ce qui résiste, et traîner le reste sur les marchés où l'homme se vend comme un bétail; de longues troupes de captifs, hommes, femmes, enfants, succombant à la faim, à la soif, au désespoir, agonisant lentement dans les déserts, lorsqu'on les abandonne, déjà demi-morts, pour épargner leur maigre nourriture, ou tombant sous les coups du maître, lorsqu'il veut un exemple pour terrifier le troupeau qui est devenu sa proie; des créatures humaines, livrées sans défense à la rage et à la débauche; et, tout cela, multiplié, chaque jour, par l'avarice, par la vengeance, par les guerres. Chaque année, plus d'un million d'hommes subissent ce sort effroyable, et dans des conditions telles que l'un des témoins de cette traite infâme a pu dire que l'on accumulerait toutes les horreurs, sans jamais arriver à la vérité, lorsqu'il s'agit de l'esclavage africain.

» J'ai vu les tristes victimes de ce commerce impie. J'ai entendu, de leur bouche, le récit de leurs maux. J'ai entendu les enfants raconter, avec la simplicité de leur âge, qui augmentait encore notre effroi, la mort sanglante de leurs pères, de leurs mères, et les tortures de leurs voyages à travers les régions brûlées par le soleil. J'en ai vu qui, longtemps encore, durant leur sommeil, assistant en rêve à ces scènes impies, se réveillaient avec des cris de terreur !

» Voilà l'esclavage africain, tel qu'il existe au moment où je parle, et si près de nous qu'il ne tient qu'à vous de le voir et de l'entendre. On lui a fermé les mers et les chemins du monde nouveau; il s'est multiplié sur les voies de l'intérieur, et il y est devenu plus cruel.

» Ah ! mes très chers Frères, que l'on puisse, en théorie, discuter sur le degré d'injustice que présente la vente de

l'homme, je ne le nie pas ; mais, en pratique, et lorsqu'on voit à quel point de cruauté l'esclavage africain mène le bourreau, à quel degré de souffrance et d'abaissement il condamne la victime, il ne peut y avoir qu'un seul cri, un cri d'horreur et de réprobation, sur des lèvres humaines.

» Ne vous étonnez donc pas qu'Évêque, chargé par le Saint-Siège d'évangéliser une partie des contrées immenses où cet esclavage règne encore en maître, je le dénonce, en face des saints autels, avec la liberté de mon ministère, et que, au nom de la justice, au nom de l'humanité, au nom de ma foi, au nom de mon Dieu, je lui voue une guerre sans merci et je le déclare anathème.

» Je n'ai qu'un regret, c'est que ma voix ne soit pas assez forte pour franchir cette enceinte, et que, sachant ce que je sais, je ne puisse, par les accents de mon cœur, soulever contre de tels crimes tout ce qui mérite encore sur la terre le nom d'homme et celui de chrétien.

» C'est en vain, je viens de vous le dire, que les puissances civilisées se sont liguées pour abolir le commerce inhumain qui ensanglante l'Afrique. Leurs efforts sont impuissants. La lèpre continue, que dis-je ? elle étend ses ravages. Soit que les mesures se trouvent insuffisantes, parce qu'elles n'atteignent que ceux qui vendent et ne s'adressent pas à ceux qui achètent, soit que le mal ait des racines trop profondes pour être guéri par la main de l'homme, l'esclavage est toujours debout et les récits des derniers explorateurs des régions équatoriales sont remplis de ses fureurs. Ce ne sont plus les étrangers seuls, ce sont les noirs eux-mêmes, qui, formés au mépris de l'homme, deviennent les artisans de leur ruine ; l'âme humaine s'abaisse, lorsqu'elle ne trouve pas, dans une lumière plus pure, la force de combattre les corruptions de la nature !

» Ce qu'il faut donc, c'est faire comprendre à ces populations, hélas ! dégradées, l'impiété de leur erreur ; c'est leur apprendre que l'homme est le frère de l'homme, que Dieu, en le créant, lui a donné la liberté de son âme et la liberté de son corps, que Jésus-Christ les lui a rendues, lorsque le monde était courbé sous un universel esclavage, et qu'il n'a pas cru acheter trop cher la restauration de cette liberté sainte, en la payant au prix de son sang.

» Allez, ô mes Fils, allez leur enseigner cette doctrine. Dites-leur que ce Jésus dont vous leur montrerez la croix, est mort sur elle pour porter toutes les libertés au monde, la liberté des peuples contre le joug de la tyrannie, la liberté des consciences contre le joug des persécuteurs, la liberté du corps contre le joug de l'esclavage !

» C'est cette liberté que saint Paul proclamait dans Rome où régnait Néron et où deux millions d'esclaves étaient dans les fers. « Il n'y a plus parmi vous, disait-il, ni Grecs, ni Barbares, ni esclaves, ni citoyens ; vous êtes tous libres de la liberté que vous tenez du Christ. »

» Vous la proclamerez à la suite du grand Apôtre, au milieu de tant de peuples gémissant sous le joug, la sainte liberté qui vient de Jésus-Christ. Votre voix retentira comme un tonnerre, ou plutôt elle fera lever, dans ces ténèbres sanglantes, l'espérance et l'amour.

» Oh ! qu'ils seront beaux, pour les enfants des Noirs, ces pieds qui descendront de leurs montagnes, meurtris des blessures du chemin et couverts de sa poussière ! Oh qu'ils sont beaux, aux yeux des chrétiens, ces pieds que l'amour porte au martyre, ces pieds qui se livrent eux-mêmes pour le rachat des victimes de tant de douleurs, et avec quel respect, mes très chers Frères, nous les devons tous embrasser, ce soir.

» Il est raconté, dans nos Saints Livres, que les anciens d'Israël, venant à la rencontre de la libératrice du peuple de Dieu, chantaient ensemble leurs cantiques : « Tu es, disaient-ils, la gloire de Jérusalem, la joie de ton peuple, l'honneur de tes frères. » Et moi, mes chers Enfants, avec tout ce peuple fidèle, je vous répète les mêmes paroles : Vous êtes la consolation, l'honneur, la gloire de Jérusalem, c'est-à-dire de la Sainte Église, aujourd'hui comme accablée sous les coups de ses ennemis.

» Quelle réponse éloquente ne donnez-vous pas à tous leurs outrages ?

» Ils l'accusent d'ambitions humaines ; et vous sacrifiez tout au devoir, jusqu'à votre vie, sans autre espérance que la joie austère du sacrifice et les récompenses d'En Haut !

» Ils l'accusent d'amasser des richesses, ils vous en ont ici accusés vous-mêmes, avec moi ; et vous partez, dénués de

tout, et vous n'aurez plus, comme le Fils de l'homme, où reposer vos têtes !

» Ils la couvrent de leurs calomnies ; et vous répondez aux inventions de leur haine par une vie d'héroïsme et par un miracle d'amour !

» Ils disent que dans son sein se forment des associations pour combattre les progrès et la lumière ; et vous n'existez que pour combattre les ténèbres et la barbarie !

» Enfin, ils nous accusent de ne pas aimer et, que sais-je ? de trahir les intérêts de la patrie ; et vous leur répondez, ainsi que l'ont fait vos Frères, le jour où ils ont abordé cette terre où l'un d'entre eux est mort déjà, comme les prédestinés savent mourir : « Nous tenons ici la place de la France, et nous lui sacrifions tout ce qui nous est cher. Si nous périssons, qu'elle sache que dix de ses enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément, en priant pour elle et en l'aimant jusqu'à la fin. »

» Mais, mes très chers Frères, si l'Église est toujours féconde, si elle donne toujours à l'Époux des enfants dignes de lui, nous devons nous rappeler qu'elle seule a reçu les promesses et est assurée de ne point périr. Les peuples, si privilégiés qu'ils soient, n'ont point cette assurance. Et, au contraire, ils sont menacés de voir la vérité passer à d'autres cieux, s'ils ne lui restent fidèles. Or, je vous le demande, Fils de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de tous nos peuples catholiques, qui m'entourez, ce soir, en si grand nombre, dans ce temple, où en sommes-nous de l'antique fidélité et de l'antique foi? Quels sont ces cris qui retentissent? Qui poursuit-on de ces blasphèmes? Ah ! je viens de vous le dire, ils poursuivent Dieu et son Christ ! « Nous ne voulons plus, disent-ils, qu'ils règnent sur nous ! » Tremblons que ces vœux ne soient exaucés ! Tremblons que le Sauveur ne secoue sur nous la poussière de ses pieds, et que les fils de l'esclave ne remplacent, dans son Église, les premiers-nés de la foi !

» Et n'assistons-nous pas, en ce moment, à cette translation mystérieuse ? Cet Évangile que vous portez aux barbares de l'Afrique, ne l'enlevez-vous pas à votre patrie? Question redoutable que je ne saurais comment résoudre, si, pour ranimer mon espérance, je ne vous voyais devant moi.

» Je vous regarde, mes Fils bien-aimés, je vois sur vos traits, comme je le disais à vos Frères dans une semblable circonstance, tout l'éclat de la force et de la jeunesse. Je songe à tout ce que vous sacrifiez : famille, patrie, espérances d'ici-bas ; et en pensant que c'est de la France catholique que vous êtes les enfants, je ne puis m'empêcher d'avoir confiance pour elle, puisque Dieu y garde tant de cœurs qu'un dévouement héroïque et pur peut enflammer.

» Et vous aussi, nobles jeunes hommes qui, dans un sentiment de foi intrépide, venez unir vos mains pour protéger les envoyés de Dieu, Fils de la Belgique et de l'Angleterre, votre courage est, pour votre patrie, une bénédiction et un gage de salut !

» Mais il faut en venir aux vœux de la suprême séparation.

» Adieu, mes chers Fils, adieu, vous qui êtes l'honneur le plus pur de mon ministère et de l'Église africaine renaissante. Il faut partir. Dieu vous parle par la voix de Pierre. Pierre, captif dans la personne de Léon, prépare ainsi le dernier coup à l'esclavage moderne, du sein de cette Rome où Paul, prisonnier, portait le premier coup à l'esclavage antique.

» Comment mes bénédictions paternelles ne vous suivraient-elles pas pour une si grande œuvre !

» Oui, je vous bénis, au nom de la foi dont vous allez étendre l'empire ; au nom de la charité qui, par vos mains, doit guérir tant de blessures ; au nom de la liberté sainte qui va prêcher, par vos lèvres, la fin de leurs maux aux victimes de tant d'horreurs ; au nom de la lumière que vous allez porter dans ces ténèbres ; et, pour tout renfermer dans le nom qui résume et qui sanctifie toutes ces grandes choses, je vous bénis au nom de Jésus-Christ, votre maître et le mien ; car Jésus-Christ est la foi, la charité, la liberté, la lumière, tous ces biens que les hommes cherchent avec tant d'ardeur et qu'ils ne trouvent pas, parce qu'ils les cherchent en dehors de Lui !

» Il est raconté, dans les Actes des Martyrs, qu'un Pontife, courbé sous le poids des ans, marchait généreusement au supplice, et que Laurent, son diacre, le suivait au milieu des bourreaux, en lui disant avec larmes : « Où allez-vous, mon Père, sans votre Fils? où allez-vous, ô Pontife, sans votre

diacre? Est-ce que vous n'avez pas accoutumé de m'avoir pour ministre du sacrifice? »

» Hélas! vous n'entendrez, ce soir, rien de semblable, mes très chers Frères. Je reste attaché au rivage, tandis que mes Fils vont affronter les tempêtes. Je ne leur donne que ces froides paroles, et ce sont eux, par un renversement dont je m'humilie, qui me donnent l'exemple de leur intrépide vertu!

» Où allez-vous, mes Enfants, sans votre Père? où allez-vous, prêtres, sans votre Pontife? Vous offrirez le sacrifice, et seul le sacrificateur manquera à l'autel où votre sang viendra se mêler au sang de l'Agneau!

» Dieu ne m'a pas trouvé digne d'un tel honneur!

» Il a considéré la générosité de votre vie, Il a vu les langueurs de ma longue carrière chargée et comme écrasée du poids de si redoutables devoirs, et son jugement nous a séparés!

» Du moins, tant qu'Il me laissera sur la terre, je veillerai, de loin, sur vous, pour vous procurer, sans reculer devant les amertumes que vous connaissez, le pain de chaque jour. Et vous, en retour, vous m'obtiendrez par vos suffrages, comme les confesseurs des premiers temps, l'indulgence et la paix. Ainsi soit-il (1)! »

» Quand il eut terminé, Monseigneur descendit de chaire, et, revêtu de ses habits pontificaux, il alla se prosterner devant chacun de ses Enfants qui allaient le quitter pour ne plus le revoir; il baisa avec respect les pieds de ces apôtres qui devaient porter la bonne nouvelle à ces pauvres âmes abandonnées de l'Afrique équatoriale.

» Quand on vit ce vénérable Archevêque, vieilli, avant le temps, par les rudes labeurs de l'apostolat, quand on vit ce père, dans un élan d'amour, baiser les pieds de ses Fils qu'il avait engendrés au sacerdoce, toute l'assistance fut attendrie jusqu'aux larmes. La religion catholique seule peut offrir à ses enfants de semblables spectacles!

» Quand Monseigneur eut baisé les pieds des Missionnaires, les membres du Chapitre de la cathédrale imitèrent l'exemple du Pontife. Les premiers ouvriers du Seigneur sur cette terre

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. II, p. 75.

devenue française, courbés sous le poids de leur grand âge, déjà penchés vers la tombe, vinrent se prosterner sur les dalles du sanctuaire, et, dans un saint transport, baisèrent les pieds de ces jeunes prêtres qui allaient débuter dans leur rude carrière, en remplissant un rôle que la vieillesse ne permettait plus de remplir à ceux qui s'agenouillaient devant eux, mais que leur cœur d'apôtres ambitionnait encore.

» Tous les membres du clergé, présents, vinrent tour à tour au baisement des pieds; après eux, les Pères et les Frères de la Mission d'Afrique et les Novices de la même Société vinrent aussi baiser les pieds de leurs frères et de leurs devanciers, en attendant que la voix de leur Supérieur leur permette, un jour, de voir se réaliser leurs vues ambitieuses, en marchant sur les traces de ces premiers apôtres.

» Quand les Missionnaires se furent prosternés tous devant leurs confrères, on vit sortir des rangs de la foule et s'avancer, deux à deux, vers l'autel, plus de soixante enfants. C'étaient les élèves de l'École Apostolique de Saint-Eugène. Avec quelle émotion ils durent baiser les pieds de leurs aînés! Les Missionnaires partants étaient profondément émus. L'un d'eux, après la cérémonie, me fit part de ses impressions : « Quand nous serons courbés, me disait-il, sous le poids d'une vieillesse prématurée, si le soleil de l'équateur n'a pas encore dévoré nos ossements, nous viendrons à notre tour baiser les pieds de ces jeunes élèves du sanctuaire; ils seront les continuateurs de la grande œuvre régénératrice de l'Afrique équatoriale (1). »

Mais en rappelant aux fidèles présents à cette touchante cérémonie « combien sont beaux ces pieds que l'amour porte au martyre et qui se livrent eux-mêmes pour le rachat des victimes de tant de douleurs », le vénérable Archevèque ne savait pas être aussi bon prophète.

« Moins d'une année après, écrivait-il aux Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, huit d'entre eux avaient payé de leur vie leur dévouement héroïque. C'étaient les

---

(1) *Bulletin des Missions d'Alger*, n° 24.

PP. Ganachau, Ruellan, Soboul et Facy, le Frère Eugène, MM. Losweld et Van Oost, zouaves pontificaux, qui tous avaient succombé aux atteintes de la fièvre africaine, et le Frère Max qui avait péri dans une attaque livrée par des brigands à la caravane. Huit tombes prématurément ouvertes, huit tombes sacrées qui renferment les restes de mes Enfants, et auxquelles je ne puis songer sans un mélange de joie et de douleur ! De douleur, en pensant que tant de jeunesse, de sainte ardeur, de pureté, de foi, sont perdues pour la terre, pour la grande mission qu'ils allaient accomplir ; de joie, en me rappelant qu'ils servaient un Maître qui ne se laisse pas vaincre en générosité et qui les a, sans doute, placés près de Lui parmi ses apôtres et ses martyrs. La Providence avait d'abord ménagé notre faiblesse. La première fois, elle avait donné à nos Missionnaires un succès inespéré, en les faisant arriver, sauf un seul, jusqu'au terme, et en abaissant devant eux tous les obstacles. Cette fois, elle nous montrait les périls et semblait accuser notre imprévoyance, de crainte que nous ne fussions tentés de nous enorgueillir d'un premier succès, et pour nous faire sentir qu'il ne venait que de Dieu.

» Ceux qui ont survécu à ces terribles épreuves, sont arrivés, aujourd'hui, à leur destination et se trouvent réunis à leurs confrères du Nyanza et du Tanganika. De concert avec eux, ils travaillent à l'établissement de stations nouvelles.

» Mais loin de décourager les Pères d'Alger, les épreuves de la seconde caravane n'ont fait qu'enflammer leurs cœurs. Je suis obligé, chose rare en tout temps, plus rare encore en ce temps d'universelle apathie, de modérer, de condamner leur soif de dévouement et de sacrifice, de leur adresser des reproches sur cette ardeur inconsidérée de leur courage et de leur soif, de la traiter même de folie ; folie de la croix, que vous connaissez, Messieurs, parce qu'elle se reproduit dans toutes les Missions de la terre, devant laquelle on s'agenouille en esprit, même lorsque la prudence oblige de la contenir (1). »

Quinze nouveaux Missionnaires partirent encore, pleins des mêmes sentiments, le 6 novembre 1880.

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII, p. 197.

Un an après, un nouveau deuil vint frapper la Mission naissante du Tanganika. Trois Missionnaires, les PP. Deniaud et Augier, et un auxiliaire, M. d'Hoop, tombaient sous les coups des nègres barbares, victimes de leur dévouement à la cause de l'Église.

L'Archevêque s'associa, comme il le faisait toujours, à cette nouvelle épreuve, et, le jour même où la nouvelle de leur mort bienheureuse arriva à Alger, il adressa la lettre qui suit au père et à la mère du R. P. Deniaud, l'un de ces martyrs :

« Une dépêche télégraphique de Zanzibar nous apporte, aujourd'hui même, la confirmation de bruits alarmants qui couraient depuis déjà quelques semaines. Votre cher fils n'est plus ; avec deux de ses compagnons, le P. Augier, du diocèse de Belley, et un auxiliaire de la Mission, M. d'Hoop, du diocèse de Bruges, il a donné sa vie pour Dieu et pour ses frères.

» Cette mort sanglante qui vient arrêter sa course à peine commencée, il l'avait prévue, il l'avait désirée comme la récompense de ses travaux et la marque suprême de son dévouement pour les pauvres Noirs. Nous ne savons pas encore les détails de cet événement funeste ; nous ne le connaissons que par quelques lignes du télégraphe, qui ne nommaient même pas d'abord ceux dont le sang a coulé avec le sien. Nous savons seulement qu'il a été mis à mort par ces pauvres barbares auxquels il allait porter la foi.

» Ils sont donc tout ensemble les martyrs de leur foi et les martyrs de la charité fraternelle. Si nous ignorons, d'ailleurs, jusqu'ici, les circonstances précises de leur fin glorieuse, nous connaissons les sentiments qui les ont menés au-devant d'elle ; nous connaissons, en particulier, ceux de votre fils, et je ne crois pouvoir mieux faire, pour assurer vos espérances et honorer sa mémoire, que de reproduire ses propres paroles. Elles sont en tout dignes d'un apôtre.

» Vous savez ce qu'avec ses Frères il écrivait à Pie IX, lorsque ce grand Pontife faisait, dans le principe, un appel à leur Société pour ne pas laisser devancer l'Église dans les régions de l'Afrique équatoriale.

« Prosternés aux pieds de Votre Sainteté, disaient-ils, les
» prêtres Missionnaires soussignés, membres de la Société
» des Missions d'Alger, La supplient de leur accorder Sa bé-
» nédiction paternelle.

» Ils viennent tous, Très Saint-Père, Vous offrir leurs cœurs,
» leurs souffrances, leurs travaux, LEUR VIE, s'il le faut, pour
» les Missions de l'Afrique équatoriale, pour défricher ce
» champ nouveau, redoutable sans doute à la nature, mais où,
» avec l'appui de Dieu, la grâce pourra faire de si abondantes
» moissons.

» Tous, Très Saint-Père, ils n'ont qu'un seul désir : aller,
» sur un signe de Votre Sainteté, se consacrer au salut de ces
» pauvres peuples infidèles, leur porter la parole de vie qu'ils
» n'ont pas encore entendue, et MOURIR EN LES SERVANT,
» sachant que ceux qui abandonnent, pour Notre-Seigneur,
» tout ce qu'ils ont sur la terre, recevront le centuple dès ici-
» bas, en consolations et en grâces, et ensuite la vie éternelle.

» C'est dans ces sentiments, Très Saint-Père, que nous sup-
» plions Votre Sainteté d'agréer l'entier sacrifice que nous
» Lui faisons de nos volontés, de nos personnes, DE NOTRE
» VIE, pour le salut de l'Afrique équatoriale. »

» Votre fils était l'un des premiers à signer cette lettre, l'un des premiers à joindre l'exemple à la parole. Il partait, il y a bientôt quatre ans, avec la première caravane, et voici ce qu'il écrivait encore, au moment où il entrait dans cette Afrique équatoriale où il devait mourir, car c'est lui qui rédigeait le Journal des Missionnaires :

« Nous voilà donc en route pour notre Mission. Une vie
» nouvelle commence. C'est l'apostolat tel que l'ont connu les
» Apôtres. Malgré notre insuffisance et notre indignité, nous
» sommes les premiers qui, depuis l'origine du christianisme,
» allons représenter Notre-Seigneur et son Église dans ce
» monde barbare et encore à peu près inconnu. Devant nous,
» cent et peut-être deux cents millions d'âmes nous tendent
» invisiblement les bras, comme ces infidèles de la Macédoine,
» que saint Paul vit en songe.

» Quelle mission sublime, mais redoutable ! C'est le sujet
» de nos méditations et de nos entretiens, et nous offrons à

» Dieu, par avance, pour le succès de la grande œuvre qu'il » nous confie, toutes nos peines, toutes nos épreuves, NOTRE » VIE MÊME, s'il croit bon de nous la demander. »

» Les épreuves ne leur ont pas manqué. Je l'ai dit, à plusieurs reprises, la Mission de l'Afrique équatoriale est, peut-être, en ce moment, la Mission qui présente le plus de difficultés, de périls et de souffrances. Que d'occasions de mérite, lorsqu'on supporte généreusement ces épreuves ! Or, voici ce que je trouve encore dans une lettre de votre fils :

« Cette lettre, Monseigneur et très vénéré Père, ne vous » donnera qu'une faible idée de ce que nous avons souffert. » Je dois vous dire qu'au fond les épreuves par lesquelles il a » plu à Dieu de nous faire passer, ont fait beaucoup de bien à » nos âmes. Si nous avions moins souffert, nous aurions » moins prié, nous serions moins détachés des choses de la » terre, moins unis à Dieu. Que le divin Maître soit donc béni » de nous avoir trouvés dignes de supporter quelque chose » pour Lui ! »

» Tels sont les sentiments qui l'animaient, ceux dans lesquels il a passé près de quatre années, parmi des fatigues sans nombre, ceux dans lesquels ses frères et lui ont reçu la mort.

» Mais ce n'est pas seulement eux-mêmes qu'ils ont ainsi glorifiés. Leurs sentiments, leurs sacrifices glorifient l'Église tout entière qui les leur inspirait, et notre France chrétienne dont ils étaient les fils. Quel contraste ! Pendant que, dans notre patrie, l'impiété se déchaîne et couvre d'outrages la foi, ses institutions, ses ministres, ceux-ci, je ne saurai jamais assez le redire, l'honorent, sur tous les points du globe, par leur héroïsme et par leur amour. Vous avez lu ces lignes déjà publiées par le *Bulletin des Missions d'Alger*. Elles sont extraites du Journal de votre fils, et à elles seules elles suffiraient pour rendre sa mémoire sacrée à la patrie et à l'Église.

« Une autre pensée, écrivait-il, se mêle dans nos cœurs à » celles de la foi : la pensée de la France, notre chère patrie, » de tous ceux que nous y avons connus et aimés. Combien » d'entre nous qui ne la reverront pas, cette France qui nous » est d'autant plus chère qu'elle est plus malheureuse et que » nous en sommes séparés ! C'est pour elle aussi que nous

» allons travailler. Nous sommes les premiers Français qui,
» envoyés par notre évêque, Français comme nous, allons
» porter sa langue et son influence dans les profondeurs
» africaines. D'autres nous suivront, un jour, et cette route pa-
» cifique que nous allons tracer, où peut-être nous laisserons
» nos tombes, sera poursuivie par les conquérants pacifiques
» de notre France. L'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne l'ont
» précédée ; elle ne voulait manquer plus longtemps à ce
» grand rendez-vous de l'humanité et de la civilisation. Nous
» voici pour tenir sa place. Nous lui sacrifions aussi par
» avance tout ce qui nous est cher et NOS VIES MÊMES. Si nous
» y périssons, qu'elle se souvienne seulement que dix de ses
» enfants, de ses prêtres, sont morts obscurément, en pensant
» à elle et en l'aimant jusqu'à la fin. »

» Heureux père, heureuse mère d'un tel fils ! Heureux de lui avoir inspiré des sentiments si sublimes, de l'avoir formé à de telles vertus, de lui avoir préparé une telle mort ! Car que sont quelques jours de plus sur une terre comme la nôtre ! Et il vivra éternellement, désormais, dans un monde où l'on ignore les tristesses d'ici-bas.

» Il vivra aussi dans notre souvenir et surtout dans le souvenir des Missionnaires d'Alger, ses frères. Leur premier mouvement a été de rendre grâces à Dieu d'un sacrifice si héroïque ; le second, de jurer de les venger ; et leur vengeance, ce sera de partir plus nombreux encore et de porter enfin à ces barbares qui ont tué leurs Frères, la vie et le pardon du Ciel !

» Et vous, père et mère de ce martyr de la charité, vous trouverez dans votre foi la force d'aider ceux qui lui succéderont, de vos vœux et de vos prières, et d'avoir part ainsi aux mérites de votre enfant ! (1) »

Telles sont les épreuves ou plutôt les victoires qui marquèrent les commencements des Missions fondées dans l'Afrique équatoriale par l'Archevêque d'Alger.

Nous aurons à en donner des exemples plus remarquables encore. Mais, pour abréger ce qui nous reste à en dire ici,

---

(1) *Œuvres choisies de S. Ém. le cardinal Lavigerie*, T. II, p. 97.

nous préférons reproduire le tableau d'ensemble, plein d'une sombre éloquence, qu'en a tracé le vénérable Prélat. Voici donc comment il termine sa Lettre sur ces Missions aux Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi :

« Parmi les obstacles qui s'opposent aux Missions de l'Afrique équatoriale, il y en a quelques-uns que j'ai indiqués dans le courant même de mon récit, et sur lesquels je ne reviendrai pas, parce qu'ils leur sont communs avec un grand nombre d'autres Missions, particulièrement de Missions d'Afrique. A ce titre, ils sont déjà connus de vos associés. Ce sont les efforts du mahométisme, ceux du protestantisme, et enfin la polygamie.

» Le mahométisme ne compte néanmoins encore, dans ces régions lointaines, qu'un très petit nombre d'adhérents, à peine quelques centaines. Ce sont des marchands arabes, marchands d'esclaves pour la plupart. Terrassé et presque mourant en Europe, le mahométisme ne cesse de faire, parmi les populations de l'Afrique, des progrès redoutables. Il s'impose à elles par la violence. Il crée des provinces et des royaumes, et on compte que, depuis cent ans, il n'a pas courbé sous son joug de fer moins de cinquante millions d'âmes. L'Afrique équatoriale ne manquerait pas de subir le sort des contrées qui l'entourent, si ces populations barbares étaient abandonnées à elles-mêmes. Or, les peuples gagnés au mahométisme seront, pendant des siècles, perdus pour nous. La religion musulmane est vraiment le chef-d'œuvre de l'esprit du mal. Elle donne aux plus profonds besoins du cœur de l'homme, aux besoins religieux, une sorte de satisfaction par la portion de vérité qu'elle conserve, et en même temps elle ouvre à ses passions toutes les barrières, elle légitime tous les désordres des sens, elle défie la force brutale. Comment arracher les âmes à son empire ? Le mahométisme ne peut périr que de lui-même, par ses excès qui sont les conséquences de ses doctrines, et par la mort qu'il porte partout avec lui. C'est ce qui est exprimé énergiquement par le proverbe oriental : « L'ombre d'un Turc stérilise pour un siècle le champ qu'il traverse. » Elle arrivait, cette ombre funeste, dans l'Afrique équatoriale, au moment même où nos Missions y étaient établies. Nos

Pères l'ont trouvée au Tanganika et au Nyanza, dans la personne des Arabes esclavagistes. Nos dernières nouvelles nous apprennent qu'ils ont su habilement profiter, au Nyanza, de l'attachement de Mtésa à la polygamie, et des craintes d'invasion que lui inspire l'Égypte, pour le détourner d'embrasser le catholicisme. Ils lui promettent de lui laisser toutes ses femmes et de lui garantir ses États, s'il se fait musulman. Mtésa paraît fort abattu. Il a fait ouvrir une mosquée à Roubaga. Il y est allé lui-même. Il n'a pas, il est vrai, enlevé la liberté de prédication à nos Pères, qui sont toujours ses médecins ; mais tout donne lieu de craindre que, si les Arabes trouvent une occasion favorable pour faire expulser les nôtres par la violence, ils ne la laisseront pas échapper.

» Le protestantisme, de son côté, dispose d'immenses ressources. Il couvre l'Afrique de ses envoyés, et partout, sous l'Équateur africain, nos Pères les trouvent en face d'eux. Mais le péril est presque plus apparent que réel. Ces envoyés de l'hérésie ne sont souvent que d'honnêtes ouvriers ou d'honnêtes marchands qui trouvent à satisfaire ainsi leurs goûts pour les aventures, pour le commerce ou pour la science. Un seul jusqu'ici, Mackay, s'est montré ouvertement hostile à la Mission catholique. Je l'ai cité plus haut, à l'occasion de l'arrivée de nos Missionnaires dans l'Ouganda. Tous les autres, à Mpuapua, au Tanganika, dans l'Ouganda même, ont été, en apparence, pleins de bienveillance et de cordialité. Il n'est pas une lettre où nos Pères ne parlent de ces dispositions avec étonnement et reconnaissance.

« Je dirai un mot de la mission anglaise d'Oujiji, nous
» écrit le P. Deniaud des bords du Tanganika. Lors de notre
» arrivée, la station se composait de deux membres. Le supé-
» rieur était mort depuis six mois, presque immédiatement
» après avoir établi leur mission. Dès que ces deux messieurs
» apprirent notre approche, ils nous envoyèrent des lettres
» où les propositions les plus obligeantes nous étaient faites.
» Ils se mettaient entièrement à notre disposition ; ils nous
» offraient de recevoir nos bagages chez eux, et de partager
» avec nous leur propre demeure. Nous ne crûmes pas devoir
» accepter, et nous répondîmes le plus tôt possible à toutes
» leurs politesses. Depuis lors, ils ne se sont pas démentis ;

» ce sont toujours les mêmes égards, la même amabilité. Du » reste, je crois pouvoir certifier qu'aucun d'eux n'est ministre. L'un, le supérieur actuel, était, il me semble, officier » de marine ; ici, il s'occupe surtout de science ; il navigue » souvent sur le lac; il étudie ses bords pour en dresser la » carte. L'autre paraît être un ouvrier, et se livre à des travaux » manuels. »

» Le P. Livinhac écrit, dans le même sens, de la mission de l'Ouganda, à l'un de ses confrères :

» Dans nos lettres, il est parlé de l'opposition que nous ont » faite les protestants. Comme on parle souvent, d'une manière » générale, de cette opposition, sans nommer personne, on » pourrait croire que tous nous ont été hostiles, ce qui serait » regrettable; car tous, au contraire, ont été très aimables » pour nous, à l'exception de M. Mackay qui n'est, je crois, » qu'un ouvrier sorti de quelque école des arts-et-métiers, et » qui croit probablement gagner dans l'estime de ses supé» rieurs de Zanzibar ou d'Angleterre, en nous combattant. » Je vous prie donc, mon Révérend Père, de veiller à ce qu'on » n'imprime rien contre les procédés, vis-à-vis de nous, des » ministres protestants en général; mais que si l'on veut » parler de ce qui s'est passé ici, on nomme M. Mackay. »

» Dans une autre lettre datée d'Ujiji, le R. P. Deniaud revient sur tous les bons offices rendus aux Missionnaires par les deux ministres protestants. Ils ont continué à se montrer aussi obligeants, aussi pleins d'égards, et il termine en disant : « Il ne manque à ces deux bons jeunes gens que d'être catholiques. »

» Qu'ajouter à de semblables témoignages, sinon que nous devons hâter par nos prières le moment où l'union sera complète dans la même foi et dans la charité de Notre-Seigneur, et où l'Angleterre qui, si visiblement, se rapproche de la vérité, recevra la récompense des vertus naturelles qu'un si grand nombre de ses fils ont conservées.

» J'ai aussi parlé plus haut de la polygamie. Je n'ai rien à ajouter, sinon que l'Église, qui a triomphé de la corruption grecque et romaine, tout aussi profonde que celle des Noirs, ne doit pas désespérer de la vaincre. Elle a eu, dans les premiers siècles, ses postulants, ses catéchumènes, qui atten-

daient le baptême jusqu'à la mort, précisément parce qu'ils ne pouvaient rompre les liens dans lesquels ils étaient engagés, et à la fin elle a formé des générations de vierges. Elle saura avoir, dans l'Afrique équatoriale, une semblable patience et purifier peu à peu ce sang corrompu.

» Mais, en dehors de ces difficultés, il y en a d'autres qui sont vraiment spéciales à celles de l'équateur. J'en vois quatre principales : le climat, l'indifférence religieuse, l'esclavage et le manque de ressources. Hâtons-nous d'ajouter que l'expérience nous a prouvé qu'avec le secours de Dieu et celui de la charité catholique, aucun de ces obstacles n'est insurmontable.

» Le climat est surtout meurtrier dans la région qui s'étend depuis la côte jusqu'aux Grands Lacs. Là, les terres sont basses, souvent marécageuses, grâce à la *masika* ou saison des pluies, et aux torrents d'eau qu'elle fait déborder sur les plaines. Aussi les miasmes et les fièvres terribles qu'ils occasionnent, se développent-ils avec une rare intensité, sous l'action du soleil des tropiques. Pas un seul de nos Missionnaires n'y a échappé. Leurs journaux et leurs lettres, durant leurs longs voyages, parlent constamment de ce sujet.

» Nous commençons à faire usage de notre pharmacie, écrit le P. Deniaud, dès les premiers jours du voyage. La fièvre de l'Afrique équatoriale, causée par les miasmes que forme la masika, est un véritable empoisonnement. Elle commence par un mal de tête violent, suivi d'un froid intense et d'une courbature générale. Le délire ne tarde pas à suivre, surtout lorsque le malade est au repos, et presque toutes les nuits se passent en visions morbides. Le remède qu'il faut promptement administrer, consiste en une purgation, invariablement suivie de trois, quatre et même cinq doses de quinine. Si le mal revient, on recommence. Mais une telle médication affaiblit beaucoup, rend la tête lourde, et quelquefois même enlève la faculté de penser. »

» Quelques jours après, le P. Livinhac écrivait : « Nous
» sommes presque tous atteints de la fièvre. Aujourd'hui six
» Pères sont malades. Puissent ces petites épreuves tourner à
» la gloire de Dieu et au salut des âmes ! »

» Le P. Pascal qui devait en mourir, en parle comme un

autre François d'Assise. « Nous avons tous été visités *par*
» *notre chère sœur la fièvre,* écrit-il de Kitoundi. Tout le
» monde supporte gaiement les peines et les privations de
» toute sorte. C'est une grande consolation pour nous de
» songer que nous souffrons pour le bon Maître et pour les
» âmes qu'il a rachetées au prix de son sang. »

» Ce sont les mêmes sentiments qui dominent dans les autres lettres des Pères :

« Cette lettre, Monseigneur et très vénéré Père, m'écrit
» l'un d'eux, ne vous donnera qu'une faible idée de ce que
» nous avons souffert. Je dois vous dire qu'au fond les
» épreuves par lesquelles il a plu à Dieu de nous faire passer,
» ont fait beaucoup de bien à nos âmes. Si nous avions moins
» souffert, nous aurions moins prié, nous serions moins dé-
» tachés des choses de la terre, moins unis à Dieu. Que le
» Divin Maître soit donc béni de nous avoir trouvés dignes
» de supporter quelque chose pour Lui !

» Ce n'est pas seulement la maladie, c'est la mort qu'amène rapidement la fièvre tropicale. La moindre imprudence peut être suivie d'une issue funeste. Un excès de fatigue, une marche forcée, et plus encore une station prolongée au soleil, un refroidissement pendant la nuit, une chute dans les marais, qui causeraient ailleurs des indispositions légères, sont mortels sous l'Équateur africain. Les Noirs seuls bravent impunément les poisons qu'on y respire, saturés qu'ils en sont, sans doute, depuis leur enfance, comme d'autres Mithridates. Mais je me hâte d'ajouter que nous avons, aujourd'hui, la preuve que les terres basses seules sont dangereuses pour la vie des Européens. Sur les montagnes et les hauts-plateaux où les eaux trouvent un écoulement facile, la fièvre n'existe pas. Aucun de nos Missionnaires n'a succombé, ni même n'est tombé gravement malade, après avoir atteint la région des Grands Lacs. Tous ceux que nous avons perdus jusqu'ici, sont morts durant le voyage, entre la côte et les hauts-plateaux, ou en arrivant à leur destination, de la maladie qu'ils avaient contractée. Leurs lettres nous donnent encore, à cet égard, des renseignements multipliés. Elles vantent la salubrité du pays, sa beauté, et même sa température qu'ils trouvent moins chaude que celle de l'Algérie.

« L'Ouroundi, écrit le P. Dromaux, nous présente un grand » avantage. Il est plus sain que l'Oujiji. Il a des montagnes et » des collines assez élevées. Nous y avons l'air du lac, qui » est très bon. Aussi je suis à peu près remis des fatigues du » voyage. Il y a plus d'un mois que je n'ai pas eu la fièvre. »

» C'est dommage que je n'aie pas le don de la poésie, dit-il » ailleurs, pour vous décrire notre station. Je vous écris à » l'ombre d'un arbre touffu, sur le penchant d'une colline, à » cinquante mètres du rivage. Devant nous, les eaux paisi- » bles du Tanganika, avec une multitude de barques de » pêcheurs. Au delà, on aperçoit, un peu dans la brume, la » pointe de la grande île Mouzimou et même les montagnes de » la rive opposée. A droite, à gauche, de toutes parts, des » champs bien cultivés de manioc, entremêlés de bananiers » ou de palmiers à huile. Dans le lointain, derrière nous, de » hautes montagnes ayant des habitations à leurs pieds, » mais inhabitées et même souvent nues, dès les premières » élévations. Une chaleur médiocre, moins de 30 degrés dans » l'intérieur, et au dehors 24 ou 25 degrés, grâce à une brise » venant du lac. »

» Le problème qui s'était posé, dès l'origine, à savoir si le climat de l'Afrique équatoriale ne serait pas un obstacle insurmontable pour la vie de nos Missionnaires et, par conséquent, pour l'établissement de leurs Missions, est donc aujourd'hui résolu. Il est certain que la région des hauts-plateaux, c'est-à-dire le territoire propre de leurs Missions, est salubre et dans des conditions bien supérieures à celles du littoral. Le temps seul du voyage demeurera périlleux pour la santé et pour la vie des Missionnaires. Mais là encore les dangers pourront être diminués par les leçons de l'expérience. Les Pères qui viennent de quitter Alger ont emporté des instructions précises qui doivent leur faire éviter les causes de maladies signalées par leurs devanciers, et surtout, il faut bien le dire, les imprudences commises par eux, à cause de leur ignorance du climat. Sans doute, nous n'éviterons pas tous les malheurs; mais nous les diminuerons dans la juste mesure, assez pour éviter les catastrophes, pas assez pour enlever aux Missionnaires le mérite de leur dévouement et de leur sacrifice.

» L'indifférence religieuse des Noirs de ces contrées est le second obstacle qui semble s'opposer au succès de la Mission. Elle est plus grande, en beaucoup d'endroits, que celle qui a été signalée sur d'autres points de l'Afrique, où les pratiques religieuses, empreintes même quelquefois du plus cruel fanatisme, sont en honneur parmi les Noirs. Cette indifférence est telle que, selon la plupart des voyageurs, les Nègres de l'Équateur africain n'ont de culte d'aucune espèce et manquent même de l'idée d'un Être suprême. Cette assertion, contraire à la grande loi morale qui régit tous les peuples, même barbares, et à la preuve que les théologiens et les philosophes en déduisent, avec raison, pour l'existence de Dieu, m'avait singulièrement ému, je l'avoue. J'avais donc appelé, sur ce point, dans mes premières instructions, l'attention de nos Pères. Je m'empresse d'ajouter qu'ils ont constaté, de la manière la plus formelle, la croyance de tous les Nègres de leurs Missions à des esprits supérieurs qu'ils redoutent et qu'ils honorent de leurs invocations et de leurs sacrifices. Ces peuples pratiquent donc une sorte d'idolâtrie grossière, mais qui n'est certainement pas l'athéisme.

» Voici les preuves de cette assertion, telles qu'elles me sont données par les Pères de la Mission du Nyanza :

« Un jour que, durant notre voyage, m'écrit le P. Livinhac, » nous faisions demander à un chef deux hommes pour nous » accompagner au village voisin, il nous fit répondre qu'ils ne » pouvaient venir que le lendemain, occupés qu'ils étaient à » faire des sortilèges pour savoir celle des routes qu'il faudrait » suivre, afin d'avoir un heureux voyage, et que d'ailleurs ce » jour-là était un jour néfaste.

» Au moment même où je vous écris, un sorcier de la tribu » des Wacouri, qui habite à l'est de Kadouma, sur les bords du » lac, pratique des sortilèges pour faire tomber la pluie. Il » entretient nuit et jour un petit feu avec des crottes de chèvres. » Autour du brasier sont rangés plusieurs pots de terre, cou- » verts avec des morceaux de tabourets cassés. S'il vient à pleu- » voir, tout le monde croira que c'est le sorcier qui en est cause.

» Chose étrange et qui peut donner l'explication de certains » récits de voyage, le tambour paraît être aux yeux des Noirs » un instrument de sortilège.

» Durant un ouragan très fort qui eut lieu au mois d'avril, » les tambours de Kadouma battirent toute la nuit. Le matin, » nous demandâmes au manangoua pourquoi on avait battu » les tambours. « *Daoua ia bacidi,* nous répondit-il, c'est le » remède contre la tempête. »

» Nous avons vu, dans d'autres villages, pendant que les » guerriers étaient absents pour une bataille, battre le tambour » durant toute la journée. Des femmes et des enfants faisaient, » au son de cet instrument, une sorte de procession autour du » tembé, en chantant sur un air lugubre, pour rendre les » génies favorables à leurs guerriers. »

» Dans une lettre qu'il nous adressait du lac Tanganika, au mois de septembre dernier, le P. Deniaud constate les mêmes croyances, par des détails vraiment curieux. Il nous fait le récit d'un voyage entrepris par lui sur ce lac, ou plutôt cette mer intérieure, car elle a plus de deux cents lieues de longueur, d'une tempête qu'il a essuyée, et de la terreur visible de ses Noirs ; et il ajoute :

« Enfin nous atteignons le cap Cabogo que l'on ne passe pas » impunément, d'après les indigènes, à moins que ceux qui » conduisent les barques n'offrent des présents à l'esprit qui » habite ce mouzimou. Au moment où une barque approche » du mouzimou ou rocher, la demeure de l'esprit, un des ma- » rins se présente à l'avant du bateau, tenant en mains quel- » ques rangs de perles ou un peu d'étoffe. S'adressant alors » à l'esprit, il le prie d'apaiser son courroux et de lui être » favorable. Cela fait, il jette à la mer le présent qu'il lui desti- » nait et retourne à sa place. Reprenant alors leurs rames, » tous entonnent un chant et poussent avec ardeur la barque » loin du terrible rocher, convaincus que l'esprit apaisé » rendra la navigation favorable et qu'ils atteindront sans » difficultés le cap Kongwé qui se dresse devant eux dans la » direction du sud. »

» Mais si leur croyance à un monde surnaturel est désormais incontestable, l'ignorance et par suite l'indifférence de ces pauvres Noirs n'en est pas moins réelle. C'est là qu'est l'obstacle véritable. Élever ces esprits et ces cœurs qui n'ont d'autres pensées que celles de la terre, leurs chasses, leurs pêches, leurs danses, leurs amusements d'enfants, au désir

d'une vie supérieure, à la pratique des vertus qu'elle suppose, est une œuvre laborieuse, mais elle n'est pas impossible. Les Missions de l'Océanie l'accomplissent pour des populations qui ne sont pas plus civilisées. Les Pères du Saint-Esprit le réalisent pour les enfants à Bagamoyo. Nos Pères commencent à le voir pour les enfants qu'ils ont rachetés et qu'ils élèvent. Quant aux adultes, la chose est plus difficile ; mais il n'est rien, encore une fois, que ne surmonte la grâce de Dieu, cette grâce qui, des pierres mêmes, peut susciter des fils d'Abraham. Nos premiers néophytes, baptisés cette année même, en sont la preuve, au témoignage du P. Livinhac qui nous donne, à cet égard, dans ses dernières lettres, les plus consolants détails.

» Il ne faut donc pas se préoccuper des apparences. Partout la nature humaine a les mêmes instincts profonds, indestructibles. Partout elle cherche Dieu, ses consolations, son secours, surtout lorsqu'elle est dans la souffrance ; et à ce titre, qui doit l'appeler davantage et plus se réjouir de l'avoir trouvé, que ces populations infortunées sous le poids des maux qui les accablent et de celui qui explique et résume tous les autres, l'esclavage.

» A moins d'être en Afrique et de se trouver en contact avec des Nègres qui sont esclaves ou qui l'ont été, il est impossible de se faire une exacte idée des crimes, des cruautés, des infamies de tout genre, qu'entraînent l'esclavage et le commerce auquel il donne lieu. Je parle, bien entendu, de ce qui se fait au moment où j'écris ces lignes, de ce que j'ai vu de mes yeux ou entendu de la bouche même des tristes victimes de ces infamies, et nullement, comme on pourrait le croire, de faits du passé. La traite maritime a été supprimée, il est vrai, mais la traite par terre existe toujours. Elle s'est même accrue, sur certains points, par la suppression de la traite maritime, et elle a revêtu des caractères plus abominables.

» Dans le nord et l'est de l'Afrique, ce sont les Musulmans qui, soit par eux-mêmes, soit par les Nègres qu'ils ont associés à leur commerce, sont les pourvoyeurs de l'esclavage. Et, pour le dire en passant, la destruction de l'esclavage est le coup le plus terrible que l'on puisse porter au mahométisme. La société musulmane, telle qu'elle est organisée, ne peut, en

effet, vivre sans esclaves. Elle considère les Noirs comme une race inférieure, tenant le milieu entre l'homme et la bête, et elle est pour eux sans pitié. Les mahométans ont donc à leurs gages des bandes de pillards et d'assassins, qui pénètrent pour leurs brigandages dans les pays des Nègres idolâtres.

» Les États barbaresques et, je le dis en rougissant, l'Algérie elle-même, l'Égypte, Zanzibar, le Soudan mahométan, sont le point de départ de ces tristes expéditions. Souvent elles se bornent à la chasse de quelques individus isolés, de femmes, d'enfants, qui s'écartent de leurs demeures. Mais souvent aussi ce sont des attaques en règle. Les villages paisibles des Nègres de l'intérieur sont cernés tout d'un coup, pendant la nuit, par ces féroces aventuriers. Presque jamais les Nègres, qui n'ont pas d'armes à feu, ne se défendent, ou ceux qui le font sont bientôt massacrés par des hommes armés jusqu'aux dents. Ces malheureux fuient dans les ténèbres; mais tout ce qui est pris, est immédiatement enchaîné et entraîné, hommes, femmes et enfants, vers un marché de l'intérieur. On les y amène de contrées situées à soixante, quatre-vingts et cent jours de marche.

» Alors commence pour eux une série d'ineffables misères. Tous les esclaves sont à pied ; aux hommes qui paraissent les plus forts et dont on pourrait craindre une révolte, on attache les mains et quelquefois les pieds, de telle sorte que la marche leur devient un supplice, et sur leur cou on place des cangues à compartiment, qui en relient plusieurs entre eux. C'est la description que nos Pères en font dans leurs lettres.

» On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue aux prisonniers quelques poignées de sorgho cru. C'est toute leur nourriture. Le lendemain, il faut repartir.

» Mais dès les premiers jours, les fatigues, la douleur, les privations en ont affaibli un certain nombre. Les femmes, les vieillards s'arrêtent les premiers. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, ses conducteurs s'approchent de ceux qui paraissent plus épuisés, armés d'une barre de bois, pour épargner la poudre. Ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes infortunées, qui

poussent un cri et tombent, en se tordant dans les convulsions de la mort.

» Le troupeau terrifié se remet aussitôt en marche. L'épouvante a donné des forces aux plus faibles. Chaque fois que quelqu'un s'arrête, le même affreux spectacle recommence.

» Le soir, en arrivant au lieu de la halte, lorsque les premiers jours d'une telle vie ont exercé leur influence délétère, un spectacle non moins horrible les attend. Ces marchands d'hommes ont acquis l'expérience de ce que peuvent supporter leurs victimes. Un coup d'œil leur apprend quels sont ceux qui bientôt succomberont à la fatigue. Alors, pour épargner d'autant la maigre nourriture qu'ils distribuent, ils passent avec leur barre derrière ces malheureux, et d'un coup les abattent. Leurs cadavres restent où ils sont tombés, lorsqu'on ne les suspend pas aux branches des arbres voisins, et c'est près d'eux que leurs compagnons sont obligés de manger et de dormir.

» Mais quel sommeil ! on peut le deviner sans peine. Parmi les jeunes nègres arrachés par nous à cet enfer et rendus à la liberté, il y en a qui se réveillent, chaque nuit, pendant longtemps encore, en poussant des cris affreux. Ils revoient, dans des cauchemars sanglants, les scènes abominables dont ils ont été les témoins.

» C'est ainsi que l'on marche, quelquefois pendant des mois entiers, quand l'expédition a été lointaine. La caravane diminue chaque jour. Si, poussés par les maux extrêmes qu'ils endurent, quelques-uns tentent de se révolter ou de fuir, leurs maîtres féroces, pour se venger d'eux, leur tranchent les muscles des bras et des jambes à coup de sabre ou de couteau, et les abandonnent ainsi, le long de la route, attachés l'un à l'autre par leurs cangues, et ils meurent lentement de faim et de désespoir. Aussi a-t-on pu dire, avec vérité, que, si on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements des Nègres dont elle est bordée !

» On calcule que, chaque année, *quatre cent mille* Nègres sont les victimes de ce fléau !

» Enfin, on arrive sur le marché où on conduit ce qui reste de ces infortunés, après un tel voyage. Souvent c'est le tiers,

le quart, quelquefois moins encore, de ce qui a été capturé au départ.

» Là commencent des scènes d'une autre nature, mais non moins odieuses. Les Nègres captifs sont exposés en vente comme un bétail ; on inspecte tour à tour leurs pieds, leurs mains, leurs dents, tous les membres de leur corps, pour s'assurer des services que l'on en peut attendre. On discute leur prix devant eux comme celui d'une bête de somme, et quand le prix est réglé, ils appartiennent corps et âme à celui qui le paye. Rien n'est plus respecté : ni les liens du sang, car on sépare sans pitié le père, la mère, les enfants, malgré leurs cris et leurs larmes; ni la conscience, car ils doivent embrasser sur le champ la religion du musulman qui les achète; ni la pudeur même, car ils doivent se soumettre aux plus honteuses exigences. Enfin, leur vie est à la discrétion de ceux qui les possèdent. Nul n'est tenu, dans l'Afrique centrale, de rendre compte de la mort de ses esclaves.

» Je me suis étendu sur cette description, parce que je ne connais rien de plus propre à exciter la pitié des chrétiens de l'Europe pour ces peuples infortunés, et aussi parce que rien ne fait mieux sentir les obstacles auxquels viendra se heurter le zèle de nos Missionnaires. Qu'attendre de populations ainsi décimées, pressurées, torturées, et qui étendent elles-mêmes, chaque jour, le cercle de leurs maux ? Qu'attendre surtout de ceux qui entretiennent ce trafic infâme et qui en bénéficient ? Nos Pères l'ont éprouvé déjà. Ils n'auront pas de plus rudes adversaires. Les marchands d'esclaves et leurs pourvoyeurs comprennent que le règne de l'Évangile sera la fin de leurs richesses. Ils n'épargneront rien pour l'empêcher. Les dernières nouvelles du Nyanza nous en sont une preuve. Ce sont eux qui montent contre les Pères l'esprit du roi Mtésa et qui le poussent à les mettre à mort. Mais ici, il faut compter sur l'appui du monde civilisé qui ne laissera pas toujours protester sa parole et qui saura détruire la traite sur les marchés de l'intérieur, comme il l'a détruite sur ceux du littoral. En attendant, les Missionnaires useront de prudence et surtout de charité, s'abstenant de susciter des colères funestes par des démonstrations impuissantes, faisant appel au monde chrétien, et cherchant à adoucir, par leurs bienfaits, par les

espérances de la foi, les maux cruels dont ils sont les témoins.

» Il est vrai que, lorsqu'ils sont arrivés chez ceux qui les emploient comme serviteurs, ils sont généralement traités, tant qu'ils se portent bien, avec assez d'humanité ; on craindrait autrement qu'ils ne mourussent avant l'heure. Mais dès qu'ils sont vieux ou malades de façon à ne plus pouvoir servir, on les chasse à coups de bâton, jusqu'à ce qu'ils s'en aillent mourir au cimetière.

» Tel est l'esclavage africain dans son épouvantable horreur !

» Qu'on interroge les Missionnaires de Zanzibar, ils auront tous, comme moi, entendu et vu ces infamies. Pour l'Afrique équatoriale, nous avons le témoignage non moins explicite des explorateurs protestants. Je ne citerai que celui du plus célèbre d'entre eux, de Livingstone. On y remarquera les mêmes impressions d'effroi que j'ai trouvées, moi-même, chez nos pauvres enfants. « Quand j'ai essayé, dit-il, de rendre compte de la traite de l'homme dans l'est de l'Afrique, j'ai dû rester très loin de la vérité, de peur d'être taxé d'exagération ; mais, à parler franchement, le sujet ne permet pas qu'on exagère. *En surfaire les calamités est une pure impossibilité.* Le spectacle que j'ai eu sous les yeux, incidents communs de ce trafic, est tellement révoltant que je m'efforce sans cesse de l'effacer de ma mémoire. Je parviens à oublier avec le temps les souvenirs les plus pénibles ; mais les scènes de la traite se représentent, malgré moi, et, au milieu de la nuit, me réveillent en sursaut, frappé d'horreur par leur vivacité. »

» Et je le répète, les calculs les plus exacts ne portent pas à moins de quatre cent mille par année les victimes de cet abominable commerce. En vingt-cinq années, qui paraissent la moyenne de la vie africaine, cela fait dix millions : dix millions d'hommes actuellement voués à la vie et à la mort que je viens de décrire !

» Enfin, et c'est par là que je termine, la dernière difficulté est, en un sens, la plus grande de notre Mission, c'est l'énormité des dépenses et l'impossibilité où nous sommes d'y subvenir. On comprend aisément que, pour de tels voyages, pour de telles œuvres, pour de telles misères, des sommes immenses sont indispensables. Jusqu'à l'heure présente, et en moins

de trois années, nous avons dû dépenser plus de huit cent mille francs, et rien n'est fait encore, pour ainsi dire, sinon d'être arrivé et de s'être fixé sur le sol. A côté de nous, les Sociétés de missions protestantes attribuent, je l'ai dit, plus de cinq millions, par an, à leurs envoyés de l'Afrique équatoriale.

» Aussi, dans chacune de leurs lettres, nos Missionnaires reviennent-ils sans cesse sur les ressources qui leur manquent.

» Leurs demandes seront-elles entendues ? J'ose l'espérer, malgré les malheurs des temps que nous traversons, et les besoins que ces malheurs font naître. Une œuvre semblable ne peut périr, faute de ressources. La foi montrera sans peine aux chrétiens quelle occasion leur est offerte d'expier tant d'infidélités et tant de crimes, d'attirer sur eux, sur leur patrie, les bénédictions et le pardon de Dieu.

» Je compte donc sur votre Œuvre, Messieurs, pour leur conserver ses aumônes et les augmenter même dans la proportion des besoins. Je ne compte pas moins sur la foi de vos associés pour vous fournir ce que vous donnerez à nos Missions. *Celui qui honore les prophètes*, est-il écrit dans les Livres Saints, *reçoit la récompense des prophètes* ; celui qui honore l'apôtre et le martyr, aura droit aussi à leur récompense (1). »

---

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, T. LIII.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

LIVRE PREMIER

DE LA NAISSANCE A L'ÉPISCOPAT

CHAPITRE UNIQUE

LIVRE DEUXIÈME

ÉPISCOPAT A NANCY

CHAPITRE UNIQUE

LIVRE TROISIÈME

ADMINISTRATION ARCHIÉPISCOPALE D'ALGER

(1867-1874)

DEPUIS LA PRISE DE POSSESSION

JUSQU'APRÈS LE CONCILE PROVINCIAL D'ALGER

CHAPITRE PREMIER

Prise de possession. — Œuvres d'apostolat

LIVRE QUATRIÈME

SUITE DE

L'ADMINISTRATION ARCHIÉPISCOPALE D'ALGER

(1874-1881)

CHAPITRE PREMIER

Les Missionnaires d'Alger

CHAPITRE II

Administration diocésaine

CHAPITRE III

Rapports avec l'armée

CHAPITRE IV

Fondation des Missions de l'Afrique équatoriale

Alger. — Typographie A. Jourdan, Imprimeur de l'Archevêché.